



**HAL**  
open science

# Le Festival d'Anères : culture à rebours pour un développement éthique en milieu rural et la valorisation des archives du cinéma muet en France

Marine Jardinier

## ► To cite this version:

Marine Jardinier. Le Festival d'Anères : culture à rebours pour un développement éthique en milieu rural et la valorisation des archives du cinéma muet en France. Histoire. 2015. dumas-01288666

**HAL Id: dumas-01288666**

**<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01288666>**

Submitted on 15 Mar 2016

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

MEMOIRE



Crédit photo - Thierry Coursault, Tournage de la bande-annonce, 2015

# LE FESTIVAL D'ANÈRES

cinéma muet et piano parlant

MARINE JARDINIER

Sous la direction de  
VICTOR PEREIRA

JUIN 2015

CULTURE À REBOURS  
POUR UN DÉVELOPPEMENT ÉTHIQUE  
EN MILIEU RURAL  
ET VALORISATION DES ARCHIVES  
DU CINÉMA MUET EN FRANCE



UFR Lettres, Langues, Sciences Humaines et Sport Master Professionnel et de Recherche Culture Arts et Société  
Spécialité Valorisation des Patrimoines et Politiques Culturelles Territoriales - 1<sup>ère</sup> année





**UNIVERSITE DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR**

UFR Lettres, Langues, Sciences Humaines et Sport

Master Professionnel et de Recherche Culture Arts et Société

Spécialité Valorisation des Patrimoines et Politiques Culturelles Territoriales

Première année

# **Le Festival d'Anères :**

**Culture à rebours pour un développement éthique en milieu rural  
et la valorisation des archives du cinéma muet en France**

Travail d'étude et de recherche

Présenté par

**Jardinier Marine**

Sous la direction de

**Pereira Victor**

Maître de Conférences en Histoire Contemporaine

Juin 2015





# REMERCIEMENTS

Je remercie **Monsieur Pereira Victor**, maître de conférence en Histoire Contemporaine à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, pour avoir suivi et orienté mes recherches, pour son soutien constant, sa grande disponibilité et son écoute.

Je remercie tous **les membres des associations Remue-Méninge et Festival d'Anères** qui m'ont accueillie dans leur univers et m'ont donné l'envie d'œuvrer pour la valorisation du cinéma muet et de son accompagnement musical. Si je ne peux tous les citer, je remercie tout particulièrement **Sylvain Airault**, responsable de l'association Festival d'Anères et projectionniste, de m'avoir donné accès aux documents nécessaires à mon travail.

Je remercie chaleureusement **Thomas Casterot, Anne-Sarah Linkee, Audrey Dumoulin et ma mère** pour leurs relectures, leur soutien sans faille et leurs conseils avisés. Je remercie de même **Thibaut Laurent**, chef de projet pour la Réunion des Musées Nationaux et étudiant en master européen Management et Stratégie d'Entreprise, pour son aide en matière d'analyse financière. Je n'oublie pas **Lisa Bagès**, stagiaire de l'association Remue-Méninges, avec qui nous avons échangé quelques points sur nos travaux respectifs, **Monsieur David Clémenceau Waldvogel**, doctorant en études anglophones, pour son aide à la traduction du site germanophone du 21st Century Orchestra, **Béatrix Hillotte**, pour ses conseils en réalisation graphique, **Oriane Joseph, Guilaine Cazes, Sophie Lebrun, Aurélia Capdeville, Antoine Quereilhac, Roger Mauvois, Sam Chareyre, ma belle-mère, mon père, ma famille et mes amis** pour leur soutien.

Je remercie également toutes les personnes (proches, collègues, rencontres fortuites ...) qui n'auront jamais autant entendu parler d'Anères et du cinéma muet ; ainsi que les habitants de la commune du festival, les festivaliers et tous les internautes qui ont répondu à mes questions.



# LISTE DES SIGLES

ADRC	Agence pour le développement régional du cinéma
AFF	Archives françaises du film
AG	Assemblée générale
ARTE	Association relative à la télévision européenne
BFI	(The) British Film Institute Southbank
BIFI	Bibliothèque-filmothèque du film et de l'image
CADA	Centre d'accueil des demandeurs d'asile
CCAS	Caisse centrale d'activités sociales
CNC	Centre national du cinéma et de l'image animée
DDJS	Direction départementale de la jeunesse et des sports
DRAC	Direction régionale des affaires culturelles
EELC	Europe écologie les verts
EPCI	Etablissement public de coopération intercommunale
ESAV	Ecole supérieure d'audio-visuel
FG	Front de gauche
FIAF	Fédération internationales des archives du film
INSEE	Institut national de la statistique et des études économiques
PG	Parti de gauche
PRG	Parti radical de gauche
PS	Parti socialiste
SACEM	Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique
SPEDIDAM	Société de perception et de distribution des droits des artistes-interprètes
URSSAF	Unions de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales
VàD	Vidéo à la demande (service de vidéo téléchargeables), ou en anglais VOD.



# SOMMAIRE

<b>Introduction .....</b>	<b>11</b>
<b>Première partie : L'identité du festival d'Anères : une manifestation originale au cœur du Pays des Nestes .....</b>	<b>35</b>
<b>Deuxième partie : Les enjeux du festival d'Anères : une dynamique sociale et culturelle .....</b>	<b>109</b>
<b>Troisième partie : L'avenir du festival d'Anères : pistes de développement ....</b>	<b>201</b>
<b>Conclusion.....</b>	<b>269</b>
<b>Annexes.....</b>	<b>275</b>
<b>Galerie de photos.....</b>	<b>345</b>
<b>Table des figures.....</b>	<b>367</b>
<b>Sources .....</b>	<b>373</b>
<b>Bibliographie .....</b>	<b>377</b>
<b>Sitographie.....</b>	<b>383</b>
<b>Table des matières.....</b>	<b>387</b>





*Le Mélomane de George Méliès (1903)*

# INTRODUCTION





▪ **Contexte historique : origine et évolution d'une forme de spectacle pluriel**

*D'une pratique individuelle à la projection sur grand écran.*



**A gauche** : Kinetoscope avec un système de phonographe intégré et d'écouteurs, 1895

**A droite** : Kinetoscope parlour de Peter Bacigalupi<sup>1</sup>, San Francisco, 1894 ou 1895<sup>2</sup>

Le cinéma est une forme de spectacle populaire qui a beaucoup évolué dans sa conception, son fond mais aussi sa représentation publique. Si l'histoire du cinéma français connaît de grands noms et de grandes avancées, il est fortement influencé par l'effervescence qui anime le sol de ses voisins européens et celui des Etats-Unis. A l'aube de l'histoire cinématographique, Thomas Edison fonde des salles de diffusion communément appelées *kinetoscope parlors* où s'alignent plusieurs *kinetoscope peep show machine*. Cette pratique, née aux Etats-Unis autour de l'année 1893, s'expérimente en solitaire et permet aux spectateurs de visionner les films Edison via un œilleton fixé à chaque machine. « *La machine était à la fois une caméra et un œilleton de visionnage. Le film utilisé était du 18mm. Selon David Robinson<sup>3</sup> qui décrit le Kinetoscope dans son livre "From Peep Show to*

---

<sup>1</sup> A cette époque, Peter Bacigalupi était l'un des distributeurs les plus importants de phonographes Edison et Columbia de la côte Est des Etats Unis.

<sup>2</sup> Photos issues du site [www.victorian-cinema.net](http://www.victorian-cinema.net) dont les auteurs ont aussi écrit un ouvrage : HERBET (Stéphane) et McKERNAN (Herbert) dir., *Who's who of victorian cinema : a worldwide survey*, Londres, BFI Publishing, 1996.

<sup>3</sup> Biographe officiel de Charlie Chaplin et directeur du festival *Giornate del Cinema Muto* de Pordenone (en Italie du Nord), David Robinson est un critique de cinéma et écrivain anglais ayant travaillé pour le magazine *Sight and Sound* et le *Monthly Film Bulletin* (revues de cinéma publié par le BFI) avant de poursuivre sa carrière comme chroniqueur cinématographique au *Times Financial* puis au *Times*. Parmi ses ouvrages les plus connus, nous relèverons entre autres *Hollywood in the Twenties* (publié en 1968), *World Cinema : A Short History*

*Palace : The Birth of American Film*’, le film circulait entre deux bobines, à vitesse continue. Le mouvement rapide d’un obturateur permettait des expositions intermittentes quand l’équipement était employé comme caméra, et des aperçus intermittents de l’empreinte positive quand celui-ci servait à visionner le film ».<sup>1</sup> Plus tard, autour de l’année 1895, en étant diffusé sur grand écran, le cinéma s’ouvre à une audience plus large. Les salles de projections se développent. L’organisation de certaines séances conserve un caractère très « populaire » tandis que d’autres se caractérisent par un rattachement marqué à la représentation théâtrale en adoptant les codes de celle-ci. Dans son autobiographie *Les Mots*, Jean-Paul Sartre, par exemple, décrit la ritualité de ces séances qui, prenant place dans des théâtres désaffectés, débutaient entre autres par trois coups et une levée de rideau rouge<sup>2</sup>. De telles pratiques ne sont pas isolées, comme en témoigne Fabrice Montebello dans l’un de ses articles pour la revue *Politix*.

« Dans les années 1910 à Paris, le Gaumont-Palace avec ses 3 400 places, ses appariteurs en redingote bleu ciel et casquette, son grand orchestre, ses nombreux films, séries et documentaires au programme, ponctués d’entractes, d’intermèdes musicaux et d’attractions propose un grand spectacle de qualité qui contraste avec les mises en scène locales des salles des petites villes de province où toute la famille de l’exploitant est sollicitée pour « sonoriser » le film »<sup>3</sup>.

Contrairement à l’exploitation qui nous est familière, les premières projections sont donc amplement attachées au domaine du « spectacle vivant ». Les films étant initialement vendus au mètre et longtemps non-soumis à des règles strictes d’exploitation, la projection évolue au gré des diffusions en intégrant « la forte composante locale d’une performance cinématographique qui se construit en situation »<sup>4</sup>. La qualité cinématographique répond

---

(publié en 1973), *Chaplin : His Life and Art* (publié en 1985) et notamment *The Chronicle of Cinema 1895-1995* (qu’il publia en 1994 à l’occasion des cent ans du cinéma).

<sup>1</sup> Traduit de l’anglais « *The device was both a camera and a peep-hole viewer, and the film used was 18mm wide. According to David Robinson who describes the Kinetoscope in his book, From Peep Show to Palace : The Birth of American Film, the film "ran horizontally between two spools, at continuous speed. A rapidly moving shutter gave intermittent exposures when the apparatus was used as a camera, and intermittent glimpses of the positive print when it was used as a viewer--when the spectator looked through the same aperture that housed the camera lens.* », [www.loc.gov](http://www.loc.gov), « Origins of Motion Pictures », consulté le 23 novembre 2014

<sup>2</sup> Voir ANNEXES XIX : Extrait de la biographie *Les mots* de Jean-Paul Sartre, pp. 339 - 340.

<sup>3</sup> MONTEBELLO (Fabrice), « Des films muets aux films parlants. Naissance de la qualité cinématographique », in revue *Politix*, Volume 16, numéro 61, 2003, pp. 54.

<sup>4</sup> MONTEBELLO (Fabrice), « Des films muets aux films parlants. Naissance de la qualité cinématographique », in revue *Politix*, Volume 16, numéro 61, 2003, pp. 55. « *L’absence d’étalon de références artistiques ou culturels permettait aux exploitants de fabriquer plusieurs spectacles à partir d’un même film ou un*

alors à la dualité confrontant la qualité du film et la qualité de sa valorisation scénique. L'apparition du cinéma parlant, en niant le rôle de cette valorisation, va créer une rupture non seulement en termes de contenus et de procédés filmiques mais aussi au niveau de la relation existant entre les exploitants et leurs publics. De fait, l'apparition du « parlant » va contribuer à une normalisation et une uniformisation de l'exploitation cinématographique pour aboutir à celle que nous connaissons aujourd'hui. Quel que soit le contexte, les films étant muets, l'ambiance de ces salles l'est rarement. Souvent organisées dans des milieux forains et autres lieux de musiques, avant même que la musique ne fut dans la salle, elle se trouvait ainsi déjà à l'extérieur et servait à attirer les spectateurs vers l'intérieur<sup>1</sup> ; l'ensemble étant accompagné par le bruit du projecteur et les exclamations des spectateurs.

### ***La théorie du cinéma « sourd »***

Rappelons que si le cinéma du début du XX<sup>ème</sup> siècle est effectivement aujourd'hui appelé cinéma « muet » c'est essentiellement pour distinguer ses œuvres de celles dites du cinéma « parlant »<sup>2</sup>. C'est-à-dire de celles parues à partir d'une date clef qu'est celle de la projection du film *Le Chanteur de jazz*<sup>3</sup> en 1927. Pourtant les théoriciens du cinéma tendent aujourd'hui à reprendre l'expression de Michel Chion évoquant l'idée d'un cinéma « sourd ».

« [...] ça bougeait sans faire de bruit. Que les photographies soient silencieuses, rien d'étonnant puisqu'il s'agit de prélèvements figés. Mais qu'un événement vivant se déroule dans le temps en silence était plus troublant. [...] Par la suite, la musique de cinéma a tendu à fonctionner comme le bruit de ce qui bouge sans bruit [...] Il y avait des paroles et des bruits mais on ne les entendait pas. »<sup>4</sup>

---

*seul spectacle à partir de plusieurs films, de s'adapter avec précisions à la demande et aux caractéristiques sociales de leur propre clientèle et de maîtriser ainsi la réussite de l'entreprise».*

<sup>1</sup> Z'GRAGGEN (Mathieu), *Le Cinéma muet... et la musique*, Paris, EMC Ecole supérieure des métiers de l'image, du son et du multimédia, 2006, [www.emc.fr/pdf/cinema\\_muet.pdf](http://www.emc.fr/pdf/cinema_muet.pdf). Mathieu Z'Graggen est aujourd'hui sound designer et réalisateur pour le cinéma et la télévision. En 2006, dans le cadre de sa formation d'ingénieur du son, il rédige un rapport concernant la relation existant historiquement entre le cinéma muet et la musique. S'inspirant des écrits de Michel Chion, il y souligne les principales étapes d'intégration du son aux origines du cinéma, en démontrant comment celui-ci est passé d'un état d'ornement extérieur puis intérieur à un statut d'élément faisant part intégrante de l'œuvre cinématographique.

<sup>2</sup> Nous prendrons garde de distinguer les termes de cinéma « sonore » et « parlant ». En effet, le terme de « sonore » renvoie à un fait générique (c'est-à-dire à tous les faits de sonorisation d'un film) tandis que le terme de « parlant » renvoie à une sous-catégorie de ce dernier (incluant l'usage de la parole).

<sup>3</sup> *Le Chanteur de Jazz* (titre original : *The Jazz Singer*) est un film américain réalisé par Alan Crosland en 1927.

<sup>4</sup> CHION (Michel), *Un art sonore, le cinéma : histoire, esthétique, poétique*, Paris, Cahiers du Cinéma, 2003.

« *Ce cinéma, dit muet a posteriori (plutôt « sourd » selon le mot de Michel Chion<sup>1</sup>), loin de nier la voix ou d'en faire le deuil, la fait imaginer* » nous rappelle l'étudiant Mathieu Z'Graggen. En effet, si le son n'est pas entendu par les spectateurs, les personnages n'en sont pas pour autant muets. Le son est omniprésent, à la fois à l'écran et dans la salle. A l'écran, il est suggéré, le plus souvent par des manifestations gestuelles exacerbées, des intertitres, des plans-refrains<sup>2</sup> (symbolisant la continuité sonore) et autres procédés visuels se faisant l'illustration visuelle de l'inaudible (présence de musiciens, de danseurs, plans sur des cloches ou même un filet de fumée signalant le coup tiré par un revolver)<sup>3</sup>. Dans la salle, la musique qui y est jouée, à ce moment de l'histoire, se limite pour l'essentiel à atténuer la présence sonore du projecteur et rassurer les spectateurs ainsi plongés dans le noir<sup>4</sup>. Pourtant, au-delà de cet accompagnement musical, les séances sont très souvent commentées par le projectionniste (puis par un bonimenteur)<sup>5</sup> et parfois même animées par des acteurs, des chanteurs ou des bruiteurs dissimulés derrière l'écran, qui accompagnent la narration, suggèrent l'ambiance du film, occupent l'espace auditif, donnent une voix aux lèvres mouvantes et aux intertitres. La voix des films dit « muets » est avant tout une voix de l'imagination qui prend sa forme dans un ensemble de suggestions auditives qui s'attachent à un code langagier entendu par les spectateurs de l'époque. A cette affirmation le compositeur Emile Vuillermoz ajoutait l'observation d'une fonction psychologique de la musique de cinéma ; celle-ci étant nécessaire à la pénétration du spectateur dans l'espace narratif évoqué à l'écran. La musique permet donc une scission entre le temps du récit et le temps de la projection.

---

<sup>1</sup> Michel Chion est un compositeur français de musique concrète, critique et enseignant de cinéma. Il a, entre autres, rédigé un essai (voir note ci-dessus) sur la relation entre le cinéma et le son in et off, dans une tentative de revalorisation de la place de celui-ci à l'égale de celle de l'image.

<sup>2</sup> Selon l'expression de Michel Chion.

<sup>3</sup> Voire au-delà de l'écran puisque pour certains tournages, les acteurs étaient musicalement accompagnés de sorte à les encourager ou les pousser à intégrer plus aisément une ambiance ou un rythme particulier.

<sup>4</sup> PISANO (Giusy), « De la présence de la musique dans le cinéma dit muet », 1895. *Mille huit cent quatre-vingt-quinze*, numéro 38 « Musique ! », 2002.

<sup>5</sup> Le métier de bonimenteur devient alors un métier à part entière et consiste en la lecture ou l'improvisation de commentaires ou encore en l'adaptation par des commentaires d'un film étranger pour un public local. Sur la fonction de bonimenteur dans le monde voir le traité de LACASSE (Germain), historien et théoricien du cinéma spécialisé dans le cinéma oral, *Le bonimenteur de vues animées : Le cinéma « muet » entre tradition et modernité*, Québec/Paris, Nota Bene/Méridiens Klincksieck, 2005.

« La musique, la plus humble ou la plus hautaine, joue dans les représentations cinématographiques un rôle dont le public ne soupçonne pas l'importance. Beaucoup de spectateurs ne peuvent s'évader dans le rêve, à la suite des fantômes de l'écran, sans être étourdis, bercés et un peu grisés par les vapeurs harmoniques qui sortent de l'orchestre et se répandent dans la salle, comme des parfums échappés d'une cassolette magique. Pour quitter le sol, ils ont besoin de ce coup d'ailes. Le charme serait rompu si le voile des sonorités était brusquement déchiré et si, dans le silence glacial de ce monde de fantasmagories muettes, on ne percevait plus que l'agaçant bourdonnement d'insecte de la machine à explorer le temps et l'espace, qui, murée dans son placard, enroule et déroule sans fin ses télégrammes lumineux. Le choix du décor musical est donc capital »<sup>1</sup>.

### ***L'émergence fragile d'une esthétique de l'accompagnement musical.***

C'est en 1908 que s'opère une révolution quant à l'organisation des séances et la relation entre musique et cinéma. En effet, le réalisateur français André Calmettes<sup>2</sup>, agacé par les nuisances occasionnées par les spectateurs, eut l'idée<sup>3</sup> de faire accompagner son film *L'assassinat du duc de Guise* (1908) par une musique jouée en direct et composée spécialement pour l'occasion par le compositeur renommé Camille Saint-Saëns<sup>4</sup>. La renommée du compositeur sert celle du film et marqua le début de la musique de cinéma.<sup>5</sup> Dès lors, le cinéma se dote d'un accompagnement musical. Pourtant au début du muet « la partition originale resta une exception [...] [et] durant le parlant, la pratique de la partition dite originale, différente pour chaque film, n'est pas non plus si dominante qu'on le croit, et

---

<sup>1</sup> Propos datant de 1917 et republiés, sous la direction de TOULAY (Emanuelle) et BELAYGUE (Christian), *Musique d'écran: L'accompagnement musical du cinéma muet en France, 1918-1995*, « Le temps », Paris, Réunion des Musées Nationaux, 1994. Citation trouvée dans le rapport de Mathieu Z'Graggen, voir note de bas de page 2, p. 18.

<sup>2</sup> André Calmettes est d'abord un homme de théâtre avant de devenir un homme de cinéma. Acteur et réalisateur français, il développe des adaptations cinématographiques très théâtrales d'œuvres issues de la littérature classique telles que celles d'Honoré de Balzac ou encore de Charles Dickens.

<sup>3</sup> Bien que certains films aient pu bénéficier d'un environnement sonore tel que ce fut le cas dès la toute première projection des frères Lumière, le 28 décembre 1895, André Calmettes se distingue par son approche qui, au-delà de sa simple utilité visant à étouffer les bruits environnants, entraîne une véritable considération esthétique du cinéma.

<sup>4</sup> Camille Saint-Saëns (1835 – 1921) est un pianiste, organiste et compositeur français jouissant d'une très forte réputation dans toute l'Europe mais aussi dans la ville de Saint-Petersbourg, où il effectue plusieurs voyages, dans des pays tels que l'Algérie et l'Égypte, qu'il privilégie, et dans le reste du monde.

<sup>5</sup> Informations tirées du site [www.lamediatheque.be](http://www.lamediatheque.be), « 100 ans de musiques de film : Cinéma muet », consulté le 02 novembre 2014.

ce, avant même que le cinéma ne se mette, à partir des années 50, à multiplier les emprunts au répertoire classique [...] et ensuite, à partir des années 60, à incorporer des chansons préexistantes »<sup>1</sup>. En effet, la composition d'une œuvre musicale originale est très difficilement réalisable - les coûts, le temps et les moyens que cela nécessite sont considérables et se posent en obstacle à de telles initiatives. Du point de vue des diffuseurs, nombreuses sont les salles à ne pouvoir se permettre le temps de répétitions et les services d'un ensemble orchestral (la composition originale s'en trouvant dès lors dénaturée). Ce sont seulement quelques grandes salles, comme cela fut le cas dans les grandes villes américaines, qui purent, vers 1926, s'offrir le luxe de faire appel à des orchestres symphoniques<sup>2</sup>. Comme nous le signale Mathieu Z'Graggen « *Wagner, Liszt, Tchaïkovski, Beethoven et bien d'autres côtoyaient donc les pionniers de la musique de film dans un contexte socioculturel où l'art savant et l'art populaire n'étaient pas encore frappés d'incompatibilité* ». Si les premiers accompagnements tendaient essentiellement vers une compilation éparse d'airs classiques et populaires plutôt que vers la composition originale, certains réalisateurs et autres acteurs du monde de la production cinématographique se sont progressivement tournés vers l'édition de recueils de suggestions musicales. En 1907, Gaumont publia *Le Guide musical* tandis qu'en 1909 ce fut le tour de la compagnie des films Edison de sortir un répertoire intitulé *Suggestion for Music*. Ce type de catalogues d'illustrations sonores se multiplia mais le plus célèbre fut la Kinobibliothek (communément appelé Kinothek) publié à Berlin entre 1919 et 1933 par Giuseppe Becce<sup>3</sup> via les éditions germaniques *Schlesinger'sche Buchhandlung*<sup>4</sup>. Il semble que les Français aient moins contribué à l'élaboration de ce type de documents mais on trouve tout de même quelques exemples. « *Entre 1924 et 1928, les éditions musicales Francis Salabert et Choudens assurèrent une collection consacrée à la musique pour le*

---

<sup>1</sup> CHION (Michel), *Un art sonore, le cinéma : histoire, esthétique, poétique*, Paris, Cahiers du Cinéma, 2003.

<sup>2</sup> Z'GRAGGEN (Mathieu), *Le Cinéma muet... et la musique*, Paris, EMC Ecole supérieure des métiers de l'image, du son et du multimédia, 2006, [www.emc.fr/pdf/cinema\\_muet.pdf](http://www.emc.fr/pdf/cinema_muet.pdf).

<sup>3</sup> D'origine italienne, Giuseppe Becce est un compositeur allemand spécialisé dans l'accompagnement musical de films. Chef d'orchestre, il travailla dans plusieurs grandes salles de cinéma allemandes. Il arrangea et composa des musiques pour les œuvres de grands réalisateurs de l'époque tels que Fritz Lang, Friedrich Wilhelm Murnau et Georg Wilhelm avec qui il collabora. Il contribua notamment à la parution en 1920 de la revue *Kinomusik-blatt* (trad. « Journal de musiques de films »), plus tard ré-intitulée *Film-Ton-Kunst* (trad. « Film-Son-Art). On lui doit également plusieurs écrits concernant l'accompagnement musical, parmi lesquels *Allgemeines Handbuch der Filmmusik* en 1927 (trad. « Manuel général de la musique de film ») principalement basé sur sa Kinothek.

<sup>4</sup> Les éditions *Schlesinger'sche Buchhandlung*, dirigées par Adolf Martin Schlesinger, étaient des éditions berlinoises de musique, influentes au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Adolf Martin Schlesinger a notamment contribué à l'avancée des débats concernant la notion de protection du droit d'auteur.

*cinéma, par exemple Salabert Film Series et Nouvelle collection d'œuvres caractéristiques pour petits et grands orchestres, arrangées spécialement à l'usage des cinémas. Enfin, la branche française de Columbia publia en 1929 le Catalogue général des disques spécialement sélectionnés et enregistrés pour les adaptations cinématographiques [...] »<sup>1</sup>. Les partitions ainsi regroupées étaient destinées à des usages spécifiques dans l'intention de retranscrire telle humeur ou telle émotion, guidant l'interprétation du spectateur. Certains de ces choix ont à leur tour renforcé et normalisé l'aspect langagier et codé évoqué précédemment. Notons qu'en termes d'accompagnement plusieurs tendances sont apparues telles que l'improvisation (plus importante aujourd'hui qu'elle ne fut à l'époque) ou la composition, un travail de pure illustration ou une recherche de complémentarité, etc.*

### ***Apparition du cinéma « parlant »***

L'association des images et de sons enregistrés prend très vite sa place au cœur de la problématique cinématographique. Déjà dans les années 1900, des tentatives sont faites pour associer un enregistrement sonore à un enregistrement filmique. On notera notamment le succès des projections de phonoscènes diffusées par la société française Gaumont entre 1902 et 1917. Celles-ci souffrent encore d'une déficience en termes de synchronisation. De plus, étant constituées de bandes musicales, on ne parle pas encore de films « parlants » mais de films « sonores ». En outre, l'arrivée du son n'est pas unanimement célébrée. Dans son livre, Michel Chion explique ainsi les causes d'une telle réception :

*« [...] lorsque avec le parlant le son réel est entré dans l'écran, [...] on s'est rendu compte qu'on s'en était passé (sauf pour la parole). [...] on lui a même reproché sa redondance. [...] pas avec l'image [...] mais avec le son rêvé, mentalement restitué, qui l'avait précédé dans la place [...]. C'est par rapport à ce son-là, virtuel, que le son réel a pu apparaître comme intrus à certains et procède d'un hyper-réalisme grossier. [...] Alors qu'on aurait pu croire que le cinéma muet n'avait été qu'un genre infirme et provisoire – ce qu'il était resté pour certains, en effet-, ce cinéma s'était déjà constitué et structuré autour de son manque de telle façon que le son réel n'a pas pu s'y adjoindre autrement que comme un intrus. Il a donc fallu que le son trouve sa place, ses places, dans tous les sens du mot »<sup>2</sup>.*

---

<sup>1</sup> PISANO (Giusy), « De la présence de la musique dans le cinéma dit muet », 1895. *Mille huit cent quatre-vingt-quinze*, numéro 38 « Musique ! », 2002.

<sup>2</sup> CHION (Michel), *Un art sonore, le cinéma : histoire, esthétique, poétique*, Paris, Cahiers du Cinéma, 2003.



Bien que les inventeurs de ce temps ne manquent pas d'ingéniosité pour développer de nouveaux appareils de capture et de restitution du son et de l'image, il faut attendre de régler les principaux problèmes liés à la synchronisation avant que musiques, voix et autres unités sonores ne puissent être directement intégrées au film. Dans les années 20, une nouvelle étape est franchie en matière de recherche de synchronisation. E.C. Wentz, ingénieur pour les laboratoires Western Electric de la compagnie américaine AT&T Corporation<sup>1</sup> développe un appareil de son-sur-disque, le vitaphone<sup>2</sup>, permettant de coupler la bande-son et la bobine de sorte qu'elles soient projetées à vitesse égale (la bande-son n'étant pas encore directement intégrée au film)<sup>3</sup>. Leur studio est en difficulté et ayant été impressionnés par les démonstrations privées de la Western Electric, les frères Warner rachètent l'invention en 1925. Ils commencent à l'exploiter avec des courts-métrages tels que *Don Juan* (1926)<sup>4</sup>. La bande-son intègre une partition musicale et des effets sonores mais encore aucune parole. La Warner Bros Picture améliore alors le dispositif, explore de nouveaux horizons narratifs et pose les jalons d'une forme nouvelle du langage cinématographique. La compagnie exploite, pour la première fois, le système du vitaphone pour un long métrage, *Le Chanteur de jazz* réalisé par Alan Crosland. Si l'essentiel des scènes restent muettes, la bande-son du film comprend plusieurs scènes chantées et quelques dialogues synchronisés avec l'image (on compte près de 281 mots prononcés)<sup>5</sup>. Contrairement à ce que l'opinion populaire a pu retenir, le film ne connut pas une réussite immédiate mais permit plus tardivement à la compagnie de connaître un succès commercial et de rehausser ses comptes<sup>6</sup>. Parallèlement, deux inventeurs américains, Lee De Forest et Theodore Case, développent divers procédés de son optique ; c'est-à-dire visant à intégrer la bande son sur la pellicule. En 1926, Theodore Case rejoint la société Fox Film et y développe le Movietone, un système d'enregistrement de son sur pellicule permettant une synchronisation avec l'image. Le premier film à en bénéficier est *L'Aurore* de Friedrich Wilhelm Murnau, sorti un mois après *Le Chanteur de jazz*. Il faut attendre 1928 pour que soit projeté le premier film intégralement parlant. Il s'agit

---

<sup>1</sup> L'American Telephone & Telegraph Company est créée en 1889. Aujourd'hui, elle n'existe plus en tant que telle mais a été rachetée par SBC, en 2005. Elle est le leader américain sur le marché des télécommunications.

<sup>2</sup> Documentaire audiovisuel disponible sur le site AT&T Tech Channel <http://techchannel.att.com/play-video.cfm/2011/6/20/AT&T-Archives-Birthplace-of-the-Sound-Motion-Picture>

<sup>3</sup> HILLARD (John Kenneth), *A Brief History of Early Motion Picture Sound Recording and Reproducing Practices*, New-York, Audio Engineering Society Electronic Library, 1984.

<sup>4</sup> Z'GRAGGEN (Mathieu), *Le Cinéma muet... et la musique*, Paris, EMC Ecole supérieure des métiers de l'image, du son et du multimédia, 2006, [www.emc.fr/pdf/cinema\\_muet.pdf](http://www.emc.fr/pdf/cinema_muet.pdf).

<sup>5</sup> ARNOLDY (Édouard), *Pour une histoire culturelle du cinéma*, Liège, Editions du CEFAL, 2004

<sup>6</sup> Z'GRAGGEN (Mathieu), *Le Cinéma muet... et la musique*, Paris, EMC Ecole supérieure des métiers de l'image, du son et du multimédia, 2006, [www.emc.fr/pdf/cinema\\_muet.pdf](http://www.emc.fr/pdf/cinema_muet.pdf).

du film *Lights of New-York* réalisé par Bryan Foy via la Warner Bros. Picture. L'histoire du cinéma, des évolutions techniques et technologiques est trop riche pour être ici développée mais nous retiendrons que l'apparition du son glisse ainsi doucement d'une bande purement musicale (avec des effets sonores) vers l'intégration progressive de plus dialogues, en passant par une phase de films musicaux avec des parties chantées.

### ***Désintéressement vis-à-vis du « muet ».***

La synchronisation permet de réduire considérablement les coûts consacrés à l'accompagnement sonore des films. Elle permet aussi de conserver l'intégrité d'une composition conçue dès lors de pair avec le film qui pouvait de fait être programmé dans de multiples salles sans que sa partition soit altérée. Bien que permettant une meilleure rentabilité du point de vue sonore, nous ne manquerons pas de souligner qu'un nouveau pôle budgétaire très important dû être ouvert : celui de la traduction. De plus, ce changement radical nécessita de lourds investissements de base pour que les salles s'équipent et puissent avoir la capacité de projeter les films ainsi produits. Ne pouvant toutes se permettre un tel luxe, les plus petites salles furent contraintes de fermer. Nombreux furent les artistes qui, ne pouvant pas s'adapter, ou dont les services étaient devenus obsolètes, furent mis au chômage (comédiens, musiciens, bruiteurs, bonimenteurs, etc.). Nous remarquerons que, détachée de ces contraintes techniques et financières, la recherche d'une esthétique de la musique de film va dès lors se développer plus librement, donnant libre cours à la création de plus en plus de partitions originales et permettant la formation de nouveaux codes en matière de langage cinématographique. A contrario, nous soulignerons que cette liberté apparente de la création sonore se fit au détriment de la liberté de création visuelle puisque les nouveaux processus de capture de sons entraînèrent à leur tour des contraintes quant au jeu des acteurs et de la caméra (effectivement ces premiers appareils étaient sensibles et encombrants)<sup>1</sup>. Si les débuts du film « sonore » puis « parlant »<sup>2</sup> sont laborieux, très vite ils deviennent la norme et suscitent l'engouement du public qui délaisse le cinéma muet. Celui-ci souffre ainsi à la fois d'une disparition de l'offre et d'une disparition de la demande. Ancien conseiller artistique à la cinémathèque de Toulouse, Jean-Paul Gorce explique :

---

<sup>1</sup> Paragraphe construit à l'aide des informations recueillies par Z'GRAGGEN (Mathieu) dans son rapport *Le Cinéma muet... et la musique*, Paris, EMC Ecole supérieure des métiers de l'image, du son et du multimédia, 2006, [www.emc.fr/pdf/cinema\\_muet.pdf](http://www.emc.fr/pdf/cinema_muet.pdf).

<sup>2</sup> Le film « parlant » étant une sous-catégorie du film « sonore ».

*Pour le public « ordinaire » des années 50, le cinéma est parlant (tout comme il sera en couleurs une décennie plus tard) : avant, c'est le cinéma de papa ; ce sont de « vieux » films, ce ne sont pas des films anciens.*<sup>1</sup>

De nombreux films ont été détruits au cours du siècle passé<sup>2</sup> ; et aujourd'hui d'autres sont dispersés encore au fond des stocks de brocanteurs et de malles jamais ouvertes.

### ***Préserver les archives cinématographiques ?***

Après un siècle d'existence, il semble intéressant de reconsidérer la place de ce pan historique du septième art dans son évolution, sa réception et sa valorisation actuelle. Face aux évolutions technologiques et techniques du son, de la couleur, du numérique, de la 3D, de l'internet... Quelle place occupe aujourd'hui le cinéma des premiers temps ? Quels usages fait-on de ces archives ? Et enfin cette question : Pourquoi préserver ? A celle-ci Martin Scorsese, réalisateur américain, fervent militant pour la protection des archives cinématographiques et président de la World Cinema Foundation, répond : « *Pourquoi préserver ? Parce que nous ne pouvons savoir où nous allons à moins que nous ne sachions d'où nous venons – nous ne pouvons comprendre le futur ou le présent tant que nous n'avons pas de prise sur le passé* ». <sup>3</sup> Si des actions en faveur du cinéma muet sont mises en place sur le sol des Etats-Unis, nous ne manquerons pas de mettre en évidence l'analyse de l'historien

---

<sup>1</sup> GORCE (Jean-Paul), « Histoire de la cinémathèque », [www.lacinemathequedetoulouse.com](http://www.lacinemathequedetoulouse.com). A la retraite depuis 2014, Jean-Paul Gorce a occupé plusieurs fonctions (administrateur, directeur artistique et conservateur) à la Cinémathèque de Toulouse avant de finir sa carrière comme conseiller artistique au sein de l'institution et de s'occuper de l'organisation du cinquantenaire de celui-ci.

<sup>2</sup> Leurs pellicules, constituées de nitrate de cellulose, sont hautement inflammable et de nombreux accidents amputèrent une partie du patrimoine filmique. Nous avons aussi l'exemple, de destructions volontaires comme cela fut le cas en 1910, lorsque le laboratoire Eclair à Epinay et l'Union des grands éditeurs réalisèrent des autodafés. Dans le n°93 du Ciné-Journal du 4 juin 1910, Georges Durau, directeur du journal, défend ces actions « *Il y a trop de films sur le marché [...] Les éditeurs qui les produisent sont trop nombreux et chacun d'entre eux en produit trop généralement. Cette destruction est une épuration. Dans l'encombrement général, elle va donner un peu d'air au marché et déblayer le terrain.* » Enfin, les périodes de guerre entraînent de lourdes procédures de censure. A partir de 1941, la manœuvre s'intensifie. Eric Leroy, chef de service aux Archives françaises du film du CNC, explique qu'à cette époque les allemands aspirent à « *s'accaparer des stocks existants, soit pour les conserver (comme un « trésor de guerre ») soit pour les recycler (...) (pour récupérer les sels d'argent)* ». De fait, « *les autorités d'occupation interdisent [...] la diffusion des films antérieurs à 1937 [...]* », que les copies sont retirées de circulation et doivent être conservées dans un espace indiqué par le *Militärbefehlshaber en France* ». LEROY (Eric), *Cinémathèque et Archives du film*, Paris, Armand Colin, 2013

<sup>3</sup> Citation de Martin Scorsese: “*Why preserve? Because we can't know where we're going unless we know where we've been – we can't understand the future or the present until we have some sort of grappling with the past.*” in “Martin Scorsese Lecture: Persistence of vision: reading the language of cinema”, National Endowment for the Humanities Jefferson Lecture in the Humanities, 1er avril 2013, [www.neh.gov](http://www.neh.gov), consulté le 1er janvier 2014.

et archiviste David Pierce. Celui-ci s'illustre, entre autres, pour être le fondateur de la Media History Digital Library<sup>1</sup> et le président de la Sunrise Entertainment. Il souligne que « *la Bibliothèque du Congrès peut désormais officiellement rapporter que la perte de longs métrages de l'époque du cinéma muet constitue une perte alarmante et irréversible perte pour les archives culturelles de la nation [...] Il est certain que les futures générations et nous-mêmes avons déjà perdu 75% des enregistrements du cinéma américain.* »<sup>2</sup>.

### ***Position de la France en matière de conservation***

En France, de nombreuses et fortes mesures de protection des archives cinématographiques ont été mises en place. S'il n'existe pas de chiffres aussi précis en la matière que les chiffres américains pointés par David Pierce, on estime qu'en France, la proportion des films perdus est moindre qu'aux Etats-Unis. A titre d'exemple, 1 409 films ont été retrouvés par le CNC sur les 1 428 produits entre 1895 et 1905 par la société Lumière (néanmoins on relève que sur les 9 000 produits par la société Pathé entre 1896 et 1929 seuls 3 000 ont été retrouvés)<sup>3</sup>. Si l'histoire et la censure participent aussi en France à la destruction de nombreuses copies originales, c'est rapidement, dès le début du XXème siècle, contrairement aux Etats-Unis, que certaines compagnies de production tels les studios Gaumont ou encore la Fondation Jérôme Seydoux-Pathé œuvrent en faveur de la protection de leurs archives. Au niveau national, dès 1935, est créé l'organisme privé qu'est la Cinémathèque française, par Henri Langlois et Georges Frejus et qui aujourd'hui encore vise à la préservation, la restauration et la diffusion des œuvres cinématographiques. A l'échelle des pouvoirs publics, cette dynamique prend la forme d'un décret le 18 juin 1969<sup>4</sup> qui, à l'initiative d'André Malraux, alors au ministère des Affaires Culturelles, impulse la création des Archives françaises du film au sein du CNC. Elles ont ainsi pour mission la collecte,

---

<sup>1</sup> Librairie spécialisée dans la conservation et l'accessibilité des matériaux historiques relatifs au cinéma et à la diffusion ainsi que des enregistrements sonores. <http://mediahistoryproject.org>.

<sup>2</sup> PIERCE (David), citation: "*The Library of Congress can now authoritatively report that the loss of American silent-era feature films constitutes an alarming and irretrievable loss to our nation's cultural record. [...] it is certain that we and future generations have already lost 75% of the [...] [American] record.*", in *The Survival of American Silent Feature Films: 1912–1929*, Council on library and information resources and the library of Congress, septembre 2013, p.viii.

<sup>3</sup> LE SEIGNEUR (Alexandra), article « Pourquoi la France a mieux conservé ses films muets que les Etats-unis », 9 décembre 2013, [www.slate.fr](http://www.slate.fr), consulté le 3 janvier 2014.

<sup>4</sup> MINISTERE DES AFFAIRES CULTURELLES et MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES, Décret n°69-675 du 19 juin 1969 relatif à la conservation des films par le centre national de cinématographie, *Journal officiel de la République française*, du 22 juin 1969 « *Outre les attributions qui lui sont conférées par l'article 2 du Code de l'industrie cinématographique, le centre national de la cinématographie est chargé d'assurer la conservation des films qui lui sont confiés en dépôt ou dont il acquiert la propriété* ».

l'inventaire, la sauvegarde et la restauration des films. Parallèlement aux missions d'inventaire et de restauration des archives, se sont développées des manifestations culturelles (publiques ou associatives) visant à leur diffusion publique. Néanmoins, les manifestations françaises de cet ordre restent discrètes au regard international. A ce titre, notons qu'en nombre de festivals dédiés au cinéma muet la France se place (dans l'ordre) derrière les Etats-Unis, l'Allemagne, le Royaume-Uni, l'Italie, l'Australie et le Canada.

Dans cette optique, ce travail vise à l'observation d'une manifestation française singulière, le Festival d'Anères, qui s'attache à valoriser à la fois les archives du cinéma muet mais aussi les performances d'un accompagnement musical adapté et en direct. En découvrant ou en redécouvrant ces œuvres, l'événement offre au public l'opportunité de se réapproprier son patrimoine culturel en l'incitant à le comprendre et, à plus long terme, le protéger.

#### ▪ De l'essor des festivals de cinéma

##### *Définition du terme « festival »*

Au préalable, il semble primordial de relever la difficile énonciation d'une définition précise du terme « festival ». Etymologiquement, ce terme, issu du latin *festum* (-fête) et *festivus*, signifie « où il y a la fête ; divertissant ».

##### — Origines des festivals

Historiquement, ce type de manifestations apparaît dans l'Antiquité et associait une dimension festive à une dimension politique, religieuse et sociale. Au XVIIIème siècle, via de grandes fêtes musicales qui se propagent en Allemagne, en Angleterre et en France, apparaît la notion de festival, telle que nous la concevons aujourd'hui. Ces fêtes associaient le divertissement aux mondanités d'un milieu aristocratique. Après la Seconde Guerre mondiale, le développement des festivals prend son essor. Cette étape apparaît en réaction à une volonté de démocratisation culturelle permise par la multiplication des moyens de diffusion et la hausse de l'implication de l'Etat. Ces initiatives émanent alors le plus souvent des artistes eux-mêmes et, dès lors, les objectifs sont de rendre la culture accessible (notamment en région) et de privilégier la qualité des œuvres et l'épanouissement des secteurs abordés. Les lois de décentralisation de 1982 marquent une nouvelle étape en offrant aux collectivités territoriales un seuil d'autonomie qui leur permet de s'impliquer davantage

et de tirer profit des retombées des festivals. Visant un développement économique local et l'édification d'une image attractive forte, les pouvoirs politiques s'emparent de cette dynamique en soutenant des projets festivaliers ou en initiant des festivals de commande. Néanmoins, les intérêts touristiques semblent parfois primer sur l'objet culturel lui-même<sup>1</sup>.

#### — Conception actuelle

Encore aujourd'hui la notion de festival conserve cette connotation festive des premiers temps. Néanmoins, par leur diversité de thèmes, d'objectifs et d'organisations ainsi que par leur nombre exponentiel, cette première définition apparaît vite insuffisante. Le ministère de la Culture et de la Communication définit, quant à lui, l'événement festivalier comme « *une manifestation où la référence à la fête, aux réjouissances éphémères, événementielles et renouvelées s'inscrivent dans la triple unité de temps, de lieu et d'action* ». Luc Benito<sup>2</sup> soutient, quant à lui, que les festivals sont « *une forme de fête unique, célébration publique d'un genre artistique dans un espace-temps réduit* »<sup>3</sup>, qu'ils renvoient à des critères aussi bien objectifs (correspondant à la règle des trois unités) qu'à des critères subjectifs (renvoyant à un état d'esprit). Cependant ces définitions restent controversées. Ainsi, Julien Besançon<sup>4</sup> note que certains festivals tendent à briser cette unité de temps en fragmentant leur programmation (uniquement sur des weekends, par exemple)<sup>5</sup>. D'autres festivals, tendent, quant à eux, à briser l'unité de lieu en se tournant vers une programmation itinérante. Enfin, de nombreuses critiques s'élèvent contre la banalisation du terme de « festival » et de même contre des festivals considérés comme purement touristiques et ne démontrant pas de cohérence apparente quant au choix d'une thématique de programmation. Face à ces controverses Philippe Poirier<sup>6</sup>, soutient que le festival est un « lieu de rencontres, pouvant susciter débats et forum, espace festif et de convivialité recherchée ou suscitée »<sup>7</sup>.

---

<sup>1</sup> SEGOT (Marion), *Les festivals de Musiques actuelles en Aquitaine*, Université de Pau et des Pays de l'Adour, mémoire de recherche, sous la direction de Renaud CARRIER, 2011, pp. 12-15.

<sup>2</sup> Diplômé d'études supérieures en Economie du tourisme et des loisirs, consultant en ingénierie et intervenant en gestion culturelle et touristique.

<sup>3</sup> BENITO (Luc), *Les festivals en France, marchés, enjeux et alchimie*, Paris, L'Harmattan, 2001, p.7.

<sup>4</sup> Docteur de Sciences Po en sociologie. Aujourd'hui, professeur agrégé de sciences économiques et sociales au lycée franco-bolivien Alcide D'Orbigny, La Paz, Bolivie.

<sup>5</sup> BESANCON (Julien), *Festival de musique : analyse sociologique de la programmation et l'organisation*, Paris, L'Harmattan, Collection Logiques Sociales, 2000, p.48.

<sup>6</sup> Vice-président du Comité d'histoire du ministère de la Culture et des institutions culturelles, et responsable du pôle « Cultures et Patrimoines » de la maison des sciences de l'homme de Dijon.

<sup>7</sup> POIRRIER (Philippe) dir., *Festivals et sociétés en Europe XIXe-XXe siècles*, « Introduction : les festivals en Europe, XIXe-XXIe siècles, une histoire en construction », Territoires contemporains, nouvelle série - 3 - mis en ligne le 25 janvier 2012, consulté le 30 décembre 2013, <http://tristan.u-bourgogne.fr/>.

## *Des événements culturels soutenus par les pouvoirs publics*

Cette brève esquisse terminologique nous permet de souligner qu'il est difficile de faire un recensement exhaustif des festivals sur le territoire français ; compte tenu de leur diversité, l'apparition annuelle de nouvelles manifestations et leur durée de vie aléatoire. *De facto*, suite à cet éparpillement, l'offre festivalière manque de lisibilité tant pour les festivaliers que pour les pouvoirs publics. En effet, il est difficile pour ces derniers d'arrêter une limitation clairement définie concernant l'aide à apporter à ce type de manifestation qui n'est lui-même, par nature, culturellement, socialement et politiquement non clairement arrêté du fait de son évolution constante. Néanmoins, malgré les coupes budgétaires touchant le milieu culturel, ces dernières années ont été marquées par une hausse des aides de l'Etat, des collectivités locales et du mécénat vis-à-vis des festivals. Dans son mémoire sur les festivals de musiques actuelles en Aquitaine, l'étudiante Marion Ségot<sup>1</sup> rappelle, d'après les observations de l'économiste et chroniqueuse Françoise Benchamou<sup>2</sup>, que l'Etat apporte une aide équivalente au tiers des aides publiques perçues par les festivals tandis que les collectivités locales apportent les aides restantes, auxquelles s'ajoutent celles d'un appel au mécénat croissant. De même, via les propos des étudiantes Diane Bouchard et Sophie Mercier, elle souligne la répartition de ces aides au sein des différentes collectivités territoriales : « *La culture n'est pas une compétence obligatoire pour la région [qui voit] dans ces opérations événementielles un support de promotion touristique. [L'objectif est souvent de] promouvoir l'espace régional plutôt qu'un festival en particulier. Les départements ont eux aussi une participation relativement modeste [car] ils sont plus responsables du fonctionnement des équipements et des infrastructures de leurs espaces territoriaux.* »<sup>3</sup>. Concernant l'aide municipale, Luc Benito explique que, en nature (services, matériel et personnes) ou en finances, elle demeure la principale source de subvention des festivals<sup>4</sup>. Ainsi en témoigne Maurice Halimi, adjoint au maire de Perpignan, délégué à la Culture. À la question de Perpignan-Magazine « *Comment se manifeste le soutien de la Ville*

---

<sup>1</sup> SEGOT (Marion), *Les festivals de Musiques actuelles en Aquitaine*, Université de Pau et des Pays de l'Adour, mémoire de recherche, sous la direction de Renaud CARRIER, 2011, pp. 18-21.

<sup>2</sup> Spécialiste de l'économie de la culture et des médias.

<sup>3</sup> BOUCHARD (Diane), MERCIER (Sophie), *Tourisme culturel et festivals, opportunités et limites d'un tel partenariat*, Mémoire de recherche, sous la direction de Alain Busson, Paris, HEC, 2004, p.23 et p. 35.

<sup>4</sup> BENITO (Luc), *Les festivals en France, marchés, enjeux et alchimie*, Paris, L'Harmattan, Collection Gestion de la Culture, 2001, p.129.

au festival *Visa pour l'Image* ? », il répond : « le soutien qu'apporte la Ville à *Visa pour l'image* est double. [...] l'association bénéficie tout d'abord d'un soutien financier [...] et la mise à disposition de l'ensemble du patrimoine historique municipal pour les lieux d'expositions. Nous mettons également à disposition du festival les employés municipaux [...]. Enfin, nous lui apportons un soutien politique afin de préserver son indépendance<sup>1</sup> ».

### ***Implication des festivals dans le développement local***

En effet, les festivals, au-delà de promouvoir la culture et de parfois contribuer à réinvestir des lieux culturels délaissés, jouent un rôle important en matière de retombées touristiques et économiques. Plus ou moins variables selon leur taille, leur mode de gestion et leur organisation, ces impacts, bien que difficilement mesurables, sont signifiants pour le territoire où ils sont implantés. Ils participent à créer ou rehausser l'image de ce territoire, aussi bien au regard de ses propres habitants que des touristes. Ils contribuent par voie de conséquence à la hausse de l'attrait touristique et *ergo* à celle du dynamisme économique par une augmentation de l'activité locale (culture, restauration, hébergement et autres activités connexes) et, parfois, par l'augmentation des emplois (avant, pendant et après la manifestation). De fait, les communes sont les premières à bénéficier des retombées directes de ce type de manifestation ce qui explique qu'elles en soient les premiers soutiens, comme nous l'avons vu précédemment. Les festivals qui présentent ainsi des retombées notables pour leur territoire peuvent espérer attirer davantage à long terme, et tout particulièrement les financeurs. En prenant de l'ampleur, ces festivals gagnent en fixité et voient se développer des infrastructures annexes et des activités culturelles étalées tout au long de l'année. Cet impact est d'autant plus efficient lorsqu'il permet de revitaliser des périmètres isolés usuellement délaissés par les manifestations culturelles (c'est-à-dire en dehors de la périphérie parisienne, de la région PACA et des grandes villes). A long terme, nous pouvons parfois relever un impact social permettant d'attirer ou de maintenir les riverains dans ces périmètres isolés, par un accès facilité aux infrastructures et manifestations culturelles de même qu'une hausse générale du bien-être local<sup>2</sup> en offrant « *une cohésion que la désertification tend à dissoudre*<sup>3</sup> ».

---

<sup>1</sup> ANDREU (Arnaud), « Une nouvelle étape pour le festival *Visa pour l'image* », *Perpignan magazine*, N°62, 2006, p.29.

<sup>2</sup> SEGOT (Marion), *Les festivals de Musiques actuelles en Aquitaine*, Université de Pau et des Pays de l'Adour, mémoire de recherche, sous la direction de Renaud CARRIER, 2011, pp. 24-38.

<sup>3</sup> BENITO (Luc), *Les festivals en France, marchés, enjeux et alchimie*, Paris, L'Harmattan, Collection Gestion de la Culture, 2001, p.76.



## *Développement de l'offre festivalière*

Désormais l'offre festivalière s'est diversifiée de telle sorte qu'elle touche presque tous les domaines et ne s'attache plus uniquement à la culture au sens strict mais à d'autres, plus ou moins éloignés, tel que le sport<sup>1</sup> ou encore la gastronomie<sup>2</sup>. Qui plus est, nous relevons que de plus en plus de festivals s'attachent à afficher un caractère pluridisciplinaire (tel est ainsi le cas du festival d'Anères, objet de cette étude).

### — Dominance d'une culture musicale

Nous rappellerons, comme il a été précédemment énoncé, que l'histoire des festivals prend ses racines dans le développement du patrimoine musical et que de fait, comme nous le rappelle l'étudiante Marie Fromont<sup>3</sup>, encore aujourd'hui, les festivals musicaux prédominent dans l'offre festivalière française suivis par les festivals pluridisciplinaires et de théâtre. Par ailleurs, nous soulignerons que lesdits festivals de musique tendent à gagner en visibilité via des regroupements telle l'inscription à la Fédération Française des Festivals de Musique et du Spectacle Vivant<sup>4</sup>, l'élaboration croissante de rapports officiels ou non, de recensements et autres recherches en la matière. *A contrario*, si des démarches similaires ont été entreprises par les festivals de cinéma en France, telle la création de l'association Carrefour des festivals à la fin des années 80, elles restent encore insuffisantes dans ce domaine. L'édification d'un recensement exhaustif apparaît dès lors d'autant plus difficile. Le site Wikipédia<sup>5</sup> dresse une liste relevant 245 festivals de cinéma en France. Quant au site festivalscine.com, il annonce pour l'instant, 71 festivals français de cinéma<sup>6</sup>. Ces festivals se distinguent par des approches stratégiques, des thématiques, des envergures, des implantations géographiques, des cibles et des objectifs très variés.

---

<sup>1</sup> Par exemple, le Festival International des sports extrêmes (FISE), créé en 1997.

<sup>2</sup> Par exemple, le Festival de la gastronomie française d'Athènes, créé en 2011.

<sup>3</sup> FROMONT (Marie), *L'influence de l'action publique sur l'accès à la culture à travers les festivals*, Institut d'Études Politiques de Toulouse, mémoire de recherche, sous la direction de Julien WEISBEIN, 2008, p.10.

<sup>4</sup> [www.francefestivals.com](http://www.francefestivals.com).

<sup>5</sup> WIKIPEDIA, Article *Liste de festivals de cinéma en France*, en français, dernière révision le 15 décembre 2013 12:01, [www.wikipedia.fr](http://www.wikipedia.fr), consulté le 27 décembre.

<sup>6</sup> Carrefour des festivals, « L'agenda janvier-juin 2014 », <http://festivalscine.typepad.com/info/agenda.html>, consulté le 27 décembre 2013.

Soulignons que parmi les festivals de cinéma présents sur le territoire français, il en existe qui intègrent les œuvres du cinéma muet à leurs programmations. Parallèlement, d'autres manifestations culturelles, tels que les ciné-concerts, mettent aussi ces œuvres en représentation. Notons que parmi ces manifestations culturelles françaises, le Printemps des Cinéconcerts<sup>1</sup> et le festival d'Anères se révèlent être les seuls festivals qui gardent une programmation circonscrite aux prémices du cinéma tout en valorisant l'accompagnement musical qui le caractérise. Les organisateurs du festival d'Anères œuvrent en collaboration avec le CNC et des collaborateurs européens tels que, par exemple, les Jornadas de Cine Mudo de Uncastillo (Espagne) et le Stummfilm-Festival Karlsruhe (Allemagne). Bien que discret, par son action, le festival d'Anères apparaît à ce jour comme l'une des manifestations françaises majeures en matière de valorisation du cinéma muet et est aujourd'hui devenu un maillon important de la projection et de la revitalisation du cinéma muet.

#### ▪ **Méthodologie de recherche**

Si les recherches et les ouvrages se référant aux festivals de cinéma sont plus rares que ceux se référant aux festivals de musique, nous pouvons également noter un écart entre la production française et celle issue des autres pays, notamment anglo-saxons et germaniques<sup>2</sup>. Par ailleurs, pendant la période qu'a duré cette recherche, une prolifération des écrits concernant le patrimoine du cinéma muet a été constatée. La production documentaire rare, voire ancienne et réservée à une audience scientifique est devenue très active et se vulgarise depuis les années 2010, et plus spécifiquement depuis 2013. Nous supposons que ce phénomène subit les effets positifs liés à la projection de *The Artist* de Michel Hazanavicius et *Hugo Cabret* de Martin Scorsese (tous deux réalisés en 2011) et qui ont permis au grand public de (re)découvrir cet héritage à la lueur d'une adaptation moderne.

---

<sup>1</sup> Le Printemps des Ciné-concerts a été créé à Bordeaux en 2000 par l'association Centre Jean Vigo Événements, elle-même créée en 1993, (à ne pas confondre avec l'Institut Jean Vigo, cinémathèque de Perpignan) [www.jeanvigo.com](http://www.jeanvigo.com).

<sup>2</sup> Par exemple, le site de recherche conçu, en 2008, par LOIST (Skadi) et DE VALCK (Marijke), spécialistes en média et communication. Site de collaboration entre chercheurs et professionnels autour du développement des festivals de cinéma. [www.filmfestivalresearch.org](http://www.filmfestivalresearch.org).

## *Les sources de l'association Festival d'Anères*

En revanche, n'ayant pas véritablement de précédent en la matière, le fond de ce travail de recherche s'appuiera majoritairement sur les sources perçues directement auprès des acteurs et des spectateurs du festival d'Anères. A cette fin, l'association festival d'Anères, que préside Sylvain Airault<sup>1</sup>, nous a donné libre accès aux ressources de l'association en mettant à disposition pour étude les présentations de projets, bilans d'édition, comptes-rendus d'assemblées générales et bilans comptables des éditions passées du festival<sup>2</sup>. Aux côtés de ces documents d'organisation et de gestion de l'évènement, nous avons également pu recueillir des témoignages de quelques organisateurs, festivaliers, habitants des environs et du maire du village. Certains membres proches de l'association nous ont même permis d'accéder à des photos, articles de journaux, poèmes et autres documents relatifs à l'évènement du festival d'Anères et à la vie du village. Ces précieuses ressources permettent de dresser un historique du festival, tout en dessinant un paysage des intentions, de l'organisation, des collaborations et des actions soutenues mais aussi des difficultés rencontrées et des solutions et transformations envisagées par le festival.

## *Les sondages*

Afin de compléter cette rétrospective, il a été décidé de distribuer deux types de questionnaires aux acteurs du festival. Cette démarche vise à dégager une typologie des acteurs du festival d'Anères afin de comprendre leurs intérêts et leurs attentes vis-à-vis de la manifestation en tant qu'évènement social mais surtout vis-à-vis du cinéma muet et de son accompagnement musical en général. Il s'agit de dégager les tendances actuelles en matière d'intérêt du spectateur pour les œuvres du cinéma muet. L'un était à destination des membres des associations Remue-Méninges et Festival d'Anères, et l'autre à destination des spectateurs venus au festival de 2013. Le premier sondage s'est déroulé le temps du tournage

---

<sup>1</sup> Chef du service des activités aériennes de l'Institut National de l'Information Géographique et Forestière (IGN), représentant légal de l'association Festival d'Anères et webmaster des sites internet [www.festival-aneres.fr](http://www.festival-aneres.fr) et [www.cineconcert.fr](http://www.cineconcert.fr).

<sup>2</sup> Les documents ainsi recueillis couvrent la période allant de 1998 à 2013. Ils mettent en avant, le développement des divers projets, des recherches de partenaires financiers, techniques et artistiques et de l'évolution de la programmation. Ils soulignent les progrès réalisés au cours des années en termes de croissance des contributions matérielles, de diversité des médiations et d'enrichissement de l'approche culturelle mais aussi des difficultés rencontrées et des façons de les surmonter ou au contraire de se résoudre aux limites ainsi posées par le contexte.

du court-métrage de présentation de la 15<sup>ème</sup> édition<sup>1</sup>. Il était permis que des questionnaires soient remis ultérieurement. De fait, ce questionnaire était assez long (87 questions pour les adultes, 38 pour les enfants) car les membres sondés n'étaient pas circonscrits à une date de restitution. Ce premier sondage repose sur quelques questions fermées et à choix multiples mais surtout sur des questions ouvertes afin de recueillir un maximum d'informations, nouvelles ou pouvant se recouper, n'étant pas ainsi cantonnées à notre propre interprétation. 23 réponses ont ainsi été recueillies (19 personnes de plus de 15 ans et 4 enfants de 7, 10, 11 et 12 ans). Le second sondage a été réalisé pendant toute la durée de la 15<sup>ème</sup> édition du festival<sup>2</sup>. 254 festivaliers ont répondu à ce sondage reposant sur 17 questions. La majeure partie se compose de questions fermées ou à choix multiples, seules 4 questions sont ouvertes. Parallèlement, un autre sondage a été tenté auprès des habitants des communes environnantes d'Anères pour en mesurer la portée locale. Celui-ci s'est révélé relativement infructueux compte tenu du manque de retour et de certaines réticences ayant émané des personnes sondées. Enfin un dernier sondage, réalisé via les réseaux sociaux, entre le 24 avril 2014 et le 07 juin 2014, a reçu 137 réponses<sup>3</sup>. Il s'agissait de 2 formulaires (l'un français et l'autre en anglais) de 37 questions visant à dresser un paysage des tendances actuelles de perception du cinéma muet en France.

### ***Un aspect personnel***

Ayant été invitée en 2008, dans le cadre d'un échange scolaire entre le Festival d'Anères et le lycée Pierre Mendès-France<sup>4</sup>, j'avais pu intervenir en réalisant, en direct, des courts-métrages à la façon des frères Lumière (plans-séquences en noir et blanc et muet). Aujourd'hui, j'ai voulu prendre part aux activités de l'association de manière interne. De fait, autrefois venue en tant qu'intervenant extérieur, j'ai cette fois mené mon étude sous le statut du chercheur. Pourtant, chaque fois je demeure fondamentalement au premier rang ; celui du spectateur. Ce travail a été mené avec la volonté d'être au plus près de l'action

---

<sup>1</sup> Du 29 Mars au 1<sup>er</sup> Avril 2013.

<sup>2</sup> Du jeudi 17 Mai au dimanche 20 Mai 2013.

<sup>3</sup> Le sondage a été créé à l'aide des outils de la suite bureautique web Google Drive. Il a été diffusé via le site Facebook. Ce système permet de toucher davantage de personnes, qui sont géographiquement plus lointaine. Les réponses étant obtenues sous une forme numérisée, elles sont aussi plus faciles à manipuler que celles sous format papier (ce qui fut le cas pour le reste des sondages). Cependant, la diffusion s'étant faite à partir de mon propre profil Facebook (et la publication ayant été moins « partagée » que ce qui fut escompté), l'échantillon des participants a été influencé par ma propre identité. En effet, on relève qu'une majorité des internautes sondés sont des jeunes âgés entre 19 et 25 ans et habitant les Pyrénées-Atlantiques ou les Hautes-Pyrénées.

<sup>4</sup> Une élève de terminale (moi-même) et 3 élèves de seconde.

menée et de ses acteurs. C'est pourquoi après un premier contact par mail avec Sylvain Airault, j'ai assisté à l'Assemblée générale du 10 novembre 2012, puis au tournage du film de présentation de la 15<sup>ème</sup> édition les 29, 30, 31 Mars et 1<sup>er</sup> Avril 2013 et à toute la représentation du 15<sup>ème</sup> Festival d'Anères. De même, je me suis alliée à l'activité du « Café du village » au cours des quelques voyages que j'y ai effectué entre Novembre 2012 et Septembre 2013. Je ne pourrais nier que cette approche et ma personnalité ont contribué à nourrir mon enthousiasme en même temps que je me rapprochais de l'histoire de ce village et de ses habitants. Néanmoins, c'est avec recul que j'ai mené mes recherches en gardant à l'esprit de déceler et souligner les contre-points, les oppositions, les limites qui composent le contexte des faits que j'ai eus à étudier. Les obstacles posés par cette approche ne se posent donc pas à mon sens en termes d'éthique mais pèsent davantage sur le temps consacré à cette étude. En effet, s'il est vrai que l'exercice pâtit de mes emplois chronophages, c'est aussi cette volonté d'être au plus juste et au plus près de tous les pendents de la situation qui m'a poussée à ne jamais le percevoir comme un simple exercice scolaire. Au contraire, je l'ai vécu davantage comme un devoir vis-à-vis des personnes impliquées directement ou indirectement, de gré ou non, dans le Festival d'Anères et donc à investiguer et approfondir les différents aspects qui sont venus à mon observation.

### *Articulation du mémoire*

Cette étude s'attachera à dégager les enjeux de ce type de manifestation au regard de la sauvegarde du savoir et des archives cinématographiques ayant trait à la période s'étendant de la pré-histoire du cinéma à l'avènement du sonore. De manière sous-jacente, elle s'intéressera à l'importance de cette action discrète mais efficace, installée en milieu rural ; tout particulièrement au regard de son fonctionnement original et solidaire. Pour ce faire, la première partie traitera essentiellement de l'évolution du festival d'Anères, dans son implantation territoriale et son organisation. Son élaboration s'aidera de l'étude des documents internes aux associations Remue-Méninges et Festival d'Anères mais aussi d'entretiens réalisés auprès des habitants et des participants. Une seconde partie sera consacrée aux impacts de cette manifestation culturelle en termes de développement local et de promotion du cinéma muet et de son accompagnement musical en s'appuyant sur un préalable état des lieux des actions de valorisation à l'échelle française. Elle s'appuiera majoritairement sur les propos recueillis auprès des membres de l'association et des sondages réalisés auprès des festivaliers et des internautes. En dernier lieu, forte de ces

observations, cette recherche s'ouvrira sur un troisième chapitre qui tendra à mettre en avant des pistes de développement de projets nouveaux ou revisités visant à prolonger l'action du festival d'Anères en matière de valorisation des œuvres du cinéma muet. Enfin, ce même chapitre s'éloignera dudit festival pour s'intéresser à la conception d'un support dématérialisé de valorisation nationale des archives du cinéma muet ainsi que des performances artistiques et techniques qui l'accompagnent.





Photo d'archives de l'association Festival d'Anères

PREMIERE PARTIE  
L'IDENTITE  
DU FESTIVAL  
D'ANERES

UNE MANIFESTATION ORIGINALE  
AU CŒUR DU PAYS DES NESTES





Cette partie nous permettra d'exposer et de comprendre le fonctionnement à la fois du festival et des deux associations qui l'encadrent. Il s'agit pour nous d'appréhender les différents facteurs qui ont permis à cette initiative d'exister et de perdurer mais également de cerner les forces en vigueur qui constituent son originalité. Pour ce faire, nous recontextualiserons la manifestation, en brossant un constat global de l'environnement éminemment pyrénéen et rural dans laquelle elle s'enracine, et nous nous pencherons sur les particularismes de son fonctionnement interne. Dans un second temps, nous nous intéresserons aux actions menées dans le cadre du Festival d'Anères et aux éventuelles difficultés que celui-ci peut rencontrer. En nous attachant essentiellement à la compréhension du volontaire refus promotionnel qui l'encadre, et qui n'a de cesse d'intriguer toute personne extérieure à son organisation, nous étudierons les éléments qui ont été mis en place pour passer outre ces difficultés et favoriser une dynamique pérenne.



# **Chapitre I :**

## **Une initiative associative**

### **pour vivre la culture en milieu rural**

#### **I. Le festival et son territoire**

Le Festival de cinéma muet et piano parlant est aujourd'hui connu par des spectateurs issus d'autres pays européens tels que l'Espagne, l'Italie, pourtant la commune où il a élu domicile reste méconnue des populations à proximité. Dans cette partie, nous présentons les caractéristiques principales de ce territoire afin de recontextualiser géographiquement et politiquement le Festival d'Anères et de présenter le contexte économique et social dans lequel il s'inscrit.

##### **A - Données géo-politiques**

###### **▪ Localisation**

Anères se situe dans le département français des Hautes-Pyrénées (65) en région Midi-Pyrénées. D'une superficie de 2,7 km<sup>2</sup> et d'une population de 188 habitants<sup>1</sup>, ce petit village au pied du piémont pyrénéen se situe en bordure de la Neste, rivière qui prend sa source dans le parc national des Pyrénées avant de se jeter dans la Garonne à Montréjeau. Les grandes villes les plus proches d'Anères sont Tarbes, Pau et Toulouse<sup>2</sup> (figure 1). En termes d'accessibilité, Anères n'est pas directement relié aux transports en commun, ce qui l'isole. Si Anères possède un aéroport ouvert aux avions de tourisme, l'aéroport le plus proche se situe à Tarbes. Les aéroports de Pau et Toulouse offrent, eux aussi, de bonnes opportunités pour voyager aussi bien au niveau national qu'à l'international. Ces dernières années, ces opportunités se sont développées avec l'explosion des offres « low cost », via les connexions Ryanair de Tarbes et Easyjet de Toulouse. Concernant le réseau de bus d'Anères et des communes environnantes, il apparaît très pauvre, se limitant à quelques lignes scolaires<sup>3</sup>. Les gares ferroviaires les plus proches relient Toulouse à Bordeaux et se

---

<sup>1</sup> Selon l'INSEE. Population légale recensée au 1<sup>er</sup> janvier 2014.

<sup>2</sup> Par rapport à Anères, les villes de Tarbes, Pau et Toulouse se situent respectivement à 46, 88 et 115 kilomètres soit à 40 minutes, 1 heure et 1 heure 15 par autoroute.

<sup>3</sup> [www.transports-maligne.fr](http://www.transports-maligne.fr), site du réseau de bus du Conseil général des Hautes-Pyrénées.

trouvent, quant à elles, à Montréjeau et Lannemezan, ce qui ne les situe qu'à 15 minutes d'Anères (figure 1). Par ailleurs, le village s'étire le long de la route D936, reliant La-Barthe-de-Neste à Montréjeau en passant par Saint-Laurent de Neste, ce qui en fait un lieu de passage fréquenté même si beaucoup ne font que passer sans s'y arrêter (figure 2). Les transports routiers et ferroviaires restent donc les plus adaptés bien qu'il ait été vu des pèlerins (se rendant à Compostelle et Jérusalem), ou autres, arrivés en vélo, à pied ou en compagnie d'un âne, par hasard ou par curiosité, à Anères.

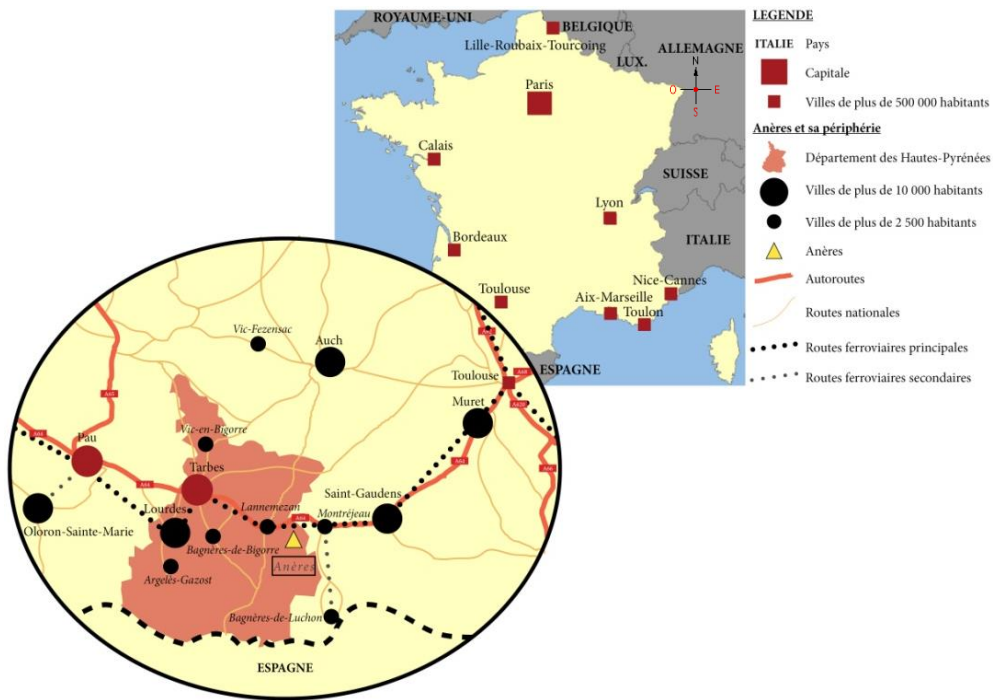


Figure 01 : Localisation du village d'Anères en Hautes-Pyrénées

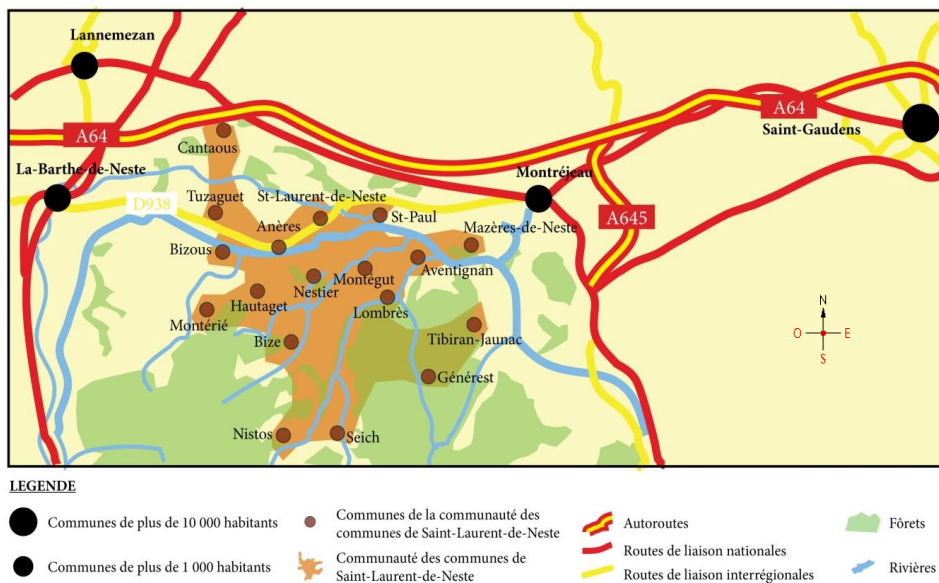


Figure 02 : Communauté des communes de Saint-Laurent-de-Neste.

## ▪ Dominance du tourisme vert

Le comité régional du tourisme (CRT) situe la région Midi-Pyrénées comme étant, en 2012, « au 8<sup>ème</sup> rang des régions de destinations des Français et au 3<sup>ème</sup> rang des régions intérieures (sans littoral) ». Ces touristes sont pour l'essentiel des « locaux » circulant à l'intérieur de la région, viennent ensuite les touristes français des régions Ile de France et Aquitaine. Quant au tourisme international, les statistiques placent la région au 6<sup>ème</sup> rang<sup>1</sup> derrière les régions Ile de France, PACA, Rhône-Alpes, Languedoc-Roussillon et Aquitaine. Les touristes venus d'Italie et d'Espagne sont les plus nombreux.<sup>2</sup> A ce titre, l'INSEE souligne la croissance d'un tourisme espagnol de proximité. Contrairement au reste de la clientèle étrangère qui se dirige dans le nord de la région, la clientèle espagnole privilégie les Hautes-Pyrénées et l'Ariège<sup>3</sup>. Son identité pyrénéenne offre de nombreuses opportunités<sup>4</sup> au titre du tourisme vert. Si Anères n'est qu'à 480 mètres d'altitude, la ville frontalière de Bagnères-de-Luchon<sup>5</sup> se situe, elle, à une altitude maximale de 2737 mètres. Outre sa dominance agricole, le paysage offre ainsi à voir un relief de type montagneux pourvu de nombreux bois et forêts, parmi lesquels ceux de la réserve naturelle nationale de Néouville<sup>6</sup>. Son relief montagneux et sa proximité fluviale en font un espace propice aux activités sportives (randonnée, ski, cyclisme, escalade, pêche à la truite et autres). A titre d'exemple, notons la présence des falaises de Pène-haute et Suberpène, (commune d'Hèche), réputées pour la pratique de l'escalade mais surtout la présence du GR 10, permettant de traverser la cordillère pyrénéenne d'Hendaye (en Pyrénées-Atlantiques) à Banyuls-sur-Mer (en Pyrénées-Orientales) (figure 3). Si la ville de Bagnères-de-Luchon capte la majeure partie de ces migrations touristiques nationales et européennes<sup>7</sup>, le canton de Saint-Laurent-de-Neste maintient un rôle certain dans le tourisme vert des Hautes-Pyrénées notamment grâce

---

<sup>1</sup> Les Midi-Pyrénées affichent un taux de 3,8% des nuitées étrangères effectuées dans les hôtels et les campings de France.

<sup>2</sup> Le CRT est une structure associative basée à Toulouse qui, travaillant en partenariat avec le Conseil régional du Midi-Pyrénées, promeut l'image touristique de la région. [Pro.tourisme-midi-pyrenees.com](http://Pro.tourisme-midi-pyrenees.com)

<sup>3</sup> LAJARRIGE (Françoise), MELOUX (Stéphane), *Bilan économique en Midi-Pyrénées (INSEE)*, 2013

<sup>4</sup> Observation faite dans un périmètre à moins d'une heure et demie en voiture.

<sup>5</sup> Bagnères-de-Luchon se situe à 50 minutes en voiture d'Anères.

<sup>6</sup> Classée en 1968, la réserve appartient aux communes d'Aragnouet, Aspin-Aure, Saint-Lary Soulan et Vieille-Aure. Son conservateur actuel est Olivier Jupille. Compte tenu des milliers de visiteurs affluant chaque année, un dispositif d'accueil a été mis en place, dès 1994, par la création de la SIVU Aure-Néouville en partenariat avec le Parc national des Pyrénées, l'Etat, le Conseil régional Midi-Pyrénées et le Conseil général des Hautes-Pyrénées. Informations tirées du site [www.parc-pyrenees.com](http://www.parc-pyrenees.com), consulté le 31 décembre 2013.

<sup>7</sup> Bagnères-de-Luchon abrite le Festival du film de télévision de Luchon et est une ville-étape régulière du Tour de France. Elle dispose d'une station de ski (Superbagnères) et de thermes réputées.

à la présence sur son territoire des grottes de Gargas et du gouffre d'Esparros. Ce patrimoine naturel et culturel du canton de Saint-Laurent-de-Neste a été mis en valeur par la création d'un parcours de randonnée à l'initiative de l'office de tourisme de Saint-Laurent-de-Neste (figure 3). Ce parcours est un événement ponctuel dont la première édition s'est tenue les 14 et 15 Juin 2014. Son parcours de 48 kilomètres intégrait 8 communes du canton en reprenant une partie du tracé du sentier culturel<sup>1</sup>. Les marcheurs étaient invités à partir du lieu d'hébergement souhaité et à se rendre, à leur rythme, de village en village, où les attendaient collations gratuites et animations. En fin de journée, une navette gratuite les rapatriait aux divers lieux d'hébergement. Il s'agissait de permettre la découverte (ou redécouverte) du patrimoine de ces espaces ruraux, de dynamiser le territoire et de valoriser les produits du terroir. Le balisage du sentier culturel ayant été en partie dégradé du côté de Tibiran, ce parcours fut également l'occasion d'en rénover une partie<sup>2</sup>. Par extension, le canton bénéficie également de l'influence touristique du patrimoine jacquaire que représente la cathédrale Notre-Dame de Saint-Bertrand-de-Comminges (autrement nommée, Cathédrale Sainte-Marie) et de la basilique Saint-Just de Valcabrère. Anères devient, dans ce cadre, un lieu de passage possible pour les pèlerins suivant les traces du patrimoine des chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle<sup>3</sup> (figure 5).

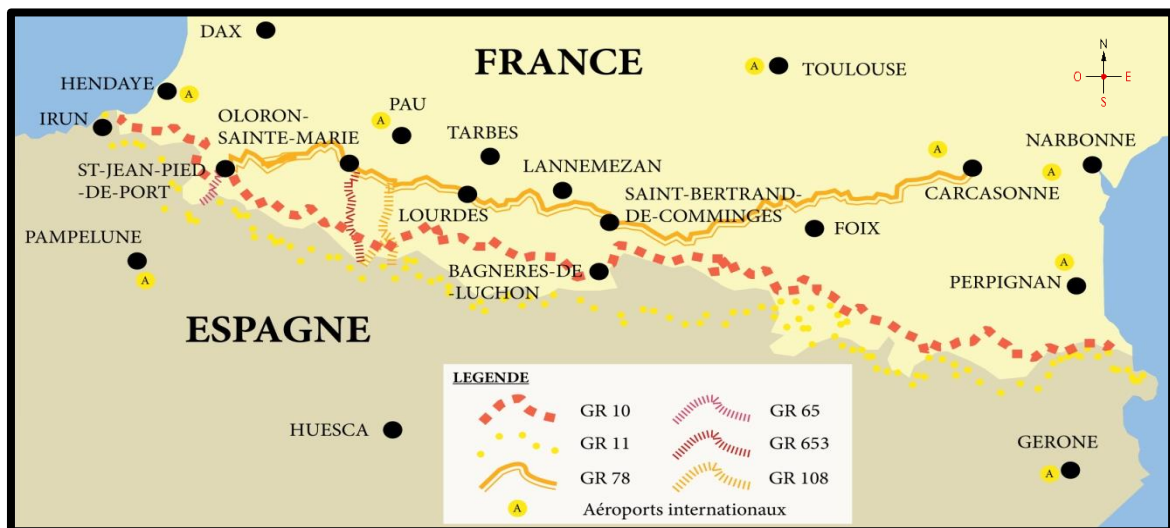
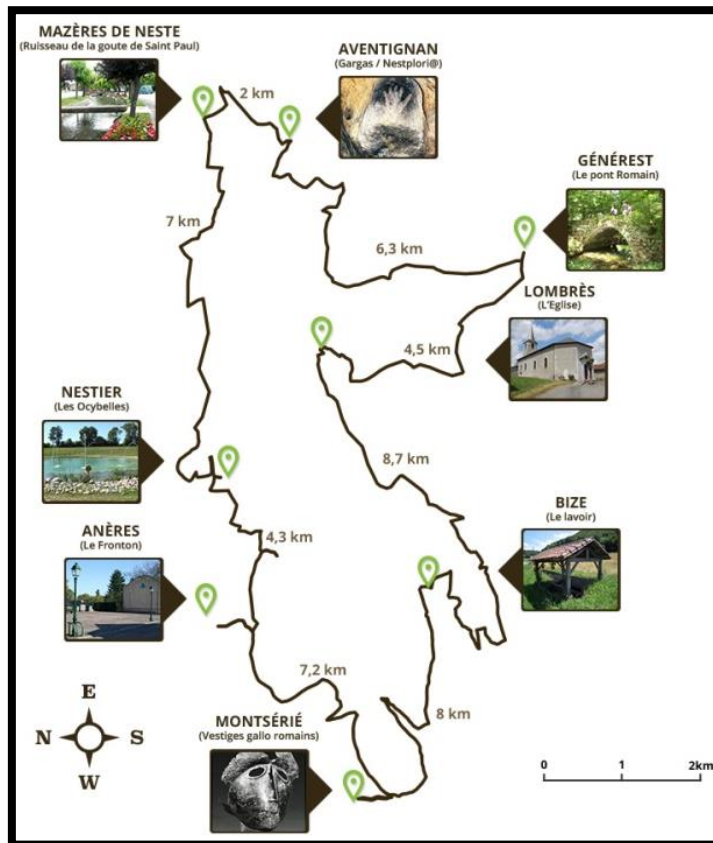


Figure 03 : Sentiers de grande randonnée de la chaîne des Pyrénées

<sup>1</sup> Le sentier culturel, long de 50 kilomètres, emprunte en partie le GR78 et comporte deux parcours (« romain » ou « celtique ») qui permettent de découvrir le patrimoine de la Vallée Neste-Nistos. Informations tirées de la revue *Le P'tit Pyrénéen*, n°27, août 2010, p 9.

<sup>2</sup> Conversation téléphonique avec l'office de tourisme de Saint-Laurent-de-Neste, le 12 juillet 2014.

<sup>3</sup> Classées, depuis 1940, monuments historiques et inscrites, depuis 1998, au patrimoine mondial de l'Unesco au titre des chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France.



(www.rondedesnestes.fr)

Figure 04 : Parcours de randonnée « La ronde des Nestes »



(Wikipedia, « Chemins de Compostelle »)

Figure 05 : Carte du patrimoine jacquaire en France.



## ▪ Une tradition politique de gauche

Concernant sa situation politique et administrative, Anères s'inscrit dans une longue tradition de gauche dominant sur le territoire. Depuis que le festival existe, trois maires se sont succédés à Anères avec une tendance de gauche : Guy Serres (1995-2008), Armand Bazerque (2008-2009<sup>1</sup>) et Pierre Gerwig (2010-) (Photo 1). A une autre échelle, le village est rattaché à la communauté des communes du canton de Saint-Laurent de Neste, créée en décembre 1996. Présidée par Josette Durrieu<sup>2</sup> (PS, ancienne présidente du Conseil général des Hautes-Pyrénées), cet EPCI se compose de 18 communes (les 3 plus grosses, étant Saint-Laurent de Neste<sup>3</sup>, Cantaous<sup>4</sup> et Tuzaguet<sup>5</sup>) où habitent 4 305 habitants<sup>6</sup> (figure 4). Plus largement encore, Anères tombe sous la juridiction du conseil général des Hautes-Pyrénées historiquement attaché au parti radical de gauche et actuellement présidé par Michel Pélieu (PRG). De même, Martin Malvy (PS), en succédant à Marc Censi et Dominique Baudis en 1998, à la présidence du conseil régional de Midi-Pyrénées, l'a recoloré aux couleurs de la gauche. Anères est représenté à l'Assemblée nationale par le député des Hautes-Pyrénées, Jean Glavany, affichant, là encore, la nuance politique socialiste (PS). Enfin, notons qu'aux élections européennes de mai 2014, les Anérais, malgré une abstention remarquable (43,83%), ont élu Virginie Rozière à 30,68% (PRG), devant Jean-Luc Melenchon (PG, 14,77%) et José Bové (EELV, 13,64%)<sup>7</sup>. Lorsque nous parlons avec les membres des Associations Remue-Méninges et Festival d'Anères, qui ont élu domicile dans la commune d'Anères, il apparaît très vite que, sans nécessairement vouloir être de primes abords politiques, leurs intentions véhiculent des idéaux sociaux qui se rattachent à cette tradition de gauche en cherchant à lutter via des actions culturelles contre l'exclusion sociale au profit du développement durable.

---

<sup>1</sup> Décédé le 29 décembre 2009.

<sup>2</sup> Josette Durrieu, membre du Parti socialiste, est sénatrice des Hautes-Pyrénées depuis 1992.

<sup>3</sup> Selon l'INSEE, la population légale de Saint-Laurent-de-Neste s'élève à 976 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2014.

<sup>4</sup> Selon l'INSEE, la population légale de Cantaous s'élève à 513 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2014.

<sup>5</sup> Selon l'INSEE, la population légale de Tuzaguet s'élève à 476 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2014.

<sup>6</sup> Selon l'INSEE. Population légale recensée au 1<sup>er</sup> janvier 2014.

<sup>7</sup> Résultats des élections européennes 2014. [www.lefigaro.fr](http://www.lefigaro.fr). Dernière mise à jour le 26 mai 2014 à 01h13.

## B - Paysage économique et social

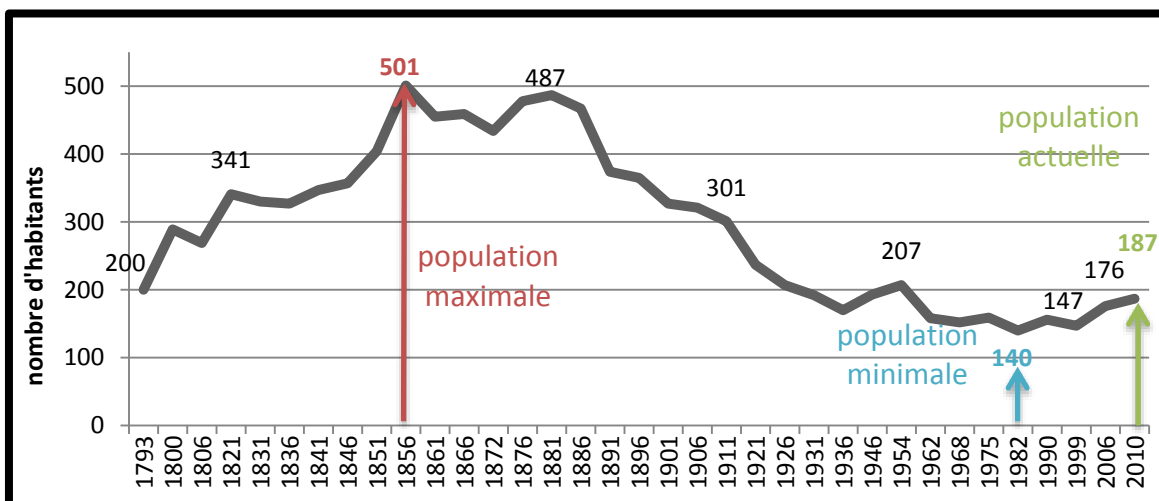
### ▪ Une démographie affaiblie

Anères, comme bon nombre de communes françaises, n'a pas échappé à l'exode rural notable depuis la seconde moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle. La population anéraise a ainsi atteint sa maximale en 1856 avec 501 habitants avant de diminuer jusqu'à un minima de 140 habitants en 1982. Si le phénomène de rurbanisation des années 1970 n'y est pas flagrant et se concentre davantage sur Saint-Laurent-de-Neste, on relève néanmoins que le nombre d'habitants suit une nouvelle croissance depuis 1999 puisque la communauté compte 40 personnes supplémentaires (figure 6). Cette population est démographiquement vieillissante puisque la part des plus de 60 ans y est de 41,2% contre 23% des moins de 30 ans. La population la plus représentée est de fait celle des habitants âgés entre 60 et 74 ans avec une concentration de 22,5% alors qu'en comparaison elle ne représente que 13,8% de la population française (figure 7). En effet, en ce sens, la communauté des communes du canton de Saint-Laurent-de-Neste suit une évolution semblable à l'ensemble des communes rurales. Lorsqu'ils atteignent l'âge des études supérieures, les jeunes partent pour les centres urbains comme Toulouse alors que les actifs et les retraités qui y emménagent recherchent un coût foncier moindre<sup>1</sup> et un retour à la campagne opposé à l'agitation et le stress de ces centres urbains mais qui restent toutefois accessibles grâce au développement des voies de communication. Notons que la commune d'Anères abritait une maison de retraite, la maison St-Pierre, gérée par l'association Le Rocher mais fermée en avril 2010. Ces 28 pensionnaires et l'ensemble du personnel ont été mutés à la résidence Val-de-Neste<sup>2</sup>.

---

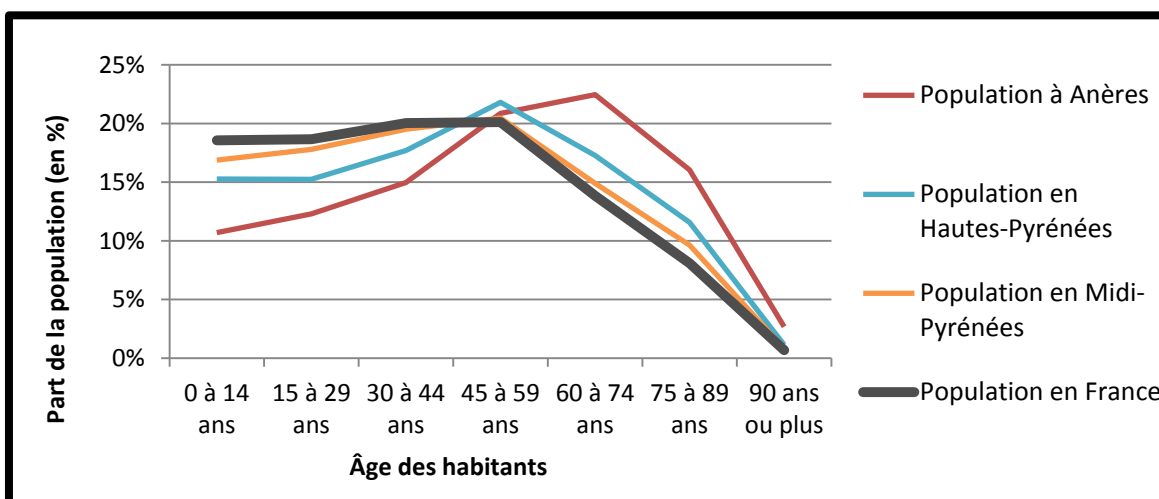
<sup>1</sup> Néanmoins, si le taux de Taxe foncière sur le bâti d'Anères est moindre que les grandes villes alentours, avec ses 15,45% il reste élevé comparé aux communes du canton de Saint-Laurent-de-Neste (au second rang derrière Saint-Laurent-de-Neste).

<sup>2</sup> Cette résidence appartient au groupe SCAPA, elle a été inaugurée le 1<sup>er</sup> juillet 2009.



(Sources : Ldh/EHESS/Cassini jusqu'en 1999 puis Insee jusqu'en 2010.)

Figure 06 : Evolution de la population anéraise entre 1793 et 2010



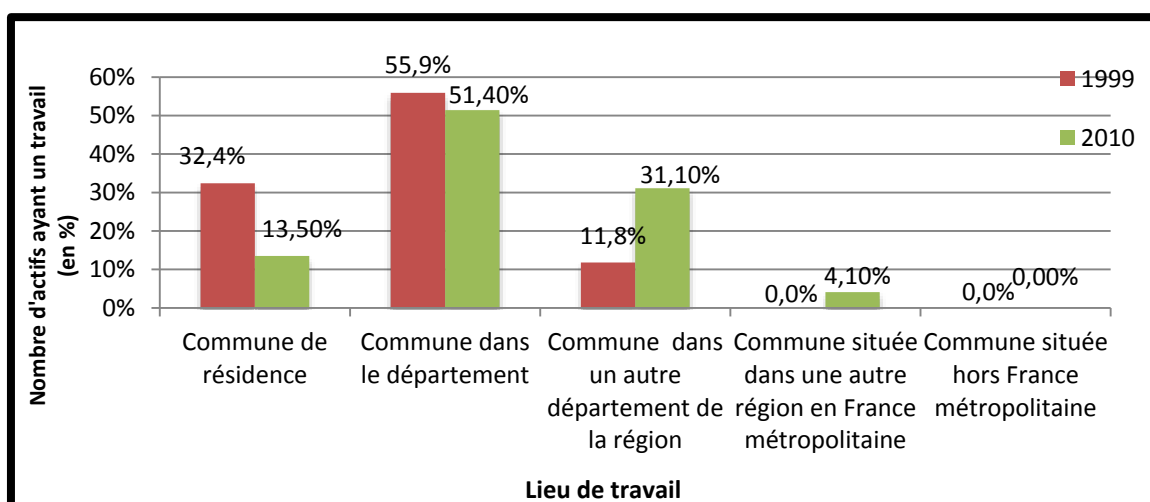
(Sources : Insee 2010.)

Figure 07 : Répartition par âge de la population

▪ **Une part d'actifs qui se maintient**

Ces migrations trouvent un impact en termes d'emplois puisqu'elles font chuter le taux d'inactifs de la commune. L'Insee souligne que, parmi la population des 15-64 ans de la commune d'Anères, la part d'inactifs (toutes catégories confondues) était de 38,7% en 1999 alors qu'elle n'est plus que de 28,4% en 2010 et, à l'opposé, que la part d'actifs passe donc de 61,3% à 71,6%. Il est cependant remarquable de constater que, si le nombre d'habitants augmente, sa part de chômage, elle, diminue passant de 8,1% de la population active en 1999 à 7,8% en 2010. Néanmoins, faute de structure et de création d'emploi dans

la commune de résidence cette population active va chercher son travail plus loin. Si les lieux d'emploi de ces actifs restent majoritairement dans les Hautes-Pyrénées, on remarque que ceux-ci et surtout ceux propres à la commune d'Anères s'épuisent au profit des autres départements de la région Midi-Pyrénées (figure 8). A titre complémentaire en matière d'entreprises, notons l'implantation, en 1998, du Centre Européen des Technologies de l'Information en milieu Rural (le CETIR)<sup>1</sup>, dans la zone Pic Pyrénées Innovation (PPI) de la communauté des communes du canton de Saint-Laurent-de-Neste. Celui-ci se définit comme étant « *un centre de recherches et d'expérimentations de produits technologiques et favoris[ant] la création d'entreprises nouvelles de services, issues des activités menées en son sein par l'intermédiaire d'un incubateur d'entreprises.* » Il s'agit de « *réindustrialiser l'espace rural en effaç[ant] la notion de distance et [en] permett[ant donc] l'implantation d'entreprises.* »<sup>2</sup> Dans le domaine culturel et touristique, le centre a, entre autres, permis de réaliser des projets tels que l'Atlas des grottes ornées de France<sup>3</sup>, Nestplore et Nestploria<sup>4</sup>.



(Sources : Insee 2010)

**Figure 08 : Lieu de travail des Anérais actifs de 15 ans ou plus en 2010**

<sup>1</sup> Cette structure, est une association 1901. Actuellement présidée par M. Remy SUIRE (ancien maire de Lombrès). On retiendra la présence dans son conseil administratif de Josette Durrieu (Sénatrice des Hautes-Pyrénées, Présidente de la Communauté des Communes du Canton de Saint-laurent-de-Neste et Vice Présidente du Conseil Général des Hautes Pyrénées), M. Henri FORGUES (Conseiller Général, Président du Pays des Nestes), M. Jean-Claude DUZER (Conseiller Général, Vice-Président du Conseil Général des Hautes-Pyrénées) et, pour ce qui nous concerne plus directement, Guy Serres (ancien président du CETIR et maire d'Anères de 1995 à 2008 et soutien du festival d'Anères dès son lancement en 1998). [www.cetir.net](http://www.cetir.net)

<sup>2</sup> [www.zone-ppi.com](http://www.zone-ppi.com), consulté le 7 février 2014.

<sup>3</sup> Appel d'offre lancé par le ministère de la Culture.

<sup>4</sup> Ensemble d'outils numériques autour des Grottes de Gargas développés avec les Communautés de Communes du Canton de Saint-Laurent de Neste et de Neste-Baronnies ainsi que les sociétés ARTAL, CAMINEO et ALTEARCH MEDIATION. [www.cetir.net](http://www.cetir.net), consulté le 7 février 2014.

## ▪ Une activité économique extrêmement faible

Le village possède une mairie ouverte à temps partiel, une salle des fêtes, un café, un fronton, une église, un cimetière, un aérodrome privé avec aéroclub et ULM, un garage automobile, une ébénisterie, deux entreprises d'électriciens, deux entreprises de bâtiment, trois exploitations agricoles, un parcours de pêche « *no kill* »<sup>1</sup> le long de la Neste et une curiosité : le rocher de la vierge (photo 1 : le village d'Anères)<sup>2</sup>. Du reste, Anères ne possède pas d'écoles, de services ou de commerces... pour cela, il faut se rendre sur Lannemezan et Saint-Laurent-de-Neste...<sup>3</sup> Mais, fait remarquable, Anères recense un nombre exceptionnel d'associations compte tenu de sa taille<sup>4</sup>. Ces associations démontrent une volonté d'implication des habitants dans leur communauté. Elles œuvrent pour l'essentiel à destination d'un public local dans les domaines du développement durable, de la protection et la transmission d'un patrimoine rural traditionnel et du social via des actions entre autres culturelles. Par leurs démarches, les membres de ces associations entendent redynamiser la communauté et casser l'image austère de la ruralité pour lutter contre la désertification des campagnes et la perte des traditions.

---

<sup>1</sup> Parcours avec remise à l'eau obligatoire des poissons pêchés.

<sup>2</sup> Au début du siècle, Anères disposait d'une entreprise assez importante de bonneterie qui dynamisait le territoire en termes d'emplois. Plus récemment, le village possédait un espace zoologique : l'élevage d'autruches, émeus et nandous « Autruches et Cie », aujourd'hui fermé.

<sup>3</sup> FOIX (Marc) « Anères. Réunion-débat du conseil municipal », *La Dépêche*, 18 avril 2014. Dans son article, le journaliste relève les principales réalisations menées au cours de la première mandature de M. le maire Pierre Gerwig. Celles-ci concernent l'église, le cimetière, la salle des fêtes, la voirie, la sécurité, la mairie et divers achats de matériel et équipements. Au titre des projets, pour cette nouvelle mandature de Pierre Gerwig réélu, sont annoncés des travaux d'aménagement des accès pour les personnes à mobilité réduite ainsi que des travaux pour la mairie, la salles des fêtes et les rues du village.

<sup>4</sup> Anères bonne humeur (ANRBH, 2009), le Comité des fêtes (2002), Festival d'Anères (2001) et Remue-Méninges (Les amis du café du village, 1997), An'air (1988), Société de chasse (?), club ski et montagne de la Neste (?)

## II. L'association Festival d'Anères : un exemple d'alternative économique et sociale

Nous avons constaté la déshérence subie par Anères. Le festival est en grande partie né de ce contexte et de la volonté de redynamiser la vie locale. Ses acteurs prônent une éthique de fonctionnement et de buts solidaires qui ont su, au fil des ans, gagner le soutien de nombreux partenaires. Nous étudierons donc les différentes composantes associatives portant le projet avant de nous intéresser aux acteurs et institutions qui les soutiennent.

### A - Les associations et leurs acteurs

#### ▪ Remue-Méninges et Ciné-Bastringues

La naissance du festival d'Anères, officiellement datée en 1999, est une suite d'heureux hasards et de bonnes rencontres. Il faut donc remonter plus loin pour la comprendre. Son origine est officieusement marquée par « *l'arrivée d'un événement [,] l'arrivée de Didier et Françoise<sup>1</sup>, parce que c'était un événement dans le village, avec les bouleversements qu'ils ont engendrés... »<sup>2</sup>. Une habitante résumait ainsi les faits :*

« *Il faut le dire : tout ça, ça existe grâce à leur initiative. Ils sont arrivés plein d'idées, plein d'ardeur, plein d'inventions... Ce sont des gens qui ne s'arrêtent jamais [...]. Il n'y avait plus de Café [...] le dernier venait de fermer. Or, un café dans un village, c'est un lieu de vie [...] il n'y avait plus rien. Les gens se sont retrouvés devant leur télévision. C'est la fin de la communication, c'est la fin de la convivialité, d'un élément important de la qualité de la vie. [...] ils ont racheté la licence <sup>3</sup> avec l'idée de faire une structure de rencontres culturelles. Ce n'est qu'ensuite qu'ils ont racheté le Café du Village. Et après ils ont créé l'association Remue-Méninges. [...] Le Festival a pu exister parce qu'à l'origine il y a eu [...] : le Café du Village, et l'association Remue-Méninges. »*

---

<sup>1</sup> Didier Picard et Françoise Campistrous se sont installés au village, avec leurs enfants, Hugo et Lola Picard, en 1997, après avoir passé de nombreuses années en Amérique centrale, en tant que membres de « Vétérinaires sans frontières ». Ils étaient propriétaires du parc Autruches et Cie, cité en note 2 de la page 26.

<sup>2</sup> DUCOS (Jeanne), 84 ans (à l'époque), domiciliée à Tarbes et Anères, fille et petite-fille d'Anérais, ancienne présidente d'honneur de l'association Cinéma Vivant Tarbes (créée en 1977) et du Centre chorégraphique et musical de la NESTE. Interviewée le 28 Mai 2010 par Julie Aimée Debes.

<sup>3</sup> Autorisation de vente d'alcools et de liqueurs pour certains débits de boisson.

L'aventure du festival commence réellement par la rencontre des associations Remue-Méninges et Ciné-Bastringues<sup>1</sup>. Ciné-Bastringues vient de Paris où elle a été co-crée, le 2 janvier 1998, par un passionné de cinéma, Sylvain Airault<sup>2</sup>, et un pianiste Jacques Cambra<sup>3</sup>. Ceux-ci visent à promouvoir la diffusion des ciné-concerts itinérants et commencent à se produire au Limonaire<sup>4</sup>. Jacques Cambra étant originaire de Lannemezan, vient la rencontre avec ladite Remue-Méninges. De leur côté, Didier Picard et Françoise Campistrous ont emménagé à Anères et racheté en 1997 la dernière licence 4<sup>5</sup> du village<sup>6</sup>. A plusieurs, ils ont monté une SCI<sup>7</sup> afin d'acheter une ancienne ferme inhabitée depuis 40 ans, adjacente à la salle des fêtes. En novembre, ils réunissaient 18 personnes et lançaient l'association Remue-Méninges afin d'occuper le lieu du futur café, l'entretenir et l'animer par des activités culturelles pendant l'été<sup>8</sup>. Leur financement d'un montant de 5 000 euros était pourvu par une souscription faite auprès des habitants. Il servit à rénover la maison qui, prenant le nom de Café du village, accueillit l'association Remue-méninges à partir du juin 1998. A compter de cette date, les membres animent par des spectacles les weekends estivaux et instaurent un rendez-vous mensuel « Le 22 à Anères ». C'est dans ce cadre que le 22 août 1998 est organisée une séance de cinéma muet avec Ciné-Bastringues. Au soir de cette représentation, le public est ravi. Plus tard cette nuit-là, quelqu'un, pris par l'euphorie, aurait lancé l'idée de pérenniser l'événement par un festival. Au lendemain, la blague passée, l'idée était restée.

---

<sup>1</sup> Les notes qui suivent sont une compilation de discussions entretenues avec les bénévoles et organisateurs du festival et de lectures des présentations de projets des différentes éditions du festival.

<sup>2</sup> Actuel représentant légal de l'association Festival d'Anères, qui n'existait pas encore

<sup>3</sup> Jacques Cambra est un pianiste improvisateur compositeur. A partir de 1997, il se spécialise dans l'accompagnement de films muets pour lequel il se bâtit au fil des ans un vaste répertoire, qui fait de lui un artiste reconnu internationalement. A l'échelle nationale, il est sollicité par des institutions telles que la Cinémathèque française, les AFF ou encore le Centre Pompidou. Il se produit dans de nombreux festivals parmi lesquels le Festival International du Film de la Rochelle dont il accompagne tous les ciné-concerts. Attaché à la notion de transmission de ce patrimoine, il s'investit dans de nombreux ateliers, notamment de sensibilisation à destination des enfants et crée, en 2001, l'association Fos'Note aux côtés de Francis Bujalance (directeur au service culture-vie locale de la commune d'Ondres) et de Véronique Lelièvre (directrice Ceméa Infop Ile-de-France). Nous resterons étonnée et ne pouvons expliquer que l'impact du festival, dans son parcours et l'influence que celui-ci a pu avoir quant à sa spécialisation vers l'accompagnement de cinéma muet, ne soit mentionné dans les différentes biographies pourtant détaillées et illustrant une volonté forte de promotion du parcours du musicien.

<sup>4</sup> Le Limonaire est un bistrot parisien proposant des spectacles de chansons, cinéma muet, cabarets, ... <http://limonaire.free.fr>

<sup>5</sup> Autorisation de vente d'alcools et de liqueurs pour certains débits de boisson.

<sup>6</sup> Arrivant à expiration, ils organisent une première fête en août 1997, dans la salle communale mais, si beaucoup adhèrent, le choix d'un lieu public pose problème.

<sup>7</sup> La Société Civile Immobilière est nommée « Pour le Bonheur » et est co-gérée par Patrice Hollebecque.

<sup>8</sup> Les statuts de l'association Remue-Méninges sont déposés en février 1998.

## ▪ **Le premier festival**

La 1<sup>ère</sup> édition du festival d'Anères est organisée sur 3 jours du 21 au 23 mai 1999 par le partenariat des associations Remue-Méninges et Ciné-Bastringues. Si l'association Ciné-Bastringue en tant qu'entité associative s'éloigne de l'activité du Festival d'Anères à la fin de l'édition 2000<sup>1</sup>, Sylvain Airault reste encore aujourd'hui l'un des organisateurs fédérateurs. Jacques Cambra, quant à lui, a accompagné des films au piano pour le festival d'Anères jusqu'en 2011, date à laquelle il se retire de lui-même de la programmation pour poursuivre ailleurs sa carrière de ciné-concertiste. Au vu de l'ampleur que prennent le festival et son budget, une nouvelle association est déclarée le 20 octobre 2001, l'association Festival d'Anères. Les membres de Remue-Méninges et de la nouvelle association étant sensiblement les mêmes, il s'agit d'un outil visant à « faciliter les démarches administratives et comptables »<sup>2</sup>. De son côté, Remue-Méninges s'attache à entretenir le Café du village, à organiser les « 22 à Anères » et autres événements culturels mais gère aussi la partie restauration propre au festival d'Anères tandis que la nouvelle association gère l'organisation propre au festival et aux activités qui lui sont liées.

## ▪ **Un statut associatif particulier**

Soulignons que les acteurs du festival ont refusé d'adopter les statuts traditionnels d'associations<sup>3</sup>, préférant un système de fonctionnement relativement méconnu, quoiqu'un peu plus répandu aujourd'hui : le système de fonctionnement collégial<sup>4</sup>. Cette forme par son aspect démocratique permet d'induire « une égalité entre les membres du conseil d'administration et un mode de prise de décision horizontal »<sup>5</sup>. Leur organisation se traduit par un engagement volontaire et responsabilisé des acteurs de la manifestation, et le maintien d'une dynamique productive d'initiatives ressentie tant au niveau du nombre et de

---

<sup>1</sup> L'association Ciné-Bastringues n'a, à ce jour, plus d'activité, sans pour autant avoir été dissoute.

<sup>2</sup> Association Festival d'Anères, 4<sup>ème</sup> festival d'Anères, *Présentation du projet 2002*, 2001

<sup>3</sup> Voir ANNEXE I : Statuts de l'association Festival d'Anères, pp. 279 - 282.

<sup>4</sup> Une association collégiale est une association loi 1901 dont les membres sont solidairement responsables des actes usuellement assumés par un président, un trésorier et un secrétaire.

<sup>5</sup> <http://remue.meninges.free.fr>



l'originalité des projets que de leur réalisation.<sup>1</sup> Si parmi la population l'adhésion à ces associations n'est pas unanime, nombreux sont ceux admiratifs de l'énergie dégagée par ce groupe de bénévoles compte tenu de la hauteur de leur budget et du caractère rural de leur commune<sup>2</sup>. Cette énergie produit un fourmillement, une effervescence continue et autonome pouvant donner l'apparence d'une désorganisation mais qui n'en est pas moins organisée par une auto-régularisation interne due au bon sens, à l'expérience acquise au fil des ans et à la transmission des anciens aux nouveaux. Pierre Gerwig, actuel et 3<sup>ème</sup> maire d'Anères depuis les débuts du festival, est lui-même étonné de cette organisation.

*« Avant d'être Maire, en tant qu'habitant d'Anères, je suis arrivé sur le Festival sans a priori [...] Ce qui [...] laissait un point d'interrogation : c'était la façon dont la chose était organisée. En effet, [...] j'avais trempé sur des choses qui étaient [...] très organisées, en voyant ça [...] je me suis posé quelques questions. Mais, comme j'ai vu que ça a fonctionné [...] je faisais entièrement confiance aux gens qui organisaient ça, [...] Je pense qu'il y a de la part des organisateurs un effort pour la rationalisation du fonctionnement du Festival, et une très bonne volonté de la part de tous ces gens qui gravitent autour. [...] C'est un système de fonctionnement inhabituel [...] Cela prouve que l'on n'est pas forcément prisonniers d'un système extrêmement cartésien [...] pour obtenir de bons résultats. [...] il faut avoir l'esprit suffisamment ouvert et faire confiance aux gens. »<sup>3</sup>*

---

<sup>1</sup> DELILLE (Pascale) du SEL de Clermont, doctorante rattachée à l'équipe « communication et solidarité » de l'Université Blaise Pascal de Clermont, soutient le fonctionnement collégial dans l'article « Elargir le processus démocratique », *Passerelle Eco*, n°6, 2001.

*« le mode collectif accroît le sens des responsabilités de ceux qui ont envie de s'impliquer ; le fonctionnement en est un peu plus lourd car il y a plus de discussions [,] il faut apprendre à faire confiance [,] respecter les initiatives des autres [et] [...] se faire confiance en prenant ses responsabilités par rapport au groupe [...] il est nécessaire que le collectif accorde une certaine autonomie à ses membres, avec une marge de manœuvre limitée et une certaine tolérance pour les faux pas, sinon le groupe risque de s'auto-stériliser en s'interdisant mutuellement des initiatives. [...] L'expérimentation de cette pratique politique [...] offre un terrain d'entraînement à la démocratie participative qui conduit à la maturité politique.»*

<sup>2</sup> J.-L. B. : « [...] refaire un toit c'est [...] très difficile et très coûteux. Les gens du village ont eu un petit sourire aux lèvres [...] en pensant qu'ils allaient rigoler. Et bien, les bénévoles, comme d'habitude, sont arrivés : des femmes, des hommes, qui n'y entendaient rien... Ils sont montés aux échelles, ils ont monté les échafaudages... Mais il s'est trouvé, parmi ces bénévoles, au moins deux professionnels charpentiers [...] Tout le monde s'est mis au travail, en respectant les règles qu'on leur avait indiquées... » M. B. : « [...] Et puis finalement... En quinze jours ou trois semaines ce toit était fait, et bien posé, à l'ancienne. » Propos recueillis le 31 Mai 2010 par Julie Aimée Debes

<sup>3</sup> Propos recueillis le 31 Mai 2010 par Julie Aimée Debes

## ▪ Des membres bénévoles

Le festival repose sur un noyau dur de membres organisateurs, parmi lesquels les susmentionnés Sylvain Airault, Didier Picard et Françoise Campistrous<sup>1</sup>, autour desquels gravitent de nombreux bénévoles qui, bien qu'ayant des degrés d'implication très variés, s'appliquent en amont comme en aval du festival, qu'il s'agisse de la gestion administrative, de la mise en place de projets, de l'exécution ou de la main-d'œuvre ponctuelle (montage, démontage, service des repas, ...)<sup>2</sup>. Si les assemblées générales se réunissant vers octobre-novembre chaque année ne comptabilisent, en elles-mêmes, qu'entre 15 et 30 membres, les associations Remue-Méninges et Festival d'Anères comptent pas moins de 150 membres actifs pour un nombre de 1600 adhérents en 2014<sup>3</sup>. Le bénévolat de cette manifestation représente une part non-négligeable de son fonctionnement. Leurs énergies combinées permettent à la fois de baisser considérablement les coûts de revient du festival (offrant la possibilité de poursuivre leur idéologie de gratuité et démocratisation de l'accès à la culture) mais aussi, et surtout, d'impulser l'esprit communautaire du festival qui allié au choix de la diffusion d'œuvres du cinéma muet en font toute son originalité.

*« Ça fait plaisir de voir qu'il y a des choses comme ça qui existent [...] parce qu'il y a des locomotives... ET... des bénévoles ! Vous avez pu mesurer la proportion des bénévoles au Festival d'Anères [...] c'est très important. Il y [en] a pas mal sur place, des gens d'Anères, qui œuvrent toute l'année [...]. Il ne faut pas croire que le Festival se monte en dix jours ! Il y a [...] Sylvain Airault [...] Mais s'il n'y avait pas l'équipe permanente de Remue-Méninges ici, ça ne fonctionnerait pas. Ils entretiennent les lieux, ils les améliorent. [...] Il y a une conjonction entre le travail local et ce qu'apporte Sylvain. »<sup>4</sup>*

---

<sup>1</sup> Roger, Patricia, Chantal, Marie, Gégé, Michelle S., Jean-Paul, Lionel, Perrette, Fred M., Michelle L., Didier, Françoise, Emilie, Marie-Pierre, Tony, Didi, Fred légumes, Bérengère, Yassine, Tanya, Pierre, Anne, Rosa, Rodolphe, Marcos, Agnès, Quentin.

<sup>2</sup> Si chacun agit au regard de ses compétences propres, beaucoup agissent de manière transversale, participant arbitrairement aux différentes tâches en fonction de la nécessité et de leur volonté.

<sup>3</sup> Sont considérés membres actifs les personnes payant la cotisation annuelle de 10€. Il est, cependant, à noter que nombreux sont les membres qui, ne payant pas la cotisation, sont considérés comme simples adhérents alors qu'ils démontrent une implication active dans les actions de l'association.

<sup>4</sup> DUCOS (Jeanne), 84 ans (à l'époque), est domiciliée à Tarbes et Anères. Elle a été interviewée le 28 Mai 2010 par Julie Aimée Debes.

## **B - Une initiative reconnue et soutenue**

### **▪ Les ressources propres**

#### ***La libre participation***

Contrairement à l'association Remue-Méninges qui est, pour sa part, financièrement autonome, le Festival d'Anères nécessite des moyens conséquents. Certes, son budget est considérablement réduit par la forte implication bénévole des membres de l'association, mais le Festival reste dépendant des aides qui lui sont apportées puisqu'il ne peut, à ce jour, subvenir seul à son financement. Effectivement, à son sujet (le cinéma muet), à son lieu (une commune rurale) et son fonctionnement (un bureau collégial), le Festival d'Anères possède un autre trait caractéristique de son originalité, sa libre participation. Cette libre participation tient son origine de l'éthique, d'un accès à la culture pour tous, soutenue par Remue-Méninges depuis sa fondation. A cette fin, sont disposés, dans le Café et devant la salle des fêtes, des cochons-tirelire prêts à accueillir les donations des spectateurs en se basant sur leur plaisir, leur jugement et leurs possibilités financières<sup>1</sup>. Sont ainsi « gratuits »<sup>2</sup> les spectacles organisés les « 22 » de chaque mois par Remue-Méninges, les consommations hors-festival du Café et les activités rattachées au Festival d'Anères. Sans être moralisateur, Sylvain Airault<sup>3</sup> rappelle, à chaque début de séances, les enjeux et l'importance pour le public de participer à cette démarche. En 2013, ces donations représentent une moyenne de prix d'entrée estimée à 1,39€<sup>4</sup> (figure 9)<sup>5</sup> alors que la moyenne nationale des recettes est estimée à 6,46€ par entrée<sup>6</sup>. Néanmoins, ce montant ne peut, nous semble-t-il, être considéré qu'au reflet d'une tendance et non pas d'une valeur effective car le nombre de participants supposés (et inscrits dans les rapports) ne rend pas compte du nombre réel de participants<sup>7</sup>. N'ayant pas de billetterie (même à titre indicatif comme cela se fait dans d'autres structures), le décompte est très approximatif et ne distingue pas non plus les participants assistant aux

---

<sup>1</sup> Voir PHOTOS 6 : Pas de billetterie mais des cochons, p. 354.

<sup>2</sup> Entendre par « gratuit » la libre participation.

<sup>3</sup> Représentant légal et projectionniste de l'association Festival d'Anères.

<sup>4</sup> Basée sur la division des donations récoltées en fin de festival par le nombre supposé de participants.

<sup>5</sup> Entre 2001 et 2013, la moyenne de donation est de 1,12€ par spectateur.

<sup>6</sup> CNC, Bilan 2013, *Les Dossiers du CNC*, n°330, mai 2014. [www.cnc.fr/web/fr/bilans](http://www.cnc.fr/web/fr/bilans), consulté le 20 juin 2014.

<sup>7</sup> Chaque personne pouvant participer à une ou plusieurs journée(s), comprenant chacune plusieurs spectacles

spectacles de ceux n'y assistant pas et ne venant que pour l'ambiance et la restauration. De plus, d'autres aspects, tels le nombre de scolaires ou encore la fourchette de donations individuelles<sup>1</sup> ne sont ici reflétés. Afin de calculer l'évolution des donations faites sur cette période, nous lui préférons donc une moyenne de rentabilité sur « gros spectacles »<sup>2</sup>. Cette nouvelle courbe montre une période de stagnation des recettes autour de 200€ par spectacle entre 2001 et 2007. Depuis, si elles tendent à l'augmentation (pouvant atteindre les 300€-400€ par spectacle), ces recettes calculées sur la base des donations, ne cessent de fluctuer faisant de cette source de revenus une source instable (figure 10). Afin de booster les donations et adhésions le site du festival<sup>3</sup> a intégré un lien vers la plateforme HelloAsso<sup>4</sup> à laquelle l'association s'est inscrite.

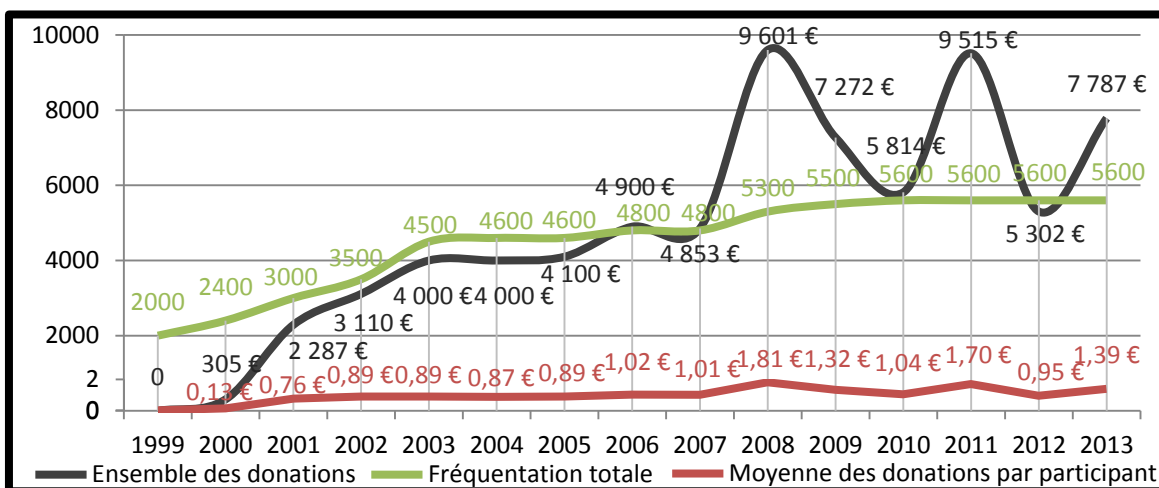


Figure 09 : Evolution des donations faites entre 1999 et 2013.

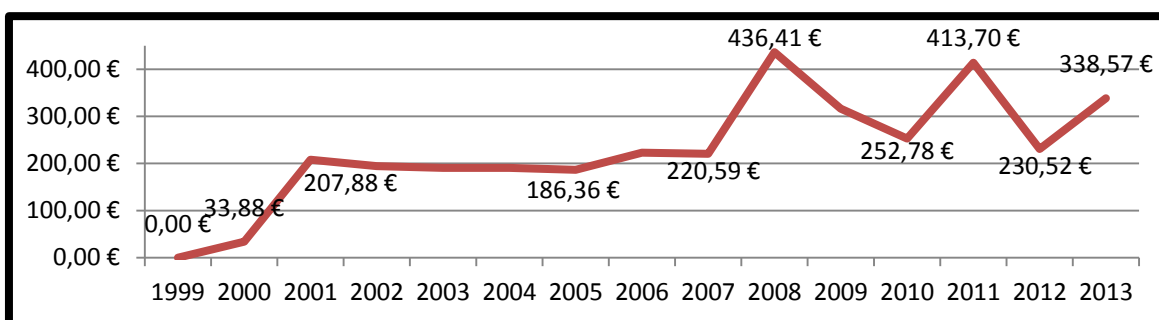


Figure 10 : Evolution des recettes d'entrées aux « gros spectacles »

<sup>1</sup> Les personnes donnant, nous l'imaginons, des montants très variés.

<sup>2</sup> Sont ici considérés « gros spectacles », les séances de la grande salle auxquelles s'ajoutent les concerts.

<sup>3</sup> [www.festival-aneres.fr](http://www.festival-aneres.fr)

<sup>4</sup> HelloAsso se définit comme étant « une plateforme de découverte et de collecte pour le secteur associatif. », [www.helloasso.com](http://www.helloasso.com)

## *Les autres sources d'autofinancement*

Les ressources propres à l'association Festival d'Anères reposent essentiellement sur ces donations auxquelles s'ajoutent les revenus perçus grâce au pôle restauration<sup>1</sup> et les quelques t-shirts et DVDS<sup>2</sup> vendus au stand accueil. Depuis quelques années, le festival s'étant suffisamment développé, les recettes du pôle restauration sont conservées par l'association Remue-Méninges qui l'utilise afin de poursuivre son action culturelle sur l'ensemble de l'année. La part d'autofinancement, ne représente actuellement qu'une moyenne de 16,32 %<sup>3</sup> des recettes du budget total soit une moyenne de 10046,98 € par bilan d'édition. L'implication de partenaires financiers est donc vitale au bon fonctionnement de l'événement et des activités qui en découlent.

### ▪ Les subventions

En 1999, le projet du festival se met en place grâce à l'obtention d'une bourse de 4 573,50€<sup>4</sup> octroyée par le mécénat Carrefour Solidarité<sup>5</sup>. Celle-ci est rejointe par deux subventions publiques de 762,25€<sup>6</sup> émanant du Conseil général et du Conseil régional. Par la suite, les actions menées dans le cadre du Festival d'Anères vont gagner en reconnaissance, ce qui va être traduit par un soutien et des aides qui vont se faire plus conséquentes de la part des institutions (figure 11).

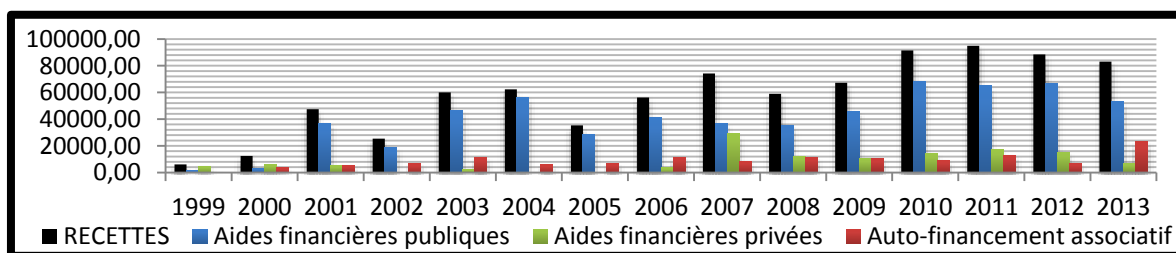


Figure 11 : Provenance des recettes entre 1999 et 2013

<sup>1</sup> Les revenus du pôle restauration sont perçus par Remue-Méninges puis reversés au Festival d'Anères jusqu'en 2009. A compter de cette date, les bilans financiers s'équilibrent, les bénéfices perçus par Remue-Méninges restent à Remue-Méninges afin de financer les activités du reste de l'année.

<sup>2</sup> Les Dvds vendus sont la compilation des bandes-annonces réalisées précédemment par les bénévoles. Les t-shirts sont déclinés en deux modèles renouvelés chaque année (l'un à l'image du programme de la grande salle, l'autre à l'image de celui de la salle Super-8).

<sup>3</sup> Moyenne calculée entre 2001 et 2013 (la durée de programmation d'avant 2001 étant réduite).

<sup>4</sup> Soit 30 000F à l'époque.

<sup>5</sup> Ce mécénat en direction des projets culturels, sociaux et environnementaux a duré jusqu'en 2001. Aujourd'hui, ce mécénat n'existe plus.

<sup>6</sup> Soit 5 000F à l'époque.

## *Les aides publiques*

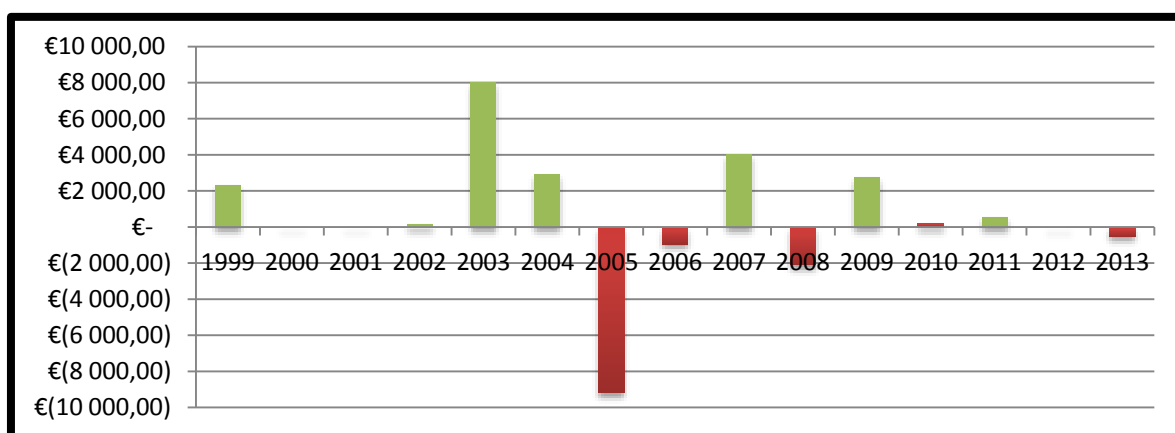
Si les aides du département et de la région sont équivalentes pour la première année, les subventions du Conseil régional suivent une évolution positive plus rapide. Elles représentent en 2013 24,5% de l'ensemble des recettes, contre 5,4% provenant des subventions départementales. C'est véritablement à partir de la troisième édition que la mécanique financière trouve ses repères passant d'un ensemble de recettes de 12486 à 47412 euros. Si les années qui suivent quelques reculs sont observés, le budget moyen est aujourd'hui de 80646 euros<sup>1</sup>. Cette hausse significative du budget passe par l'implication de plus en plus marquée de l'Etat, principalement via la DRAC qui signifie sa confiance par la validation des dossiers de subventions, octroyant ainsi des aides régulières en augmentation, mais également par son soutien moral. En 2013, les aides de la DRAC représentaient 34,7% de l'ensemble des recettes perçues. Si la DRAC appuie le projet dans son ensemble, les actions menées à destination des enfants et des publics empêchés participent pour une grande part à l'acceptation des dossiers. Pareillement, à ces aides de l'Etat perçues au titre des subventions versées par la DRAC, le festival de Cinéma muet et piano parlant perçoit depuis 2005 des subventions, moindres mais utiles, via les services de la DDJS. Concernant les aides européennes, le festival en bénéficia uniquement de 2002 à 2004. Conséquentes, elles représentaient entre 35 et 40% des recettes de ces années-là et fournirent le soutien nécessaire à la mise en place des premières initiatives de dérivation de la fréquentation, qui allaient composer la formule traditionnelle de l'association (animations, ateliers, programmation hors-festival)<sup>2</sup>. Ces subventions européennes octroyées au titre du Fond européen de développement économique et régional (FEDER) ne sont vite plus accessibles et perturbent l'équilibre financier du festival, le mettant, un temps, en danger (figure 12). Si des tentatives pourraient éventuellement être envisagées au titre de la protection patrimoniale du monde rural ou de la promotion du développement durable et de l'inclusion sociale (puisque au-delà des intérêts de valorisation du cinéma muet, le festival et l'association Remue-Méninges agissent dans ces directions), leur constitution, malgré des tentatives de simplification, reste complexe et obscure pour bon nombre d'associations. En effet, nombreuses sont ces petites structures qui, à l'instar de celles d'Anères, ne bénéficient pas soit des compétences soit du

---

<sup>1</sup> Moyenne des recettes calculée entre 2008 et 2013.

<sup>2</sup> Voir « Mesures de développement pour une fréquentation contrôlée », pp. 96 – 117.

temps ou d'un budget suffisant pour allouer quelqu'un à la constitution d'un diagnostic d'activité et la constitution des dossiers. Concernant les ensembles locaux, la municipalité octroie une subvention annuelle équivalente pour chaque association du village. En 2014, elle s'élève à 140 euros<sup>1</sup>. Si la subvention semble minorée, elle est à considérer au travers du prisme du budget d'une petite commune rurale. Par ailleurs, nous verrons plus loin que le soutien de la mairie se traduit sous d'autres aspects matériels et de services. Nous n'avons pu trouver de réponse satisfaisante mais continuons de nous interroger sur le désengagement apparent de la communauté des communes de Saint-Laurent-de-Neste qui ne semble pas à proprement parler active en la matière. Cette distance est d'autant plus étonnante que par leur engagement visant à promouvoir le patrimoine local ainsi que la dynamique sociale et culturelle, tout en intégrant des acteurs et artisans locaux, les associations Festival d'Anères et Remue-Méninges œuvrent en la faveur d'un renforcement de la notion de Pays. Toutes circonscriptions confondues, les aides publiques deviennent très vite, à partir de 2001, la principale source de revenus du festival puisque depuis cette date, elles représentent une moyenne de 71,7% des recettes totales.



Réalisation de Thibaud Laurent<sup>2</sup>, 2013

Figure 12 : Résultats d'exercice entre 1999 et 2013<sup>3</sup>

<sup>1</sup> Municipalité d'Anères, *Et Arrebourit*, n°37, juillet 2013.

<sup>2</sup> Etudiant en master européen Management et Stratégie d'Entreprise, Plus Values Groupe IPAC.

<sup>3</sup> Ce graphique se base sur le total des charges et des profits inscrits aux bilans annuels depuis 1999. Il ne fait pas cas des contributions volontaires et ne rend pas compte des subventions tardives (tombées après coup).

## *Les aides privées*

Parmi les aides privées, nous retrouvons la subvention susmentionnée de Carrefour Solidaire qui, d'un montant moyen de 5081,6 euros, fut versée à l'occasion des trois premières éditions du festival<sup>1</sup>. Plus discrètement, le festival bénéficie également à deux reprises (en 2001 et en 2010) d'un mécénat couvert par la Caisse d'Epargne. Le secteur qui permet au budget global de s'élever, en impliquant une part plus conséquente des aides du secteur privé, provient de la production des créations originelles qu'initie ou auxquelles contribue Festival d'Anères. Le budget est ainsi augmenté par des ressources privées émanant de structures telles que Gaumont<sup>2</sup>, le Parvis<sup>3</sup>, ARTE ou l'espace 1789 pour des compositions musicales commandées auprès des musiciens du festival. Les subventions les plus significatives en la matière apparaissent à partir de 2006 via les contributions en faveur de l'autoproduction versées par la SACEM<sup>4</sup> et la SPEDIDAM<sup>5</sup>. Ce soutien est exclusivement perçu au titre de la création. Depuis 2006, il représente une part moyenne de 11,75 % de l'ensemble des recettes. A l'instar des conséquences dues au retrait opéré par l'Europe, le problème se repose en 2008 quand, suite à des discordances quant aux critères d'attribution, l'ADAMI<sup>6</sup> se désiste tardivement. L'écart est moins conséquent mais perturbe de nouveau l'équilibre du budget amenant à des restrictions sur la gestion de l'année suivante.

---

<sup>1</sup> Voir « Les subventions », p. 56

<sup>2</sup> Gaumont est une société française de production cinématographique, mais aussi de distribution et d'exploitation. Elle a été fondée en 1895. Aujourd'hui elle est dirigée par Nicolas Seydoux.

<sup>3</sup> Le Parvis est une association culturelle fondée à Tarbes, dans les Hautes-Pyrénées. Scène nationale, cet espace se consacre à l'organisation de spectacles vivants et à la gestion d'un centre d'art contemporain et d'un cinéma d'Art et Essai.

<sup>4</sup> La SACEM (Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique) est une société privée à but non lucratif, créée en 1851 et qui vise à coordonner la gestion des droits d'auteur.

<sup>5</sup> La SPEDIDAM (Société de perception et de distribution des droits des artistes-interprètes), créée en 1959, est une société civile française et œuvre elle aussi dans le domaine de la gestion des droits d'auteur.

<sup>6</sup> De même, l'ADAMI (Société civile pour l'administration des droits des artistes et musiciens interprètes) est une société française qui s'attache à la gestion et au respect des droits de propriété intellectuelle.



## ▪ Les contributions complémentaires

Nous constatons que les budgets cessent progressivement de valoriser l'apport des contributions volontaires. Celles-ci comprennent l'ensemble des prêts de matériels, des services et des énergies humaines.

### *Les partenariats techniques*

Sur le plan matériel, le festival bénéficie de nombreux partenaires publics et privés. Ce soutien prend deux formes : le prêt et la location. Le premier prêt est celui de la salle des fêtes octroyée par la mairie d'Anères. Les municipalités alentours participent également au confort des projections par le prêt de chaises s'attachant entre-elles (Uglas, Tuzaguet, Saint-Laurent-de-Neste, Chelles-de-Barthe, etc.), de barrières et de praticables (Lannemezan). A côté du soutien apporté par les municipalités, des habitants s'impliquent en hébergeant gracieusement six ou sept musiciens et invités (plus âgés, renommés ou qui apprécieraient peut-être moins l'atmosphère « colonie » de l'hébergement usuellement proposé). Le CCAS<sup>1</sup> de Nestier met quant à lui ses locaux à disposition pour l'hébergement des musiciens et des intervenants. De même, il apporte son soutien par le prêt de guérites abritant les stands, mais surtout par la location à tarifs préférentiels de ses locaux accueillant les autres musiciens et invités. Quelques autres structures conservent une relation de fournisseur à client avec le Festival d'Anères mais marquent leur soutien et leur confiance par l'application de tarifs préférentiels. Parmi ces partenaires, l'association peut, par exemple, compter sur les *Pianos Philippe* de Pau qui ont mis à leur disposition un piano à queue, un Steinway de concert qu'accompagne son accordeur épris du festival. Sont aussi loués un projecteur 35 mm, un projecteur vidéo ainsi que le matériel de son et lumière qui sont manipulés par des techniciens. Le représentant légal, Sylvain Airault, nous signale cependant que l'association possède certains instruments, tels qu'un piano numérique, une batterie, un vidéo projecteur et une sono, mais ceux-ci ne peuvent servir au festival en lui-même qui requiert des moyens techniques supérieurs. En effet, la qualité de projection atteinte est telle que les fonds à disposition sont insuffisants à l'achat de matériel adéquat. Parmi les situations que couvre ce problème, il nous présente le cas du projecteur qui nécessite la réunion de deux qualités : une focale adaptée et une forte puissance afin de projeter depuis le fond de la salle. Le

---

<sup>1</sup> Caisse centrale d'activités sociales

matériel en possession n'est pour autant inutile et sert aux répétitions des musiciens, ainsi qu'aux stages et ateliers prenant place tout au long de l'année. Concernant la programmation off<sup>1</sup>, l'association possède un autre vidéoprojecteur, un projecteur 9,5mm et un Super-8. La *Salle Jeunes* bénéficie, en plus, d'un piano prêté par l'école de musique de Saint-Laurent-de-Neste et d'une batterie prêtée par un jeune de l'association. Grâce à ses contributions gracieuses ou du moins avantageuses, les coûts de l'événement baissent de manière significative. S'il est difficile d'évaluer la part soutenue par ces sources gracieuses, étant donné l'absence d'équivalences financières des biens et services dans les bilans ainsi que de l'évaluation encore plus difficile des actes bénévoles, les contributions volontaires sont un pôle-ressources majeur et vital à la pérennité du festival d'Anères.

### ***La difficile évaluation des contributions bénévoles***

Le Conseil économique, social et environnemental définit le bénévole comme étant « toute personne qui s'engage librement pour mener une action non salariée en direction d'autrui, en dehors de son temps professionnel et familial »<sup>2</sup>. Le bénévolat n'est ainsi pas à confondre avec la simple adhésion ou avec le volontariat. A ce sujet, en 2011, le ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Education populaire et de la Vie associative a fait rédiger un guide pratique, intitulé *Bénévolat : Valorisation comptable*. Ce rapport commence par la citation d'Albert Einstein : « *Ce qui compte ne peut pas toujours être compté, et ce qui peut être compté ne compte pas forcément.* ». Ce rapport appuie sur l'importance pour les associations de valoriser l'apport des bénévoles dans leurs rapports comptables<sup>3</sup>. Néanmoins, si des études et le développement d'outils visant à faciliter l'évaluation comptable ont été pensés ces dernières années<sup>4</sup>, leur application concrète reste difficilement praticable. Dans le cadre de Remue-Méninges cette évaluation reste d'autant plus difficile que la nature et la fréquence de participation des bénévoles est très aléatoire et polymorphe. Les énergies se répartissent selon les besoins qui apparaissent à un instant T et le libre arbitre de chacun. Cette association étant collégiale, bien que certains tendent par leur expérience et/ou leur charisme à barrer l'embarcation, il n'y a pas de dirigeant et les énergies bénévoles sont sous l'influence d'une autorégulation interne. Ne recevant pas de commande, mais

---

<sup>1</sup> Voir « La programmation off », pp. 94 – 97.

<sup>2</sup> Avis du 24 février 1993

<sup>3</sup> Voir ANNEXE XVI : Extrait du guide pratique *de la valorisation du bénévolat*, pp. 333 – 335.

<sup>4</sup> Par exemple, les outils développés par Akim Almi en 2010, dans le cadre de son mémoire d'expertise comptable. [associations.gouv.fr/975-la-valorisation-comptable-du.html](http://associations.gouv.fr/975-la-valorisation-comptable-du.html), consulté le 13 juin 2014.

éventuellement des « conseils », les bénévoles définissent eux-mêmes la hauteur et le champ d'action de leur implication, qui opère ponctuellement ou tout au long de l'année. Il est entendu que, dans les meilleures conditions, cela pourrait être mis en place mais cette évaluation nécessiterait, à ce jour, une trop lourde mobilisation des forces en vigueur, quand la priorité est ailleurs. Dans la mesure où cela serait envisagé, une attention particulière devrait être portée à la définition des actions bénévoles à valoriser. En effet, au Café du village, perçu par certains comme un foyer familial, le « bénévolat informel » se mêle au « bénévolat formel » rendant la distinction quelque peu délicate<sup>1</sup>. Eventuellement, cela paraît plus envisageable pour les manœuvres propres à l'activité du festival puisque la temporalité est plus concentrée et que la répartition des tâches (malgré la polyvalence de certains) semble mieux définie. Les CA rendent parfois compte de faiblesses quant à la répartition des bénévoles (trop au stand d'accueil, pas assez à la restauration, ...). Cette évaluation et valorisation des services bénévoles serait l'occasion d'une plus juste analyse des besoins de l'association et, de fait, d'une meilleure gestion ou redirection des forces à disposition. Mais là encore, préalable à l'usage d'un tel outil, une définition claire de ces limites devrait être pensée afin de ne pas étouffer les contributions spontanées ; la spontanéité et l'absence de présence d'obligation étant à Anères le terreau du bénévolat ainsi que celui à l'origine du dynamisme de création de projets nouveaux.

### ***Bénévolat et salariat, quelles limites pour l'URSSAF ?***

L'usage des bénévoles par une association est ainsi soumis à une controverse nationale et souvent pointé du doigt au regard d'emplois cachés et de détournements financiers. Les limites parfois floues du recours aux bénévoles et certaines démarches perçues comme trop complexes pour des structures associatives ont pu conduire à des dérives de la part des gestionnaires. D'un autre côté, les contrôles renforcés pour lutter contre ces malversations ont conduit à des responsabilités et sanctions pénales de plus en plus lourdes posant un frein aux structures associatives. Il a fallu attendre l'apparition d'un cas de jurisprudence en 2010, pour qu'une codification de ces limites apparaisse, offrant aux associations le détail de bornes juridiques à ne pas dépasser mais les protégeant en même temps de sanctions qui ont pu être jugées abusives et contraires aux nécessités de leurs

---

<sup>1</sup> Voir ANNEXE XVI : Extrait du guide pratique *de la valorisation du bénévolat*, pp. 333 - 335.

organisations. L'affaire opposait l'association « Sauve qui peut le court-métrage »<sup>1</sup> à l'URSSAF. Cette dernière intentait de faire requalifier les bénévoles en salariés sous le motif qu'un lien de subordination était établi entre l'association et ses bénévoles, qui, de plus, percevaient des compensations financières au titre du défraiement. Patrick Schoenstein, Président de la COFAC<sup>2</sup>, en parlant de la décision prise par le tribunal des affaires sociales du Puy-de-Dôme, en faveur de l'association, souligne que :

*« Cette décision est intéressante car la lutte contre le travail dissimulé doit rester compatible avec les initiatives et énergies des bénévoles. Tout en réaffirmant la nécessité pour les associations de respecter scrupuleusement la réglementation concernant le remboursement de certains frais des bénévoles, cette décision prend avant tout en compte la notion d'engagement désintéressé. En effet, donner de son temps, s'impliquer dans des projets collectifs à buts non lucratifs – culturels en particulier – c'est s'engager au service de l'intérêt général et dans une citoyenneté active »*

Les points essentiels à cette distinction « statut salarié » - « statut bénévole » correspondent à la question du non-versement de rémunération et à la relation de non-subordination existant entre l'association et ses bénévoles. C'est-à-dire que, concernant ce dernier point, le bénévole n'est soumis à aucun contrat : sa participation est volontaire.

*« L'imposition d'un horaire hebdomadaire est caractéristique d'un lien de subordination. De même lorsque l'association détermine unilatéralement les conditions de travail au sein d'un service organisé ou sanctionne les manquements éventuels. »<sup>3</sup>*

A ce titre, l'association du Festival d'Anères distingue les salariés des bénévoles, en différenciant ceux à qui il a été demandé de venir et dont la participation est nécessaire au fonctionnement de l'événement (tels que les musiciens et techniciens) de ceux dont la présence est volontaire<sup>4</sup>. Pendant le festival, les bénévoles payent les tickets nécessaires à leur consommations, même si ceux-ci sont à tarifs préférentiels. A titre indicatif, en 2009, l'association contrôlée par l'URSSAF, était fière d'afficher un bilan excellent.

---

<sup>1</sup> Association, créée en 1981, organisatrice du Festival international du Court-Métrage de Clermont-Ferrand.

<sup>2</sup> Coordination des fédérations des associations de culture et de communication. [www.cofac.asso.fr/](http://www.cofac.asso.fr/)

<sup>3</sup> [www.actes6.com/social/s\\_benevoles.htm](http://www.actes6.com/social/s_benevoles.htm), consulté le 13 juin 2014.

<sup>4</sup> Festival d'Anères, *Présentation de projet 2009*, 2008. Le discours « Pourquoi rémunérer le musicien et pas celui ou celle [...] qui fait la vaisselle » fait écho à un autre débat qui a pu avoir eu cours au cœur de l'association « Pourquoi inscrire les noms des musiciens au programme et pas celui des bénévoles ? Ou du moins inscrire une reconnaissance quelque part ? »

## ▪ La nécessaire constitution d'une trésorerie

L'association Festival d'Anères évolue progressivement vers une multiplication des activités dans et hors festival ainsi que vers l'augmentation, ou du moins le maintien, d'une certaine qualité de programmation, d'accueil, de création et de diffusion. Le budget a progressivement suivi une évolution croissante. En effet, nous pouvons remarquer que la part majeure des dépenses se compose d'un budget musique incompressible (cachets, charges et transports), bien que l'association essaye de réduire cette part en condensant les activités afin de réduire les frais de transports, et d'un budget technique qui avec le temps a augmenté afin de répondre aux exigences attendues par le public mais aussi par les partenaires<sup>1</sup>. Contrairement à l'association Remue-Ménages qui s'autofinance à 100%, le festival dépend pour la majeure partie de financements extérieurs, ce qui comporte avantages et inconvénients. Sans ses subventions, le festival pourrait peut-être survivre mais ne serait pas ce qu'il est aujourd'hui et ne pourrait être aussi prospère en terme d'activités. Néanmoins, la recherche de financements constitue un risque annuel qui peut à son tour mettre en péril la budgétisation lorsque ceux-ci, comme nous l'avons vu, se désistent tardivement, déstabilisant son équilibre. Même lorsque les crédits sont accordés, cela reste quelques fois instable à cause de leur arrivée tardive. De ce constat est vite arrivée la nécessité de constituer une trésorerie afin de parer aux besoins premiers (comme le paiement du cachet des musiciens et partenaires juste après le festival). Cette trésorerie a été lente à mettre en place et, comme nous l'avons vu, a souffert puisqu'elle a servi à rééquilibrer les finances suite aux désistements d'attributions de certaines subventions, mais aujourd'hui une stabilité a été trouvée. Craintifs à son sujet, les organisateurs alternent les éditions au budget prospère aux éditions au budget récessif. Cette réserve est nécessaire et constitue un ballon d'oxygène permettant au festival d'envisager l'avenir.

\* \* \*

---

<sup>1</sup> Certains de ces aspects techniques sont un gage de qualité permettant d'acquérir la confiance des partenaires mais pour d'autres (comme certains ayants droits de films), bien plus encore, ce sont des conditions *sine qua non*.

## Chapitre II :

### Un festival qui veut « grandir » mais ne pas « grossir »

#### I. Croissance positive et limites d'extensibilité

Au fur et à mesure des éditions, les organisateurs du festival ont pu asseoir une notoriété certaine en développant leurs capacités professionnelles et en augmentant ainsi le nombre et la qualité de leurs prestations. Néanmoins, nous verrons que cette croissance s'est heurtée à des obstacles inhérents à l'espace occupé par les associations.

##### A - De l'amateurisme au professionnalisme pour une offre de qualité

###### ▪ Des acteurs autodidactes

Lorsque le 22 août 1998, les membres de Ciné-Bastringues et Remue-Méninges lancent l'idée du festival, cela s'apparente à de la folie. Nombreux sont ceux à douter de la réussite d'un tel événement. Organiser un festival de cinéma muet en milieu rural est une idée constituée de deux éléments rédhibitoires dans l'inconscient collectif. Or, si aujourd'hui, les organisateurs du festival ont su asseoir sa réputation auprès de l'ensemble des acteurs de la cinématographie c'est bien grâce, peut-être, à ce brin de folie initial (donnant cette ambiance si particulière que le spectateur rencontre à Anères) mais c'est surtout grâce à leur volonté d'enrichir leurs actions et de rechercher une haute qualité de programmation. Les bénévoles sont autodidactes et par l'étude de ces quinze dernières années d'éditions nous pouvons observer une visible professionnalisation de leurs démarches. Leurs procédures se constituent désormais d'une base stable sur laquelle s'appuie un enrichissement progressif. Interrogée sur le sujet, Françoise Campistrous, qualifie leur statut comme étant celui d'« amateurs professionnels ». Ce à quoi elle ajoute :

« On essaye toujours de faire au mieux de nos compétences... ce qui ne veut pas dire que c'est un boulot de professionnel du tout. Mais bon, de fait, au fur et à mesure des années, quand tu te plantes dans un endroit, tu essayes de faire mieux. [...] c'est l'expérience qui nous fait progresser »<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Voir ANNEXE VIII : Entretiens. Rencontre avec Françoise Campistrous, le 26 juin 2014, pp. 305 – 309.

## ▪ Acquisition d'un savoir pratique

D'un point de vue administratif, notons que l'acquisition de cette expérience théorique et pratique transparaît dans leurs écrits qui, au fur et à mesure des années, sont plus structurés et démontrent une plus grande cohérence entre ce qui est projeté dans les présentations de projets et ce qui est réellement réalisé sur le terrain puis présenté dans les bilans d'édition. Il en va ainsi pour les présentations financières puisque les présentations de budget sont progressivement plus claires, plus structurées et que depuis 2008 on peut observer une nette proximité entre les budgets prévisionnels et les budgets réels (figure 13). Néanmoins, les membres de l'association ont conscience de leurs lacunes, concernant plus particulièrement l'aspect financier de la démarche. A ce titre, Françoise souligne, à propos de l'activité de Remue-Méninges :

« *On n'est pas béton au niveau des comptes. [...] l'été nous on ne compte pas : on achète, on fait à manger, il rentre de l'argent, on remet dans le pot et tout. Et à la fin de l'année, on fait les comptes.* ».

Une membre de l'association assume les fonctions de comptable mais pour d'autres tâches comme la gestion des courses (part importante de l'organisation) la démarche est plus délicate et est, pour l'instant, pour l'essentiel, assumée par Françoise.

« *J'apprends sur le tas [...]. Là on peut vraiment dire qu'on prend en expérience parce que [...] je n'ai jamais été formée à faire ça et ce n'est pas simple. [...] Chaque fois je me dis, il faudrait que quelqu'un fasse tout avec moi pour faire pour les années d'après. [...]. Il faudrait que quelqu'un reprenne les choses en main. Il faudrait faire un tableau sur ordinateur mais je ne sais pas faire les tableaux donc je fais à ma sauce* ».

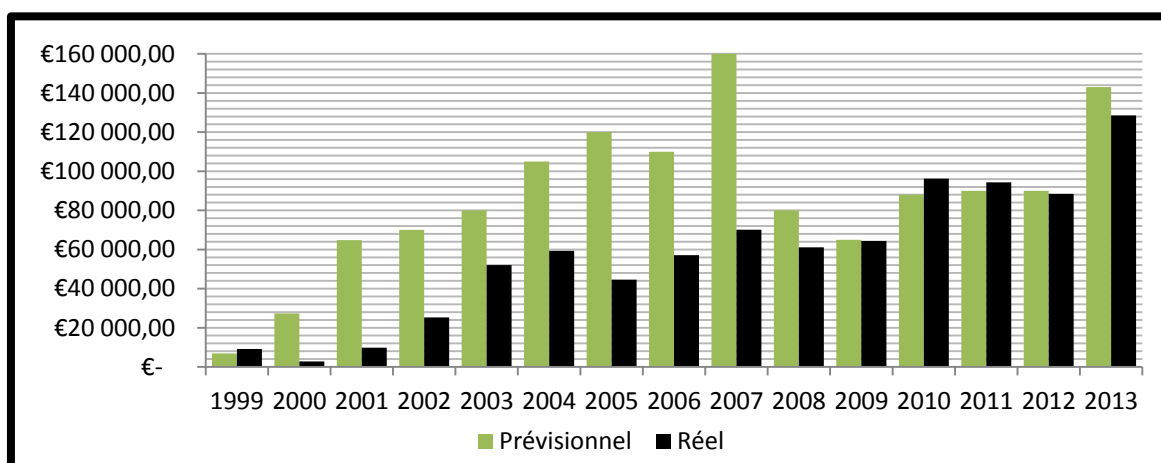
La participation libre tient ici son avantage ; au sens où le travail des acteurs de Remue-Méninges n'est pas alourdi par la nécessité de décider d'une tarification si ce n'est de la tarification de la restauration pendant le festival<sup>1</sup>. A l'instar de Françoise, Joseph en charge de la salle 9,5 souligne cet apprentissage :

---

<sup>1</sup> Remarquons que l'aspect financier visé ici concerne l'association Remue-Méninges puisque les finances propres à l'activité de l'association Festival d'Anères sont complètement dissociées et, elles, gérées par Sylvain Airault, qui prend également en charge la programmation.

« Et puis, je ne suis pas programmeur. Programmeur c'est un métier. Donc j'apprends en même temps. J'y bosse énormément. Cette année ça a un peu moins marché que l'an dernier. Je me demande aussi... Est-ce que c'est la programmation ? Est-ce qu'il y a des choses que j'ai mal pensées ? Est-ce que j'avais mieux fait la comm' l'an dernier ? »<sup>1</sup>.

Cette discipline et ce savoir-faire acquis de manière empirique se traduisent sur le terrain dans leur relation vis-à-vis de leurs partenaires mais aussi auprès des spectateurs, comme en témoigne l'un des festivaliers, sondé au cours de la 15<sup>ème</sup> édition, qui à la partie finale « Commentaires divers » écrivait « Ce festival s'améliore et se professionnalise chaque année ». Selon l'opinion générale des festivaliers<sup>2</sup>, le mérite du festival s'attache donc à deux principaux domaines. D'une part, l'ambiance particulièrement familiale et décontractée qui se maintient d'année en année et qui a pour retombées de fidéliser le public<sup>3</sup>. D'autre part, sa programmation pour laquelle Sylvain Airault prône une recherche continue de qualité et d'éclectisme.



Réalisation de Thibaud Laurent<sup>4</sup>, 2013

Figure 13 : Evolution des budgets prévus et réalisés entre 1999 et 2013

<sup>1</sup> Joseph Lavandier est à l'origine de la salle 9,5 dite « salle vieux ». Voir ANNEXE VIII : Entretien. Rencontre avec Joseph Lavandier, le 20 mai 2013, p. 325.

<sup>2</sup> Propos basés sur les résultats du sondage réalisé auprès des festivaliers, entre le 17 et le 20 mai 2013 (voir ANNEXE III, pp. 284 – 289) et sur des discussions informelles eues entre janvier 2013 et juin 2014)

<sup>3</sup> Nous développons ce point concernant l'ambiance et la distinction entre ces deux facteurs d'attractivité à la partie « L'attrait d'un retour à la simplicité », pp. 127 – 129 et à la partie « Développer des actions en province et améliorer l'accessibilité », pp. 177 – 179.

<sup>4</sup> Etudiant en master européen Management et Stratégie d'Entreprise.



- **Une programmation éclectique**

*Présenter des chefs-d'œuvre cinématographiques du patrimoine mondial*

En termes de qualité cinématographique, la programmation se veut diversifiée. Il ne s'agit pas seulement de montrer du burlesque mais de montrer les origines du cinéma muet dans toute leur diversité. Il s'agit de renouer le lien entre le cinéma d'aujourd'hui et ses racines, entre un public actuel et son patrimoine social et culturel. Le burlesque a l'avantage de plaire à tous les âges et d'être plus facile à « digérer », particulièrement pour ceux dont il s'agit des premières bouchées d'un cinéma sans son, sans couleur, sans 3D, sans tous les artifices de notre époque. La programmation s'attache donc, chaque année, à intégrer quelques œuvres de Charlie Chaplin, Buster Keaton, Max Linder, Stan Laurel et Olivier Hardy, etc. Parallèlement, la programmation s'attache également à diversifier les genres présentés projetant des films d'animation, de science-fiction, documentaires, etc. Les organisateurs essaient de sélectionner des œuvres ayant fait preuve de contenus reconnus cinématographiquement pour leurs aspects culturels, techniques, historiques, narratifs et de divertissement. Ils visent à mêler des œuvres de notoriété publique à des films moins connus, à la mesure des opportunités. Le choix des films se veut ainsi pensé de façon à satisfaire à la fois les cinéphiles et les néophytes, voire les réfractaires. Cette volonté de diversité se retrouve, de même, dans l'origine des films projetés. Si la majorité des films programmés à Anères sont américains ou français, la programmation démontre, du point de vue des longs-métrages, une ouverture vers la diffusion des œuvres européennes et, plus timidement, des œuvres mondiales. On nuancera néanmoins cette diversité au regard de la répartition des courts-métrages qui sont quasiment exclusivement français et américains, à l'exclusion de quelques russes (figure 14 et 15). La diversification de la programmation passe aussi par la mise en réseau de l'association Festival d'Anères et le développement de ses partenariats. Le festival intègre ainsi chaque année plusieurs séances « carte blanche » à sa programmation comme c'est le cas avec les AFF, la Scène nationale du Parvis de Tarbes ou encore la Cinémathèque de Toulouse. Ces séances spéciales sont également l'occasion d'accueillir leurs représentants légaux afin de présenter les séances et de marquer leur soutien aux yeux du public.

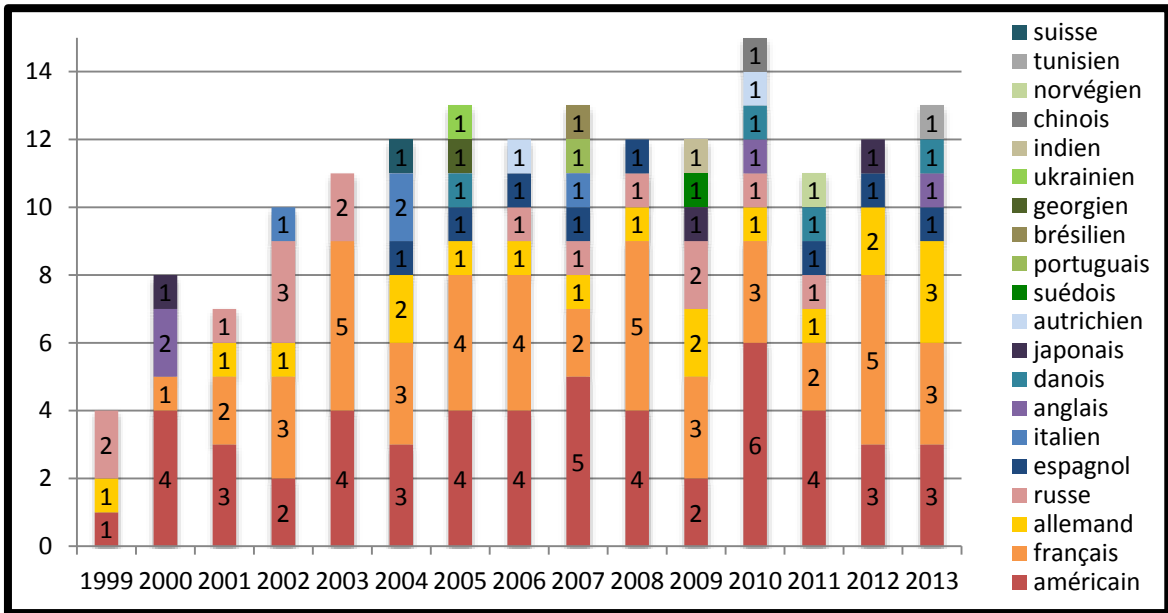


Figure 14 : Origines des longs-métrages diffusés dans la grande salle

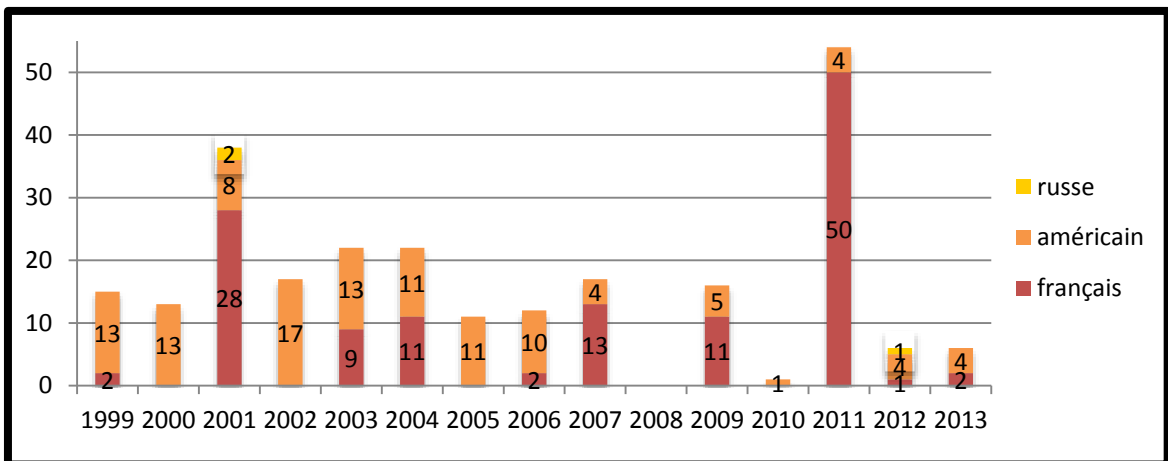


Figure 15 : Origines des courts-métrages diffusés dans la grande salle

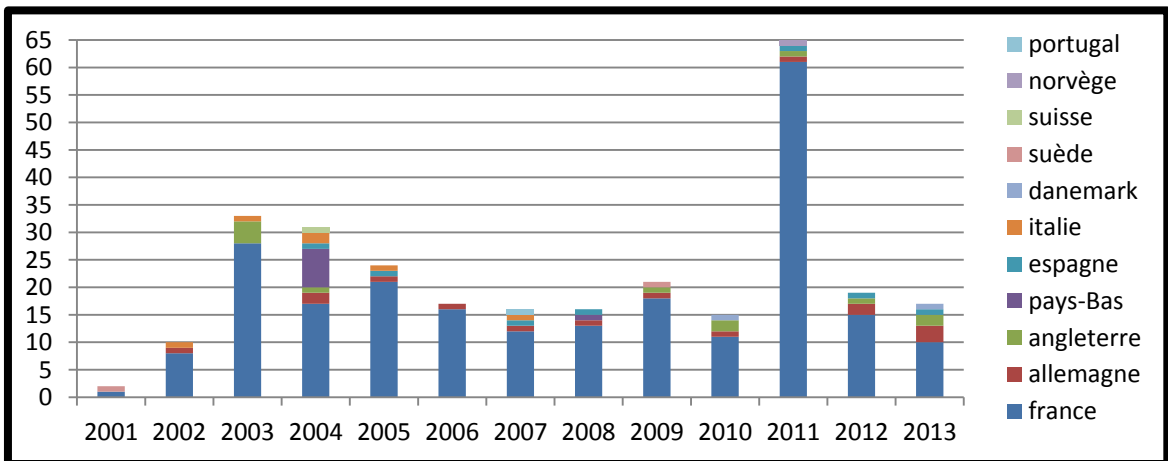


Figure 16 : Origines des copies diffusées dans la grande salle

## *Veiller à la qualité des copies*

Au-delà de la qualité des films choisis, l'attention se porte également sur la qualité même des copies. La sélection des copies tend à se baser sur l'actualité des travaux de restauration. Il s'agit de présenter de « belles copies » afin de (re)conquérir le public d'aujourd'hui tout en l'éloignant de l'opinion généralisée d'un cinéma poussiéreux aux copies vétustes et désagréables au visionnage. Dans ce domaine, la professionnalisation de leur parcours tient à l'expansion de leur réseau de partenariats. Gagnant en reconnaissance de la part des institutions, notamment grâce au parrainage du festival par le CNC, le réseau s'est agrandi au fil des ans mais laisse néanmoins transparaître une dominance des partenariats français (figure 16). Le Festival d'Anères entretient une fidèle relation avec la société Lobster Films qui devance de très loin les échanges avec d'autres partenaires tels que Les Grands Films Classiques, L'Institut Murnau (Allemagne), la Cinémathèque de Toulouse, la Cinémathèque française et bien d'autres<sup>1</sup>. A titre d'exemple, ce travail de partenariat leur a permis de diffuser, au soir du 25 mai 2012, le film « *Les Nibelungen : La Mort de Siegfried* »<sup>2</sup>. Co-produite par la Fondation Friedrich-Wilhelm-Murnau<sup>3</sup>, le Hessischer Rundfunk<sup>4</sup> et la ZDF<sup>5</sup>, avec la collaboration de la chaîne franco-allemande ARTE, cette copie est l'aboutissement d'un travail de quatre ans de restauration qui s'est soldé par une première à l'opéra allemand de Berlin le 27 avril 2010. Ce travail, effectué à partir de dix-huit copies retrouvées dans les cinémathèques internationales, a exigé la mise en relation de dix-sept institutions de neuf pays différents<sup>6</sup>. La question de prévalence de la qualité des copies met en lumière le débat qui anime le monde de la restauration de films, et

---

<sup>1</sup> Voir ANNEXE V : Origines des copies employées pour la programmation de la grande salle (2003 – 2013), p. 301.

<sup>2</sup> Film tourné en 1924 par le réalisateur allemand Fritz Lang.

<sup>3</sup> La fondation Murnau, basée à Wiesbaden, en Allemagne, est présidée par Eberhard Junkersdorf. Elle a pour vocation de préserver et restaurer les œuvres du réalisateur Friedrich Wilhelm Murnau ainsi que celles d'autres réalisateurs allemands ; tel que ce fut le cas ici pour Fritz Lang avec la restauration de *Les Nibelungen* ou encore celle de *Metropolis* (pour plus de renseignements sur cette restauration nous vous invitons à lire l'article à l'adresse suivante [minilien.fr/a0odc8](http://minilien.fr/a0odc8) basé sur le documentaire d'ARTE, *Voyage à Métropolis* (2010) de Artem Demenok). La fondation Murnau travaille également de près à la numérisation de ses collections et coopère au développement de média numériques tel que le portail [filmportal.de](http://filmportal.de) (qui a pour vocation de centraliser l'information relative à la culture cinématographique allemande), [www.murnau-stiftung.de](http://www.murnau-stiftung.de), consulté le 14 juillet 2014.

<sup>4</sup> Il s'agit du service public allemand de l'audiovisuel en Hesse, dirigé par Helmut Reitze. [www.hr-online.de](http://www.hr-online.de)

<sup>5</sup> La « *Zweites Deutsches Fernsehen* » est une chaîne de télévision généraliste allemande. [www.zdf.de](http://www.zdf.de)

<sup>6</sup> Informations tirées de l'article de la chaîne ARTE, « Première de la version restaurée du film muet 'Les Nibelungen' de Fritz Lang », article édité le 10 décembre 2009, mis-à-jour le 13 avril 2012, consulté le 22 janvier 2013, [www.arte.tv](http://www.arte.tv).

qui par voie de fait qui sous-tend les choix techniques et de programmation que rencontrent l'équipe du Festival d'Anères, à savoir la numérisation des copies. En effet, pour des raisons de conservation, de coût et de facilité de diffusion, le monde du cinéma connaît une révolution en faveur du numérique et de la dématérialisation des supports. Nombreuses sont les copies à être numérisées voire à n'être re-produites que dans ce format. En effet, avant 1950, le type de pellicule employé était le nitrate de cellulose<sup>1</sup> qui présente de nombreux risques de destructions (inflammabilité, détériorations accidentelles ou volontaires, etc.). Pour faire face à ce problème, les AFF<sup>2</sup> ont mené, en 1991, un plan pluriannuel de sauvegarde dit « plan nitrate »<sup>3</sup>, mis en place par le ministère de la Culture et de la Communication afin de transférer les plus anciens films sur un support stable, le polyester<sup>4</sup>. Par ailleurs, les copies numériques offrent des facilités de diffusion là où les copies originales requièrent du matériel adapté aux différents formats. Ce matériel s'avère parfois très rare. A l'heure actuelle, la numérisation apparaît comme la solution d'avenir en matière de sauvegarde cinématographique pour nombre d'institution et est fortement décriée par d'autres. S'ils veulent suivre l'évolution de la restauration cinématographique et ainsi continuer de donner à voir des copies de qualité aux spectateurs, les organisateurs ont dû choisir d'intégrer le numérique à leur programmation. En 2005, le cap est franchi. Ils ont donc pu se doter d'un matériel adapté. Néanmoins, bien qu'ils nécessitent eux aussi des outils de projections adaptés, ils n'ont pas abandonné la diffusion de formats originaux que les spectateurs apprécient, séduits par le charme nostalgique véhiculé par leurs ronronnements caractéristiques.

---

<sup>1</sup> L'instabilité chimique de ce matériau valut le nom de « film-flamme » à tout film enregistré sur ce type de support, en raison du nombreux d'incendies spontanés et ravageurs qu'il provoqua. Il est très difficile de conserver ce type de document puisqu'il se détériore inéluctablement. Les autorités optent alors le plus souvent pour une conservation à « 14°C et 30 à 40% d'humidité relative (HR) ou 2°C et 30% d'HR dans l'idéal ». [www.archivesnationales.culture.gouv.fr](http://www.archivesnationales.culture.gouv.fr)

<sup>2</sup> Anciennement Service des Archives du Film et du Dépôt Légal (SAFDL).

<sup>3</sup> Ce plan s'applique également à la protection des collections photographiques dans le cadre du plan de sauvegarde et de valorisation du patrimoine photographique (PSVPP). Cette mission est portée, depuis 2002, par l'ARCP et Mission Hygiène et Sécurité de la direction des affaires culturelles de la mairie de Paris. [www.paris.fr/politiques/histoire-et-patrimoine/conservation-restauration/p8504](http://www.paris.fr/politiques/histoire-et-patrimoine/conservation-restauration/p8504)

<sup>4</sup> CNC, *Les Archives françaises du film du CNC*, Direction de la communication, 2008

## *L'importance du travail des ciné-concertistes<sup>1</sup>*

En termes de qualité musicale, les artistes accompagnant les films sont choisis pour leur expérience déjà prouvée à l'exercice particulier qu'est l'accompagnement de films muets. En effet, l'accompagnement de films, qu'il s'agisse d'une improvisation ou d'une écriture, n'est pas un exercice musical anodin. Cette pratique, en plus de demander aux musiciens une technique instrumentale, nécessite une sensibilité particulière à l'œuvre cinématographique. En 2001, Jacques Cambra<sup>2</sup> expliquait ce rôle :

« *Le rôle du musicien c'est de mettre le film en valeur. Permettre au spectateur de rentrer dans les images, le scénario, l'ambiance. La grande réussite pour un musicien qui accompagne un film, c'est quand on lui dit à la fin : « on a complètement oublié que vous étiez là ». Je crois que c'est le principe de base ».*<sup>3</sup>

En 2010, l'artiste, interviewé à l'occasion d'un reportage du journal de France 3 Poitou-Charentes, explicitait la démarche en expliquant que le rôle du pianiste est de capter les réactions du public, tels que les rires, afin « *de canaliser cette énergie* » et « *de rentrer dans sa vision subjective de l'accompagnement* ». « *Petit à petit intégrer le rire du spectateur à l'accompagnement musical et surtout pas l'annuler* ». Il ne s'agit pas, selon lui, de suivre image par image, par un accompagnement qui ne viendrait que ponctuer l'image par une illustration musicale neutre mais davantage de « *donner une atmosphère qui permette aux spectateurs de rentrer dans le film en l'interrogeant* »<sup>4</sup>. Jacques Cambra et nombreux autres ciné-concertistes prônent ainsi l'improvisation ou semi-improvisation permettant de créer un jeu entre la salle, la scène et l'écran. Même si l'accompagnement est parfois le fruit d'une composition écrite originale, nombreux sont les musiciens mus par cette conviction d'imprégnation sensible et unique conduisant à une interprétation qui se renouvelle à chaque représentation. En intégrant cette dimension, les artistes contribuent à faire du film muet une

---

<sup>1</sup> Pour voir un extrait : [www.youtube.com/watch?v=bqrL3eZ\\_sas](http://www.youtube.com/watch?v=bqrL3eZ_sas) A 4 minutes 22, les spectateurs éclatent de rire en réaction à ce qui se passe à l'image. Contrairement aux salles de cinéma actuelles où le silence est à l'honneur, les projections de cinéma muet, paradoxalement, laissent aux bruits de la salle l'espace de s'exprimer. La musique se mêle aux exclamations des spectateurs créant une atmosphère particulière évoquant celle existant dans les premières salles de projection. Si les spectateurs adultes sont encore emprunts par la règle du silence que la société européenne leur a inculquée (contrairement à ce qu'il se passe par exemple dans les salles indiennes de cinéma) les enfants sont beaucoup plus décomplexés de ce point de vue-là.

<sup>2</sup> Voir note de bas de page 3, p. 50.

<sup>3</sup> G.C., « Jacques Cambra, pianiste effacé et enfant du pays », *La Dépêche du Midi*, 3 juin 2001.

<sup>4</sup> Reportage de France 3 Poitou-Charentes réalisé au cinéma les 400 coups de Châtellerauld en 2010 ; concernant le programme « Autour des pionniers de l'animation - du Praxinoscope au cellulo » présenté par le CNC et l'ADRC, en collaboration avec Fos'Note.

œuvre du spectacle vivant. Attachés à cette idée de ne pas faire de l'accompagnement une simple paraphrase musicale de ce qui se passe à l'écran, les organisateurs du festival piochent leurs invités parmi des ciné-concertistes habitués à l'exercice. Sur son site internet, l'accordéoniste Marc Perrone<sup>1</sup> ponctue :

« *Images et musique jouent alors sur un même terrain, celui de l'irraisonné [...]. Un jeu de miroirs se met en place comme un triptyque : l'écran, les spectateurs, moi... Ou plutôt les images, les vibrations dans la salle, la musique. Chaque nouvelle projection amène pour moi une nouvelle lecture des images pourtant fixées à jamais. Les sensations se modifient et se déclinent à l'infini. [...]* »<sup>2</sup>

Certains artistes, à l'instar de Jacques Cambra, Marc Perrone, Jean-François Zygel<sup>3</sup>, Baudime Jam<sup>4</sup> ou encore Mauro Coceano<sup>5</sup> connus dans le monde de l'accompagnement

---

<sup>1</sup> Marc Perrone est un accordéoniste français renommé. Au début des années 1980, il commence à composer pour l'accompagnement de films. Il est connu pour avoir notamment composé pour le réalisateur français Bertrand Tavernier, actuel président de l'Institut Lumière à Lyon. Marc Perrone commence à venir au festival en 2001 où il accompagne *A propos de Nice* de Jean Vigo ainsi que *L'Hirondelle et la Mésange* d'André Antoine. En 2004, il accompagnait *Tire-au-flanc* de Jean Renoir et *En rade* de Alberto Cavalcanti. Enfin en 2009, il tenait un concert à l'église et accompagnait *Le Journal d'une fille perdue* de Georg Wilhelm Pabst. Puis, à l'issue de cette édition, il rejouait cet accompagnement, en plus de celui de *L'Emigrant* de Charlie Chaplin, à la Médiathèque d'Este de Billère, devant les enfants de l'école Lalanne.

<sup>2</sup> [www.marcperrone.net](http://www.marcperrone.net)

<sup>3</sup> Jean-François Zygel est un pianiste et compositeur français donnant des cours d'écriture et d'improvisation au Conservatoire de Paris. Il remporte le premier prix du concours international de l'improvisation au piano de Lyon en 1982 puis devient pianiste soliste à Radio France. Il remporte de nombreux autres prix parmi lesquels la victoire de la musique classique en 2006. Il anime également une émission sur France Musique *La leçon de piano de Jean-François Zygel*, ainsi qu'une émission de France 2 *La boîte à musique* et rédige de nombreux articles spécialisés. Passionné de cinéma muet, il compose pour de nombreuses œuvres parmi lesquelles des commandes d'Etat, pour le musée du Louvres, le festival international Cinémémoire, etc. Biographie sur tirée des sites [www.concerts.fr](http://www.concerts.fr) et [www.franceinter.fr](http://www.franceinter.fr), consultés le 13 juillet 2014. Venant depuis 2001, Jean-François Zygel a, à ce jour, participé à cinq éditions du festival d'Anères où il a accompagné sept longs-métrages et deux courts-métrages.

<sup>4</sup> Baudime Jam est un compositeur français, connu pour ses recherches sur l'œuvre du compositeur George Onslow. En 1997, il était à l'origine du quatuor Prima Vista. Aujourd'hui mondialement reconnu, ce quatuor trouve de nombreux supports dans le milieu culturel (SPEDIDAM, SACEM, ADAMI, etc.). En plus, d'exploiter un large répertoire musical (œuvres anciennes et créations originales de styles variés), le Quatuor se consacre donc à la réhabilitation de l'œuvre de George Onslow mais est surtout l'un des rares spécialistes en matière d'accompagnement musical de films muets. En 2010, le Quatuor participait au Festival d'Anères en accompagnant un film et réalisant un concert le samedi soir dans l'église du village.

<sup>5</sup> Mauro Coceano est un pianiste et compositeur d'origine italienne. Il se lance dans la réalisation de ciné-concert à partir de 1996. Il compose des ciné-concerts qui sont produits en France et à l'étranger. Ces commandes sont faites par des institutions renommées telles que la chaîne télévisuelle franco-allemande ARTE, La Fémis (école nationale supérieure des métiers de l'image et du son), l'ADRC ou encore le Forum des Images. En 2006, il créait un ensemble de treize musiciens, Unikum Swak, qui a pour vocation d'accompagner des ciné-concerts et spectacles divers de façon conventionnelle ou en improvisation dirigée. Mauro Coceano fait partie de ces musiciens les plus fidèles du Festival d'Anères puisqu'il a participé à 8 éditions depuis sa première participation en 2002. De plus, il a participé à la composition de créations musicales originales encouragée par le Festival d'Anères, accompagné plusieurs séances hors-les-murs et y a dirigé plusieurs ateliers et stages d'interprétation de musique sur film muet en 2006 avec des groupes d'enfants et d'adultes musiciens pour l'essentiel amateurs.

musical de films muets ont ainsi contribué au renom du Festival. Par ailleurs, du point de vue du management de cette programmation en matière d'accompagnement musical, nous relevons un phénomène de stabilisation entre les musiciens inscrits au programme et leurs venues effectives<sup>1</sup>. Il en va de la même constatation concernant les projets annoncés et les projets effectifs. Parallèlement, nous relèverons que la répartition des musiciens entre anciens et nouveaux venus tend vers un équilibre puisque, depuis 2008, on ne dépasse pas le seuil des 40/60% (figure 17). Cet équilibre permet une transmission de l'expérience acquise des musiciens habitués, qui connaissent les lieux et le fonctionnement un peu particulier d'Anères, aux nouveaux qui apportent une énergie nouvelle et une diversité à la proposition musicale.

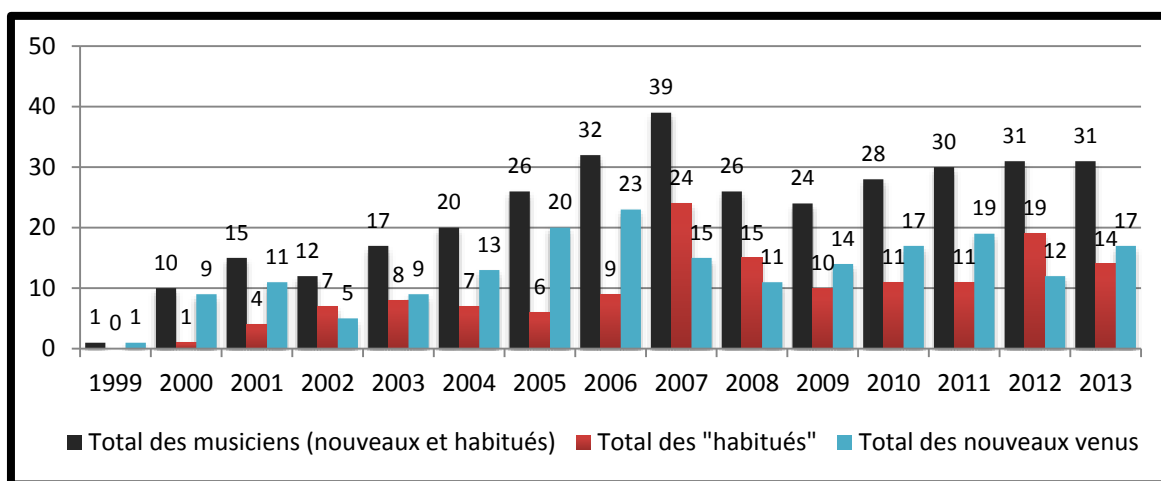


Figure 17 : Répartition de la venue des ciné-concertistes<sup>2</sup>

#### ▪ L'emploi épisodique de salariés

A ce jour, Remue-Méninges et Festival d'Anères n'ont pas reçu d'apprenti car l'occasion ne s'est pas présentée mais ils ont permis l'accueil de stagiaires à quelques reprises. Nous prêterons surtout une attention toute particulière à l'impact des emplois qui, par le soutien de l'Etat<sup>3</sup>, ont pu, certaines années, être instaurés et qui apparaissent comme significatifs pour la structure par le développement des recherches d'animations, de publics nouveaux et de structures partenaires. Nous ne disposons pas des données nécessaires à une

<sup>1</sup> Comparaison établie entre les artistes annoncés à la rédaction des programmes et les musiciens tels que mentionnés dans les bilans

<sup>2</sup> Ce graphique ne tient pas compte des ateliers et partenariats scolaires ni des enregistrements.

<sup>3</sup> A l'époque la participation de l'Etat s'élevait à 90% du salaire, tandis que l'association contribuait à hauteur de 2 000 euros à l'année.

évaluation pertinente de l'impact des salariés qui ont précédé mais nous pouvons néanmoins affirmer que cet apport a été sans conteste bénéfique aux associations. Les associations ne lancent pas d'appels d'offre mais, à l'instar de nombreuses autres choses, saisissent les opportunités qui se présentent et en l'occurrence l'énergie des personnes qui émettent le désir de s'impliquer davantage. Depuis 2008, quatre personnes<sup>1</sup> ont été employées grâce à la mise en place de contrats aidés<sup>2</sup> allant de huit mois à un an.

### ***L'importance des relations entre les salariés et l'activité de Remue-Méninges***

Sur ces salariés, seul Quentin Grillé<sup>3</sup> était employé par l'association Remue-Méninges tandis que les autres étaient employés par l'association Festival d'Anères. Il a veillé à la gestion du fichier des personnes à tenir au courant, a mis en place le site de Remue-Méninges et participé à divers travaux de bricolage. Techniquement, pour ce qui est des deux premiers salariés, leur implication sur le terrain se situe, elle aussi, essentiellement auprès des acteurs de Remue-Méninges. Interrogé sur le sujet, Sylvain Airault nous explique que ce rôle en amont est essentiel car il fermente le terreau local en maintenant une tension sociale et culturelle à l'année. De cette sorte, ces salariés renforcent les liens qui existent entre le public de Remue-Méninges et celui du Festival d'Anères puisque ce dernier se compose d'une majeure partie du public issu des activités de Remue-Méninges. Selon lui, les salariés actifs auprès du Café du village contribuent à générer de nouveaux publics et de même de nouveaux bénévoles tout en mobilisant des acteurs locaux. Dans les faits, leur implication est tout aussi visible et importante en ce qui concerne l'entretien des espaces, que la gestion administrative et la coordination du festival.

---

<sup>1</sup> Marie Souquet (de 2003 à 2004), Jean-Paul Leroy (2007), Julie Sadeg et Quentin Grillé (en 2009).

<sup>2</sup> « *Un contrat aidé est un contrat de travail dérogatoire au droit commun, pour lequel l'employeur bénéficie d'aides, qui peuvent prendre la forme de subventions à l'embauche, d'exonérations de certaines cotisations sociales, d'aides à la formation. [...] Ces emplois aidés sont, en général, accessibles prioritairement à des « publics cibles », telles les personnes « en difficulté sur le marché du travail » ou les jeunes. Ils relèvent du secteur marchand ([...] CUI-CIE) ou du secteur non marchand ([...]CUI-CAE). Dans le second cas, ils sont le plus souvent conclus par des associations, des collectivités territoriales ou des entreprises publiques.* » [www.insee.fr](http://www.insee.fr)

<sup>3</sup> Arrivé en 2009 à Saint-Laurent-de-Neste, il s'investit dans les activités de l'association Remue-Méninges et est employé par elle. Ayant repris la maison familiale à Saint-Laurent-de-Neste, en 2012, il devient brasseur et y installe une malterie où il produit une bière traditionnelle : la Nestoise. [lasemainedespyrenees.fr/article/10/01/2013/saint-laurent-de-neste--visite-guidee-dune-brasserie-artisanale/5066](http://lasemainedespyrenees.fr/article/10/01/2013/saint-laurent-de-neste--visite-guidee-dune-brasserie-artisanale/5066)



***Le travail des salariés ne vise pas à remplacer le travail des bénévoles mais à explorer de nouveaux champs d'actions.***

Sylvain Airault signale que, de son point de vue, il n'a pas besoin d'être soulagé dans son travail de programmation et que, de fait, l'intérêt d'avoir un salarié est de développer des activités nouvelles. Le travail correspondant le mieux à cette remarque et le plus proche de l'activité propre au rayonnement du festival nous apparaît par l'observation générale de l'exercice de la plus récente salariée, Julie Sadeg<sup>1</sup>. Bénévole depuis 2006, cette jeune femme avait pu être employée à compter du 15 décembre 2009 et pour une période d'une année au titre des contrats aidés. Son travail a permis de monter l'atelier « accompagner un film muet » qui est aujourd'hui prisé par des musiciens non-professionnels de tous âges et dont la non-reconduction en 2014 (pour des raisons de resserrement budgétaire) a conduit à de fortes déceptions<sup>2</sup>. En outre, la mission principale qui lui a été confiée était de mettre en place une activité de valorisation des créations musicales du Festival d'Anères. Si plusieurs pistes ont été explorées, parmi lesquelles la production de DVDs, l'idée retenue consistait en la création d'un catalogue d'œuvres originales composées et jouées par les musiciens partenaires, à l'initiative de l'association. Après quoi, il lui fallait aller à la rencontre des diffuseurs afin de les promouvoir. Par cette initiative, la structure du Festival d'Anères laisse transparaître sa motivation philanthropique visant à une plus grande diffusion des œuvres et une hausse des conditions d'accessibilité afin que tout un chacun puisse en profiter. Bien entendu, par cette démarche, les organisateurs espèrent récupérer auprès des diffuseurs un léger pourcentage qui viendrait renforcer la part d'autofinancement du festival. L'action ne remporta pas le succès escompté. La mise en place du socle préalable à l'action et la création d'un réseau de diffusion requéraient un temps de travail assez conséquent, auquel un contrat d'un an ne semble avoir pu suffire. En effet, les contrats aidés étant usuellement potentiellement reconductibles une fois, les organisateurs espéraient mener ce projet sur deux ans. A l'issue de 2010, les budgets alloués par l'Etat étant en baisse et les conditions d'aides au CAE changeant<sup>3</sup>, un renouvellement des contrats de Julie (Festival d'Anères) et Quentin (Remue-Méninges) ne peut être soutenu, posant un frein au

---

<sup>1</sup> Issue d'un Master en Valorisation du patrimoine cinématographique et audiovisuel, Julie Sadeg est actuellement responsable technique et assistante marketing pour la société Happiness distribution.

<sup>2</sup> Voir « Les stages amateurs », pp. 186 – 187.

<sup>3</sup> D'une participation à hauteur de 90% sur la base d'un 35 heures, l'Etat passe à une prise en charge de 80% sur la base d'un 20 heures. De plus, le renouvellement qui était d'un an, passe à 6 mois. Festival d'Anères, Compte-rendu de l'Assemblée générale ordinaire du 06 novembre 2010.

projet. Face à ce projet qui n'a pu aboutir comme ils l'espéraient, les organisateurs interrogent le statut du festival quant à assumer la seule fonction de diffuseur ou d'aller plus avant dans leur engagement vis-à-vis de la promotion des ciné-concerts (producteur, éditeur de DVDS). Sylvain Airault se demande ainsi s'ils n'ont pas poussé trop loin leur désir de polyvalence et s'ils ne devraient pas se contenter de conserver leur statut initial.

### *Les pièges de l'emploi*

L'emploi de salariés soulève des questions morales quant au statut des bénévoles. En effet, les participants aux AG, inquiets, s'interrogent, dès 2010, de la façon dont l'emploi de salariés, en laissant s'essouffler l'engagement des bénévoles, pourrait déséquilibrer la force du bénévolat. C'est-à-dire qu'ils craignent que les tâches ordinaires spontanément exécutées par eux soient délaissées sous le prétexte qu'un autre perçoit une compensation pour les réaliser. La création d'emploi au sein de l'association est à manipuler avec précaution. La définition de limites claires aux fonctions des salariés, n'empiétant pas sur les aspects communs de la gestion du café du village et de ses activités, s'avère donc nécessaire. L'expérience des organisateurs en tant qu'employeurs leur a montré qu'à l'avenir, il leur faudrait renforcer cette définition mais également encadrer davantage les salariés. En effet, n'étant pas habitués à bénéficier d'un apport salarial, les responsables ont là encore procédé à une mise en place par tâtonnements apprenant à leur tour ce que le rôle d'employeurs implique. A ce titre, Sylvain Airault, abordant le cas de l'emploi de Julie, admet que, influencés par une trop grande confiance, ils n'ont peut-être pas su apporter tout le soutien qui aurait pu être fourni à l'encadrement de la démarche. L'employée a aussi, semble-t-il, manqué d'éléments et d'un encadrement nécessaires à la mise en place de ses activités. A l'avenir, si d'autres opportunités d'emplois se présentent, il lui semble important de mettre l'accent sur un accompagnement des salariés dans leur prise de fonction. Ce renforcement, qui demanderait plus de disponibilité et d'efforts de la part des responsables, aurait pourtant deux conséquences positives. L'un de ces avantages serait en faveur des activités de Remue-Méninges et de celles du festival, par une efficacité accrue de la gestion de leur secteur d'action. L'autre, serait en faveur du dispositif même des contrats aidés qui visent à favoriser la réinsertion active des personnes « en difficulté sur le marché du travail ». De cette sorte, un meilleur suivi apporterait aux bénéficiaires un fond d'apprentissage plus approfondi et durable.

## **B - Des limitations inhérentes à l'espace**

L'événement du festival et les associations Remue-Méninges et Festival d'Anères sont bien accueillis par une majorité mais ne font pas l'unanimité. Vu la présence active de ces associations et de leurs membres dans une si petite commune où tout interagit étroitement, la vie des actions culturelles est mue par la vie même du village et dépendante d'elle. Sont ainsi apparues des confrontations qui prennent leurs racines dans les problèmes du village (ou plutôt des villageois) à l'encontre des associations et dans les problèmes de l'organisation des associations par rapport à la dynamique du village.

### **▪ Emergences d'hostilités locales**

Au cours de nos recherches et enquêtes, quelques problèmes inconnus du public mais pourtant bien réels nous sont vite apparus concernant la réception de ces associations par la population locale. Compte tenu d'une certaine réticence des personnes concernées à l'idée de nous rencontrer nous n'avons pu obtenir leurs témoignages. Les informations récoltées ont donc essentiellement été obtenues grâce aux témoignages de monsieur le maire Pierre Gerwig, d'autres habitants, de personnes extérieures au village ainsi que de membres des associations Remue-Méninges et Festival d'Anères, eux-mêmes conscients des embarras posés par leurs activités. Rappelons que les origines de toute cette effervescence tiennent dans l'arrivée de Françoise et Didier qui, aidés de deux amis, ont très vite entrepris de faire bouger le village en établissant un élevage d'autruches, rachetant la dernière licence 4 de la commune, faisant l'acquisition de la maison annexe à la salle des fêtes et ouvrant un café au fonctionnement peu commun. Là, déjà à son origine, quelques tensions apparaissaient. Leur rapidité semble avoir pris de court et donc froissé quelques personnes qui visaient également la licence et la maison. Plus tard, des oppositions directement liées aux activités firent surface. De façon générale, deux types de complications ressenties par la population se détachent : celles liées à l'envahissement de l'espace public et celles liées aux nuisances sonores.

## *Un espace restreint*

Sont d'abord apparus des problèmes liés à la circulation et au stationnement ; répondant à la croissance massive de population pendant le temps du festival. Un habitant interviewé en 2010<sup>1</sup>, habitant Anères depuis plus de trente ans, témoignait simplement :

« Ces cinq jours de festival (...) ça ne me change pas grand chose, à part au niveau de la circulation : on ne peut juste pas se garer là où l'on se gare habituellement. »

Un autre résidant au bord de la place ajoutait :

« Ça embête quand il faut rentrer avec les voitures par exemple. Mon fils, qui a repris mon exploitation, a eu un petit souci pour rejoindre le camion laitier l'autre matin, mais bon, il s'est débrouillé. »<sup>2</sup>

Pour d'autres, le problème a pu apparaître un peu plus gênant. Les habitants ont eu à se plaindre de l'envahissement de la place, de quelques stationnements sauvages qui entravaient la bonne circulation ainsi que la poursuite de leurs activités (concernant particulièrement les activités agricoles nécessitant le passage de véhicules et de bêtes). Concernant le stationnement, un parking a été aménagé à l'entrée du village, grâce au prêt d'un champ par un membre de l'association. Pour ce qui est de la circulation, les organisateurs installaient habituellement des barrières et des panneaux d'indication dans le village mais, pour cette dernière édition, la municipalité a bloqué la circulation dans le village le temps du festival. Le maire explique :

« [...] je me suis dit que tous les ans il faut qu'ils courent avec des barrières [...] ... Moi, je râle parce que les gens roulent trop vite et qu'on risque d'écraser un gamin et que... bon... on va essayer autre chose. [...] Ne rentraient [...] que les riverains, les secours ou les gens qui avaient un accès fonctionnel au festival. Et surprise, ça s'est plutôt bien passé. [...] Ils en ont été satisfaits et personne du village ne s'est plaint de cette situation, au contraire. »<sup>3</sup>

Du point de vue de la circulation, les choses semblent réglées et tendre vers un radoucissement des tensions.

« Aujourd'hui ça va, on s'arrange pour rentrer les bêtes entre les séances de film, et je prends plaisir à discuter sur le pas de la porte avec des gens qu'on revoit d'années en années », témoignait B.S. en 2010<sup>4</sup>

---

<sup>1</sup> H.S., Interviewé le 26 Mai 2010 par Julie Aimée Debes.

<sup>2</sup> G.P., Interviewé le 27 Mai 2010 par Julie Aimée Debes.

<sup>3</sup> Voir ANNEXE VIII : Entretiens. Rencontre avec Pierre Gerwig, le 23 juin 2014, pp. 310 – 313.

<sup>4</sup> Interviewé le 26 Mai 2010 par Julie Aimée Debes.

## ***Le problème du bruit***

Parallèlement, associations et villageois sont entrés en conflits réguliers vis-à-vis du bruit provoqué par cette inflation d'agitation. Le problème est ici plus profond et plus durable qu'il n'a pu l'être pour d'autres raisons. Etant un événement ponctuel attirant un public large qui dynamise un temps le village, le festival en lui-même semble vraisemblablement apprécié par la population. Le problème semble donc se centraliser sur les temps « hors-festival ». Effectivement, nous ne devons pas oublier que derrière le festival se dresse, en toile de fond, l'activité de l'association Remue-Méninges qui, elle, se déroule le second vendredi et le 22 de chaque mois ainsi que tous les week-ends de l'été. D'une part, prenant place dans un espace qui ne comporte que 3 murs, l'insonorisation y est insuffisante. D'autre part, pris par l'ambiance les musiciens et participants se laissent emporter par la rêverie, la ferveur, la bonhomie, des rythmes enthousiastes ou quelques débats prêts à refaire le monde mais en oubliant parfois la notion de temps et surtout la notion d'horaire. Ces manifestations se prolongeant tard le soir sont parfois assimilées par certains à du tapage nocturne nuisant à leur sommeil et à leur tranquillité. Certaines dates pouvant tomber en semaine, ces incidents sont d'autant plus gênants lorsque les habitants travaillent le lendemain. Des plaintes ont donc été adressées à la municipalité consciente du phénomène. Interviewé à ce sujet, monsieur le maire nous explique :

« [...] A certaines périodes, je dirais que Remue-Méninges s'est trouvé dans des situations de déshérence d'autorité. Les gens qui, même à leur corps défendant se défendent de diriger, [...] dirigent quand même. Quand ces gens sont là, quasi miraculeusement, tout se passe bien. Quand ils n'y sont pas, c'est là qu'il y a quelques dérapages et qu'il y a des gens qui tapent sur un djembé jusqu'à huit heures du matin. [...] Il y a généralement dans l'année deux ou trois pics qui réveillent la colère et l'incompréhension.»<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> Voir ANNEXE VIII : Entretien. Rencontre avec Pierre Gerwig, le 23 juin 2014, pp. 308 – 313.

Puis, il ajoute plus loin :

*« Ils sont allés vers eux. Ils se sont faits envoyer dans les cordes. [...] Le problème, qui a généré le rejet vis-à-vis du bruit, c'est que ça se termine trop tard ! L'affaire se termine à minuit, on n'en n'entend pas causer. L'affaire se termine à sept heures du matin, ça gueule. Moi, je suis prêt à dire qu'ils ont raison. A sept heures du matin, on a le droit d'avoir la paix la nuit au moins pour dormir. Mais ça ne se produit pas un nombre de fois considérable. C'est surtout des histoires de fin d'été où il y a un certain nombre de personnes [...] qui font la fête un petit peu trop tard. Il n'y a personne pour leur dire de cesser. [...] à mon sens, vis-à-vis du nombre de manifestations organisées et de la masse d'activités qui a lieu pendant l'année, y compris le festival, c'est vraiment marginal. »*

Madame Ducos trace le même constat :

*« Il y a eu beaucoup de problèmes de bruit. C'était un problème récurrent [...] Alors là, petit à petit, les choses se sont calmées. D'après ce que j'ai compris, quand c'est organisé [...] par l'équipe de Remue-Méninges ça va. Ils ont appris à avoir une sonorisation un peu discrète, il y a des heures limites d'utilisation de la sono et puis, les gens se sont habitués aussi peut-être. »*

De ce côté monsieur le maire a fait afficher, au premier semestre 2014, des encarts signalant la fermeture de l'établissement si les nuisances sonores venaient à se faire de trop présentes. Ces encarts en ont surpris plus d'un. Monsieur le maire, pourtant satisfait des activités de Remue-Méninges, défend sa position d'objectivité et son rôle de médiateur.

*[...] ils savent très bien que je m'intéresse à la chose mais je tiens à conserver une certaine distance. Je ne m'impliquerai jamais personnellement là-dedans, par contre je donnerai des moyens, je donnerai des facilités. [...] je veux maintenir une certaine distance entre le fait municipal et le fait festif car il faut [...] que chacun garde ses prérogatives [...] On peut considérer les choses de façon positive sans être personnellement impliqué. »*

Les membres de Remue-Méninges ont conscience de ce problème qui revient régulièrement dans les discussions. Après un fameux concert de rock, entendu jusqu'à Saint-Laurent-de-Neste<sup>1</sup> dit-on, les organisateurs envisagent de faire plus attention à leur programmation et à la portée des nuisances que cela pourrait occasionner. Ils ont conscience que la synergie des

---

<sup>1</sup> La commune de Saint-Laurent-de-Neste se situe à deux kilomètres d'Anères.

acteurs, des musiciens et des spectateurs déborde souvent sur des bœufs<sup>1</sup> longs à l'issue des spectacles. Ces bœufs sont l'un des atouts essentiels de l'ambiance de Remue-Méninges, et du festival. Après discussion avec les spectateurs, tous s'accordent à penser que la spontanéité musicale fait partie de ces éléments qui véhiculent la joie de vivre d'Anères et leur donne l'envie de revenir. Une trop grande restriction vis-à-vis de ces bœufs pourrait nuire à leur spontanéité ainsi qu'à leur créativité. Puisque le groupe poursuit une éthique basée sur le lien social, il reste imaginable de pousser davantage la responsabilisation des individus quant à la question des nuisances sonores, afin d'agir en vertu d'une conciliation à destination des individus extérieurs et réfractaires au groupe. Un travail qui pourrait être envisagé au sein du groupe mais qui pourrait également être envisagé à destination des habitants qui refusent d'avoir à faire avec le Café en leur faisant parvenir le programme (ou en l'affichant à la mairie) de façon à ce qu'ils anticipent (et pourquoi pas un jour... s'y intéressent)<sup>2</sup>.

▪ **Un constat à nuancer**

***Le reflet de la vie sociale du village et de l'intégration des associations***

Il est à noter que ces confrontations touchent une partie extrêmement réduite de la population, deux-trois individus. Monsieur Pierre Gerwig explique ainsi le phénomène :

« Concernant ce rejet, [...] c'est d'autant plus sensible qu'on est un petit nombre. L'individu représente un poids. Dans une ville où il va y avoir quatre mille habitants, l'individu viendrait gueuler à la mairie et on lui répondrait « Oui madame, oui monsieur, au revoir ». Là, quand ils viennent je les connais tous. »

Fait curieux, qu'il nous expliquait, les personnes concernées ne sont pas des personnes vivant à proximité immédiate du café (même si elles ne font pas parties des associations, elles ne se plaignent pas) mais des personnes plus éloignées. Les relations entre les individus, ainsi

---

<sup>1</sup> Rassemblement spontané de musiciens constituant un orchestre improvisé. D'un point de vue plus technique si le terme français « bœuf » peut évoquer dans le langage courant n'importe quelle improvisation collective, ils s'attachent normalement plus spécifiquement au registre du rock, tandis que ses homonymes anglais « jam » ou « jam session » évoquent davantage les registres du jazz et que l'homonyme cubain, lui moins courant, « descagar » fait davantage référence à la salsa et au jazz.

<sup>2</sup> Il est bien entendu que l'idée est plus facilement mise en pensées idéologiques qu'elle n'est réalisable, compte tenu notamment de l'absence de discussions semblant émaner de l'autre partie. Dès le début de notre enquête nous avons essayé d'entrer en relation mais n'avons pu aboutir à une rencontre.

que leur place dans l'évolution du village sont à prendre en compte. Au niveau démographique, de façon globale, nous avons trois types de population. On trouve une population locale ancrée au village, ne l'ayant jamais quitté et attachée à son rythme de vie et ses habitudes. Puis une population extérieure récente, qui cherchait une opportunité, un terrain pour bâtir mais pas nécessairement l'âme du village<sup>1</sup>. Cette population ne s'intéresse majoritairement pas aux activités de Remue-Méninges et du festival. Surtout localisée dans un lotissement nouveau au nord du village, elle reste extérieure au conflit susmentionné. Enfin nous avons une population qui, issue du village, en est partie un temps, voire toute une génération, avant d'y revenir. Cette dernière catégorie apparaît comme celle ayant été prête à accueillir et soutenir ce genre de manifestations afin de redynamiser le village. De plus, il ne peut être nié, que chaque groupe comporte des individus de charisme et de caractère. De fait, les personnes implantées et habituées à une certaine tranquillité ont pu voir l'arrivée de cette agitation comme une attaque. Madame Ducos, qui a vu la création de Remue-Méninges et du festival depuis leurs origines, témoigne :

*« Dans les villages, dès qu'on bouscule ohlala... on est voué aux gémonies. Ça n'a pas été forcément facile mais ils ont été accueillis tout de suite [...] il y a une dizaine d'années, j'ai entendu quelqu'un [...] « Moi je suis allé en Algérie, j'ai vu comment les français traitaient les gens du pays. Et bien, Françoise et Didier sont arrivés ici pareil comme les colons en Algérie. ». Je ne peux pas dire s'il y en a eu beaucoup qui l'ont vécu comme ça mais je pense que d'autres ont dû le ressentir parce qu'ils n'ont peut-être pas toujours été suffisamment...hm... C'est pas facile d'arriver dans un village comme ça. Il faut penser qu'il y a des gens qui ont l'épiderme fragile. C'est toujours la vieille histoire de celui qui n'est jamais sorti de son petit coin, qui est bien dans son village et qui considère celui qui vient de l'extérieur comme l'intrus et quelqu'un de dangereux. »*

Concernant les membres de Remue-Méninges, les choses se sont quelque peu tassées et, s'ils gardent une grande énergie à défendre leurs projets et tout ce qui leur tient à cœur, continuant de forcer l'admiration de beaucoup et d'en énerver quelques autres, ils ne semblent plus être assimilés au statut « d'étranger ». La figure de l'étranger est un rôle désormais tenu par une tranche nouvelle d'immigration ; mais toujours rattachée au Café du village et à ses activités.

---

<sup>1</sup> Commentaire d'Elisabeth, voir ANNEXE VIII : Entretien. Rencontre avec Jeanne Ducos, le 22 juin 2014, pp. 317 – 319.



Le café accueille toute l'année différents types de publics : ceux qui ne viennent que pour le festival (généralement issus d'un périmètre à plus de deux heures de route), ceux qui ne viennent que pour les activités de Remue-Méninges (un public plus local davantage intéressé par les activités tournées vers les traditions<sup>1</sup>), ceux qui viennent pour le festival et les activités de Remue-Méninges et enfin un public qui participe aléatoirement aux activités et vient au café même en dehors de ces périodes pour boire un verre, partager un moment convivial, aider, s'investir,... Effectivement, le caractère libéral de ces associations, l'éthique et la convivialité que véhicule le Café du village s'est progressivement mis à attirer de plus en plus de personnes, même en dehors des temps de programmation, restant sur des périodes plus ou moins prolongées, dans un mouvement brownien d'entrées et de sorties. Les deux-trois habitants récalcitrants à l'exploitation du café se sont mis à accuser l'aspect quelque peu marginal du mode de vie de certaines de ces personnes. Sont ainsi considérées marginales les personnes poursuivant un mode de vie nomade (camion, caravane, yourte, etc.)

« *C'est une catastrophe. Il y a beaucoup de drogue. Pour nous, nous détestons. [...]*  
*Ce n'est pas bon pour le village. Trop de personnes, trop de voitures, trop de bruit.*  
*Les rues sont fermées. C'est terrible. [...]* *Il y a des grands autobus, c'est impossible de sortir par ma porte. C'est catastrophique. Ce n'est pas bon pour ce village.*  
*J'habite depuis 5 ans ici. Et chaque année c'est la même chose. Des personnes sales habitent des petits camions et ils vont aux toilettes sur le mur, juste là. Il n'y a pas de toilettes pour 500 personnes. [...]* »<sup>2</sup>

N'ayant pu obtenir d'autres témoignages de la part de ces personnes récalcitrantes, nous ne pouvons transmettre ici de détail de leurs reproches, néanmoins de nos observations, nous pouvons affirmer que, si leurs craintes se basent sur des opinions stéréotypées, marginalité et débauche ne sont pas synonymes et que les quelques personnes visées par ces critiques travaillent, sont courtoises et respectueuses des codes de la société ne s'en détachant que par un mode de vie alternatif. D'un autre côté, nous constatons qu'une majorité de la population est satisfaite du public qu'attire le festival et les diverses activités de Remue-Méninges. En effet, le public qui vient à Anères est décrit comme respectueux. Les habitants semblent s'accorder sur ce point.

---

<sup>1</sup> Le pèle-porc est l'activité la plus représentative de ce phénomène puisqu'il réussit à faire participer des personnes qui pour certaines ne participent de toute l'année à aucune autre activité de ces associations.

<sup>2</sup> Propos de J.M., habitant d'Anères, recueillis, le 27 mai 2010, par Julie Aimé Debes.

J.-P. B. : « C'est vrai que sur le nombre de personnes qui viennent : ça reste calme, il n'y a pas de bagarre, pas de vol... [...] Les gens campent à droite à gauche, ils laissent propre, c'est déjà beaucoup. Il n'y a pas de déchets, il n'y a rien, c'est net. [...] ils sont efficaces, ils rangent très rapidement. »<sup>1</sup>

G.P. : « Ce qu'il y a de bien, avec pourtant tous ces gens qui viennent là [...] c'est qu'il n'y a pas un verre qui traîne, où alors c'est rare. Bon, il y a un voisin, ils lui ont cassé sa barrière, mais ça, ça peut arriver, ce n'est pas parce que c'était le cinéma muet. [...] Mais mis à part ça, les verres et tout ça, dans quelques mois il va y avoir la fête au village, avec quatre pelés et trois tondus ; le matin, on va trouver des verres un peu partout... Tandis que là, vous n'avez rien. »<sup>2</sup>

**Jeanne Ducos** : « Lorsque quelque chose de nouveau arrive (...) surtout dans un endroit tranquille comme le village d'Anères, il y a des gens qui adhèrent tout de suite, et il y a ceux qui sont un peu méfiants. [...] Il y a toujours des gens [...] que ça dérange. [...] maintenant, c'est rentré dans les mœurs ; tout le monde a admis que c'était 4 ou 5 jours [...] « Ah oui, ils viennent d'ailleurs... Mais ce sont des gens bien. ». [...] le plus étonnant au Festival, c'est le public, parce que je trouve qu'il est calme, qu'il est posé, qu'il est gentil. Ce ne sont pas des gens qui viennent [...] pour faire la foire, mais pour voir des films, pour rencontrer des gens, pour récolter de la musique, et pour rire. »<sup>3</sup>

### **Une évolution pourtant encourageante**

De manière générale, il est remarquable de constater une amélioration dans ces relations comme nous l'explique monsieur le maire.

« [...] on voit des gens qui étaient en situation de rejet qui maintenant sont en situation de tolérance et des gens qui étaient en situation de tolérance et qui sont actuellement en situation d'intérêt. Il faut donner du temps au temps. Ce ne sont pas des choses qui se font en un jour... d'autant plus qu'on est en milieu rural. [...] les gens regardent d'abord, ils réfléchissent ensuite... et ensuite ils adhèrent ou ils détestent. Mais on n'a pas actuellement, mis à part deux ou trois individus bien particuliers, de phénomènes de rejet. Ça se passe, il y en a qui s'en foutent, d'autres

---

<sup>1</sup> Propos recueillis, le 27 Mai 2010, par Julie Aimée Debes.

<sup>2</sup> Interviewé le 27 Mai 2010 par Julie Aimée Debes.

<sup>3</sup> Interviewée le 28 Mai 2010 par Julie Aimée Debes.

*qui lèvent l'oreille parce que ça les intéresse un peu, d'autres qui viennent parce que, c'est un événement actuel et que, ma foi, ils aiment bien. Et d'autres qui, enfin, sont des accros. On a de tout.*

Faisant le même constat madame Ducos nous donne un exemple :

*Il y a des gens qui ont regardé prudemment. Je me rappelle le jour où J-L[prénom] est arrivé. Il y avait une assemblée générale. Il a dit quelque chose de très sympathique en parlant de Remue-Méninges et ça s'est terminé par « Je suis content que ça arrive dans mon village ». On s'est dit « ouf si on a le satisfecit de J-L[prénom] on est sauvé ».*

Cette évolution positive montre que Remue-Méninges et le Festival d'Anères ont fait leurs preuves en insufflant une dynamique favorable à la vie du village et en y trouvant leur place. La population locale est ainsi majoritairement passée d'un sentiment de méfiance, en se tenant à une distance d'observation, à un sentiment de confiance et d'acceptation.

#### ▪ **Des infrastructures insuffisantes et instables**

Sur un tout autre plan, le festival rencontre des difficultés inhérentes à son site<sup>1</sup>. Comme nous l'avons vu, le village possède peu d'infrastructures parmi lesquelles la salle des fêtes, gracieusement prêtée par la mairie, mais qui a atteint sa capacité maximale de 450 places assises (grâce notamment à des chaises prêtées par les communes alentours). L'autre structure principale est sans nul doute le Café du village qui peut accueillir environ 150 personnes. Enfin parmi ces espaces majeurs nous comptons la place du village. A l'origine, les organisateurs espéraient profiter du fronton situé sur la place pour organiser des séances en plein air mais le mauvais temps répété semble avoir vaincu cette idée (du moins pour la période propre au festival). Cette place a donc servi à l'installation d'une annexe de restauration et à l'accueil d'un chapiteau où sont produits les concerts. Celui-ci accueille parfois un espace de restauration annexe au Café mais aussi un espace boudoir où les spectateurs peuvent lire la presse et visionner les bandes-annonces précédentes. L'aménagement récent de la place, c'est-à-dire l'installation d'une réserve d'eau avec obligation de laisser un espace suffisant pour le passage des pompiers, a réduit sa superficie et ne rend plus possible l'installation du chapiteau à compter de 2014. Pour cette nouvelle édition, l'association Festival d'Anères a donc délocalisé l'édifice dans un champ attenant.

---

<sup>1</sup> Voir ANNEXE II : Carte du village et des emplacements utilisés par l'association Festival d'Anères, p. 283.

Les propriétaires de ce terrain constructible s'étant montrés réticents à l'idée, les organisateurs ont dû faire montre de bonne volonté et de garantie pour obtenir une autorisation donnée pour cette unique édition. A l'issue du festival 2014, le résultat est sans appel ; organisateurs et spectateurs sont ravis. Après quelques discussions, les avis s'accordent sur le caractère plus agréable de l'emplacement qui offre de l'ombre et permet d'aérer l'occupation des espaces dans le village pendant le festival. La question reste en suspens quant à sa future localisation, les organisateurs ayant nettoyé après leur passage espèrent que le « non-renouvelable » édicté par les propriétaires pourrait se convertir en « renouvelable » à l'issue de ce premier essai réussi. La localisation du chapiteau n'est pas le seul espace festivalier à subir les aléas de la vie du village. La programmation off de la salle Super-8, que nous ré-aborderons plus loin<sup>1</sup>, est elle aussi ballotée d'un point à un autre. Cette salle secondaire, initialement située dans les locaux de la maison de retraite St-Pierre<sup>2</sup>, offrait l'avantage de mêler les générations à la grande satisfaction des petits et des grands. Celle-ci désormais fermée, il a fallu trouver un nouvel emplacement. Pendant un temps, les jeunes en charge de cette salle l'ont montée dans une grange annexée à ce qui est communément appelé « la maison Elisabeth ». Bien que la maison soit en vente depuis des années, la propriétaire, lorsqu'elle était sur les lieux, mettait gracieusement ces locaux à disposition pour l'hébergement du projectionniste, de quelques musiciens et donc, plus tard, de la salle Super 8. La propriétaire partie outre-mer, ces locaux, toujours en vente, n'étaient, alors, plus accessibles. La salle Super 8 fut délocalisée dans une plus petite grange<sup>3</sup> à l'arrière du jardin du Café du village. En 2014, la propriétaire de la première maison étant revenue, la salle Super 8 a temporairement repris sa place d'origine. Si, les spectateurs, conscients des moyens de l'association, ne semblent pas se plaindre de la grange à l'arrière du jardin, la grange de la maison Elisabeth apparaît plus adaptée aux besoins d'une telle activité. De plus, l'installation technique y est plus aisée. Là encore, la question de son devenir reste d'actualité puisque si la maison ne trouve pas d'acheteur elle sera mise aux enchères. A l'instar, de l'ancienne maison de retraite, ces espaces vacants nous semblent dotés d'un potentiel d'exploitation sur lequel nous reviendrons<sup>4</sup>. L'association exploite d'autres champs et structures alentours qui évoluent pareillement en fonction des besoins mais aussi et surtout des habitants (dans la capacité ou non, désireux ou non de mettre leurs biens à disposition).

---

<sup>1</sup> Voir « La salle Super 8 », pp. 94 – 96.

<sup>2</sup> Voir « Une démographie affaiblie », p. 45.

<sup>3</sup> Grange appartenant à la parente de l'un des organisateurs.

<sup>4</sup> Voir « Un projet matériel : la fondation du CIRC Muet en Pays des Nestes », pp. 234 – 246.

## II. *Mesures de développement pour une fréquentation contrôlée*

Face aux limites posées par la capacité d'accueil des lieux, les préoccupations concernant le contrôle de la fréquentation apparaissent dès le bilan de la 4<sup>ème</sup> édition. Des mesures pour continuer de faire grandir le festival sans le faire grossir sont dès lors explorées. Nous verrons comment ces mesures se sont développées de manière interne mais également externe à l'événement (lui-même considéré dans un espace-temps délimité).

### *A - Renforcer l'offre interne du festival*

#### ▪ **Un festival hors-saison**

Si la toute première séance du 22 juillet 1998 eut lieu à l'aide d'un simple drap et d'un unique piano pour un unique musicien et une unique séance<sup>1</sup>, les choses ont depuis beaucoup évolué. Traitant des festivals de musique et de danse, Emmanuel Négrier signale que « *contrairement à une idée reçue festival ne rime pas nécessairement avec estival. Si l'été reste l'apanage de beaucoup de festivals méridionaux, 30% des événements se situent en dehors de toute saison touristique* »<sup>2</sup>. Le choix d'une date « hors-saison » confirme la volonté des organisateurs d'avoir voulu faire de ce festival un événement intimiste. Comme ils le présentaient dès 1998, ce weekend de la Pentecôte offre plusieurs avantages<sup>3</sup> : la priorité est donnée à un public local et, comme l'année scolaire n'est pas finie, un travail avec les établissements scolaires environnants est possible ; de plus, le lundi férié, dépourvu de programmation, facilite le rangement et le nettoyage des lieux. Cette saisonnalité impulse ainsi une dynamique au niveau local puisque les actions menées par les associations Remue-Méninges et Festival d'Anères se répartissent de façon à faire vivre le village socialement et culturellement toute l'année. Elles ne visent pas à des chiffres record de fréquentation dans l'optique d'assurer une forte rentabilité ; mais tendent davantage à toucher un maximum de personnes afin de démocratiser un accès à la culture en période estivale et le reste de l'année.

---

<sup>1</sup> Jacques Cambra fut le premier pianiste à accompagner les films du Festival d'Anères. Le 22 août 1998, il inaugura ce qui allait être une longue liste de projections cinématographiques par l'accompagnement musical de *La Croisière du Navigator* de Buster Keaton (1924).

<sup>2</sup> Négrier (Emmanuel) et Jourda (Marie-Thérèse), *Les nouveaux territoires des festivals*, Paris, France Festival en co-édition avec les éditions Michel de Maule, 2007

<sup>3</sup> Festival d'Anères, *Présentation de projet 1999*, 1998.

## ▪ « Victime » de sa notoriété

Dès la première édition, la question cruciale, qui permettrait de déterminer sa réussite, se posait quant à sa hauteur de fréquentation. Le projet est apparu, pour beaucoup, comme audacieux voire surréaliste puisqu'il rassemblait en son cœur deux facteurs auxquels le public est usuellement réfractaire ; à savoir son lieu (un milieu rural connu pour être délaissé des publics) et son objet (un art pensé comme poussiéreux et poussif par la majorité).

« En effet, si l'on peut trouver des points communs entre le cinéma muet et un petit village des Hautes-Pyrénées, c'est bien dans le fait qu'ils ne sont ni l'un ni l'autre un symbole de modernité... On a peut-être un siècle de retard, mais on l'assume ! », répondait Didier Picard en 2000<sup>1</sup>.

Grâce à cette expérience acquise au fil des éditions, au développement de leur réseau et de la confiance gagnée auprès des institutions, l'étendue et la qualité de leur offre culturelle s'est accrue de sorte qu'elle a simultanément contribué à une hausse de leur réputation au niveau national et international et donc à une hausse de fréquentation. La question relative à l'absence de public ne pèse plus pour l'instant sur les esprits et le devenir du festival. Au contraire, c'est, non pas l'absence de fréquentation mais, une croissance désormais trop importante qui inquiète les organisateurs (figure 18). Si les premières années ont vu se mettre en place des tentatives de communication afin de promouvoir la lisibilité du festival sur le territoire, celles-ci ont été interrompues afin d'enrayer la croissance exponentielle de la fréquentation. C'est-à-dire que l'association ne cherche plus à ce jour à aller à la rencontre des médias et se contente d'accueillir ceux qui viennent. Cette couverture médiatique est essentiellement locale et lisible au travers de journaux tels *La Nouvelle République* et *La Dépêche du Midi*. Ces quotidiens de proximité, relayent pour l'essentiel l'actualité événementielle de l'association et rappellent les principales caractéristiques de son fonctionnement<sup>2</sup>. Encore plus à proximité, cette communication autour de la manifestation est apportée par le bulletin semestriel de la commune, *Et Arrebourit*<sup>3</sup>. On remarquera que le sujet du Festival d'Anères a également été abordé à télévision (comme sur France 3<sup>4</sup>) et la

---

<sup>1</sup> Propos recueillis par le journaliste P. SACRISTAN, pour son article « Remue-Méninges fait son cinéma : on n'a pas d'argent mais on a des idées », *La Semaine des Pyrénées*, 18 mai 2000.

<sup>2</sup> Voir ANNEXES IX et X : Articles. « Un estaminet plein d'idées » et « Cinq jours de bonheur pour les cinéphiles », pp. 326 – 327.

<sup>3</sup> *Arrebourits* est le surnom communément donné aux Anérais. Issu du gascon, il signifie « rusés, recuits ».

<sup>4</sup> Par exemple, [www.youtube.com/watch?v=ZFTVkjZQxHg](http://www.youtube.com/watch?v=ZFTVkjZQxHg), consulté le 24 juillet 2014.

radio. Les bénévoles ont même ainsi pu être étonnés quand, en 2012, les reporters d'une chaîne de radio anglaise, la BBC, ont débarqué dans leur tout petit village pyrénéen<sup>1</sup>. Par-delà cette lecture médiatique, nous retrouvons également de nombreux articles, annonces et encarts publiés sur internet ainsi que des vidéos et des commentaires d'internautes.

*Merci de parler de l'eeEEEEXXXcellent Festival d'Anères ! Je suis un fidèle depuis 2004. Pour qui aime le cinéma et les ambiances conviviales, c'est bien mieux que Cannes... Après la séance de 17h00 tout le monde se retrouve au café du village pour l'apéro et le repas avant le concert et le grand film du soir - toujours accompagné en direct par des musiciens (orchestre ou piano). Si vous aimez le cinéma, et êtes curieux de découvrir dans une salle vraiment populaire des joyaux du cinéma muet, ce festival est pour vous ! C'est gratuit et à la sortie un gros cochon rose recueille votre obole solidaire. De Pau, il faut une petite heure pour s'y rendre.<sup>2</sup>*

Aujourd'hui, leur communication se limite à la distribution de programmes et à des affichages réduits et locaux. Le modèle choisi privilégie une veille informationnelle véhiculée par les sites internet des associations Festival d'Anères et Remue-Méninges<sup>3</sup>, les blogs<sup>4</sup> ainsi qu'une communication interne des deux associations via le « mailing » régulier des adhérents. L'équipe compte donc sur une communication informelle interpersonnelle permettant qu'un pourcentage du public se renouvelle naturellement et ne se cantonne pas à un cercle fermé d'initiés. Néanmoins, au regard de cette inflation, le village semble aujourd'hui avoir atteint sa capacité d'accueil maximale puisque les organisateurs doivent faire face à des problèmes d'ordre pratique et moral, les contraignant à progressivement apprendre à gérer ce flux. En 2001, la gestion de ce flux se concentre sur la mise en place d'un stand d'accueil afin d'informer un public qui a pu paraître livré à lui-même lors des éditions précédentes. Mais, dès 2003, soit dès la 4<sup>ème</sup> édition du festival, il est nécessaire d'augmenter le nombre de chaises dans la salle principale et de penser des moyens plus efficaces pour garder le contrôle.

---

<sup>1</sup> [www.bbc.co.uk/programmes/p011fnqs](http://www.bbc.co.uk/programmes/p011fnqs), consulté le 24 juillet 2014.

<sup>2</sup> Commentaire de Denis, daté du 15 mai 2009, sur le site [www.alternatives-paloises.com](http://www.alternatives-paloises.com), consulté le 24 juillet 2014.

<sup>3</sup> [festival-aneres.fr](http://festival-aneres.fr) et [remue.meninges.free.fr](http://remue.meninges.free.fr)

<sup>4</sup> [festival-aneres.blogspot.fr](http://festival-aneres.blogspot.fr) et [le-blog-remue-meninges.blogspot.fr](http://le-blog-remue-meninges.blogspot.fr)

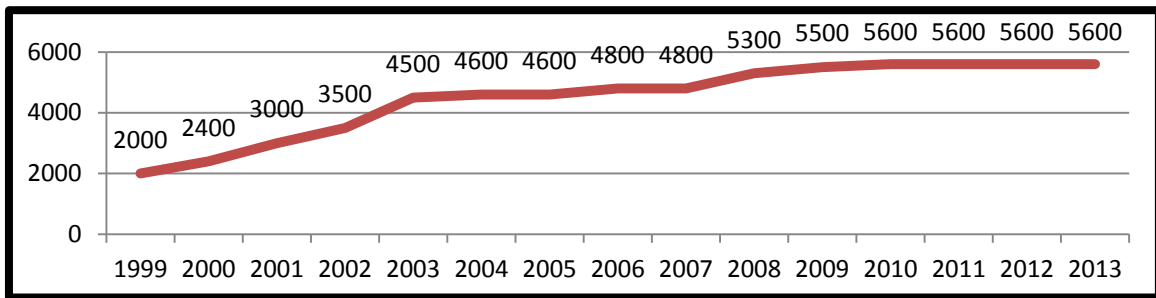


Figure 18 : Fréquentation estimée par les organisateurs<sup>1</sup>

### ▪ Limites d'un développement horizontal

En 2003, émergeait l'intention d'intégrer d'autres communes au projet. L'idée consistait en la délocalisation de certaines séances dans des structures alentours, parallèlement à la programmation principale. Néanmoins, l'éloignement des espaces de projection du cœur du festival, à savoir le Café du village, constitue un risque de dilution qui pourrait entacher l'esprit de l'événement et, de fait, lui nuire. Cette idée fut donc écartée favorisant un développement interne prônant la conservation de ses dimensions<sup>2</sup>. Des trois jours initiaux, avec leurs six séances organisées dans la grande salle<sup>3</sup>, les organisateurs ont alors très vite fixé le rythme de la programmation principale ; puisque en 2001, ils optaient pour une programmation étalée sur cinq jours, allant du mercredi soir au dimanche de la Pentecôte. Cet allongement résultait d'une volonté double : un travail plus conséquent avec les scolaires et l'accueil d'un public venu de plus loin<sup>4</sup>. Par cet allongement horizontal de la programmation, le festival a pu augmenter le nombre de ses participants sans dépasser sa jauge de capacité d'accueil journalière maximale puisque l'étalement temporel absorbe l'afflux (figures 19 et 20). Depuis 2007, cette programmation s'est stabilisée à dix-huit séances par édition (figure 19) et ne souhaite pas s'élargir davantage afin de conserver l'unité temporelle qu'elle a adoptée. Dans les limites de cette programmation sur cinq jours, les membres de l'association Festival d'Anères, désireux de poursuivre une dynamique exponentielle, se remettent régulièrement en question quant aux perspectives d'évolution.

<sup>1</sup> Fréquentation approximative estimée par les organisateurs. La courbe rend compte des actions menées par les organisateurs pour stabiliser la fréquentation annuelle autour du nombre de 5600 spectateurs.

<sup>2</sup> Festival d'Anères, *Compte-rendu de l'Assemblée Générale ordinaire de 2003*, 21 juillet 2003

<sup>3</sup> La grande salle étant la programmation principale excluant la salle Super 8, la salle 9,5 et les projections hors-les-dates. Les sérials sont ici considérés comme formant un tout en tant que longs-métrages.

<sup>4</sup> Festival d'Anères, *Présentation de projet 2001*, 2000.



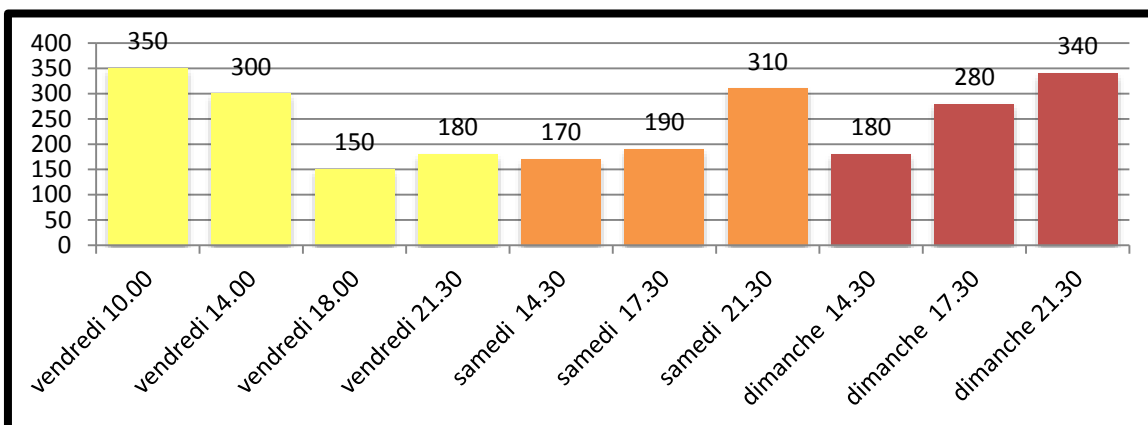


Figure 19 : Fréquentation de la grande salle estimée en 2000<sup>1</sup>

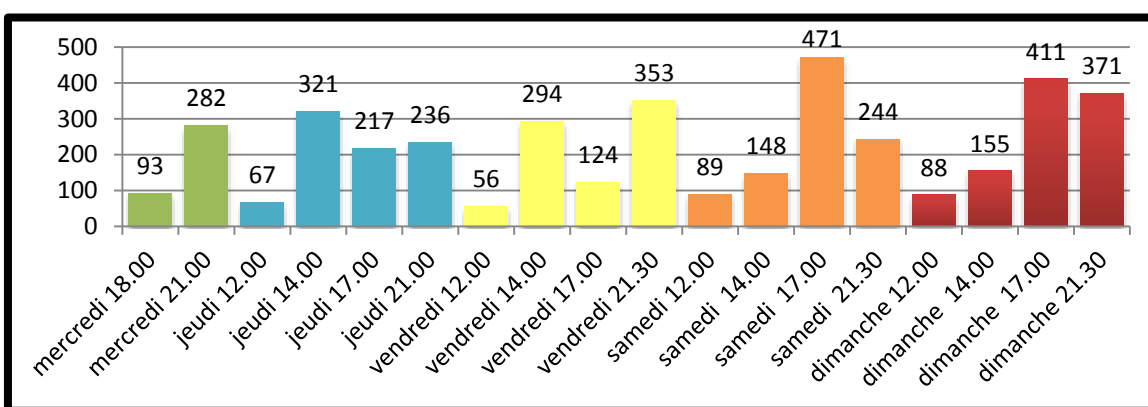


Figure 20 : Fréquentation de la grande salle calculée en 2013<sup>2</sup>

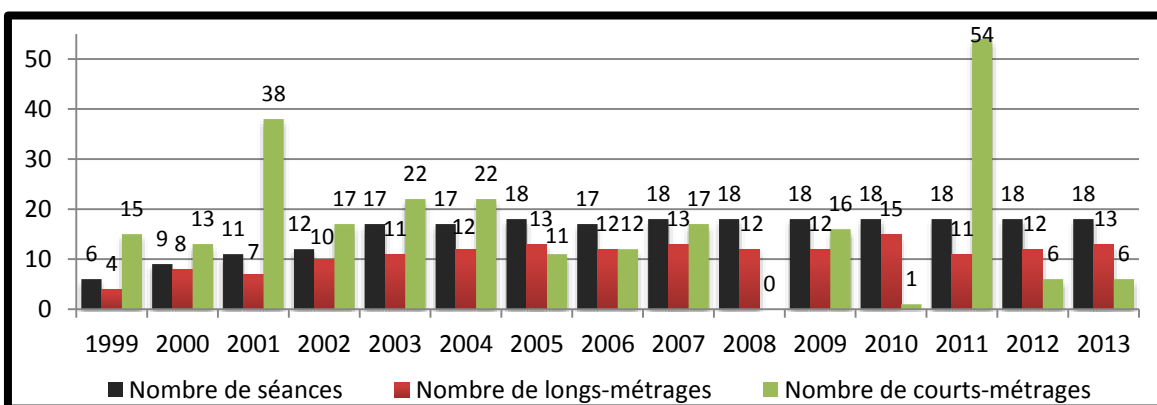


Figure 21 : Evolution de la répartition des séances de la grande salle<sup>3</sup>

<sup>1</sup> Festival d'Anères, *Bilan de projet 2000*, 2000.

<sup>2</sup> Compte réalisé pour notre étude à l'entrée de chaque séance

<sup>3</sup> Se lit : En 1999, 6 séances ont été organisées dans la grande salle, au cours desquelles 4 longs-métrages et 15 courts-métrages ont été projetés.

## ▪ **Privilégier un développement vertical**

Si un développement horizontal du Festival en tant que tel n'est plus à l'ordre du jour, le travail se porte désormais sur une exploitation verticale de programmation ou de contre-programmation. Concernant la programmation quotidienne, une séance supplémentaire est ajoutée en 2003. Le rendez-vous de midi, qu'est celui du sérial, est aujourd'hui devenu l'un des classiques du festival puisqu'un ou plusieurs épisodes sont projetés chaque jour invitant le spectateur à trouver une occupation entre midi et deux. Bien que ne s'adressant pas à la majorité, ces séances ont su trouver leur public parmi des spectateurs présents chaque jour et qu'elles fidélisent mais aussi, étant résumé en début de séance, parmi des personnes curieuses prenant la narration en cours.

### *Les concerts<sup>1</sup>*

Avec les projections dans la salle principale, l'organisation des concerts est l'une des actions les plus importantes du Festival. C'est en 2002, que s'implante, sous le chapiteau de la place du village, ce rendez-vous désormais familier. Les concerts de 19 heures constituent un atout essentiel de l'événement. Ils permettent principalement de créer une animation d'entre-séances avant le dîner et la projection du soir. Ils favorisent ainsi la diversification de la programmation musicale en mettant en scène des artistes de chansons à texte. Ces derniers sont généralement issus de la scène du Limonaire<sup>2</sup> compte tenu du réseau auquel est affilié Sylvain Airault, programmateur du festival, grâce à son expérience passée avec cette structure partenaire. En 2008, les organisateurs ajoutent un concert supplémentaire à la programmation. Parallèles aux séances de 21h30 du samedi soir, ces concerts permettent une dérivation de l'afflux de fréquentation de la grande salle. C'est également l'occasion de diversifier davantage la proposition musicale puisque ces concerts, qui se déroulent à l'église, favorisent un répertoire musical plus classique, touchant un public, là encore, plus large. Ils font intervenir des artistes locaux ou des artistes participant déjà à l'accompagnement des films de la grande salle. Conjointement à ces concerts programmés, d'autres spontanés animent, quasiment en continu, le Café du village. Les fameux bœufs<sup>3</sup>,

---

<sup>1</sup> Voir PHOTOS 15 : Sous le chapiteau, p. 365

<sup>2</sup> Le Limonaire est un bistrot parisien. Voir p. 50.

<sup>3</sup> Voir notes de bas de page 1, p. 82

alliant amateurs et musiciens professionnels, durent parfois toute la nuit, créant ainsi une atmosphère chaleureuse qui invite le public à se détendre au café et à y rester.

« *Moi j'ai l'impression que ces musiciens sont très très contents de venir car même après leur prestation, ils poursuivent très tard dans la nuit, en faisant des boeufs, à n'en plus finir.* »<sup>1</sup>

Les sondages réalisés auprès des publics du festival 2013 mettent en avant une facette importante de la place qu'occupent ces animations musicales dans le festival ; et plus particulièrement, dans la promotion du patrimoine du cinéma muet. Contribuant à une ambiance générale festive, les concerts permettent de toucher un public plus vaste et plus diversifié puisqu'ils attirent des spectateurs à l'origine ignorant voire repoussant le cinéma muet. Par voie de fait, s'il est avéré qu'une part de ces spectateurs ne franchit jamais la barrière allant du chapiteau à la salle de projection, l'étude des relations qu'exerce le public avec la programmation musicale montre que ce rapprochement premier favorise la curiosité vis-à-vis de la programmation musicale. Si pour certains les animations musicales interviennent comme des interludes aux animations cinématographiques, pour d'autres c'est le contraire qui se produit. En effet, les spectateurs, attirés par l'animation musicale, se déplacent jusqu'au lieu du festival et, de là, se laissent tenter par une première rencontre, une première confrontation, aux œuvres cinématographiques.

### ***La programmation off***<sup>2</sup>

En 2004, l'association Festival d'Anères explore une nouvelle technique afin d'endiguer la fréquentation de la salle des fêtes, la programmation off.

#### — La salle Super 8

La première tentative du genre prend la forme d'une nouvelle salle de projection, la salle Super 8, dite *Salle Jeunes*<sup>3</sup>. Entièrement prise en charge par les membres les moins âgés de l'association (en moyenne entre 12 et 16 ans), elle se destine avant tout à un public

---

<sup>1</sup> Martine, interviewée le 31 Mai 2010 par Julie Aimée Debes.

<sup>2</sup> Voir PHOTOS 8 : La programmation off, pp. 356 – 357.

<sup>3</sup> Nous avons déjà parlé de cette salle, concernant les problèmes liés à l'évolution de son emplacement, voir « Des infrastructures insuffisantes et instables », pp. 86 – 87.

jeune mais reste ouverte aux adultes. Si les adultes restent à disposition pour apporter leur aide, les enfants sont autonomes quant à l'organisation de la salle et de sa programmation. Lors de nos visites, nous avons pu rencontrer des membres des deux générations<sup>1</sup> à s'être relayés aux commandes<sup>2</sup>. Ils nous expliquent que pendant les trois premières années de programmation, la primauté était donnée à la diffusion de courts-métrages au format Super 8. L'organisation des quatre séances annuelles est permise grâce à la mise à disposition d'un projecteur Super 8<sup>3</sup> et de caisses de bobines burlesques. Hugo Picard, membre de la première génération, se souvient que, dès la quatrième édition, un ami et lui émettaient l'envie de « boucler la boucle » en diffusant des films d'animation actuels. Aujourd'hui la formule reste la même et joint au burlesque d'hier les courts animés d'aujourd'hui. Si certains de ces films ne sont pas muets, ils les destituent de leurs sonorités et leur offrent un accompagnement musical à l'instar des copies du début du siècle précédent. Concernant cet accompagnement musical, les jeunes organisateurs mettent à contribution les ciné-concertistes professionnels (recrutés pour l'accompagnement des films de la grande salle). Comme pour la programmation principale, leur petite salle accueille ainsi des grands noms de l'accompagnement musical avec, par exemple en 2005, des artistes tels que Neil Brand<sup>4</sup> et Jean-François Zygel<sup>5</sup>. Les musiciens amateurs, généralement parmi les membres de l'association ou parmi les spectateurs habitués, désireux de participer sont eux aussi les bienvenus. En 2007, l'école de musique de Saint-Laurent-de-Neste et d'Arné, ayant antérieurement accompagné des films de la programmation principale, avait choisi de faire évoluer son projet pour venir apporter son soutien à cette petite salle. Plus récemment, nous avons pu assister à des séances accompagnées par les organisateurs eux-mêmes. En effet, nous en reparlerons, certains jeunes ont eu l'opportunité de participer à des stages d'initiation

---

<sup>1</sup> Désormais, en âge de partir faire leurs études à l'extérieur, les membres de la deuxième génération s'interrogent quant à la passation de relais vers une troisième génération.

<sup>2</sup> Voir ANNEXE XVIII : Entretiens. Rencontre avec Hugo Picard (première génération), Antonin et Damien (deuxième et actuelle génération) pp. 320 – 322.

<sup>3</sup> « Né en 1965 le format Super 8 est un dérivé du Normal8 dont il y a la même largeur finale 8mm. La grande nouveauté introduite par Kodak aura été d'augmenter la largeur de l'image d'environ 40% [...] La deuxième nouveauté aura été la cassette qui permettait de charger en pleine lumière la caméra. Elle [...] permet de filmer pendant environ 3 mm 20s [...] sans avoir à retourner le film comme dans le normal 8. [...] La qualité de l'émulsion, la facilité d'emploi et la baisse des prix des pellicules et des caméras et projecteurs permet un développement rapide de ce format essentiellement amateur [...] On lui reproche des blocages dus essentiellement à la superposition et au circuit du film dans la cassette [...] ». Descriptif issu du site [www.cine-super8.net](http://www.cine-super8.net), consulté le 25 juillet 2014.

<sup>4</sup> Neil Brand est un compositeur britannique régulièrement impliqué, depuis dix-sept ans, dans la composition de pièces pour l'accompagnement de films muets pour le *National Film Theater* de Londres géré par le *BFI*. Venu en 2003 et 2005, Neil Brand a accompagné quatre longs-métrages et trois courts-métrages.

<sup>5</sup> Voir note de bas de page 3, p. 73.

à l'accompagnement musical, organisés par le Festival d'Anères, et exploitent aujourd'hui l'expérience acquise. Par l'ajout de quelques concerts improvisés, la proposition musicale de la salle Super 8 s'élargit à l'initiative des musiciens grâce à un premier concert d'ouverture proposé par le groupe La Peau en 2008. Présentant des œuvres courtes et basées sur l'humour, cette programmation attire enfants mais aussi adultes. Craignant l'austérité du cinéma muet ou simplement curieux, ils se rapprochent ainsi d'une première rencontre « en douceur » de ce pan cinématographique qu'ils méconnaissent.

— La salle 9,5

Suite à la création de cette première salle, un autre espace dédié à la programmation off voit le jour en 2012. Notons qu'une première expérience du genre, tournée vers la projection de copie en 9,5 mm, avait déjà eu lieu en 2001, dans le cadre de l'exposition de matériel ancien organisée à la mairie<sup>1</sup>. La salle 9,5, communément dite « salle vieux » (même si son programmeur réfute une telle appellation), s'installe aujourd'hui dans le fournil du village. Répondant à nos questions, son organisateur<sup>2</sup>, nous explique que ce projet a débuté en ressortant des boîtes de bobines, données par Jacques Poitrat<sup>3</sup> et Dudu<sup>4</sup>, et un projecteur 9,5 mm Pathé-Baby<sup>5</sup> mis au grenier du Café du village. A l'instar de la salle Super 8, les bobines sont accompagnées instrumentalement par les musiciens du Festival. Néanmoins, la programmation est rendue difficile par le format choisi. En effet, les bobines 9,5 sont beaucoup moins bien conservées et plus rares que les copies Super 8.

*Au début, je me suis dit que j'allais trouver des films comme ça mais je me suis aperçu que c'était quand même assez dur à trouver et surtout à trouver en bon état. Sur Ebay on trouve des bobines, voilà. Après, elles valent ce qu'elles valent. Comme tu crois avoir acheté un film et qu'en fait tu as acheté un truc qui n'est pas complet*

---

<sup>1</sup> Voir « Les animations », pp. 97 – 98.

<sup>2</sup> Voir ANNEXE XVIII : Entretiens. Rencontre avec Joseph Lavandier, le 20 mai 2013, p. 325.

<sup>3</sup> Voir PHOTOS 12 : Les animations, pp. 355 – 356.

<sup>4</sup> Le surnommé Dudu tourne la manivelle de l'Orgue de Barbarie pour animer le début des séances de la grande salle. Voir PHOTOS 12 : Les animations, pp. 362 à 363.

<sup>5</sup> « Il s'agit d'un format de pellicule cinématographique d'une largeur de 9,5 mm lancé par Pathé en 1922. C'est le premier format de cinéma amateur. Son film possède de nombreux avantages dont les perforations centrales et une perte réduite d'image. Celle-ci est à peu près identique à celle du 16 mm. La pellicule est également inversible et ininflammable. ». Descriptif tiré du site de la Cinémathèque de films amateurs de Marseille <http://cinememoire.net>, consulté le 27 août 2014.

*ou qui est cassé ou finalement qui ne te plaît pas... Il y a un moment où je me suis dit merde, que j'avais été un peu con de parler de cette salle 9,5 parce qu'en fait le 9,5 c'est pas comme le Super 8, où il y en a énormément. Y'a un moment où j'ai un peu flippé. Mais maintenant que j'ai trouvé les réseaux, ça va mieux.<sup>1</sup>*

Nous remarquerons que le sujet de ces films attire moins le public jeune que le reste de la programmation ; néanmoins, contrairement à son appellation de « salle vieux », il n'attire pas un public exclusivement « vieux ». Par ailleurs, nous noterons que son lieu constitue à la fois un atout et un obstacle à sa fréquentation. En effet, le fournil par son cachet offre une ambiance intimiste et authentique recherchée par les spectateurs mais sa taille limite radicalement le nombre de places assises.

### ***Les animations<sup>2</sup>***

Quelles que soient les activités organisées par l'association Remue-Méninges, les organisateurs ont toujours à cœur de valoriser les à-côtés ; c'est-à-dire de penser une atmosphère animée en cohérence avec la programmation afin de ne pas se contenter d'une succession de séances sans âme. A la première édition, la place du village accueille un videgrenier où circulent musiciens et artistes de rue afin d'animer les trois jours du festival. L'intention qui émerge est de développer l'aspect forain de l'événement en mémoire à l'atmosphère qui accompagnait les premières projections de l'histoire du cinéma. Les éditions suivantes, leur volonté se porte donc sur la mise en place d'une fête foraine à l'ancienne mais ce projet, faute de moyens, ne put à ce jour être mené à bout. De 2001 à 2003, un espace d'exposition prend place dans la salle du conseil municipal d'Anères. Prises en charge et accompagnées par un passionné, Jacques-François Réglat<sup>3</sup>, ces expositions présentent caméras, projecteurs et autres appareils rattachés à la production cinématographique. Parallèlement, sont projetées des bobines en 9,5 mm, sans accompagnement musical mais commentées par le collectionneur lui-même. En 2003, cette exposition est maintenue et s'accompagne d'une autre, prise en charge par Jean-Claude Soury<sup>4</sup>, dédiée à des cartes postales représentant Greta Garbo. Monsieur Réglat étant décédé,

---

<sup>1</sup> Voir ANNEXE XVIII : Entretien. Rencontre avec Joseph Lavandier, le 20 mai 2013, p. 325.

<sup>2</sup> Voir PHOTOS 12 : Les animations, pp. 362 – 363.

<sup>3</sup> Jacques-François Régalat est, avec Monique Dumas, l'auteur de *Le Monastère dynamité* paru aux éditions La Truelle, en 1995.

<sup>4</sup> Jean-Claude Soury est le président des cartophiles et historiens tarnais.

le secteur des expositions n'a pas aujourd'hui trouvé de volonté prête à prendre la relève. La programmation ne commençant usuellement pas avant midi, les matins restent globalement inexploités... les spectateurs et bénévoles se reposant de la veille. C'est à partir de 2003 et jusqu'en 2011, que l'équipe investit cette plage horaire pour proposer de nouvelles activités. Cette année-là, ils font appel à Jacques Poitrat<sup>1</sup>, alias Albert de Nonancourt, pour animer « les causeries de 11h ». Principalement tournées en direction de la relation qu'entretiennent le cinéma muet et son accompagnement musical (mais pas exclusivement), ces causeries, ouvrant des discussions entre spectateurs et professionnels du monde du cinéma et de la musique, s'éloignent du caractère austère que peuvent revêtir le format des conférences. Monsieur Poitrat parti, la relève est assurée en 2012 par Robert Poupard<sup>2</sup>. « Les causeries de 11h » changent de nom et deviennent « les Poupardises » mais le principe reste le même. Côté cette animation et prenant place dans les mêmes espaces (soit au Café soit dans son jardin), des ateliers, destinés prioritairement à destination des enfants, sont organisés depuis 2010. Ces ateliers sont encadrés par l'association Braquage<sup>3</sup>, qui, par l'intermédiaire de Sébastien Ronceray et Adrien Heudier, initie son public aux techniques originelles de cinématographie au travers de thématiques telles que le grattage sur pellicule, le sténopé, le pré-cinéma, etc. S'adressant à des publics très différents, ces activités matinales usent d'outils ludiques, dans une atmosphère décontractée, pour susciter ou répondre à la curiosité des publics tôt levés. Les ateliers divertissent ainsi les enfants du festival tout en les initiant à une culture qu'ils méconnaissent, tandis que les discussions permettent de satisfaire les plus exigeants, initiés ou non, férus de culture historique et scientifique. Compte tenu d'une baisse significative des subventions allouées en 2014, nous soulignerons toutefois que ces ateliers n'ont pu être renouvelés. Au-delà de ces rendez-vous, d'autres gravitent autour et agrémentent la vie quotidienne du festival afin d'animer les temps flottants d'entre-séances. Un garde champêtre anime les espaces extérieurs en annonçant les séances au tambour tandis qu'un joueur d'orgue de Barbarie met en musique l'ouverture des séances le temps que les spectateurs s'installent. Depuis 2011, l'ouverture de ces séances est suivie par musiciens et organisateurs interprétant une chanson d'époque sur le thème du cinéma. D'autres animations pour les enfants sont parfois également mises en place sous un chapiteau place du château.

---

<sup>1</sup> Voir PHOTOS 12 : Les animations, pp. 362 – 363.

<sup>2</sup> Idem

<sup>3</sup> L'association Braquage est une association de cinéma expérimental, créée en 1997, qui en plus d'organiser des projections, organise divers ateliers pratiques et théoriques.

▪ **Les résultats de cette dérivation**

L'ensemble de ces animations contribuent à la veille d'enjeux divers que sont bien entendu le divertissement et le plaisir mais également la gestion de l'organisation ainsi que la sécurité des personnes et des lieux puisqu'elles ont permis une dérivation conséquente du flux de fréquentation enrayant les problèmes liés à la sur-fréquentation d'espaces insuffisants (figures 20, 22, 23 et 24). Par une circulation plus aérée et une meilleure occupation des temps hors-séances (c'est-à-dire simultanément à la programmation principale ou entre ses séances), elles permettent à la fois d'élargir le spectre des propositions, de maintenir l'esprit familial de l'événement et de respecter le village et ses occupants.

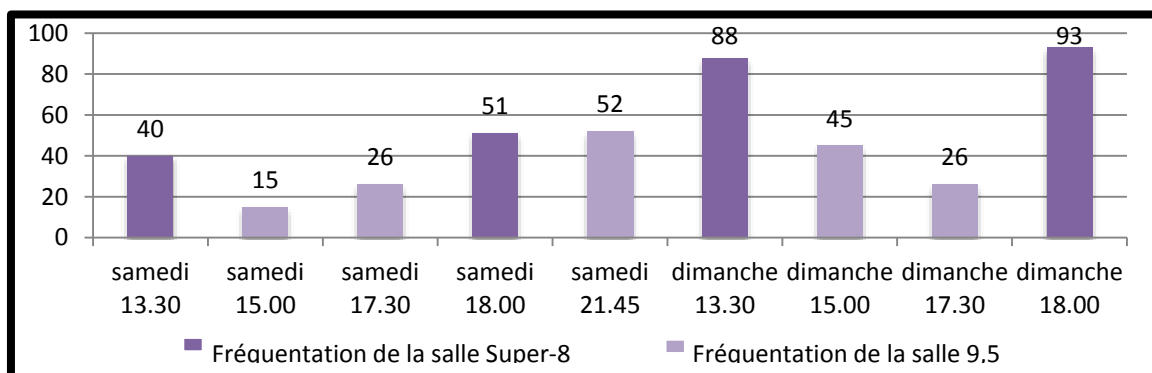


Figure 22 : Fréquentation de la programmation-off calculée en 2013

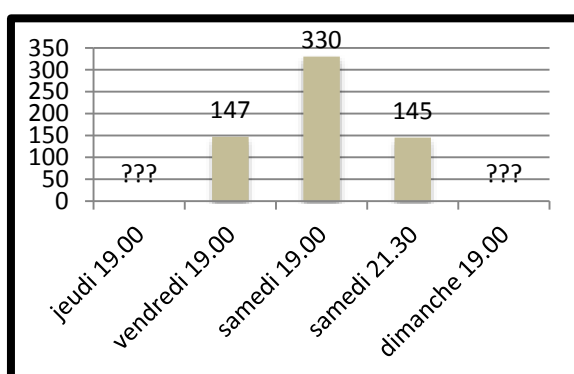


Figure 23 :

Fréquentation des concerts en 2013<sup>1</sup>

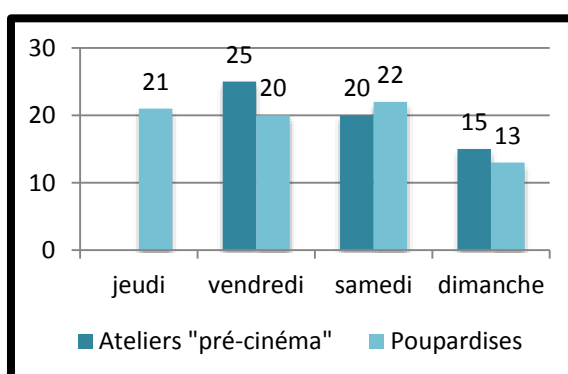


Figure 24 :

Fréquentation des animations en 2013

<sup>1</sup> Pour des raisons techniques nous n'avons pu assister au concert du jeudi soir et au bal du dimanche soir.



## ***B - Pérenniser l'action par des rendez-vous « Hors-Festival »***

Au-delà de toute cette effervescence cantonnée à l'espace-temps du festival, les membres de ces associations ont à cœur de maintenir une activité continue sur l'ensemble de l'année, tout en gardant à l'esprit cette même volonté de conserver une taille humaine, des rendez-vous réguliers ou ponctuels.

### **▪ Les rendez-vous mensuels des associations Remue-Méninges et Festival d'Anères**

Si l'association Remue-Méninges n'est pas le festival, le festival ne pourrait exister sans Remue-Méninges. Son existence émane directement de cette association primaire et sa conception est en cohérence avec l'esprit et l'éthique qu'elle prône. Sans entrer dans les détails, il nous semble néanmoins essentiel de dresser un panorama non exhaustif de son activité.

#### ***Les 22***

Apparus dès la première année<sup>1</sup>, les rendez-vous du 22, nommés en référence au sketch de Fernand Raynaud<sup>2</sup>, ponctuent la vie sociale et culturelle du village tout au long de l'année. Ces activités sont toutes précédées d'un repas commun. L'ensemble, repas et spectacles, fonctionnent au cochon, c'est-à-dire qu'aucun prix n'est fixé et que chacun reste libre de faire une donation correspondant à la hauteur de ses moyens et du plaisir pris. S'y succèdent concerts, danses, chants, théâtre et autres activités de spectacles. Interrogée sur les critères de sélection, l'une des responsables de l'association, répond :

***Françoise*** : « *Il y a des critères éthiques déjà ! [...] en musique, bon il y a des critères sonores. Faut pas mettre des groupes de hard-rock parce qu'après c'est trop fort, ça gêne les voisins. On a un peu essayé et [...] Déjà même en faisant attention ça déborde un peu parce que forcément les spectacles débordent toujours sur des bœufs assez longs la nuit. Après en ce qui concerne le théâtre, là c'est un peu plus aléatoire [...] Et puis, il y a des critères de valeurs, car on est des gens qui prêchons plutôt la tolérance et l'ouverture donc on ne va pas programmer des*

---

<sup>1</sup> Voir « Reme-Méninges et Cinémathèque-Bastringues », pp. 49 – 50.

<sup>2</sup> « Le 22 à Asnières ».

*trucs qui ne le sont pas. Maintenant pour donner des critères plus précis c'est un peu difficile. [...] il est arrivé qu'on projette des choses qui ne nous plaisaient vraiment pas, soit parce que c'était vulgaire soit trop facile et trop bateau. En général, on aime bien avoir entendu dire par des gens de confiance ou avoir vu nous-même pour avoir une espèce de base qui colle aux critères d'une programmation qui nous correspond et correspond au lieu. Dans le théâtre c'est un peu difficile car il faudrait voir toutes les pièces en amont. [...] maintenant avec internet, avec Youtube, on arrive quand même à voir des extraits. »*

Une grande partie des artistes programmés sont des artistes locaux qui intègrent la commune d'Anères à leur tournée, nous explique-t-elle. Qu'importe leur formation et leur statut les artistes perçoivent une compensation de 400 euros que complètent les donations volontaires des spectateurs à l'issue du spectacle. Ce système semble fonctionner, et artistes, spectateurs et organisateurs trouvaient leur compte. De bouche-à-oreille, l'information circule et les artistes, charmés par l'ambiance conviviale et originale, ne manquent pas.

**Françoise** : « *On n'est pas dans la recherche, on refuse plutôt du monde. Après tant d'années c'est normal, c'est quand même un peu connu donc on n'est plus sollicités qu'on a de dates »*

Si les organisateurs essayent de varier le registre des animations, les adhérents prennent aussi plaisir à se retrouver pour des activités devenues familières et emblématiques de l'association. L'une d'elles est clairement tournée vers la valorisation du village. La nuit du 22 août est celle de « Marchons de nuit ». Ce soir-là, des spectacles en tous genres se déroulent dans l'ensemble du village (jardins, champs, café, etc.), le public déambulant ensemble d'un espace à un autre. Ces dates célèbrent aussi la vie rurale et valorisent son patrimoine immatériel. Nous citerons, à titre d'exemple, le pèle-porc<sup>1</sup> le 22 mars, la fête du pain le 22 avril (préparé et cuit au fournil du village, avec des matières premières locales et sous les conseils d'artisans-boulangers) et la fête de la pomme le 22 octobre. A ces occasions, l'association invite qui veut à se joindre à la confection collective de mets traditionnels (pressage de jus de pomme, préparation de compote, de pâté, de saucisson, etc.). Les scolaires des environs sont également invités à participer à ces ateliers. Par ailleurs, concernant le cinéma muet une séance spéciale en plein-air est organisée, depuis 2001, le 22 juillet, par l'association Festival d'Anères. A l'origine cette séance avait été lancée grâce à un partenariat instauré entre le Festival d'Anères et la scène nationale du Parvis de Tarbes

---

<sup>1</sup> Voir ANNEXE XII : Article. « La tradition du pèle-porc avec Remue-Méninges », p. 330.

qui souhaitaient dépasser la relation logistique qu'ils entretenaient depuis la première édition du festival. Cette séance prenait part au programme itinérant appelé « la toile filante » qui organisait des séances en extérieur dans une douzaine de communes du département (grottes de Labastide, château de Crouseilles, abbaye de l'Escaladieu, etc.)<sup>1</sup>. En 2010, l'association Festival d'Anères apprend indirectement que le Parvis cesse cette activité. Le partenariat est rompu et c'est la déception. Ne souhaitant pas interrompre cette séance de cinéma muet hors-dates, le Festival d'Anères et Remue-Méninges restent campés sur leurs positions et décident de maintenir le rendez-vous<sup>2</sup>. Le 22 juillet 2014, un documentaire argentin, *L'Expedicion Argentina Stoessel* des frères Stoessel (1928) fut programmé en partenariat avec le festival espagnol de cinéma muet d'Uncastillo, qui avait amené l'accordéoniste Ignacio Alfayé pour l'accompagner. Cette séance, précédée d'un repas, a commencé à la nuit tombée. Elle a débuté par la projection de trois courts-métrages, réalisés les années précédentes par les membres de l'association Festival d'Anères, a été suivie d'un entracte avec vente de glaces faites par un artisan gersois, puis de la projection du film principal pour finir par l'après-soirée musicale informelle.

### ***Les weekends de l'été***

Au-delà de ces rendez-vous, d'autres plus nombreux prennent place les weekends de la période estivale. L'association Remue-Méninges prend principalement en charge l'organisation des vendredis.

*Remue-Méninges gère les vendredis [...] on aimerait que d'autres associations gèrent les samedis ; c'est-à-dire que les artistes viennent avec du monde pour assurer l'intendance (cuisine, service, nettoyage et tout). Malheureusement ce n'est pas toujours le cas. Il y a parfois des dates où l'on n'arrive pas à refuser du coup on accepte et on s'y colle, comme ce samedi. Ils vont aider mais voilà... on aimerait bien des fois se mettre les pieds sous la table sans avoir à bouger le petit doigt et c'est rarement le cas.*<sup>3</sup>

Compte tenu de la météo et des grandes vacances, une centaine de personnes font le déplacement pour y assister. Hors « 22 » les artistes gagnent un minimum de 200 euros plus ce qu'ils perçoivent au chapeau. Les artistes reçus sont essentiellement locaux mais peuvent

---

<sup>1</sup> « Esprit forain pour la Toile filante », *La Dépêche du Midi*, 08 juillet 2004.

<sup>2</sup> Voir ANNEXE XIII : Article « Cinéma muet et piano parlant », p. 330.

<sup>3</sup> Voir ANNEXE VIII : Entretiens. Rencontre avec Françoise Campistrous, le 26 juin 2014, pp. 305 – 309.

aussi, à l'occasion, venir de plus loin. L'un des événements les plus attendus de l'été est incontestablement celui des Goguettes. Cette pratique festive, en vogue à la fin du XIX<sup>ème</sup> et au début du XX<sup>ème</sup> siècle, a été amenée à Anères via les musiciens parisiens du Limonaire (ceux-là même qui animent les concerts du festival de cinéma muet et piano parlant). Durant deux ou trois jours une vingtaine de ces musiciens viennent accompagner le public dans la pratique de cet exercice où le but est de conserver la mélodie d'une chanson connue, d'en changer les paroles afin d'exprimer son ressenti sur l'actualité ou tout sujet au choix et de la chanter.

### ***Le film du deuxième vendredi***

Chaque mois, l'association organise également une projection cinématographique. Le rendez-vous est placé au deuxième vendredi. L'accent est mis sur la projection de films documentaires ou de cinéma indépendant. Les films projetés abordent les problèmes de société, le développement durable, les médias, les modes d'économie alternative, les traditions rurales et autres thèmes en cohérence avec les valeurs engagées défendues et véhiculées par l'association. Pour agrémenter ces sessions, le Café du village accueille à chaque fois des personnes impliquées dans la réalisation du film ou en relation avec lesdits thèmes abordés.

#### **▪ Le muet du mois**

A l'instar des projections du deuxième vendredi du mois organisées par Remue-Méninges, le festival avait, lui aussi, pour un temps, son rendez-vous mensuel. Sylvain Airault nous explique qu'il envoyait des dossiers à la chaîne de télévision d'ARTE depuis que le festival existe, ne sachant s'ils étaient lus, puisqu'il ne recevait de retour. En 2002, son correspondant, qui s'avère être Jacques Poitrat, est étonné de la capacité de Sylvain à se procurer la copie de *Metropolis* et le contacte. Dès lors, s'en suit un long échange épistolaire, un partenariat prolifique entre le festival d'Anères et ARTE<sup>1</sup>, une amitié sincère entre Sylvain et Jacques. Si le « monsieur muet » d'ARTE ne s'implique pas directement dans la programmation, il y joue un rôle à titre consultatif, émet des idées et apporte son soutien moral et professionnel. En 2003, ils se retrouvent à Lyon pour une avant-première d'ARTE.

---

<sup>1</sup> Voir ANNEXE X : Article. « Cinq jours de bonheur pour les cinéphiles », pp. 327 – 328.

En effet, dans le cadre du projet « Le muet du mois », ARTE organisait des avant-premières de muets (avant qu'ils ne soient projetés à la télévision) sur deux sites exclusifs, Lyon et Paris<sup>1</sup>. Ils ont tous les deux la même idée : ajouter un troisième site, Anères. La mise en place d'un tel dispositif n'est pas aisée mais les responsables d'ARTE finissent par être convaincus et les séances s'installent à Anères à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2004. Pour accueillir cet échange, l'association Festival d'Anères investit et agrandit son parc technique par l'achat d'un magnétoscope, de matériel de sonorisation et d'un vidéoprojecteur. Ce partenariat est suivi de celui de la Cinémathèque de Toulouse et de la compagnie de production Lobster films. Se déroulant le 1<sup>er</sup> vendredi de chaque mois de 2003 à 2008, ces séances accueillent en moyenne une cinquantaine de personnes. En 2008, ARTE redéfinit sa politique de diffusion des films muets, opère une réduction des budgets et opte pour un abandon de restaurations inédites et de productions de musiques originales<sup>2</sup>, mettant de même fin aux échanges avec le Festival d'Anères. Jacques Poitrat continuera jusqu'à son décès en 2012 de soutenir moralement le festival et d'animer les causeries de 11 heures<sup>3</sup>.

#### ▪ **S'ouvrir à de nouveaux publics**

— Le développement des ciné-concerts hors-les-murs

Parallèlement à ces séances localisées au Café, s'adressant à un public d'habités, l'association Festival d'Anères s'est mise à développer des séances hors-les-murs et hors-dates. Cette démarche commence en 2003, par 4 séances à Capvern-les-bains, Luz-Saint-Sauveur, Toulouse et Paris. Ces échanges se sont multipliés par la suite au niveau local<sup>4</sup>, en région parisienne<sup>5</sup> et à l'étranger<sup>6</sup>. Le Festival d'Anères organise des séances hors-les-murs auprès de ces partenaires mais en accueille aussi, comme c'est le cas pour le festival toulousain « Zoom arrière » qui s'invite à Anères le temps du tournage de la bande-annonce (week-end de la Pentecôte). L'association recherche ainsi des structures d'accueil qui sont en adéquation avec le festival. Les organisateurs ont conscience que l'ambiance particulière

---

<sup>1</sup> A l'institut Lumière à Lyon et à la Cinémathèque française à Paris.

<sup>2</sup> Festival d'Anères, Bilan de projet 2008, 2008.

<sup>3</sup> Voir « Les animations », pp. 97 – 98.

<sup>4</sup> Par exemple avec le cinéma Les Variétés de Montréjeau

<sup>5</sup> Par exemple avec l'Espace 1789 ou le cinéma Le Balzac

<sup>6</sup> Par exemple avec les *Jornadas de cine mudo* de Uncastillo en Espagne (depuis 2004) et le festival allemand *Karlsruhe Stummfilmtage* (depuis 2012).

d'Anères et de son café ne peut être transposée intacte dans ces lieux de passage. Néanmoins, ils veillent à véhiculer l'esprit qui est au fondement du festival et de l'ensemble des actions qui en découlent. C'est-à-dire qu'ils essaient de conserver l'accès libre aux séances et ne veulent pas être considérés comme de simples prestataires de service privilégiant, au contraire, les partenariats où chaque partie s'implique et travaille en collaboration. Cette distinction est importante car elle a pu conduire à des déceptions et au retrait ou non-renouvellement de ces échanges. Ainsi le manque apparent de préparation vis-à-vis du public en amont et en aval des séances a pu donner aux membres de l'association matière à reconsidération. Tel fut le cas avec la Médiathèque du réseau palois et le cinéma Les Variétés de Montréjeau. Les organisateurs sont aujourd'hui davantage sur leur réserve et attendent de voir les éventuels partenaires faire montre de leur volonté. Le cinéma de Montréjeau en est là encore un exemple puisque l'équipe a depuis changé et, qu'au cours de l'assemblée générale de l'association Festival d'Anères du 10 Novembre 2012, l'actuelle gérante sollicitait une reprise du partenariat. La réponse fut sans détour et appela à une demande de preuve de motivation.

— Aller vers les publics empêchés<sup>1</sup>

Au-delà de ces partenaires de diffusion traditionnels qui visent à rapprocher la culture en général, le cinéma, et dans ce cas le cinéma muet, de publics qui n'y ont pas aisément accès (par manque de structures ou par manque de sollicitation de leur curiosité), l'association s'implique dans l'accessibilité des séances aux publics empêchés. Un rapprochement intergénérationnel avait déjà été permis grâce aux séances, faisant venir des spectateurs de tout âge, parmi lesquels on a pu voir quelques centenaires. Plus tard, ce rapprochement s'était renforcé grâce à l'installation de la *Salle Jeunes* dans les locaux de la maison de retraite d'Anères<sup>2</sup>. En 2009, l'équipe se délocalise, le 23 mai, pour investir la maison de retraite de Saint-Laurent-de-Neste. L'année 2009 signe, de manière générale, le début de cette démarche visant à aller à l'encontre des publics empêchés. La même année,

---

<sup>1</sup> La revue des politiques culturelles *L'Observatoire* qualifie les publics empêchés comme étant « les publics éloignés d'un accès à la culture que ce soit pour des raisons physiques, psychologiques ou sociologiques ». N° 32, « Il n'y a pas de public spécifique », coordonné par BORDEAUX (Marie-Christine) et PIGNOT (Lisa), septembre 2007.

<sup>2</sup> Voir « Des infrastructures insuffisantes et instables », pp. 86 – 87.

des démarches similaires sont entamées à destination des réfugiés de la Ramondia<sup>1</sup> et des patients de l'hôpital psychiatrique de Lannemezan.

*« L'attente, souvent de plusieurs mois, est longue pour les demandeurs d'asile de La Ramondia. [...] Le Centre d'accueil des demandeurs d'asile de Lannemezan accueille des personnes de nationalité étrangère, en attente du statut du réfugié politique. Sur le territoire français, ils n'ont ni le droit de travailler ni celui d'effectuer des stages. « Leur attente peut durer des mois », indique Céline Agoutin, animatrice au CADA. Une période longue à supporter, qu'il faut meubler par des activités diverses.<sup>2</sup>*

Ces publics sont socialement très isolés. Le cinéma muet permet de franchir la barrière linguistique tout en offrant un moment convivial et un divertissement rompant avec la monotonie de la routine de leurs séjours. Ces séances semblent avoir touché leurs publics, et nous avons pu rencontrer des bénévoles de l'association émus de recevoir une carte postale de remerciements de la part d'un patient de l'hôpital de Lannemezan. A long-terme, les membres du Festival d'Anères souhaiteraient approfondir leur partenariat avec l'hôpital, par le développement d'ateliers thérapeutiques en collaboration avec l'équipe médicale. Cette volonté n'est pas nouvelle mais la réalisation de ce projet reste encore irréaliste compte tenu des difficultés qui accompagnent sa mise en place. Par ailleurs, des ateliers pédagogiques en direction des enfants du CADA ont, eux, pu être réalisés et ont, eux aussi, été appréciés<sup>3</sup>. Ces ateliers ont donné lieu à des séances ouvertes aux réfugiés et aux habitants de Lannemezan qui, se concluant par un buffet, visaient au rapprochement de ces populations qui, se côtoyant, ne se fréquentent habituellement pas. Nous remarquerons que l'étude des comptes-rendus de CA laisse transparaître des volontés en faveur de l'exploitation de ciné-concerts et d'ateliers dans les milieux carcéraux mais que jusqu'à présent cette piste n'a pas été davantage explorée car elle leur apparaît difficile à mettre en place et qu'ils n'ont pas encore su trouver les dispositifs nécessaires et les partenaires prêts à soutenir leur projet.

---

<sup>1</sup> Il s'agit du centre d'accueil des demandeurs d'asile de Lannemezan (CADA).

<sup>2</sup> FOUQUET (Isabelle), « Lannemezan. Ils créent avec du matériel de récupération », 14 avril 2011, lannemezancommunication.blogspot.fr, consulté le 15 août 2014.

<sup>3</sup> Voir « Les autres actions de médiation à destination du jeune public », pp. 190 – 191.

## Conclusion de la première partie

Nous avons consacré cette première partie à la présentation des éléments constitutifs à la mise en place et l'évolution du champ d'activité de l'association Festival d'Anères. Nous pensons que la bonne connaissance de ce contexte est essentielle à la compréhension de l'originalité mais aussi de la fragilité que constitue sa démarche. Depuis 1999, l'entité du Festival d'Anères a su s'inscrire dans le paysage de l'offre culturelle française. Aujourd'hui, faisant face à la nécessité de maintenir une fréquentation contrôlée, elle se défend d'une communication tapageuse et maintient les limites de sa programmation propre au weekend de la Pentecôte. Néanmoins, s'ils ont réussi à endiguer la fréquentation, il nous semblerait intéressant de la redynamiser un temps en relançant un peu la communication. En élevant la qualité de ses prestations et en multipliant les actions annexes à cette programmation principale, l'association Festival d'Anères a su gagner la confiance des autorités publiques, des partenaires institutionnels de la cinématographie, des programmeurs, des artistes et du public. Le Festival de cinéma muet et piano parlant d'Anères est devenu une référence en matière de promotion du cinéma muet et de son accompagnement musical.









Crédit photo, Marie Cousin, Tournage de la bande-annonce, 2013

# DEUXIÈME PARTIE LES ENJEUX DU FESTIVAL D'ANERES

UNE DYNAMIQUE SOCIALE  
ET CULTURELLE



La deuxième partie de notre étude a pour objectif d'analyser les impacts et enjeux de cet événement singulier. Il s'agit, dans un premier temps, d'étudier la place que les associations Remue-Méninges et Festival d'Anères occupent sur le territoire midi-pyrénéen pour comprendre son implication dans le développement local. Au-delà de toute considération économique, nous chercherons à comprendre comment ces associations impulsent une politique culturelle dite alternative qui vient renforcer le tissu social et redynamiser le milieu rural. Dans un second temps, cette partie sera pour nous l'occasion d'étudier les retombées du festival en matière de valorisation du patrimoine du cinéma muet. La vocation de cette analyse sera de replacer les visées de l'association au regard de celles des structures déjà existantes en France. Après avoir dressé un panorama ces structures et de leurs acteurs, nous nous attacherons à comprendre les différents facteurs qui contribuent à véhiculer l'image d'un objet culturel austère que renie le public contemporain. Enfin nous nous compléterons cet examen par l'observation des différents éléments mis en place par les associations anéraisées afin de pallier ces obstacles et ainsi œuvrer en collaboration avec les différents acteurs du territoire pour offrir une approche nouvelle du cinéma muet.



## Chapitre I :

### Etude de la fréquentation et de ses impacts

#### dans le canton de Saint-Laurent-de-Neste

##### I. *L'influence du Café du village en matière de développement local*

Parmi les apports qui découlent de la présence d'un festival, les acteurs du territoire où il se situe prennent principalement en ligne de compte les retombées économiques et touristiques qu'un tel événement génère. S'appuyant sur une recherche faite sur le terrain, nous dresserons une typologie des publics du Festival de cinéma muet et piano parlant d'Anères et dessinerons un panorama des impacts que l'événement impulse donc dans ces domaines.

###### *A - Observations démographiques des publics du festival*

###### ▪ Les mouvements internes

###### *Un public éminemment local*

L'idée d'un festival organisé en dehors de la période estivale évoque un festival intimiste destiné à un public en priorité local. Le sondage réalisé auprès de 254 spectateurs au cours de la 15<sup>ème</sup> édition, en mai 2013,<sup>1</sup> révèle en effet que son public est avant tout un public de proximité puisque 39% des personnes sondées ont répondu venir des Hautes-Pyrénées tandis que 20% venaient du département voisin, la Haute-Garonne (figure 25). On estime que la majeure partie d'entre eux vivent à moins d'une heure de route aux alentours. Ce sont ainsi 45% des participants qui habitent à une proximité telle du festival qu'ils peuvent dormir à leur propre domicile (figure 26). On remarque qu'à la question concernant la principale raison de leur présence à cet événement, 10% des réponses données sont le reflet de cette proximité. 25 personnes précisent ainsi que si elles viennent à ce festival de cinéma muet c'est essentiellement parce qu'il prend place près de chez elles (figure 27).

---

<sup>1</sup> Voir ANNEXE III : Résultats du sondage réalisé auprès des festivaliers, pp. 284 – 289. Certaines données sont retranscrites tout au long du corpus sous forme de figures afin de simplifier la lecture.

<b>Hautes-Pyrénées</b>	<b>39%</b>	Arièges ; Gironde ; Les Landes ; Val-de-Marne	2% *
<b>Haute-Garonne</b>	<b>20%</b>	Bouches-du-Rhône; Gard; Gers ; Indre-et-	1% *
Paris	6%	Loire; Isère; Loire-Atlantique; Lot; Lot-et-	
Hors de France (Espagne, Allemagne, Belgique, Angleterre, Pakistan, Italie)	4%	Garonne; Puy-de-Dôme; Seine-et-Marne; Yvelines; Tarn-et-Garonne; Haute-Vienne ; 'Yonne	
Pyrénées-Atlantiques	4%	Aveyron ; Hérault ; Haute-Loire ; Oise ;	< 1% *
Seine-Saint-Denis	3%	Pyrénées-Orientales ; Hautes-Savoie ; Tarn ; Var ; Vaucluse	

\*Pourcentage individuel de chaque département. Se lit : A la 15<sup>ème</sup> édition du Festival d'Anères 2% des spectateurs sondés ont déclaré venir des Bouches-du-Rhône, de même que 2% des spectateurs ont répondu venir du Gard.

Figure 25 : Départements ou pays d'origines des spectateurs<sup>1</sup>

<b>A votre domicile</b>	<b>45%</b>	Au café	1%
<b>Chez un proche</b>	<b>18%</b>	Chez un habitant / bénévole	1%
<b>En hôtel / auberge / Gîte</b>	<b>8%</b>	Dans la salle de ciné	1%
<b>Camion-Camping-car</b>	<b>6%</b>	Maison de retraite	1%
CCAS	4%	<i>Dans la commune</i> (sans précision)	9%
Tente	3%	<i>En dehors de la commune</i> (sans précision)	3%

Figure 26 : Mode d'hébergement des festivaliers<sup>2</sup>

<b>Vous venez spécialement pour le festival</b>	<b>74%</b>	Vous êtes un habitué des activités de Remue-Méninges	3%
Vous habitez sur place ou à côté	10%		
Les amis / La famille	5%	Vous y êtes bénévoles	2%
Vous venez pour le festival et en profitez pour visiter la région	4%	Vous visitez la région et avez découvert le festival par hasard	1%

Figure 27 : Raisons de la présence des spectateurs à Anères<sup>3</sup>

<sup>1</sup> Voir ANNEXE III : Résultats du sondage réalisé auprès des festivaliers, pp. 284 – 289.

<sup>2</sup> Idem

<sup>3</sup> Idem

### ***Un évènement qui manque pourtant de lisibilité à l'échelle locale.***

Le constat fait au fil des années concernant la dominance d'un public local est néanmoins à nuancer. Effectivement, si le Festival de cinéma muet et piano parlant d'Anères est aujourd'hui connu d'un public qui dépasse les frontières mêmes de la France, nombreux sont pourtant les locaux à ne jamais y avoir été ; voire à pas en connaître l'existence. La mise en place d'un sondage dans les communes de Saint-Laurent-de-Neste, Lannemezan, Nestier, Labarthe-de-Neste et Montréjeau s'est avérée peu pertinente au regard du faible échantillonnage récolté. Cependant, cette enquête a quand même permis de révéler une ignorance certaine des habitants du périmètre alentour à la commune d'Anères. Extrêmement rares sont les personnes rencontrées cette journée-là à connaître et à avoir assisté au moins une fois à ce festival. L'essentiel des personnes rencontrées ont ainsi signalé ne rien savoir du festival de cinéma muet d'Anères ou, du moins, n'en connaître que le nom sans jamais s'y être rendu ou en savoir davantage.

Un habitant témoignait en 2010 :

« *Le Festival de Cinéma Muet est une manifestation très importante qui fait parler d'Anères. Des fois, quand on voit le village de l'extérieur, on a l'impression qu'il y a tout le temps des choses à Anères. Les gens disent « Anères, Anères... » Mais les trois quarts du temps ils ne savent même pas le programme. Moi le premier !* »

### ***Relation entre le public de Remue-Méninges et le public du Festival d'Anères***

Comme nous l'avons signalé précédemment, une grande partie de la population de la commune même d'Anères ne s'implique pas dans les activités organisées par l'association Remue-Méninges ou de façon uniquement ponctuelle comme cela est le cas pour un habitant interviewé en 2010 :

« *Bon c'est vrai que je ne suis peut-être pas à cent pour cent pour tout ça, mais quand c'est la fête du cochon, je vais les aider. Après, le restant de l'année, je n'y vais pas plus que ça. Je n'y vais pas pour une raison, parce que je ne les connais pas tous ces gens. Mais c'est vrai que s'ils me demandent, oui, je vais les aider* »<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> Propos recueillis le 27 Mai 2010 par Julie Aimée Debes.



A ce sujet, il nous semble important de souligner que le public de Remue-Méninges et le public du Festival d'Anères divergent légèrement. Monsieur le maire, Pierre Gerwig, note lui aussi cette distinction :

*Ces deux populations s'interpénètrent mais ne se calquent pas. C'est-à-dire que tous les gens impliqués dans Remue-Méninges ou intéressés par Remue-Méninges vous les trouverez au festival, par contre, vous ne trouverez pas tous les gens du festival intéressés par les activités Remue-Méninges. Les activités de Remue-Méninges drainent une population sur un périmètre relativement réduit, je dirais. Disons les trente kilomètres alentours à peu près. Par contre, le festival, lui, il tape beaucoup plus large. Il fait venir des gens qui viennent de relativement loin. Vous avez des gens qui font cent cinquante bornes pour venir au festival. Et ces gens sont relativement fidèles<sup>1</sup>.*

La population anéraise qui se tient à l'écart des activités de Remue-Méninges se caractérise soit par un simple manque d'intérêt vis-à-vis des propositions, soit par un manque de temps ou, dans des cas plus rares, par hostilité. Cette population semble pourtant davantage intéressée par l'évènement que représente le festival en lui-même. Quant aux hostilités, elles touchent l'évènement dans des mesures considérablement moindres que celles qui touchent les activités du reste de l'année. A cela plusieurs raisons sont avancées. Contrairement aux autres animations qui peuvent se passer sur des jours ouvrés, le festival s'installe sur le pont du weekend de la Pentecôte permettant ainsi une gêne réduite notamment vis-à-vis du problème du bruit diurne et nocturne mais aussi une plus grande disponibilité de la part des habitants pour endosser le rôle de spectateurs. Par ailleurs, la population est plus clémente et réceptive à cet évènement car les anérais ont conscience de son impact sur la dynamisation du village. Le festival amène du monde à la commune, contribue à une ambiance conviviale et festive qui parvient à rassembler d'année en année des habitués du café, des habitués du festival, des personnes extérieures au village et des locaux qui parfois ne se croisent qu'une à deux fois l'année. Enfin, après discussions avec plusieurs acteurs du festival, beaucoup parlent d'une habitude prise concernant ces cinq jours de festivités.

---

<sup>1</sup> Voir ANNEXE VIII : Entretiens. Rencontre avec Pierre Gerwig, le 23 juin 2014, pp. 310 – 313.

## ▪ Les flux entrants

### *Un public d'habitué ?*

Compte tenu de l'envergure de la commune hôte, du thème abordé et de la gestion associative et décontractée qui encadre une telle manifestation, nous sommes étonnée par le nombre de spectateurs qui viennent annuellement à Anères. Parmi ceux de la quinzième édition<sup>1</sup>, nous avons pu constater que 50% des festivaliers assistaient à l'événement au minimum pour la cinquième fois tandis que 27% y assistaient pour un minimum de dix fois<sup>2</sup>.

*On en voit certains qui reviennent tous les ans et qui y sont très favorables, qui aiment ça, qui sont un peu inconditionnels... Donc il doit y avoir quelque chose aussi dans le festival !<sup>3</sup>*

Ces données transcrivent une fidélisation du public qui vient à Anères. A ce titre, une dame, vivant à six kilomètres de la commune et venue avec des amis du Lot-et-Garonne, signalait :

*« [...] les amis avec qui je viens, qui sont des cinéphiles convaincus, ils ne rateraient pas le Festival d'Anères pour un empire. Ils sont venus avec une amie japonaise, qui est en France depuis longtemps et qui n'avait jamais vu de film muet sur grand écran ; elle était en extase. Au concert avec le quatuor à l'église, elle était heureuse. Elle m'a dit : si tu m'invites de nouveau, je reviendrai ! »*

L'espace du Café du village étant vécu par certains comme une structure familiale, un foyer, et suivant une volonté de non-communication promotionnelle, on pourrait s'inquiéter d'un repli hermétique de ses participants, se fermant progressivement aux influences extérieures. Hors, les sondages que nous avons réalisés en 2013, nous montrent aussi que 22% des spectateurs sondés assistaient pour la toute première fois au Festival d'Anères. Les chiffres laissent ainsi à penser que le bilan de fréquentation du festival est plutôt favorable. Celui-ci tend à faire preuve d'un équilibre entre un public d' « habitués », qui fait foi d'une satisfaction et d'une confiance à son égard, et un public de « nouveaux venus », qui permet au festival de maintenir sa vitalité, d'élargir son réseau de communication informelle<sup>4</sup> mais aussi de favoriser la curiosité et la diffusion d'une culture du cinéma muet à un nombre croissant. Par ailleurs, il est à noter que la fidélisation des participants se traduit aussi par un

---

<sup>1</sup> Voir ANNEXE VIII : Entretien. Rencontre avec Pierre Gerwig, le 23 juin 2014, pp. 310 – 313.

<sup>2</sup> Voir ANNEXE III : Résultats du sondage réalisé auprès des festivaliers, pp. 284 – 289.

<sup>3</sup> Martine, une habitante d'Anères, interviewée le 31 Mai 2010 par Julie Aimée Debes.

<sup>4</sup> Voir « Victime de sa notoriété », pp. 89 – 91.

allongement de la durée de leurs séjours. Au-delà de leurs venues à trois éditions du festival de cinéma muet et piano parlant d'Anères, on observe une réduction de la part des festivaliers ne restant qu'une seule journée sur place au profit de séjours plus longs (figure 28).

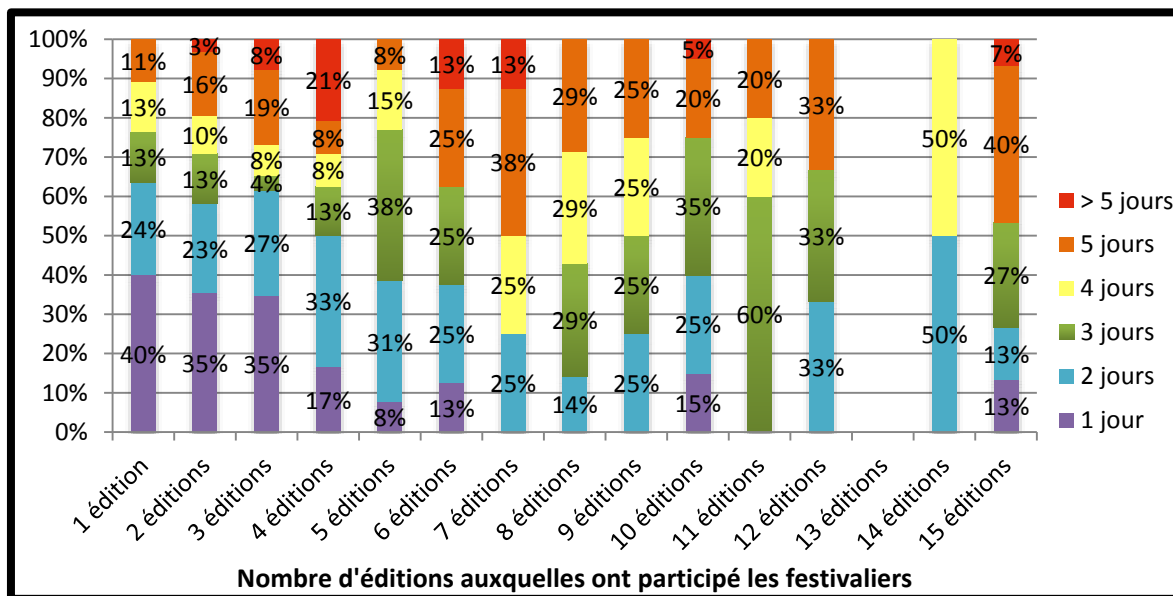


Figure 28 : Relation entre la durée des séjours 2013 et le nombre d'éditions auxquelles les spectateurs ont participé<sup>1</sup>.

### *Une réputation qui s'exporte hors des limites seules du département*

Au-delà du nombre, nous sommes également étonnée de la portée d'un tel festival puisque, si le public reste essentiellement local, 41% des festivaliers sondés en 2013 habitaient dans des espaces autres que les Hautes-Pyrénées ou la Haute-Garonne, une majorité d'entre eux venant de la région parisienne (figure 25). Cette notoriété se fait grandissante auprès du grand public et de plus en plus ressentir auprès des amateurs de cinéma muet et dans le monde des ciné-concertistes. Au-delà du simple hasard qui a conduit quelques-uns à Anères, le bouche-à-oreille est le moyen de diffusion le plus efficace (figure 29) et permet de toucher un public progressivement plus lointain. A titre d'exemple, cette hausse de popularité, certes minime comparée à d'autres festivals présents sur le territoire, a néanmoins engendré des situations cocasses telles que des personnes se rencontrant en voyage (de loisir ou de travail) à l'étranger<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Se lit : En 2013, parmi les personnes ayant répondu au sondage, 40% des participants dont il s'agissait de la première édition à laquelle ils assistaient ont déclaré avoir dans l'intention de ne rester qu'un seul jour.

<sup>2</sup> Anecdotes évoquées par quelques individus faisant échos à des histoires différentes.

***Martine** : « [...] L'ancien Maire, par exemple, qui était un jour dans une croisière, parlait à un monsieur : « D'où êtes-vous, où habitez-vous ? » « Oh nous sommes vers Toulouse, nous habitons un petit village vers les Pyrénées » « Et vers où ? » « Oh vous ne devez pas connaître... C'est un petit village entre Lannemezan et Montréjeau... Ça s'appelle Anères. » « Anères ? Le festival du Cinéma Muet !? » Il en a été étonné ! Et le pianiste qu'on avait hébergé là... Qui fait maintenant des émissions à la télé, Jean-François Zygel... Il nous disait : « Vous savez, je reviens de New-York, et j'étais là-bas avec des musiciens qui me parlaient du Festival de Cinéma Muet d'Anères ! » Ca ne paraît pas possible ! Avec Sylvain, ils ont sans doute un cercle de gens qui se connaissent... Je pense que tout ça fait que le festival d'Anères arrive à se porter loin ! Même loin des frontières ! Alors qu'il y a des gens de Tarbes qui ne savent même pas que ça existe. Nul n'est prophète en son pays. »<sup>1</sup>*

Nous noterons que la distance du domicile des spectateurs laisse supposer un impact quant au nombre de jours auxquels ils participent. Les données recueillies en 2013 à ce sujet ne sont pas assez fournies pour développer un état des lieux pertinent. Néanmoins, à leur lecture et grâce aux recoupements de discussions eues avec des spectateurs et acteurs du festival, nous pouvons supposer que ces migrations touristiques sont soumises à deux contraintes : la distance (les incitant à allonger au moins d'une nuit leur séjour) et leur disponibilité face aux exigences de l'emploi ou de la scolarité (les poussant à arriver plus tard et/ou à partir plus tôt).

<b>Proches</b>	<b>83%</b>	Ecole	1%
Affiches	4%	Hasard / Curiosité	1%
Journaux	3%	Musique	1%
Domicile proche	2%	Radio	1%
Habitué des lieux	2%	Festival d'Uncastillo	< 1%
Maison de retraite	1%	Limonaire	< 1%
Travail	1%	Sites internet	< 1%

Figure 29 : Médias par lesquels les spectateurs ont connu le festival<sup>2</sup>

<sup>1</sup> Martine, interviewée le 31 Mai 2010 par Julie Aimée Debes.

<sup>2</sup> Voir ANNEXE III : Résultats du sondage réalisé auprès des festivaliers, pp. 284 – 289.

	Vivant en Hautes-Pyrénées ou en Haute Garonne	Vivant dans un autre département ou à l'étranger	Total
1 jour	17%	4%	21%
2 jours	14%	11%	25%
3 jours	9%	9%	18%
4 jours	6%	6%	12%
5 jours	11%	4%	15%
> de 5 jours	5%	2%	7%

Figure 30 : Rapport entre la durée du séjour et l'éloignement du domicile<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> Les données de ce tableau sont calculées sur la base des réponses données par les 202 personnes ayant répondu à l'ensemble des questions concernant leur lieu d'origine, la durée de leur séjour et leur mode d'hébergement.

## ***B - Analyse des enjeux économiques et des relations entre les acteurs du territoire***

Depuis son implantation en 1998, qu'il s'agisse du nombre de ses activités culturelles, de la dynamique économique qu'elle génère ou de ses impacts sociaux (plus difficilement quantifiables), ce lieu associatif original, qu'est le Café du village, a vu son action se développer de manière exponentielle et son influence croître touchant discrètement mais progressivement de plus en plus de monde.

### **▪ Des impacts économiques peu visibles**

L'impact du festival sur l'économie locale reste faible au regard du flux touristique qu'il draine sur le territoire de la communauté des communes de Saint-Laurent-de-Neste. Seule une minorité des spectateurs évoque un intérêt touristique associé à leur déplacement, l'essentiel du public drainé étant, pour sa part, motivé par un attachement spécifique au festival (figure 27). Le mode de restauration choisi par les participants est une restauration de proximité et de simplicité. Une part conséquente de cette population prend donc en charge la préparation de ses repas mais la majorité profite des repas et en-cas servis sur place (via le Café du village ou les guérites installées près du chapiteau) ; tandis qu'une minorité mange dans les restaurants alentours (figure 31). Le pôle restauration du festival, assumé par l'association Remue-Méninges, est la seule chose soumise à une tarification. Les organisateurs rencontrent parfois des difficultés à évaluer la hauteur des tarifs à appliquer<sup>1</sup>, jonglant entre l'envie de faire quelques bénéfices, afin de financer les activités du reste de l'année, et la volonté de maintenir des consommations accessibles à tous. Nous estimons que ce désir de proximité reflète le besoin des festivaliers de rester au cœur de l'action, le temps du repas étant un « événement » à part entière, constitutif de l'ambiance du festival. Ces moments sous formes de grands banquets communs sont l'occasion de se retrouver entre amis, de faire de nouvelles rencontres, de débattre du film ou du concert qui vient de s'achever et de celui à venir... Concernant les impacts sur l'hébergement, celui-ci est relativement faible puisque seuls 9% de l'ensemble des personnes sondées ont stipulé avoir

---

<sup>1</sup> Nous avons entendu certaines personnes se plaindre non pas de l'ensemble mais de quelques tarifs spécifiques trop élevés (il nous semble que ceux-ci ont été baissés par la suite). De manière générale, nous jugeons les tarifs appliqués similaires à ceux usuellement en vigueur dans d'autres structures similaires de restaurations rapides et de comptoir.

réservé un logement aux alentours. Néanmoins, pour ce qui ne concerne strictement que les personnes extérieures aux Hautes Pyrénées et à la Haute Garonne, ce mode de logement représente quand même le deuxième mode le plus adopté derrière l'hébergement chez l'habitant et devant le camping<sup>1</sup> (figure 32).

<b>Au café du village</b>	<b>60%</b>	Stands du festival	6%
<b>Domicile</b>	<b>22%</b>	Restaurant	2%
Pique-nique	9%	Chez un proche	< 1%

Figure 31 : Mode(s) de restauration choisi(s) par les festivaliers<sup>2</sup>

	Vivant en Hautes-Pyrénées ou en Haute Garonne	Vivant dans un autre département ou à l'étranger
A domicile	52%	2%
Hébergement chez l'habitant	8%	14%
Logement en plein-air (tente, caravane, voiture, ...)	1%	6%
Logement pour les « invités » <sup>3</sup>	-	5%
Logement hôtelier (hôtel, gîte, chambre d'hôtes, ...)	-	9%

Figure 32 : Lieu(x) d'hébergement choisi(s) par les festivaliers<sup>4</sup>

▪ **Un manque de structures d'accueil dans la communauté des communes.**

Les retombées économiques attendues sur le territoire via les entrées classiques du tourisme sont donc infimes. Comme nous l'avons vu, les participants viennent pour l'essentiel pour le festival et cherchent à rester à l'intérieur des limites de la commune. Cependant, nous appuierons sur le fait que cet élan de proximité cache peut-être un autre constat qu'est la difficulté à trouver d'autres options.

*Non ! [Les retombées économiques] ne peuvent pas exister [...] il n'y a pas d'acteurs économiques [...] susceptibles d'en recevoir les bienfaits. Il n'y a pas d'hébergement*

<sup>1</sup> Un champ, muni de deux toilettes sèches, a été mis à disposition pour planter les tentes.

<sup>2</sup> Voir ANNEXE III : Résultats du sondage réalisé auprès des festivaliers, pp. 284 – 289.

<sup>3</sup> Il s'agit des logements fournis par le festival à destination des musiciens, techniciens et représentants.

<sup>4</sup> Les données sont calculées sur la base des réponses données par les 202 personnes ayant répondu à l'ensemble des questions concernant leur lieu d'origine, la durée de leur séjour et leur mode d'hébergement.

*[...] il n'y a pas de restauration, ... Il n'y a rien sur le plan touristique dans ce genre de patelin qui puisse subir une retombée. La retombée est exclusivement d'animation et de convivialité. En matière économique ? Non, zéro ! Même en élargissant à la commune, je ne pense pas. Ça reste une population qui vient pour le festival [...] pour les activités de Remue-Méninges.*

Le fait que l'association pourvoit aux besoins de ses participants, en favorisant les possibilités de gîte et de couvert à proximité, a parfois été dénoncé par les commerçants des environs comme faisant de la rétention de clientèle. Pourtant, la majorité des festivaliers étant des locaux nous avons déjà constaté que 45% d'entre eux ont la possibilité de dormir à leur domicile et 22% d'y manger. De plus, nous avons vu que le plus grand nombre est, avant tout, attiré par le festival et non par un intérêt touristique. Enfin, de manière générale, les lieux de restauration et d'hébergement de la commune sont rares et ne pratiquent pas toujours des tarifs abordables par tous ou des horaires assez flexibles pour correspondre au rythme des festivaliers<sup>1</sup>. En effet, lorsque l'on observe le public, on peut constater que celui-ci est socialement diversifié et comprend des foyers modestes qui ne peuvent se rendre au restaurant chaque jour. Le festival, par son caractère populaire et le principe de participation libre, est ainsi l'occasion pour beaucoup de casser la routine du quotidien, de faire des rencontres et d'accéder à des séances de cinéma, des concerts et d'autres animations culturelles. Au vu de toutes ces informations, nous pouvons supposer que la population drainée à Anères grâce aux associations Remue-Méninges et Festival d'Anères n'aurait pas été la même que celle qui aurait pu se rendre dans les rares commerces de la communauté. De fait, nous pensons que le festival ne détourne pas le flux touristique de la communauté. Il s'appuie sur un flux autonome qu'il impulse.

#### ▪ Des retombées indirectes

Interviewée en 2010, l'une des habitantes d'Anères s'étonnait :

*«Nous sommes étonnés, parce que ça draine beaucoup de monde, [...] on voit des immatriculations de partout... Apparemment, c'est connu... C'est vraiment étonnant ! Et d'ailleurs, il paraît que tout autour dans les petits villages... Ca a des retombées, pas économiquement extravagantes, mais ça a quand même des retombées. A St Laurent de Neste, à côté, un monsieur nous disait que telle maison*

---

<sup>1</sup> Dans des circonstances professionnelles autres, nous avons nous-mêmes eu à nous rendre dans ce périmètre et éprouvé des difficultés à trouver un restaurant (sachant que nous disposions d'un budget individuel de frais de restauration de quinze euros).



*d'hôte par exemple, c'est plein... Le relais de Castera, ce petit restaurant, au moment du festival, il y a beaucoup de monde. Donc, ça peut être bénéfique ! Je pense que ça draine du monde d'abord parce que c'est original...»<sup>1</sup>*

Certains commerçants parviennent néanmoins chaque année à drainer un peu de ses retombées, comme nous l'a expliqué une dame de l'office de tourisme de Saint-Laurent-de-Neste, en parlant de gîtes aux alentours pleins à l'occasion du festival<sup>2</sup>. La présence des festivaliers représente également une opportunité pour l'épicerie et le bureau de tabac de Saint-Laurent de Neste. Cette influence peut également, dans de moindres mesures, se faire ressentir dans les communes de La-Barthe-de-Neste, Lannemezan et Montréjeau. En outre, des contributions au développement local plus remarquables interviennent par d'autres entrées. Effectivement, les actions de ces associations favorisent des retombées indirectes auprès des acteurs locaux. Nous avons déjà vu que dans leur choix de programmation, pour les 22 et les weekends estivaux, Remue-Méninges privilégie la participation d'artistes locaux. Il en va de même pour l'approvisionnement du pôle restauration pour lequel ils font appels à des commerçants des environs (maraicher, boulanger, boucher, brasseur, ...).

#### ▪ **Renforcer la notion de « Pays »**

La culture n'est juridiquement pas une compétence obligatoire de la communauté des communes de Saint-Laurent-de-Neste. Néanmoins, outre l'espace-temps du Festival, un renforcement à long-terme de la politique culturelle globale du Pays des Nestes nous semblerait lui être bénéfique puisque la mutualisation des moyens logistiques (matériel et service) entre quelques-unes de ses structures renforcerait la qualité de l'offre culturelle de ce territoire. En effet, il nous semble qu'une meilleure communication interne permettrait de recouper des compétences jusque-là isolées (savoir-faire, matériel, hébergement, restauration, espaces inexploités, ...), une plus juste mise à contribution des acteurs et des ressources locales (contribuant ainsi au dynamisme économique du territoire), une gestion plus équilibrée du calendrier, une meilleure lisibilité à destination des publics locaux et extérieurs, etc. La difficulté, que nous espérons non insurmontable, serait ainsi de combiner la conservation des identités individuelles, des enjeux, des limites et de l'autonomie de chacune de ces structures tout en les impliquant dans un schéma culturel profitable à l'ensemble de la population et au développement local.

---

<sup>1</sup> Martine, une habitante d'Anères, interviewée le 31 Mai 2010 par Julie Aimée Debes.

<sup>2</sup> Conversation téléphonique avec l'office de tourisme de Saint-Laurent-de-Neste, le 12 juillet 2014.

## II. *Les impacts socio-culturels de l'action associative*

Des retombées économiques existent grâce à l'activité du festival et plus largement grâce à l'activité de l'association Remue-Ménages. Nous avons pu constater que celles-ci sont encore faibles et que leur participation au développement économique local n'est pas encore au maximum de son potentiel. Cependant, nous nous interrogeons sur la véritable nature des retombées qui sont ici en jeu. Pour ce faire, nous nous concentrerons sur le potentiel dynamisant que peut avoir une telle manifestation dans un milieu rural et sur la valeur sociale qu'elle peut revêtir.

### *A - Contribuer à la revitalisation des petites communes françaises*

#### ▪ **Pallier le désert de l'offre culturelle en milieu rural**

« *Festival de très haute qualité, merci pour le milieu rural* » commentait une pyrénéenne venant en 2013 pour la cinquième fois au festival. Effectivement, interviewé en 2010, un anérais signalait l'inactivité régnant dans la commune, appuyant plus particulièrement sur la période hivernale.

« *50 ans que je suis ici. Le Festival ça ne me dérange pas. Ça se passe bien, il n'y a pas de problème, même la nuit... C'est sûr qu'avant, il y avait des fois des petites fêtes la nuit, ça avait disparu ; maintenant on le retrouve avec le Festival par exemple. Ça s'est développé assez rapidement : les premières années ça a marché, et ça marche toujours d'ailleurs. Ça dure 4 ou 5 jours, et puis quand il n'y a plus de Festival, il n'y a plus rien, le village il est mort ici. Enfin, mort, c'est parce qu'il y a plus de personnes âgées que d'actives. [...] et puis ils y a ceux qui travaillent à l'extérieur alors la journée, il n'y a personne. L'hiver par exemple, je vais jusqu'à un autre bâtiment tous les jours, je traverse parfois le village sans croiser personne pendant deux semaines. »<sup>1</sup>*

La même année, un autre habitant témoignait « *Je suis né ici, ça fait 71 ans. Avant Anères c'était un village comme les autres, avec sa fête locale tous les ans, mais après... Peu de choses.* »<sup>2</sup>. Enfin, un riverain supplémentaire ajoutait « *C'est l'animation qui fait venir ;*

---

<sup>1</sup> Propos recueillis, le 27 Mai 2010, par Julie Aimée Debes.

<sup>2</sup> Propos recueillis, le 27 Mai 2010, par Julie Aimée Debes.

*puisque'il n'y a rien d'autre autour* »<sup>1</sup>. L'association Remue-Méninges, puis l'association Festival d'Anères, ont une grande importance dans la dynamique du village, et plus largement de la communauté des communes. L'effervescence culturelle<sup>2</sup>, que ces structures apportent renforce le tissu social. Elle permet de favoriser des mouvements vers l'intérieur qui tendent à disparaître dans les territoires isolés et en baisse d'activité. Elles touchent bien sûr les habitants mais aussi des gens de passage, des personnes habitant plus ou moins loin venant, ponctuellement ou régulièrement, spécialement pour les activités du Café. En effet, ce constat ne se limite pas à une observation locale puisque'en mai dernier, une festivalière venue de Haute-Garonne dressait le même bilan en inscrivant « *Occasion inespérée de sortir, avec l'assurance de passer un bon moment* » en réponse à la question concernant les atouts du festival. Ces propos trouvent appui dans le sondage réalisé auprès des membres de l'association en mars 2013 puisque ceux-ci estimaient que les principales difficultés d'Anères étaient son isolement (éloigné de tout, manque de transport, ...), la faiblesse de l'économie locale et l'inertie culturelle des environs. Dans l'un de ses textes intitulé « *Un festival, à quoi ça sert ?* »<sup>3</sup>, madame Ducos<sup>4</sup> souligne donc l'intérêt d'un tel événement en matière de richesse sociale et y affirme qu'un festival peut servir, entre autres, « à réveiller ceux qui dormaient, à guérir ceux qui s'ennuyaient, à passer de bons moments ensemble [...] ». L'activité du festival et, plus largement, celle du Café du village dans son ensemble permettent ainsi d'impulser une dynamique en termes d'animations sur le territoire du canton de Saint-Laurent-de-Neste. D'ailleurs nous avons pu remarquer que ce dynamisme pouvait avoir une influence durable même au-delà du canton. Durant l'été 2014, nous avons pu rencontrer une famille de deux adultes et de deux jeunes filles de 15 et 18 ans qui, venue pour la première fois à Anères à l'occasion de la 16<sup>ème</sup> édition, revenait passer les soirées des 22 et des weekends estivaux. Habitant la commune de Cadéac, à vingt-sept kilomètres d'Anères, l'ainée nous raconte :

« [...] dans la vallée d'où l'on vient, il y a beaucoup de fêtes de village. Ce sont les fêtes de villages où il y a beaucoup de jeunes qui viennent pour boire... Ça peut être sympa mais ce n'est plus trop mon délire finalement. [...] C'est bien de boire un ou deux verres, hein, mais Anères c'est complètement différent parce qu'on est coupés du monde et ça ne fait pas fête de village. Ça fait vraiment festival pour

---

<sup>1</sup> Propos recueillis, le 26 Mai 2010, par Julie Aimée Debes.

<sup>2</sup> Voir ANNEXE XVII : Programme 2004 des manifestations du village d'Anères, pp. 336 – 337.

<sup>3</sup> Voir ANNEXE XVIII : Texte Poétique « Un festival, à quoi ça sert ? », p. 338.

<sup>4</sup> Voir note de bas de page 2, p. 49.

*passer un bon moment, pour être entre nous. Quand je vois les fêtes de village dans la vallée, juste avec des jeunes, ce n'est pas du tout pareil. Donc oui, même s'il y a une demi-heure de route, on vient ici parce que ce n'est pas du tout pareil. Si on va juste à côté, on sera avec les copains et on va passer un bon moment mais au final ça ne sera pas notre délire à nous. »<sup>1</sup>*

### ▪ L'attrait d'un retour à la simplicité

Le Festival d'Anères se situe à une période qui concurrence parfois le Festival de Cannes sans en avoir le clinquant, les célébrités (du moins celles qui apparaissent dans les magazines dits *people*), les récompenses, le champagne, la Côte d'Azur ou le nœud papillon. Si la programmation et les moyens techniques qui lui sont rattachés sont de haute qualité, le confort matériel, bien qu'allant en s'améliorant, reste rudimentaire et dépendant des caprices de la météo. En effet en 2013, par exemple, la météo fut telle que les spectateurs ont grandement souffert du froid et de l'humidité. Pourtant lorsque nous avons été à la rencontre de ces spectateurs, leur demandant quels étaient les défauts du festival ou les améliorations qui pouvaient lui être apportées, leurs réponses premières furent souvent « *aucun(e)* » et « *rien* ». En insistant davantage, la majorité ajoutait « la météo », sans pour autant tenir les organisateurs pour responsables des désagréments subis et continuant de se réunir comme à l'accoutumé dans les salles de projections, le chapiteau et sous la bâche du Café du village. Le public d'Anères est ainsi un public conscient de la modestie de ce lieu et indulgent au regard des moyens et de l'énergie que les bénévoles réunissent pour leur fournir un espace d'animations culturelles, de rencontres et de plaisirs simples. Les retombées les plus lisibles, bien que les plus subjectives et les moins « rentables » d'un point de vue économique, sont donc pourtant peut être celles observées en termes d'ambiance, de sociabilité et de confort de vie qu'engendre la vie associative d'Anères. Notre enquête de terrain nous a permis de constater qu'un grand nombre de participants aux activités du Café du village emploie un champ lexical similaire lorsqu'il leur est demandé de nous décrire l'atmosphère qui s'en dégage. Ils parlent alors d'une ambiance « *chaleureuse* », « *conviviale* », « *familiale* », « *simple* », « *sans fioriture* », « *humaine* », « *authentique* », « *de partage* », etc. En effet, nous pouvons constater que cet aspect arrive en tête des préoccupations des festivaliers puisque, en 2013, 109 personnes avaient déclaré que l'ambiance était l'un des atouts majeurs du festival d'Anères (figure 33). De manière générale, l'observation du public du Festival

---

<sup>1</sup> Voir ANNEXE VIII : Entretien. Rencontre avec Elsa et Fanny Barrière, le 23 juin 2014, pp. 314 – 316.

de cinéma muet et piano parlant d'Anères nous permet d'identifier, par leurs intérêts, deux grands types de spectateurs. Nous pouvons ainsi remarquer que, si une part conséquente de la population du festival s'intéresse de manière effective à la promotion de l'objet culturel qu'est le cinéma muet, certains autres s'en désintéressent privilégiant l'ambiance ; voire ne venant que pour cette dernière. A l'occasion de la 15<sup>ème</sup> édition du festival, nous avons pu relever que 10% des personnes à avoir répondu à notre questionnaire avouaient venir à Anères pour son ambiance sans considération aucune pour les projections cinématographiques<sup>1</sup>. Monsieur le maire s'en réjouit.

*« [...] il y a des gens qui sont des fidèles. Il y a des occasionnels, il y a des nouveaux, il y en a qui ne viennent pas et puis qui reviennent. On a un mouvement brownien là autour d'entrées et de sorties mais avec une masse relativement importante de gens qui sont, depuis le départ, intéressés par le phénomène du festival. Et, dans ce monde-là, vous avez deux parties : vous avez ceux qui sont vraiment intéressés par le phénomène cinéma muet et qui vont venir suivre la quasi-totalité des projections et puis vous en avez d'autres qui sont intéressés presque exclusivement par la périphérie ; c'est-à-dire la convivialité et la musique qui s'organise autour, mais qui ne mettront peut-être jamais un pied pour aller voir un film. A ce titre, ça m'intéresse car ça fait bouger une population qui n'est pas une population de gens obnubilés par un objectif mais qui prennent plaisir à la convivialité et [...] ce cadre qui a une valeur humaine.<sup>2</sup>*

Ce constat marque la volonté des organisateurs et de leur public d'un retour à la simplicité, et, peut-être au-delà, à un besoin grégaire, c'est-à-dire dire au besoin de renouer avec le sentiment d'appartenance à une communauté qu'apporte le fait de se retrouver ensemble autour d'un projet ou d'un événement commun. Sous cet aspect, que véhicule l'association Remue-Méninges, l'initiative d'un festival renoue avec le sens étymologique premier de ce type d'événement, à savoir d'un espace-temps de divertissement<sup>3</sup>.

**L'amie :** *« Je pense que les gens [...] ont le goût de faire les choses ensemble [...] d'avoir un projet. [...] Je pense que c'est un besoin d'être ensemble. »*

**Anéraise :** *« [...] je vais peut-être dire des bêtises mais regarde autrefois, on organisait moins de festivals, de machins et de choses... Pourquoi ? Parce qu'on*

---

<sup>1</sup> Voir ANNEXE III : Résultats du sondage réalisé auprès des festivaliers, pp. 284 – 289.

<sup>2</sup> Voir ANNEXE VIII : Entretien. Rencontre avec Pierre Gerwig, le 23 juin 2014, pp. 310 – 313.

<sup>3</sup> Voir « Définition du terme 'festival' », pp. 24 – 25.

*se retrouvait de toutes façons tous les soirs, sur sa chaise, dehors, pour discuter avec les voisins. Que maintenant... Chacun est collé à sa télévision.»*

**L'amie** : « *On se retrouvait dans les travaux des champs, qu'on faisait souvent ensemble. »*

**Anéraise** : « *Les vendanges, le cochon... »*

**L'amie** : « *Les mariages, c'était tout le village. »*

**Anéraise** : « *Tout était prétexte à se retrouver. On se prenait la tête, mais on se retrouvait. Alors que maintenant il y a un individualisme... [...] On se fait à manger, on se met bien au chaud devant la télé, il y a plein d'informations qui nous arrivent de l'extérieur, on avale ça avec habileté... Et puis on oublie le voisin. Mais ici à Anères... Justement... Quand je pars marcher le soir, qui est-ce que je retrouve, quelques personnes là, assises autour de la croix en train de papoter, quelques autres en train de se promener.»*

**L'amie** : « *Vous savez, ça part du même esprit que ces repas de rue en ville, et les choses comme ça... C'est le besoin de vivre en société... »*

**Anéraise** : « *Il y a quelque chose d'exceptionnel à Anères. On peut dire que ce sont les gens qui déclenchent ça, mais s'ils habitaient ailleurs est-ce qu'ils le feraient ? Je pense que non. »<sup>1</sup>*

Ambiance/Convivialité/Plaisir/Dynamisme	109	Esprit / Ouverture / Caractère humain	19
Qualité de la programmation	70	Brassage social et intergénérationnel / Rencontres	17
Revalorisation du Cinéma muet et de sa musique	54	Proximité /Décentralisation de la culture	11
Richesse culturelle / Mélange des disciplines artistiques	33	Organisation de qualité / Accueil / Equipe	14
Originalité / Rareté / Authenticité	33	Environnement	5
Participation libre / Non-commercial	23	Qualité culinaire	4
Communauté/ Partage / Alchimie (bénévole, festivaliers et professionnels)	24	Moteur politique et économique / Questionnement	3
Simplicité / Familial / Taille humaine	20	Gestion associative	3

Figure 33 : Opinions concernant les avantages du Festival d'Anères<sup>2</sup>

<sup>1</sup> Voir ANNEXE III : Résultats du sondage réalisé auprès des festivaliers, pp. 284 – 289.

<sup>2</sup> 234 festivaliers, sur 254 sondés, ont répondu à la question à choix multiples « Quels sont, selon vous, les atouts/intérêts de ce festival ? ».

## ▪ Favoriser le rapprochement des publics

A l'écriture de leurs statuts les associations Remue-Méninges et Festival d'Anères ont inscrit leur volonté d'œuvrer pour l'accessibilité de la culture par le plus grand nombre. Aujourd'hui, cette prérogative reste au cœur des décisions prises et, grâce à cette vitalité rurale qu'apporte le Café du village, le public qu'il accueille est un public pluriel.

### *Créer un espace de dialogue entre les générations*

Nous avons déjà vu que le festival accueillait une population aux origines diverses<sup>1</sup>. Au-delà de cette mixité, les activités du Café favorisent les rapprochements intergénérationnels. A ce titre, la programmation intègre des activités et des séances prioritairement destinées au jeune public, notamment aux scolaires<sup>2</sup>. Si les scolaires repartent directement à l'issue des séances, quelques enfants restent sur l'ensemble du festival. Ceux-ci semblent satisfaits et ne pas émettre de réticences à l'idée de passer leurs vacances dans un petit village campagnard. La vingtaine de jeunes que nous avons pu rencontrer s'accordent sur l'appréciation de leurs compétences en tant qu'individus, c'est-à-dire d'être valorisés, responsabilisés, de ne pas être surveillés et infantilisés à outrance. Fanny et Elsa, deux sœurs de 15 et 18 ans, venues pour la première fois en juin 2014, partagent ce ressenti :

**Fanny** : *C'est marrant parce qu'on est quand même assez jeunes. Il y avait très peu de jeunes et pourtant on ne voyait pas la différence d'âge. Il y avait des gens qui étaient bien plus âgés mais on n'avait aucun souci pour aller vers eux. Le truc c'est qu'ils sont vachement accueillants [...] C'est le genre de gens qui ont le sourire.*

**Elsa** : *Ils n'ont pas le regard hautain.*

**Fanny** : *Non ils n'ont pas le regard hautain genre « qu'est-ce qu'elles font ces gamines » ou quoi que ce soit. Il n'y a rien de tout ça et du coup ça donne vraiment envie d'aller vers ces gens-là. »<sup>3</sup>*

---

<sup>1</sup> Voir « Observations démographiques des publics du festival », pp. 113 – 120.

<sup>2</sup> Le Festival d'Anères propose deux programmes aux enseignants des écoles primaires et collèges des environs. Chaque année se sont environ 600 enfants qui assistent à ces séances du jeudi et vendredi après-midi. Voir ANNEXE XIV : Article. « Le collège Beaulieu au Festival d'Anères 2013 », p. 331.

<sup>3</sup> Voir ANNEXE VIII : Entretiens. Rencontre avec Fanny et Elsa Barrière, le 23 juin 2014, pp. 314 – 316.

Fait remarquable, après un temps d'observation, quelques-uns, suivant le mouvement de leurs aînés, se lancent progressivement d'eux-mêmes dans les projets du festival. Cette implication évolue selon les âges mais se fait principalement ressentir dans des secteurs comme le service en salle, l'aide en cuisine, le tournage du court - métrage, la gestion de la salle jeune, les ateliers de musique et diverses autres petites tâches ponctuelles. Nous avons précédemment vu que lorsque la maison de retraite d'Anères était encore ouverte, le public jeune se mêlait à ses pensionnaires. L'une des dame sondées, à la question concernant les atouts du festival, commentait "*La place des jeunes, des vieux, de la place pour tous, qualité humaine*". Si la part des individus âgés entre 27 et 65 ans apparaît ici comme étant majoritaire, nous pouvons remarquer que, sur l'échantillon interrogé, la répartition du public semble, sous cet aspect, faire preuve d'une certaine cohérence (figure 34). Le festival permet ainsi aux différentes générations d'une même famille de se réunir autour d'une activité commune comme en témoignait une dame en 2010.

« *L'année dernière, on y avait amené ma « mère qui avait cent ans, elle y est allée deux fois. Et deux fois elle a mangé au Café du village. Elle était ravie. »<sup>1</sup>*

Le "public senior" partage cette appréciation concernant les bienfaits d'une mixité générationnelle et le dynamisme que cela apporte à la fois à la vie du village et à leur routine. Pour ce « public senior », assistant ou non aux projections, le festival représente une occasion exceptionnelle de sortir de chez elles et de se mêler à d'autres. Le témoignage de la doyenne du village fait état de ce sentiment :

« *J'ai 90 ans. [...] Je suis revenue m'installer [...] ici, parce que je n'y vois plus. Alors le Festival, en tout cas les films, je n'en profite plus. Mais j'y suis allée, par exemple, pour prendre quelques repas à midi... Oui, j'y suis quand même, on me raconte. Moi je suis pour un festival comme ça dans le village, je suis prête à les aider, quand je peux. C'est bien, ça amène beaucoup de monde à Anères. [...] Pour un petit village comme ça, c'est quelque chose qui doit rester. Ça met de l'animation et il y a tous les âges, des enfants, des gens plus âgés. Il y a aussi tous ces bénévoles [...] On est content de voir que c'est un village qui vit. [...] Enfin je suis contente de voir que ça marche et qu'il y ait des jeunes qui reprennent le flambeau. Avant Remue-Méninges, le village ce n'était pas pareil. Ils ont mis beaucoup d'animation, et bien ! Je veux dire : pas seulement au niveau du cinéma,*

---

<sup>1</sup> Propos recueillis, le 26 Mai 2010, par Julie Aimée Debes auprès d'une dame vivant à six kilomètres d'Anères.



*il y a les concerts, les musiciens de l'école de musique de St-Laurent-de-Neste... C'est un village qui est un peu différent des autres à cause de cette association en particulier. »<sup>1</sup>*

De manière générale, la rencontre de ces différents publics permet l'épanouissement des individualités tout en les confrontant à l'altérité des personnes rencontrées. Dans le cas d'une confrontation intergénérationnelle, les individualités sont marquées par des facteurs sociaux et des désirs appartenant à l'époque où elles ont vécues. Elles manquent alors parfois d'entendement à l'égard de celles qui ont suivi ou précédé. Ce mélange apparent de repères conduit parfois à une distanciation des générations entre-elles, voire à un sentiment de supériorité ou de dédain d'une génération par rapport à une autre. Les amener à se rencontrer autour de valeurs et de projets communs permet idéalement d'enrayer cette distanciation. Elle permet également la transmission de connaissances théoriques, spirituelles et techniques entre les individus qui s'enrichissent par cet apport cognitif.

*« Ce qui est marrant, c'est de voir les gens qui défilent [...] parce que ce sont des trucs qui leur plaisent. Et puis, la philosophie du lieu, les gens qu'ils rencontrent, les échanges de générations... enfin, la passation de savoir, de la culture et tout ça ne peut pas se faire quand les générations ne se rencontrent pas et, aujourd'hui, c'est vraiment ce qu'il se passe. La génération de mes parents est larguée au niveau informatique et tout ça. Les plus vieux c'est pire. Et même des fois les plus jeunes c'est pareil au niveau des connaissances, au niveau de la culture, au niveau de beaucoup de choses [...]. T'as plein de facteurs au niveau professionnel aussi. Et voilà [...] ce qu'il se passe ici, c'est que les parents font la fête avec les enfants. Tous les mecs de 15 ans, 16 ans, 18 ans qui prennent soin du Super 8 travaillent avec ceux qui en ont 60. »*

Moins de 18 ans	12%	Entre 41 et 65 ans	40%
Entre 19 et 26 ans	11%	Plus de 65 ans	12%
Entre 27 et 40 ans	25%		

Figure 34 : L'âge des festivaliers<sup>2</sup>

<sup>1</sup> C.D., propos recueillis, le 27 Mai 2010, par Julie Aimée Debes.

<sup>2</sup> Le % des moins de 18 ans n'inclus pas les scolaires, qui n'ont pu répondre au sondage, et certains autres enfants trop jeunes pour répondre à ce sondage.

## *Nourrir le brassage social*

Vu sous un autre angle, cette diversité est également visible par le rapprochement de publics qui, pour des raisons de société, n'ont pas l'habitude de fréquenter les mêmes espaces. Ce Festival, et de manière plus générale les activités du Café, contribue à la dynamisation du milieu rural souvent défavorisé en matière de structures et d'offres culturelles car trop éloigné des espaces urbains comme Toulouse, qui monopolise l'essentiel de cette activité. Ce ressenti est tel qu'une partie de la population vivant dans ces espaces ruraux peut se sentir exclue. Cette exclusion peut ainsi se faire ressentir selon une distinction ruraux/urbains<sup>1</sup> ou une distinction de classes sociales.

*« Tout à l'heure, j'étais chez ma coiffeuse... Elle, le cinéma muet ne l'intéressait pas tellement... Croyait-elle ! Elle est venue, déjà un peu l'année dernière, avec ses petits-enfants, voir Buster Keaton, ils se sont amusés comme des fous... Et puis elle est revenue, pour la Divine ! Elle était ravie. Ce Festival touche des classes sociales qui ne se croyaient pas concernées. Je trouve que c'est important, les amener petit à petit, comme on le voit partout ailleurs ! Ca draine tout un tas de gens qui vivent en milieu rural. C'est la culture qui vient vers eux. C'est-à-dire qu'au lieu de drainer les gens vers les lieux de culture, qui font un peu peur, quand tout d'un coup c'est là, à côté : on traverse la rue et on y est. Et on se dit : « Tiens, c'était marrant, tu devrais y aller... », alors on y va. Et puis on découvre quelque chose. Il faudrait bien pour ces raisons que ça tourne le Festival.*

*[...] Il y a aussi [...] ceux qui au début étaient un peu contre. Je me souviens d'un brave homme « Ah le Festival ce n'est pas pour nous... », mais quelques années après, j'ai eu le plaisir de les croiser, le mari et la femme, en train de regarder un film. Ils s'étaient aperçus que quand même, oui en fait, pourquoi pas ? »<sup>2</sup>*

L'un des participants, ayant répondu au sondage, plaçait cet aspect de diversité au cœur des atouts du festival parlant de « brassage social entre « roots »<sup>3</sup> et « pointus » ». Pour cette personne le festival de cinéma muet et piano parlant d'Anères est ainsi un lieu privilégié ne

---

<sup>1</sup> Perçue très fortement comme étant une distinction essentiellement provinciaux/parisiens, contre laquelle lutte Sylvain Airault. En effet, vivant lui-même en région parisienne, les intervenants qu'il fait venir à Anères sont souvent issus de son réseau sur la capitale et, bien qu'étant généralement originaires de province, ceux-ci sont encore souvent dénommés « les parisiens ».

<sup>2</sup> Jeanne Ducos, interviewée le 28 Mai 2010 par Julie Aimée Debes.

<sup>3</sup> Le terme de « roots » est un terme issu de l'anglais, signifiant « racines », qui « qualifie un style, un esprit, une culture alternative prônant un retour aux racines. », [www.dictionnaire.exionnaire.com](http://www.dictionnaire.exionnaire.com)

se cantonnant pas à un discours fait exclusivement en direction d'une élite ou, au contraire, à l'accueil d'un public de marginaux. Ce brassage se fait le plus souvent de manière informelle mais peut aussi parfois être volontaire. Cela fut le cas au cours des projections faite au CADA, à l'issu desquelles était proposé un banquet, visant à rapprocher les réfugiés des habitants de Lannemezan qui ne se côtoyaient habituellement pas<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Voir ANNEXE XV : Articles. « Partenariat avec le CADA », p. 332.

## ***B - La culture comme ressort d'une éthique solidaire***

### **▪ La dynamique du groupe associatif**

La diversité observée de façon ponctuelle auprès des spectateurs se fait également ressentir au fil de l'année par le brassage des bénévoles qui, bien que majoritairement rattachés au canton de Saint-Laurent-de-Neste, viennent parfois de loin (voir figure 35). Il est évident que les personnes à proximité font preuve d'une participation plus active et plus régulière, néanmoins celle des personnes plus éloignées ne doit pas être minimisée. En effet, à ce titre rappelons que l'une de ces participations délocalisées est pourtant l'une des plus importantes en faveur du festival de cinéma muet puisque Sylvain Airault<sup>1</sup> vit à Paris et qu'il est responsable de la programmation et de la recherche de financeurs. Celui-ci descend à Anères pour toute la durée du festival, les assemblées générales, les séances en plein-air du 22 juillet et à d'autres occasions. Au-delà de ces déplacements en Hautes-Pyrénées, il s'implique en accompagnant, par exemple, des films dans les festivals partenaires tels qu'à celui d'Uncastillo (en Espagne), en se tenant au courant de l'actualité et par d'autres faits essentiels au dynamisme de l'événement. Qu'ils soient totalement extérieurs au village ou qu'ils soient des anérais ou enfants d'anérais partis faire leur vie ailleurs, l'activité du café est une raison pour beaucoup de revenir de manière régulière au village. La plupart affirme même qu'ils y reviennent au minimum pour le festival. « *Je passe environ 3 mois à Anères dans le cadre du festival, des activités de Remue-Méninges et de la famille. Dans tous les cas je reviens systématiquement à Anères pour le festival.* »<sup>2</sup>, nous répondait une jeune femme ayant grandi à Anères et étant partie faire ses études sur Toulouse avant de devenir assistante de réalisation sur Paris. Selon 25% des personnes interrogées à l'occasion du tournage de la bande annonce de 2013, leur présence régulière à Anères est essentiellement due au Café du village (voir figure 36). En effet, les données que nous avons recueillies lors de ce sondage, en confirmant l'ensemble des autres témoignages qui nous ont été faits, situent les différents aspects apportés par la vie associative comme étant les atouts majeurs de la commune (voir figure 37). Sur les 25 personnes interrogées 7 vont jusqu'à décrire le Café du village comme étant similaire à un foyer familial (voir figure 38). La dynamique apportée par cette structure permet donc une revitalisation de la commune en termes

---

<sup>1</sup> Représentant légal de l'association Festival d'Anères.

<sup>2</sup> Sondage réalisé auprès de 20 membres de Remue-Méninges, à l'occasion du tournage du court-métrage de la 15<sup>ème</sup> édition, entre le 29 mars et le 1<sup>er</sup> Avril.

d'animation mais aussi en termes d'apports humains. Cette attractivité est telle que, sur les personnes sondées vivant dans le canton de Saint-Laurent-de-Neste, cinq ont signalé que leur emménagement était poussé par un désir de se rapprocher de Remue-Méninges. Quant à ceux vivant en dehors du canton, l'une des personnes interrogées a signalé avoir essayé d'emménager en vain à proximité, tandis qu'une autre a émis le désir de se rapprocher tout en restant dans une grande ville comme Toulouse.

Dans le canton de Saint-Laurent-de-Neste	9	Autres départements du Midi-Pyrénées	2
Autres communes des Hautes-Pyrénées	5	Autres régions de France	4

Figure 35 : Lieu d'habitation des bénévoles sondés

Le Café du village	5	La famille	3
Les amis	5	Le hasard	2
Le festival	4	Le travail	1

Figure 36 : Raison de la présence des bénévoles sondés à Anères<sup>1</sup>

La vie associative	8	Le cadre paysager	4
La convivialité / l'ambiance	8	Le dynamisme / le regain de vitalité	4
La solidarité / le partage / l'aspect social / l'entraide / la tolérance	5	La tranquillité / la simplicité	2

Figure 37 : Les atouts d'Anères selon les bénévoles<sup>2</sup>

Un lieu de rencontres et de partage	10	Un pôle d'activités culturelles	5
Un foyer (une deuxième famille)	7	Un endroit où l'on peut se restaurer	3
Un espace hospitalier / chaleureux / tolérant	7		

Figure 38 : Les atouts du Café du village selon les bénévoles<sup>3</sup>

---

<sup>1</sup> Question ouverte

<sup>2</sup> Question ouverte

<sup>3</sup> Question ouverte

## ▪ La cohésion bénévole

Nous avons précédemment observé les avantages que représentent la force bénévole pour le milieu associatif (à savoir la baisse des coûts de revient, l'apport de savoir-faire et de main d'œuvre, l'apport d'idées nouvelles, le maintien d'une certaine vitalité lorsque le berceau bénévole se renouvelle<sup>1</sup>, etc). Au vu de l'engouement suscité par ces associations discrètes se situant dans un milieu isolé, nous nous sommes intéressée aux raisons qui poussent leurs membres à s'investir de la sorte, entraînant parfois leur famille et amis à leurs côtés. Bien que ne représentant pas la totalité, certains de ces acteurs sont mus par une motivation vis-à-vis de la promotion de l'objet culturel. Tel est le cas pour un jeune homme affirmant avoir adhéré à ces associations « *par amour de la culture et de la musique* » et pour une dame commentant pareillement « *parce que je suis une fervente supportrice de tout développement artistique en zone rurale* ». <sup>2</sup> Pour quelques autres l'objet culturel peut parfois apparaître comme un prétexte au rassemblement. Derrière toute considération culturelle ou artistique, la primauté à l'adhésion bénévole semble donc être un attachement au partage de valeurs communes que véhicule l'entité associative. Dans le cas étudié, ceux-ci semblent se réunir autour d'une éthique privilégiant des aspects comme la solidarité, la tolérance, la démocratisation culturelle et l'écologie. En 2010, le laboratoire Cerlis/CNRS de l'Université de Paris Descartes, en partenariat avec le Crédit Mutuel et la Fonda, menait une recherche examinant les apports du bénévolat, en dehors de toute considération propre à la nature des structures d'accueil<sup>3</sup>. Au-delà du devoir militant transmis par la définition d'un bénévolat altruiste issue du XIX<sup>ème</sup> siècle, cette étude pointe trois grandes catégories de motivations que sont le lien social, l'épanouissement personnel et l'acquisition de compétences. Les chercheurs démontrent en effet que la structure associative est aujourd'hui instrumentalisée permettant aux bénévoles de se réaliser en tant qu'individus avec la volonté d'une reconnaissance « *dans un rapport à soi-même, à un « autrui significatif », les proches dont on attend une reconnaissance et à un « autrui généralisé », symbolisé par la communauté* »<sup>4</sup>. La première de ces grandes catégories est celle qui se trouve être la plus visible au sein des associations anéraises puisqu'elle s'attache

---

<sup>1</sup> Ce phénomène est renforcé par le système collégial de ces associations qui favorisent l'improvisation, la spontanéité et donc la prise d'initiatives favorables à leur dynamisme.

<sup>2</sup> Sondage réalisé auprès de 20 membres de Remue-Méninges, à l'occasion du tournage du court-métrage de la 15<sup>ème</sup> édition, entre le 29 mars et le 1<sup>er</sup> Avril.

<sup>3</sup> SUE (Roger) et PETER (Jean-Michel), *Rapport de recherche : Intérêts d'être bénévole*, Paris, Université Paris Descartes, 2012.

<sup>4</sup> TAYLOR (Charles), *Grandeur et misère de la modernité*, Montréal, Editions Fides, 1992.

au désir de sociabilité de l'individu. Il s'agit alors d'une volonté de sortir de son quotidien (marqué par les contraintes de la vie familiale et professionnelle), dans le but de « *rencontrer des personnes ayant les mêmes préoccupations* » et « *de partager des moments conviviaux et festifs* ». Cet aspect est d'autant plus fort chez les personnes se sentant isolées, le plus souvent parce qu'elles vivent seules. Dans ce cas, la vie associative permet « *de lutter contre le risque de repli sur soi* ». Elle peut également permettre de faire le relais d'une vie active pour s'adapter à la retraite. La deuxième de ces catégories véhicule l'idée que l'appartenance au groupe et les actions menées permettent de « *donner un cadre à l'action personnelle* », de « *former son identité* », de « *gagner en confiance en soi* » et de « *trouver un rôle social* » tout en en s'engageant vers autrui. Un luthier anglais à la retraite, arrivé à Anères en 2010, évoque ainsi la raison de son engagement bénévole « *parce que j'en ai envie. Quand je participe, je suis en vie et non pas simple spectateur* ». Un lycéen résidant à Lannemezan nous expliquait quant à lui que son investissement récent et actif dans l'organisation du festival (et plus particulièrement dans la gestion de la *Salle Jeunes*) était dominé par la volonté de rendre à d'autres « *les bons moments passés sans être membre* ». La dernière catégorie, aujourd'hui fortement sollicitée par les plus jeunes, rapproche l'expérience bénévole de l'expérience professionnelle perçue par exemple par un stagiaire ou un jeune travailleur. En effet, la sphère associative favorise un apprentissage populaire permettant l'acquisition de « *compétences techniques* » et de « *capacités organisationnelles* » en poussant l'individu à « *explorer divers rôles* » au sein du groupe et « *prendre des responsabilités et des initiatives* ». A ce titre, un bénévole explique avoir intégré les associations Remue-Méninges et Festival d'Anères parce que cela lui « *permet de pouvoir être polyvalent (cuisine, montage du chapiteau, son, lumière, concert, service,...)* »<sup>1</sup>. Le chercheur Jérôme Eneau ajoute que ces apprentissages informels sont stimulés par « *un enrichissement mutuel* » entre les membres de la communauté<sup>2</sup>. Ces compétences sont ensuite ré-exploitées dans la vie quotidienne des bénévoles mais aussi dans leur vie professionnelle. De manière sous-jacente, le groupe devient également le ferment du développement d'un réseau social mettant en relation les individus de sorte qu'ils peuvent s'entraider dans la recherche d'emplois.

---

<sup>1</sup> Sondage réalisé auprès de 20 membres de Remue-Méninges, à l'occasion du tournage du court-métrage de la 15<sup>ème</sup> édition, entre le 29 mars et le 1<sup>er</sup> Avril.

<sup>2</sup> ENEAU (Jérôme), *La Part de l'autre dans la formation de soi*, Paris, L'Harmattan, 2007.

## ▪ Un tremplin social

### *L'insertion professionnelle*

Effectivement, nous pouvons parler d' « insertion sociale et professionnelle » au regard de ce que la structure apporte aux jeunes en termes de compétences. Cet apport peut se faire de façon « informelle » par l'action de volontariat que nous venons de décrire, les jeunes se responsabilisant, apprenant à vivre au sein d'un groupe et, pour ceux s'occupant de la *Salle Jeunes*, apprenant, entre autres, à gérer un planning, à organiser une programmation, etc. Hugo Picard avait 14 ans quand, avec des amis, il lançait la *Salle Jeunes*. Au moment de l'interview, il est âgé de 24 ans et a aujourd'hui le recul nécessaire pour comprendre l'impact que cette implication a pu avoir sur son parcours et pour mesurer l'importance de son rôle auprès de ceux qui ont pris la relève.

*[...] il n'y avait pas de souci pour que je les aide mais je ne voulais pas le faire à leur place. [...] l'important c'est ce que le festival t'apporte, ce qu'on gagne en étant ici. C'est que le jour où ils arrivent à faire le programme à l'avance, l'imprimer, coordonner avec des musiciens pour qu'ils aient les séances prêtes à telle date et telle heure, qu'ils arrivent à résoudre les crises, ... c'est ça qui est important ! La salle Super 8 est un prétexte mais ce qui est vraiment important, dans tout le festival, ce ne sont pas les films, ce sont les gens qui se retrouvent à discuter, c'est ce qui est créé, c'est ce que, eux, ils apprennent au Super 8 ... à gérer la pression, à faire un truc un peu propre, une présentation... apprendre à parler en public... des trucs tout cons mais que moi j'ai appris ici. [...] je suis rentré dans les écoles de commerce, en racontant ce que je fais ici parce que c'est plus formateur que n'importe quoi.<sup>1</sup>*

L'édification du profil professionnel de ces jeunes peut également se faire de manière « formelle » par l'accueil de stagiaires, comme cela fut par exemple le cas en 2014 avec Lisa Bagès, ou par l'emploi de personnes grâce au dispositif du contrat unique d'insertion (CUI) tel que pour Julie Sadeg en 2010.

---

<sup>1</sup> Voir ANNEXE XVIII : Entretiens. Rencontre avec Hugo Picard, le 20 mai 2013, pp. 320 – 322.



## *La réinsertion sociale et professionnelle*

Notons que le Café du village dispose d'un dortoir aménagé au-dessus du bureau, mettant à disposition des matelas et du linge de maison. Dans le jardin, à l'arrière de l'établissement, sont installées trois cabanes dont l'une d'elles accueille un point douche et lavabo tandis que les deux autres sont des toilettes sèches<sup>1</sup>. Les cuisines sont elles aussi à disposition. A l'instar de l'ensemble de la démarche soutenue par Remue-Méninges et le Festival d'Anères, l'accent est mis sur la responsabilisation des personnes, l'entraide et la participation libre. Ces aménagements profitent donc à ceux qui préfèrent éviter le danger de rentrer tard dans la nuit, à ceux qui souhaitent prolonger leur séjour sur Anères, mais aussi à ceux qui sont à un point de leur vie où ils ne savent où aller, comme en témoigne cette membre vivant à Saint-Laurent-de-Neste et venant au festival depuis 14 ans.

*[...] récemment ça attire plutôt des gens qui sont un peu perdus ... enfin perdus... qui commencent à dormir au dortoir et après, ... c'est souvent des gens qui sont à des moments de leur vie un peu blackboulés, qui se posent là un temps et qui, voilà, finalement s'impliquent. Parfois ils louent dans le village ou aux alentours.*<sup>2</sup>

En ce sens, nous estimons que le Café du village est un vecteur de « réinsertion sociale et professionnelle », lorsque l'influence du groupe associatif intervient en faveur d'individus ayant à un moment « décroché » (pour cause de divorce, de chômage, de malaise social, de sentiment d'échec, de simple besoin d'une prise de recul...) au point de parfois s'isoler en se repliant sur elles-mêmes. Ces dernières années, ce dispositif atypique a ainsi permis à une dizaine de personnes (hommes et femmes) de trouver un foyer (au sens double du terme : d'abri et de caractère familial) pour les héberger et les aider à se reconstruire socialement. Par-delà les bienfaits de la vie communautaire s'appliquent alors les différentes incidences positives détaillées précédemment parmi lesquelles, entre autres, le sentiment d'appartenance à un réseau, le regain de la confiance en soi, le sentiment de se sentir utile et de trouver sa place, l'accès à une source de divertissements, etc. Face aux impératifs matériels, psychologiques et sociaux qui pressent et délitent la conception du temps, la structure associative anéraise, par une dynamique alliant l'entraide, la convivialité et la simplicité, permet inconsciemment la mise en place d'un espace favorable à une reconstruction introspective nécessaire pour que l'individu se recentre sur lui-même tout en

---

<sup>1</sup> Les personnes venant au Café du village sont sensibilisées aux questions d'écologie qui s'illustrent par la mise en place d'actions comme le recyclage, le co-voiturage, la lutte contre le gaspillage, le compost, etc.

<sup>2</sup> Voir ANNEXE XVIII : Entretiens. Rencontre avec Jeanne Ducos, le 22 juin 2014, pp. 317 – 319.

regagnant sa place dans la société. Après quelques semaines, ou quelques mois, à vivre et s'investir dans le fonctionnement du café et de ses animations, ceux-ci retournent progressivement vers une stabilité sociale, professionnelle et économique. Une fois cet équilibre retrouvé la plupart finissent par louer dans les environs voire chercher à s'établir dans un logement de façon plus durable.

### ***Renforcer l'accompagnement professionnel par la valorisation des acquis***

Revenant sur ce qui a été dit précédemment de la valorisation du bénévolat au sein de la gestion associative, nous pensons qu'une meilleure connaissance des contributions de chacun serait bénéfique pour la structure associative mais aussi pour ses membres. En effet, si les bénévoles agissant à Anères ne cherchent pas de profit, la valorisation de leur investissement pourrait leur être profitable dans le sens où ils pourraient l'inscrire à leur curriculum voire cela pourrait faciliter la procédure parfois laborieuse de la validation des acquis de l'expérience (VAE). A ce titre, notons l'importance du travail de l'association France Bénévolat<sup>1</sup>. Celle-ci, appuyée du ministère de l'Education Nationale, du ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports, de Pôle Emploi et de l'AFPA, a œuvré pour la mise en place d'un dispositif permettant un suivi des missions menées par les bénévoles, le Passeport Bénévole<sup>2</sup>. Le Café du village tend à favoriser le lien social et contribue pour une part non-négligeable à la réinsertion sociale, il nous apparait donc logique que les bénévoles puissent justifier des apports perçus grâce à leur expérience au sein des associations Festival d'Anères et Remue-Méninges et que celles-ci les accompagnent en leur donnant des outils pour y parvenir.

---

<sup>1</sup> L'association France Bénévolat est apparue en 2003 de la fusion entre le Centre national du volontariat (CNV) et de Planète Solidarité. Cette association, dont le siège est à Paris, se constitue aujourd'hui d'un réseau national de permanences qui accompagnent les bénévoles et les associations.

<sup>2</sup> Voir le dossier de presse de France Bénévolat, *Le Passeport Bénévole : livret personnel de valorisation de l'expérience bénévole*, décembre 2011 [www.francebenevolat.org/uploads/media/Dossier-presse-Passeport-Benevole.pdf](http://www.francebenevolat.org/uploads/media/Dossier-presse-Passeport-Benevole.pdf)

## ▪ Des inquiétudes naissantes quant à l'avenir de l'association Remue-Méninges

### *Le risque de dissolution du noyau dur*

Le caractère éminemment humain de cette association est à double tranchant. Comme nous l'avons observé, il constitue sa force en termes d'indépendance, de créativité, de dynamisme, de solidarité, etc. Parallèlement, cet argument met en péril le devenir de l'association dans le cas où le noyau dur viendrait à se dissoudre. Nous avons pu observer que depuis maintenant approximativement six ans, l'association Festival d'Anères semble avoir trouvé un rythme de base stable lui permettant de jongler entre « habitudes » et « nouveautés », entre « acteurs habitués » et « acteurs novices ». La dynamique de groupe de l'association a vu se développer un noyau dur d'actifs rodés à l'exercice qui transmettent leur expérience aux nouveaux bénévoles, mais la question concernant une possible relève reste en suspens. Interpellée par cet aspect, nous avons décidé de nous enquérir de l'avis de personnes touchées par l'action associative à différents niveaux. Les entretiens mettent en lumière que, si le problème n'est pas évoqué de manière ouverte au quotidien, cette inquiétude dissimulée est pourtant manifeste au sein du groupe. Madame Ducos s'intéressa de près à cette question nous avouant avoir elle aussi commencé à mettre en doute la dynamique future de la structure. Sans parvenir à trouver de réponse qui la satisfasse, elle nous dresse pourtant un tableau global du problème.

*« Françoise et Didier, ce sont des locomotives increvables, jusqu'à présent. Je ne sais pas jusqu'à quel point, [...] les autres sont à même de reprendre le flambeau avec autant d'énergie, de compétence, d'invention... Avec Françoise et Didier [...] s'il y a un problème ils savent le résoudre aussitôt. J'ai tellement vu de gens qui stoppaient au moindre problème ou qui disaient [ne pas avoir] d'argent. [...] Ce sont deux personnalités [...] assez exceptionnelles [...], avec leurs qualités et aussi leurs défauts [...] Ce Café [...] c'est presque un miracle que ça fonctionne comme ça fonctionne. [...] Est-ce que c'est grâce [...] aux piliers ? Je ne sais pas. La question elle est là « Dans quelles mesures, [...] ça tient grâce à Françoise et Didier ou bien ça tient grâce à beaucoup d'autres ? [...] ». De son côté, Sylvain fait aussi un boulot extraordinaire mais sans Remue-Méninges le festival ne tiendrait pas.*

*Quand il y a le festival ça vient de Paris, Sylvain et tous les musiciens qu'il fait venir mais il y a aussi tout le travail horizontal qui est fait ici par Remue-Méninges. »<sup>1</sup>*

Le maire de la commune est, quant à lui, très sceptique à ce sujet pointant une dissolution « naturelle » du groupe, effective à plus ou moins long terme, par l'évaporation progressive des motivations qui régissent ce type de projet non-institutionnalisé.

*« J'ai un doute. Ce doute, il est lié aux personnes. C'est-à-dire aux gens qui sont les chevilles ouvrières du système. [...] j'ai été habitué professionnellement à ce que les choses [...] s'arrêtent parce qu'elles n'ont plus de raison d'être, parce qu'elles posent problème, parce que la loi s'y oppose ou parce que les gens qui font vivre n'y sont plus. Très souvent, malheureusement, c'est lié à des personnes et à l'entente entre ces personnes et ça à mon avis ça a un temps. [...] que ce soit Remue-Méninges ou que ce soit le Festival, [...] quand ces gens-là décrochent je ne vois derrière personne qui reprend. [...] Quand on est dans un système institutionnel, l'institution se charge de fabriquer ses remplaçants. Y'a pas d'institutions ici, ça repose sur la bonne volonté et l'esprit personnel des gens. »<sup>2</sup>*

L'une des fondatrices de Remue-Méninges, Françoise Campistrous, est la première à nous accorder l'existence de cette ombre planant quant à l'éventuelle érosion du noyau dur.

*« [...] on a [...] des embryons de relève [...] mais il faudrait surtout que ce soit des beaucoup plus jeunes parce que [...] sur le noyau dur [...] on est tous du même âge. Il y en a quand même. [...] Il y a] Plein de petites choses [...] que nous en habitant sur place, déjà, on est plus à même de faire et que, comme on connaît l'histoire depuis le début, [...] on est plus au fait de tous ces petits détails. [...] Que des gens aient besoin de prendre leur voiture, s'impliquent à la hauteur de ce qu'on fait nous c'est plus difficile. [...] c'est difficile parce qu'il faut que les jeunes trouvent un boulot pour trouver de quoi y vivre. [...] Des jeunes du village, entre 20 et 35 ans, il n'y en a pas un qui vient au Café. Nos enfants et leurs copains, ils passent puis après ils font leurs études, ils partent, donc bon voilà. C'est pour ça que ce n'est pas une histoire qui va encore durer cinquante ans. »<sup>3</sup>*

Si les associations étant collégiales réfutent l'intention d'une hiérarchie de groupe, les plus anciens agissent de manière presque inconsciente sur la cohésion de l'ensemble, la gestion du café et l'organisation de la programmation culturelle. Autour de ce noyau dur gravitent

---

<sup>1</sup> Voir ANNEXE XVIII : Entretien. Rencontre avec Jeanne Ducos, le 22 juin 2014, pp. 317 – 319.

<sup>2</sup> Voir ANNEXE XVIII : Entretien. Rencontre avec Pierre Gerwig, le 23 juin 2014, pp. 310 – 313.

<sup>3</sup> Voir ANNEXE XVIII : Entretien. Rencontre avec Françoise Campistrous, le 26 juin 2014, pp. 305 – 309.

d'autres bénévoles, plus nombreux, qui amènent leur aide ponctuelle ou régulière par des apports techniques, humains et matériels mais sans pour autant prendre en charge la responsabilité des décisions primaires. Le cœur associatif ne repose donc pas sur une mais sur plusieurs personnes, qui d'une même tranche d'âge, commencent néanmoins à montrer des signes de retrait vis-à-vis de ce projet pour lequel ils s'investissent, pour certains, depuis 16 ans. Décès, maladie, envie de plus de liberté, volonté de changer de projet, raison familiale, évolution professionnelle, ... les causes de cette distance sont multiples. Rappelons que « les amis du café du village »<sup>1</sup> s'attachent progressivement les uns aux autres de sorte qu'ils se perçoivent parfois comme faisant partie d'une même structure familiale (voir figure 38). Par deux fois, nous avons pu constater par nous-mêmes le fort bouleversement que représente la disparition de l'un d'entre-eux pour l'ensemble. En effet, l'association Festival d'Anères a, ces dernières années, vécu le décès de quelques-uns de ses membres (ceux de Marie Souquet en 2004, Jacques Poitrat et Hélène Pinos en 2012 et plus récemment Gilles Rébujent en 2013). C'est avec une émotion non-dissimulée que ceux demeurant rappellent la nécessité de leur rendre honneur en poursuivant les actions qu'ils ont entreprises. Malgré cette volonté de continuité, nous nous demandons jusqu'où pourrait aller cet effritement sans que cela ne mette en danger le devenir des associations Remue-Méninges et Festival d'Anères. Cette question se fait d'autant plus intense que des membres dominants tels que Françoise, Didier, Sylvain et d'autres essayent de progressivement se retirer des actions menées afin de se concentrer sur d'autres projets plus personnels. Cette régénération des cellules souches est donc vitale à la continuité de la structure communautaire d'Anères.

### ***La difficulté d'une prise de relais***

Le discours de Françoise Campistrous pointe deux aspects essentiels que recourent d'autres discours entendus ; la nécessité de proximité et le difficile rajeunissement de la commune. En effet, le manque d'activité économique du canton<sup>2</sup> rend difficile pour des jeunes de saisir des opportunités d'études valorisantes, de trouver un travail et d'avoir accès à une source régulière de divertissement (en dehors de celle proposée par le café). Ce manque de vitalité pousse donc les jeunes générations à se délocaliser ailleurs.

---

<sup>1</sup> Appellation qu'ils se donnent au même titre que celle de « caféistes ».

<sup>2</sup> Voir « Paysage économique et social », pp. 45 – 48.

« Je n'étais pas au tout début de Remue-Méninges mais, je trouve quand même que tous les enfants des personnes qui s'occupent de Remue-Méninges ont participé. Avec ma fille qui avait trois ans, on venait au tournage du film et tout ça puis on s'est installées ici. Après, de toute façon, ils partent [...] »<sup>1</sup>

Nous avons vu que plusieurs enfants, adolescents et jeunes adultes s'investissaient dans les activités du village, et surtout dans les activités liées au Festival de cinéma muet. Pourtant, leurs séjours sont souvent liés aux vacances. Leurs interventions sont donc ponctuelles et s'ils participent et s'investissent, s'ils restent fidèles à l'espace et s'organisent pour y revenir régulièrement, ils ne semblent pas prêts à endosser de plus lourdes responsabilités pas plus qu'à s'engager sur la durée. Hugo, 24 ans, transmet ce sentiment que partage sa génération :

« Prendre le relais, [...] c'est particulier, ça implique de vivre ici. Le fait de s'intéresser au lieu, de comprendre sa philosophie ... [...] oui, il y a des gars comme Tony, John, Greg, ... voilà ceux sont des gars qui apportent é-nor-mé-ment au café du village. [...] Les personnes du début sont en partie là mais ça change. Après, il y a un argument géographique, tu ne peux pas faire vivre la chose si tu n'es pas ici, sur place. Moi, j'y suis ici en vacances. Je passe là de temps en temps et quand je suis ici je passe mon temps au café parce que dès qu'il y a un événement je participe mais sinon il n'y a rien à faire. Il y a des gens qui viennent ici aussi parce que ben voilà ils ont choisi un mode de vie, etc. et que ça leur convient. Du coup, ils restent, ils y mettent de l'énergie et c'est comme ça que ça fonctionne. Mais...sinon il n'y a vraiment rien à faire ici... c'est la campagne, c'est un milieu rural. C'est donc normal que les personnes qui fassent vivre le milieu soient des personnes autour. »<sup>2</sup>

Ce relais semble davantage se faire ressentir au sein d'une population de trentenaires qui, attirés en grande partie par l'atmosphère de Remue-Méninges, emménagent dans les environs. Ces individus se retrouvent dans l'état d'esprit de l'association au point que, désirent contribuer à sa circulation, leur implication se fait de plus en plus forte. Concernant leur activité professionnelle nous remarquons que ceux-ci favorisent des métiers liés à l'artisanat, aux arts (quelques-uns sont des musiciens se déplaçant de ville en ville) et autres métiers permettant un aménagement des horaires et de l'emplacement. Certains n'hésitent pas quant à eux à trouver un emploi dans une commune plus éloignée.

---

<sup>1</sup> Commentaire d'Elisabeth, voir ANNEXE XVIII : Entretien. Rencontre avec Jeanne Ducos, le 22 juin 2014, pp. 317 – 319.

<sup>2</sup> Voir ANNEXE XVIII : Entretien. Rencontre avec Hugo Picard, pp. 320 – 322.

### *Des « embryons de relève »*

Les interrogations concernant la prise de relais, qui étaient jusque-là discrètes, sont de plus en plus présentes. Lisa Bagès, ayant passé deux mois au cœur de l'association Remue-Méninges dans le cadre d'un stage, écrit dans son rapport :

*« L'un des enjeux aujourd'hui pour l'association est la passation douce d'un héritage du lieu pour les jeunes bénévoles de l'association. Il s'agit presque d'un héritage familial aux enfants, qui devront savoir à leur tour le gérer s'ils veulent continuer à l'investir ».<sup>1</sup>*

Comme nous l'avons signalé plus haut, les organisateurs tentent de plus en plus de mettre de la distance entre leur vie personnelle et leurs responsabilités auprès des associations. Françoise fait un constat mitigé face à la question d'une potentielle complète autonomie de la génération de bénévoles amenés à prendre le flambeau.

*« Si nous on déménage, et bien je ne sais pas si ça continue. On est partis une fois pendant longtemps [deux mois à trois mois et demi]. Et ça a tourné. C'est sûr que c'était sur des actions [...] en hiver [...] il y a moins de choses. Il y a eu le cochon qui est quand même une grosse activité et qui a très bien eu lieu sans nous. Donc on était très contents. Mais voilà c'était quand même, malgré tout, ponctuel. Nous on aimerait que ça se passe comme ça [...] mais bon malheureusement je me rends compte que tellement de fois on nous sollicite et tellement de fois, si on n'est pas là, les choses ne sont pas faites que" ... »<sup>2</sup>*

Pourtant elle reste positive constatant l'énergie mise à contribution du café par certains. D'un naturel optimiste, son constat n'est pas pour autant alarmant.

*Je vis au jour le jour. Tant que ça marche, ça marche et le jour où ça s'arrêtera ben ça s'arrêtera. On ne fait pas de pronostic. On aimerait beaucoup qu'il y ait des gens qui viennent, qui prennent ça à bras le corps et qui s'investissent comme il faut pour que tout marche. Nous on est des gens très optimistes donc on pense toujours que ça va arriver.*

De son côté Sylvain Airault manifeste un mouvement de recul similaire, vis-à-vis duquel quelques bénévoles et festivaliers se sont interrogés quant à la légère baisse de disponibilité et de qualité de programmation qu'ils ont pu ressentir lors du festival de 2014. En effet, des

---

<sup>1</sup> BAGES (Lisa), étudiante en troisième année de licence de théâtre, Rapport de stage : Le Café du village d'Anères, Paris, Université de Paris VIII, 2014

<sup>2</sup> Voir annexes : Entretien avec Françoise Campistrous, le 26 juin 2014, pp. 305 – 309.

changements ayant récemment été opérés dans son mode de vie (nouvel emploi, déménagement, ...), celui-ci semble vouloir se décharger de certains aspects sans pour autant paraître vouloir abandonner complètement le projet pour lequel il manifeste toujours un vif intérêt. Si aucune décision officielle n'a à ce jour été énoncée, une possible délégation partielle fait jour auprès de Pauline, une jeune femme travaillant dans le monde du cinéma, elle-même bénévole et fille de bénévole bien que ne vivant plus à Anères. Nous supposons que, bien que s'appuyant probablement sur la base du réseau déjà établi par Sylvain, cette passation pourrait receler un potentiel bénéfique dans le sens où elle nourrirait la programmation de son propre réseau, de sa sensibilité et de ses connaissances permettant ainsi d'impulser une dynamique nouvelle à l'organisation. Néanmoins, de manière générale, afin de conserver l'esprit à l'origine du projet et afin que les membres du nouveau noyau dur ne repartent pas de rien, un suivi et accompagnement nous semble primordial. Si la passation se fait jusqu'à présent de façon informelle et délayée, il nous paraît important que les « anciens » aient conscience de ce besoin de transmission de l'expérience qu'ils ont acquise. En effet, lorsqu'ils sont habitués depuis longtemps à toujours prendre en charge tel ou tel aspect de la vie associative ou de l'organisation des activités culturelles, il est naturel pour eux de gérer la globalité de la mission dont ils ont la charge. Cette procédure permet en effet un meilleur suivi et, de fait, une meilleure « rentabilité » mais peut poser un frein lorsque, pour une quelconque raison, quelqu'un qui ne s'est jamais essayé à l'exercice doit prendre la relève. Le besoin d'une transmission couplé d'une difficulté à l'appliquer est en effet le ressenti partagé par Françoise.

*« Chaque fois je me dis, il faudrait que quelqu'un fasse tout avec moi pour faire les années d'après. Mais seulement il faudrait être avec moi tout le temps parce que moi je fais les choses de façon anarchique alors c'est compliqué. C'est pour ça que cette année j'ai vraiment essayé de tout écrire. Il faudrait que quelqu'un reprenne les choses en main. Il faudrait faire un tableau sur ordinateur mais je ne sais pas faire les tableaux donc je fais à ma sauce. En même temps, il faut que ce soit quelqu'un qui soit très proche, qui soit très disponible. C'est pas simple. Et puis, en plus, c'est très fluctuant parce qu'il y a toujours à peu près la base, les stands. On sait à peu près... et encore selon qui va les tenir et les plats ça ne va pas être la même chose chaque année. [...] Voilà, ce quelqu'un n'existe pas encore. Ce quelqu'un il n'est pas apparu. »<sup>1</sup>*

---

<sup>1</sup> Voir ANNEXE VIII : Entretiens. Rencontre avec Françoise Campistrous, le 26 juin 2014, pp. 305 – 309.



Ce mal apparaît pourtant nécessaire pour un développement durable de la structure. Les enjeux de cet héritage sont en effet doubles puisque sa transmission d'une génération à une autre permet de véhiculer à la fois un savoir-faire empirique, qui se bonifie par la mise en place de méthodes et la création d'outils, et la possibilité de véhiculer la mémoire du lieu et donc de préserver ses valeurs (voire leur non-dénaturation).

## **Chapitre II :**

### **Impacts culturels et pérennité**

### **du cinéma muet et de son accompagnement musical**

#### ***I. Quelle est de nos jours la place des archives cinématographiques ?***

En 1999, lorsque le Festival d'Anères émerge il apparaît comme une figure excentrique qui, par ses idéaux marginaux et son fonctionnement aux allures anarchiques, ne serait pas faite pour durer. Mais, ce qui apparut comme un pari audacieux ne fait plus aujourd'hui cas d'exception. Les ciné-concerts fleurissent aux quatre coins de la France dans la continuité d'une reconquête nostalgique qui anime ce début de siècle et s'étend à bien d'autres domaines. Afin de mieux comprendre la place occupée par le Festival d'Anères, sa pédagogie et ses impacts en tant que vecteur de circulation du patrimoine filmique sur le territoire, cette partie commencera par la recontextualisation des différentes formes de valorisation du patrimoine cinématographique telles qu'elles existent actuellement en France. Puis, grâce aux sondages réalisés, nous tenterons de dégager les impacts que peuvent avoir ces actions sur la perception du cinéma muet par le public d'aujourd'hui.

#### ***A - Analyse de la place aujourd'hui occupée par le cinéma muet en France***

Au regard des avancées technologiques, de la métamorphose complète de ses codes et de sa réception par les spectateurs de notre époque nous ne pouvons que nous étonner de la récente recrudescence du « muet ». Ces quinze dernières années, le « muet » et le phénomène des ciné-concerts<sup>1</sup>, qui s'était effacé, ont regagné du terrain. Depuis deux ou trois ans, cet engouement se manifeste également par une hausse du nombre de rétrospectives et d'écrits de vulgarisation. La lente reconquête de cet héritage émerge d'une série d'initiatives issues tant du domaine privé que du domaine public. Nous ne nous attarderons pas sur l'étude de toutes les structures mais nous relèverons, de façon non-exhaustive, quelques éléments ayant impulsé la constitution d'institutions et d'événements dits majeurs.

---

<sup>1</sup> Voir « Les français à la redécouverte des cinémathèque-concerts », pp. 175 – 177.

## ▪ La prédominance du milieu associatif : le rôle majeur des cinémathèques

Historiquement, la prise en charge de cet art<sup>1</sup> a majoritairement été l'affaire des cinéphiles et des collectionneurs. En effet, les bobines et le matériel d'époque ont été préservés pour l'essentiel grâce à la ferveur de passionnés qui ont non seulement contribué à la conservation matérielle mais aussi immatérielle du muet en devenant gardiens de sa mémoire. Dans les années 30, c'est-à-dire avant la prise en charge publique de ce patrimoine, certains d'entre eux ont commencé à se réunir et créer des clubs et associations leur permettant de mettre en commun leurs stocks (souvent constitués via des brocantes et antiquaires), de favoriser leur communication et surtout de gagner en visibilité. Quelques-unes de ces initiatives associatives, se sont alors épanouies au point de devenir de véritables institutions de la conservation et de la valorisation des archives cinématographiques. Faisant suite aux premières tentatives de regroupement au sein d'associations, il est très vite apparu la volonté de les coordonner entre elles. Même s'il existe d'autres fédérations qui les mettent en mise en réseau, la plus importante d'entre elles est encore aujourd'hui la Fédération Internationale des Archives du Film (FIAF). Celle-ci a pour vocation de regrouper des organisations qui « consacrent leurs activités à la sauvegarde, à la collection, à la préservation et à la projection des films, considérés tant comme des œuvres d'art que comme des documents historiques »<sup>2</sup>. Elle est créée en 1938 par les fondateurs des cinémathèques de Berlin, Londres, New-York et de la Cinémathèque française qui statuent :

*Cette Fédération (...) sera composée des cinémathèques nationales, semi-officielles et privées agréées, qui sont intéressées par l'histoire et l'esthétique du film. (...) Le but (...) sera de développer une coopération plus intime (...) et de faciliter les échanges internationaux des films historiques, éducatifs ou artistiques. – Sont rigoureusement exclues (...) toutes [celles] qui feraient un usage (...) commercial ».*

En 1983, Raymond Borde, co-fondateur et ancien conservateur de la Cinémathèque de Toulouse, dit de cette fédération qu'elle « a acquis une énorme audience en devenant le lieu géométrique de tous les problèmes de conservation et l'on peut même se demander si elle

---

<sup>1</sup> L'appellation du cinéma comme « art » est souvent au cœur du débat qui l'oppose, ou que complète, l'appellation d' « industrie cinématographique ». C'est en 1923, qu'est inventé le terme de « 7<sup>ème</sup> art » pour désigner le cinéma dans le *Manifeste du septième art* écrit par l'italien, Ricciotto Canudo, qui militait déjà depuis plusieurs années pour la reconnaissance du cinéma comme forme d'art.

<sup>2</sup> [ww.fiafnet.org](http://ww.fiafnet.org), consulté le 14 juillet 2014.

ne préfigure pas une cinémathèque mondiale »<sup>1</sup>. S'il est difficile de recenser toutes les cinémathèques dans le monde, nous pouvons nous appuyer sur les chiffres de la FIAF, qui recense en 2013 plus d'une centaine d'affiliés dans plus de soixante-dix pays.<sup>2</sup> Parmi les plus anciennes, on relève le Svenska Filminstitutet en Suède (1933), le Reichfilmarchiv en Allemagne (1934), le National Film Archive au Royaume-Uni (1935), la Film Library aux Etats-Unis (1935) et, pour le cas qui nous intéresse, la Cinémathèque française (1936)<sup>3</sup>. En 1997, Raymond Borde et Freddy Buache, ancien directeur de la Cinémathèque suisse, n'ont cessé de créer un parallèle ; celui opposant – la ferveur quasi religieuse et éminemment subjective qui animait les « colons » de la sauvegarde cinématographique – et la transparence, devenue rigidité, informatique des administrateurs d'aujourd'hui.

*« Les cinémathèques les plus anciennes ont dépassé soixante ans d'âge. Pour la plupart leur naissance fut spontanée et bénévole. Elles ont été faites par des intellectuels, pour des intellectuels. Le cinéma muet venait de disparaître. Les films étaient inutilisables dans les salles équipées en parlant. On les détruisait à la tonne. Mais avec des moyens dérisoires, quelques nostalgiques de l'image sauvèrent de la pellicule et ce fut l'origine des premières collections. (...) Les cinémathèques étaient conçues comme une création artistique et poétique. Les archivistes naviguaient entre le plaisir et la connaissance, entre le souvenir et l'exploration. Ils conservaient des œuvres alors qu'aujourd'hui on stocke des produits. »<sup>4</sup>*

Afin de mieux cerner le contexte qui encadre la préservation des archives, en particulier les rapports entre le cinéma muet et les dispositifs français mis en place, nous présenterons deux cas : l'un à rayonnement national, la cinémathèque française, et l'autre à rayonnement régional<sup>5</sup>, la cinémathèque de Toulouse.

---

<sup>1</sup> BORDE (Raymond), *Les cinémathèques*, Lausanne, L'Age d'Homme, collection Cinéma vivant, 1983.

<sup>2</sup> Données tirées du site de la Cinémathèque québécoise, [www.cinematheque.qc.ca](http://www.cinematheque.qc.ca), consulté le 0/03/2015

<sup>3</sup> A titre indicatif, nous signalerons que, si cette initiative est pour l'essentielle européenne, d'autres sont apparues autour des années 1960 sur les territoires asiatiques, africains et américains et plus récemment, vers les années 80, en Océanie.

<sup>4</sup> BORDE (Raymond) et BUACHE (Freddy), *La Crise des cinémathèques et du monde*, Lausanne, L'Age d'Homme, collection Cinéma vivant, 1997.

<sup>5</sup> Nous avons volontairement choisi de nous concentrer sur le cas de la Cinémathèque de Toulouse ; puisqu'elle joue un rôle majeur dans l'organisation du Festival d'Anères. Cependant, il existe un certain nombre d'autres institutions françaises agissant à l'échelle régionale. Dans son étude sur les cinémathèques, Eric Leroy souligne que les grandes institutions, agissant en région pour la préservation du patrimoine filmique, sont regroupées au sein du réseau de la Fédération des Cinémathèques et Archives de Films de France (FCAFF). En 2013, celui-ci comprend : l'Établissement de Communication et de Production Audiovisuelle de la Défense (Fort d'Ivry, créé en 1915 et restructuré en 2001), la Cinémathèque de Robert Lynen (Paris, créée en 1925), la Cinémathèque de Grenoble (créée en 1962), la Cinémathèque Universitaire (Paris, créée en 1973), la Cinémathèque de

## *Le cas de la Cinémathèque française (créée en 1936)*

Afin d'illustrer le propos évoqué ci-dessus, nous citerons l'exemple de la Cinémathèque française. Elle est à la fois l'une des premières à avoir été fondée et l'exemple type, qui a durablement influencé celles qui ont suivies. Elle a aujourd'hui étendu son rayonnement à l'échelle nationale et même internationale, au point d'être devenue l'un des symboles mondiaux de la sauvegarde du patrimoine filmique. Les pères fondateurs de cette structure sont trois collectionneurs, Henri Langlois, Georges Franju et Jean Mitry, qui ont d'abord créé un ciné-club, Le Cercle du cinéma<sup>1</sup>, avant d'obtenir le soutien moral et financier de Paul-Auguste Harlé et de créer la cinémathèque en 1936. Elle se donne pour mission de conserver et de restaurer les films et objets du patrimoine cinématographique, en vue de les diffuser dans une perspective pédagogique. L'histoire de la Cinémathèque française est marquée par plusieurs déménagements et démarches de réorganisations notamment dus aux liens qui sont créés dès 1943 avec les pouvoirs publics. En effet, *“l'État, représenté par la Direction du cinéma mise en place par le gouvernement de Vichy, lui alloue une première subvention et met à sa disposition le local de la rue de Messine. Après la Libération, l'aide financière des pouvoirs publics est régulièrement augmentée, en particulier après la création du C.N.C. (Centre national de la cinématographie) en 1946”*<sup>2</sup>. Les années qui suivent, les aides accordées par l'Etat continuent d'augmenter. En 1963, le ministère des affaires culturelles, dirigé par André Malraux<sup>3</sup>, accorde des fonds qui lui permettent de

---

Marseille (créée en 1975), la Cinémathèque de Nice (créée en 1976), l'Institut Lumière (Lyon, créé en 1982), l'Institut Jean Vigo (Perpignan, créé en 1983), la Cinémathèque de Bretagne (Brest, créée en 1986), le Conservatoire Régional de l'Image (Nancy, créé en 1994), les Archives audiovisuelles de Monaco, (créées en 1997), la Cinémathèque des Pays de Savoie (Veyrier-du-Lac, créée en 1999), la Cinémathèque de Corse/Casa di Lume (Porto-Vecchio, créée en 2000) et le Pôle image Haute-Normandie (Rouen, créé en 2009). LEROY (Eric), *Cinémathèques et archives du film*, Clamecy, Armand Colin, 2013.

<sup>1</sup> *“Le Cercle du cinéma est une association de loi 1901 créée (...) fin 1935. Les statuts déposés en 1938 précisent les missions qui lui sont attribuées : grouper les professionnels du cinéma, les étudiants, les journalistes, et plus généralement les cinéphiles, dans le but de sauvegarder le patrimoine cinématographique et d'en étudier l'histoire. (...) Pour répondre à ses missions, le Cercle collecte des documents et des copies de films, lesquels sont confiés en dépôt à la Cinémathèque française, et organise des projections régulières réservées à ses membres. (...) Des statuts modifiés sont déposés en 1946, mais l'année suivante Langlois met officiellement un terme aux activités du Cercle. Cependant, elles semblent se maintenir encore plusieurs années, entretenant une confusion originelle avec la Cinémathèque française, mais aussi avec les " Amis de la Cinémathèque ", réseau associatif non-officiel visant à ne pas perdre la clientèle du Cercle.”* Description tirée du Catalogue collectif des bibliothèques et archives du cinéma, [www.cinerecources.net](http://www.cinerecources.net), consulté le 12 janvier 2015.

<sup>2</sup> [www.universalis.fr/encyclopedie/cinema-aspects-generaux-les-cinematheques/](http://www.universalis.fr/encyclopedie/cinema-aspects-generaux-les-cinematheques/), consulté le 12 janvier 2015.

<sup>3</sup> La Cinémathèque française se développe dans un contexte favorable à la culture. En effet, si elle est fondée sous la IV République (1946-1958), elle va très vite bénéficier des apports de la Vème République (1958 --) et plus précisément des apports de la période communément appelée « République gaullienne » (1959-1969). En 1959, la création du ministère de la Culture et du poste de ministre d'état des affaires culturelles, qu'André

s'installer au Palais Chaillot. Les années qui suivent marquent une période faste qui permet à la structure de se développer grâce au soutien du ministre de la culture, Jack Lang<sup>1</sup>. En 1984, il initie le projet du "Palais de Tokyo"<sup>2</sup> qui, bien que suivi par ses successeurs, est abandonné en 1998. Le toit du Palais Chaillot ayant pris feu en 1997, la Cinémathèque française est contrainte de quitter le lieu. En conséquence, la ministre de la culture, Catherine Trautmann<sup>3</sup>, lance un autre projet : celui du 51 rue de Bercy<sup>4</sup>, destiné à accueillir la « maison du cinéma ». Ce dernier projet est finalement retenu et la Cinémathèque française s'y installe en 2005. Parallèlement, dès 2002, Jean-Jacques Aillagon signifiait l'importance d'une fusion entre la cinémathèque et la BIFI<sup>5</sup> qui fut concrétisée en 2007. De fait, la Cinémathèque française demeure une structure privée (association loi 1901) mais bénéficie d'importantes

---

Malraux est le premier à occuper (1959-1969), résultent de ce changement de gouvernement. Cette dynamique maintenue jusqu'en 1981 va marquer les années fondatrices de l'administration culturelle en France. La politique de Malraux va se définir par une volonté ambitieuse de « rendre accessibles les œuvres capitales de l'humanité et d'abord de la France au plus grand nombre possible de français », comme il l'annonce dès son premier discours à la chambre des députés, au mois de février 1959. En outre, si la politique qu'il mène est bénéfique à la culture à bien des égards, il est surprenant de constater que sa gestion du ministère est soumise à des critiques similaires à celles émises, et qu'il soutient, contre l'organisation dite « brouillon » de la Cinémathèque française, sous la direction d'Henri Langlois.

<sup>1</sup> Jack Lang a plusieurs fois été ministre de la Culture, de l'Éducation nationale et de la Communication entre 1981 et 2002. Durant le premier septennat de François Mitterrand (élu président en 1981 puis réélu en 1988), il est titulaire du seul portefeuille de la Culture. Il décide que « tout est culture » et, durant ses mandats au ministère de la Culture et de la communication, le budget va être augmenté et s'ouvrir à de nouveaux aspects artistiques jusque-là exclus. C'est dans ce contexte qu'il va permettre au secteur de l'audiovisuel de se développer et qu'il va tenter de mettre en place des institutions pour le réguler. Il joue aussi un rôle important en terme d'éducation cinématographique puisqu'il participe à la sensibilisation des élèves via l'opération « collège au cinéma » et à l'ouverture de sections de spécialités artistiques dans les établissements scolaires. Cette période correspond également aux efforts de modernisation couverts par le programme architectural dit des « Grands travaux » ; portés par la présidence de François Mitterrand.

<sup>2</sup> Le Palais de Tokyo, situé à Paris, est l'un des trois édifices permanents inaugurés pour l'Exposition internationale de 1937. L'aile Est du bâtiment accueille le musée d'art moderne de la ville de Paris tandis que, depuis 2002, l'aile Ouest accueille un centre d'art contemporain.

<sup>3</sup> Catherine Trautmann a été ministre de la Culture et de la Communication de 1997 à 2000, sous la mandature de Jacques Chirac et le gouvernement de Lionel Jospin. En 1999, c'est elle qui initie l'idée de dédier l'aile Ouest du Palais Tokyo à l'art contemporain.

<sup>4</sup> Historique du déménagement de la Cinémathèque au 51, rue de Bercy : « [...il] prend la forme d'un établissement public auquel aurait été associée, par une convention, la Cinémathèque française. Le nouveau président de la Cinémathèque française, Jean-Charles Tacchella, élu en juin 2000, repousse cette proposition qui lui semble mettre en péril l'indépendance de son institution. Un nouveau cap est donné en octobre 2000 par l'abandon du projet d'établissement public et le renoncement au nom de Maison du Cinéma, ainsi que par la nomination d'un nouveau responsable du projet, Monique Barbaroux, directrice générale adjointe du CNC. Les partenaires du projet décident alors d'opter pour une formule garantissant à chacun son statut et son indépendance : un Groupement d'intérêt public (GIP). » VERNIER (Jean-Marc), responsable des études et de la communication de la Mission de réalisation du 51, rue de Bercy, « Publics du projet « 51, rue de Bercy » : publics potentiels, nouveaux publics ? », *Les publics des équipements culturels : méthodes et résultats d'enquêtes*, Paris, Les travaux du DEP, ministère de la Culture.

<sup>5</sup> La Bibliothèque du film est une institution française (association loi 1901) ayant pour vocation de conserver des collections issues de la Cinémathèque française, des AFF, de l'École nationale supérieure des métiers de l'image et du son (la FEMIS anciennement nommé l'institut des hautes études cinématographiques, IDHEC).

subventions de l'Etat qui influence son fonctionnement. Concernant cette influence, nous noterons, à titre d'exemple, le cas de "l'affaire Langlois" car cet événement a bouleversé le monde intellectuel et professionnel du cinéma en opposant Henri Langlois et André Malraux.



**Photo :**

Démonstration du soutien de la part des réalisateurs français Chabrol et Godard, dans « l'affaire Langlois » 1968<sup>1</sup>

Si l'affaire est complexe nous résumerons qu'en 1968, face au manque de clarté, voire au désordre, quant à l'organisation et la gestion des affaires de la cinémathèque par Henri Langlois, le ministre de la culture André Malraux et le ministère des Finances prennent la décision d'écarter Henri Langlois de la direction. Cette décision souleva un tollé à l'échelle nationale et internationale et se conclut par la réhabilitation d'Henri Langlois quelques mois plus tard. Dès lors, la cinémathèque et l'Etat se désolidarisent et la cinémathèque connaît de nombreuses difficultés financières. Après la mort de son fondateur, en 1977, et quelques débordements, la cinémathèque renoue avec l'Etat qui lui impose une plus grande rigueur et lisibilité quant à son organisation et aux décisions prises. Parallèlement, nous rappellerons que la personnalité de « *ce dragon qui veille sur nos trésors* », selon l'expression de Jean Cocteau, avait valu à la Cinémathèque française de se séparer de la FIAF en 1960, dont elle n'en a plus été un membre à part entière avant 1991. Pourtant, malgré les nombreuses polémiques qu'il a suscitées, celui qui sera plus tard désigné comme « le père de la cinéphilie française » est devenu une figure de la conservation des archives cinématographiques et sa contribution marque encore aujourd'hui les esprits de tous les professionnels, qu'ils aient été partisans ou réfractaires à ses méthodes. A l'instar des autres fondateurs à l'origine des cinémathèques qui furent érigées partout en Europe dans les années 30, 40 et 50, il posa les bases de la conservation des archives de films ; d'abord du cinéma muet puis de l'ensemble

---

<sup>1</sup> Photo récupérée sur le blog <http://lanuitdublogueur.com>, consulté le 14 janvier 2015.

du patrimoine cinématographique, en incluant le patrimoine « non-film ». Dans un témoignage de 1962, Henri Langlois souligne l'impact qu'eut cette volonté fondatrice de préserver le cinéma muet, alors dévalué, sur la réussite de la Cinémathèque française.

*“Il se trouve que les quatre cinémathèques qui se sont fondées autour de 1935-1936 l'ont été sur la donnée selon laquelle les films muets, mis à part ceux de Chaplin, n'avaient plus aucune valeur. S'intéresser alors à la survie de l'art muet tenait de l'apostolat. Sur cette donnée et cet apostolat s'est établi le modus vivendi qui a permis la réussite de la Cinémathèque française. Nous étions une sorte d'oasis où le cinéma n'était plus une marchandise mais un art.”<sup>1</sup>*

### ***Le cas de la Cinémathèque de Toulouse (créée en 1964)***

En région, le rôle des cinémathèques est essentiel. Leur portée n'est pourtant pas équivalente. Le Festival d'Anères évolue quant à lui sous l'influence indirecte et en partenariat avec la Cinémathèque de Toulouse. Celle-ci fut créée en 1964, à l'initiative du collectionneur et animateur de ciné-club, Raymond Borde<sup>2</sup> et grâce à la donation du passionné Francis Grosso qui, en plus de financer la construction d'un espace de stockage, offre une parcelle de son terrain pour un franc symbolique<sup>3</sup>. A l'instar de la Cinémathèque française et des autres cinémathèques régionales, il s'agit d'une association loi 1901 qui bénéficie des aides de l'Etat (notamment via les aides du CNC et de la DRAC). En 1965, elle rejoint le réseau de la FIAF. Alors que la Cinémathèque française s'en est détachée en 1960, elle demeure le seul organe français des quarante institutions mondiales qui en sont membres. La renommée de la Cinémathèque de Toulouse est aujourd'hui mondiale. Avec Paris, elles sont, encore en 2013, les seules cinémathèques reconnues d'intérêt national par le ministère de la Culture et ses collections sont considérés comme étant l'un des principaux fonds européens. Si son rayonnement régional (Midi-Pyrénées) et national est paradoxalement assez récent, elle entretient depuis le début de très forts liens à

---

<sup>1</sup> Citation tirée du site encyclopédique Universalis dans sa rubrique « Cinéma (aspects généraux), Les cinémathèques, 4. L'affaire Langlois », [www.universalis.fr](http://www.universalis.fr), consulté le 14 janvier 2015.

<sup>2</sup> Raymond Borde est un critique de cinéma et essayiste français. Co-fondateur de la Cinémathèque de Toulouse il écrivit pour les revues *Temps modernes*, *Positif* (dont il fut membre du comité de rédaction de 1954 à 1967) et *Premier plan*. Puis il écrivit pour les *Archives* et *Les Cahiers de la cinémathèque*. Il est aussi connu pour avoir écrit plusieurs ouvrages, parmi lesquels des monographies de Laurel et Hardy, Charley Bowers et Harold Lloyd (grands noms du cinéma muet). Plus encore, il est surtout connu pour avoir siégé au comité directeur de la FIAF de 1966 à 1990 et s'être opposé Henri Langlois dans l'affaire que nous avons évoquée précédemment.

<sup>3</sup> LEROY (Eric), *Cinémathèques et archives du film*, Clamecy, Armand Colin, 2013.



l'international, notamment avec la Russie puisque « *la collection de films muets soviétiques de la Cinémathèque de Toulouse est aujourd'hui l'un des fonds le plus importants du monde* ». <sup>1</sup> Elle entretient également des partenariats réguliers avec les autres institutions du territoire. C'est par exemple le cas avec l'Institut Jean Vigo, Cinémathèque de Perpignan<sup>2</sup>. Rassemblées autour du mot d'ordre « Ne jetez pas vos films », lancé par la FIAF à l'occasion de son 70<sup>ème</sup> anniversaire, les deux cinémathèques se sont unies pour développer un projet fondé autour de la « Mémoire filmique du Sud »<sup>3</sup>. Si les cinémathèques ont aujourd'hui étendu leur champ d'action au cinéma « parlant », leur histoire reste le plus souvent intimement liée à une volonté première de sauvegarde du cinéma « muet ». De plus, au regard des stocks grandissant certaines ont fait de ce patrimoine leur spécialité. Pour l'une et pour l'autre de ces situations, la Cinémathèque de Toulouse fait figure d'exemple. C'est en effet le discours soutenu par Jean-Paul Gorce, ancien conservateur de la cinémathèque.

*« Le Muet a toujours été le « fonds de commerce de luxe » des cinémathèques. La valeur luxueuse de cette forme historique du cinéma tenait à une double rareté : rareté de la demande et rareté de l'offre. [...] Pour ceux qui en « veulent », il faut passer par les ciné-clubs et quelques salles dites de « répertoire » à Paris. Cette rareté de la demande se redouble d'une rareté objective de l'offre. En 1953 l'interdiction générale de toute projection de films sur support nitrate rend obsolètes les copies muettes qui sommeillaient encore. Paris et Toulouse deviennent les seules salles en France où, en toute illégalité, le nitrate maintient son existence et devient ainsi la marque distinctive des cinémathèques (il en va de même pour les films des années 30 et 40). On ne s'étonnera donc pas de l'importance quantitative du Muet dans la programmation dès 1958 et de sa permanence : hormis les années 70, c'est entre 15 et 25 % des séances qui lui sont consacrées. On peut dire que les choix à Toulouse sont fondés sur une exigence de diversité nationale (avec une prédominance et un retour permanent sur les cinématographies américaines, soviétiques, allemandes et françaises) et un « grand écart » entre les cinéastes illustres (...) et les « inconnus » (...) ».*<sup>4</sup>

---

<sup>1</sup> LEROY (Eric), *Cinémathèques et archives du film*, Clamecy, Armand Colin, 2013.

<sup>2</sup> L'Institut Jean Vigo, situé à Perpignan, n'a le titre de Cinémathèque que depuis 2006 et devient membre associé de la FIAF en 2008. L'histoire de cet établissement commence elle aussi par la réunion de passionnés

<sup>3</sup> C'est-à-dire de la mémoire filmique des régions du Languedoc-Roussillon, du Midi-Pyrénées et de l'Aquitaine. Il s'agit d'une vaste campagne de collecte de films récupérés auprès des particuliers. Ceux-ci sont ensuite réparés et numérisés.

<sup>4</sup> GORCE (Jean-Paul), « Histoire de la cinémathèque », [www.lacinemathequedetoulouse.com](http://www.lacinemathequedetoulouse.com), consulté le 27 janvier 2015.

La politique suivie par la Cinémathèque de Toulouse étant fortement orientée vers la sauvegarde et la valorisation du film « muet », il ne paraîtra pas étonnant qu'elle soit à ce jour l'un des plus fidèles partenaires du Festival d'Anères. En effet, ils entretiennent des échanges, et se manifestent une confiance réciproque, depuis 2001. L'un des aspects de ce partenariat se présente notamment par l'échange de séances qui prennent la forme de « cartes blanches » (l'association Festival d'Anères proposant et présentant un film muet à l'occasion du Festival « Zoom Arrière »<sup>1</sup> de la Cinémathèque de Toulouse et inversement)<sup>2</sup>.

▪ **La pluralité des acteurs privés agissant pour la préservation du cinéma muet.**

Les cinémathèques constituent, en France et dans le monde, l'exemple le plus visible de ces actions menées en faveur de la préservation des archives cinématographiques, et donc par voie de fait du cinéma « muet ». Nous avons également vu, l'importance que peuvent avoir les collectionneurs dans cette dynamique de préservation. Pourtant, il ne s'agit là des seules formes d'engagement privé qui existent. En effet, cet engagement revêt de nombreux autres visages qu'il ne faut pas négliger.

***Les ayants-droit :***

L'intervention des ayants-droits vient tardivement dans l'histoire de la conservation des archives du cinéma « muet » et est le plus souvent associée, par les archivistes, à une source d'ennuis et un frein pour leur exploitation publique. A ce sujet, Raymond Borde et Freddy Buache, en position d'archivistes, disaient :

« *Au début du parlant, les films muets n'avaient plus d'intérêt commercial et le risque était nul. La transition s'est faite quand les copies anciennes ont cessé d'être des boîtes de conserves périmées et ont lentement repris de la valeur. Situons la fin de l'état de grâce aux alentours de 1960 (...) Alors la vie des Archives va être faite de résistances et de compromis entre le film légal des avocats et le film illégal des collections. (...) ceux-ci [les cinéphiles] méprisant ceux-là et ceux-là [les ayants-droit] détenant le pouvoir. »<sup>3</sup>*

---

<sup>1</sup> Le Festival « Zoom Arrière » a été créé en 2006. Suivant chaque année une thématique différente, il a pour objectif de valoriser les archives cinématographiques et le travail de restauration.

<sup>2</sup> Voir « Présenter des chefs-d'œuvre cinématographiques du patrimoine mondial », pp 68 – 69.

<sup>3</sup> BORDE (Raymond) et BUACHE (Freddy), *La Crise des cinémathèques et du monde*, Lausanne, L'Age d'Homme, collection Cinéma vivant, 1997.

Encore aujourd'hui cette situation perdure. Les oppositions souvent radicales ou contraignantes que manifestent les ayants-droit bloquent la réalisation de missions de valorisation et de diffusion<sup>1</sup>. Néanmoins, qu'il s'agisse des producteurs<sup>2</sup>, des distributeurs ou des descendants, leurs interventions ont contribué à l'établissement d'une législation plus codifiée et, entre autres, à une plus grande transparence quant à l'affiliation des collections. De même, il est à noter que l'essentiel de l'enrichissement actuel des cinémathèques provient de dépôts réguliers émanant des relations nouvellement établies entre ayants-droits et lieux d'archives. A une autre échelle, notons que si le Festival d'Anères, en louant aux cinémathèques, bénéficie de la participation indirecte des ayants-droits dans ce processus de distribution (les cinémathèques faisant office d'intermédiaires), il bénéficie aussi d'interventions directes. Rappelons que la salle Super 8, pour sa programmation jeunesse, a bénéficié à sa création d'une importante donation de la part de Jacques Poitrat. Cette programmation est aussi régulièrement complétée par l'apport d'internautes vidéastes qui donnent leur accord à la diffusion de leurs créations. C'est en effet, ce qu'Antonin, l'un des actuels responsables de la salle Jeunes, nous explique. « *On trouve les films d'animation sur internet. On regarde le créateur ou l'auteur du film et on lui envoie un mail. Soit il nous l'envoie soit juste il nous autorise.* » Les bobines de Jacques Poitrat ont aussi bénéficié à la mise en place de la programmation de la salle Super 8.

« *Ca s'est décidé [grâce à] Jacques Poitrat qui avait prêté une boîte. Et Dudu aussi, qui tourne la manivelle de l'Orgue de Barbarie. Ils avaient, tous deux, ramené des petites bobines 9,5 et ils avaient dit à Sylvain « On ne sait pas quoi en faire ». D'ailleurs de Jacques Poitrat, il y en a que j'ai projetés ce soir, des amateurs. Il avait aussi deux projecteurs très très abimés qu'il avait amenés ici (...) »*

D'autre part, certains membres, pris par cet engouement, sont à leur tour devenus des collectionneurs et agrémentent les programmations du festival grâce à leurs collections personnelles. C'est le cas, de Joseph Lavandier, programmeur de la salle 9,5 :

« *Je connais quelques collectionneurs, quelques revendeurs et puis sinon internet c'est pas mal. Après un peu d'échange. Après ça arrive que des gens trouvent des bobines qu'ils ont encore chez eux. Il y a des gens qui viennent. Par exemple, tout*

---

<sup>1</sup> Dans le milieu professionnel, certaines familles de descendants sont particulièrement réputées pour être coriaces et intransigeants. L'obtention d'un droit de diffusion faisant alors parfois office de miracle et appelant une certaine admiration parmi les confrères.

<sup>2</sup> En France, les deux maisons françaises de production les plus reconnues sont sans aucun doute : les sociétés Gaumont et Pathé, qui se sont alliées et ont, en 2003, regroupé leurs catalogues pour fonder Gaumont Pathé Archives.

à l'heure il y a une dame qui est venue, elle a 150 films chez elle, de son papa qui avait acheté un lot. Elle m'a dit « Si tu as envie... voilà ». Je lui ai réparé son petit projecteur et elle m'a dit « Si un jour tu as envie de programmer mes films... »

### **Les Instituts et musées :**

A l'instar des cinémathèques, les instituts et musées participent à la valorisation du travail de recherche et de protection des archives. Ils favorisent une interaction entre le travail des professionnels et le public. Certains sont créés à l'initiative d'associations voire des ayants-droits eux-mêmes. Prenons pour exemple le cas du futur musée Chaplin's World à Corsier-sur-Vevey, en Suisse, dont l'inauguration est prévue pour le printemps 2016. Ce projet, estimé à 25 millions d'euros, fut à l'origine pensé de concert par les Sociétés ARCO Architecture et Conseils SA et Experience International et les membres de la famille Chaplin. Aujourd'hui, ils visent à transformer les quatorze hectares de la dernière demeure de l'artiste en un espace alliant « à la fois musée, centre d'interprétation, espace thématique et jardins fabuleux »<sup>1</sup>. Néanmoins, ce projet fait figure d'exception car les musées ou instituts se concentrent rarement sur le seul sujet du cinéma muet. Concernant l'offre française de muséographie orientée vers la valorisation du cinéma muet, le musée Lumière<sup>2</sup>, tant par sa taille que par son activité effervescente, est une singularité. Le plus souvent, le muet est abordé comme étant une facette parmi d'autres d'un ensemble plus grand, comme cela est le cas, par exemple, pour le National Media Museum de Bradford (Angleterre)<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> [www.chaplinmuseum.com](http://www.chaplinmuseum.com), consulté le 29 janvier 2015.

<sup>2</sup> Le musée Lumière est encadré par l'institution Lumière (institution académique française, membre de la FIAF) créée par Bernard Chardère (spécialiste des frères Lumière et fondateur des revues *Positif* et *Premier Plan*) et Maurice Trarieux-Lumière (descendant de Louis Lumière et gestionnaire de la succession). L'institut possède un cinéma, une bibliothèque et un centre d'édition. Les collections sont principalement constituées à partir de celle du Docteur Paul Génard et du fonds Lumière. L'importance de ces fonds est telle qu'en 2005 le patrimoine du musée Lumière a été inscrit au registre mémoire du monde de l'UNESCO. [www.institut-lumiere.org](http://www.institut-lumiere.org)

<sup>3</sup> Ce musée explore l'univers des médias et, dans ce cadre, consacre un étage à l'histoire de l'animation. Sa muséographie comprend un espace dédié au pré-cinéma et aux débuts de la capture d'image. Voir ANNEXES XX : Extrait de l'exposition permanente du National Media Museum de Bradford, pp. 341 – 343. [www.nationalmediamuseum.org.uk](http://www.nationalmediamuseum.org.uk)

### ***Les Cinémas d'art et d'essai :***

Les Cinémathèques sont un moteur incontestable de la dynamique de protection et de valorisation du muet. Pourtant, elles ne représentent pas l'élément le plus performant en termes d'interaction avec le public. Si leurs missions incluent la mise en place d'actions de diffusion et de médiation, elles ne sont pas l'intermédiaire le plus direct entre le cinéma muet et le grand public. Les enquêtes menées auprès des internautes confirment ce sentiment et placent les cinémas d'art et d'essai en tête des lieux de diffusion (voir figure 39). Les rapports du CNC arrivent au même constat lorsqu'ils opposent la fréquentation de la Cinémathèque française à celle de ces cinémas. Le spectateur-type de la Cinémathèque française est un homme parisien socialement privilégié qui vient généralement seul. Contrairement aux salles des cinémas indépendants qui attirent 40% de cinéphiles, la Cinémathèque française attire 70% de cinéphiles (voir figure 40). Les cinémas d'art et d'essai, bien que leurs actions aient une portée plus réduite, sont plus nombreux et présents sur le territoire français que ne le sont les cinémathèques ; et ce, même dans les villes moyennes. Essentiellement tournés vers la diffusion plutôt que vers des missions d'archivage et de conservation, ils entretiennent néanmoins, pour la plupart, aussi des actions ponctuelles de médiation, souvent conjointes aux actions des cinémathèques et d'autres partenaires. Cette distinction nous permet de soulever une question épineuse que vient à se poser toute structure amatrice ou professionnelle liée au patrimoine cinématographique – peut-on simultanément mener des actions de projection, de production, de conservation, de médiation et de diffusion ?

« *Patrimoine et spectacle requièrent des vocations différentes et des qualités humaines contradictoires. (...)* »

« *Les hommes du patrimoine travaillent à l'ombre des médias. Ils négocient avec les producteurs, les distributeurs, les directeurs de salles. Ils fouinent chez les vieux exploitants et les bouquinistes. Ils restent à l'ombre du téléphone arabe. (...)* »

« *L'animation culturelle demande des dons qui sont à peu près l'inverse : (...) l'art de recevoir des personnalités et la patience de les écouter, le goût des relations publiques. Mais nous comprenons la nécessité d'avoir ces qualités-là. On ne conduit pas l'Opéra de Bastille comme on conserve le Cabinet des Estampes. »*

*Donc une règle absolue :*

« Même lorsqu'il n'y a pas deux structures juridiquement différentes, les organigrammes doivent montrer que la projection et la conservation sont des services autonomes. Sinon l'Archive se condamne à voguer dans une zone de turbulences. »<sup>1</sup>

Il apparaît vite que si les structures s'essayent à la diversité, leurs désirs de suivre l'œuvre sur l'ensemble de son parcours sont freinés par des problèmes d'ordre à la fois pratique et éthique. Ce suivi nécessite beaucoup de temps, d'énergie, de matériel et de fonds. On peut supposer qu'une trop grande transversalité peut à terme entacher l'avancée et la qualité de l'une ou l'autre disposition : de conservation et de diffusion. Le Festival d'Anères n'échappe pas à cette problématique. En élargissant son champ d'activité de la simple projection à la production (de courts-métrages et de musiques originales) à termes diffusée sur le territoire, en passant par la mise en place d'ateliers pédagogiques et d'espaces de dialogues, les acteurs du Festival d'Anères n'ont eux aussi cessé d'interroger les limites de cette pluralité d'interventions. Si les protagonistes qui encadrent l'événement ne manquent pas d'idées, ils évoluent lentement par souci de cohérence et la volonté de préserver l'esprit qui anime le lieu et les membres.

Les internautes ont-ils déjà visionné un film muet ?					
Non 20	Oui 118				
	A leur domicile			Hors de leur domicile	
	Non 50	Oui 68	Non 78	Oui 43	
	<b>Sur quel(s) support(s) ?</b> (choix multiples)			<b>Dans quelle(s) structure(s) ?</b> (choix multiples)	
	<i>A la télévision (chaînes gratuites)</i> 34 <i>En DVD</i> 34 <i>En streaming</i> 21 <i>En téléchargement</i> 17 <i>A la télévision (chaînes payantes)</i> 4 <i>En VOD</i> 2			<i>Un cinéma d'art et d'essai</i> 19 <i>Un cinéma (sans précision)*</i> 16 <i>Un ciné-concert (sans précision)</i> 15 <i>Un festival</i> 10 <i>Un établissement scolaire</i> 5 <i>Une cinémathèque</i> 1	
* Au vu des programmations existantes, nous pouvons supposer qu'au moins une majorité des cinémas désignés sans précision par les spectateurs font références à des cinémas d'art et d'essai.					

Figure 39 : Moyens ou lieux par lesquels les internautes ont vu un film muet

<sup>1</sup> BORDE (Raymond) et BUACHE (Freddy), *La Crise des cinémathèques et du monde*, Lausanne, L'Age d'Homme, collection Cinéma vivant, 1997.

	Cinémathèque française	Cinémas d'art et essai
<b>Modalités de pratiques</b>		
Assidus du cinéma	71	40
Réguliers	24	43
Occasionnels	5	17
<b>Sexe</b>		
Homme	67	43
Femme	33	57
<b>Âge</b>		
Moins de 25 ans	26	} 22
26-30 ans	22	
31-40 ans	26	} 54
41-50 ans	12	
Plus de 50 ans	14	24
<b>Activité</b>		
Actifs	63	69
dont CSP+	52	51
<b>Niveau d'études supérieures</b>	89	70
<b>Statut marital et familial</b>		
Vit seul	53	31
Vit sans enfants de moins de 15 ans	91	63

Données en %. *Le public des salles de la Cinémathèque française* (CNC, mai 2000)

Figure 40 : Les publics de la Cinémathèque et des cinémas d'art et essai

### *Le système éducatif :*

L'un des autres espaces de médiation très influent en termes de relation entre le film muet et le spectateur reste le système éducatif. Bien entendu, les filières adoptant un profil ayant attrait à la culture cinématographique intègrent systématiquement des cours concernant le cinéma muet : ses origines, ses codes, ses techniques, ses grands noms, ses grands films, ses thèmes, ses limites, ses difficultés, ses courants esthétiques et ses combats idéologiques, sociaux et politiques... et sa « chute » face au parlant. Ayant suivi le cursus d'un baccalauréat littéraire section audiovisuel, j'ai personnellement pu faire l'expérience de cet enseignement mais cette rencontre entre élèves et cinéma muet peut également intervenir dans d'autres circonstances que celles édictées par un enseignement audiovisuel. C'est à ce titre que le Festival de cinéma muet et piano parlant d'Anères entretient plusieurs partenariats avec les établissements scolaires des communes environnantes ; qu'ils s'agissent de la simple projection ou bien de l'encadrement de productions musicales et visuelles. Pourtant, comme pour de nombreuses personnes interrogées informellement au cours de nos

enquêtes, le milieu scolaire (école primaire, collège, lycée ou université confondus) constitue souvent le premier et unique espace de rencontre directe entre le spectateur et l'œuvre. Nos observations nous amènent à penser que, si une mécanique intellectuelle s'opère et que l'École permet l'entrée de ce patrimoine dans une sphère de connaissances partagées (la culture générale), elle montre des lacunes quant à la possibilité d'un rapprochement affectif et durable entre l'œuvre et l'individu. Le milieu éducatif, qui est vital à la rencontre (parfois la première) entre le spectateur et l'œuvre, détient en lui ce défaut d'intellectualiser, de formaliser, le film et le contexte de sa projection ; et donc, d'insister sur des aspects qui font déjà défaut à l'image publique de ce cinéma du début du XX<sup>ème</sup> siècle. Nous reviendrons également sur les différentes dispositions prises, consciemment ou non, par les membres du Festival d'Anères pour pallier cette austérité qui pave régulièrement les voies d'accès à cet héritage culturel<sup>1</sup>.

#### *Les sources de consultations en diffusion privée :*

Les différents supports de visionnage en milieu privé (télévision, DVD, téléchargement, etc.) constituent elles aussi une passerelle importante entre le patrimoine du cinéma muet et le spectateur, en ceci que les supports employés, qu'ils soient matériels ou dématérialisés, viennent pénétrer directement le domicile et la cellule familiale du spectateur. Ces dernières années, l'adaptation des films muets au format DVD, s'alliant au travail de recherche et de restauration des copies, permet de gagner en accessibilité. Cette amélioration des critères d'accessibilité et d'autant plus grande que les médiathèques jouent elles aussi un rôle important en permettant le prêt de leurs collections aux usagers. Ce constat est pourtant à nuancer. En effet, cette pratique reste l'affaire d'une minorité, tous les films ne sont évidemment pas édités en DVD, le burlesque domine aussi bien auprès du public jeunesse qu'adulte et, d'un autre côté, le reste de ce patrimoine semble essentiellement sollicité par des cinéphiles, des élèves (dans le cadre de leurs exercices) ou des chercheurs.

---

<sup>1</sup> Voir « Impacts culturels et pérennité du cinéma muet et de son accompagnement musical », pp. 149 – 199.



***Les média (tous supports confondus, incluant les services sur internet) :***

Bien qu'agissant à moindre échelle les média permettent de relayer les informations et la programmation des autres structures œuvrant pour la valorisation des archives cinématographiques. Par ailleurs, certains médias participent de manière plus active à cette dynamique. En effet, certains, au-delà de la simple veille informationnelle, consacrent une part de leur travail à la constitution de reportages, de dossiers spéciaux et de rétrospectives nourrissant leurs sujets de cette culture. Les dates anniversaires fournissent une excellente opportunité pour les journalistes. A titre d'exemple, le numéro 640 (juin 2014) de la revue *Positif* consacre 23 pages à un dossier spécial commémorant les 100 ans du personnage de Charlot<sup>1</sup>. Il s'agit du quatrième rendant hommage à Charlie Chaplin, après ceux de juillet et août 1973 (numéros 152-153) et de celui de septembre 2002 (numéro 499). Cette commémoration a été mondialement relayée par les média, par de nombreuses structures indépendantes et les institutions (spécialisés et non spécialisés dans la culture cinématographique). Sur un autre plan, les chaînes de télévision favorisent elles aussi cette culture du muet en offrant des plages de programmation pour la diffusion des films. La chaîne ARTE domine depuis longtemps ce secteur mais les internautes sondés pointent, pour certains, du doigt des horaires trop tardifs ou entrant en concurrence avec les films plus contemporains diffusés sur les autres chaînes. L'heureuse surprise de cette année 2014-2015 est la participation de la chaîne Gulli<sup>2</sup> dans une démarche en faveur du patrimoine du cinéma muet : une première fois en novembre 2014 et une seconde en mars 2015. Chaque dimanche de novembre était diffusé des longs et courts-métrages mettant en scène Charlie Chaplin, mais aussi trois documentaires de 26 minutes retraçant son parcours. En mars, ce sont 17 courts-métrages de Laurel et Hardy qui ont été programmés.

---

<sup>1</sup> COLLECTIF : « Dossier : Les 100 ans de Charlot », Revue positif, Institut Lumière/Actes Sud, numéro 640, juin 2014, pp. 88-111.

<sup>2</sup> Cette chaîne de télévision, gratuite et française, existe depuis 2005. Elle se destine à une audience junior et familiale.

## ▪ La prise en charge publique

L'implication de l'Etat est moins disparate, plus concentrée, et se caractérise par une prise en charge du patrimoine cinématographique sur deux niveaux : une intervention directe sur la valorisation de l'objet cinématographique grâce à la création d'institutions nationales et l'apport d'une contribution indirecte auprès de relais.

### *Le Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC) et les Archives Françaises du film (AFF)*

Ce que nous définissons comme une intervention directe fait son apparition en 1946 et prend la forme d'un établissement national, doté de la personnalité juridique et de l'autonomie financière : le CNC. En vérité, le projet du CNC tire son origine en 1936 quand « *le rapport de l'inspecteur des Finances Guy de Carmoy (...) pour le Conseil National Economique, basé sur une analyse détaillée de l'industrie cinématographique, trace les contours d'une organisation corporative unique, obligatoire et doté du pouvoir régalien* »<sup>1</sup>. Cette recommandation ne sera pas immédiatement considérée mais a servi de base aux mesures prises, notamment sous le Régime de Vichy (1940-1944) lorsque celui-ci crée le Comité d'organisation de l'industrie cinématographique en 1940 (remplacé par l'Office professionnel du cinéma en 1945). Dans cette continuité, plusieurs lois sont passées. Faisant suite à une concertation avec les professionnels du cinéma, l'Etat créé le Centre national de la cinématographie, qui « *tout en étant, par certains aspects, la prolongation du COIC, (...) est toutefois un nouvel instrument d'intervention de l'Etat dans le cinéma* »<sup>2</sup>. Cet établissement public à caractère administratif français vise à réglementer et à soutenir l'économie de l'audiovisuel, à s'interroger sur les problématiques de protection et de valorisation du patrimoine cinématographique et à développer des actions de promotion et de médiation de cet objet culturel sur le territoire. En 2009, en plus de ses missions tournées vers le cinéma, l'établissement élargit son champ d'action au reste des secteurs de l'audiovisuel et change de nom pour devenir l'actuel Centre national du cinéma et de l'image animée, tout en conservant son acronyme d'origine (CNC). En 1959, après plusieurs années de rattachement au ministère de l'Information puis à celui de l'Industrie, le ministre de la

---

<sup>1</sup> VERNIER (Jean-Marc), "L'Etat français à la recherche d'une politique culturelle du cinéma : de son invention à sa dissolution gestionnaire, *Quaderni*, numéro 54, printemps 2004, pp. 98

<sup>2</sup> VERNIER (Jean-Marc), "L'Etat français à la recherche d'une politique culturelle du cinéma : de son invention à sa dissolution gestionnaire, *Quaderni*, numéro 54, printemps 2004, pp. 99

Culture André Malraux permet le rattachement du CNC au ministère de la Culture. Dix ans plus tard, ce même ministre, lance le projet d'un service dépendant du CNC qui, faisant suite au décret relatif à la conservation des films par ce dernier, est destiné à gérer les collections de films à la charge de l'Etat français. Dotées d'un laboratoire de chimie puis de restauration, les Archives françaises du film assurent la collecte, l'inventaire, le catalogage, la conservation et la restauration des films anciens, notamment ceux sur support nitrate dont l'utilisation est interdite depuis les années cinquante. Leurs collections muséographiques sont régulièrement enrichies grâce à la fois aux dépôts volontaires et au dépôt légal<sup>1</sup>. Elles comportent des films mais aussi des archives papiers, des affiches, des photographies, des appareils et tout élément pouvant appartenir au patrimoine cinématographique. « *La collection se forme avec plusieurs ambitions. Tout d'abord témoigner de l'évolution formelle du cinéma, fortement influencée par les bouleversements des procédés.* »<sup>2</sup> Par ailleurs, le chercheur Eric Leroy<sup>3</sup>, dans son analyse des institutions françaises œuvrant pour la protection des archives cinématographiques, ajoute que la politique menée au sein des AFF depuis les années soixante a visé à élaborer « *une politique nationale du patrimoine* ». Il ajoute aussi que depuis les années quatre-vingt-dix celle-ci s'est vue complétée par « *une politique d'ouverture des collections, un plan de sauvegarde et de restauration des films anciens, un nouveau système de documentaire (partagé avec la Cinémathèque française puis la Cinémathèque de Toulouse) et une vaste campagne d'accords avec les grands détenteurs de catalogues* ».

### ***Un allié important du secteur privé***

La prise en charge publique directe du patrimoine cinématographique a été relativement tardive, si on la compare à celle du secteur privé, et son champ d'action « visible » semble plus centralisé. Si la contribution des pouvoirs publics fluctue d'un gouvernement à un autre, nous pouvons considérer que cette prise de conscience du rôle à jouer par l'Etat est véritablement apparue à la fin des années 1930. Comme nous venons de le voir, cet engagement public a d'abord débuté avec la création du ministère de la Culture, du CNC et des AFF, mais aussi grâce au versement de diverses subventions et aides visant à favoriser la création des cinémathèques sur le territoire ; notamment la création de la Cinémathèque

---

<sup>1</sup> Informations issues du site des Archives françaises du film, [www.cnc-aff.fr/](http://www.cnc-aff.fr/)

<sup>2</sup> LEROY (Eric), *Cinémathèques et archives du film*, Clamecy, Armand Colin, 2013

<sup>3</sup> Eric Leroy est aujourd'hui chef du service « accès, valorisation et enrichissement des collections » aux Archives françaises du film.

française. En effet, mesurer l'implication de l'Etat dans les problématiques liées aux archives du cinéma, et par voie de fait du cinéma muet, ne peut se contenter de prendre en compte ses implications "directes" mais doit aussi tenir compte de ses interventions auprès d'autres structures œuvrant dans ce sens. Nous ne devons pas perdre de vue l'importance de l'apport indirect auquel contribue l'Etat par le soutien moral et par biais de subventions versées aux différentes entités privées qui se sont engagées dans la protection des archives filmiques. L'Etat, par le biais du ministère de la Culture, intervient dans le secteur de la Culture via divers outils agissant plus ou moins directement. C'est donc, dès la première édition que, le Festival d'Anères a pu bénéficier de l'aide financière apportée à la fois par le Conseil général des Hautes-Pyrénées et par le Conseil régional Midi-Pyrénées. Concernant ces subventions, nous pouvons néanmoins constater des disparités concernant leur versement : pour une subvention initiale équivalente (de 5000 Francs soit 762,24 euros), les aides du Conseil régional ont connu une croissance exponentielle (20 360 Euros en 2013) évoluant à mesure qu'évoluer le budget du Festival tandis que les aides du Conseil général ont suivi une évolution positive mais beaucoup plus limitée (4 500 Euros la même année). Par ailleurs, s'ajoutant aux assemblées délibérantes que nous venons de citer, André Malraux fait créer, en 1963, un réseau de Comités régionaux des Affaires culturelles (CRAC), destinés à être présents dans chaque région de France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer et à accueillir un représentant de chaque secteur cible du ministère. Six ans plus tard, le ministre de la Culture, André Malraux, poursuit le projet qui aboutit par la création de cinq Direction régionales expérimentales. Aujourd'hui, la France, tout territoire confondu, compte 27 DRAC ayant pour mission de « *mettre en œuvre (...) la politique culturelle définie par le gouvernement. Elles exercent également une fonction de conseil et d'expertise auprès des partenaires culturels et des collectivités territoriales dans tous les secteurs d'activité du ministère de la Culture et de la Communication* »<sup>1</sup> Parmi ces secteurs d'activités : celui du cinéma et de l'audiovisuel. Afin de mesurer son importance dans la création, le développement et le maintien d'événements, d'actions et de structures privés visant à la promotion du cinéma sur le territoire, notons qu'entre 1999 et 2013 cette source de financement représente en moyenne 31,4% du budget annuel total du Festival (pour un maximum de 47,5% en 2012). Sans cette aide, nous pouvons supposer que l'association maintiendrait son activité mais que la qualité de ses prestations et de sa programmation en serait indubitablement fortement meurtrie.

---

<sup>1</sup> [www.culturecommunication.gouv.fr/Regions](http://www.culturecommunication.gouv.fr/Regions), consulté le 12 juin 2015.

## ***B - Réception de ce patrimoine culturel par les populations***

L'ensemble des structures, dont nous venons d'observer l'implication en termes d'encadrement et de valorisation des archives cinématographiques, ont à leur disposition une multitude de démarches et d'outils pour réaliser leurs missions : organisation d'expositions, de rétrospectives, de débats, de conférences et de festivals, diffusion de films, rédaction de publications, créations de musées et de sites internet, etc. Afin de poursuivre notre étude, nous nous sommes intéressée à la perception que de telles actions peuvent faire naître dans l'esprit du grand public ; et donc de leur effectivité concernant la médiation qui entoure le patrimoine du cinéma muet. Il s'agit pour nous de comprendre la place tenue par le Festival d'Anères en termes de valorisation du cinéma muet en France, de comprendre le rôle qu'il joue et ses apports au regard de l'offre française existante.

### **▪ Un patrimoine délaissé**

#### ***Les spectateurs : désintéressé ?***

Le sondage réalisé auprès de 138 internautes entre avril et juin 2014<sup>1</sup>, apporte déjà un constat significatif qui pourrait être utile à une meilleure compréhension des besoins de valorisation de cet héritage culturel en France. Il met en valeur que la majorité des personnes sondées, soit 74%, ont déjà eu l'opportunité de visionner plus d'un film muet, contre 12% qui n'en ont vu qu'un seul et 15% qui n'en ont vu aucun (voir figure 41). Pourtant il décèle des lacunes majeures faisant contrepoids aux initiatives instaurées sur le territoire national par les institutions. 51% des personnes sondées expriment ainsi un avis défavorable vis-à-vis du cinéma muet, tandis que 17% appliquent la moyenne exprimant un avis neutre (voir figure 42). L'observation lexicale des réponses apportées par les internautes aux questions ouvertes, nuancent les résultats des questions fermées qui précèdent. Si en termes de degré d'appréciation, une majorité des personnes sondées expriment donc un avis négatif vis-à-vis du cinéma muet (voir figure 43), les caractéristiques qu'elles lui attribuent relèvent majoritairement d'une certaine reconnaissance quant à la richesse de ce patrimoine. En effet,

---

<sup>1</sup> Voir ANNEXES IV : Résultat du sondage réalisé auprès des internautes, pp. 290 – 300. (Rappelons que ce sondage a majoritairement touché un public âgé entre 19 et 25 ans et habitant les Pyrénées-Atlantiques ou les Hautes-Pyrénées.)

nous remarquerons que parmi les 566 réponses données (questions semi-ouvertes à choix multiples)<sup>1</sup>, 81,4% dénotent l'emploi d'un vocabulaire positif, 12,7% font usage de termes négatifs et 5,8% nous semblent neutres (voir figure 44).

Non et ne souhaite pas en voir	4%	< de 10 films	11%
Non mais pourquoi pas un jour	11%	< de 20 films	8%
1 film	12%	> de 20 films	11%
<b>&lt; de 5 films</b>	<b>44%</b>		

Figure 41 : Nombre de films muets visionnés par les internautes

		Degré d'appréciation du cinéma muet											
		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
Répartition par tranche d'âge	15-18 ans	-	-	1	-	1	2	-	-	1	-	1	6
	19-25 ans	4	7	6	12	8	14	10	7	8	2	-	78
	26-35 ans	2	1	4	-	-	2	3	1	3	-	-	16
	36-49 ans	-	3	-	9	-	3	-	-	1	-	-	16
	50-64 ans	2	1	6	-	1	3	1	1	3	-	-	18
	> 65 ans	1	-	-	1	1	-	-	1	-	-	-	4
	Total en points	9	12	17	22	11	24	14	10	16	2	1	138
	Total En%	<b>6,5</b>	<b>8,7</b>	<b>12,3</b>	<b>15,9</b>	<b>7,9</b>	<b>17,4</b>	<b>10,1</b>	<b>7,2</b>	<b>11,6</b>	<b>1,4</b>	<b>0,7</b>	100 <sup>2</sup>

Figure 42 : Degré d'appréciation du cinéma muet par les internautes

<sup>1</sup> Voir ANNEXES IV : Résultat du sondage réalisé auprès des internautes, pp. 290 – 300.

<sup>2</sup> Les pourcentages ont été arrondis au dixième.

Un langage expressif (corps et musique) qui tend à disparaître	80	Une invitation à la réflexion	15
Vivre le cinéma autrement (grâce à l'accompagnement musical)	56	Ennuyeux	9
Des classiques (Chaplin, Keaton...surtout du burlesque) mais vous aimeriez en connaître plus	56	Captivant	8
Un regard sur notre fond historique et social	54	Quelque chose qui manque donnant l'impression de films incomplets	8
Une richesse culturelle à valoriser	47	Du cinéma qui manque de vitalité	4
Une forte capacité à exprimer les sentiments	44	Oppressant	4
Un appel à l'imagination	44	Déprimant	4
Des classiques (Chaplin, Keaton, ... surtout du burlesque) et ça vous suffit	32	Agaçant	4
Divertissant	29	Inutile	2
Une source d'inspiration pour le cinéma actuel	28	Différent	1
Dépassé	19	Vestige d'une autre époque	1
Des longueurs	17		

Figure 43 : Opinions des spectateurs vis-à-vis du cinéma muet

### *Le cinéma muet est-il synonyme d'austérité ?<sup>1</sup>*

Nous avons été agréablement surprise de constater que les personnes sondées se sont pour la plupart prêtées au jeu. Les résultats ainsi recueillis exposent des aspects qui pourraient être utiles à une meilleure compréhension des besoins de valorisation de cet héritage culturel en France. Si l'enquête met en avant les difficultés rencontrées par ce patrimoine quant à l'image qu'il véhicule, les commentaires des internautes offrent par ailleurs la possibilité d'envisager des perspectives d'avenir optimistes. L'observation de l'ensemble des réponses permet en effet de déceler une tendance saillante : le manque d'intérêt voire le désintérêt affirmé des internautes vis-à-vis du cinéma muet est le plus souvent davantage marqué par une méconnaissance de celui-ci que par une véritable antipathie à son égard ; comme en témoignent quelques-uns des internautes :

Femme (Landes, 19 – 25 ans) : « (...) j'ai un peu de mal avec cet univers, mais peut-être aussi parce que je le connais mal. La preuve, je ne connais pas les ciné-concerts. Je ne demande qu'à voir et à changer d'avis sur le sujet. »

Femme (Seine-Saint-Denis, 19 – 25 ans) : « Sûrement dû à un manque évident de connaissances sur le sujet, ainsi qu'à des a priori : je suis habituée au "cinéma

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur l'appréciation de cette problématique par les acteurs du festival d'Anères voir la sous-partie « Une programmation éclectique » pp. 65-71

*parlant" et je n'ai jamais vraiment eu la chance de voir des films muets (et je n'ai jamais forcé le destin). Le seul film muet que j'ai vu était "The Artist" qui est très récent, je n'ai jamais vu de Charlie Chaplin ni aucun autre classique muet. Je pense que j'ai peur de m'ennuyer. J'aimerais bien essayer d'en regarder un dans le futur avec un proche, mais la plupart de mes amis ne sont pas intéressés par ce genre de films. »*

Femme (Pyrénées-Atlantiques, 15 – 18 ans) : *« C'est vrai que je ne porte pas beaucoup d'intérêt au cinéma muet mais plus par manque d'occasion (...) comme ils sont plus rares surtout maintenant, je n'en ai pas vu beaucoup.*

Cette méconnaissance semble par conséquent être le fruit de trois faiblesses majeures : un déficit du point de vue de la médiation et/ou de l'éducation cinématographique dispensée sur le territoire, un manque d'accessibilité aux événements organisés et une absence de communication autour desdits événements. Les plus impartiaux des internautes nuancent leur désintérêt et avouent disposer de peu, voire d'aucune, connaissance concernant la culture du cinéma muet.

Homme (Moselle, 36 – 49 ans) : *« Je n'ai reçu aucune sensibilisation à cette forme d'art mais comprends que cela puisse présenter un intérêt. »*

Femme (Haute-Garonne, 36 – 49 ans) : *« Je connais peu, pas de piste d'entrée dans ce monde pour moi »*

Pour d'autres, il s'agit d'un « monde » hors de leur portée comme le constate l'historien du cinéma Sparrow Morgan.

*« L'intérêt pour le cinéma muet a augmenté au cours de ces dernières années mais la plupart des spectateurs continuent de considérer qu'il faut du temps pour apprendre à l'aimer, comme s'il fallait quelque compétence cinéphile particulière pour comprendre. Ce qui ne peut pas être plus éloigné de la vérité (...) Les films muets, surtout les premières bobines diffusées dans les nickelodeon, étaient expressément réalisées dans le but de divertir un large public. Tout y était question d'action et d'émotion, contrairement aux actuels feuilletons. L'art est venu plus tard. »<sup>1</sup>*

---

<sup>1</sup> Traduit de l'anglais *« Interest in silent film has been increasing in recent years, but most of the viewing public still consider it an acquired taste, something one needs a film degree to understand, which couldn't be further from the truth, »* says Morgan. *“Silent films, especially the early one-reel nickelodeon serials, were made with the express purpose of entertaining a wide audience. It was all about the action, the drama, and the excitement, not unlike modern day soap operas. The art came later »*, <http://laughandlive.com>, consulté le 14 juin 2015.



Les réponses que nous avons recueillies auprès des internautes viennent corroborer cette idée.

Femme (Hautes-Pyrénées, 50 – 64 ans) : « *Je ne suis pas une fervente cinéphile. Je vais peu au cinéma. Je ne suis pas très attirée par le muet. Je préfère les films parlants. Pour moi, le muet s'adresse plus à des cinéphiles ou des esthètes, ce que je ne suis pas.* »

Femme (Meurthe-et-Moselle, 19 – 25 ans) : « *A moins d'être vraiment passionné par la chose, c'est rare de tomber sur des documents traitant du cinéma muet (à la télé, dans les journaux, sur Internet en général, etc.).* »

Femme (Ecosse, 26 – 35 ans) : « *On n'en parle pas vraiment dans les médias. Dès qu'un gros blockbuster arrive, y'a de la place pour en causer, mais quand il s'agit d'œuvres un peu plus confidentielles, j'ai l'impression qu'il n'y a plus personne et que seuls les connaisseurs sont au courant. En même temps, je ne me tiens pas tellement au courant.* »

Femme (Bouches-du-Rhône, 19 – 25 ans) : « *Il n'y a qu'à Paris qu'on peut aller voir ce genre de film dans les salles de ciné.* »

De manière plus générale, le cinéma muet souffre de l'image d'austérité qui est véhiculée au collectif et de la confrontation à un cinéma contemporain, qui tant par ses codes que par ses aspects techniques a été révolutionné.

Homme (Loire-Atlantique, 19 – 25 ans) : « *Pas d'action* »

Femme (Hautes-Pyrénées, 19 – 25 ans) : « *L'absence de dialogue équivaut à une absence de dynamisme pour le film* »

Femme (Indre-et-Loire, 19 – 25 ans) : « *C'est considéré comme ringard et non comme du cinéma à part entière.* »

Femme (Nord, 19 – 25 ans) : « *C'est quelque chose de dépassé, surtout face aux nombreuses innovations qui font surface dans le monde du cinéma actuel.* »

Femme (France (anglophone), 36- 49 ans) : « *Un manque d'information concernant les nombreux événements. (...) Le plus gros problème est le manque d'informations relatives au cinéma muet : la plupart des gens imaginent que c'est dépassé ou*

*ennuyeux mais il est essentiel de souligner combien ces films s'attachent davantage à l'introspection et à l'apprentissage qu'au divertissement.*<sup>1</sup>

Sur un tout autre plan, l'image collective du cinéma muet est depuis 2011 fortement marquée par l'empreinte laissée par le film *The Artist* de Michel Hazanavicius mais aussi, bien que dans une moindre mesure, par le film *Hugo Cabret* de Martin Scorsese. Rappelons que *The Artist* est une fiction, presque, intégralement muette et en noir et blanc dont le scénario présente le cinéma dans sa période transitoire marquant le passage du muet au parlant. Bien qu'il s'agisse d'une fiction contemporaine, cet hommage au cinéma muet est donc nettement assumé du point de vue du fond et de la forme tandis que la fiction de Martin Scorsese rend un hommage tout particulier au réalisateur George Méliès grâce à de nombreuses références à la biographie de ce dernier et à un travail sur la plastique du film.

*« En tant que cinéaste, j'ai le sentiment que nous devons tout à George Méliès. Et quand je revisionne ses tout premiers films, je me sens ému et inspiré, parce que plus de cent ans après leur réalisation ils attisent toujours ce frisson de la découverte (...) Méliès est incroyable parce qu'il a exploré et inventé la majeure partie des techniques que nous utilisons aujourd'hui. Les films fantastiques et ceux de science-fiction des années 30, 40 et 50, les créations de Ray Harryhausen, et plus près de nous celle de Spielberg, Lucas, James Cameron, descendent directement de Méliès. Tout était déjà dans le travail dans ce précurseur. Ce que nous réalisons aujourd'hui avec des ordinateurs, des fonds verts et le numérique, il le réalisait mais avec seulement sa caméra et son studio. »*<sup>2</sup>

Ces films, classés comme des succès commerciaux et plusieurs fois récompensés, ont le mérite de s'être réapproprié la culture du film muet et de l'avoir partagé auprès d'un public de masse. Sur ce point, nous ne manquerons pas de préciser la prise de position du Festival d'Anères qui renie toute filiation avec le phénomène de masse (de mode) de *The Artist*.

---

<sup>1</sup> Traduit de l'anglais : « A lack of information regarding the various events. (...) The biggest insufficiency is the lack of general knowledge about silent cinema; most people think its outdated or boring but it is important to stress how these types of movies are more about inner reflection and learning than amusement. »

<sup>2</sup> Citation de Martin Scorsese : « As a moviemaker, I feel that we owe everything to Georges Méliès. And when I go back and look at his original films, I feel moved and inspired, because they carry the thrill of discovery over one hundred years after they were made (...) Méliès is incredible because he explored and invented the biggest part of techniques which we use today. The fantastic films and the science-fiction films of the thirties, 40, 50, creations of Ray Harryhausen, and more near us those of Spielberg, Lucas, James Cameron, go down from Méliès. Everything has already been in the job of this forerunner. He fulfilled what we make with computers, green funds today and of numerical, but he had only his camera and his studio. » dans ZELCZNICK (Brian), *The Hugo Movie Companion : a Behind the Scenes Look at How a Beloved Book Became a Major Motion Picture* », New York, Scholastic Press, 2012.

« *Qu'on le veuille ou non, le Festival d'Anères 2012 subira inmanquablement l'effet « The Artist », ne serait-ce que parce que plusieurs dizaines (centaines) de personnes vont nous questionner chaque jour pour savoir si nous avons vu le film (...) Autant donc écrire ici (...) nous ne pensons rien de « The Artist » ! Et si nous pensons quelque chose, c'est sans doute que ce film interroge plus un cinéma contemporain qui n'aurait plus grand-chose à nous dire, que le cinéma ancien qui a déjà tant dit. Bref, pas grand-chose à voir avec le Festival d'Anères... »<sup>1</sup>*

Pourtant, qu'importe les opinions divergentes que ce film a pu susciter, nous considérons qu'il se positionne en tant que véritable atout en faveur du cinéma muet. Malgré les distances qui peuvent exister entre ce film contemporain et les œuvres patrimoniales auxquelles il rend hommage, nous estimons qu'il a à la fois permis d'amorcer un rapprochement avec des individus qui lui étaient réfractaires (ou qui n'avaient simplement jamais encore eu l'occasion de côtoyer ce patrimoine) et de faire (re)découvrir le cinéma muet à un grand nombre de spectateurs. Si l'objet final n'est pas authentiquement fidèle et donc soumis aux jugements critiques, et que la « fièvre *The Artist* » semble aujourd'hui retombée, nous lui serons reconnaissants d'avoir au moins pu briser l'image d'austérité qui fait souvent défaut à une initiation au cinéma muet et d'avoir rappelé au monde entier que celui-ci existe<sup>2</sup>.

Homme (Loire, 19 – 25 ans) : « *Je pense que notre génération est trop éloignée temporellement et culturellement pour avoir un réel intérêt dans le cinéma muet. On a peut-être moins d'imagination qu'autrefois, vu qu'on la fait moins travailler pour compenser le manque de son diégétique. C'est difficile de revenir en arrière une fois qu'on a grandi avec le cinéma parlant. Paradoxalement, je me rappelle être allé voir *The Artist* au cinéma, et avoir "oublié" le fait qu'il n'y ait pas de son au bout de quelques dizaines de minutes. C'était surtout le format 4:3 qui était quelque peu déstabilisant.»*

Le constat global qui émerge du sondage réalisé reste celui d'un objet culturel qui, malgré les actions menées sur le territoire par l'ensemble des entités privées et publiques, pâtit d'une image d'austérité fortement ancrée. Image qui suscite l'appréhension du public qui lui préférera la consommation d'activités de loisirs jugées plus « ludiques ».

---

<sup>1</sup> Programme du Festival d'Anères 2012.

<sup>2</sup> Nous ne manquerons pas de souligner que le succès de *The Artist* a suscité un vif intérêt outre-Atlantique. La réception de ce film muet a été telle qu'en mai 2011, Douglas Fairbanks (historien du cinéma), lance un communiqué de presse où, en réaction à ce phénomène, il annonce le lancement du Laugh and Live Film Festival, basé sur un hommage à Douglas Fairbanks. <http://laughandlive.com/2012-laugh-and-live-festival/2012-press-area/the-laugh-and-live-festival-2012-press-release>, consulté le 17 janvier 2014.

- **Une nécessaire redéfinition de l'approche des publics : susciter la curiosité du spectateur potentiel**

### *Les français à la redécouverte des ciné-concerts*

Le constat ainsi dressé trouve un écho dans l'existence d'un mur de pauvreté promotionnel et médiatique existant entre le phénomène des ciné-concerts et les publics potentiels. Pourtant on notera que, bien que l'offre et la diffusion médiatique d'une telle forme de spectacle soient relativement rares en France, les ciné-concerts bénéficient d'un regain d'intérêt de la part des diffuseurs qui multiplient depuis quelques années leur nombre sur le territoire. Nous noterons pareillement que ce procédé a récemment été exploité pour des tournées internationales mettant en scène des films contemporains<sup>1</sup> tel que ce fut le cas pour les films *Gladiator*, *Titanic* et *Star Trek* ou encore pour les trilogies de *Star Wars* et du *Seigneur des anneaux*<sup>2</sup>. Sur le sol français, ce type de spectacles (mettant en musique des œuvres contemporaines) semble être circonscrit à un petit nombre de producteurs<sup>3</sup> et d'artistes ciné-concertistes<sup>4</sup> ; ainsi qu'à une périphérie limitée (pour l'essentiel parisienne). Dans un entretien<sup>5</sup> pour le périodique *Le Figaro*, Emmanuel Ethis<sup>6</sup> explique pourtant que cette forme de manifestation est vraisemblablement plus répandue en France qu'à l'étranger où « *aucun mot n'a réellement été institutionnalisé pour décrire ce type d'évènements, ce qui les rendent difficilement repérable par les publics et du coup freine leur expansion* ». Entendu dans une définition plus générale, le ciné-concert est une forme de spectacle associant un accompagnement musical en direct à la projection d'un film, le plus souvent

---

<sup>1</sup> Dans ce contexte contemporain, la bande originale est absente et remplacée par la présence d'un orchestre symphonique jouant en direct tandis que le film est projeté en version sous-titrée.

<sup>2</sup> Voir les sites [www.starwarsinconcert.com](http://www.starwarsinconcert.com) et [www.seigneurdesanneaux-cineconcert.fr](http://www.seigneurdesanneaux-cineconcert.fr), consulté le 17 janvier 2014.

<sup>3</sup> Parmi ces producteurs de spectacles, Gérard Drouot Productions S.A., qui s'est récemment spécialisé dans ce type d'évènement, semble dominer l'offre. [www.gdp.fr](http://www.gdp.fr), consulté le 17 janvier 2014.

<sup>4</sup> En France, le monopole de l'accompagnement symphonique de « gros spectacle » semble détenu par le 21st Century Orchestra, qui a fait de l'accompagnement de productions sur grand-écran sa spécialité. Créé en 1999, le 21CO est un orchestre suisse, composé de 90 musiciens et d'une chorale de 100 choristes. Il se produit à l'international et, notamment, en Allemagne (Freiburg im breisgau, Baden-Baden) et en France (Paris) mais le plus souvent en Suisse (à Lucerne). Il accompagne aussi bien des films anciens (comme *Les Temps modernes* de Chaplin, 1936) que des films récents (comme la trilogie du *Seigneur des anneaux* de Peter Jackson, années 2000). [www.21co.ch](http://www.21co.ch), consulté le 14 janvier 2014.

<sup>5</sup> LUTAUD (Léa), « Réinventer le désir d'aller en salle », *Le Figaro*, 19 juin 2014.

<sup>6</sup> Emmanuel Ethis est président de l'Université d'Avignon où il mène des recherches quant à la sociologie du cinéma. Il est aussi président du Haut Conseil de l'Éducation Artistique et Culturelle ainsi que l'Institut Supérieur des Techniques du Spectacle.

muet. Cet accompagnement n'est pas cantonné à l'interprétation d'un pianiste mais peut être accompagné par d'autres types d'instruments dans des formations variées (solo, groupe, orchestre, ...). Si au début du XXème siècle l'accompagnement musical reposait essentiellement sur des partitions écrites pour l'occasion ou des catalogues de thèmes, ce fonctionnement perdure encore aujourd'hui mais tend à être devancé par l'improvisation ou la semi-improvisation<sup>1</sup>. Les ciné-concerts permettent de renouer avec la notion de spectacle vivant qui encadrait originellement les projections cinématographiques, de participer à la re-contextualisation des archives filmiques et de redynamiser la perception du cinéma muet en le colorant d'une modernité que lui apporte le travail des compositeurs. Les réponses, faites par les internautes aux questions de notre sondage, nous apprennent que seuls 25% d'entre eux ont déjà eu l'occasion d'assister à au moins un ciné-concert (tout type confondu). Parmi les 75% restants, 24% affirment ne pas y avoir assisté car ils se désintéressent véritablement du cinéma muet tandis que 3% affirment s'y intéresser mais ne pas émettre de désir particulier au fait d'assister à ce genre d'événement. Notre attention est plus spécifiquement attirée par l'apparition aux résultats d'une part de 30% des internautes qui affirment être foncièrement enclin à ce genre d'animation mais ne pas y avoir accès, par manque d'offres dans leur environnement. Par ailleurs, nous avons été grandement déçue de constater l'existence d'une part de 14% des internautes qui ignorent tout de la notion de ciné-concert (voir figure 44). Parallèlement, on notera que la majorité des personnes, ayant déjà participé à un événement de ce type, désirent réitérer l'expérience. Qu'importe leur âge, sur les trente-cinq sondées ayant assisté à un ciné-concert, une seule de ces personnes signale ne plus vouloir assister à des événements semblables (voir figure 45). Le taux de satisfaction du public manifeste la nécessité d'étendre cette forme de spectacle en province et d'œuvrer pour l'amélioration de la lisibilité de l'offre française (voire européenne) et une plus facile accessibilité des publics aux séances dans l'intention d'une exploitation valorisante des archives du patrimoine cinématographique.

---

<sup>1</sup> Seuls des motifs principaux ont été composés antérieurement à représentation, laissant une grande place à l'improvisation musicale qui les lie entre eux.

Est intéressé(e) mais il n'existe pas d'évènement de ce genre dans les environs	<b>30%</b>	N'en n'a pas eu l'occasion	6%
N'est pas intéressé(e) par le cinéma muet	<b>24%</b>	Ne souhaite pas dépenser d'argent pour ce type de spectacle	5%
N'a pas le temps	<b>16%</b>	S'intéresse au cinéma muet mais pas à ce genre d'animation	3%
Ne sait pas ce qu'est un ciné-concert	<b>14%</b>	Connait l'existence des ciné-concerts mais à tendance à oublier que cela existe	2%

Figure 44 : Motifs pour lesquels 75% des internautes n'ont jamais vu de ciné-concert<sup>1</sup>

		A participé à un ou plusieurs ciné-concert(s)		Volonté de réitérer	
		Non	Oui	Non	Oui
Répartition par tranche d'âge	15-18 ans	3	3	1	2
	19-25 ans	59	19	-	19
	26-35 ans	12	4	-	4
	36-49 ans	12	4	-	4
	50-64 ans	13	4	-	4
	> de 65 ans	3	1	-	1

Figure 45 : Les internautes veulent-ils assister à des ciné-concerts ?

### *Développer des actions en province et améliorer l'accessibilité*

Faisant face aux résultats apportés par le sondage et aux avis vraisemblablement négatifs que nous avons pu sondés au quotidien tout au long de notre enquête (même dans des temps informels), nous ne pouvons que nous interroger : Pourquoi le spectateur vient-il à Anères ? Pourquoi nous-mêmes, alors que nous ne pouvons nous résoudre à regarder un film muet sur DVD, prenons-nous plaisir à venir à ce festival et à assister à (quasiment) toutes les séances ? Nous ne sommes pas cinéphile. Nous ne sommes pas ce dévoreur de films muets, ce défenseur de bobines que certains ont pu croire voir en nous lorsque nous leur exposions les faits de notre démarche. Non, nous sommes ce quidam qui ne connaît le cinéma muet que par ce que la culture populaire et l'Education nationale lui a fait connaître (assez peu). Ce statut nous amène à nous rapprocher des 12% de spectateurs ayant mentionné

<sup>1</sup> Question semi-ouverte

que le Festival d'Anères leur permet de découvrir l'univers du muet et qu'ils y viennent aussi pour l'ambiance générale (voir Figure 46). Par voie de conséquence, nous estimons que c'est en toute légitimité que notre expérience vient corroborer les témoignages reçus. Par regroupement, il nous semble que les appréciations convergent vers une réponse commune. La réussite du festival de cinéma muet et piano parlant d'Anères s'avère tenir en deux points indissociables : une ambiance décontractée<sup>1</sup> et l'assurance d'avoir à faire à une offre de qualité<sup>2</sup> abordable financièrement<sup>3</sup> et intellectuellement. Effectivement, afin de rompre les idées reçues et d'attirer son public à s'intéresser au cinéma muet, le mot d'ordre de l'association est depuis longtemps de susciter la curiosité du public, comme en témoigne cette notification de 2002.

*« Le festival doit être une manifestation populaire, au sens noble et généreux du terme, sans démagogie, juste avec l'envie de faire partager au plus grand nombre l'émotion que l'on a ressentie un jour, grâce à un film. Cette préoccupation nous conduit à maintenir, avec un certain entêtement, une entrée "libre" aux séances. Il s'agit de laisser la porte ouverte à la curiosité ! Elle est fragile la curiosité, surtout quand on a peu de moyens et que la place de spectacle est chère... »<sup>4</sup>*

Une collégienne de Toulouse nous expliquait avoir découvert ce village en 2012 et que depuis elle y venait tous les mois avec sa famille. Concernant les effets de la libre participation, appliquée à chaque animation des associations Remue-Méninges et Festival d'Anères, elle nous expliquait que cela leur donnait à tous l'opportunité de venir profiter d'une sortie culturelle lorsqu'ils n'auraient parfois pu se le permettre ailleurs.

*« Oui, nous habitons Toulouse mais depuis qu'on a découvert ce qu'il se passe ici, on préfère venir à Anères chaque fois qu'il y a des activités culturelles (...) grâce à la libre participation, les mois où nous n'avons pas d'argent, nous venons quand même. Le mois suivant, on donne plus (...) parfois nous restons quelques jours même quand l'activité est finie. »*

---

<sup>1</sup> Voir « L'attrait d'un retour à la simplicité », pp. 127 – 129.

<sup>2</sup> Voir « Une programmation éclectique » pp. 68 – 74.

<sup>3</sup> Voir « La libre participation », pp. 54 – 55.

<sup>4</sup> Festival d'Anères, *Présentation de projet 2002*, 2001.

Outre cette facilité d'accès aux séances qui soustrait les obstacles liés aux contraintes économiques des foyers, le Festival d'Anères se déroule en province ; ce qui favorise une dynamique culturelle de proximité. En effet, nous avons précédemment vu que le public français considère le cinéma muet comme étant quelque chose qui serait réservé à une élite ; qui plus est parisienne. De fait, la formule proposée à Anères s'oppose à cette conception en allant à la rencontre des publics (festival en milieu rural<sup>1</sup>, partenariats avec les établissements scolaires locaux<sup>2</sup>, actions à destination des publics empêchés<sup>3</sup>).

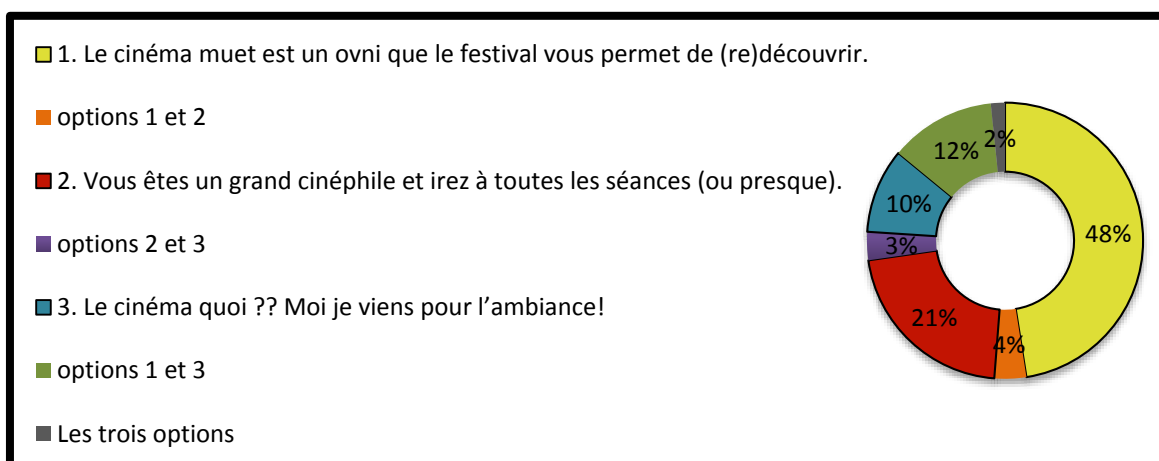


Figure 46 : Motifs de participation des spectateurs au Festival d'Anères<sup>4</sup>

### *S'ouvrir à une politique de vulgarisation des archives filmiques*

De même que nous avons observé que cette image d'élitisme, soutenue par l'opinion des publics observés, s'attache à l'idée d'un sectarisme géographique nous pouvons constater qu'elle s'attache pareillement à l'idée d'une austérité intellectuelle.

Homme (Pyrénées-Atlantiques, 19 – 25 ans) : « *De nos jours, on en parle comme des choses [les films muets] soit intellectuelles soit comme des "classiques" qu'il faudrait connaître... présenter les films muets comme des œuvres intéressantes et différentes de celles que l'on connaît, en-dehors d'une dimension intellectuelle/élitiste me paraît important* »

Si la préoccupation portée à la qualité de l'ambiance est antérieure à toute considération relative au cinéma muet et que, dans l'esprit de certains organisateurs, elle lui est fort

<sup>1</sup> Voir « Un festival hors-saison », p.88.

<sup>2</sup> Voir « Les scolaires et les écoles de musique », pp. 188 – 190.

<sup>3</sup> Voir « Aller vers les publics empêchés », pp. 105 – 106.

<sup>4</sup> Voir ANNEXE III : Résultats du sondage réalisé auprès des festivaliers, pp. 284 – 289.



probablement supérieure, nous avons pu juger de son importance vis-à-vis de cette dernière. Si, à côtoyer les membres des associations du Festival d'Anères et de Remue-Méninges, il nous paraît indéniable de constater que l'objet patrimonial est un prétexte au rassemblement social, aujourd'hui, notre étude nous a permis de comprendre que celle-ci lui retourne la faveur. Nous entendons par là que le rassemblement social et les différentes dynamiques de divertissements que celui-ci entraîne (concerts<sup>1</sup> et spectacle divers, services de restauration et débit de boisson, rencontres conviviales, espaces pour les enfants<sup>2</sup> ...) incitent le spectateur à se rendre sur l'espace du Festival. De là, encourageant sa curiosité et sa toute proximité, l'animation du festival canalise le spectateur qui, étant déjà sur les lieux, n'a plus qu'à franchir le rideau qui le sépare de la salle de projection et découvrir ce vers quoi, sans ce contexte, il n'aurait sûrement jamais été de lui-même. Nous précisons cependant que le sondage réalisé auprès des spectateurs du Festival d'Anères vient faire contrepoids aux rumeurs de nos entretiens (formels et informels), menés sur le terrain, et qui laissaient sous-entendre que nombreux étaient ceux qui ne venaient assister au Festival que pour l'ambiance et se désintéressaient complètement des projections. Le sondage souligne en effet que seuls 10% des spectateurs ne viennent expressément que pour l'ambiance (voir figure 46). La démarche intellectuelle adoptée par l'équipe organisatrice du Festival d'Anères est ainsi celle de la vulgarisation ; c'est-à-dire de la simplicité. Pour eux, l'idée d'adopter une politique semblable à celle du festival qui se déroule chaque année à Pordenone (Italie), Le Giornate del Cinema Muto, est inconcevable<sup>3</sup>. En effet, par son contenu, ce festival vise un public de passionnés et de professionnels issus du monde des archives cinématographiques et de la valorisation du cinéma muet. De fait, pour s'être rendu sur les lieux, l'un des responsables de l'association Festival d'Anères nous a expliqué que l'accent était là-bas porté sur une exploitation savante des films muets (projections de bobines incomplètes, débats, prix décernés aux personnalités ou institutions s'étant distinguées par leur implication dans la sauvegarde du patrimoine du cinéma muet, ...). Le Festival d'Anères rejette ce modèle et tend à s'éloigner du verbe intellectualisant, favorisant une éducation cinématographique informelle et décomplexée mais néanmoins réelle. En effet, le but visé est de trouver un juste milieu entre la satisfaction d'un public ignorant tout du cinéma muet,

---

<sup>1</sup> Voir « Les concerts », pp. 93 – 94.

<sup>2</sup> Comme par exemple avec la salle Super 8 ou encore les ateliers de l'association Braquage, voir pp. 93 – 99.

<sup>3</sup> Le Giornate de Cinema Muto est un festival organisé à Pordenone, au mois d'octobre, par la cinémathèque italienne de Frioul, depuis 1982.

voire d'attirer ceux, initialement, venus exclusivement pour l'ambiance (voir figure 46<sup>1</sup>), et la satisfaction d'un public averti et demandeur d'un contenu dit plus « intellectuel ».

*« La ligne générale de programmation ne change pas : il s'agit toujours de proposer un éventail aussi varié que possible pour combler la curiosité des novices tout comme les exigences des spécialistes. Pas de thématique particulière donc, la spécificité du cinéma muet suffisant à donner à notre manifestation une identité très affirmée. Dans la continuité de ce qui guidait déjà la programmation des deux premières éditions, le festival d'Anères cherche à s'adresser à un public large en proposant à la fois quelques grands classiques du cinéma muet et à la fois des films beaucoup plus rarement diffusés.<sup>2</sup> »*

Pour ce faire, la formule choisie est celle visant à rapprocher au maximum les acteurs « actifs » (les intervenants et les organisateurs) des acteurs « passifs » (les spectateurs) prenant part à l'événement. Cette distinction est elle-même floue. Tel intervenant devient alors spectateur, et en échangeant avec le spectateur apprend de ce dernier, tandis qu'un spectateur devient un acteur « actif » en prenant l'initiative de participer à des bœufs ou de s'investir davantage l'année suivante (bénévolat, ateliers d'accompagnement de films, ...). Aucune conférence n'est programmée, la préférence allant vers l'organisation de « causeries » dans des espaces où le public pourrait s'y sentir le plus à son aise possible et échanger avec l'intervenant<sup>3</sup>. Organisateurs, intervenants et spectateurs mangent et boivent ensemble ce qui a pour effet d'engager la conversation et d'échanger leurs expériences respectives vis-à-vis du cinéma muet. A l'issue des ciné-concerts de la grande salle, les jeunes en charge de la salle Super 8 invitent les musiciens professionnels à improviser sur leur programmation. Ceux-ci se prêtent au jeu et poussent l'échange plus loin en enchaînant sur des bœufs, parfois tardifs, au cœur du Café du village avec les bénévoles et tout ceux qui le désirent.

---

<sup>1</sup> Voir p. 179.

<sup>2</sup> Festival d'Anères, *Présentation de projet 2001*, 2000.

<sup>3</sup> Voir « Les animations », pp. 97 – 98.

## II. *Le Festival d'Anères et la création d'outils visant à la promotion de cet héritage*

En termes de retombées relatives à la valorisation du patrimoine du cinéma muet, l'empreinte du Festival d'Anères s'illustre sans équivoque par sa capacité à briser l'image populaire d'un cinéma austère. Partenaire de grandes institutions nationales telles que la Cinémathèque de Toulouse ou le CNC, l'association vient ainsi compléter le travail de ces professionnels du patrimoine. Par ses actions elle permet de créer un pont entre les actions d'inventaire et de restauration menées en amont et le public en aval. Pour autant les enjeux culturels du Festival d'Anères vis-à-vis du cinéma muet ne s'arrêtent pas à la seule valorisation de l'objet du film d'archives lui-même mais touchent également l'univers artistique dans sa dimension contemporaine. Cette partie sera pour nous l'occasion d'explorer les différentes formes d'implication du festival dans des créations actuelles qui prennent appui sur les codes qui ont façonné les débuts du cinéma.

### *A - Un moteur de renouvellement du genre*

Tout au long de l'année, parallèlement aux activités culturelles prises en charge par l'association Remue-Méninges<sup>1</sup>, l'association Festival d'Anères organise des activités directement consacrées à la promotion du cinéma muet et peut-être plus encore de l'accompagnement musical.

#### ▪ *Les ateliers in situ*

#### *Le tournage de la bande-annonce*

Le 3 avril 1999, signe l'arrivée d'un événement important pour le village, celui du premier tournage de la bande-annonce annuelle, l'emblème du festival. Réalisées dans la veine des films muets, en 16mm et en noir et blanc, les bandes-annonces mettent en scène le village d'Anères dans un décor de début du XIXème. Pensées au regard du burlesque, elles en respectent le rythme, les codes narratifs et comiques. Le fil conducteur reste généralement

---

<sup>1</sup> Voir « Les rendez-vous mensuels des associations Remue-Méninges et Festival d'Anères », pp. 100 – 103.

le même et présente les péripéties d'un projectionniste aux allures de charlot arrivant au village<sup>1</sup>. Trépas, voyage dans le futur, bobine qui s'évade, gendarme, zombies, gangsters, prestidigitateur, hallucinations, quiproquos ... toutes les raisons sont bonnes pour retarder la projection attendue mais qui finalement réussit à rassembler une population satisfaite. La réalisation de ces courts-métrages se tient chaque année à Anères pendant le week-end de Pâques. Le tournage met à contribution les membres des associations Remue-Méninges et Festival d'Anères, les habitants et tous ceux qui montrent l'envie de passer devant la caméra et de jouer en costume d'époque ou qui, derrière, veulent participer au bon déroulement technique. La réalisation et la direction de ces acteurs amateurs en revient à des réalisateurs professionnels tels que Michel Tonelli<sup>2</sup>, Peter Bicknell<sup>3</sup> et Michel Mathurin<sup>4</sup> qui s'entourent d'une équipe technique composée d'étudiants de l'ESAV de Toulouse. Trouver le réalisateur qui fera la prochaine bande-annonce s'avère parfois difficile et le choix peut intervenir tardivement ; mais, on aura récemment oui dire que certains auraient pu se sentir déçus de ne pas avoir été retenus pour l'année en cours (non pas par rejet mais parce que la préférence fut donnée à un autre). Exceptionnellement, la bande-annonce 2014 a été réalisée par un étudiant de Paris, José Eon, qui mêla un registre gore, avec le thème à la mode des zombies, à celui habituel du burlesque. Cette bande-annonce suscita moult débats. Si quelques personnes ont pu être surprises par le choix du gore, la majorité ne semble pas en avoir été gênée. Cette majorité a davantage été gênée par le rendu de l'image qui reflète des problèmes techniques dus, non pas au montage, mais à des défauts lors du tournage. En effet, aux premières secondes du film, on pourra penser à un effet voulu visant à renforcer l'atmosphère fantasmagorique et inquiétante du scénario mais, après quelques secondes supplémentaires, cet effet n'a plus de raison d'être et le public s'étonne et s'interroge. Les habitués du festival ont ainsi quelque peu été déçus du résultat de cette dernière année mais les nouveaux ne semblent pas s'en être formalisés et l'avoir apprécié. Chaque année, la bande-annonce produite à Pâques est projetée en ouverture du festival et au début des séances de 21h.

---

<sup>1</sup>Le rôle du projectionniste fut longtemps tenu par Sylvain (représentant légal de Festival d'Anères) mais, en 2014, celui-ci a confié le rôle à Roger.

<sup>2</sup>Documentariste français, il a réalisé des films tels que *Des bêtes et des hommes* (2009), *Vivre avec les ours* (2007) et *L'Ours, histoire d'un retour* (2003) ; diffusés sur France 3 et France 5.

<sup>3</sup>Réalisateur américain, il s'est spécialisé dans le tournage de documentaires anthropologiques comme *The Camp On Lantau Island* (1981) et *The People of Britain* (1989). Il a aussi réalisé des documentaires pour les enfants tel que *Day Trip to Duck End* (2000).

<sup>4</sup>Cinéaste engagé, Michel Mathurin a, pendant 23 ans, été le responsable du cinéma de Masseube (dans le Gers). Depuis 20 ans, il est aussi responsable de l'événement de *La Nuit du court-métrage*.

Certaines séances, pendant le festival et hors festival, sont aussi l'occasion de rediffuser les bandes-annonces des années passées, à l'instar de cette soirée du 22 juillet 2014 où trois courts-métrages ont été présentés en première partie<sup>1</sup>. Ces courts-métrages sont l'occasion d'investir le village en cherchant à le valoriser sous ses différents aspects. C'est aussi l'occasion de réunir les générations autour d'un projet commun et de passer un temps de l'autre côté de la caméra. Si les exigences des tournages et des réalisateurs sont parfois difficiles pour des amateurs non-expérimentés, il apparaît assez clairement que ces films procurent un plaisir certain à ceux qui y participent et à ceux qui les visionnent pendant les projections. A la différence des making-off qui ne sont projetés que pendant le festival et qui peuvent être demandés directement au Café du village, les films sont également disponibles en ligne sur le site du Festival d'Anères<sup>2</sup> et sur Youtube. On regrettera seulement qu'un accompagnement musical ne soit pas intégré aux vidéos. Les films en ligne sont dépourvus de bandes-sons alors que pendant leur diffusion en direct ceux-ci sont accompagnés par l'improvisation des musiciens du festival. Les musiciens et leurs interprétations évoluant au fil des projections, le spectateur peut apprécier l'évolution de ces lectures. Ce faisant, de par l'évolution des réalisations ainsi que celles de leurs interprétations musicales, le spectateur est amené à les comparer, ouvrir des débats et ainsi s'interroger sur les codes filmiques et musicaux et plus particulièrement sur la relation entre les uns et les autres.

### *Les résidences de création*

Parallèlement au travail de création cinématographique le Festival d'Anères œuvre pour la valorisation et la dynamisation de l'accompagnement musical. Depuis 2004, les organisateurs encouragent les créations musicales. En effet, les créations originelles de musique de films sont un des aspects les plus privilégiés du festival. Si l'improvisation est favorisée, afin de coller à la sensibilité du musicien et de l'ambiance de la salle, remettant constamment la nature de spectacle vivant au cœur de la projection, l'association tend à évoluer vers un travail d'écriture. En outre, nous ajouterons que l'improvisation est aussi favorisée car moins onéreuse que les résidences de créations qui nécessitent des fonds plus importants. Avant 2004, les fonds n'étaient pas encore suffisants pour mettre en place pareil projet mais, depuis cette date, les organisateurs cherchent progressivement à accroître

---

<sup>1</sup>Voir « Les 22 », pp. 100 – 102.

<sup>2</sup>[www.festival-aneres.fr](http://www.festival-aneres.fr)

l'espace réservé aux résidences de créations. En 2006, par exemple, Anères accueille deux résidences de création qui aboutissent à l'élaboration de compositions instrumentales pour les films *Aelita* de Yakov Protazanov (1924) et *L'Aurore* de Friedrich Wilhelm Murnau (1927) par le compositeur français Pierre Le Bourgeois<sup>1</sup> et le compositeur italien Mauro Coceano<sup>2</sup>. D'une à deux semaines, avant le festival, elles offrent aux musiciens l'opportunité de répéter. Par ailleurs, faute de moyens, des résidences plus longues n'ont pas encore, à ce jour, pu être mises en place. D'une quinzaine à une trentaine de musiciens, les répétitions sont hébergées à la colonie de Saint-Laurent-de-Neste, dont les locaux sont prêtés par la mairie de Toulouse jusqu'en 2009, puis au CCAS de Nestier. Les musiciens disposent du gîte, du couvert et d'une salle équipée. Entre 2006 et 2013 ce sont 37 projets qui ont ainsi été accueillis par l'association et soutenus par la SACEM et la SPEDIDAM. Ces œuvres sont parfois des œuvres de commandes initiées par des sources privées<sup>3</sup> mais peuvent aussi être des œuvres sans commande préalable<sup>4</sup>. Les œuvres de commande sont généralement liées à la diffusion télévisée et/ou l'édition de DVDs. En effet, la production de DVDs est parfois contestée au regard de la pauvreté des musiques qui accompagnent les films. En de rares occasions de projections, le film est encore dépourvu de tout accompagnement musical mais le plus souvent, les œuvres visionnées comportent une bande-son directement intégrée dans la copie. Par ailleurs, aujourd'hui, l'essor des ciné-concerts<sup>5</sup> favorise une augmentation du nombre de projections accompagnées musicalement en direct.

Homme (Haute-Garonne, 15 – 18 ans) : « *La rencontre entre cinéma et musique est intéressante et constructive d'un point de vue artistique et patrimonial. De plus, le ciné concert permet de mieux rendre au muet sa dimension publique première. Le rapport au film est beaucoup plus proche. La part d'interprétation laissée au musicien peut se révéler créative, approfondir la valeur du film. L'ambiance y est plus conviviale.* »

---

<sup>1</sup>Pierre Le Bourgeois est un compositeur et musicien jouant principalement du violoncelle mais aussi de la basse. Dès 2002, il participe au Festival d'Anères où il a accompagné 7 longs-métrages et 4 courts-métrages. Il a également participé à un concert dans l'église du village en 2011.

<sup>2</sup>Voir note de bas de page 5, p. 73.

<sup>3</sup>A titre d'exemple, en 2006, ARTE et Lobster films passent commande au Festival d'Anères pour enregistrer une musique sur *La Revue des revues* de Joe Francis (1926). En 2007, Arte s'associe cette fois à Gaumont et commande l'enregistrement d'une musique pour *Finis Terrae* de Jean Epstein (1929).

<sup>4</sup>Afin de poursuivre avec l'œuvre de Jean Epstein, les organisateurs du Festival d'Anères initient, en 2008, la création d'une musique pour le film *L'Auberge espagnole* (1923) sans en avoir de commande. Ils espéraient ensuite chercher « à la faire vivre en la proposant aux diffuseurs du spectacle vivant, aux éditeurs de DVDs et aux télévisions ». Festival d'Anères, *bilan 2008*, 2008.

<sup>5</sup>Voir « Les français à la redécouverte des cinémathèque-concerts », pp. 175 – 177.

Femme (Hautes-Pyrénées, 50 – 64 ans) : « *Cela rend le cinéma plus vivant... et permet de mieux apprécier l'ambiance du film sans avoir à entendre les bruits parasites de la salle.* »

Femme (Paris, 19 – 25 ans) : « *Le cinéma sans musique est impossible : elle a son rôle propre et primordial ! (son absence fait sens et donne plein d'info sur le film lui-même). Avoir de vrais instruments permet de mieux la ressentir, ça met en condition, permet l'immersion et l'enchantement* »

Cette configuration reste néanmoins encore assez rare (voir figure 47). Le Festival d'Anères et ses partenaires, en multipliant ce genre de démarches, cherchent par conséquent à valoriser le travail des compositeurs et des musiciens tout en redynamisant le patrimoine cinématographique qu'un mauvais accompagnement appauvri.

Il n'y en avait pas	12%	Un ou deux musiciens jouai(en)t la musique	27%
La musique était intégrée au film	45%	Un groupe ou un orchestre jouait la musique	17%

Figure 47 : Présence de la musique dans projections hors-domicile<sup>1</sup>

### ***Les stages amateurs***

Concernant ces créations originales, parallèlement aux résidences de création destinées à la composition professionnelle, une nouvelle piste, à destination des musiciens amateurs, est explorée à partir de 2010. A compter de cette date, des ateliers d'initiation à l'accompagnement musical s'installent à Anères. Initialement destinés à des enfants, musiciens ou non, il s'avère que cette pratique attire des amateurs de tout âge. La première année, ce stage est encadré par Mauro Coceano qui se retrouve à diriger 11 musiciens (en grande partie en âge scolaire) sur *L'Étroit mousquetaire* de Max Linder. Leur travail fut ensuite présenté lors de la séance scolaire du jeudi après-midi du festival. En 2011, c'était au tour d'Alexandra Grimal (saxophone) d'encadrer 13 participants dans le cadre du renouvellement de l'atelier sur des courts-métrages de Méliès (à l'occasion de la commémoration du 150ème anniversaire de sa naissance). En 2012, l'atelier se porte sur l'accompagnement d'un film de Buster Keaton, *Fiancées en folie* (1925), et est dirigé par le trompettiste Xavier Bornens (trompette). L'année suivante, la demande de participation est

---

<sup>1</sup> Voir ANNEXE IV : Résultats du sondage réalisé auprès des internautes, pp. 290 – 300.

telle que l'association organise deux ateliers. Le premier encadré par Roch Havet (piano) s'adresse à des participants « moins expérimentés » tandis que le second placé sous la responsabilité de Xavier Bornens se destine à des musiciens « confirmés ». Le groupe de Roch Havet s'est produit devant près de 321 personnes en mettant en musique les différents courts-métrages réalisés par les enfants du collège de Saint-Laurent-de-Neste<sup>1</sup>. De son côté, le groupe de Xavier Bornens a relevé le défi d'accompagner un film d'une heure trente-neuf, *La Femme du pharaon* d'Ernest Lubitsch, devant 353 spectateurs. Emilie, une joueuse de flûte traversière, a participé trois fois à ces ateliers. Pour elle, ils sont une belle opportunité et permettent d'intensifier leur approche musicale. Elle témoigne :

*« Les ateliers nous offrent la possibilité d'apprendre auprès de professionnels hautement qualifiés. C'est une chance ! ... Surtout à Anères. Nous ne sommes pas à Toulouse ou Paris mais en milieu rural. Chaque année, les intervenants changent et apportent une approche différente de l'accompagnement musical. Une année, le travail était focalisé sur l'improvisation, une autre sur de la musique écrite... Je sens que j'ai énormément avancé au niveau de la technique, de la confiance en moi et de la capacité à être à l'écoute des autres musiciens... surtout dans les temps d'improvisation où il s'agit de ne pas travailler de manière isolée mais de créer une harmonie. Ce qui me plaît le plus c'est la dynamique de groupe, le partage intergénérationnel et les échanges que cela génère... Et puis, les interactions musicales entre chacun des membres. Le fait de prendre part à l'accompagnement d'un film muet nous permet de réellement comprendre l'importance de la musique et la façon dont chaque interprétation participe à donner un sens différent. Contrairement à notre jeu de musicien habituel, nous ne sommes pas sous les feux de la rampe mais entièrement au service du film. Agir de l'intérieur, nous permet de ne plus être un simple spectateur et de vivre la musique autrement. »*

Au vu des impacts individuel et collectif mais aussi au regard du patrimoine archivistique, de l'étoffement qualitatif et de la stimulation créative que ces ateliers génèrent, nous avons été grandement étonnée d'apprendre l'interruption de cette initiative depuis 2013. Effectivement, malgré l'enthousiasme des organisateurs, des intervenants et surtout des participants, la réduction des subventions allouées au festival est telle que les activités annexes à la programmation du festival sont les premières à souffrir des conséquences.

---

<sup>1</sup>Voir « Les scolaires et les écoles de musique » p. 188 – 190.



## ▪ Les ateliers *ex situ*

### *Les scolaires et les écoles de musique*

Le gros projet mettant à contribution l'implication d'un public scolarisé et sans nul doute le partenariat durable existant entre le Festival d'Anères et l'ESAV qui chaque année charge un groupe d'étudiants de venir réaliser le court-métrage annuel sous la direction d'un réalisateur professionnel choisi par les membres de l'association<sup>1</sup>. L'ambition d'ouvrir le festival à un public en âge scolaire émerge dès la première édition. C'est pourtant l'année suivante que l'idée se concrétise par l'organisation de deux séances dédiées au jeune public. Ces projections-là touchent près de 650 élèves issus des écoles, collèges et lycées alentours. Pour le point qui nous intéresse à présent, nous noterons que ces séances sont surtout enrichies par leur juxtaposition avec un autre projet lui aussi orienté vers le jeune public ; à savoir, la projection d'un court-métrage dont l'accompagnement musical est pris en charge par un groupe de jeunes musiciens de l'école de musique de Saint-Laurent-de-Neste. En effet, très tôt l'association entreprend de mettre en place des ateliers de découverte pratique à l'extérieur du village d'origine. D'abord avec les écoles de musique des environs (dès 2000) puis avec les établissements scolaires. Concernant les partenariats avec ces derniers, ceux-ci se mettent réellement en place à partir de 2002, après une année où, ne pouvant prendre en charge la sensibilisation par eux-mêmes, les membres de l'association ont fait passer des dossiers de sensibilisation auprès des enseignants. L'initiative évolue selon deux axes. Dans le premier cas, le groupe d'élèves s'initie à l'accompagnement instrumental d'un court-métrage qui est ensuite projeté pendant la semaine du festival. Dans le second cas, le groupe d'élèves s'initie au contraire aux codes cinématographiques du cinéma muet en réécrivant tout ou partie d'un film existant, selon des contraintes et thématiques changeant d'année en année. A titre d'exemple, les consignes pour le projet scolaire mené avec quatre classes du collège de Saint-Laurent-de-Neste consistaient à l'écriture et au tournage de fins possibles pour le film tunisien *La Fille de Carthage*, un film incomplet dont seules les seize premières minutes subsistent. Deux autres classes étaient quant à elles chargées de ré-écrire l'intégralité du film à travers le prisme d'adaptations contemporaines. Afin de mener le projet à bien, celui-ci commence par une projection devant les six classes réunies, à la Maison du Savoir de Saint-Laurent-de-Neste. La séance est encadrée par l'équipe pédagogique mais aussi par

---

<sup>1</sup> Voir « Tournage de la bande-annonce » pp. 182 – 184.

le directeur du collège, Pascal Touzanne, le responsable de l'association Festival d'Anères, Sylvain Airault, le représentant des AFF au Festival d'Anères, Robert Poupard, et la réalisatrice amenée à intervenir une heure par semaine par classe, Marion Colson. Ce partenariat permet donc aux élèves d'aborder la culture cinématographique via l'entrée que fournit l'œuvre étudiée. C'est pour eux l'occasion d'apprendre les bases de l'écriture de scénario, de la réalisation, du trucage et du montage. De plus, leur(s) production(s) est généralement présentée(s) lors d'une séance scolaire (qui inclut des élèves d'autres établissements) mais parfois aussi lors de séance tout public. Ce partenariat est le plus souvent mis en place entre le festival et le collège de Saint-Laurent-de-Neste mais le festival s'est également ouvert à d'autres partenariats, comme en 2004 avec le collège de Lannemezan. A cette occasion, le scénario a été conçu en classe de français puis réaliser en cours d'arts-plastiques. Ces séances ont été complétées par l'organisation de deux interventions en classe réalisées par les membres du Festival d'Anères autour de l'histoire du cinéma et de l'accompagnement musical des films. Nous pouvons noter l'existence d'une thématique ayant été ré-exploitée à trois reprises : le tournage de courts à la façon des frères Lumière. En 2007 et 2008, ce projet est mené en collaboration avec le lycée Pierre Mendès-France de Vic-en-Bigorre et la CUMAV 65 ; les élèves devant réaliser des plans séquences pendant le festival et les projeter avant en ouverture des séances du soir<sup>1</sup>. En 2011, la thématique est reprise et sert le projet mené avec le collège de Saint-Laurent-de-Neste et avec le soutien de la DRAC Midi-Pyrénées et des AFF.



Photo : Capture d'écran du plan-séquence « Nocturne-d'Anères » que nous avons réalisé en 2008 dans le cadre du partenariat entre le Festival d'Anères et la section « cinéma audiovisuel » du Lycée Pierre Mendès-France.

---

<sup>1</sup> En 2010, un nouveau groupe d'élèves est envoyé par le lycée Pierre Mendès-France pour cette fois réaliser un making-off du festival.

L'association s'adresse donc à des écoles et collèges des environs mais aussi à des écoles de musique comme celle de Saint-Laurent-de-Neste et d'Arné<sup>1</sup>. L'initiative peut même toucher un public un peu plus excentré. C'est notamment le cas en 2004 puisqu'un échange a été initié avec l'atelier de jazz de l'école de musique de Saint-Gaudens qui a accompagné le film, *Bricolo inventeur* de Charley Bowers. En 2011, l'action était renouvelée mais cette fois auprès du Conservatoire de Tarbes dans le cadre du « Projet Méliès » mis en place cette année-là pour la commémoration du 150<sup>ème</sup> anniversaire de la naissance de George Méliès. Ces ateliers ne s'adressent pas exclusivement à un public formé de jeunes musiciens. Certains sont notamment accessibles à des élèves ne bénéficiant pas d'une telle culture musicale. C'est par exemple le cas en 2001, lorsqu'une classe de CM2 de l'école élémentaire de Saint-Laurent-de-Neste, sous l'encadrement de leur maitresse et du musicien Jean-François Gouffault, ont réalisé l'accompagnement d'un court-métrage américain (*Le Troisième larron* de Walter Wright, 1918) à l'aide d'objets du quotidien qu'ils avaient préalablement recueillis dans leur entourage. De même, l'année suivante, une classe de CM1 de Saint-Laurent-de-Neste accompagne un film à l'aide de bouteilles tandis qu'une classe de 6<sup>ème</sup> SEGPA de Lannemezan réalise un accompagnement composé de chants et bruitages.

### ***Les autres actions de médiation à destination du jeune public.***

Les actions à destination du jeune public entreprises par le festival s'appuient donc majoritairement sur des actions mises en place au sein même de leurs locaux ou de structures pédagogiques favorables à ce type d'interactions culturelles, théoriques et pratiques. Pourtant, de temps à autre, il développe aussi des actions avec des structures plus petites et/ou à destination des publics dits empêchés<sup>2</sup>. En 2004, un échange est organisé entre cinq enfants issus du village d'Anères et cinq enfants venant de l'association socio-éducative de Bagatelle (l'ASEB). Hébergés durant cinq jours à Anères, pendant les vacances de février, ceux-ci ont écrit le scénario d'un court-métrage qu'ils ont ensuite tourné et monté avant de le projeter pendant le festival. En 2009, la programmation inclus trois séances « hors-les-dates » et « hors-les-murs » en direction des publics isolés que sont ceux de l'hôpital psychiatrique de Lannemezan, du CADA de Lannemezan et de la maison de retraite de Saint-Laurent-de-Neste. Le partenariat avec les structures de Lannemezan est reconduit les trois

---

<sup>1</sup> Ces deux écoles ont par ailleurs travaillé sur un projet commun en 2004. Un film de 20 minutes, *Charlot rentre tard* de Charlie Chaplin.

<sup>2</sup> Voir « Aller vers les publics empêchés » pp. 105 – 106.

années qui suivent. Si le projet de mener des ateliers pratiques et thérapeutiques avec les patients de l'hôpital psychiatrique de Lannemezan n'a à ce jour pu aboutir, en 2012, le projet prend une nouvelle envergure puisque des ateliers d'initiation à l'accompagnement de films muets y sont organisés. Un atelier de dix jours est en effet organisé à l'hôpital tandis qu'un atelier de cinq jours est organisé au CADA. Ce dernier est, dans un premier temps, encadré par Roger Froid et Jean-Paul Leroy (tout eux membres de Remue-Méninges), qui aident les enfants du centre en leur apprenant à créer leurs propres instruments de musique, et dans un second temps par le musicien Thomas Dalle (percussions) qui leur enseigne les principes de l'accompagnement musical<sup>1</sup>. Parallèlement, le festival d'Anères développe des actions ponctuelles suivant la même direction. C'est notamment le cas en 2010, lorsqu'est organisé un atelier au CCAS de Nestier avec les enfants du personnel des industries électrique et gazière. Cet atelier, qui a duré cinq jours, a été encadré par le réalisateur Peter Bicknell, et le co-responsable de l'école de musique de Saint-Laurent-de-Neste, Jean-François Gouffault<sup>2</sup>. Il a abouti par la réalisation et la mise en musique d'un court-métrage qui a été projeté à la séance en plein-air annuel<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> Voir ANNEXE : Article. « Partenariat avec le CADA » p. 332.

<sup>2</sup> Voir ANNEXE : Article. « Cinéma muet et piano parlant », p. 330.

<sup>3</sup> Voir « Les 22 », pp. 100 – 102.

## ***B - Un rouage de diffusion des œuvres***

Du fait de cette dynamique de création, des efforts et des moyens que leurs réalisations nécessitent, les organisateurs du festival ont à cœur d'étendre la sphère d'impacts de leurs actions et le taux de jouabilité des créations que la structure impulse ou soutient. Il s'agit de faire tourner les œuvres et leur accompagnement musical, d'inscrire le travail des artistes dans une pérennité ; et non dans une éphémérité circonscrite à une représentation unique à l'occasion du Festival d'Anères.

### **▪ Les partenariats de diffusion**

Favoriser la diffusion des œuvres du patrimoine mondial est une démarche à double sens. Cette extension du périmètre de représentation passe par le développement de partenariats de diffusion qui sont aussi bien des collaborations entrantes que sortantes ; c'est-à-dire autant des partenaires amenant leurs propres propositions au festival d'Anères que des partenaires accueillants les propositions de ce dernier. Cet aspect a été développé à partir de 2003 au travers de quatre projections « hors-les-murs » : au Forum des Images à Paris, à la Cinémathèque de Toulouse, à la maison de la Vallée à Luz-Saint-Sauveur et à Capvern-les-bains à l'occasion de la fête de la Minette. Au fil des ans, on s'aperçoit que des partenariats se sont construits de façon unilatérale, du moins dans leur lisibilité. Ces échanges se sont développés au sein des dates du festival en lui-même mais aussi dans des temps qui lui sont extérieurs comme ce fut le cas entre 2004 et 2008 avec ARTE qui permettait l'organisation de séances mensuelles à Anères en avant-première de leur programmation « Le muet du mois »<sup>1</sup>. Parallèlement, l'association Festival d'Anères est aussi ouverte aux propositions de simple accueil émanant de structures extérieures. Le cas c'est, entre autres, présenté dans le cadre d'interventions avec le réseau des médiathèques de l'agglomération paloise (en 2010 et 2011) et la salle de cinéma Les Variétés à Montréjeau (de 2004 à 2007)<sup>2</sup>. Des échanges apparaissant comme plus étroits et plus conformes aux attentes des responsables du Festival d'Anères ont aussi vu le jour avec des structures comme l'Espace 1789 de Saint Ouen (en 2008 et 2009) et le cinéma indépendant Le Balzac (en 2009 et 2010). Parmi les nombreux

---

<sup>1</sup> Voir « Les rendez-vous mensuels des associations Remue-Méninges et Festival d'Anères », pp. 100 – 103.

<sup>2</sup> Voir « Le développement des ciné-concerts hors-les-murs », pp. 104 – 105.

échanges développés, l'association entretenue avec la Cinémathèque de Toulouse est sans nul doute la plus durable (voir figure 48). Ce partenariat tire son intérêt du fait qu'elle fonctionne dans les deux sens et ce sous forme de « carte blanche »<sup>1</sup>. D'autres partenariats tels que ceux avec Las Jornadas de Cine Mudo de Uncastillo (Espagne) ou encore le festival Karlsruhe Stummfilmtag (Allemagne) fonctionnent selon ce même principe de réciprocité et sont représentatifs d'une confiance construite au fil des éditions. Au-delà de faire circuler les copies et les compositions musicales qui les accompagnent, ce type d'échange, avec des structures variées issues du territoire français mais surtout d'autres pays amène, avec lui l'avantage d'un renforcement de la diversité à la fois filmique et musicale mais aussi culturel et social. A titre d'exemple, bien que n'étant pas nous-même issue d'une culture musicale, nous avons été agréablement surprise de constater le contraste évident existant entre la traditionnelle proposition instrumentale d'Anères et celle du duo de percussionnistes allemands, Victor Krauss et Martin Frink, venus accompagnés le film *Les Nouveaux messieurs* (1929) du français Jacques Feyder en 2013.

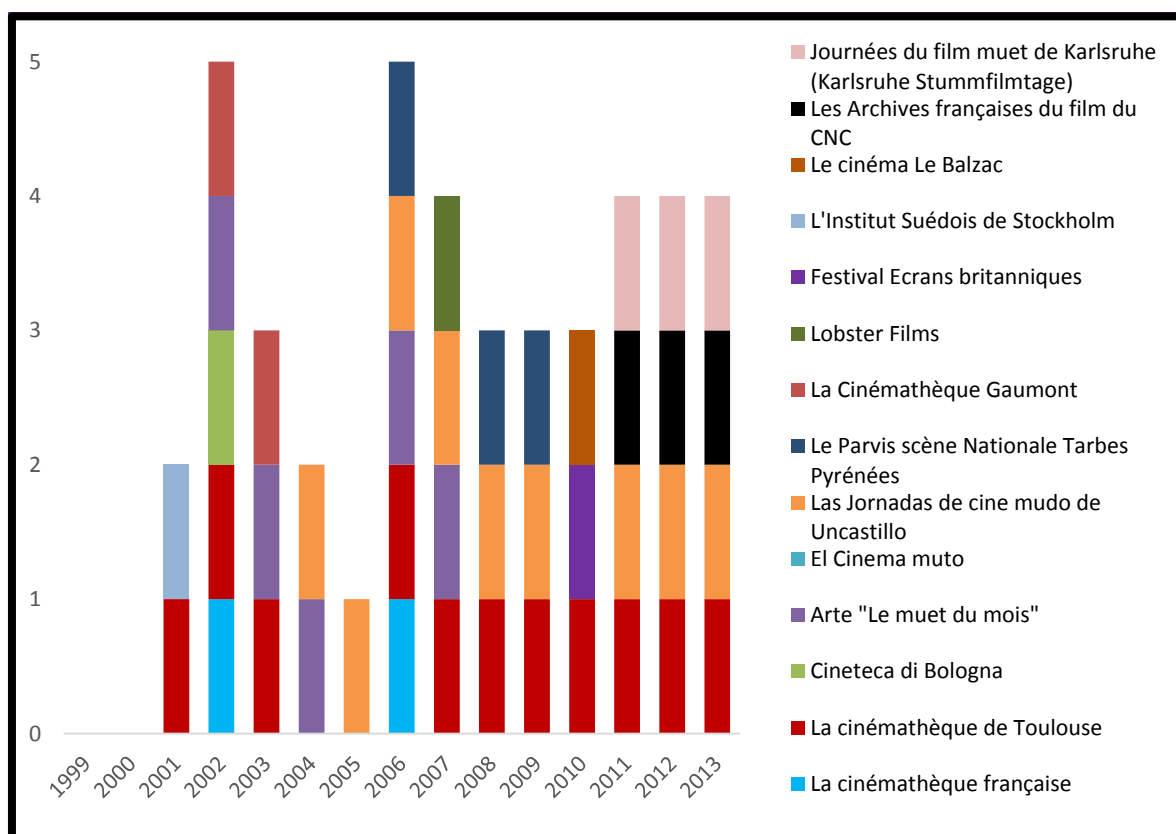


Figure 48 : Evolution des partenariats du Festival d'Anères

<sup>1</sup> Voir « Présenter des chefs-d'œuvre cinématographiques du patrimoine mondial », p. 68.

## ▪ La création d'outils de diffusion

### *S'investir dans l'édition de DVDs*

Afin de structurer et de pousser plus en avant l'exploration de nouveaux lieux de distribution, l'envie émerge en 2004 de créer des outils qui favoriseraient cette dynamique de diffusion. L'idée première arrive assez naturellement à Anères. Il s'agit de conserver les créations impulsées par Anères sous la forme de DVDs<sup>1</sup> afin que celles-ci soient reproduites, que le travail des artistes soit donc valoriser et qu'elles soient aussi accessibles au plus grand nombre. Cette initiative germe de l'envie grandissante de pallier les lacunes de l'offre DVD déjà existante que les organisateurs du festival jugent de faible qualité. La première œuvre à être intégrée dans cette démarche est un film de Jean Choux, *La Vocation d'André Carrel* (1924). Il s'agit d'une création commanditée par ARTE et destinée non pas à une diffusion télévisée mais à l'édition au format DVD. Les années qui suivent, quelques autres échanges avec ARTE aboutissent à l'enregistrement de musiques pour la diffusion télévisée en partenariat avec ARTE ; tel que pour des films comme *Le bonheur* d'Alexandre Medvedkine (avec une musique composée par Mauro Coceano) et *La Revue des revues* de Joe Francis (avec la musique de Taranta-Babu). Concernant l'édition de DVDs, Anères s'investit également comme producteur exécutif aux côtés de compagnies telles que Gaumont, ZZ productions, Lobster Compagnie, etc. Ce type d'échange mérite d'être valorisé et peut aboutir à des échanges assez intéressants. Bien que cette démarche ait fortement motivé les responsables de l'association Festival d'Anères, elle n'a pourtant été que peu développée au regard du potentiel d'exploitation. Nous estimons que ceci tient à quelques raisons fondamentales. Du point de vue musical, les résidences de créations, nécessaires à l'écriture et à la qualité de réalisation de ces partitions originales, coûtent chères alors que parallèlement les subventions allouées sont en diminution. Les résidences, stages et ateliers gérés par le Festival d'Anères étant des actions annexées à la programmation principale, cette dimension est donc la première à souffrir des coupes budgétaires. Du point de vue cinématographique, des paramètres similaires font obstacles. En effet, il est à noter que peu de films muets français sont édités en DVDs car si chaque jour le nombre de films muets à tomber dans le domaine public augmente, nombreux sont encore ceux dans les frais d'acquiescement des droits sont encore trop onéreux pour les producteurs. A cela s'ajoute les

---

<sup>1</sup> Voir « Les résidences de création », pp. 184 – 186.

frais, le temps et la main d'œuvre nécessaires au travail de restauration pour proposer des copies de qualité. Enfin, comme nous l'avions précédemment abordé, se pose la question de savoir quelle est la limite de l'association concernant sa polyvalence. Jusqu'à quel point peut-elle étendre la sphère de ses activités sans que cela n'affecte la qualité de ses prestations et surtout l'esprit et l'éthique qui lui sont chères ?

### ***Gagner en lisibilité auprès des diffuseurs.***

Un travail sérieux concernant la production de supports aisément diffusables et accessibles par le plus grand nombre est indiscutablement nécessaire afin de démocratiser l'accès à cette culture du muet au sein des foyers français. Néanmoins, au regard de ce qui existe en France et de la place que le cinéma muet tient au cœur des populations, nous considérons que l'accent premier se doit de persévérer en direction du développement des ciné-concerts sur le territoire. Les films ainsi présentés ont le double mérite de contribuer à la fois à renouer la relation entre un public réticent aux « vieux films » et le patrimoine filmique, qu'il redécouvre avec un œil neuf grâce à l'émotion que transmet un accompagnement musical en direct, et de mettre en lumière le travail des artistes contemporains.

Homme (Indre-et-Loire, 19-25 ans) : Chouette expérience, surtout quand elle permet d'aborder de vieux films en les redynamisant musicalement.

Femme (Dordogne, 19 – 25 ans) : J'aime beaucoup voir ce qu'un groupe peut expérimenter musicalement pour se fondre dans l'ambiance du film.

Femme (Haute-Savoie, 19 – 25 ans) J'aime ressentir le travail des musiciens en amont sur le film, ils interprètent et donnent une nouvelle dimension au film.

Femme (Pyrénées-Atlantiques, 26 – 35 ans) L'association film classique et musique moderne est généralement harmonieuse malgré les années qui séparent les deux types de créations.

En 2004, l'idée pointe de créer un catalogue qui recenserait toutes les séances jouaient à Anères afin de favoriser leur lisibilité auprès des partenaires existants et de partenaires potentiels. La démarche n'est pourtant pas initiée avant 2009. Ce travail laborieux est confié à Julie Sadeg, salariée pour un an de l'association Festival d'Anères. Faute de moyen et de temps que cette tâche requiert, le projet n'a pu aboutir sous la forme escomptée<sup>1</sup>. Pour autant,

---

<sup>1</sup> Voir « Le travail des salariés ne vise pas à remplacer le travail des bénévoles mais à explorer de nouveaux champs d'actions. », pp. 76 - 77.



nous ne pouvons dire que ce travail est inutile. En effet, les recherches engagées ont permis l'épanouissement du plus gros outil de diffusion à ce jour lancé et exploité par l'association Festival d'Anères. A l'automne 2009, une nouvelle étape est franchie, quant à la valorisation des œuvres musicales, par la création d'un nouveau site internet : [cineconcert.fr](http://cineconcert.fr).

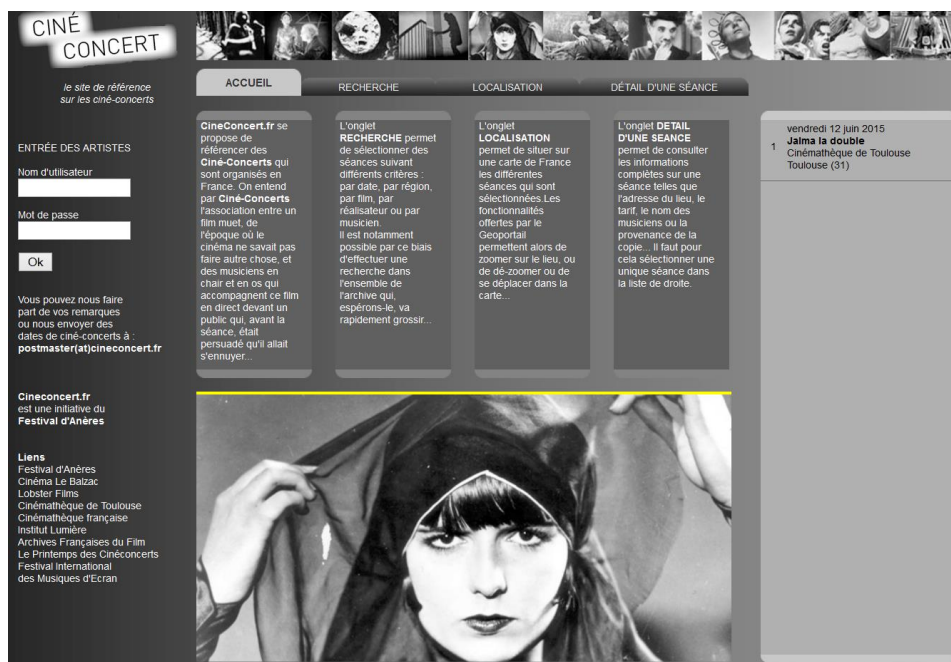


Photo : Capture d'écran du site [cineconcert.fr](http://cineconcert.fr)

Ce site vise à favoriser la circulation des informations concernant les créations du Festival d'Anères et à mettre en réseau l'ensemble des acteurs agissant pour la valorisation du cinéma muet au travers de ciné-concerts (publics, programmeurs et artistes).

« On entend ici par ciné-concert l'association entre un film muet, de l'époque où le cinéma ne savait pas faire autre chose, et des musiciens en chair et en os qui accompagnent ce film en direct. Sont donc exclus :

- les « vrais » films muets non accompagnés en direct par des musiciens,
- les « faux » films muets (films produits après l'arrivée du parlant). »<sup>1</sup>

Il s'agit de faire circuler non seulement les archives ainsi dépoussiérées mais aussi les créations musicales contemporaines. En octobre 2012, Sylvain Airault, responsable légal du Festival d'Anères tente de synthétiser les résultats obtenus à partir des statistiques recensées

<sup>1</sup> Festival d'Anères, *La Diffusion des ciné-concerts en France : Statistiques recueillies à partir du site Cineconcert.fr*, 2012.

à partir du site durant ses trois premières années de fonctionnement. Entre le 1<sup>er</sup> septembre 2009 et le 31 octobre 2012, ce sont ainsi 1945 séances qui ont été répertoriées sur l'ensemble du territoire<sup>1</sup>. Celles-ci incluent la représentation de 752 films, parmi lesquels 338 longs métrages. Il ressort de cette étude que 45% des films projetés n'ont bénéficié que d'une unique séance de projection tandis que le monopole est détenu par une poignée de films puisque 9% des films les plus diffusés représentent 50% des séances. L'auteur justifie ce phénomène par des circonstances liées aux goûts supposés du public par les programmeurs et au fait que les films les plus diffusés sont au nombre de ceux que compte le catalogue de l'ADRC. Celui-ci s'inquiète de la question de « rentabilité » du point de vue de la valorisation du travail effectué sur ces œuvres insuffisamment diffusées. Concernant, les pays d'origines des films projetés, nous pouvons constater que la tendance n'est pas différente de celle affichée par la programmation du Festival d'Anères (voir figures 14 et 49).

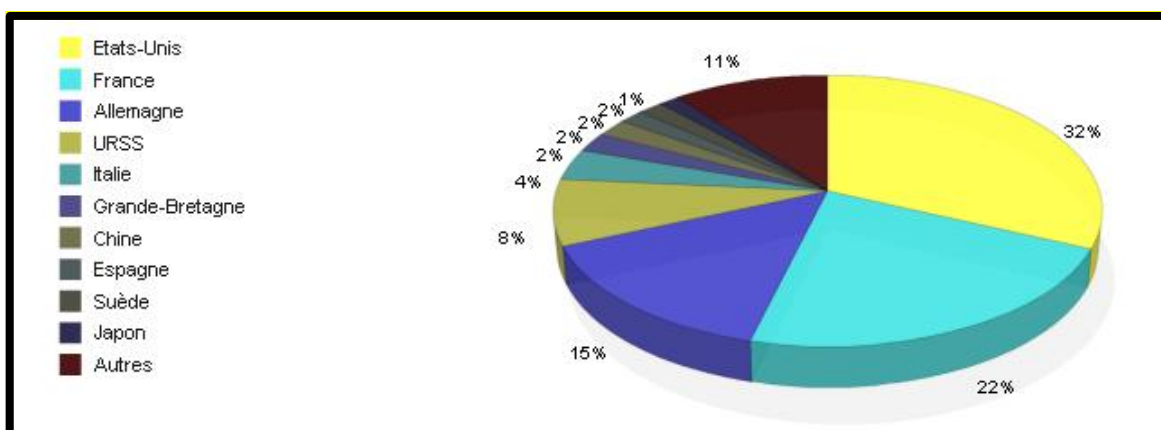


Figure 49 : Pays de production les plus représentés par les ciné-concerts en France

Ce double constat, attaché à la programmation du Festival d'Anères et à la programmation française générale, tient sans doute au reflet d'une réalité d'époque (certains pays ayant eu une production cinématographique plus prolifique que d'autres) mais aussi au fait que l'accès aux copies contemporaines de ces films demeure souvent laborieux et onéreux. L'intérêt d'un tel site se confirme à la lecture des commentaires laissés par les internautes à l'occasion du sondage que nous avons diffusé. La plupart d'entre eux regrettent qu'ils n'existent pas davantage d'événements de cette sorte près de chez eux et, lorsque ceux-ci existent, ils stipulent ne pas en avoir connaissance du fait d'un manque de communication

<sup>1</sup> Notons que la conception de ce recensement se base sur l'utilisation de mots-clefs dans des moteurs de recherches sur internet. De fait, il est envisageable de considérer que la liste annoncée est non-exhaustive.

certain. Pour autant, nous estimons qu'à ce jour la promotion du site [www.cineconcert.fr](http://www.cineconcert.fr) est trop discrète et insuffisante. Cette observation renforce en nous l'idée d'un nécessaire travail vers la mise en réseau des différents acteurs prenant en charge la préservation et la valorisation des archives cinématographiques. A l'instar de la démarche établie par le Festival d'Anères, il nous apparaît nécessaire pour tous ces acteurs de travailler de concert en favorisant la création d'outils visant à améliorer la lisibilité de leurs actions, à clarifier leurs missions et les partenariats pouvant exister entre eux.

## Conclusion de la deuxième partie

Qu'il s'agisse ou non d'un attrait pour le cinéma muet, le principal atout de ce festival est à l'unanimité son ambiance particulière, sans fard et sans paillette privilégiant la rencontre et la convivialité. La formule du Festival d'Anères, en démocratisant l'accès à ses activités, par la proposition d'un rapport qualité/prix plus qu'avantageux, le développement d'un discours culturel de vulgarisation et sa situation à la marge des habituels « lieux de culture » (vers lesquels le public ne peut toujours se déplacer), se positionne comme étant un atout français majeur de sensibilisation à la richesse du cinéma muet. Non seulement il agit en direction de la valorisation du cinéma de patrimoine (c'est-à-dire des archives) mais joue un rôle moteur dans l'impulsion d'une création actuelle à la fois cinématographique et musicale. Son caractère social, sa faculté à responsabiliser ses acteurs et ses publics, à développer une activité culturelle en milieu rural, à faire se rencontrer les générations et à créer un dialogue décomplexé entre amateurs et professionnels font d'Anères un berceau fertile d'éducation et de création populaire. De nos trois années à côtoyer le café du village, nous avons été interpellée par sa capacité à favoriser l'épanouissement de vocations artistiques. Plus exactement, nous sommes marquée par la stimulation culturelle dont bénéficient les jeunes qui le fréquentent. Nous ne pouvons juger de l'impact réel de l'association mais nous ne pouvons mettre en doute l'incidence indiscutablement bénéfique qu'elle a eu sur eux ; compte-tenu qu'une majorité (si ce n'est tous) ont développé des compétences dans les domaines graphiques mais surtout instrumentales. L'exemple le plus marquant concerne peut-être le cas d'Antonin et Damien. Ceux-ci ont grandi avec le festival et régulièrement fréquentés le Café du village. Ils ont bénéficié des stages organisés par l'association, leur permettant d'améliorer leurs techniques et de se confronter, auprès de professionnels, aux contraintes de l'accompagnement de films et à la représentation publique. En 2004, âgés de douze ans, ils deviennent les responsables de la salle Super-8, après avoir bénéficié des conseils de la première génération<sup>1</sup>. Aujourd'hui pleinement autonomes, ils colorent les projections tantôt de leur propre accompagnement musical et tantôt de celui de professionnels (ou s'allient à eux dans une interprétation commune).



---

<sup>1</sup> C'est-à-dire qu'ils sont en charge de la recherche de films, recherche des musiciens, projection, montage et démontage de la salle, gestion son et lumière, ménage, etc.





TROISIEME PARTIE

# L'AVENIR DU FESTIVAL D'ANERES

PISTES DE DÉVELOPPEMENT



Le patrimoine cinématographique est un bien commun qui se doit d'être protégé mais dont la protection requiert des moyens humains et financiers conséquents. Nous avons vu que de nombreuses actions sont menées sur l'ensemble du territoire et que celles-ci, quelque peu éparses, revêtent multiples formes. Nous avons aussi vu que le Festival d'Anères apporte une formule originale, à la marge des démarches institutionnalisées, et qu'il permet de toucher un public différent de ceux que touchent les autres structures agissant pour la valorisation des archives. Afin de poursuivre durablement la dynamique engagée, en respectant l'esprit des associations Remue-Méninges et Festival d'Anères tout en menant plus loin la réappropriation d'un héritage commun délaissé, nous avons cherché à dégager quelques pistes de développement possibles pour la structure. En premier lieu, nous avons décidé de nous concentrer sur les commentaires émis par les participants du Festival d'Anères et de nous arrêter sur différents éléments dont le potentiel pourrait être plus largement exploité. Dans un second lieu, en nous appuyant sur nos recherches et les commentaires des internautes, nous considérons l'éventuelle exploitation de projets inédits, affiliés au Festival d'Anères mais extérieurs à son organisation.





# Chapitre I :

## Enrichir l'existant

### I. *Les attentes du public*

L'enquête réalisée à l'occasion du festival de 2013<sup>1</sup> démontre une grande confiance de la part des festivaliers en direction des organisateurs et probablement aussi d'une certaine indulgence induite par la conscience de leurs moyens limités. Néanmoins, quelques éléments ressortent, concernant les infrastructures et le manque de communication (voir figure 50). Ceci nous permet de passer en revue des domaines qui pourraient potentiellement être améliorés.

<b>La météo</b>	<b>43</b>
<b>Aucun</b>	<b>17</b>
<b>Le confort des salles de projections (chaises, visibilité, bruit)</b>	<b>14</b>
Les toilettes	6
Le parking / stationnement	6
L'animation musicale	5
La communication / publicité / signalétique	5
La taille des espaces	5
Les prix	3
L'isolation et le chauffage	3
Les animations pour les enfants et entre les films	3
La programmation de la salle Super 8 à développer	2
Les horaires (ponctualité et compatibilité entre les séances)	2
La décoration	2
La visibilité du blog	1

Figure 50 : Les points du festival à améliorer d'après les festivaliers

---

<sup>1</sup> Voir ANNEXES III : Résultats du sondage réalisé auprès des festivaliers, pp. 284 – 289.

## ***A - Améliorer les infrastructures***

Le charme du Café du village tient en partie à son aspect rustique et simple. Quotidiennement, les acteurs de l'association Remue-Méninges agissent pour améliorer les conditions d'accueil tout en conservant le caractère authentique de ce lieu. En s'appuyant sur les commentaires, issus du sondage et de conversations informelles, nous allons à notre tour étudier les perspectives de développement des espaces à disposition de l'association.

### **▪ Une demande majeure d'intervention pour plus de confort**

#### ***Une météo capricieuse***

Nous regroupons une majorité de ces critiques sous la mention de confort. La critique majeure avancée, presque à l'unisson, concerne la météo (voir figure 50). Il est important de savoir que l'année où ce sondage a été réalisé, les conditions météorologiques étaient désastreuses. Le parking (situé dans un champ) était boueux au point que les voitures s'embourbaient, tout le monde était trempé et transi, rien ne séchait, les festivaliers s'agglutinaient dans les salles ou autour des rares chauffages extérieurs de bien mauvaise qualité. Cette critique dominante reflète, selon nous, différents aspects. En premier lieu, compte-tenu des commentaires humoristiques ou de l'absence complète d'éléments critiques supplémentaires, nous rapprochons ce point de l'autre réponse qui domine ; à savoir qu'aucun point n'est à améliorer (voir figure 50). En effet, les tournures employées pour critiquer la météo laissent sous-entendre que les spectateurs ont pleinement conscience qu'il ne s'agit pas d'un point critique dont la responsabilité incombe aux organisateurs. Néanmoins, nous ne pouvons nier cette critique bien réelle. Le festival, par son cadre temporel printanier et ses conditions spatiales, essentiellement en extérieur, est régulièrement sujet à des conditions climatiques difficiles. De mauvaises conditions s'illustrent par un problème de température, un fort taux d'humidité, de la boue, des rafales de vents,... qui entraînent des problèmes relatifs au confort et à la sécurité. Nous n'aborderons pas les cas traitant de la sécurité (appareils électriques, effets du vent sur les structures, etc.), qui sont déjà régulièrement considérés par les organisateurs. En 2013, concernant le confort, notre conseil premier se serait porté sur le nécessaire investissement dans un système de chauffage plus performant. En 2015, cette démarche a été suivie puisque l'association s'est dotée de deux parasols chauffants équipés de brûleurs céramiques à

infrarouge. Bien plus performants que leurs prédécesseurs, ils produisent plus de chaleur et celle-ci se diffuse plus largement. L'isolation thermique du café reste assez rudimentaire. Pour se protéger du froid, seuls d'épais rideaux font office de murs extérieures, amovibles ; pour se protéger de la pluie une toile tendue sur la partie ouverte de la terrasse. Néanmoins, le matériel aujourd'hui à disposition semble suffisant pour couvrir la superficie des locaux du Café du village. Concernant les problèmes relatifs à la boue, plusieurs spectateurs émettent le souhait que soient posées au sol des planches dans les différents espaces « non bâtis ». En théorie, ce procédé pourrait être envisagé mais il faudrait pour cela étudier les espaces au cas par cas. En effet, les espaces « non bâtis » sont la propriété de villageois. Même s'ils sont conciliants, ceux-ci souhaitent naturellement que les terrains prêtés ne subissent pas de dégradations. Au sujet de l'humidité, bien que cela ne soit pas une priorité, nous imaginons qu'il serait peut-être possible de mettre à disposition un lieu couvert pour que les spectateurs puissent facilement faire sécher leurs vêtements. Une corde est déjà tendue, dans le jardin à l'arrière du Café du village, mais celle-ci n'est pas à l'abri de la pluie. Une surface couverte servirait temporairement pour le festival et tout au long de l'année pour l'association Remue-Méninges. Cet aspect peut paraître futile mais, compte tenu de la petite taille du festival et de la confiance qui semble résider entre les individus, un tel dispositif pourrait être facilement mis en place et apporter quelques agréments appréciables lors des éditions pluvieuses. Pour autant, le festival connaît aussi quelques éditions ensoleillées. Les conditions de 2013 ne se sont pas renouvelées depuis. Nous réalisons que, paradoxalement, une météo clémente présente elle aussi des inconvénients. En effet, le beau temps peut être un frein à l'objet même du festival en créant des réticences à entrer dans les salles de projections. D'abord parce que nous retrouvons des problèmes relatifs à la température : la grande salle de projection devenant étouffante. Ensuite, parce que, considérant le beau temps, le spectateur est appelé à profiter d'activités extérieures. Fanny et Elsa, deux sœurs de 15 et 18 ans, qui ont découvert le festival en 2014, confirment ce sentiment.

*Fanny : « (...) On a eu du beau temps pendant tout le festival. S'il avait plu, ça n'aurait pas été pareil, je pense. Au lieu de se caler dehors, on aurait fait autre chose. Dans ce cas-là, c'est vrai que rester dehors ça ne m'intéresserait pas et je pense que je ferais l'effort d'aller voir des films. Je suis sûre qu'au final ça pourrait m'intéresser (...). Mais là il faisait beau, alors je trouvais dommage de s'enfermer. Au final... ça pourrait peut-être être un plus s'il pleut. \*rires\*<sup>1</sup>*

---

<sup>1</sup> Voir ANNEXES : Entretien. Rencontre avec Elsa et Fanny Barrière, le 23 juin 2014, pp. 314 – 316.

Parallèlement, nous avons rencontré une dame qui nous stipulait que la météo n'avait aucune incidence sur le fait d'assister aux séances. « *Lorsque l'on aime le cinéma, on vient qu'il fasse beau ou non.* » nous disait-elle. Nous ne sommes pas d'accord sur ce point et estimons que les conditions météorologiques influent sur les motivations des spectateurs, non pas à venir au festival mais à venir assister aux projections. Nous pensons que l'idée avancée par cette dame re-soulève la distinction que nous avons plusieurs fois évoquée entre un public cinéphile et un public non-cinéphile. La dualité de ce festival tient pourtant en cette qualité de s'adresser à ces deux types de publics d'une façon que les organisateurs cherchent à maintenir équilibrée. Or, nous avons vu que le meilleur angle d'attaque pour amener le public néophyte à s'intéresser au cinéma muet tient en cette fragile curiosité que les organisateurs veulent susciter ou canaliser. Une météo « trop clémente » pourrait donc avoir le défaut d'étouffer la curiosité du public et ainsi le maintenir à distance des salles.

### ***Les lieux de stationnement***

Concernant les extérieurs nous venons de voir que le temps est le principal facteur, qui sans être considéré comme foncièrement rebutant, rend l'expérience du festival d'Anères moins agréable. Une autre requête concerne l'agrandissement des espaces. Il en va de commentaires généraux stipulant simplement d'agrandir le festival et ses espaces à des commentaires plus spécifiques visant la taille du chapiteau, des lieux de stationnements et de la salle des fêtes. Hélas, lorsque l'on observe la disposition du village et ses infrastructures mais surtout les budgets octroyés aux associations Remue-Méninges et Festival d'Anères, un agrandissement restent difficilement envisageable. Changer de chapiteau engagerait des frais et une logistique tout autre que la structure à l'origine du festival ne peut à ce jour assumer, ou qui n'est du moins pour l'heure pas une priorité. Notre étude nous a montré que développer le parc de stationnement n'est pas une priorité, même si cela peut être réalisable en mettant à disposition un nombre plus important de champs. Notre expérience du festival 2015, nous a prouvé que l'espace octroyé était suffisant. Rappelons que la circulation étant bloquée, aucun véhicule, autre que ceux des villageois et des organisateurs, n'a le droit de circuler dans l'enceinte du village. Les festivaliers peuvent alors se garer aux abords du village, sur le bas-côté de la route, ou dans le champ prêté à cet effet, et qui se situe à cinq minutes de marche du Café du village<sup>1</sup>. Cette affirmation est pourtant à nuancer. Rappelons

---

<sup>1</sup> Voir ANNEXE II : Carte du village et des emplacements utilisés pour le festival, p. 283.

que le sondage réalisé a été mené en 2013, dans des conditions météorologiques handicapantes qui, relativement, rallongeaient le chemin menant d'un endroit abrité au terrain en question (celui-ci étant à l'arrivée boueux). Dans de telles conditions nous pouvons aisément comprendre les résultats collectés en 2013 et supposons qu'ils eussent pu être différents si nous les avions recueillis sous une météo plus favorable.

### *La salle des fêtes*

Concernant la salle des fêtes et la demande quant à un potentiel agrandissement de celle-ci, cela nous apparaît fort peu probable. Le point qui nous paraît plus pertinent, plus réalisable et qui concorde avec d'autres commentaires émis par les spectateurs traite de la mise en œuvre d'efforts pour une amélioration du confort de cette salle. Effectivement, nous avons précédemment vu que les organisateurs sont tout particulièrement concernés par la qualité de leurs projections (en obtenant du matériel technique, des copies et une instrumentalisation de qualité) mais l'enquête que nous avons menée souligne qu'aujourd'hui les spectateurs souhaiteraient qu'un tel soin soit aussi orienté en direction des conditions d'accueil. Leurs réprobations concernent plus spécifiquement l'austérité des chaises mises à disposition, le bruit présent dans la salle et un certain manque de visibilité de l'écran. Malheureusement, de nombreux conseils d'administration n'auront permis de trouver de solutions convenables face à ces trois aspects dont les bénévoles sont parfaitement conscients. Une communauté comme celle d'Anères ne peut se permettre de subvenir à l'installation de gradins ou de véritables fauteuils de cinéma (même amovibles) dans cet espace municipal qui se veut polyvalent. Par ailleurs, les chaises en question sont issues de prêts de municipalités alentours ; ce qui a pour effet de réduire considérablement la part du budget alloué à l'organisation des locaux. Remplacer ces assises par des chaises plus confortables signifierait chercher à se fournir ailleurs, auprès d'un fournisseur probablement privé qui louerait son matériel (prix de location auquel s'ajouteraient des frais de transports supplémentaires puisqu'il faudrait aller les chercher plus loin). Certains spectateurs, en plus de la dureté de l'assise, reprochent aussi qu'elles soient attachées entre elles. Or il s'agit là d'une règle de sécurité à laquelle les organisateurs ne peuvent déroger. La seule option que nous envisageons serait de potentiellement réserver quelques fauteuils, plus larges et plus confortables, pour les personnes dont la condition physique le justifie. Toutefois cette distinction pourrait susciter la polémique car elle ne semble pas suivre la politique morale des membres de Remue-méninges qui tendent à rejeter toute forme de « privilèges »

différenciateurs. Une autre polémique qui trouve sa place dans la salle principale de projection est amenée par le bruit. Lorsqu'on les interroge sur le sujet, la majorité des spectateurs ne semblent pas se plaindre de ce désagrément. Pourtant cela en gêne bel et bien quelques-uns, notamment des membres de l'organisation. Sur ce point deux camps s'opposent bel et bien. Brièvement, nous avons ceux qui prônent le comportement d'un public « classique » contemporain, qui sait rester discret par respect à la fois pour leurs voisins et pour les artistes musiciens dont ils veulent apprécier le travail en paix, en se plongeant entièrement dans l'œuvre projetée. Il s'agit d'une expérience que l'on pourrait décrire comme individuelle, perçue presque comme de l'ordre du sacré. De l'autre côté, nous avons ceux qui vivent la séance comme une expérience que l'on pourrait qualifier de collective. Interagissant avec le film, ils laissent s'exprimer leurs émotions, voire leurs commentaires, et se rapprochent ainsi des conditions dans lesquelles étaient originellement projetées les bobines du cinéma naissant. De fait, nous parlons d'expérience « collective » car à la fois leurs réactions (verbales ou non verbales) interpellent leurs proches locuteurs, si tant est qu'il y en est, et plus largement ils véhiculent un état émotif qui par effet d'empathie tend à être partagé. Le problème est que la liberté de la seconde catégorie contribue à déranger la contemplation de la première ; alors qu'à l'inverse celle-ci n'empiète pas sur celle-là. Pour autant, de notre propre expérience, nous retenons que si l'expression des émotions pures (rires, soupirs, surprise, murmures, ...) est assez récurrente, nous avons quand même affaire à un public très respectueux. Nous estimons en plus qu'il est assez plaisant d'expérimenter ce type de séances ; où face à une cabriole de Buster Keaton toute la salle rit à l'unisson de façon décomplexée.

#### ▪ **Les propositions de restauration**

Les autres secteurs, de l'organisation du festival semblent plutôt bien contenter le public. La qualité des plats proposés remporte de larges éloges et le service s'est amélioré, gagnant une meilleure organisation et une plus grande fluidité. Les rares critiques sur ce point visent pour l'essentiel la hauteur de certaines tarifications. Rappelons que si pendant le reste de l'année toutes les prestations se font « au cochon », de même que pour tous les spectacles du festival, la partie restauration de ce dernier fonctionne « aux tickets ». C'est-à-dire que les spectateurs achètent des lots de dix tickets au stand d'accueil (chaque ticket valant un euro), qu'ils utilisent ensuite pour payer leurs consommations. En cela, la difficulté réside pour les organisateurs dans l'évaluation des prix à appliquer (ceux-ci devant tenir

compte des frais de production et d'une potentielle petite marge mais surtout du fait que, chaque ticket valant un euro, le prix se doit d'être un nombre entier). Pour autant, chaque année les organisateurs essayent de faire évoluer leurs prix en fonction des remarques perçues et de l'évolution des ingrédients ou des tailles des portions. Il s'agit de ne pas faire de perte tout en respectant l'esprit du site, qui se veut accessible à tous sans considération économique. Le gros avantage de ces tickets est qu'ils évitent la circulation d'argent et les manipulations monétaires à chaque stand et qu'ils simplifient les comptes de l'association en centralisant tout en un même endroit.

▪ **Les sanitaires et les actions de développement durables.**

Un aspect que nous aurons été surpris de voir poindre dans les sondages a pour sujet les sanitaires. Malheureusement, aucun commentaire explicatif n'a été mentionné. Concernant le nombre des toilettes, celui-ci s'est doté de deux nouvelles cabines en 2015. Comme l'ont signalé plusieurs habitants du village, le public d'Anères est un public respectueux. A l'instar d'une pollution étonnamment limitée pour un festival, les spectateurs sont aussi respectueux de ces lieux d'aisance et contrairement à d'autres espaces publics ou festivals qu'il nous a été donné de côtoyer. De plus, quelques bénévoles habitués pensent régulièrement à s'en occuper (même s'il apparaît vite que ce sont souvent les mêmes). Ceux-ci sont donc propres et entretenus. Nous estimons qu'à ce jour le nombre de ces structures démontables est suffisant. Potentiellement, pour répondre à certaines demandes des spectateurs, des améliorations pourraient être réalisées pour un plus grand confort et plus d'espace au niveau de l'espace douche<sup>1</sup> et pour plus un meilleur cloisonnement des WC. Il nous semblerait aussi judicieux d'accroître la signalétique. Si les emplacements de ces structures sont bien connus des habitués, il est probable que cela ne soit pas aussi évident pour des personnes moins amenées à fréquenter le lieu. Par ailleurs, nous mettrons en avant, que ces dispositifs suivent la ligne de conduite soutenue par les membres de Remue-Méninges, à savoir limiter l'impact de l'homme sur l'environnement. De fait, l'originalité du concept est qu'il s'agit de toilettes sèches dont une partie est installée de façon permanente à l'arrière du café et l'autre est démontée à l'issue du festival. Au-delà de son aspect écologique sur la limitation du gaspillage d'eau, la limitation de la pollution des écosystèmes,... (voir figure 51), nous rappellerons qu'en termes de confort, les toilettes

---

<sup>1</sup> A côté des toilettes situées dans le jardin, à l'arrière du Café du village, se trouve une construction rudimentaire en bois qui contient une douche, un lavabo et des serviettes propres mises à disposition.



sèches, utilisant la sciure ou les copeaux de bois, tiennent cette qualité d'être sans odeur, contrairement aux systèmes de sanitaires mobiles usuellement employés par les festivals, foires, etc. Pour autant, leur usage n'est pas coutumier pour la majorité des français. Nous remarquons, que toutes les personnes ayant signalé une nécessaire amélioration du parc sanitaire sont des femmes entre 41 et 65 ans et qui sont des nouvelles venues au festival (moins de trois participations). Nous nous prêtons à croire qu'il ne s'agit pas là d'une coïncidence mais probablement d'un reflet social et qu'il existe un certain nombre d'aprioris, une forme de pudeur et l'ancrage d'habitudes différentes qui peuvent bloquer l'usage de ce procédé. L'engagement écologique des bénévoles ne s'arrête pas là et transparait à bien des égards. En plus des toilettes sèches, des initiatives sont prises pour trier les déchets, éviter le gaspillage et faire du compost. Comme de plus en plus de structures portées vers l'évènementiel, Remue-Méninges a choisi d'opter pour l'utilisation de vaisselles réutilisables, en partenariat avec l'association toulousaine Elemen-terre<sup>1</sup>, afin de réduire son empreinte environnementale (voir figures 52)<sup>2</sup>. En outre, cette volonté d'écologie durable s'accompagne d'une volonté de société durable. Les responsables du Café du village œuvrent pour l'implication d'acteurs locaux dans la chaîne partenariale. Cela implique des artistes et collaborateurs techniques, mais aussi des exploitants proches, approvisionnant en denrées alimentaires. A cette détermination s'ajoute celle d'intégrer dans leurs stocks un maximum de consommables issus de productions dites biologiques. Enfin, l'élaboration des repas laisse désormais progressivement de plus en plus de place pour la considération de cuisines « alternatives » respectueuses de différents types de régimes (végétarien, sans gluten, etc.).

Concernant les toilettes sèches	Concernant notre consommation d'eau
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un réservoir de chasse d'eau contient de 3 à 10 litres.</li> <li>• L'utilisation des toilettes sèches permet une économie immédiate d'environ 40 litres d'eau par personne et par jour soit 14 M3 par an.</li> <li>• A chaque passage dans les toilettes sèches nous produisons environ 400 grammes de déchets soit environ 750 litres de déchets par an qui se réduiront naturellement des 2/3 sous l'effet du compostage.</li> <li>• Un ménage de 4 personnes aura donc besoin en tout de 2 composteurs de 1m3 dans son jardin.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'eau douce représente 2,5% de la masse totale de l'eau sur la planète</li> <li>• Moins de 1% de cette eau douce est disponible.</li> <li>• Un canadien utilise en moyenne 700 litres d'eau par jour.</li> <li>• Un Européen 200 litres.</li> <li>• Et un sahélien moins de 10 litres.</li> </ul>

Figure 51 : Les toilettes sèches : quels avantages ?<sup>3</sup>

<sup>1</sup> www.elemen-terre.org, consulté le 02 mai 2015.

<sup>2</sup> Rapport aussi intéressant sur le sujet : Mais qu'est-ce que tu fabriques ?, Association d'Education à l'Environnement et de Promotion de la Citoyenneté, *Gobelets réutilisables / Verres jetables : éléments de comparaison sur le plan écologique*, Landerneau, Juin 2007.

<sup>3</sup> Données issues du site internet www.toilettes-seches-madom.com.

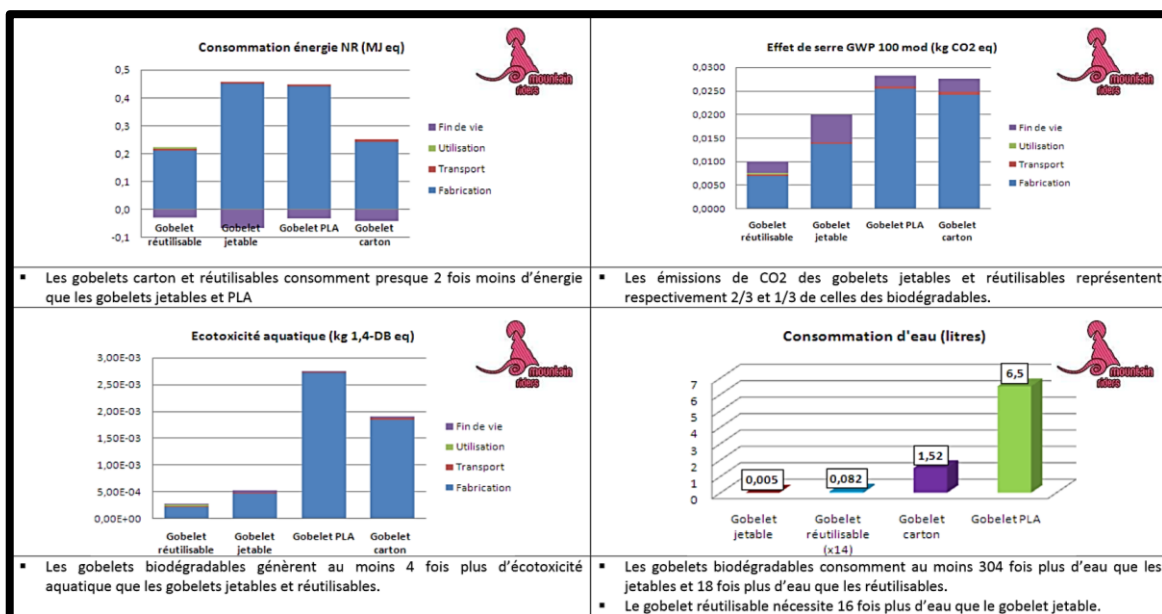


Figure 52 : Seuil de rentabilité environnemental par types de gobelets<sup>1</sup>

## ■ La décoration

De manière générale, les spectateurs d'Anères sont ravis du cadre environnemental dans lequel se situe le festival et se satisfont de la décoration que les bénévoles leur proposent. Pourtant quelques-uns émettent le désir d'une décoration intérieure plus diversifiée et que des efforts soit faits pour travailler en continuité à l'extérieur de la salle. L'année où ce sondage a été réalisé était un peu particulière car l'une des personnes les plus impliquées dans l'élaboration d'une décoration créative de la salle des fêtes, Hélène Pinos, venait de décéder. En 2011, cette bénévole décrite comme affable, dotée de grandes qualités morales, « de doigts de fée » et très active dans la vie associative de Saint-Paul<sup>2</sup>, avait agrémenté le nombre des activités d'Anères en lançant un atelier arts-plastiques « Décoration de la salle » en rapport avec la commémoration en l'honneur de George Méliès. En 2012, elle reconduisait cet atelier. En 2013, les organisateurs peinés par cette disparition, et celles d'autres de leurs amis, ont donc décidé de lui rendre hommage en ré-exploitant les décors créés la première année de cet atelier. Depuis, ils ont quelques difficultés à trouver des volontaires pour prendre la suite avec autant d'entrain qu'elle semblait en avoir. Pourtant, en 2015, nous avons pu observer que de gros efforts ont été faits afin de continuer à agir

<sup>1</sup> BOUVIER (Johan), *Comparaison des impacts environnementaux des gobelets dans l'événementiel*, Mountain Riders, Stage Master 2 Ingénierie économique, Chambéry, 2011.

<sup>2</sup> Un village à sept minutes d'Anères, appartenant aussi à la communauté des communes de Saint-Laurent-de-Neste.

dans cette direction. Deux personnes différentes se sont chargées de réaliser des panneaux peints afin d'animer : pour l'une la salle des fêtes et pour l'autre la salle Super 8. L'immense panneau couvrant la totalité d'un pan de la salle, habillait habilement l'espace et permettait un changement de décor radical. Considérant l'esprit qui anime les associations Remue-Méninges et festival d'Anères et les intentions qui semblaient animer Hélène Pinos, nous nous demandons s'il ne serait pas opportun de ré-impulser les ateliers qu'elle avait lancés. L'obstacle, comme pour la plupart des activités du village, est que chaque initiative repose sur la volonté d'individus qui prennent en charge des secteurs correspondant à leurs centres d'intérêts, leurs compétences et le temps dont ils disposent. Les ateliers existent tant qu'il a des personnes pour les mener et nul n'a d'obligation de les faire perdurer si ceux-ci viennent à être en voie d'extinction. Il ne s'agit pas de mener une activité car elle doit être menée mais parce que les conditions et l'enthousiasme sont réunis pour qu'elle existe à un moment donné. Nous parlions plus tôt de mouvement brownien de flux entrants et sortants d'individus. Il en va de même pour les actions menées puisque celles-ci s'appuient sur les individualités et les interactions qui agissent entre elles. De fait, cette effusion d'enthousiasme et de projets, quoiqu'arborant une surface pouvant être perçue comme chaotique vue de l'extérieur, est selon nous la formule de jouvence qui permet à l'association Remue-Méninges et au Festival d'Anères de se renouveler, de s'adapter, et donc de perdurer sans se lasser. Pour autant, à l'instar des partenariats engagés avec les établissements scolaires et écoles de musique des environs, nous pensons qu'il serait intéressant et enrichissant de développer de nouveaux partenariats avec les enseignants d'arts-plastiques de ces établissements scolaires mais aussi avec d'autres structures d'arts-créatifs (école des beaux-arts, autres associations, clubs, etc.). Qu'il s'agisse de s'adresser à des enfants ou plutôt à des adultes, ou de fondre les générations comme dans les ateliers d'accompagnement de films, nous pensons que cela serait bénéfique au Festival. Cela apporterait un regain de fraîcheur en termes de créativité décoratrice. Les participants ainsi missionnés verraient quant à eux leur travail valorisé.

## ***B - Parer au manque de lisibilité***

Face à ces considérations, nous rencontrons un autre sujet de polémique qui est celui relatif à la communication du Festival d'Anères. Nous avons vu, que très tôt les organisateurs de l'événement ont décidé d'enrayer la communication faite afin de ne pas être dépassés par un public que la structure ne pourrait gérer<sup>1</sup>. Néanmoins, des actions pour une meilleure circulation de l'information semblent pertinentes.

### ▪ **Relancer une communication promotionnelle discrète<sup>2</sup>**

Ces dernières années présentent l'idée qu'une petite campagne de promotion serait bénéfique pour interpeller de nouveaux publics. Parmi les internautes interrogés, on remarque qu'il en est assez peu qui connaissent le Festival d'Anères, et encore moins qui y soient allés (voir figure 53). Compte tenu de la taille du festival, ce phénomène n'est pas surprenant mais ce qui l'est davantage est que nombreuses sont les personnes interrogées lors de nos enquêtes qui, vivant dans le département, n'ont jamais entendu parler ni du Festival de cinéma muet et piano parlant ni d'Anères. Quelques-uns trouvent cela regrettable et dénoncent le manque de communication.

Femme (Hautes-Pyrénées, 26 – 35 ans) : « *Domage qu'en habitant le département depuis toujours, on en ait jamais entendu parler, preuve du manque de démocratisation et de communication* »

Homme (Hautes-Pyrénées, 36 – 49 ans) : « *Totalement inconnu sachant que je vis en Hautes Pyrénées à présent.* »

Femme (Hautes-Pyrénées, 19 – 25 ans) : « *Un festival à Anères? J'habite dans les Hautes-Pyrénées et je n'en ai jamais entendu parler. Peut-être plus de pub. Pas de présence dans les moteurs de recherches* »

Il ne s'agit pas de faire une communication de grande envergure, ce qui pourrait perturber l'équilibre du festival, mais de lui donner une nouvelle vague d'énergie. Pour cela, outre la communication papier, nous pensons que des améliorations peuvent être portées en direction d'un renforcement de la visibilité web. L'enquête que nous avons menée sur les principaux moteurs de recherches populaires et alternatifs en France, nous montre que la couverture du référencement des sites [cineconcert.fr](http://cineconcert.fr) et [festival-aneres.fr](http://festival-aneres.fr) est assez pauvre et pourrait être

---

<sup>1</sup> Voir « Un festival qui veut « grandir » mais ne pas « grossir » », pp. 65 – 87.

<sup>2</sup> Voir « 'Victime' de sa notoriété », pp. 89 – 91.

augmentée (voir figures 54 et 55). Au-delà de la présence, effective ou non, de ces sites sur la première page des résultats de chaque moteur de recherche, nous nous apercevons que l'événement du festival apparaît assez régulièrement dans les premiers résultats via l'article qui lui est dédié sur Wikipedia. Il y est aussi présent par l'intermédiaire des agendas d'événements locaux et parce qu'il est mentionné dans quelques articles de journaux. En outre, aucun site référencé en première page ne semble évoquer le site [cineconcert.fr](http://cineconcert.fr), son agenda ou sa démarche. De plus, celui-ci est régulièrement concurrencé par un autre site à l'appellation similaire, [www.cine-concerts.fr](http://www.cine-concerts.fr). Or celui-ci n'a aucun rapport avec l'association, Anères ou le festival. Il s'agit d'un site privé destiné à présenter l'agenda d'un ciné-concertiste en particulier. De fait, nous pensons qu'il serait intéressant d'accroître le référencement du site du Festival d'Anères afin de communiquer davantage autour de son existence et de sa programmation. Cela aurait aussi l'avantage de permettre de gagner en visibilité afin de gagner la confiance d'éventuels « mécènes » ; ce dont l'association a de plus en plus besoin. Mais plus encore, afin de favoriser la lisibilité des lieux et dates des ciné-concerts présents sur le territoire, d'œuvrer pour une harmonisation et plus étroite collaboration des diffuseurs dans l'intention d'impulser leur développement sur le territoire et la promotion du cinéma muet, nous jugeons nécessaire d'agir pour un meilleur référencement du site [cineconcert.fr](http://cineconcert.fr). Par ailleurs, que les internautes boycottent l'usage intempestif des publicités diffusées sur le net ou le monopole de Google, qu'ils veillent à la sécurité de leurs informations personnelles, qu'ils se sentent concernés par le fait de réduire leur empreinte écologique ou pour tout autre raison, les moteurs de recherche alternatifs sont en pleine expansion. Certes Google reste le leader en la matière et plusieurs de ces moteurs alternatifs basent leurs systèmes sur celui de ce géant américain, mais ils ne doivent en aucun cas être délaissés. Au vu de sa taille réduite, nous sommes agréablement surprise, qu'au-delà de cette enquête, nous notons parallèlement la présence de présentations du festival sur des sites et médias étrangers. Cette information est limitée mais existe. On la retrouve dans des communications des pays (Espagne, Allemagne,...) dans lesquels se trouve au moins une structure partenaire du festival mais aussi, étonnamment dans d'autres pays comme le Portugal<sup>1</sup> ou le Royaume-Uni<sup>2</sup>. Au niveau national, les médias qui représentent Anères sont souvent des médias locaux mais on trouve quelques articles l'échelle nationale<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> Par exemple : <http://elmaxilab.com>, consulté le 04 mai 2015.

<sup>2</sup> Comme <http://thebioscope.net> mais aussi [www.bbc.co.uk/programmes/p011fnqs](http://www.bbc.co.uk/programmes/p011fnqs), consulté le 04 mai 2015.

<sup>3</sup> Voir ANNEXES XI : Article. « Un village au pied des Pyrénées p. 329.

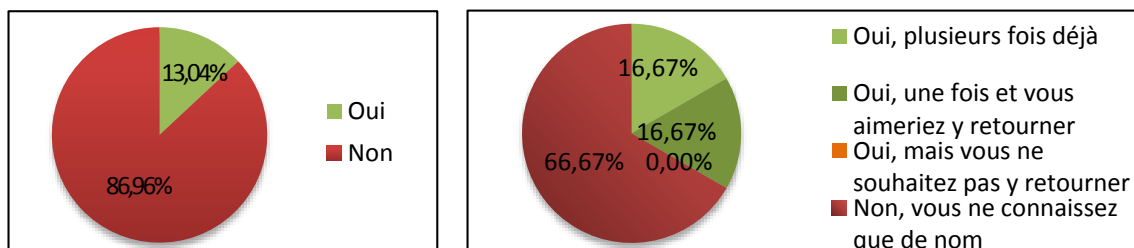


Figure 53 : Les internautes connaissent-ils le Festival d'Anères ?<sup>1</sup>

Moteurs de recherche populaires en France								
Moteurs	GOOGLE <sup>2</sup>		ASK		BING		YAHOO	
	FA <sup>3</sup>	CC <sup>4</sup>	FA	CC	FA	CC	FA	CC
Festival d'Anères	+		+		+			
Cinéma muet								
Cinéma muet accompagnement musical	+							
Cinéma muet piano parlant	+						+	
Cinéma muet Hautes-Pyrénées	+		+		+		+	
Cinéma muet Midi-Pyrénées	+				+		+	
Festival cinéma							+	
Festival cinéma muet	+				+		+	
Événement cinéma muet	+				+		+	
Anères	+				+		+	
Association Anères	+		+		+		+	
Événement Anères	+		+		+		+	
Association cinéma muet	+				+		+	
Festival cinéma muet France					+		+	
Ciné-concert								
Ciné-concert France								
Agenda ciné-concerts								
Dates ciné-concerts								
Ciné-concert muet								
Silent movies France								
Silent movies event								
Silent cinema event France								

\* Se lit : Pour les mots « Cinéma muet accompagnement musical », dans Google, le site festival-aneres.fr n'apparaît pas parmi les premiers résultats, au moins un autre site le mentionne et aucune référence n'est faite concernant le site cineconcert.fr.

Légende :   
 Référence présente en première page   
 Référence absente en première page   
 + Référence(s) de sites mentionnant le Festival d'Anères

Figure 54 : Référencement web sur les moteurs de recherche populaires

<sup>1</sup> Attention, nous serons prudents avec ces chiffres. Ce sondage ayant été diffusé via les réseaux sociaux, il est fort probable que le pourcentage de personnes ayant entendu parler du festival mais n'y ayant jamais été soit influencé par une possible communication autour de ce sujet entre la personne sondée et notre propre personne.

<sup>2</sup> Les recherches sur Google ont été réalisées via un appareil indépendant à ceux employés pour notre étude, en partant du plus général au plus spécifique, pour que notre historique de recherches n'influence par les résultats.

<sup>3</sup> Présence du site festival-aneres.fr en première page des résultats de recherches

<sup>4</sup> Présence du site cineconcert.fr en première page des résultats de recherches

Moteurs de recherche alternatifs en hausse de popularité																
Moteurs	SEEK <sup>1</sup>		MOZBOT2		DUCK DUCK GO <sup>3</sup>		MILLION SHORT <sup>4</sup>		IXQUICK <sup>5</sup>		PICK A NEWS <sup>6</sup>		QWANT <sup>7</sup>		ECOGINE <sup>8</sup>	
Mots-clés	FA	CC	FA	CC	FA	CC	FA	CC	FA	CC	FA	CC	FA	CC	FA	CC
Festival d'Anères	+		+		+		+		+		+		+		+	
Cinéma muet											+		+			
Cinéma muet accompagnement musical			+								+		+			
Cinéma muet piano parlant			+		+		+				+		+		+	
Cinéma muet Hautes-Pyrénées	+		+		+		+		+		+		+		+	
Cinéma muet Midi-Pyrénées	+		+		+		+		+		+		+		+	
Festival cinéma																
Festival cinéma muet	+		+		+		+				+		+		+	
Événement cinéma muet			+		+		+						+		+	
Anères			+						+		+		+		+	
Association Anères		+	+		+		+		+		+		+		+	
Événement Anères	+		+		+		+		+		+		+		+	
Association cinéma muet	+		+		+						+		+		+	
Festival cinéma muet France	+		+		+		+		+						+	

<sup>1</sup> « Seek propose 2 types de service : un métamoteur de recherche et un annuaire thématique. Destiné à un public francophone, les recherches se font par défaut sur le web français. », <http://dcorbille.free.fr>, consulté le 05 mai 2015.

<sup>2</sup> « Mozbot est un moteur de recherche basé sur Google qui propose néanmoins des fonctions supplémentaires comme la liste noire qui permet de ne pas faire réapparaître un lien lors des recherches [...] le choix du domaine de recherche [...] », [www.linternaute.com](http://www.linternaute.com), consulté le 05 mai 2015.

<sup>3</sup> « C'est le moteur de recherche hybride par excellence, il va puiser les infos sur les API des moteurs Yahoo!, Wikipédia, Wolfram, Bing & Blekko. Il préserve également votre vie privée, il n'enregistre pas votre IP et les informations personnelles des utilisateurs. », [www.iceranking.com](http://www.iceranking.com), consulté le 05 mai 2015.

<sup>4</sup> Option de recherche sélectionnée « retirer les sites de plus du million de résultats ». « MillionShort utilise principalement les résultats de Google. Sa différenciation est de vous proposer d'ignorer les sites populaires des pages de résultats [...]. Il a pour objectif de vous faire découvrir de nouveaux résultats de recherche, un must pour découvrir les sites qui n'ont pas de référenceur ! », [www.iceranking.com](http://www.iceranking.com), consulté le 05 mai 2015.

<sup>5</sup> « Ixquick.com protège votre vie privée, il ne collecte aucune donnée personnelle. Quand vous effectuez une recherche, il interroge plusieurs moteurs de recherche et renvoie une sélection des résultats de recherche »,

<sup>6</sup> « Pickanews est un moteur de recherche plurimédia, il vous permet de rechercher sur plus de 50 000 sources médias (presse imprimée, web, radio et TV) », [www.iceranking.com](http://www.iceranking.com), consulté le 05 mai 2015.

<sup>7</sup> « Qwant est français! Annoncé par les médias comme le google killer, ce jeune outil est en fait un métamoteur qui s'appuie essentiellement sur les résultats de recherche de Bing et des principaux réseaux sociaux. [Ses] résultats de recherche [sont] facilement identifiable par type (vidéos, sites web, live, réseaux sociaux, shopping) » <http://dcorbille.free.fr>, consulté le 05 mai 2015.

<sup>8</sup> « Lancé à Polytech Nantes à partir de 2007, Ecogine est le plus ancien projet Français de moteur de recherche écologique. Il utilise les algorithmes des 2 moteurs de recherches mondiaux Google et Yahoo-Bing, pour vous donner les meilleurs résultats possibles. [...] Depuis Avril 2008, date de son lancement public sur internet, ses milliers d'utilisateurs ont permis à Ecogine de donner des dizaines de milliers d'euros à des associations et Organisations Non Gouvernementales de conservation des écosystèmes, d'enseignement et de développement des énergies renouvelables [...] A partir de 2009, Ecogine s'est aussi engagé à racheter la CO2 résultant de la consommation énergétique requise par les data-centers, les serveurs et le terminal de l'utilisateur (vos ordinateurs), lors du processus de recherche. », [www.univers-nature.com](http://www.univers-nature.com), consulté le 05 juin 2015.

Ciné-concerts	+																
Ciné-concert France																	
Agenda ciné-concerts																	
Dates ciné-concerts																	
Ciné-concert muet																	
Silent movies France																	
Silent movies events																	
Silent cinema event France																	

\* Se lit : Pour les mots « Cinéma muet accompagnement musical », dans Google, le site festival-aneres.fr n'apparaît pas parmi les premiers résultats, au moins un autre site le mentionne et aucune référence n'est faite concernant le site cineconcert.fr.

Légende :       Référence présente en première page       Référence absente en première page      + Référence(s) de sites mentionnant le Festival d'Anères

Figure 55 : Référencement web sur des moteurs de recherche alternatifs

#### ▪ Veiller au dynamisme d'une communication informationnelle

L'autre point d'ordre communicationnel s'attache à la nécessité de maintenir une veille informationnelle dynamique en direction des usagers. Toujours en ce qui concerne le site internet festival-aneres.fr, les festivaliers regrettent un certain manque de réactivité quant à l'information que l'association véhicule. Ils émettent le désir de voir un site plus régulièrement mis-à-jour. Certains éléments tardent à apparaître, d'autres n'étant plus du tout d'actualité (des informations datant de quatre ans). La demande principale vise une divulgation plus précoce du programme du festival. En effet, celui-ci tend à ne pas être dévoilé à moins d'une semaine de l'événement. De leurs côtés, les organisateurs se défendent et expliquent qu'ils ne veulent pas le donner trop tôt pour éviter les changements de programmation. Leur choix est d'aller vers plus de justesse, d'éviter les contradictions, annulations, et autres changements intempestifs. Et pourtant, malgré ces précautions, le programmateur se fait aussi légèrement sermonner pour un certain laxisme de sa part au sujet du respect des horaires. La publication relativement tardive du programme touche pourtant son objectif en évitant les nombreuses perturbations qui incombent généralement à ce type d'organisation et maintient, en plus, une certaine forme de suspense : la surprise de le découvrir à quelques jours du festival. Parallèlement, il est très regrettable de constater l'absence totale de représentation des programmations off. Certes, les salles qui les accueillent sont trop petites pour faire face à une trop forte fréquentation mais, à l'écoute des



spectateurs et de leurs attentes, nous réalisons que cet encart serait véritablement apprécié. En plus, de maintenir son agenda et sa documentation à jour, il serait intéressant de développer progressivement le contenu du site de sorte à le rendre plus dynamique et attractif. Pour cela, certains évoquent le souhait qu'un travail supplémentaire soit mené sur le graphisme. Il en va de commentaires conseillant un simple renouvellement des graphismes afin que « les décors changent un peu » à d'autres optant pour une refonte plus radicale de la chartre graphique qu'ils estiment trop austère. De manière plus globale, ils s'accordent à dire que l'ajout de contenu multimédia serait judicieux. Nous aurions personnellement souhaité que des extraits de ciné-concerts produits à Anères, des bandes annonces de films, ou simplement des extraits audio d'accompagnement musical soient disponibles, tant sur la page du programme à venir que sur les pages du catalogue des programmations passées, afin d'avoir un avant-goût de ce qui attend le spectateur et de l'offre proposée par le festival. Pour avoir soulevé ce point avec Sylvain Airault, responsable légal de l'association et du site internet, ceci est difficile à mettre en place à cause des règles qui régissent les droits d'auteur. Le problème semble s'attacher plus particulièrement aux œuvres visuelles, quant à la simple bande-audio, ils estiment que l'absence du film lui fait perdre son intérêt. Pour autant, pour un site de cinéma muet et - piano parlant -, nous le trouvons un peu trop muet et pas assez parlant. Peut-être serait-il possible d'intégrer une playlist d'enregistrements de bonne qualité d'accompagnement musicaux réalisés à Anères. Cet outil pourrait trouver sa place dans l'onglet « Photos/Vidéos » ou bien (et c'est vers là que va notre préférence), pour une meilleure ergonomie, il pourrait s'agir d'un widget indépendant superposé à l'ensemble des pages afin que la musique soit diffusée en continu et puisse être écoutée tout en consultant le reste du site. Toujours dans cet objectif, nous rejetons l'idée d'une musique d'ambiance appliquée à l'ensemble du site mais lui préférons un widget que l'internaute pourrait contrôler à loisir. Dans cette continuité, il serait intéressant d'installer un bouton de contrôle de la barre défilante qui figure au bas de la page d'accueil et annonce les dates du prochain festival. Son défilement tend à être trop lent ou déranger l'œil. Enfin, pour une meilleure ergonomie et une plus communication stable, il serait intéressant de veiller à une correction de compatibilité entre différents supports (ordinateur, tablette, smartphone). Du point de vue du contenu *stricto sensu*, nous remarquons un manque d'information sur l'association et l'historique de la structure. Après maintenant seize ans d'existence, il serait intéressant de le notifier. Ainsi les personnes ne connaissant rien de la structure, de l'événement, de son fonctionnement atypique, de ses engagements, trouveraient peut-être une motivation pour

cliquer sur le bouton nouvellement installé « faire un don ». Parallèlement à ce manque de dynamisme pointé par les festivaliers, nous remarquons une inertie encore plus grande au sujet de la page Facebook dédiée à l'événement<sup>1</sup>. Certes, le Festival d'Anères n'est pas le type de structure qui nécessite une communication hyper médiatisée, ou étendue, sur les réseaux sociaux. L'association ne communique pas sur des supports comme Tweeter et nous pensons nous-même que cela n'est pas nécessaire. Néanmoins nous pensons que du fait que page existe cela appelle à la maintenir active et d'en profiter pour garder un contact régulier entre les actions de l'association et son public (la page Facebook comportant à ce jour 209 abonnés). Dans le cas contraire, l'inactivité de la page visible par le public engage, au contraire, des résultats dépréciatifs. En comparant le site même du festival à la page Facebook au site de Remue-méninges, nous notons que celui-ci est relativement plus actif. Bien sûr, l'activité de Remue-méninges est plus forte, régulièrement répartie tout au long de l'année et se base sur son site pour communiquer son programme. Pour autant, nous pensons qu'on pourrait, pareillement, de temps à autre flatter la curiosité du spectateur du festival d'Anères. En outre, nous nous demandons si le site ne gagnerait pas à faire remonter en page d'accueil les liens vers le blog du festival et l'agenda des ciné-concerts présents en France. L'onglet « Liens » serait ainsi disponible pour la présentation de structures partenaires (celles directement impliquées dans une démarche tournée vers le cinéma muet et/ou l'accompagnement musical) et des propositions de sites sélectionnés, d'événements ou de lieux de diffusion suivant une démarche similaire à celle du Festival d'Anères.

---

<sup>1</sup> Au jour du 05 juin 2015, la dernière publication remonte au 11 mars 2013.

## II. *Les possibilités de développement de la programmation*

Lorsque l'on étudie les commentaires laissés par les spectateurs et les superposent avec les discussions que nous avons eues avec quelques-uns d'entre eux, il apparaît très vite que ceux-ci sont satisfaits du Festival d'Anères. Les éléments mentionnés ci-dessus n'apparaissent donc pas comme des critiques véhémentes mais bel et bien comme des pistes de possibles améliorations. On remarque par ailleurs, que le contenu de la programmation en lui-même n'est pas remis en question. D'ailleurs, après le critère de convivialité, la qualité de programmation est le deuxième élément considéré comme étant l'un des atouts du festival<sup>1</sup>. Hormis le souhait de certains de voir quelques pornos des années 20 se glisser clandestinement dans la programmation<sup>2</sup> et qu'en 2014 les films projetés dans la salle principale aient été perçus comme longs et aux sujets difficiles, aucun autre élément n'est mentionné. Face à cette constatation relative au programme cinématographique, il est à noter que l'opinion générale n'en demeure pas moins positive. Nous nous intéresserons donc désormais aux possibilités d'évolution qui s'attachent non pas aux choix de programmation de la salle principale mais à celles envisageables concernant les activités annexes.

### *A - Enrichir la programmation off*

Le développement des programmations off et de nouvelles activités a suscité une vive satisfaction de la part du public : surtout les animations pour les enfants. Nous nous interrogeons sur les possibilités futures de cette planification parallèle.

---

<sup>1</sup> Voir ANNEXE III : Résultats du sondage réalisé auprès des festivaliers, pp. 284 – 289.

<sup>2</sup> On notera qu'une séance, non annoncée sur le programme officiel, a enfin répondu à cette requête. Un cartoon et un court-métrage pornographiques ont été projetés devant une audience adulte venue en nombre au rendez-vous. Nous noterons également que la Cinémathèque de Toulouse avait, elle aussi, tenté ce pari en 2012, à l'occasion de l'organisation de son festival « Zoom Arrière ». Voir l'article de N.C, « Zoom Arrière s'acoquine », [www.ladepeche.fr](http://www.ladepeche.fr), publié le 11 novembre 2012 : « *Consacré cette année aux films interdits, « Zoom Arrière » ne pouvait pas faire l'impasse sur les films érotiques, (voire un zeste porno), qui, heurtant la morale, ont toujours été une cible de choix pour les censeurs. Cachez ce sein que je ne saurais voir : l'histoire est déjà ancienne. Ainsi, dans une section « baptisée « Ciné clandé », le Festival projetera, à partir de lundi, toute une série de films coquins et même plus... à commencer, [...] par une sélection de courts métrages « Soft et hard au temps du muet » datant de 1902 à 1925. [...]* »

## ▪ La limite budgétaire pose un frein à l'évolution de la structure

Compte tenu des politiques culturelles actuelles, les problèmes de budgétisation rencontrés par la structure freinent véritablement son expansion. Les ateliers, animations et partenariats annexés à la programmation principale sont les premiers à souffrir de ces coupes budgétaires. En matière de valorisation et de valeur patrimoniale, l'interruption des ateliers d'accompagnement musical des films muets en est sûrement la conséquence la plus regrettable. Le responsable légal de l'association Festival d'Anères s'interroge donc aujourd'hui, encore plus qu'hier, sur les moyens à disposition pour pallier à cette source d'inquiétude. Au regard de la dimension culturelle et des échanges transfrontaliers (notamment avec l'Espagne et l'Allemagne), des subventions européennes pourraient être appréciables. Grâce au programme FEDER<sup>1</sup> l'événement a bénéficié de ce type d'aides en 2005 et en 2006. Pourtant, les dossiers de demandes de subventions européennes sont trop lourds pour une petite structure associative, composée de bénévoles, comme celle d'Anères. Il faudrait pour cela un salarié à temps plein en charge de la gestion financière du festival. Par ailleurs, il serait nécessaire que le Pays des Nestes engage de sérieuses actions en faveur du développement culturel de son territoire. A ce jour il semble que celui-ci ne compte pas assez d'acteurs dans ce secteur pour entraîner un véritable dynamisme dans ce sens. Nous pourrions en outre nous orienter vers la recherche de mécénats plus conséquents que les participations accueillies par les cochons à l'issue des projections. Il serait aussi intéressant de se rapprocher d'autres structures et fondations œuvrant pour la valorisation des archives cinématographiques à l'échelle mondiale. Dans un cas comme dans l'autre, la structure ne semble pas là encore disposer des moyens nécessaires pour enclencher ce type de démarches fastidieuses qui nécessiterait l'emploi d'un salarié à temps complet. Au-delà de cet aspect, la structure oscille entre la recherche de financement et une volonté de liberté qu'une trop forte dépendance pourrait lui ôter. Considérant les différents points qui viennent d'être abordés, il apparaît qu'une issue favorable pourrait émaner de l'emploi d'un salarié supplémentaire ou, dans la mesure du possible, qu'un bénévole ou groupe de bénévoles se concentre spécifiquement sur la recherche de financements et de la constitution des dossiers. Des fonds supplémentaires pourraient permettre à l'association de maintenir une trésorerie durable, lui assurant plus de stabilité et la possibilité de développer de nouvelles activités.

---

<sup>1</sup> Fond européen de développement économique et régional.

## ▪ **Donner plus d'espace aux programmations cinématographiques annexes**

Les programmations off proposées par les salles Super 8 et 9,5 sont beaucoup plus discrètes et moins médiatisées que ne le sont les séances de la salle principale ou les concerts sous chapiteau pourtant elles ont su trouver leur public et le fidéliser. Suite aux enquêtes que nous avons réalisées, il apparaît que le public est demandeur de ce genre d'initiatives. D'abord, nous l'avons vu, il serait souhaitable de les mettre plus en avant sur le site internet. Ensuite, plusieurs demandes vont en direction d'une croissance de programmation de la salle Super 8 : à la fois plus tardive et plus étendue en nombre de jours. Rappelons que cette salle est tenue par des jeunes pour des jeunes et que les uns comme les autres sont tenus par leurs obligations scolaires<sup>1</sup>. De fait, une croissance globale semble difficilement envisageable compte-tenu du nombre restreint de ces organisateurs en herbe et qu'ils s'appliquent déjà à mener à bien cette charge de travail. Pourtant, répondre à cette demande en organisant quelques séances supplémentaires en fin d'après-midi et début de soirée serait un véritable avantage. Par ailleurs, peut-être serait-il aussi possible de valoriser ces espaces de projection en dehors des séances. Par exemple, de nouvelles activités, adaptées à leur programmation et à leurs publics, pourraient s'y installer.

## ▪ **Accroître la dimension pluri-artistique**

### *Donner plus de place à la musique ?*

Nous notons que certains spectateurs souhaiteraient que plus de place soit laissée à la musique. Certains d'entre eux aimeraient qu'il y ait plus de concerts. Nous pensons que l'offre actuelle allant dans ce sens est satisfaisante. Effectivement, si l'on respecte la ligne de conduite et les objectifs du festival, un concert chaque soir, un bal de clôture et des bœufs continus sont suffisants. L'intérêt de ces moments est qu'ils participent au rythme du festival et surtout à son ambiance. Au regard de la valorisation des archives filmiques, ils sont nécessaires. Ils participent à la dynamique attractive du projet et canalisent la curiosité du spectateur afin de l'amener à la rencontre de l'œuvre muette qui précède ou suit l'instant musical. Or, une surabondance de distractions indépendantes de l'objet filmique pourrait

---

<sup>1</sup> Bien qu'un jeune homme de moins de quinze ans, et dont nous ignorons tout de l'identité, nous aura fait sourire en commentant notre sondage par la remarque suivante « C'est les boules de sécher l'école pour se retrouver avec des scolaires ». (Des séances scolaires étant organisées en semaine).

venir rompre le fragile lien en puissance entre des spectateurs non-cinéphiles et le patrimoine du cinéma muet. En revanche, l'idée, avancée par un festivalier, qui est de faire sortir la musique d'accompagnement de la salle de projection principale, en la retransmettant à l'extérieur, paraît plus envisageable. Déjà cela resterait plus en cohérence avec le fil rouge de l'événement qui est « Cinéma muet et piano parlant » et, de plus, cela inviterait peut-être quelques indécis à franchir le seuil de la salle des fêtes.

### *Poursuivre l'exploitation des arts parallèles*

Pour conclure la recherche de pistes de développement de la programmation, nous sommes amenée à considérer une approche en transversalité des autres formes d'art. Il ne s'agit pas de diversifier la portée du domaine d'application de l'association, celui-ci devant éminemment rester le cinéma muet et son accompagnement musical, mais d'en varier ses approches. La diversification artistique de l'événement peut suivre deux courants. En premier lieu, la forme et le sujet même de la représentation ou de la production peuvent commémorer ou s'inspirer du patrimoine cinématographique ici à l'honneur. A titre d'exemple, nous pouvons imaginer l'intervention de comédiens qui mettraient en scène une pièce ou des sketches burlesques qui auraient pour sujet les débuts du cinéma et la rencontre entre le public des années 20 et cette nouvelle forme de divertissement. Dans un second temps, la performance artistique peut contribuer à ce que les projections contemporaines renouent avec les conditions qui accompagnaient celles du début du XX<sup>ème</sup> siècle, plongeant ainsi le spectateur dans un contexte immersif. Cette question, d'amener la fête foraine des années folles à Anères, avait déjà été évoquée en 2001 et 2002 sans vraiment être menée à bout faute de moyens. Il ne s'agit pas d'installer à Anères d'imposantes attractions à sensations ; ces monstres métalliques, clinquants et tout en néons. Non, il s'agit plutôt de renouer avec une conception « à l'ancienne » de l'univers forain ; avec une époque où le cinématographe n'était rien de plus qu'une vulgaire curiosité scientifique sans avenir. Dans ce contexte, un partenariat pourrait être envisagé avec des compagnies comme celle d'Okupa Mobil, une compagnie toulousaine à laquelle avaient déjà songé les membres de l'association Festival d'Anères. Dans le même esprit, il pourrait aussi être considéré des échanges axés vers la mise à contribution des arts de la rue et de l'univers du cirque. Si l'idée, nous l'avons dit, a été écartée à cause de financements insuffisants, elle nous semble pourtant bien s'accorder avec l'univers pris en charge par le festival, et plus généralement à l'euphorie saltimbanque de l'association Remue-Méninges, tout en offrant cette animation

d'entre-séances sollicitée par le public. En allant plus loin, les différentes formes artistiques peuvent également être pensées de sorte à interroger le public sur la notion même du « muet », sur notre relation à l'univers sonore, sur le rapport entre la musique/ le bruit et l'image, etc. A ce titre, nous songeons à la promotion de la pantomime au sein de la programmation, voire à la mise en place d'un atelier d'improvisation de mime ou d'un atelier orienté vers une sensibilisation au jeu d'acteur dans le cinéma muet (comprendre, décoder, pratiquer le langage gestuel des premiers tournages). Au même titre que les ateliers d'accompagnement instrumental enrichissent la création contemporaine musicale et la qualité des projections, ce type d'ateliers pourrait bénéficier à la création cinématographique actuelle déjà soutenue par Anères. En plus de l'enrichissement culturel individuel que cela apporterait, il est acceptable de croire que cela pourrait aussi influencer sur la qualité scénique des bandes annonces produites chaque année au village. Dans cette continuité, nous pourrions penser à l'organisation d'un atelier d'improvisation de théâtre mimé ou de sketches burlesques qui serait, pourquoi pas, affilié à l'organisation de la Salle Super 8. Enfin (sans que cette liste soit exhaustive), nous pourrions viser plus loin et ouvrir cette perspective vers un partenariat avec des structures tournées vers le monde des sourds/muets. Une initiation à la langue des signes avait déjà été organisée. Nous proposons aujourd'hui d'inviter des compagnies de théâtre bilingue « langue française / langue des signes française » à se représenter à l'occasion du festival. Nous pensons pour cela à des compagnies comme par exemple le one-man-showiste Jean-François Piquet (Jef). Pour détourner l'expression de Michel Chion<sup>1</sup>, la rencontre, avec un univers qui n'est jamais véritablement muet, pourrait se faire à l'écran, sur les planches et à la vie. En plus, ce partenariat pourrait se prolonger en s'ouvrant à de nouveaux publics qui auraient la possibilité de venir assister aux projections et d'amener leurs propres propositions et interprétations du cinéma muet et de la notion d'espace sonore.

---

<sup>1</sup> « La théorie du cinéma « sourd » », voir pp. 15 – 17.

## ***B - Les démarches de médiations culturelles et d'expansion***

Il ne faut en aucun cas perdre de vue la dimension culturelle que véhicule le festival. Il est entendu que la direction prise doit se garder d'emprunter une voie qui mènerait le festival vers un discours trop scientifique. Une approche trop savante aurait le défaut de faire retomber le cinéma muet dans cette considération d'austérité à laquelle il tente d'échapper. Néanmoins, nous conseillons vivement d'accroître la dimension éducative du festival. En raison de cela nous considérons qu'il faut produire davantage d'outils pédagogiques et que ceux-ci doivent être conçus en gardant à l'esprit l'ambivalence du public ; en s'adressant aussi bien aux cinéphiles qu'aux néophytes.

### **▪ Un festival itinérant**

La difficulté de cet objet culturel qu'est le cinéma muet réside paradoxalement dans le fait qu'il s'agisse bel et bien d'un divertissement mais d'un divertissement vers lequel on ne se dirige pas ; c'est donc à lui que revient le devoir d'aller à la rencontre de son public. A l'occasion du conseil d'administration de l'association festival d'Anères, en septembre 2013, les organisateurs ont sérieusement considéré l'idée d'un festival itinérant. L'objectif d'un tel projet est d'aller à la rencontre de nouveaux publics en Midi-Pyrénées. Il s'agirait d'organiser un festival de cinéma muet et piano parlant estival, dans la continuité de celui déjà existant. Pour cela, les membres de l'association, présents ce jour-là, ont imaginé faire une tournée d'un mois débutant symboliquement le 22 juillet à Anères, à l'occasion de la soirée maintenant devenue un rendez-vous annuel. A compter de deux projections par semaine, ce festival nomade se déplacerait dans les huit départements de l'actuelle région Midi-Pyrénées. A ce jour, le projet est laissé de côté. Nous pensons qu'il s'agit là d'une initiative pertinente qui provoquerait une rencontre entre le cinéma muet et les publics du territoire mais aussi de gagner en visibilité auprès d'éventuels partenaires et financeurs du festival originel. D'ailleurs, pour mettre en œuvre cette initiative, l'association pourrait se tourner vers la recherche de financements transversaux, notamment auprès des différents départements traversés. Une telle déambulation permettrait également de créer un dialogue et d'initier des échanges avec des structures et des acteurs à l'échelle locale. Le choix de lieux et de possibles collaborations mériterait un examen minutieux. Rappelons que l'association se refuse d'être vue comme un prestataire de services. La demande se tourne vers de plus solides liens collaboratifs et une préparation en amont des lieux et des publics.



Afin d'entrer en cohérence avec la structure d'origine et ses convictions idéologiques, nous conseillons de mener cette recherche en direction de deux types de lieux différents, mais pas incompatibles. D'abord, dans l'esprit des projections réalisées au CADA et à l'hôpital psychiatrique de Lannemezan, il pourrait être envisagé de solliciter des structures accueillant déjà des publics spécifiques (quartiers défavorisés, prisons<sup>1</sup>, hôpitaux, universités, MJC, etc.). Ensuite, le choix pourrait se porter sur des représentations en milieux insolites (cimetière, ruine, grotte, parc, bergerie, skate parc, usine désaffectée, en bordures d'un lac, en forêt, ferme, etc.). On notera que des phénomènes similaires se développent ailleurs comme par exemple dans les ruines de l'abbaye de Kirkstall (dans le Yorkshire, en Angleterre). Là-bas, dans le cadre d'un festival de films gothiques organisé en 2013, a été planifiée une série de projections à l'occasion d'Halloween. Les spectateurs sont invités à venir apporter leurs plaids et victuailles pour assister à des ciné-concerts en plein-air, dans l'enceinte de la bâtisse<sup>2</sup>. Pour ce qui est de l'organisation d'un ciné-concert dans un cimetière, la tâche n'est pas aisée mais nous sommes sûre que cela susciterait l'intérêt. Les français ont une relation très distante, solennelle, avec les lieux de sépulture. Au Royaume-Uni, ces espaces sont beaucoup plus accueillants pour les vivants. Notre expérience personnelle de ce pays, nous a présenté un fait surprenant. Très verts, sauvages, presque à l'image d'une peinture romantique, ils se rapprochent de la notion de parcs et jardins. On y déambule, on y flâne, on y lit, ... Les cimetières anglais et écossais sont des lieux de vie<sup>3</sup>. L'organisation d'un événement culturel dans un tel contexte est d'autant plus envisageable que cette conception est déjà présente dans les mœurs et tolérée par la législation. En France, cela se complique. Néanmoins, nous avons trouvé un précédent qui nous amène à croire que la chose est difficile mais pas impossible. A l'occasion de son bicentenaire, la ville de Lyon a décidé de changer l'image des cimetières en organisant un plein planning d'activités dans l'enceinte du cimetière de Loyasse.

---

<sup>1</sup> Par exemple, l'association Genepi, relancée sur Pau par nouvelle équipe de bénévoles, est actuellement en recherche de projets. Il s'agit d'une association centrée sur l'aide à la réinsertion des détenus.

<sup>2</sup> On s'aperçoit que leur programmation d'octobre 2013 comprend l'accueil du pianiste renommé Neil Brand, venu accompagner le film *Nosferatu* (1922) de Friedrich Murnau. Coïncidence, celui-ci était précédemment venu au festival d'Anères en 2003 et 2005.

<sup>3</sup> L'article « Want to cheer yourself up? go for a walk in a cemetery », publié le 20 avril 2012, sur le site du journal The Telegraph, va même jusqu'à conseiller à ses lecteurs de marcher dans les cimetières pour se charger en ondes positives. En effet, plusieurs études scientifiques semblent avoir démontré les effets bénéfiques que de telles promenades peuvent avoir sur le moral et la santé. <http://www.telegraph.co.uk/news/newstoppers/howaboutthat/9216244/Want-to-cheer-yourself-up-go-for-a-walk-in-a-cemetery.html>.

« Le cimetière reste dans les esprits un lieu de deuil, où la sobriété et le chuchotement sont de mise. Certains riverains que nous avons croisés ne comprennent pas que l'on y organise des activités culturelles. Pour Odile, 94 ans, accompagnée de sa fille Françoise, 62 ans, ce n'est tout simplement « pas l'endroit » : « Nous avons six membres de notre famille enterrés ici. Que l'on fête le bicentenaire, pourquoi pas. Mais les déambulations pourraient se faire depuis Fourvière jusqu'au site, mais pas dedans. Qu'on laisse les morts tranquilles ! Ceci n'est pas un lieu de visite. » Les techniciens de la Ville de Lyon à l'origine du projet assurent que tout a été fait dans le respect du lieu. Les dates des festivités ont été choisies à dessein, entre les Journées du patrimoine et la Toussaint. Une porte-parole de la mairie explique que le but est de « simplement faire changer le regard sur les cimetières » : « En France, il fallait en trouver un qui accepte de se lancer dans ce genre d'animations. Et Loyasse l'a fait, parce qu'il y a toute une histoire à valoriser. Cela dit, ce n'est pas un lieu de divertissement, ça n'a rien à voir avec ce qu'il se passe aux États-Unis. Tout est fait dans le respect du lieu. » Nous n'en sommes pas, donc, à faire jouer Sigur Ros ou The National devant une foule en délire, comme cela se fait au Hollywood Forever Cemetery, entre deux projections de films.

On aurait pu penser que le diocèse de Lyon serait également réticent à voir entrer musique et des déambulations dans un tel lieu. Mais selon Céline Eyraud, responsable des concessions à la direction des cimetières, il n'y a pas eu de réserves de sa part, au contraire : « C'est un moyen pour le diocèse de communiquer sur la carré des prêtres qui existe à Loyasse. Il était emballé par le projet et a produit un texte, qui sera affiché, sur l'histoire de ce carré. Le cimetière n'est pas vu comme une zone interdite par le diocèse. La preuve, même Monseigneur Barbarin y fait son jogging ! Nous souhaitons réhabituer les lyonnais à y venir, comme dans les années 1920 où après la messe, les gens s'y retrouvaient pour discuter. » »<sup>1</sup>

Comme cité dans cet article, le phénomène n'est pas unique. Aux États-Unis, plus exactement au Hollywood Forever Cemetery, on fait la queue pour pouvoir assister à des projections en plein air. Le projet Cinespia existe depuis 2002 et diffuse chaque soir, entre

---

<sup>1</sup> MOGA (Nathalie), « Un nouveau lieu de sortie à Lyon : le cimetière de Loyasse », publié le 28 septembre 2013 [www.rue89lyon.fr](http://www.rue89lyon.fr), consulté le 08 juin 2015.

juin et mi-septembre (plus une séance pour la Toussaint), des films classiques devant les spectateurs qui ont amené leur couverture, une bouteille de vin et de quoi grignoter. Nous ne visons pas la popularité et l'affluence d'un tel événement mais l'organisation d'un événement similaire de petite envergure en période estivale ou pour le soir de la Toussaint, en programmant un film collant à l'ambiance de ces lieux, nous semble pertinent.

- **S'appuyer sur des supports pédagogiques**

### ***Améliorer la communication autour des animations***

Lors de nos enquêtes nous avons été frappée de constater que nombreux étaient les spectateurs, et même les bénévoles, à ne pas avoir connaissance de l'existence des ateliers de l'association Braquage et des « Poupardises » qui prennent place chaque matin du festival. Certes, la plupart des festivaliers travaillant en semaine et veillant tard, voire très tard, ne représentent pas un public matinal. Toutefois, le public est demandeur de ce type d'animations qui ont à la fois l'avantage d'être pédagogiques et ludiques tout en occupant les temps d'entre-séances. Il faut donc accroître la communication autour de ces rencontres. Etendre la communication en surchargeant la communication sur le programme en ligne n'est peut-être pas nécessaire. En plus, le plaisir de découvrir des éléments en addition à la programmation annoncée peut avoir la propriété bénéfique de susciter une surprise fort appréciable. Nous opterions plutôt pour l'ajout d'un plan intégré au programme papier et qui localiserait les différents espaces du village ainsi que les services et animations qui y ont cours. La hausse de visibilité de ces animations pourrait aussi être mise en œuvre sur le terrain à l'aide d'une meilleure signalétique.

### ***Relancer la revue Cinéanères***

L'intervention de Jacques Poitrat dans la vie du festival est notable à bien des égards<sup>1</sup>. L'un des éléments auquel il a contribué et que nous n'avons pas encore évoqué est l'édition de la revue *Cinéanères* (à l'origine nommée *Cinémanères*). Lancé en 2010, ce petit journal gratuit paraît quotidiennement du mercredi au dimanche, lors de la semaine du festival, pendant trois ans. Il emprunte et compile des articles aux revues d'archives

---

<sup>1</sup> Voir « La salle 9,5 » p. 95, « Les animations » pp. 97 – 98, « Le muet du mois » pp. 103 – 104, « Les ayants-droits » pp. 157 – 158 et photo 12 p. 363.

« Cinémagazine », « Cinéa », « Le Film » et « Cinéa-ciné pour tous réunis » collant à l'actualité des projections proposées à Anères. En 2011, le tirage est augmenté. Cette année-là il compte cent exemplaires, de trente-deux pages. En plus des cinq numéros attendus, Jacques Poitrat, sous le pseudonyme de Albert de Nonancourt, ajoute deux numéros spéciaux : l'un dédié à George Méliès (à l'occasion du « projet Méliès » du Festival d'Anères) et l'autre consacré à la séance « hors-les-murs » du festival Zoom-Arrière organisée par la Cinémathèque de Toulouse. En plus de leurs tirages limités en version papier, dont une copie est déposée à la Cinémathèque de Toulouse, ils sont disponibles en ligne sur le site [www.festival-aneres.fr](http://www.festival-aneres.fr). Néanmoins, le site n'étant presque plus actualisé depuis visiblement quatre ans, cette publication en ligne ne concerne que les exemplaires de 2010, 2011 et de quelques documents supplémentaires sur le cinéma muet de l'œuvre de Jacques Poitrat. La publication du magazine, qui était prévue pour durer plus longtemps, est soudainement interrompue avec le décès de son rédacteur en chef. La préparation de ce document mêlant documentations cinématographiques et indications musicales demande un travail colossal lorsque que l'on considère les moyens dont dispose l'association Festival d'Anères et le résultat qualitatif. Pour notre part, nous estimons qu'il faut reprendre le projet en main et le poursuivre. Ce labeur, mené par le professionnel du cinéma muet qu'était Jacques Poitrat, était dûment apprécié des cinéphiles qui fréquentent le village. A l'écoute de l'exigence qualitative et du haut respect que tiennent les membres de l'association pour ce « Monsieur Cinéma muet » d'Arte et d'un certain « on ne peut pas faire aussi bien que ce qu'il faisait » il nous paraît impératif d'agir en continuité tout en créant quelque chose de distinct. De plus, si la valeur de cet objet n'est plus à définir, nous nous interrogeons sur sa faculté à démocratiser l'accès au cinéma muet. De fait, nous envisageons la poursuite de ce projet par un nouveau que nous imaginons ré-évalué selon deux axes : son organisation éditoriale et son contenu. Considérant la charge de travail que cela demande, nous nous interrogeons sur la possibilité de diminuer la publication : soit en ne prévoyant qu'un seul numéro annuel soit en prévoyant cinq numéros paraissant chaque matin du festival (comme cela était le cas avant) mais de taille réduite. Notre préférence va vers ce format compact qui présente l'avantage d'être aussi moins indigeste pour les lecteurs qui pourrait de fait le lire entre les séances ou autour d'un café. A l'issue du festival, ces cinq petites gazettes pourraient n'en former plus qu'une en vue de la publication en ligne. Sa conception pourrait allier à la fois des articles d'archives mais aussi la rédaction de nouveaux articles contemporains (interviews, liens avec l'actualité, anecdotes, contexte historique, dates des prochains ciné-concerts en lien avec le site [cineconcert.fr](http://cineconcert.fr), rétrospectives, etc.). La revue

étant gratuite, l'association ne peut se permettre d'engager un salarié à plein temps pour s'y consacrer. Nous imaginons qu'il serait pour autant possible de mettre à contribution non pas une mais plusieurs personnes à la réalisation d'un tel magazine. Nous pourrions même imaginer un partenariat avec une école de journalisme ou la sollicitation d'étudiants en cinéma qui le concevraient annuellement tout en respectant un cahier des charges dicté par le Festival d'Anères et son éthique. Cela permettrait à la fois aux étudiants de s'exercer dans un cadre pratique et valorisant et à l'association de ne pas être surchargée. Le second aspect qu'il nous paraît important de considérer est le contenu même du magazine en considération du public visé. Nous nous demandons si la revue en place ne met pas « dans le mille » en s'adressant aux quelques cinéphiles qui fréquentent Anères, tout en retombant dans une conception quelque peu austère qui rebuterait le public néophyte majoritaire en ces lieux. De fait, la conception d'une petite sœur de la revue Cinéanères devrait, nous le pensons, tâcher de conserver la qualité informationnelle de son contenu (pour ne pas au contraire ennuyer les passionnés). Elle devrait simultanément chercher un dynamisme nouveau en intégrant plus de modernité dans son graphisme, d'aération dans ses blocs, de ludisme (quizz, agenda, bulles « le saviez-vous », paroles de chanson, citations, « zoom sur », etc.), ... Des jeux en lien avec le festival (mots-croisés, sept erreurs, qui est qui ?, énigmes, etc.) pourraient être insérés à destination des adultes mais aussi des enfants. Il ne s'agit pas de réduire la qualité documentaire des articles mais d'agir dans une optique de vulgarisation, de dimension de pédagogie douce, en rendant la revue plus attractive et source de curiosité.

### ***Faire un court-métrage documentaire***

Les productions cinématographiques réalisées à Anères sont des courts-métrages n'excédant généralement pas les 6 minutes. Dans quelles mesures serait-il envisageable de concevoir des formats plus longs ? La plupart des projets et ateliers mis en place par le festival sont conçus dans une temporalité n'excédant pas un an (temps scolaire avant restitution pendant le festival) : dans quelle mesure serait-il envisageable de percer cette restrictions pour mener un projet sur 2 ou 3 ans ? Voici le type de questions que nous sommes amenée à nous poser. Evidemment, les questions budgétaires restent au cœur du problème. Admettons un instant que nous ayons ses moyens pour acquis. L'association Festival d'Anères pourrait s'impliquer davantage à la fois dans la valorisation des archives mais aussi dans des créations contemporaines. Elle pourrait initier la réalisation de moyens-métrages

muets et de documentaires. Il existe de nombreuses perspectives d'application. L'idée qui nous est venue consiste à la réalisation d'un court ou moyen métrage animé qui retracerait la vie d'une copie de film : de sa création (dans les années 20) à aujourd'hui (son arrivée dans les coulisses du festival d'Anères). Ce court-métrage pourrait lui-même reprendre les codes du burlesque muet en noir et blanc. Le fil narratif pourrait par exemple tracer la chronologie suivante : - l'invention du cinéma, - le tournage du film et sa mise en bobine, - la diffusion dans les années 20, - sa perte dans le temps et ses péripéties, - sa recherche par le CNC par exemple, - son inventarisation, - le travail de restauration, - le partenariat entre Anères et le propriétaire de la collection, - le travail de mise en musique, - l'exercice du projectionniste, - la diffusion et bien sûr le plaisir du spectateur, - le spectateur qui plus tard chez lui revisionne le film en version DVD avec sa famille. Il s'agirait dans ce cas de montrer l'envers du décor et d'avoir une action de médiatisation entre l'objet culturel, le travail des acteurs qui veillent à sa préservation et le public. Qui sait, le Festival d'Anères pourrait même aller jusqu'à se lancer dans la création de clip musicaux. Le 6 février 2012, le groupe d'électronique français Air a bien sorti la bande originale de la version colorisée restaurée du *Voyage sur la Lune* (1902), de George Méliès, qu'ils ont musicalement accompagnée et pour laquelle ils ont été récompensés d'un disque d'or EMI (l'une des quatre major du disque).

## **Chapitre II :**

### **Innover pour la création d'un épice centre lisible par le public et les chercheurs**

#### ***I. Un projet matériel : la fondation d'un Centre d'Information et de Recherche du Cinéma Muet (Le CIRC Muet) en Pays des Nestes***

S'attacher à la promotion du cinéma muet n'est pas un phénomène isolé à l'échelle mondiale (dans les pays anglo-saxons, par exemple, cette pratique est relativement développée et acceptée par le public). Il l'est davantage à l'échelle du territoire français. La force du Festival d'Anères est son originalité. Sa formule, tout en restant simple, allie un contexte populaire à une exigence qualitative. L'étude de cette manifestation nous pousse à explorer la piste de mesures plus importantes pour que ses impacts sur le patrimoine du cinéma muet dépassent les limites que pose son éphémérité. Afin de parvenir à cet objectif nous avons imaginé un projet que nous intitulerons le CIRC Muet. Il s'agit de mettre à profit l'expérience de l'association anéraise pour étendre les démarches de création et les dispositifs de médiation relatifs au patrimoine de cinéma muet.

#### ***A - La recherche d'un lieu adapté***

##### **▪ Investir dans les infrastructures inoccupées du village**

Le village compte plusieurs bâtisses vacantes dont la superficie et la proximité avec le cœur névralgique de l'association, le café du village, pourraient être exploitées. Parmi ces propriétés, nous avons relevé l'ancienne maison de retraite<sup>1</sup> et la maison dite « Elisabeth »<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Voir « Une démographie affaiblie », p. 45

<sup>2</sup> Voir « Des infrastructures insuffisantes et instables », pp. 86 – 87.

## Reconvertir l'ancienne maison de retraite

Les habitants du village et plusieurs membres de l'association Remue-Ménages réunis sous une nouvelle association, *Solidanères*, se sont déjà penchés sur la possibilité d'acquérir le premier lieu afin de le maintenir actif et d'y développer un projet d'économie durable. L'association *Solidanères* n'est directement ni rattachée à l'association Remue-Ménages ni à l'association Festival d'Anères, pourtant le motif qu'elle poursuit est proche de celui de ces dernières. En effet, celui-ci allie le renforcement du lien social entre les habitants à la volonté de fertiliser un développement économique local et éthique. Beaucoup de ses membres étant communs à l'ensemble, l'influence des deux autres associations anéraisaises semble transparaître dans l'observation de *Solidanères*. Réunis autour du projet de sauvegarde des locaux de l'ancienne maison de retraite d'Anères, les membres sont soutenus dans leur action par la municipalité et Josette Durrieu, présidente de la Communauté de communes de Saint-Laurent-de-Neste et ancienne présidente du conseil général des Hautes-Pyrénées. Afin de répondre à cette ambition, les participants ont imaginé la transformation des locaux en un "lieu pluriel"; c'est-à-dire en un "*lieu solidaire, intergénérationnel et écologique*". Ce lieu regrouperait des habitations ainsi que des activités économiques, culturelles et touristiques s'engageant à respecter des valeurs éthiques et écologiques (voir figure 56). Il s'agirait de dynamiser l'activité économique locale tout en luttant contre la désertification du milieu rural et renforçant le lien social de la communauté. Après plusieurs réunions en compagnie des différents acteurs et partenaires quelques pistes de financements ont été explorées mais depuis 2011 le projet reste en latence. Si les intentions actuelles s'orientent principalement vers l'installation d'un tel dispositif, nous pourrions aussi envisager que la structure soit rachetée par le Festival d'Anères pour y recevoir ses animations mais, comme pour *Solidanères*, cet investissement semble compromis par des conditions de rachat fastidieuses.

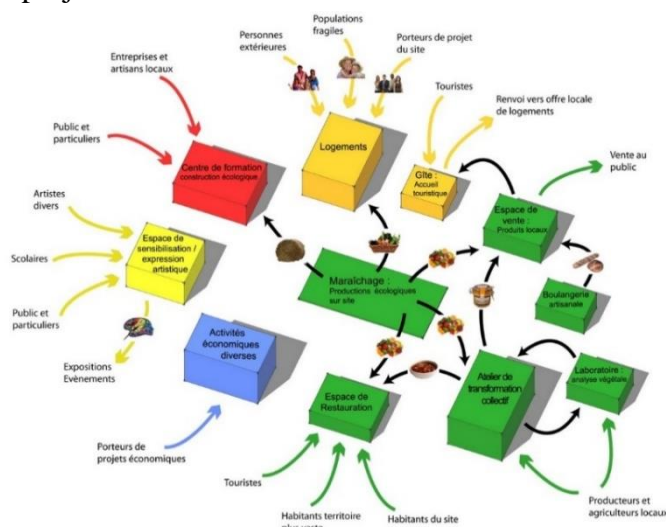


Figure 56 : Projet de l'association *Solidanères*<sup>1</sup>

<sup>1</sup> <http://solidaneresblog.blogspot.fr>



### ***La location de la maison « Elisabeth »***

Les circonstances actuelles poussent notre réflexion à se tourner vers la grande demeure qui fait face à la place du village, juste à côté du café. Cette maison, de 1817, a été entièrement rénovée en 2007. D'une surface de 600m<sup>2</sup>, la propriété inclut un petit jardin à l'arrière et une grange. Au départ vendue à 700 000 euros, son coût est aujourd'hui descendu à 450 000 euros. Le prix, la superficie, la petite taille du terrain à l'arrière, l'absence de parking ou garage privé, la localisation en bord de route dans un espace rural peu dynamique (loin des commerces, services et possibilités d'emplois), ... sont autant d'éléments qui rendent sa vente difficile pour la propriétaire, qui ne vit plus sur les lieux depuis quelques années. En revanche, ces éléments sont beaucoup moins rédhibitoires dans la perspective de l'élaboration d'une structure de service culturel. Au contraire, elle comporte 11 pièces : cinq chambres (chacune avec une salle de bain indépendante), permettant l'accueil des résidents et de beaux espaces, dont une pièce de 150m<sup>2</sup> sous charpente, une cave, etc.



Photo de la maison, sur le site [entrepaticuliers.com](http://entrepaticuliers.com).

#### **▪ Les limites**

#### ***Du besoin d'être autonome***

La mise en œuvre d'un tel projet requiert, là encore, un lourd investissement financier. Bien que la somme demandée ait considérablement baissée cela représente encore un montant trop important pour que l'un des membres, seul, ne s'aventure à se porter acquéreur. Depuis le 01 juin 2015, un accord a été passé entre la propriétaire et l'association

afin que cette dernière puisse profiter des lieux en tant que locataire. Aucun plan d'action n'a encore clairement été défini quant à la marche à suivre mais il a d'ores-et-déjà été pensé que le salarié actuel en assurerait le gardiennage. D'autres locataires pourraient investir les lieux à l'avenir. Il s'agit de quelque chose qui importe depuis longtemps à l'association, mais restants dans l'incertitude d'une vente de la maison, imminente ou plus tardive, les responsables doivent encore réfléchir à son utilisation. L'épée de Damoclès qui pèse sur leur présence dans les lieux joue en la défaveur d'une concrétisation durable. Une acquisition totale du bien semble demeurer l'assurance de gagner en potentiel d'action et en pérennité. Trois possibilités s'offrent à nous. Deux extérieures, une interne. Un mécène fait irruption dans le village : un individu ou une structure achète ce bien mais le laisse à disposition pour les besoins de l'association. L'acquisition de subventions extraordinaires et/ou l'intervention d'une institution : elle se porte garant et laisse la gestion à la charge de l'association. Plusieurs membres des associations Remue-Méninges et Festival d'Anères se regroupent : ils mettent des fonds en commun et se portent directement acquéreurs de la structure. La première solution paraît aujourd'hui peu probable et celle-ci, comme la suivante, comporte le risque d'une perte d'autonomie du milieu associatif anérais. Laisser la propriété à un élément extérieur à la vie du village pourrait vite être ressenti comme une intrusion. Se lier étroitement à une structure d'envergure nationale ou régionale, par exemple, en revêtant le statut d'antenne, aurait pourtant l'avantage de permettre l'accès à plus de moyens, de matériels, de visibilité, d'encadrement professionnalisé, etc. L'environnement anérais, nous a montré qu'un tel jeu de pouvoirs serait difficilement envisageable. Pour que cela se produise, il faudrait prévoir une profonde discussion entre les différentes structures et à la rédaction d'un contrat clair. Il soulignerait l'indépendance de l'association Festival d'Anères quant à la gestion du lieu et établirait un projet respectueux de l'esprit, des méthodes et des objectifs, qui ont originellement conduit à la création du Café du village. La dernière proposition est la réalisation d'un achat collectif. C'est peut-être celle qui demande le plus de souplesse et d'énergie mais qui favoriserait l'autonomie de la structure. L'étude de la vie associative du village nous a prouvé que dans l'idéal, c'est donc vers cette dernière que les efforts se concentrent. Pour notre part, nous levons l'hypothèse d'un compromis. L'idée serait que, dans un premier temps, la maison soit l'objet d'un investissement collectif, de plusieurs membres des associations Remue-Méninges et Festival d'Anères, et qu'ensuite soit établi un partenariat avec une institution. S'assurer la propriété de l'établissement, limiterait un effet de déséquilibre des forces entre les partenaires, au détriment des associations anérais. De plus, même s'ils décident de ne pas en être les gestionnaires directs, le fait que

les propriétaires soient issus de la souche associative du village, et aient donc connaissance empirique de la vie d'Anères, du Café et de leurs fonctionnements et problèmes, etc. garantissent de façon plus sûre une transmission des leurs valeurs afin de prévenir les perturbations. Il s'agit d'éviter à la fois la dénaturation de la manifestation, du Café du village et du village lui-même. La réussite du site tenant à son originalité et sa simplicité. Elles se doivent d'être préservées. Par ailleurs, la budgétisation d'un projet de cette envergure ne s'arrête pas à la seule acquisition des locaux. Beaucoup d'autres frais sont à prendre en considération et viennent donc enfler un montant, qui est déjà en lui-même lourd à assumer. Dans la partie suivante, nous nous pencherons sur deux pistes d'exploitation possibles du site. L'une comme l'autre, requièrent des aménagements, du mobilier, du matériel, ... Elles nécessitent de contracter des assurances, d'engager des frais liés aux transports, de solliciter des intervenants professionnels, etc. Les finances de l'association ne permettent pas de subvenir convenablement à de telles dépenses. Dans l'hypothèse de la gestion définie précédemment, il pourrait être permis d'envisager l'affiliation de la structure à un collaborateur professionnel. Le choix d'un partenaire semble, selon nous, naturellement se porter vers la Cinémathèque de Toulouse, de par sa proximité et son engagement durable aux côtés du festival. L'antenne locale, en se rapprochant d'une institution, qui intègre dans ses missions la valorisation du cinéma muet et est reconnue sur l'ensemble du territoire, permettrait en conséquence de bénéficier des attributs de celle-ci. Elle gagnerait en lisibilité et en notoriété, intégrerait un réseau plus vaste de collaborateurs, ... pourrait prétendre à plus d'aides financières et de facilités logistiques, techniques et matérielles... et enfin elle profiterait des conseils de professionnels des mondes du cinéma, de la musique et des archives.

### ***Faut-il migrer ?***

Déployer plus d'actions autour de l'objet du film muet et de l'accompagnement musical, dans la continuité qualitative jusque-là soutenue, nécessite aussi du temps et le développement de compétences spécifiques. Malgré toutes les précautions prises pour préserver l'identité et l'autonomie de l'association d'origine, les bénévoles seraient-ils prêts à assumer la charge d'un surplus d'activité ? Seraient-ils prêts à s'impliquer dans une structure qui bénéficierait certes aux activités de Remue-Méninges mais serait avant tout affectée à celles du Festival d'Anères ? Ces inquiétudes nous poussent à envisager un dernier scénario selon lequel notre proposition de projet prendrait place, non pas dans l'enceinte du

village mais, dans une structure extérieure et indépendante. Il s'agirait de délocaliser le projet dans une autre commune et de lui donner son autonomie. Ce nouvel espace serait potentiellement géré par une institution ou une collectivité qui emploierait une petite équipe à son administration. Dans ce cas, le lien entre l'antenne et l'institution serait plus fort. Le Festival d'Anères serait quant à lui un collaborateur dont l'expérience pourrait servir la nouvelle équipe. Se situer à Saint-Laurent-de-Neste aurait l'avantage de trouver sa place aux côtés de la Maison du Savoir et d'un établissement scolaire. La distance réduite entre les deux villages permettrait une distinction spatiale entre l'action ponctuelle et l'action pérenne tout en préservant l'idée d'une continuité et en favorisant le développement d'échanges futurs.

## ***B - Les axes de développement***

### **▪ Se doter d'une résidence de création stable**

Depuis sa création en 1998, le secteur de la musique a toujours tenu une place particulièrement importante dans la vie du Café du village. Avec le lancement du festival, cet intérêt a pris une nouvelle dimension et la création de musiques originales pour films muets est devenue un secteur privilégié de l'association Festival d'Anères. Depuis 2004, cette implication se traduit pour l'essentiel par l'organisation de résidences de création<sup>1</sup>. Ce dispositif est en grande majorité possible grâce au soutien moral et financier de la SACEM et de la SPEDIDAM. Concernant les œuvres de commandes, le Festival d'Anères bénéficie aussi de fonds issus du secteur privé. Enfin, le partenariat d'abord avec la colonie de Saint-Laurent-de-Neste puis avec le CCAS de Nestier réduit la hauteur du budget alloué et permet d'accueillir les artistes dans des conditions favorables. Or, à ce jour, la durée de ces résidences n'excède pas deux semaines et n'occupe que la temporalité d'avant-festival. En outre, depuis que l'association s'est donnée pour missionner d'impulser l'écriture de partitions pour films muets, celle-ci a encadré plus d'une quarantaine de projets mais la priorité demeure à l'improvisation. En effet, l'accueil d'artistes revient cher et la structure associative ne bénéficie pas, jusque-là, d'un espace adapté pour envisager un étoffement du projet. L'accès à de nouveaux locaux disponibles à l'année, permettrait de pallier ce manque et de donner plus de force à cette mission de soutien à la création. La mise à disposition d'un lieu aménagé librement accessible à l'association permettrait à la fois d'allonger et de multiplier les résidences de création. Dans l'optique où le projet bénéficierait de subventions et de l'appui des grandes structures de la valorisation des archives cinématographiques et de la création musicale, on peut imaginer que les artistes accueillis bénéficieraient d'un espace de travail aménagé (avec les instruments, outils et documentations nécessaires) ainsi qu'une atmosphère propice à la création. Afin de valoriser mais aussi justifier cette démarche, il faudrait développer la lisibilité des réalisations ainsi soutenues par la structure. D'une part, les compositions nées de cette initiative viendraient compléter le catalogue de l'association et les bases de données des sites [www.festival-aneres.fr](http://www.festival-aneres.fr) et [www.cineconcert.fr](http://www.cineconcert.fr). D'autre part, il faudrait œuvrer plus activement encore pour que le nombre de leurs représentations soit augmenté et diffusé sur un territoire plus vaste. Plus largement, même si l'enjeu final reste

---

<sup>1</sup> Voir « Les résidences de création », pp. 184 – 186.

la représentation en direct, il pourrait être intéressant d'enregistrer ces accompagnements instrumentalisés. Ces archives pourraient servir la possible édition de DVDs mais aussi des études et créations ultérieures. Nous pourrions pareillement imaginer la création d'un catalogue interactif qui comporterait des extraits vidéo et audio et serait destiné non pas au grand public mais exclusivement aux diffuseurs et autres professionnels. Au-delà des œuvres de commande, l'établissement accueillerait des stages et ateliers, relatifs à la création musicale mais aussi cinématographique. Il s'agirait de s'adresser à des amateurs, qui voudraient se perfectionner ou s'ouvrir à de nouveaux terrains d'exploration, et à des novices, qui aurait ainsi l'opportunité de s'initier à ces pratiques culturelles<sup>1</sup>. L'offre française en matière de résidences de création est déjà très vaste. Concernant le domaine du cinéma muet, des ciné-concerts et de la création de musiques de film l'offre est beaucoup plus limitée. On note néanmoins quelques précédents, suffisants pour être considérés mais trop peu nombreux pour rendre caduque l'implantation d'une résidence supplémentaire telle que nous la concevons. On notera que sur un autre plan, la SACEM soutient aussi l'accompagnement musical de films grâce à des bourses d'aides à la création. Son dispositif Trio, par exemple, avec Les Rencontres Cinémas de Gindou et Lobster Films, a pour objectif *« de valoriser le travail effectué en amont entre un auteur-réalisateur et un compositeur. Elle peut être attribuée à tout projet de film court (Fiction, Documentaire, Expérimental, Animation). Elle porte naturellement sur des projets non encore tournés. Tous les genres musicaux sont recevables, cependant, un accueil favorable sera réservé au travail instrumentiste. »*<sup>2</sup> Les créations hébergées par le CIRC Muet pourraient prétendre à bénéficier de ce type d'aides.

---

<sup>1</sup> Nous pouvons imaginer qu'un cadre dynamique et agréable motiverait de jeunes artistes (adolescents et jeunes adultes) mais plus largement l'ensemble du « jeune public » à s'investir dans la création de films. De plus, même si les concours et les récompenses ne sont pas ce qui intéresse le Festival d'Anères, leurs productions pourraient être présentées à l'International Youth Silent Film Festival. Il s'agit d'un festival créé en 2009 et situé dans l'Etat d'Oregon. Il récompense chaque année des courts-métrages muets réalisés par des jeunes de moins de 20 ans issus du monde entier. [www.makesilentfilm.com](http://www.makesilentfilm.com), consulté le 09 juin 2015.

<sup>2</sup> <https://aide-aux-projets.sacem.fr>, consulté le 09 juin 2015.

## ▪ Favoriser la recherche et les actions de médiation

### *Accueillir un espace de documentation spécialisée*

Comme il l'est explicitement indiqué dans *196 résidences en France*<sup>1</sup> (► voir l'extrait ci-contre « Evolution de l'offre de résidence en France »), il existe « *plusieurs catégories de résidences : création, recherche, production, médiation, écriture, commissariat d'exposition et toutes les combinaisons possibles entre ces finalités. La notion de recherche est aussi porteuse de sens multiples : elle peut renvoyer à un projet individuel ou collectif, spécifique ou non, personnel ou en résonance avec une thématique, à court terme ou comme étape d'un travail plus vaste.* »

En plus de son soutien à la création, le CIRC Muet pourrait répondre à plus d'une mission concernant la valorisation du cinéma des origines. Ces missions pourraient se servir les unes les autres. Afin de donner une nouvelle dimension à l'organisation, nous estimons qu'il serait intéressant que la structure se dote d'un fond documentaire spécialisé. Il s'agirait d'un petit fond constitué de livres généraux (sur l'histoire du cinéma, les techniques,...), de quelques ouvrages spécialisés (sur le cinéma muet, ses acteurs, le travail de valorisation et conservation des archives, ...), des partitions, etc. Seraient également présents, les numéros des Revues *Cinémanères* et *Cinéanères*<sup>2</sup>. En outre, le CIRC Muet pourrait préfigurer la matérialisation du Centre de Recherche et d'Information sur le cinéma muet (le CRI) qu'envisagé,

## ÉVOLUTION DE L'OFFRE DE RÉSIDENCE EN FRANCE

**Le terme « résidence » recouvre une grande variété de réalités. En premier lieu parce qu'il est employé dans les différents domaines de la création artistique (spectacle vivant, cinéma, littérature, arts plastiques/visuels, etc.) et qu'il s'applique désormais aussi aux pratiques du commissariat d'exposition, de la critique d'art, de la théorie et de l'histoire de l'art.**

**On peut distinguer plusieurs catégories de résidences : création, recherche, production, médiation, écriture, commissariat d'exposition et toutes les combinaisons possibles entre ces finalités. La notion de recherche est aussi porteuse de sens multiples : elle peut renvoyer à un projet individuel ou collectif, spécifique ou non, personnel ou en résonance avec une thématique, à court terme ou comme étape d'un travail plus vaste.**

Une résidence repose en général sur un principe d'échange. Pour la structure d'accueil, les objectifs possibles sont nombreux : enrichir un patrimoine naturel ou culturel, favoriser la création ou la diffusion, mettre en relation un artiste, un auteur, des œuvres et des publics. Pour le résident, il s'agit d'une occasion d'expérimenter, de concevoir et éventuellement produire dans un contexte nouveau et avec des moyens techniques, logistiques et humains inhabituels.

Deux autres variables sont d'une part la valorisation du travail mené en résidence (exposition personnelle et/ou collective, commande, achat d'œuvre, édition, conférence et autres restitutions) et d'autre part les conditions d'accueil (logement, espace de travail, durée, rémunération, engagements).

Plusieurs éléments de l'évolution de l'offre de résidence en France ces derniers temps sont mis en avant par les structures organisatrices comme par les résidents : le caractère interdisciplinaire de nombreuses résidences, le temps de réelle liberté offert pour approfondir une recherche sans obligation de résultat, l'ancrage d'un lieu d'accueil dans un territoire – souvent allié à une ouverture internationale – et l'enrichissement des réseaux professionnels qu'un tel contexte suscite. En effet, la réussite d'un programme de résidence dépend du caractère satisfaisant, stimulant des conditions pour l'ensemble des partenaires. C'est donc avant tout le projet d'accompagnement, porté sur le long terme et au fil des concertations, par la ténacité des responsables, qui en est la garantie. Et c'est l'appropriation de ce programme par le résident qui la rend effective.

Trois aspects principaux font l'objet d'études singulières dans ce guide. D'abord la part croissante accordée aux actions de médiation : l'artiste travaillant conjointement avec le médiateur, l'artiste, le critique ou le commissaire créant et mettant en œuvre des dispositifs de médiation ou bien l'artiste devenant lui-même médiateur (il existe ainsi des résidences de « création-médiation »).

L'accent est également mis sur les résidences en écoles d'art (dix écoles supérieures d'art et quatre écoles municipales recensées). De tels dispositifs constituent un atout distinctif indéniable pour ces établissements, notamment dans la façon dont ils s'articulent à leurs projets d'école et de mobilité internationale.

Un dernier point est consacré à l'évolution la plus récente, à savoir la multiplication de résidences d'écriture (essentiellement dans des centres d'art et des Fonds régionaux d'art contemporain), qui concernent aussi bien le commissariat d'exposition, la critique d'art, la théorie ou l'histoire de l'art qu'une forme de pratique artistique. Si chaque proposition est unique, il s'agit, pour ces résidents d'un genre nouveau, de porter un regard autre sur le fonctionnement d'un établissement culturel, sa programmation et le plus souvent sa collection. Ces professionnels, souvent jeunes, sont invités à nourrir les réflexions sur la création contemporaine à travers des propositions critiques indépendantes ou soutenant le propos d'une exposition. Cette expérience assure une visibilité à leur travail. Les commissaires étrangers permettent en outre à la structure de bénéficier de leurs réseaux propres, de faire découvrir à ses visiteurs une scène étrangère et de proposer des confrontations inédites.

<sup>1</sup> JOSSE (Béatrice), POBLON (Cécile) et TIBLOUX (Emmanuel), *196 résidences en France*, Paris, Centre national des arts plastiques, collection Guides de l'art contemporain, 2010.

<sup>2</sup> Voir « Relancer la revue *Cinéanères* », pp. 230 – 232.

Jacques Poitrat, lorsqu'il avait engagé leur publication, en revêtant le pseudonyme d'Albert de Nonancourt (AdN). Ce projet semble s'être éteint avec celui qui l'avait imaginé. La fondation du CIRC Muet lui donnerait un second souffle. En étudiant les droits et conditions d'utilisation propres à chaque support, nous pourrions également envisager de mettre à disposition une bibliothèque de DVDs et de bobines ainsi qu'un écran et des projecteurs. Il nous semble important de rappeler que chaque année de nombreux films tombent dans le domaine public et peuvent donc constituer un départ pour cette collection<sup>1</sup>. Au sujet des films libres de droits et diffusés sur internet, nous citerons l'un des sites participant à l'élaboration d'un catalogue<sup>2</sup>. « ... *il est important pour nous que vous réalisiez combien ce que vous allez regarder n'est rien en comparaison de l'expérience de voir ces joyaux dans les conditions pour lesquelles ils ont été conçus : dans une salle obscure, sur un grand écran, avec un son de qualité et, plus important encore, entouré d'une foule de personnes partageant les mêmes dispositions que vous.* » Dans l'enceinte du CIRC Muet, les documents seraient à consulter sur place et serviraient à la fois les sessions d'écriture professionnelles, les stages et les consultations individuelles. Des extraits pourraient être employés dans le cadre d'animations ponctuelles. Il ne s'agit en aucun cas de pourvoir ce lieu d'une véritable salle de projection. La diffusion des films au public resterait extérieure à ce bâtiment pour que soit distinguées les activités et pour que le public ne se retrouve pas dans un espace de « travail » ce qui pourrait avoir pour effet de retomber dans une certaine forme d'austérité. En d'autres mots, nous séparons la recherche et la restitution afin que le public bénéficie du résultat final ; une projection de qualité. En revanche, la salle Super 8 pourrait rester au fond du jardin, dans la grange, si le projet venait à voir le jour dans la maison « Elisabeth ».

---

<sup>1</sup> Certains sites internet (essentiellement, anglophones) se sont spécialisés dans l'inventaire de ce type de documents libres de droits. Pour n'en citer que quelques-uns [https://archive.org/details/feature\\_films](https://archive.org/details/feature_films), <http://publicdomainmovies.info>, [www.openculture.com](http://www.openculture.com) et <http://publicdomainmovies.info/>.

<sup>2</sup> Traduit de l'anglais : « *However, it is important to us that you realize that what you will see is in no way comparable to the experience of seeing these gems as they were intended to be seen: in a dark room, on a large screen, with a good sound system and, most importantly, with a roomful of warm, like-minded bodies.* », [www.ubu.com](http://www.ubu.com), consulté le 12 juin 2015.



## *Organiser des expositions*

Malgré ce que nous venons d'énoncer, la distinction ne doit pas être perçue par le public. Celui-ci doit pouvoir aisément circuler de l'extérieur vers l'intérieur et vice-versa. Il est important qu'il puisse comprendre « l'envers du décor ». Le Festival d'Anères parvient déjà naturellement bien à agir dans ce sens puisque le contact entre spectateurs, amateurs, bénévoles, artistes et intervenants se fait aisément. Ceci est dû à l'ambiance « bon enfant » de son environnement. Les actions menées au sein du CIRC Muet, aussi intellectuellement conçues qu'elles puissent l'être, ne doivent en aucun cas perdre cette étincelle décontractée. Pendant la durée du festival, en plus des animations, telles que les Poupardises<sup>1</sup>, qui pourraient se dérouler dans le jardin ou le salon de la maison Elisabeth (à supposer qu'il s'agisse du lieu choisi pour héberger le centre), d'autres actions pédagogiques pourraient être mises en place. Pour ne citer qu'un exemple, il serait intéressant de relancer l'organisation d'expositions comme cela existait du temps de Jacques-François Réglat, passionné de cinéma<sup>2</sup>. Les problèmes pour la mise en place de ce type d'initiatives sont nombreux. En fonction de la nature des biens exposés, de leur valeur, de leur provenance, ... les finances et moyens techniques engagés ne sont pas les mêmes. Les questions de sécurité et d'assurance posent elles aussi un frein à ce projet. La seule salle actuellement disponible à Anères, et pouvant répondre à ces exigences (sans pour autant toutes les satisfaire), se situe dans l'enceinte de la mairie. L'avantage d'être accueillie là-bas est que cela favorise un éclatement de l'événement sans que cela porte atteinte à sa cohésion géographique. Pour des expositions qui ne pourraient être techniquement ou légalement disposées dans le CIRC lui-même, cette salle offrirait une annexe temporaire aux actions du centre. Malgré les difficultés existantes, il serait intéressant d'approfondir un renforcement des partenariats entretenus par l'association par la mise en relation avec d'autres acteurs du secteur de la valorisation des archives à l'échelle française, européenne et mondiale. Pour autant, il paraît peut-être, dans un premier temps, plus réaliste, moins coûteux et moins contraignant de s'adresser à des collectionneurs privés et des passionnés comme l'était Jacques-François Réglat. Les domaines d'applications couvrant la période du pré-cinéma à l'avènement du cinéma parlant sont si vastes qu'une multitude de thèmes sont envisageables. Ces expositions pourraient prendre des formes variées mais nous pensons qu'il serait

---

<sup>1</sup> Voir « Les animations », pp. 97 – 98.

<sup>2</sup> Idem.

judicieux de favoriser une dimension interactive et sensorielle (tactile, ludique, visuelle, etc.) associant un discours passionné (avec la participation d'intervenants en direct) et des panneaux explicatifs, eux-mêmes conçus de sorte à transmettre une information de qualité mais dans une optique de vulgarisation. C'est-à-dire en employant un discours de qualité mais simple et dynamique. Dans ce contexte, dans un coin détente aménagé, il serait possible de projeter des courts-métrages documentaires en continu ; à l'instar de celui dont nous avons plus tôt imaginé la réalisation<sup>1</sup>.

#### ▪ Une formule transversale

L'agencement et la gestion du CIRQ requiert des fonds conséquents. Pour que ce projet voit le jour, il faut associer les pouvoirs des associations anéraises et des individus qui les constituent aux aides financières publiques et privées. Cela serait-il suffisant ? C'est pour cette raison qu'il est nécessaire de s'appuyer aussi sur les apports matériels et techniques et sur les savoirs-faire qui pourraient être trouvés auprès de collaborations existantes ou à venir. De plus, les bénévoles seraient-ils prêts à s'impliquer dans l'élaboration et la coordination des opérations ? L'association Festival d'Anères, ne peut à ce jour s'assurer la réception de subventions plus conséquentes et l'emploi d'un ou de plusieurs salariés. En raison de cela, nous avons songé à une version « allégée » de la formule de résidence. Il est entendu que l'offre, telle qu'elle est actuellement conçue par le Festival, doit continuer. Qu'il s'agisse d'œuvres de commande ou non, le Festival doit continuer à avoir recours à des résidences mettant à contribution des professionnels du monde de la musique. Le problème est de savoir si cette offre pourrait être augmentée, en nombre de propositions ou en durée, face aux limitations que pose un budget serré. Afin de réduire cette contrainte et que la structure accueille progressivement l'évolution que nous lui souhaitons, nous suggérons d'accueillir aussi des actions à moindres coûts mais tout aussi valorisantes. Il s'agit de ce que nous appellerons des « résidences spontanées ». Les « résidences spontanées » s'adresseraient à des étudiants, des stagiaires, des chercheurs, des personnes en service civique, des jeunes et moins jeunes artistes... désireux de mettre leurs compétences au service de la valorisation du cinéma muet. Il reviendrait à la structure de négocier le détail des conditions précises de la résidence et de la convention qui serait signée entre le bénéficiaire et l'association. Dans l'idée, l'artiste ou le chercheur, qui serait désireux d'intégrer le programme des « résidences

---

<sup>1</sup> Voir « Faire un court-métrage documentaire », pp. 232 – 233.

spontanées » du CIRC, présenterait un projet dont la mention serait indiquée dans la convention. Contrairement aux résidences de création réalisées à la demande du Festival d'Anères, le bénéficiaire ne percevrait pas de rémunération (ou une compensation forfaitaire). Ses frais de transport seraient à sa charge ainsi que ses repas. En outre, il serait hébergé gratuitement (ou selon une base avantageuse), aurait accès à l'ensemble des ressources de l'association et à un cadre de travail agréable. Surtout, la durée du séjour pourrait être plus longue que les résidences accueillies jusque-là. En contrepartie, le bénéficiaire s'engage à restituer le travail de ses recherches et, selon la durée de son séjour, à organiser une animation ou un atelier. Dans les cas concernant les artistes, nous pouvons imaginer que, s'ils sont issus du monde de la musique ou du cinéma par exemple, ils restitueraient leurs travaux sous forme de ciné-concerts ou d'autres animations liées. Dans l'hypothèse où le CIRC Muet accueillerait des résidents en recherches documentaires, ceux-ci pourraient mettre en œuvre des expositions ou de nouveaux outils de médiation ou encore participer comme intervenant dans les établissements scolaires alentours, etc. Il existe de multiples combinaisons qui sont à définir avec le résident lors de la phase de préparation.

## II. *Un projet immatériel : la conception de la Silent Cinema Research and Information Plateform – Today (SCRIP-T)*

Engager un projet de valorisation du cinéma muet et de son accompagnement musical tel que nous le concevons par la fondation du CIRC Muet<sup>1</sup> permettrait d'étirer la durée d'action de l'association Festival d'Anères. Cet établissement offrirait aussi l'avantage d'étendre son influence à de nouveaux territoires et publics. Notre étude, nous amène à pressentir que cette recherche d'extensibilité pourrait également se poursuivre et s'enrichir par l'exploitation de nouveaux outils de médiation. A ce titre, nous envisageons à présent la création d'une plateforme multimédia dédiée non seulement au cinéma muet, de sa préhistoire à l'avènement du sonore, mais aussi à l'évolution de la musique de films et aux relations que ces deux domaines entretiennent.

### *A - Positionnement du numérique dans la valorisation du cinéma muet*

Pourquoi dédier un énième site internet au cinéma muet ? Parce qu'un site consacré exclusivement à cet objet culturel tel que nous l'imaginons est un projet inédit en France.

#### ▪ **L'offre du web français**

##### *Les sites gérés par les institutions*

En vérité, l'offre numérique est très hétéroclite. L'information véhiculée sur le thème du cinéma muet est présente sur des sites tels que ceux gérés par les grands acteurs de la valorisation des archives filmiques en France. Ces sites sont sous la responsabilité de structures publiques, comme le CNC et son service des AFF, ou de structures privées, comme cela est le cas avec la Cinémathèque de Toulouse, la fondation Jérôme Seydoux Pathé, etc. De fait, si leurs missions incluent la valorisation du cinéma muet, ce dernier n'en est pas l'objet unique. Sa représentation au sein de leurs sites est donc une représentation parmi d'autres. L'information qui y est fournie tend à présenter l'actualité de leurs missions, de leurs actions (articles sur une exposition, restauration en cours, organisation d'un ciné-concert, ...) et de leurs collections. En d'autres termes, leurs contenus servent les objectifs directs de la structure et nous trouverons plus difficilement des éléments conçus dans une visée historique, pédagogique, de découverte... du patrimoine du muet lui-même.

---

<sup>1</sup> Voir « Un projet matériel : la fondation d'un Centre d'Information et de Recherche du Cinéma Muet (Le CIRC Muet) en Pays des Nestes », pp. 234 – 246.



Photo : Capture d'écran du site des Archives Françaises du Film<sup>1</sup>

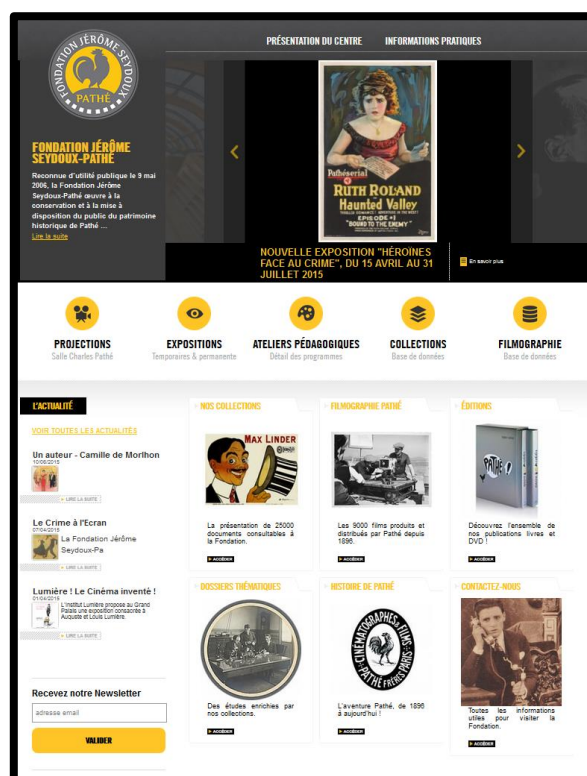


Photo : Capture d'écran du site de la Fondation Jérôme Seydoux-Pathé<sup>2</sup>

<sup>1</sup> www.cnc-aff.fr, consulté le 14 juin 2015

<sup>2</sup> fondation-jeromeseydoux-pathe.com, consulté le 14 juin 2015

## Les blogs

Ces types d'indications et de spécialisations, nous les trouverons sur les pages créées par des individus agissant en dehors des institutions<sup>1</sup>. Bien que l'information y soit dense et active, conçues sous forme de blogs, ces pages présentent elles aussi plusieurs inconvénients qui freinent la diffusion du cinéma muet au grand public. La forme même d'un blog n'est pas la conception la plus adaptée car elle manque d'intuitivité. Dans ces derniers l'information n'est pas séquencée par domaines mais archivée par période de parution. Ce schéma organisationnel n'est absolument pas fonctionnel. Rappelons que l'objectif que nous pourchassons est celui de briser l'image d'austérité que l'opinion publique accole aux termes de « cinéma muet ». Or, ce manque de lisibilité, cette difficulté à trouver l'information désirée, à circuler par thématique... sont autant d'éléments qui participent à étouffer la curiosité de l'internaute novice en cinéphilie. Ce barrage entre l'individu et l'objet filmique est d'autant plus imposant que le discours tenu est le plus souvent un discours de passionnés pour d'autres passionnés.

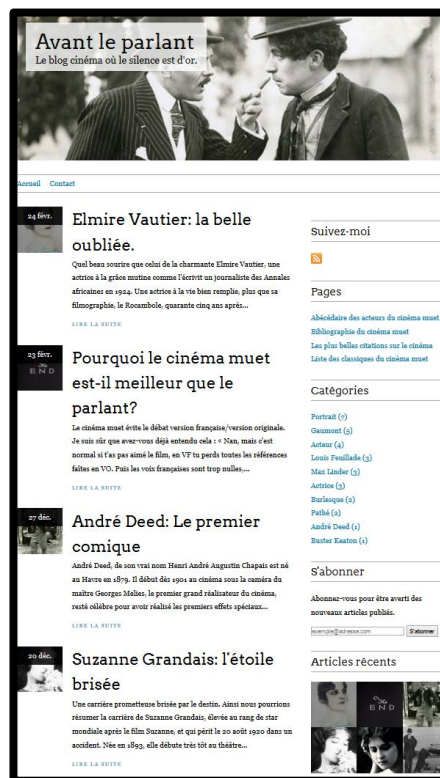


Photo : Capture d'écran du blog Avant le parlant : le blog cinéma où le silence est d'or<sup>2</sup>

<sup>1</sup> A titre d'exemple, nous relèverons notamment les sites suivants : <http://films-muets.blogspot.fr>, <http://avantleparlant.over-blog.com>, <http://vivelecinemamuets.blogspot.fr> et <https://golvine33.wordpress.com>, consulté le 14 juin 2015.

<sup>2</sup> <http://avantleparlant.over-blog.com>, consulté le 14 juin 2015.

## ▪ Quelques observations sur le web anglophone

### *Une offre similaire mais plus étendue*

Notre observation de l'offre de sites étrangers dédiés au cinéma muet se concentre sur les sites anglophones. Notre première remarque se porte sur le site <http://silentcinema.com>. Celui-ci détient le nom de domaine le plus évocateur or il ne s'agit en aucun cas d'un site ayant des objectifs culturels mais d'une structure commerciale ayant pour activité la vente d'objets de collection attirés à l'univers du cinéma muet. Le choix de ce nom de domaine simple et efficace tend à limiter le référencement des autres sites. Pourtant, on notera quand même que ces sites anglophones sont beaucoup plus visibles que ne le sont leurs homologues français. Nous signifions par là qu'en entrant les mêmes termes traduits dans les moteurs de recherches nous trouvons plus facilement des résultats correspondants à notre requête. Pareillement au panel français, nous trouvons la plupart des informations relatives au cinéma muet éparpillées dans un vaste réseau de sites et de blogs qui ne lui sont pas dédiés (des sites d'archives, des sites sur l'histoire cinématographique en général, etc.). Nous retrouvons également des sites conçus pour la présentation de telle ou telle structure œuvrant pour la valorisation des archives du cinéma muet mais axant leur conception sur la structure et non pas sur l'objet culturel lui-même. C'est le cas, par exemple, du site du Festival du Film Muet de San Francisco (Etats-Unis)<sup>1</sup> ou encore celui du Musée Niles Essanay<sup>2</sup> à Fremont en Californie (Etats-Unis). Nous trouvons également quelques pages élaborées dans le but de rendre hommage à une figure particulière ayant marqué l'histoire du cinéma muet. Dans cette catégorie, on retrouve des sites tels que ceux dédiés à Buster Keaton<sup>3</sup>, à Lillian Gish<sup>4</sup>, à Mary Pickford<sup>5</sup>. Comme en France, nous trouvons aussi des blogs de particuliers<sup>6</sup> qui présentent les mêmes difficultés, que nous avons évoquées plus tôt, à s'adresser au grand public.

---

<sup>1</sup> [www.silentfilm.org](http://www.silentfilm.org), consulté le 14 juin 2015.

<sup>2</sup> <http://nilesfilmmuseum.org>, consulté le 14 juin 2015.

<sup>3</sup> [www.busterkeaton.com](http://www.busterkeaton.com), consulté le 14 juin 2015.

<sup>4</sup> [www.lilliangish.com](http://www.lilliangish.com), consulté le 14 juin 2015.

<sup>5</sup> <http://marypickford.org>, consulté le 14 juin 2015.

<sup>6</sup> On citera comme exemple ceux de [www.welcometosilentmovies.com](http://www.welcometosilentmovies.com), <https://silentsplease.wordpress.com> et <http://www.silentsaregolden.com>, consulté le 14 juin 2015.

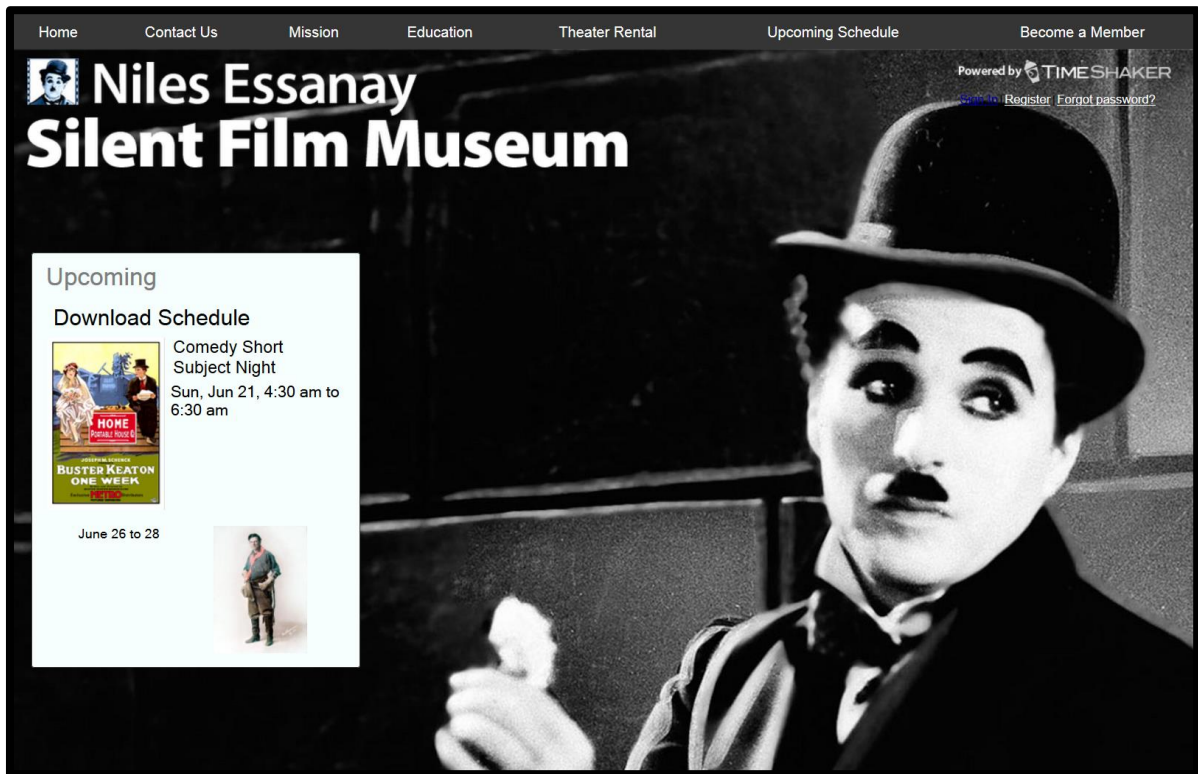


Photo : Capture d'écran du site du Musée Niles Essanay<sup>1</sup>



Photo : Capture d'écran du site dédié à Lillian Gish<sup>2</sup>

<sup>1</sup> <http://nilesfilmmuseum.org>, consulté le 14 juin 2015.

<sup>2</sup> [www.lilliangish.com](http://www.lilliangish.com), consulté le 14 juin 2015.



## ▪ Des tentatives intéressantes

En résumé, qu'il s'agisse du web français ou anglophone, l'offre actuelle se compose donc de trois pôles majeurs. Nous avons des sites spécialisés dans un domaine plus vaste que le cinéma muet mais qui l'abordent ponctuellement : soit en y faisant des références, soit en lui dédiant un ou plusieurs articles. Ensuite, nous avons des sites pris en charge par les acteurs de protection et de valorisation de ce patrimoine, qui mettent en valeur la présentation de leurs structures et présentent l'objet sous un angle professionnel. Enfin, nous avons des pages rédigées par des passionnés. Contrairement aux deux premières options, celles-ci ont l'avantage de véritablement prendre pour objet le cinéma muet en lui-même. En revanche, elles souffrent, d'une part, d'un manque de visibilité dû à leur faible référencement et, d'autre part, d'une présentation et d'un discours qui en limitent l'accessibilité ; particulièrement aux personnes qui ne baignent pas déjà dans cet univers. Notre attention est pourtant attirée par quatre sites qui ont entamé une tentative d'approche un peu différente de celles évoquées précédemment. Il s'agit des sites [www.silentmoviecrazy.com](http://www.silentmoviecrazy.com), [www.csse.monash.edu.au/~pringle/silent](http://www.csse.monash.edu.au/~pringle/silent), [www.silentera.com](http://www.silentera.com) et [www.earlycinema.com](http://www.earlycinema.com). L'intérêt que nous leur portons tient au fait qu'ils ont opté pour une organisation thématique, entièrement dédiée à la présentation des divers aspects qui caractérisent le cinéma muet. Pour autant, ils ne nous offrent pas entière satisfaction. D'abord, parce que pour notre étude nous nous situons en priorité du point de vue d'une valorisation de ce patrimoine au sein du territoire français et qu'aucun d'entre eux ne présentent une traduction. Ensuite, le premier site manque cruellement de dynamisme graphique et se compose essentiellement de listes de références (liste de films de A à Z, liste d'acteurs, ...) que complètent de courtes notices. Bien que le site soit fonctionnel depuis 2004, on remarque qu'il manque encore trop de notices pour le rendre pertinent. Par exemple, l'onglet relatif aux acteurs ne comprend que six entrées dont quatre sont encore vides. L'austérité graphique et le manque de rigueur dans son harmonie (l'organisation et la présentation changeant d'une page à l'autre) rendent ce site peu ergonomique et sa lecture particulièrement difficile. Néanmoins, bien qu'il soit marqué par la subjectivité de son auteure, une passionnée de films anciens, lorsque l'on s'attache à lire le contenu des quelques articles publiés, on saura apprécier la simplicité du discours tenu. En termes d'organisation et de présentation, le suivant offrent une approche déjà plus agréable puisqu'il propose une présentation plus épurée et harmonieuse qui incite le lecteur à le consulter plus volontiers.

Le site [www.csse.monash.edu.au/~pringle/silent](http://www.csse.monash.edu.au/~pringle/silent) est également plus intuitif que ne l'était le premier. Créé bien plus tôt, en 1995, il se désigne lui-même comme étant la première tentative de site internet consacré au cinéma muet<sup>1</sup>. Il comporte lui aussi assez peu de notices, point auquel s'ajoute l'absence de mise-à-jour depuis 1999. Pour autant, on note que les articles sont un peu plus longs mais restent abordables et adoptent un point de vue plus objectif. Si un effort a été porté sur la conception de l'onglet « La Star du muet du mois » (en anglais : *Silent Star of the Month*), nous regrettons que l'essentiel des autres domaines soit formé de listes de liens renvoyant à d'autres sites. Le troisième, débuté en 1999, bénéficie, semble-t-il, de moyens plus importants, permettant un travail graphique et une recherche ergonomique qui favorise son attractivité. Son contenu détient une dimension un peu plus scientifique que les trois autres sites. Il se compose d'une collection d'articles, de critiques et d'une liste de notices filmographiques. Un certain nombre de ces notices restent incomplètes mais on relèvera l'effort apporté à prendre en considération les professionnels de la conservation et de la musique, les réalisateurs de documentaires et les écrivains contemporains qui tiennent eux aussi une place importante dans l'histoire du cinéma muet. En revanche, on regrettera qu'aucun onglet ne soit consacré à donner des repères historiques, techniques, etc. Par son approche intuitive, sa simplicité organisationnelle, son discours vulgarisé, notre préférence ira vers le quatrième site intitulé Early Cinema. Nous lui apprécions son onglet « chronologie » qui permet une visualisation rapide et claire des différentes étapes qui ont marqué les débuts du cinéma. De plus, contrairement aux sites précédents, celui-ci n'a pas pour objectif de présenter tous les artistes du cinéma muet mais seulement ceux qu'il considère comme étant les pionniers. Cette parade fait qu'on ne peut donc lui reprocher son manque de rigueur quant à la constitution d'une liste qui nécessiterait un nombre d'entrées plus conséquent pour être pertinente. Critique que nous faisons aux trois autres sites, qui, de fait, en se présentant comme des bases de données relatives au monde du cinéma muet, se caractérisent par un nombre insuffisant de notices au regard de la mission qu'ils se sont attribuée. De plus, contrairement aux notices de ces sites qui se composaient de quelques lignes ou de repères biographiques succincts, ce site fait suivre la chronologie des réalisateurs de quelques lignes mentionnant la place et l'importance de ceux-ci dans l'avancée du cinéma.

---

<sup>1</sup> On notera qu'il existait, entre 1997 et 2003, un autre site The Silents Majority website ([www.silentsmajority.com](http://www.silentsmajority.com)) qui est aujourd'hui fermé. Un article de Silent Era nous apprend qu'en 1999, les sites Silent Movies et Silents Majority avait obtenu le plus grand nombre de visites sur le moteur de recherches de Yahoo pour tout mot-clef relatif aux films muets.

**EARLYCINEMA.COM**  
AN INTRODUCTION TO EARLY CINEMA

**Welcome**

Earlycinema.com aims to provide an introduction to the first decade of motion pictures and the developments which helped shape cinema as we know it today. The site is by no means a complete account of the development of cinema, and concentrates on the major events in cinema's history encouraging further reading and research.

A **timeline** picks out key events in the development of this exciting medium from the optical toys of the early 1800s through to experiments in motion capture and the work of Thomas Edison and the Lumière brothers.

Meet some of the **pioneers** of this new medium and discover the effect their contributions had on moving pictures. **Earlycinema.com** has profiles of such leading figures as Thomas Edison, William Dickson, Georges Méliès, Birt Acres and the Lumière Brothers.

The **technology** of motion pictures is explored with a look at some of the major inventions in early cinema including the Zoetrope, Kinetoscope and Cinématographe.

For quick reference, an **A to Z** gives brief information on a wide range of early cinema topics from Biograph to the Latham Loop.

Information: PROGRESSIVE SILENT FILM LIST • LOST FILMS • PEOPLE • THEATERS  
TAYLORCLOGY • ARTICLES • HOME-VIDEO • BOOKS • STORE • SEARCH

Silent Era Home Page > People

**Silent Era People**

People active in the silent era and people who keep the silent era alive. Copyright © 1999-2015 by Carl Bennett and the Silent Era Company. All Rights Reserved.

Selectionner une langue

Found par Google Traduction

Updated 24 April 2015

Director Sam Wood, actor Errol Flynn, Mary Pickens, Douglas Fairbanks and George Raft appear in the silent picture The Famous Players-Lasky Corporation studio. Photographer: Science Image Collection

**People of the Silent Era**

ACTORS ACTRESSES DIRECTORS  
CINEMATOGRAPHERS EXECUTIVES WRITERS (Contemporary)

**People Who Keep the Silent Era Alive**

Archivists / Restoration Specialists Composers / Musicians Documentary Filmmakers Writers (Moderns)

**Silent Movie Crazy**

A silent film tribute featuring movie reviews, ratings, and plots for films from the silent era, information on actors and actresses, early cinema and motion picture history, trivia

Welcome to SilentMovieCrazy.com!

Silent Films A to Z  
Plot Summaries, Movies Rated and Reviewed

Silent Films by Year

ACTORS and ACTRESSES of the silent era

Themes : Amusement Parks Fantasy

Best Silent Films - Top Rated

The Edwardian World

For Your Amusement:  
Old Movie Magazine Fun Stuff Vintage Ads / Quackery Cocktails Recipes from the Stars

My Stuff:  
Cinecon Reviews Movie Blog The List Page

What's New:

- The Farmer's Wife (1928) Film Review, Directed by Alfred Hitchcock
- The Student Prince in Old Heidelberg (1927) Film Review, starring Ramon Novarro and Norma Shearer
- The Show (1927) Film Review, starring John Gilbert
- The Sheik (1921) Film Review, starring Rudolph Valentino
- Oliver Twist (1922) Film Review, starring Jackie Coogan and Lon Chaney

**Silent Movies**

"Our invention can be exploited for a certain time as a scientific curiosity, but apart from that, it has no commercial future whatsoever."  
- Auguste Lumière, early film maker who, with his brother Louis, organized the first public performance of motion pictures in December 1895

Have you ever been frustrated over the lack of places showing silent films? If so, then this [page of Silent Film Screenings](#) is for you.

Silent Star of the Month. Each month featuring a star from the silent era. April's star is not a person at all! It is the cartoon character, [Felix the Cat](#).

Silent film interest groups and related resources.

Films of the Silent Era

Stars/Film Makers of the Silent Era - heaps of links to pages featuring silent stars.

Music in Silent Films

The Loss and Preservation of Silent Films

Heaps of silent film related links

Color in silent films - Coming soon!

In [Silent Movie](#) (1976), the only word spoken is "No!", which is said by [Marilyn Monroe](#).

If you wish to create a link to these pages, please take a look at the page on my [policy on linking to this site](#).

[Awards this site has received.](#)

*The first ever Silent Movies page on the web*

Photo : Captures d'écran des sites Earlycinema<sup>1</sup> (en haut à gauche), Silent Movie Crazy<sup>2</sup> (en haut à droite), Silent Era<sup>3</sup> (en bas à gauche) et Silent Movies<sup>4</sup> (en bas à droite)

<sup>1</sup> www.earlycinema.com, consulté le 15 juin 2015.

<sup>2</sup> www.silentmoviecrazy.com, consulté le 15 juin 2015.

<sup>3</sup> www.silentera.com, consulté le 15 juin 2015.

<sup>4</sup> www.csse.monash.edu.au/~pringle/silent, consulté le 15 juin 2015.

## ***B - Penser un prototype***

### ▪ **Les grandes lignes du projet**

#### ***Les motivations intrinsèques à la création du SCRIP-T***

Notre étude nous permet de réaliser que les informations relatives au patrimoine du cinéma muet sont nombreuses sur la toile mais, qu'éparses et confuses, elles manquent cruellement de visibilité et de lisibilité. Étonnamment, bien avant que nous ne soyons confrontée aux propos de Carl Bennett, rédacteur et éditeur du site Silent Era, nous sommes arrivée, en 2015, au même constat que celui qui l'avait poussé à créer le site Silentera.com quinze ans plus tôt.

« *Quand j'ai décidé de lancer Silent Era (...) j'avais déjà passé plusieurs années à collecter des informations sur les films muets. La genèse de la liste progressive des films muets était une tentative pour garder une trace et trier la myriade de données, confuses et déconnectées les unes des autres, que je rencontrais dans mes lectures et mes recherches sur le sujet. (...) Le site lui-même, avec ses listes, actualités, critiques et articles, était (et est toujours) conçu dans l'intention de fournir une entrée dans l'univers du cinéma muet à l'échelle mondiale, accessible par aux novices (je l'espère) mais assez solide pour être utile aux amateurs avertis, archivistes, universitaires et historiens du cinéma.* »<sup>1</sup>

Comme lui, nous pensons qu'il est important d'agir autant en direction des passionnés et des professionnels de l'histoire du cinéma que des individus qui lui sont étrangers. Il s'agit pour nous de compiler l'ensemble des petites actions qui existent un peu partout sur le territoire français (mais aussi mondial) et sur le net en les réunissant au sein d'un espace commun, organisé, ergonomique et dynamique ; afin de, premièrement, leur donner plus de visibilité, et, deuxièmement, démocratiser l'accès à ce pan culturel. Concernant le rôle joué par le Festival d'Anères, nous avons vu que ces organisateurs avaient déjà eu à cœur

---

<sup>1</sup> Traduit de l'anglais : « *When I decided to launch Silent Era (...) I had already spent many years acquiring information on silent movies. The genesis of the Progressive Silent Film List was an attempt to sort through and keep track of the confusing, disconnected myriad of data I encountered in my readings and research on the topic (...) The website itself, with its lists, news, reviews and articles, was (and still is) intended as an informational entrée to the silent era of world cinema, accessible to the novice yet (hopefully) robust enough to be of use to knowledgeable enthusiasts, archivists, academics and film historians.* » [www.silentera.com/info/tenthAnniversary.html](http://www.silentera.com/info/tenthAnniversary.html), consulté le 15 juin 2015.

d'entreprendre une démarche à peu près similaire en entamant un premier essai de regroupement des ciné-concerts organisés en France<sup>1</sup>. Dans notre projet, ce premier site trouverait parfaitement sa place soit en gardant son indépendance (ce qui en simplifierait probablement la gestion puisqu'il s'agit de deux services différents) soit en étant absorbé et transformé en onglet de ce nouveau site (ce qui pourrait en faciliter la visibilité à destination de l'internaute). De plus, la mise en place du projet, que nous appellerons ici SCRIP-T, en centralisant l'information relative au cinéma muet, et en ne pourchassant pas de but lucratif ou d'intérêt individuel, lui permettrait de gagner en visibilité auprès des professionnels et de potentiels partenaires. La notoriété que gagnerait le site, nous l'espérons, pourrait servir le site *cineconcert.fr* qui, par voie de conséquence, bénéficierait d'un réseau plus large de diffuseurs (qui pourrait même s'étendre à d'autres pays) et donc de plus de dates pour compléter son agenda. Cette recherche nous a permis de juger de l'importance d'œuvrer pour que soit mis en place des actions supplémentaires de médiation visant à renouer le lien entre, d'une part le travail scientifique et artistique des professionnels et d'autre part les publics. Nous avons pu constater que le Festival d'Anères, par son approche originale, parvient à offrir une formule qui semble fonctionner dans ce sens, sur un plan différent mais non hermétique et complémentaire des approches « traditionnelles ». Le SCRIP-T renforcerait cette dimension toute en cherchant à resserrer les liens qui existent entre les différents acteurs agissant encore pour beaucoup de manière isolée.

### ***Le CIRC Muet et le SCRIP-T : des missions distinctes pour un objectif commun***

La France est certes active en matière de protection et de restauration des archives du cinéma muet mais le CIRC Muet<sup>2</sup> comme le SCRIP-T, en s'appuyant sur l'expérience populaire du Festival d'Anères, mettraient en place de nouveaux outils pour restituer ce patrimoine au public, le démocratiser, le rendre compréhensible... Le but d'une telle démarche est de mettre en place des médias pour que le public se réapproprie son héritage culturel mondial. Le projet du SCRIP-T projet viendrait en continuité, ou en tant que précurseur, du CIRC Muet. Qui de l'un ou de l'autre viendrait en premier ? Nous ne pouvons en juger à l'heure actuelle. Néanmoins, il est certain que le CIRC Muet, par sa matérialité,

---

<sup>1</sup> [www.cineconcert.fr](http://www.cineconcert.fr)

<sup>2</sup> Voir « Un projet matériel : la fondation d'un Centre d'Information et de Recherche du Cinéma Muet (Le CIRC Muet) en Pays des Nestes », pp. 234 – 246.

son besoin d'être hébergé dans des locaux stabilisés, nécessite des besoins plus conséquents. Toutefois, outre l'aménagement d'un espace approprié, nous avons vu que, dans un premier temps, une version allégée (comme par exemple avec l'accueil de « résidences spontanées »<sup>1</sup>) permettrait une prise de fonction plus rapide. De plus, l'association dispose déjà d'une base, en termes de matériels et d'animations, qui pourrait l'investir. D'un autre côté, la décision de localiser la structure dans l'enceinte du village d'Anères, pourrait être perçue comme se plaçant en porte-à-faux de la volonté de conservation d'une taille familiale tel que le prône le Festival d'Anères et Remue-Méninges. Un développement dans ce sens est entièrement envisageable mais, étant un sujet sensible, cela suppose encore de nombreuses heures de réflexion pour que les membres de cette association collégiale et les autres habitants du village trouvent un consensus. Au regard des problèmes de financements, d'emplacement, de gestion, etc. la mise en place d'un centre de recherche dématérialisé, comme nous le suggérons par l'élaboration du SCRIP-T, pourrait constituer une première étape pour pallier au manque de lisibilité du patrimoine cinématographique allant de la pré-histoire du cinéma à l'avènement du sonore. De plus, nous pouvons imaginer que le média numérique permettrait d'attirer l'attention de financeurs, de mécènes et autres partenaires qui faciliteraient la création du CIRC... à moins que ce ne soit la création du CIRC qui favoriserait la mise en place du SCRIP-T. Quelle que soit le plan d'action choisi, nous n'en demeurons pas moins certaine, que le développement de chacune de ces structures : manifestation festivalière, cineconcert.fr, SCRIP-T et CIRC Muet, qui répondent chacune à des missions distinctes mais selon une même ligne de conduite, en accroissant leur notoriété, influenceraient de façon bénéfique celle des autres et donc les moyens mis à leur disposition.

- **Pistes envisageables pour la rédaction d'un cahier des charges**

***Renouer avec un discours dit de vulgarisation***

Le mot d'ordre de notre projet est sans détour le suivant : « De la qualité oui ! ... Mais de la pédagogie avant tout ! ». A l'instar du Festival d'Anères qui pense sa programmation de sorte à toucher un public de novices tout en visant à satisfaire les spectateurs les plus exigeants, nous pensons que le contenu se doit d'être de qualité mais que le discours tenu doit être un discours optant pour la vulgarisation. Il ne s'agit pas de

---

<sup>1</sup> Voir « Une formule transversale », pp. 245 – 246.

simplifier l'ensemble de l'information apportée mais d'éviter le jargon scientifique (ou de le définir lorsque cela si prête) et d'échelonner le contenu. Lorsque nous parlons « d'échelonner le contenu », deux possibilités nous viennent à l'esprit. Dans le premier cas, il s'agit de concevoir une version unique du site, dans lequel chaque entrée se compose d'un article principal et d'une arborescence claire et thématifiée. Celle-ci orienterait soit vers des encarts traitant une matière plus spécifique au sein de cette même page soit vers d'autres articles internes au site. L'ensemble s'accompagnerait de quelques suggestions de lectures et de sites extérieurs au SCRIP-T, pour que le cinéphile aguerri, ou le chercheur, puisse poursuivre ses investigations. Dans le second cas, nous pouvons imaginer que ce séquençage se ferait dès la page d'entrée dans le site, au même titre que le choix de la langue. L'internaute serait ainsi libre de réaliser son choix en fonction du type de contenu qu'il souhaite trouver sur le site. Nous pourrions ainsi imaginer une entrée donnant sur une version que l'on nommerait « Le Thaumatrope » ou encore « La Lanterne magique » et qui serait le coin destiné aux enfants (c'est-à-dire aux poussins et aux benjamins). Une autre entrée donnerait accès au « Praxinoscope » ou encore « Piano-bar » et viserait un public de personnes plus âgées qui souhaiteraient exécuter un tour d'horizon de l'univers du cinéma muet en toute simplicité ; « sans se prendre la tête ». Enfin « Le Movietone »<sup>1</sup> ou « L'Auditorium » s'adresserait à ceux qui auraient pour dessein d'unir le plaisir à l'étude (ou seulement l'étude). Il est entendu que cette distinction consisterait à donner le ton de la version qu'abrite chacune de ces entrées mais qu'elle ne devrait en aucun cas être hermétique. Cette remarque s'applique plus particulièrement aux options deux et trois. Nous entendons par là, que l'internaute naviguant dans l'espace du « Piano-bar » pourrait facilement accéder à « L'Auditorium » sans avoir à retourner à la toute première page du site. Ceci pourrait se faire à l'aide d'un menu fixe présent dans toutes les versions ou de liens disposés dans un article du « Piano-bar » et qui renverraient vers un article ou dossier de « l'auditorium ». Dans le cas où l'internaute serait un enseignant par exemple, nous pouvons imaginer l'utilité que ce pont pourrait avoir entre les options une et deux afin d'aider à la réalisation d'un dossier pédagogique.

---

<sup>1</sup> Le choix des noms n'est en rien défini mais les termes de « Thaumatrope », « Praxinoscope » et « Movietone » sont les noms donnés aux premiers dispositifs ayant marqué l'histoire du cinéma, dans leur ordre de création. De plus, même si leurs noms ne sont pas évocateurs pour l'internaute non-cinéphile, nous pouvons aisément imaginer que les portes d'entrées, vers ces sessions distinctes, soient matérialisées sous formes de logos stylisés les représentant.

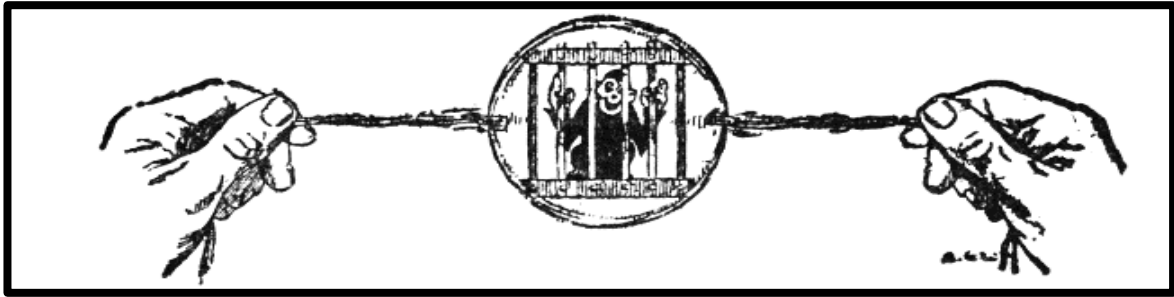


Illustration de thaumatrope<sup>1</sup>



Photo de praxinoscope<sup>2</sup>

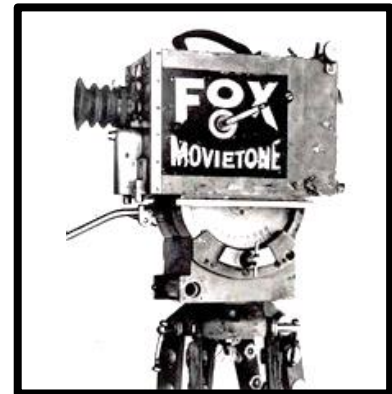


Photo de movietone<sup>3</sup>

### ***Possibilités de contenus***

(Cette partie prend, entre autres, appui sur l'étude des figures 56, 57 et 58)

Concernant l'organisation, l'agencement par date de publication, à l'image des blogs, est à proscrire. Effectivement, nous avons déjà abordé l'ensemble des difficultés que ce type d'archivage peut présenter<sup>4</sup>. Nous lui préférons une répartition par thématique. La répartition des onglets du menu de notre page d'accueil tend à se rapprocher des intentions affichées sur le site [www.earlycinema.com](http://www.earlycinema.com)<sup>6</sup>. Si les autres sites se concentrent sur la rédaction de critiques, ou la mise en place de liens renvoyant à des articles dans d'autres sites, ou encore l'élaboration de listes d'auteurs (ou autres), il nous semble primordial de commencer par poser des repères historiques, sociaux et techniques au sujet de la naissance du septième art. A titre d'exemple, pour le cas d'une version du type de celle que nous avons évoquée précédemment et dénommée « Le Praxinoscope », nous proposons d'établir une série d'onglets qui répondraient aux thèmes suivants (liste non-exhaustive) :

---

<sup>1</sup> Issue du site <http://ruedestilleuls.com/blog>.

<sup>2</sup> Issue du site [www.heeza.fr](http://www.heeza.fr).

<sup>3</sup> Issue du site <https://fr.wikipedia.org/wiki/Movietone>

<sup>4</sup> Voir « Les blogs », p. 249.

<sup>5</sup> Voir photo p. 254.

<sup>6</sup> Voir photo p. 254.



## HISTOIRE

- Pré-histoire du cinéma
- Débuts du cinéma
- Arrivée du cinéma « parlant »
- Impacts sur les films modernes

## MUSIQUE & CINEMA

- Naissance de la musique de cinéma
- Composition ou improvisation ?
- Le métier de ciné-concertiste au XXI<sup>e</sup>

## PATRIMOINE MONDIAL

- Fiches métiers
- Des acteurs et des institutions
- Inventaire et conservation
- Des copies disparues ou dégradées
- Diffusion et valorisation

## ASPECTS TECHNIQUES

- Evolution des instruments
- Jeux d'acteurs
- Effets spéciaux
- Les premières salles de cinéma  
(lieux, contexte social, métiers,...)

Comprendre son histoire, son contexte social et les paramètres qui ont marqué son évolution sont essentiels pour pallier le manque de connaissances que le public exprime vis-à-vis de ce pan de la culture mondiale<sup>1</sup>. De plus, nous avons maintes fois voulu démontrer dans cette étude que le cinéma muet n'est pas un art dénué de langage pas plus qu'il n'est démuné de sonorités. Pour toutes ces raisons, il est selon nous nécessaire de s'appliquer à prendre en compte le rôle que jouent les acteurs attachés à la gestion des archives autant qu'il nous faut souligner l'ascendance de la musique au regard de l'histoire du cinéma. De fait, à l'instar du site [www.silentera.com](http://www.silentera.com), il nous importe de ne pas considérer le patrimoine du cinéma muet comme étant un objet circonscrit à son aspect filmique. Les différents onglets que nous proposons ont pour objectif de lier l'histoire des films, à l'époque de leur création, à la vie des copies telles que nous les recevons aujourd'hui. Les sondages réalisés auprès des internautes confirment notre intuition (voir figures 56 et 57). Il apparaît que malgré l'appréciation relativement négative qu'ils portent au cinéma muet, les internautes restent curieux et sont désireux d'avoir accès à plus d'informations afin de découvrir cet objet culturel qu'ils ne connaissent que de réputation. Rendre disponible ce type de documentation

---

<sup>1</sup> Voir « Le cinéma muet est-il synonyme d'austérité ? », pp. 170 – 174.

sur le site du SC RIP-T semble correspondre aux attentes des internautes, comme nous pouvons en juger grâce à leurs réponses au questionnaire (voir figure 58). Par ailleurs, afin de ré-exploiter ce que nous avons trouvé intéressant sur le site [earlycinema.com](http://earlycinema.com)<sup>1</sup>, nous pensons qu'il serait judicieux de réaliser une chronologie qui reprenne les différentes étapes des débuts du septième art. Plus encore, nous espérons que cet élément puisse être rendu visuel et interactif. A cet égard, nous imaginons une frise continue et déroulante semblable à celle que proposait l'encyclopédie numérique Encarta<sup>2</sup>. Afin d'augmenter encore le dynamisme du site et de toucher la curiosité de l'internaute, nous pourrions envisager qu'une fenêtre soit disponible sur la page d'accueil<sup>3</sup> et présente des éléments-clefs de l'actualité (une célébration, une exposition, l'ouverture d'un musée, un festival à venir, la découverte d'une copie, une restauration, la programmation d'un film sur Arte par exemple, ...). Toujours sur la page d'accueil, nous pourrions trouver un encart « Zoom sur... » qui renverrait chaque mois vers un nouvel article abordant un sujet spécifique, du type « la star du mois » (acteur, réalisateur, musicien, archiviste, technicien, etc.), ou encore « le film du mois », ... Ces articles seraient concis et aérés. Ils pourraient comporter un ou deux éléments photographiques, audio, visuels, etc. ainsi qu'une courte interview (écrite ou enregistrée). Enfin, une autre fonctionnalité qui pourrait être envisagée pour cette page d'accueil serait celle que nous appellerions, par exemple, « Surprends-moi » et qui permettrait de visualiser un article au hasard. Sur ce point, il nous semble opportun que le widget affiche une prévisualisation de l'article (le titre et une photo et/ou un résumé) et qu'il dispose directement d'un bouton « article suivant ». En effet, cela permettrait d'attirer l'œil et de susciter davantage la curiosité qu'un simple encart « article au hasard » sans relief. Par ailleurs, le site pourrait proposer des parcours thématiques ou des expositions virtuelles (les femmes dans le cinéma muet, le film fantastique, les costumes, être réalisateur dans les années 20, ...). Sur un autre plan, la réalisation de ces corpus thématiques pourrait servir de base à la réalisation de dossiers pédagogiques à destination du corps enseignant pour que celui-ci transporte, au sein de son établissement scolaire, l'action du Festival d'Anères, du CIRC Muet et du SC RIP-T. En effet, rappelons que favoriser l'accès des scolaires à des projections de films muets et les interventions en classe sont des secteurs d'action privilégiés

---

<sup>1</sup> Voir « Des tentatives intéressantes », pp. 252 – 254.

<sup>2</sup> Encarta était une encyclopédie numérique lancée en 1993 par Microsoft. En 2009, suite à l'évolution du marché et le monopole de Wikipédia, son activité a été interrompue.

<sup>3</sup> Pour les besoins de l'exercice, nous continuons de nous situer dans la version « Piano-bar » du site (mais ces dispositifs pourraient tout aussi bien s'appliquer à l'ensemble des versions).

par les responsables de l'association Festival d'Anères. Pour demeurer sur les questions relatives à l'éducation et la pédagogie, la conception du SCRIP-T donnerait plus de visibilité à une autre facette que nous avons abordé<sup>1</sup> et que nous souhaiterions aussi voir prendre place dans l'enceinte du CIRC Muet ; à savoir, la réalisation et la projection de films documentaires commandés et/ou réalisés par le Festival d'Anères. Dans le cas d'une diffusion sur le site du SCRIP-T, nous pouvons potentiellement imaginer que certains films reprennent des éléments déjà développés textuellement. Dans la version « Lanterne magique », un fil rouge pourrait être suivi, une mascotte créée (et même une note cartoon superposée), etc. Nous ne signifions pas que l'ensemble du projet de créations de vidéos documentaires prennent la forme de courts podcasts destinés à la diffusion en ligne. Néanmoins, nous imaginons que le site serait un vecteur non-négligeable qui permettrait une plus grande visibilité des créations soutenues par l'association Festival d'Anères. Cet aspect nous permet d'en évoquer un autre relatif à la mise à disposition de films en ligne. En effet, nous remarquons que, dans l'éventualité où un site dédié au cinéma muet soit créé, 34 internautes ont évoqué le désir que soit rendu lisible un catalogue des films tombés dans le domaine public et/ou disponible en VOD (voir figure 58). Enfin, si les différents sites que nous avons analysés<sup>2</sup> présentent presque tous des tentatives de listes que complètent des notices descriptives, aucune ne nous donne pleine satisfaction et nous pensons que tout reste à faire dans ce domaine. A cet égard, nous nous tournons une fois de plus vers le site [earlycinema.com](http://earlycinema.com) qui a le mérite de ne pas se contenter de donner quelques repères biographiques mais de résumer également le rôle qu'a pu jouer tel ou tel réalisateur dans l'histoire du cinéma muet. Pour notre part, dans l'idée de réaliser un site complet dédié à l'intégralité du monde du cinéma muet, nous estimons que cette base de données, en plus des individus directement rattachés aux caractéristiques cinématographiques, devrait intégrer des compositeurs, des cinémathèque-concertistes, des personnes importantes de la protection et de la valorisation des archives (personnalités anciennes et contemporaines). Aux côtés de cette base de données, nous pourrions aussi envisager la rédaction d'un glossaire des termes techniques.

---

<sup>1</sup> Voir « Faire un court-métrage documentaire », pp. 232 – 233.

<sup>2</sup> Voir « Positionnement du numérique dans la valorisation du cinéma muet », pp. 247 – 254.

<b>Ne se sait pas ou n'a pas de manque particulier</b>	<b>35</b>
<b>Augmenter la communication/la visibilité</b>	<b>34</b>
<b>Augmenter la médiatisation, les informations visibles relatives à ce patrimoine et son contexte</b>	<b>28</b>
<b>Augmenter le nombre de projections et d'événements (télévision, cinéma et autres espaces publics)</b>	<b>25</b>
<b>Renforcer l'éducation cinématographique (des adultes mais surtout en milieux scolaires et périscolaires)</b>	<b>13</b>
Aucun manque ressenti car peu ou pas d'intérêt	9
Sortir d'une dimension intellectualisée et élitiste. Renforcer l'accessibilité pour les non-spécialistes	9
Redorer l'image du cinéma muet	9
Rendre plus visible les événements relatifs au cinéma muet	4
Continuer le travail de restauration face à une qualité des copies parfois insatisfaisante (dvd et cinéma)	2
Penser à davantage de créations contemporaines	2
Renforcer la présence et la qualité de l'accompagnement musical	2
Ce qui est actuellement disponible est suffisant	1
Mettre en réseau les structures qui s'investissent dans ce genre de programmation	1

Figure 56 : Les manques ressentis par les internautes vis-à-vis du cinéma muet

<b>Ne se prononce pas</b>	<b>11</b>
<b>Campagne de communication vis-à-vis du cinéma muet et des événements</b>	<b>8</b>
<b>Plus de ciné-concerts, plus de séances et de lieux de projection (dans les cinémas, à la télévision, dans les cinémathèques...)</b>	<b>8</b>
<b>Une politique événementielle dans le primaire, le secondaire, les universités, les MJC et toutes les autres structures périscolaires</b>	<b>6</b>
<b>Aborder les néophytes avec pédagogie afin de leur donner une image plus dynamique du cinéma muet</b>	<b>6</b>
<b>Agir pour une meilleure accessibilité aux informations</b>	<b>5</b>
Plus de séances dans les cinémas grand public et non pas uniquement dans les cinémas d'art et essai.	3
Avancer l'heure des diffusions à la télévision et non pas en troisième partie de soirée	2
Plus de festivals	2
Des ateliers et séances de découvertes	2
Des actions auprès des jeunes	1
S'associer à des orchestres	1
Des concours	1
Une journée/semaine du cinéma muet (avec des entrées gratuites ou tarifs réduits)	1
Lancer un appel aux collectionneurs pour les encourager à identifier leur fonds et faciliter la mise en réseau des fonds amateurs	1
Favoriser la coordination entre les associations, institutions et autres infrastructures	1
Une séance par mois dans les cinémas d'art et d'essai	1
Organiser des séances dans des lieux atypiques (grottes, églises, vestiges, espaces naturelles (exemple : Cirque de Gavarnie,...))	1
Voir des courts-métrages muets en guise de bande-annonce, suivis d'une pub pour une manifestation ou l'adresse d'un site concernant le muet. Le tout à la place de la demi-heure de publicités qui est agaçante	1
Plus de productions similaires à The Artist	1
Diffuser des films gratuits ou à prix réduits dans les bibliothèques, les musées, ...	1

Figure 57 : Les actions à mener vis-à-vis du cinéma muet, selon les internautes.

<b>N'est pas intéressé</b>	<b>11</b>
<b>Sans idée</b>	<b>21</b>
<b>Un inventaire des films (année de production, nationalité, genre, courant artistique, casting, synopsis, place dans l'histoire du cinéma, critiques, contexte historique et social ...)</b>	<b>37</b>
<b>Historique et évolution du cinéma muet</b>	<b>25</b>
<b>Un agenda événementiel (ciné-concerts, conférences, rencontres, festivals,...)</b>	<b>22</b>
<b>Un catalogue de films disponibles gratuitement en streaming (au moins les classiques)</b>	<b>20</b>
<b>Des bandes-annonces ou extraits de films avec accompagnement musical</b>	<b>17</b>
<b>Des biographies d'artistes, de réalisateurs et de musiciens</b>	<b>17</b>
<b>Un catalogue de films disponibles en ligne (sans précision de tarif)</b>	<b>14</b>
<b>Des articles et chroniques de vulgarisation (relation image/son, projection dans les années 20, le contexte social, économique et politique, l'impact dans le cinéma contemporain, etc.)</b>	<b>13</b>
<b>Explications concernant les techniques, le montage, la mise en scène, le matériel,...</b>	<b>8</b>
<b>Des parcours de découverte (par thème, réalisateur, par période, par courant...)</b>	<b>8</b>
Des informations et liens vers les films muets récents	7
Des courts-métrages	4
Informations quant à la disponibilité des copies (nature, lieu, degré d'accessibilité, ...)	4
Lien vers des espaces externes où trouver des ressources complémentaires	4
Une section "le film du mois" présentant des "classiques" à destination des néophytes	4
Une base de données accompagnée d'un moteur de recherches	4
Un forum	4
Actualités	3
Des liens vers des reportages, interviews, ...	3
Des films inédits	2
Une bibliographie sur le cinéma muet et l'accompagnement musical	2
Des arrêts sur image	2
Du contenu dépassant l'exclusivité du Chaplin	2
Des vidéos et podcasts explicatifs (restauration, réalisation d'un film muet, etc.)	2
Un lien vers les films programmés à la télévision	2
Nécessité de le rendre dynamique et de lui donner une identité reconnaissable (créer des personnages animés par exemple, mettre du son)	2
Privilégier les informations et liens des films du domaine public	2
Des anecdotes	1
Des pistes de réflexion	1
Une jauge/note d'accessibilité, car certains difficiles d'accès pour les non-initiés	1
Des documents d'archives (affiches, articles de journaux, partitions, etc.)	1
Une liste des festivals et événements réguliers	1
Une liste des organismes œuvrant à la sauvegarde de ce patrimoine	1
Des explications quant aux métiers et procédés de conservation, de restauration,...	1
Un classement des meilleurs films de l'époque	1
Disponibilités des DVDs (format, collection, compositeur de la bande-son,...)	1
De l'information dynamique, en apprendre un peu plus sur le sujet en quelques minutes	1
Impacts des films d'hier dans ceux d'aujourd'hui	1
Possibilité d'acheter en ligne son billet pour aller à une projection ou un événement	1
Des jeux (quiz, ...)	1
Bouton de sélection aléatoire (pour découvrir une page au hasard)	1

Figure 58 : Les actions à mener vis-à-vis du cinéma muet, selon les internautes.

### ***Présenter le patrimoine à la lueur d'une médiation moderne***

Outre des critères qualitatifs concernant le contenu scientifique et artistique de ce qui, nous l'espérons, deviendra un jour le SCRIP-T, nous ajoutons au cahier des charges la nécessité de penser une conception qui, tout en restant simple d'aspect, soit ergonomique, dynamique, attrayante et ludique. L'objet culturel en question a beau sortir du début du siècle dernier, être en noir et blanc, et muet (et encore, ceci est dû, nous l'avons vu, plus à son appellation qu'à une véritable absence de sonorité<sup>1</sup>), nous ne sommes en aucun cas contraints d'appliquer une politique de médiation conçue par mimétisme. Au contraire, nous pensons que, si la charte graphique doit prendre en considération les valeurs portées par le cinéma muet, il est important que le design du site soit moderne, coloré (sans être agressif), ... qu'il présente du relief. Nous pensons également qu'il est important que le SCRIP-T inclut l'usage de médias interactifs, de vidéos et de pistes audio. Le numérique ne peut remplacer l'expérience d'une rencontre direct entre l'objet filmique et le public, tel que cela est le cas à l'occasion d'une projection en ciné-concert. Toutefois, les missions attribuées au SCRIP-T se doivent d'inclure la volonté d'informer le public sur les différents aspects qui composent ce patrimoine mondial et surtout susciter sa curiosité afin de l'inciter à en apprendre davantage et déclencher cette rencontre « hors-numérique ». Concernant ce dernier point, nous insistons sur l'utilité d'établir un lien étroit entre le projet [cineconcert.fr](http://cineconcert.fr) et le SCRIP-T.

### ***Promouvoir le tissu collaboratif et une visibilité mondiale***

Au début de cette partie nous avons évoqué l'idée que financièrement parlant, la création d'un centre dématérialisé soit une alternative envisageable à la fondation du CIRC Muet (du moins dans un premier temps)<sup>2</sup>. Mais nous ne devons pas perdre de vue que la création d'un site, surtout d'un site répondant aux exigences de notre cahier des charges, requiert un budget conséquent (bien que l'investissement de départ soit moindre que l'achat des locaux du CIRC) et d'une main d'œuvre qualifiée, tant au niveau de la web création que de la rédaction du contenu, et disponible. Nous en avons conscience, le projet tel que nous l'imaginons demande un travail considérable. L'essentiel de ce labour résiderait dans les premières étapes de sa conception ; à savoir, lors de la préparation d'une maquette théorique

---

<sup>1</sup> Voir « La théorie du cinéma « sourd » », voir pp. 15 – 17.

<sup>2</sup> Voir « Le CIRC Muet et le SCRIP-T : des missions distinctes pour un objectif commun », pp. 256 – 257.

du site puis lors de la phase de création concrète qui, elle-même, irait de la mise en place de l'ossature organisationnelle et graphique de la structure à la rédaction d'un nombre conséquent de notices. Une fois que la plateforme aurait gagné en contenance (après de nombreux mois ou années de travail), alors viendrait une phase de veille informationnelle. Dans cette dernière étape, nous pouvons supposer que la rédaction se ferait plus espacée. Toutefois, il est vital que le site garde son dynamisme, en maintenant des mises-à-jour régulières ; principalement en ce qui concerne l'encart « Actualités » et l'agenda du site [cineconcert.fr](http://cineconcert.fr). Cette ambition peut sembler excessive pourtant nous sommes persuadés qu'elle est nécessaire et que son envergure ne doit pas être revue à la baisse. Il existe déjà des sites de dimensions « plus raisonnables » et nous avons vu qu'ils demeuraient invisibles ou inaccessibles aux publics, surtout aux néophytes. Pour ces raisons, il est actuellement impossible que l'association Festival d'Anères s'engage seule dans cette voie. Elle pourrait, certes, mettre en place une version française proche de certains sites anglophones que nous avons étudiés<sup>1</sup> ; mais pas le SCRIPT. Pour ce faire, il lui faudrait se doter d'alliés solides qui uniraient leurs moyens à cette fin. Dans un premier temps, nous suggérons un rapprochement vers la Cinémathèque de Toulouse, la Cinémathèque française et le CNC qui sont des institutions suffisamment solides pour pouvoir soutenir un projet de cet acabit et sont, en plus, déjà des partenaires du Festival d'Anères. Par ailleurs, il est absolument nécessaire qu'une personne, voire plusieurs (sans qu'il s'agisse pour autant d'un nombre important au départ) se concentre exclusivement sur cette tâche. Nous pouvons imaginer que l'emploi d'un salarié, ou même de confier cette tâche de « déblaiement préalable » à un stagiaire ou une personne qui effectuerait son service civique au sein de l'association Festival d'Anères. Nous pensons qu'il est important que la rédaction de la maquette et, plus tard, la gestion restent au plus près de l'association Festival d'Anères afin de conserver cette forme de simplicité et de médiation décomplexée qui caractérise sa manifestation. Parallèlement, la web création doit être laissée aux mains d'un professionnel de la création numérique et le contenu informationnel doit être conçu dans le cadre d'un dialogue étroit avec les professionnels du cinéma, de la musique et des archives. Dans la deuxième phase de création, afin de réduire les coûts et d'accélérer le processus de remplissage de la base de données, il pourrait être envisagé de lancer des appels à contributions en direction des étudiants, des chercheurs, des responsables d'associations et d'institutions culturelles œuvrant pour la

---

<sup>1</sup> Voir « Des tentatives intéressantes », pp. 252 – 254.

préservation du patrimoine du cinéma muet, ... et enfin de ces passionnés qui dispensent actuellement leurs connaissances sur la toile de façon « confuse et déconnectée ». Une méthode pour réaliser des notices (objectivité, vulgarisation, éléments-clefs, ...) pourrait leur être proposée afin d'unifier la base de données. Enfin, il est entendu qu'aucune notice ne paraîtrait sur le site sans être préalablement consultée. De même, le contributeur pourrait signer ses notices mais s'engagerait à accepter que le modérateur apporte quelques rectifications (erreurs de données, manque de références, termes trop complexes, etc.). La ligne de conduite que nous avons adoptée tout au long de notre démonstration a été celle d'œuvrer en priorité en direction d'un public le plus vaste possible et de l'aborder selon l'angle d'un discours dit de vulgarisation. Pourtant, le SCRIP-T peut se révéler être un véritable support de collaboration professionnelle. D'abord, cela permettrait que le travail des uns et des autres gagnent en visibilité auprès du grand public. Ensuite, nous pouvons imaginer que la mise en place d'un dispositif d'accès réservé aux professionnels soit établi. Dans cet espace, le SCRIP-T abriterait un catalogue commun des copies, créations contemporaines d'accompagnement de films, et autres. Il fournirait la localisation et les coordonnées des producteurs et des structures de diffusion. Cet outil aurait pour objectif d'étendre le champ d'action de tous les niveaux prenant en charge la protection, la valorisation et la diffusion des archives du film muet<sup>1</sup>.



---

<sup>1</sup> Si notre projet se place d'abord dans une perspective française, nous ne pouvons nous empêcher d'imaginer le pousser encore plus loin en intégrant des collaborations européennes puis mondiales. En outre, évoluer à l'échelle européenne pourrait potentiellement nous donner le droit de prétendre à davantage de subventions pour financer le projet et à davantage de contributions pour remplir le contenu informationnel. Enfin, cette dimension rendrait plus facile la rédaction de traduction du site.







*Sherlock Junior* de Buster Keaton et John G. Blystone (1924)

# CONCLUSION



Dans le cadre de notre étude de recherche intitulée « Le Festival d'Anères : culture à rebours pour un développement éthique en milieu rural et la valorisation des archives du cinéma muet en France », nous nous sommes appliquée à étudier le cas du Festival d'Anères. Celui-ci étant géré par une association discrète, cette recherche a été la première à en étudiée le fonctionnement et à tenter d'en comprendre les enjeux et les différentes problématiques qui l'accompagnent. Au-delà de son implantation et de ses impacts locaux, l'objectif pour nous était de cerner la place qu'occupe cette manifestation originale dans l'ensemble du processus français de valorisation du cinéma muet sur l'ensemble du territoire.

Dans une première partie, nous avons essayé de comprendre le fonctionnement atypique de cette structure. Il s'agissait d'abord de contextualiser notre étude en situant l'environnement et le climat dans lequel le festival s'est implanté, ainsi que les divers éléments et acteurs qui ont participé à impulser sa création. Nous avons par conséquent pu noter que le Festival de cinéma muet et piano parlant d'Anères repose non pas sur une mais sur deux associations qui co-existent au sein d'un établissement solidaire, nommé le Café du village. Progressivement, nous avons approfondi notre étude en nous intéressant aux motivations des organisateurs en matière d'actions culturelles, à leurs choix de programmation, à leurs méthodes de gestion. Enfin, notre immersion sur le terrain, nous a permis d'appréhender les limites qu'un événement de cette envergure peut rencontrer en milieu rural. Face à ce constat d'un environnement limitatif, nous avons voulu exposer les dispositifs que les membres de ces deux associations ont dû développer pour que leur projet se maintienne dans le temps et que son offre continue de croître malgré les obstacles, un budget limité et la ferme intention de maintenir des activités accessibles à tous.

Dans le deuxième volet de notre étude, nous nous sommes d'abord intéressée aux retombées que ce genre de manifestation pouvait avoir sur son territoire proche. Dans le cas présent, il s'agissait du territoire de la communauté des communes du canton de Saint-Laurent-de-Neste. Cet espace, économiquement désavantagé, ne dispose pas d'infrastructures d'accueil et de dispositifs suffisants pour que le Festival d'Anères puisse véritablement influencer sur le tourisme de la région. En revanche, le véritable intérêt des associations Remue-Méninges et Festival d'Anères réside dans son choix de mener une politique culturelle tournée vers un développement solidaire du tissu social. L'objet culturel, nous l'avons vu, devient, dans ce contexte, un prétexte aux rapprochements humains. Pour autant, dans un second temps, nous avons démontré, que si l'accent est mis sur le facteur de

convivialité, les considérations vis-à-vis d'une exigence qualitative n'en sont pas pour autant mises de côté. Afin de comprendre avec plus de justesse l'intérêt de la démarche proposée par le Festival d'Anères et sa valeur en termes de contribution à la promotion de l'héritage mondial que constitue le cinéma muet, il nous fallait au préalable dresser un état lieux des types d'acteurs qui participent à ce processus à l'échelle nationale. De là, à l'aide des sondages que nous avons réalisés, nous nous sommes posée la question de savoir ce que pensait le « grand public » du cinéma muet et, plus encore, de savoir si les tentatives de médiation mises en place sur le territoire étaient suffisantes, pour ne pas dire efficaces. Nous avons vu, que le fonctionnement interne de l'association est marqué par son originalité, mais, à ce stade, il s'agissait pour nous de déceler si cette originalité influence la pertinence de sa médiation. En d'autres mots, l'intérêt de notre analyse, consistait à répondre à la question suivante : en quoi l'entreprise du Festival d'Anères se distingue-t-elle de l'ensemble des dispositifs déjà établis sur le territoire et en quoi cette possible distinction représente-t-elle un atout à exploiter ? L'analyse qui a été menée, nous permet à présent de répondre qu'effectivement l'originalité, la simplicité et la convivialité, qui sont des éléments intrinsèques à la vie du Café du village, participent à la réussite du rendez-vous en tant qu'événement culturel. L'action de l'association Festival d'Anères vient en complément de celles menées par les institutions. Agissant en collaboration avec elles, la structure impulse une nouvelle dimension. Cet environnement crée, à Anères, un berceau propice à ce que même un public en situation d'indifférence se rapproche volontiers d'un objet vers lequel il n'aurait pas été dans un autre contexte. De fait, la programmation, prônant la qualité et une certaine forme d'éclectisme, elle touche un public averti mais elle a aussi cette capacité à susciter la curiosité de nouveaux spectateurs. La fin de ce volet, s'est donc attaché à explorer les différents outils que l'association a développés pour parvenir à cet objectif.

Dans la dernière partie de ce mémoire, nous avons exploré divers domaines dans lesquels émergeait la possibilité d'œuvrer pour que l'offre et l'accueil de la manifestation en elle-même soient perfectionnés. Puis, nous avons tenu à creuser différentes pistes qui pourraient à l'avenir engager le Festival à prendre encore plus d'amplitude. Les projets envisagés ont été élaborés à partir de nos enquêtes de terrain et de nos observations, tout en tenant compte à la fois des demandes émanant du public mais aussi des appréhensions exposées par les organisateurs. A l'instar des autres actions de la structure, il s'agit d'allier dans un environnement décomplexé : la qualité, la pédagogie et un discours de vulgarisation.

Par ailleurs, les idées avancées sont pensées de sortent à multiplier et renforcer les champs d'actions de l'association, tout en limitant son amplitude spatiale. C'est-à-dire en gardant à l'esprit d'éviter que la capacité d'accueil maximale du village et l'équilibre de son environnement ne soient mis à mal. De fait, nous n'avons pas la prétention de révolutionner la politique de valorisation du cinéma muet sur le territoire, pas plus que nous intentons d'influencer celle du Festival d'Anères mais nous invitons nos lecteurs à poursuivre ce raisonnement, à se nourrir de l'expérience de cette association singulière afin de donner à cet objet patrimonial un dynamisme nouveau, une touche de fraîcheur et de modernité mais surtout... pour reprendre le mot d'ordre du Café du village, « à ne pas se prendre la tête ».

Sur le point de conclure notre travail, il nous revient pourtant de partager nos appréhensions quant au devenir de la structure. S'il dure depuis 16 ans déjà, le devenir, à long terme, de l'association reste, selon nous, fragile et dépendant de deux facteurs que nous jugeons essentiels à la mécanique du Festival d'Anères, ce que nous appellerons : l'essence et le moteur, à savoir le flux budgétaire et le noyau dur associatif. Chaque édition est un nouveau défi. Il faut s'assurer du renouvellement des partenaires passés, qui peuvent se désister à tout moment compromettant ainsi la stabilité du budget. Il faut aussi trouver des partenaires nouveaux pour renouveler ceux qui se sont retirés. Si le département n'est pas l'un des partenaires les plus actifs en termes de subventions, la suppression annoncée de son caractère administratif laisse planer une ombre sur le budget du Festival. D'autre part, nous nous réjouissons du fort caractère humain de cette association mais nous inquiétons de son devenir si le noyau dur venait à se dissoudre. Gageons que le travail réalisé dans le cadre de ce mémoire, permettra au Festival de gagner en visibilité, de comprendre son public, ses atouts, peut-être même de se découvrir des aspects jusque-là ignorés. Risquons-nous également a osé imaginer qu'il puisse susciter quelque intérêt de la part de personnes extérieures qui décideraient soit de s'impliquer dans l'association, soit de créer parallèlement quelque chose d'inédit...



# ANNEXES





<b>ANNEXE I : Statuts de l'association Festival d'Anères.....</b>	<b>279</b>
<b>ANNEXE II : Carte du village et des emplacements utilisés pour le festival.....</b>	<b>283</b>
<b>ANNEXE III : Résultats du sondage réalisé auprès des festivaliers.....</b>	<b>284</b>
<b>ANNEXE IV : Résultats du sondage réalisé auprès des internautes.....</b>	<b>290</b>
<b>ANNEXE V : Origines des copies employées pour la programmation de la grande salle entre 2003 et 2013. ....</b>	<b>301</b>
<b>ANNEXE VI : Liste des musiciens programmés entre 1999 et 2013 .....</b>	<b>302</b>
<b>ANNEXE VII : Taux de fréquentation des séances organisées en 2013.....</b>	<b>304</b>
<b>ANNEXE VIII : Entretiens.....</b>	<b>305</b>
<b>ANNEXE IX : Article. « Un estaminet plein d'idées » .....</b>	<b>326</b>
<b>ANNEXE X : Article. « Cinq jours de bonheur pour les cinéphiles » .....</b>	<b>327</b>
<b>ANNEXE XI : Article. « Un village au pied des Pyrénées » .....</b>	<b>329</b>
<b>ANNEXE XII : Article. « La tradition du pèle-porc avec Remue-Méninges » .....</b>	<b>330</b>
<b>ANNEXE XIII : Article. « Cinéma muet et piano parlant ».....</b>	<b>330</b>
<b>ANNEXE XIV : Article. « Le collège Beaulieu au Festival d'Anères 2013 ».....</b>	<b>331</b>
<b>ANNEXE XV : Articles. partenariat avec le CADA .....</b>	<b>332</b>
<b>ANNEXE XVI : Extrait du guide pratique de la valorisation comptable du bénévolat.....</b>	<b>333</b>
<b>ANNEXE XVII : Programme 2004 des manifestations du village d'Anères.....</b>	<b>336</b>
<b>ANNEXE XVIII : Texte Poétique « Un festival, à quoi ça sert ? » .....</b>	<b>338</b>
<b>ANNEXE XIX : Extrait de l'Autobiographie <i>Les Mots</i> de Jean-Paul Sartre .....</b>	<b>339</b>
<b>ANNEXE XX : Extrait de l'exposition permanente du National Media Museum de Bradford, en Angleterre (visité en 2014) .....</b>	<b>341</b>



<b>STATUTS DE L'ASSOCIATION</b>
---------------------------------

**Article 1er**

*Titre de l'association*

Il est fondé entre les adhérents aux présents statuts une association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901, ayant pour titre :

**“Festival d'Anères”**

**Article 2**

*Buts de l'association*

Cette association, à vocation culturelle, a pour but principal d'organiser le festival d'Anères. Ce festival, créé en 1999, est consacré au cinéma muet et à son accompagnement musical. Il a lieu chaque année à la fin du printemps. L'association se donne également comme but de développer des actions parallèlement au festival, tout au long de l'année, dans des domaines qui pourront être voisins de celui du cinéma muet, avec des ambitions qui pourront être culturelles mais également sociales ou pédagogiques.

**Article 3**

*Moyens de l'association*

Pour atteindre son but, l'association se propose de mener les actions suivantes :

- Organiser des spectacles,
- Participer à l'organisation de spectacles en partenariat avec d'autres structures,
- Proposer des prestations de services à des organisateurs de spectacles ou à tout autre structure (notamment les établissements scolaires).

Pour mener à bien ces actions, l'association pourra être amenée à créer, acquérir, vendre ou échanger tous objets mobiliers et matériels. Elle pourra également être amenée à acquérir et à exploiter tous brevets, licences, procédés ou droits d'auteurs.

**Article 4**

*Siège social*

Le siège social est fixé à l'adresse suivante :

***Café du village***

***65150 Anères***

Il pourra être transféré par simple décision du Conseil d'Administration.

## **Article 5**

### *Membres de l'association*

L'association se compose de :

- a) **Membres actifs** : sont membres actifs les personnes physiques qui participent aux activités de l'association, conformément à ses objectifs. Ces personnes versent une cotisation annuelle dont le montant est fixé par le Conseil d'Administration. Ils doivent ensuite être agréés par le Conseil d'Administration qui statue, lors de chacune de ses réunions, sur les demandes d'admission présentées. Ils reçoivent alors une carte de membre, sont convoqués aux Assemblées Générales et prennent part aux votes.
- b) **Membres de soutien** : sont membres de soutien, les personnes physiques ou morales qui soutiennent l'association au travers de dons (en espèces ou en nature). Ils sont convoqués aux Assemblées Générales mais ne prennent pas part aux votes.
- c) **Membres adhérents** : sont membres adhérents les personnes physiques ou morales qui en font la demande. Ils sont régulièrement tenus informés des activités de l'association mais ne sont pas convoqués aux Assemblées Générales. Toute personne membre actif de l'association "Remue-Méninges" (dont est issu le festival) est de fait, s'il le souhaite, membre adhérent de l'association "Festival d'Anères".

## **Article 6**

### *Radiations*

La qualité de membre actif se perd par :

- a) La démission,
- b) Le décès,
- c) La radiation prononcée par le Conseil d'Administration pour non paiement de la cotisation ou pour motif grave, l'intéressé ayant été invité par lettre recommandée à se présenter devant le Conseil d'Administration.

## **Article 7**

### *Ressources*

Les ressources de l'association comprennent :

- a) Le montant des cotisations,
- b) Les subventions de l'état, des régions, des départements, des communes, ou de tout autre organisme public ou privé,
- c) Les dons de personnes physiques ou morales qui deviennent alors "membre de soutien" de l'association.
- d) Les sommes perçues en contrepartie des prestations fournies par l'association,
- e) Les financements en nature, tels que le prêt de locaux ou de matériel,
- f) Toutes autres ressources autorisées par les textes législatifs ou réglementaires.

## Article 8

### *Conseil d'administration*

L'association est dirigée par un Conseil d'Administration de cinq membres, élus pour trois années par l'Assemblée Générale. Les membres sont rééligibles.

Le Conseil d'Administration est renouvelé partiellement chaque année. La première année, un membre sortant est désigné par le sort. La deuxième année, deux membres sortants sont désignés par le sort. Les membres sortants sont ensuite ceux dont le mandat arrive à échéance.

En cas de vacance, le Conseil d'Administration pourvoit provisoirement au remplacement de ses membres. Il est procédé à leur remplacement définitif par la plus prochaine assemblée générale. Les pouvoirs des membres ainsi élus prennent fin à l'époque où devrait normalement expirer le mandat des membres remplacés.

Le Conseil d'Administration choisit parmi ses membres un **représentant légal** chargé de représenter l'association dans tous les actes de la vie civile. Il a qualité pour présenter toute réclamation auprès de toute administration, notamment en matière fiscale, et pour ouvrir un compte bancaire ou postal.

Vis à vis des organismes bancaires ou postaux, le représentant légal ou toute autre personne désignée par le Conseil d'Administration, ont pouvoir, chacun séparément, de signer tout moyen de paiement.

## Article 9

### *Réunion du conseil d'administration*

Le Conseil d'Administration se réunit une fois au moins tous les six mois, sur convocation de l'un de ses membres.

Les décisions sont prises à la majorité des voix.

Tout membre du Conseil d'Administration qui, sans excuse, n'aura pas assisté à trois réunions consécutives, sera considéré comme démissionnaire.

## Article 10

### *Assemblée générale ordinaire*

L'Assemblée Générale ordinaire est composée des membres actifs de l'association ayant acquitté une cotisation annuelle. L'Assemblée Générale ordinaire se réunit une fois par an.

Deux semaines au moins avant la date fixée, les membres de l'association (membres actifs et membres de soutien) sont convoqués. L'ordre du jour est indiqué sur les convocations.

Le Conseil d'Administration expose la situation morale de l'association et soumet le bilan financier à l'approbation de l'assemblée.

Il est procédé, après épuisement de l'ordre du jour, au remplacement des membres sortants du Conseil d'Administration.

Ne devront être traitées, lors de l'Assemblée Générale ordinaire, que les questions soumises à l'ordre du jour.

### **Article 11**

#### *Assemblée générale extraordinaire*

Si besoin est, ou sur la demande de la majorité absolue des membres actifs, le Conseil d'Administration peut convoquer une Assemblée Générale extraordinaire, suivant les formalités prévues par l'article 10.

### **Article 12**

#### *Règlement intérieur*

Un règlement intérieur pourra être établi par le Conseil d'Administration qui le fera alors approuver par l'Assemblée Générale.

Ce règlement est destiné à fixer les divers points non prévus par les statuts, notamment ceux qui ont trait à l'administration interne de l'association.

### **Article 13**

#### *Dissolution*

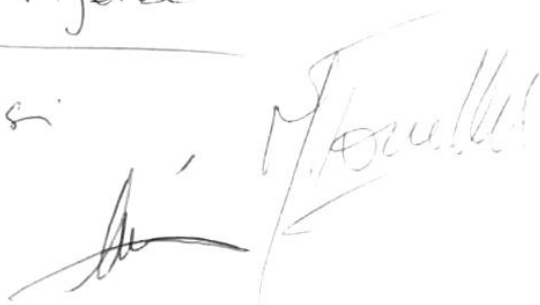
En cas de dissolution prononcée par les deux tiers au moins des membres présents à l'assemblée générale, un ou plusieurs liquidateurs sont nommés par celle-ci et l'actif, s'il y a lieu, est dévolu conformément à l'article 9 de la loi du 1er juillet 1901 et au décret du 16 août 1901.

Fait à Anères, le 20 septembre 2001,



C. Agorze

M. Gusi



## ANNEXE II : CARTE DU VILLAGE ET DES EMPLACEMENTS UTILISES POUR LE FESTIVAL<sup>1</sup>



### LEGENDE

	Routes bloquées		Parkings		Grange d'Elizabeth (salle Super 8, selon les années)		Champs prêté (nouveau lieu d'implantation du chapiteau et des stands depuis 2014)
	Routes libres à la circulation		Café du Village		Grange (salle Super 8, selon les années)		Place du village et son fronton (ancien lieu d'implantation du chapiteau et des stands)
	Rivière		Ancienne maison de retraite & Ancienne location de la salle Super 8		Fournil (salle 9,5)		Jardin du café (avec toilettes sèches et douches)
			Mairie		Salle des fêtes (programmation principale)		Place du château (espace pour les séances en plein air)
			Maison d'Elizabeth		Eglise		

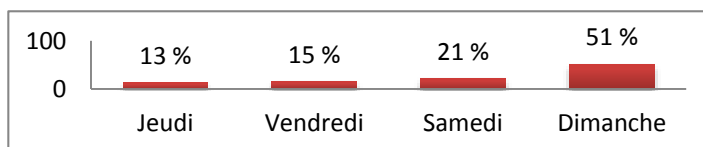
<sup>1</sup> Réalisée par Oriane Joseph, cousine.



## ANNEXE III : RESULTATS DU SONDAGE REALISE AUPRES DES FESTIVALIERS

Sondage réalisé à la 15ème édition du Festival de cinéma muet et piano parlant, à Anères, auprès de 254 festivaliers, entre le jeudi 17 Mai et le dimanche 20 mai 2013.

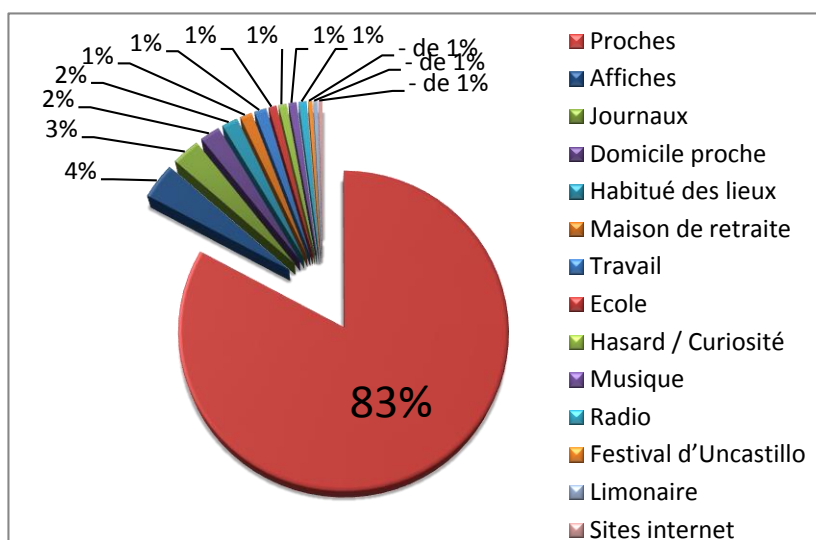
**Nombre de réponses par jour :**



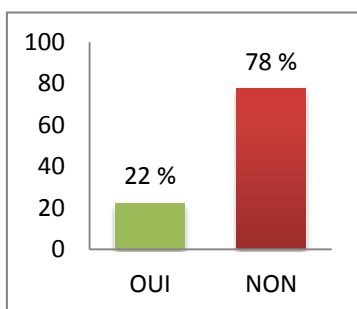
### 1/ RELATION ENTRE LE PUBLIC ET LE FESTIVAL

**a. Comment avez-vous connu le festival d'Anères ?**

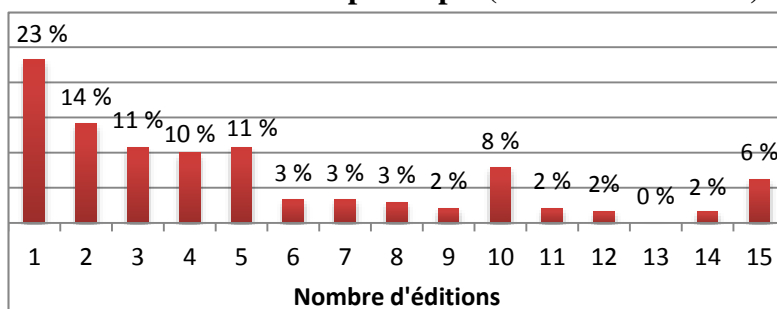
*\*Question ouverte*



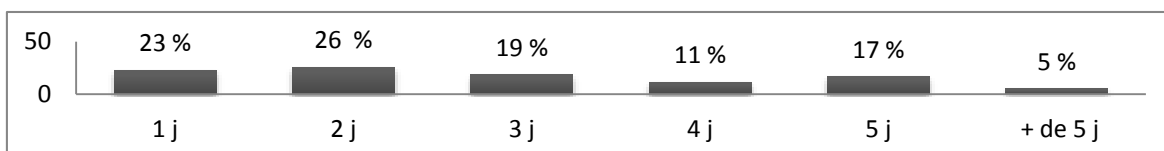
**b. Est-ce votre première fois au festival d'Anères ?**



**c. A combien d'édition avez-vous participé (dont celle en cours)?**

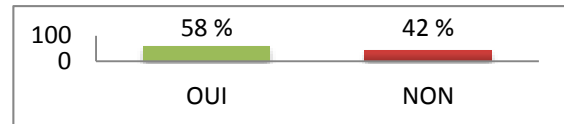


**d. Cette année, combien de jours restez-vous sur place ?**



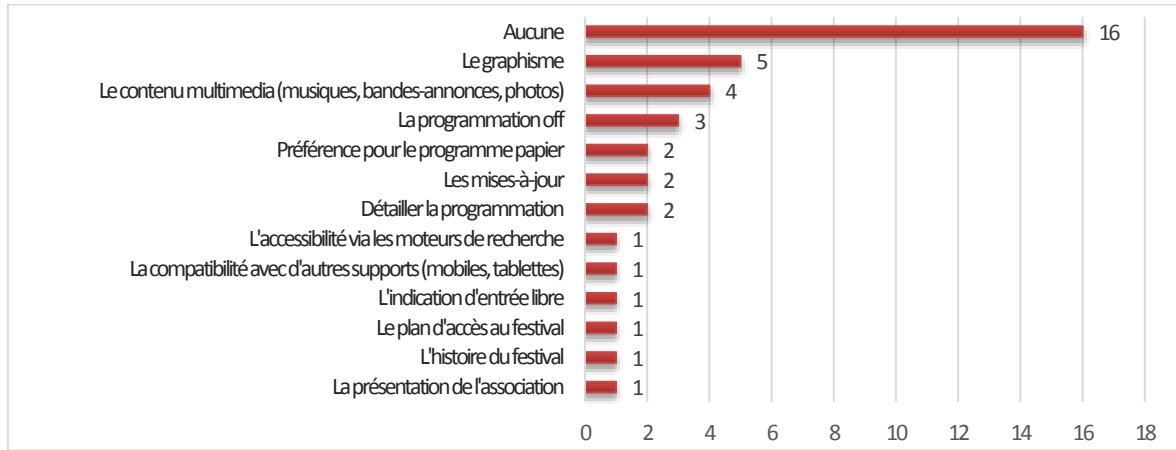
**e. Avez-vous déjà consulté le site**

[www.festival-aneres.fr](http://www.festival-aneres.fr)



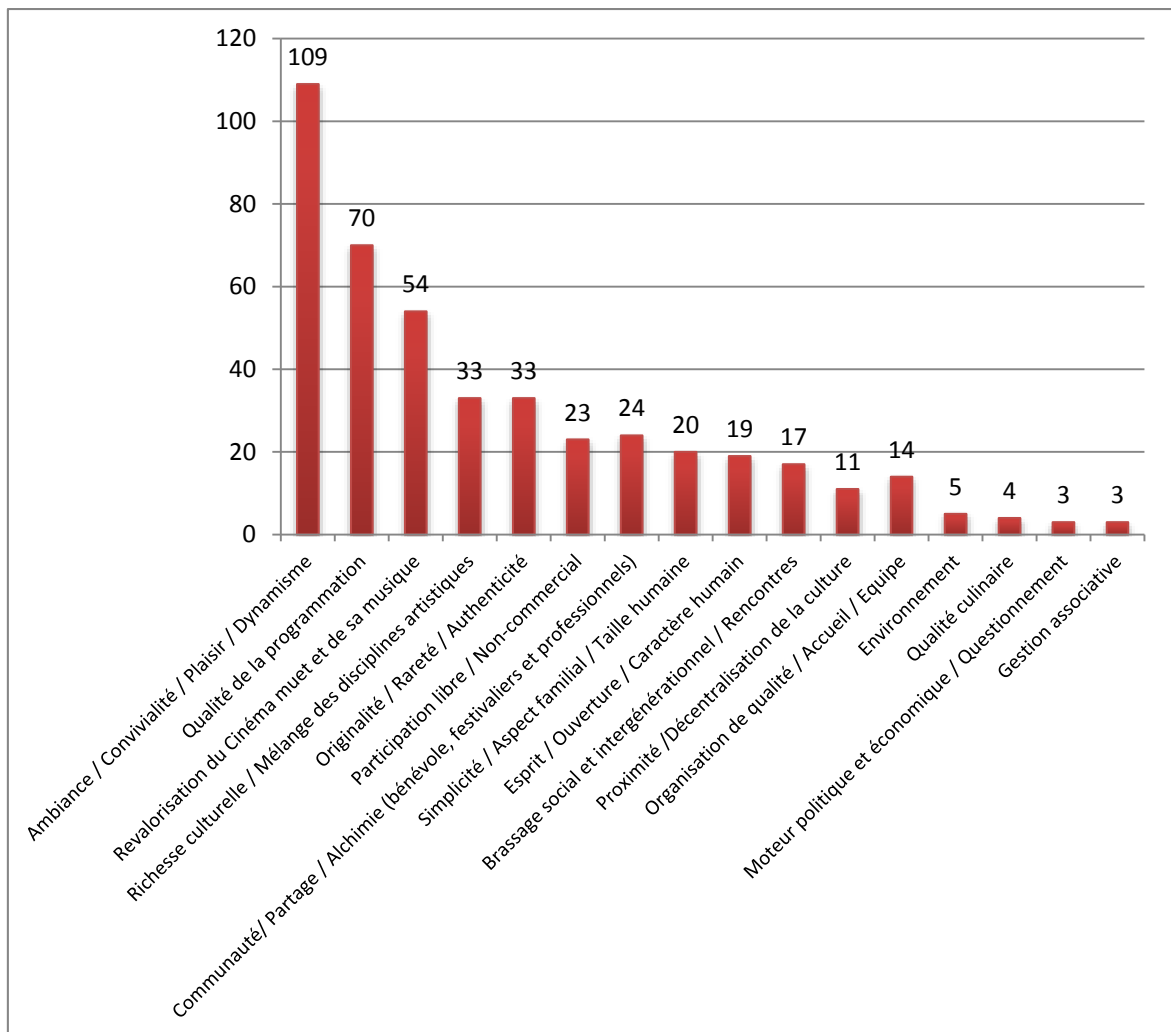
**f. Si oui, quelles améliorations suggérez-vous ?**

\*Question ouverte



**g. Quels sont, selon vous, les atouts de ce festival ?**

\*Question ouverte

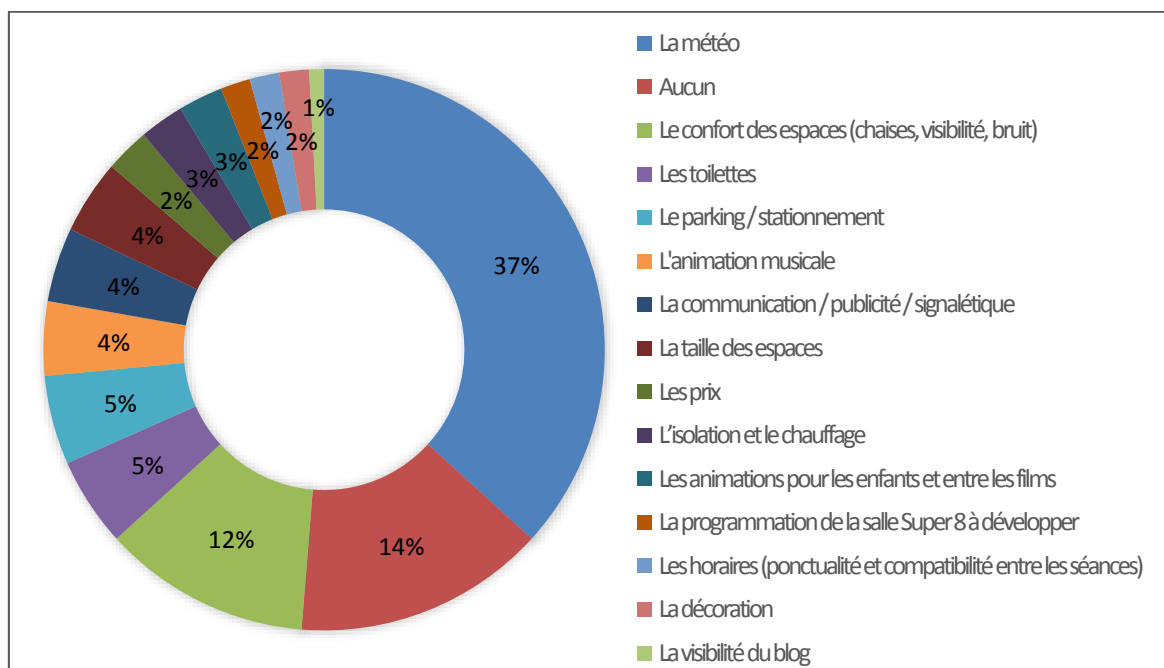


### Echantillonnage de réponses à cette question :

1/ Découverte de nouveaux talents grâce aux concerts de 19h et du soir 2/ Ambiance plein-air et rétro 3/ Différentes activités pour tous les âges 4/ Découverte de l'immensité du patrimoine du cinéma muet 5/ Créativité pensée par un regard sur le patrimoine culturel 6/ Appel à la créativité de tous. 7/ Brassage social (Pointu / Roots) 8/ Les occasions sont rares de voir des films muets 9/ De se cultiver à la cinématographie et aux instruments. 10/ L'art (même passé -> "films muets") vit dans le festival qui devient lui aussi "un art". 11/ Anères est ma bulle dans un endroit préservé. 12/ Chacun se sent bien. 13/ Interprétations et créations musicales qui réinventent le scénario original, époustouflant! 14/ La qualité humaine de l'organisation permet la durée et la fidélité des participants 15/ L'ambiance simple, le sérieux sans sérieux. 16/ La place des jeunes, des vieux, de la place pour tous, qualité humaine.

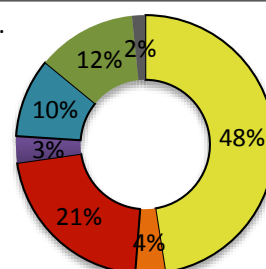
### **h. Quels sont, selon vous, les points à améliorer ?**

\*Question ouverte



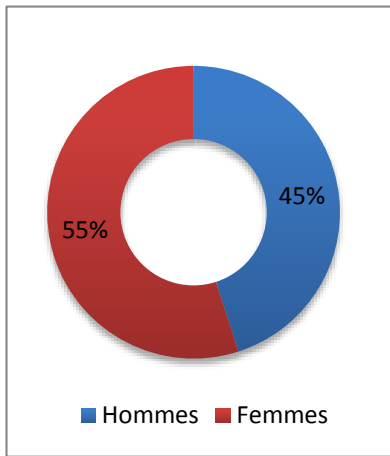
### **i. Vous diriez que :**

- 1. Le cinéma muet est un ovni que le festival vous permet de (re)découvrir.
- options 1 et 2
- 2. Vous êtes un grand cinéphile et irez à toutes les séances (ou presque).
- options 2 et 3
- 3. Le cinéma quoi ?? Moi je viens pour l'ambiance!
- options 1 et 3
- Les trois options

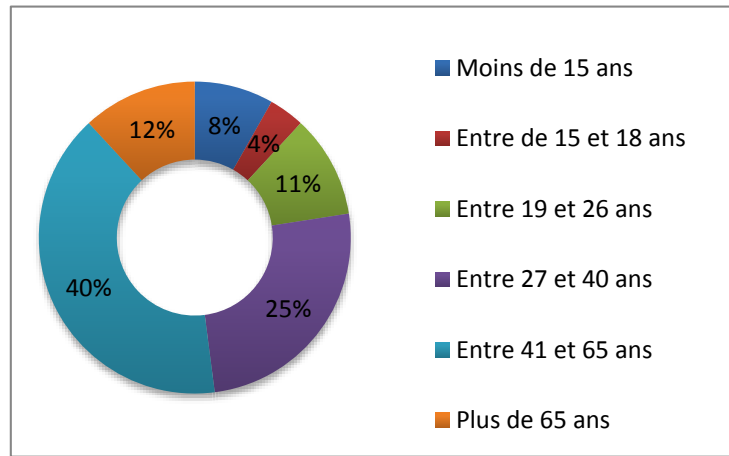


## 2/ IDENTITE DU FESTIVALIER

### a. Vous êtes :

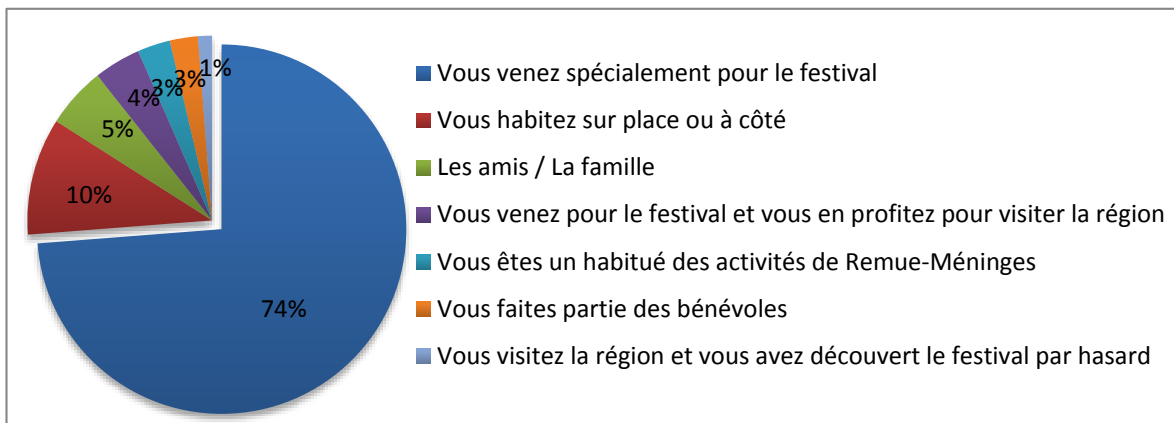


### b. Vous avez :



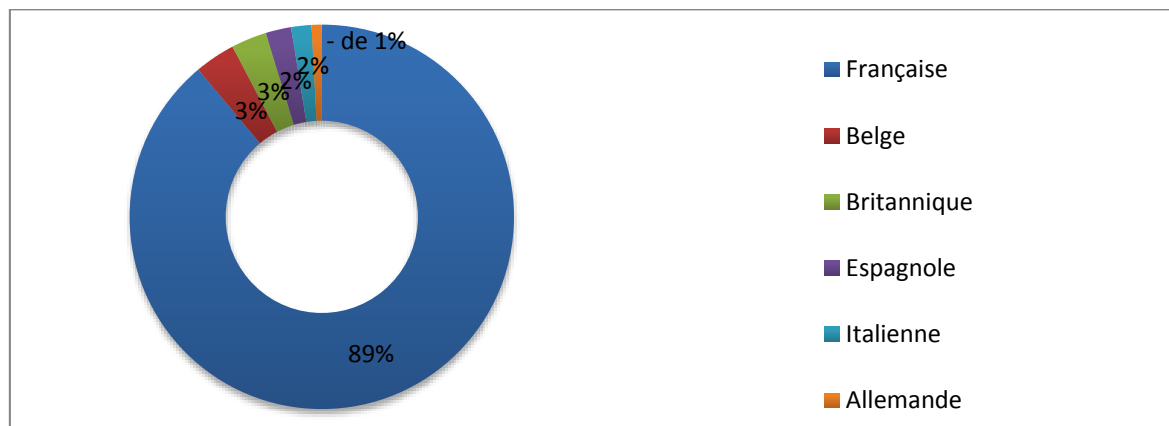
### c. Pourquoi venez-vous à Anères ?

\*Question semi-ouverte



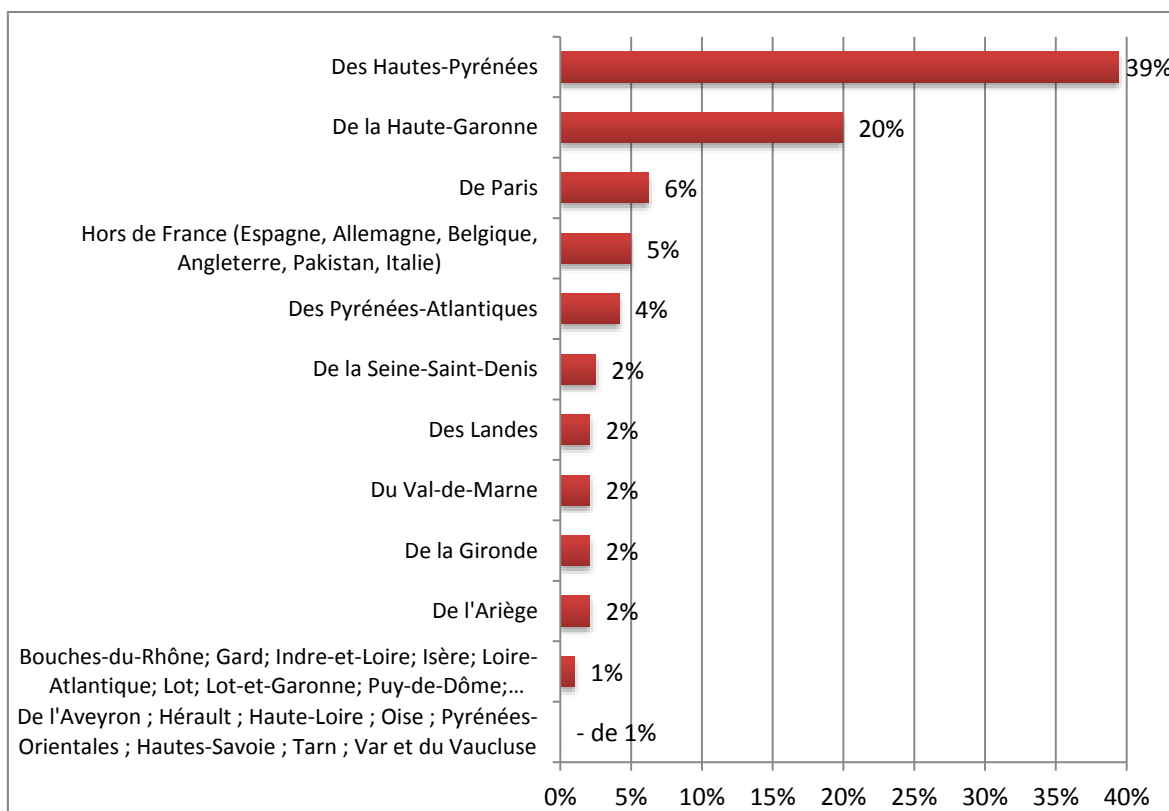
### d. De quelle nationalité êtes-vous ?

\*Question ouverte



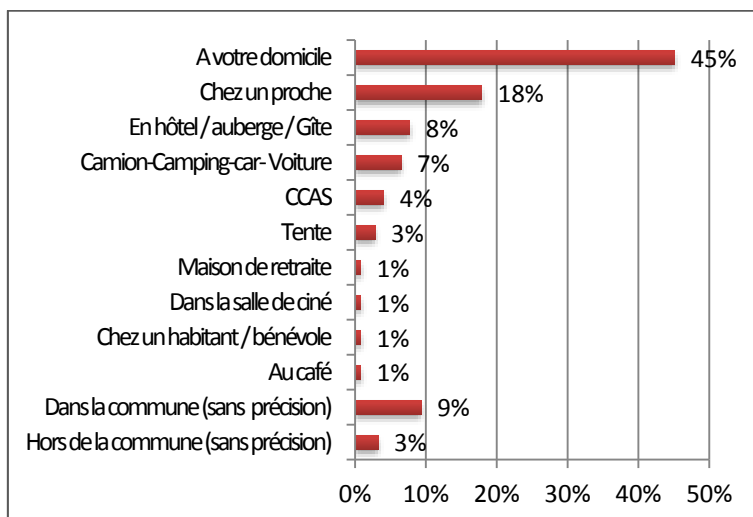
### e. D'où venez-vous ?

\*Question ouverte

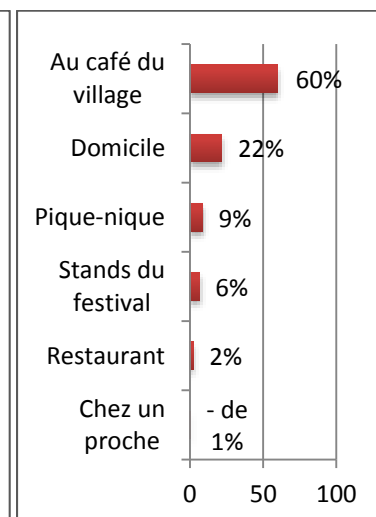


### f. Où dormez-vous pendant votre séjour ?

\*Questions semi-ouvertes



### g. Où vous restaurez-vous ?



### **3/ COMMENTAIRES DIVERS:**

#### **\*Question ouverte**

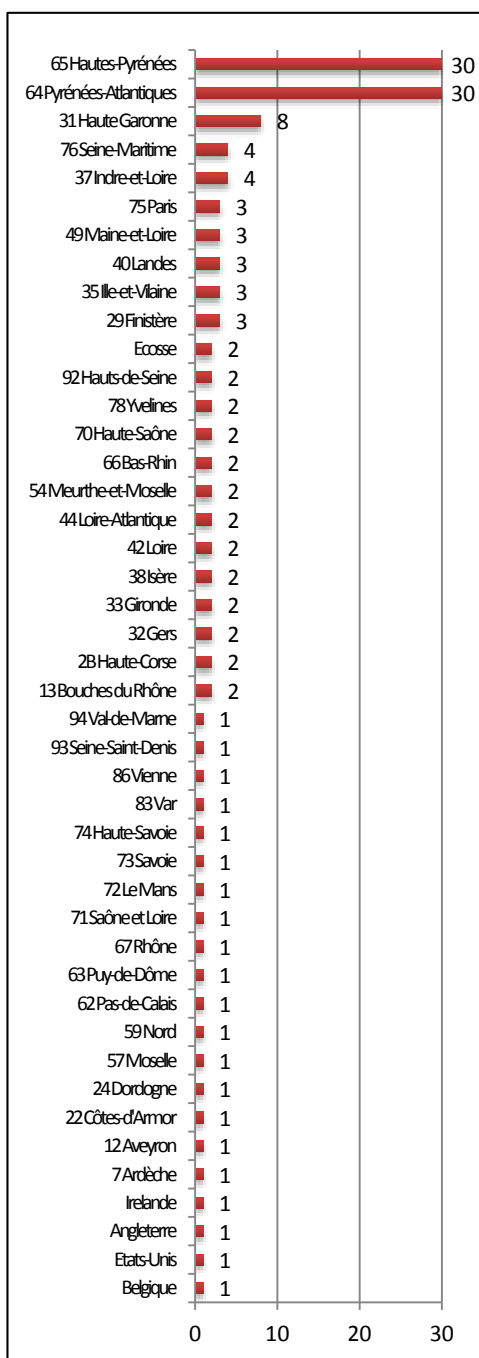
**1/** Le festival c'est COOL ! **2/** A renouveler sans modération **3/** Continuez ! (4 commentaires) **4/** Anères, ça gère ! **5/** Merci pour l'intérêt de ce festival **6/** Animation d'un village à perpétuer **7/** Bravo Anères **8/** Bonne organisation, bonne ambiance **9/** Bravo ! **10/** Ca fait plaisir de retrouver la même énergie **11/** Bon courage, merci à tous **12/** Cadre agréable, campagne plaisante **13/** C'est très bon ! **14/** Très bien fait. Merci **15/** Très bonne ambiance **16/** Mérite à être connu. Bravo ! **17/** Génial / Super **18/** Molto bene ! **19/** Génialissime ! **20/** RAS Bonne humeur **21/** A l'année prochaine ! **22/** Le festival est une bulle d'air **23/** ça donne envie de revenir l'année prochaine **24/** Plein de copains **25/** Bravo ! Je reviendrai et j'en parlerai **26/** Trop bien **27/** Beau concept, je découvre **28/** Trop cool ! **29/** Belle réussite en général ! Superbe concert baroque dans l'église **30/** Ce festival est merveilleux, ne l'abandonnez pas ! **31/** Ce festival s'améliore et se professionnalise chaque année **32/** C'est les boules de sécher l'école pour se retrouver avec des scolaires **33/** C'est un des meilleurs festivals que je connaisse **34/** C'est un modèle en matière de politique culturelle et de développement rural **35/** Continuez et ne baissez pas la qualité des accompagnements musicaux **36/** Continuez tant que vous pouvez !! Merci **37/** Excellent et merveilleux. Ajouter des films érotiques .. ?!! **38/** Festival de très haute qualité, merci pour le milieu rural **39/** Festival génial pour les films, il faut vraiment qu'ils continuent, pour moi tout est bien **40/** Festival intéressant, bonne ambiance **41/** Festival qui a été au dessus de mes espérances **42/** J'adore le festival mais il faut changer les décors **43/** J'ai dansé pour l'inauguration, il y a 15 ans auparavant **44/** J'aime bien le pathé ! **45/** Je fais partie de l'association Remue-Méninges depuis le début en 1997. Bonne études ! et Bravo ! Anne **46/** Je suis auteur de bande dessinée et les films que vous diffusez sont une source d'inspiration précieuse **47/** La qualité des relations qui se nouent entre artistes, bénévoles organisateurs et festivaliers me semble unique et précieuse **48/** La qualité du festival doit beaucoup à la qualité de l'accueil et de l'ambiance du village **49/** Longue vie au festival (3 commentaires) **50/** Malgré que je connaisse et apprécie beaucoup le cinéma, je l'apprécie encore plus grâce au festival. Merci de nous offrir de si beaux moments. **51/** Marine fait preuve d'un investissement hors du commun par -18° **52/** Merci à Anères, tous les amis du café, du ciné et de la musique (7 commentaires) **53/** Merci aux Archives Françaises du Film **54/** Please, pas de tee shirt noir, c'est trop chaud pour l'été **55/** Pourvu que ça dure ! Que du bonheur à Anères ! **56/** Pourvu que ça dure dans les mêmes conditions et avec la même ambiance **57/** Que vive le festival ! (5 commentaires) **58/** Ravie de participer pour ce questionnaire et tout ce qui peut aider la continuité de ce festival ! **59/** Super l'instrumentalisation **60/** Technicien son. Je suis venu pour un spectacle **61/** Très bon choix de films **62/** Très fan du café du village **63/** Trop de pluie **64/** Un petit brin de folie et un grand bien social. Surtout ne devenez pas conforme

## ANNEXE IV : RESULTATS DU SONDAGE REALISE AUPRES DES INTERNAUTES

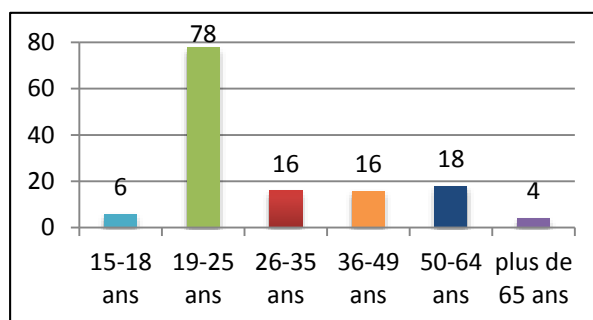
Sondage diffusé via les réseaux sociaux auprès de 138 internautes, entre le jeudi 24 Avril et le vendredi 20 juin 2014.

### 4/ L'IDENTITE DES INTERNAUTES SONDES

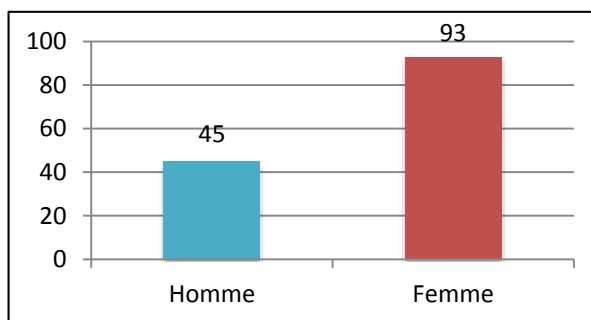
#### a. D'où venez-vous ?



#### b. Quel âge avez-vous ?



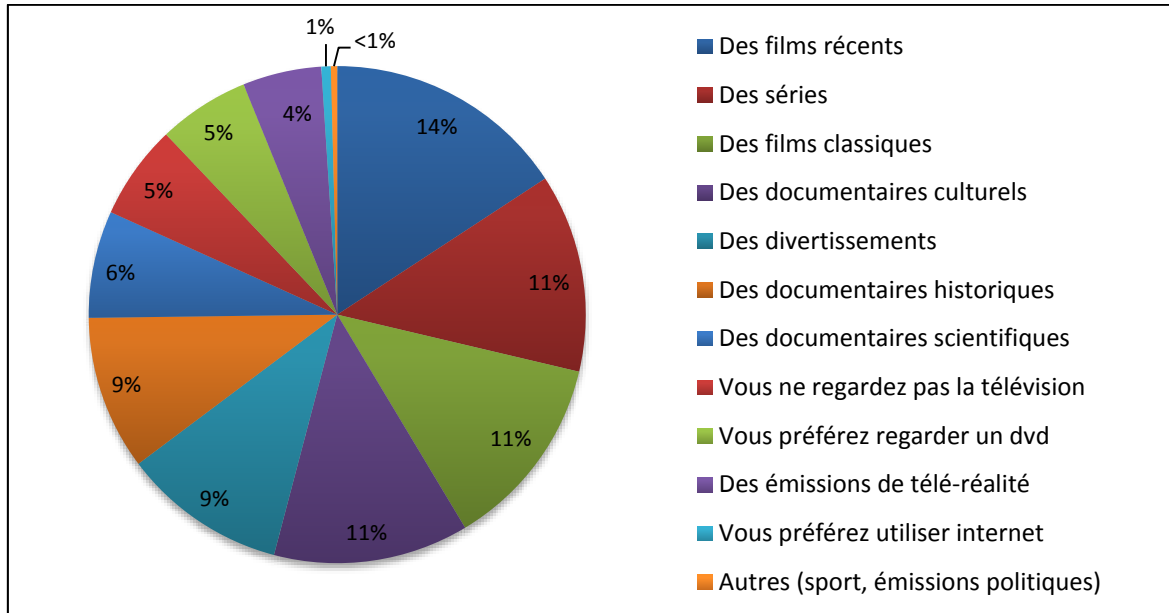
#### c. Êtes-vous un homme ou une femme ?



## 5/ LES RELATIONS ENTRE LES INTERNAUTES ET L'AUDIOVISUEL

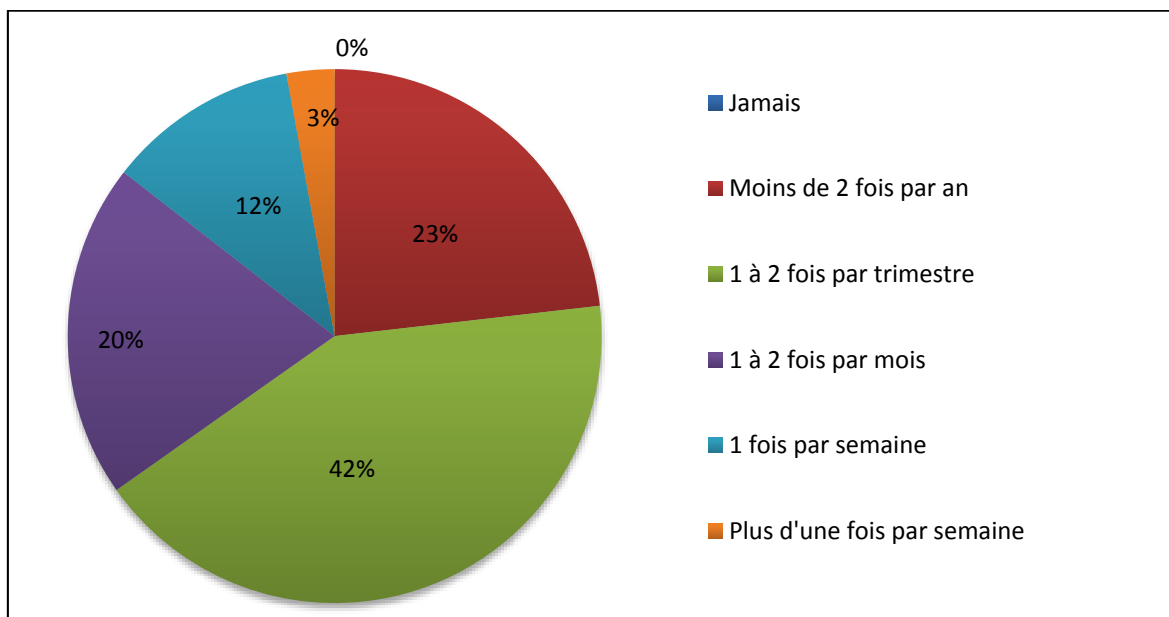
### a. Que regardez-vous à la télévision ?

\*Question semi-ouverte



### b. A quelle fréquence allez-vous au cinéma ?

\*Question fermée

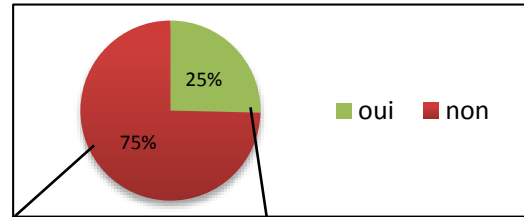




## 6/ LES INTERNAUTES ONT-ILS DÉJÀ ASSISTÉS À DES CINÉ-CONCERTS

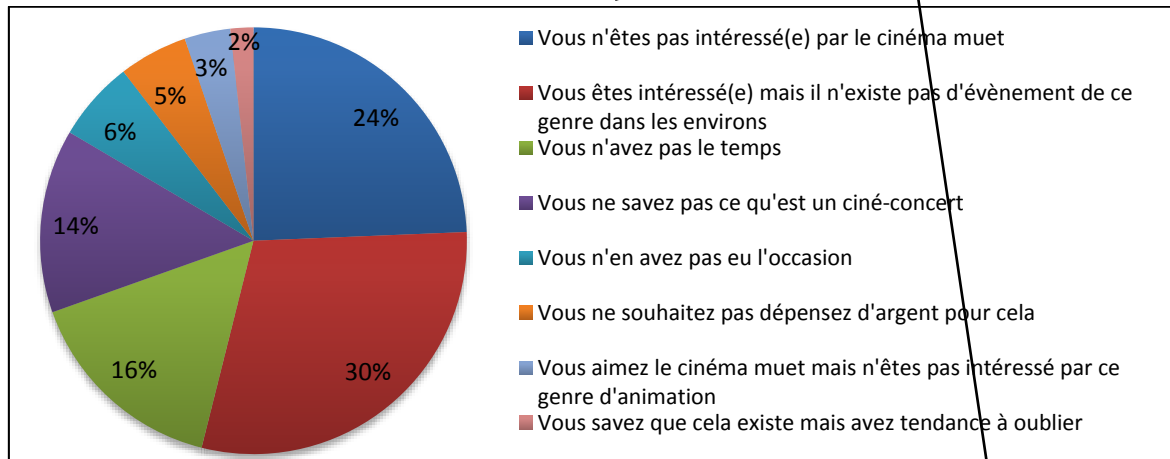
### a. Avez-vous déjà assisté à un ciné-concert?

\*Question fermée



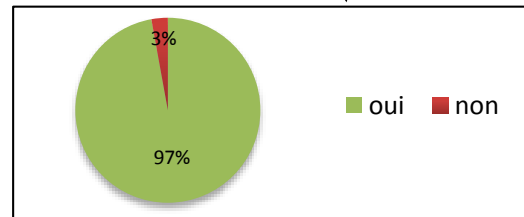
### b. Si non, pourquoi?

\*Question semi-ouverte



### c. Si oui, aimeriez-vous assister à d'autres événements du genre?

\*Question fermée



### d. Pourquoi ?

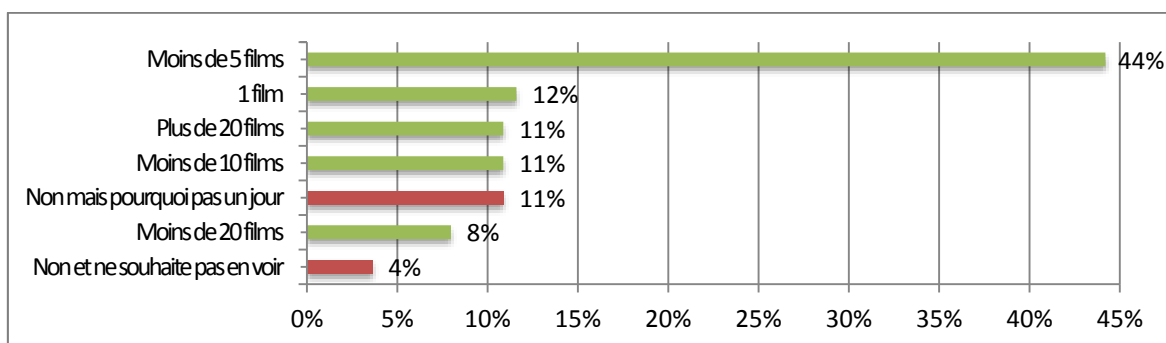
\*Question ouverte

1/ Because it is interesting and reminds me of old time movies. (parce que c'est intéressant et que ça me permet de me remémorer les films anciens) 2/ Cela permet d'associer le cinéma à son côté festif, plaisir et mélanger les genres. 3/ Cela permet aux gens de pouvoir assister à des concerts sans devoir déboursier un énorme prix et courir la France pour pouvoir y assister. 4/ Cela rend le cinéma plus vivant... et permet de mieux apprécier l'ambiance du film sans avoir à entendre les bruits parasites de la salle. 5/ C'est beaucoup plus animé 6/ C'est original et agréable 7/ C'était une expérience très intéressante : piano et film muet... 8/ C'était une soirée film+popcorn au Méliès à Saint-Etienne. Ils repassaient les deux films Wayne's World, avec un mini-concert hard rock entre les deux en guise d'entracte. J'ai trouvé ça sympa. Et puis, c'est pas tous les jours qu'on assiste à un concert dans une salle de ciné. 9/ Chouette expérience, surtout quand elle permet d'aborder de vieux films en les redynamisant musicalement. 10/ Curiosité culturelle 11/ Découverte ou redécouverte d'œuvres classiques, parfois difficilement trouvables... Plaisir de la performance live.. 12/ étant responsable de l'animation d'une salle, j'envisage depuis longtemps d'en organiser un pour le plaisir que cela procure au spectateur: une "remontée dans le temps 13/ Intéressant, émouvant, contact public + artiste 14/ J'aime beaucoup voir ce qu'un groupe peut expérimenter musicalement pour se fondre dans l'ambiance du film. 15/ J'aime bien l'art 16/ J'aime le cinéma tout simplement. 17/ J'aime ressentir le travail des musiciens en amont sur le film, ils interprètent et donnent une nouvelle dimension au film. 18/ La rencontre entre cinéma et musique est intéressante et constructive d'un point de vue artistique et patrimonial. De plus, le ciné concert permet de mieux rendre au muet sa dimension publique première. Le rapport au film est beaucoup plus proche. La part d'interprétation laissée au musicien peut se révéler créative, approfondir la valeur du film. L'ambiance y est plus conviviale. 19/ L'association film classique et musique moderne est généralement harmonieuse malgré les années qui séparent les deux types de créations. 20/ Le cinéma sans musique est impossible : elle a son rôle propre et primordial ! (son absence fait sens et donne plein d'info sur le film lui-même). Avoir de vrais instruments permet de mieux la ressentir, ça met en condition, permet l'immersion et l'enchantement 21/ Le plaisir du concert PLUS celui du cinéma, avec un petit côté vieillot 22/ L'été c'est sympa, quand c'est en plein air là ! 23/ Parce que ça apporte une nouvelle lecture de l'œuvre cinématographique 24/ Parce que ça m'a plu 25/ Pour le côté ambiance du concert et le côté calme, tranquillité, confort du cinéma. 26/ sympa 27/ Je m'endors pendant.

## 7/ LES INTERNAUTES ONT-ILS DÉJÀ VU DES FILMS MUETS ?

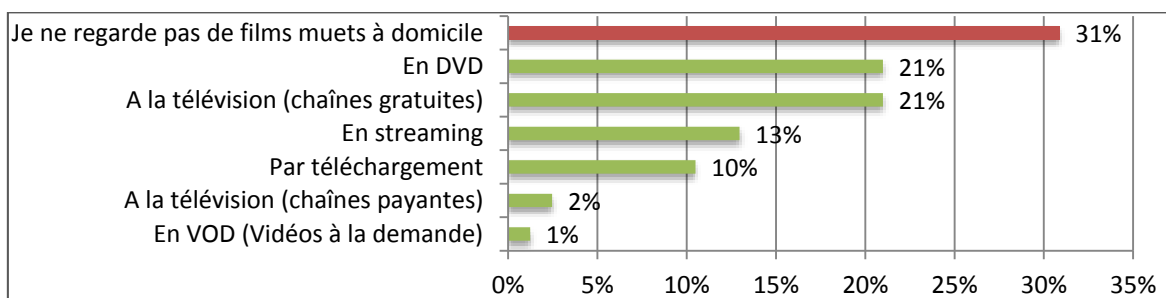
### \*Questions fermées

#### a. Avez-vous déjà visionné des œuvres du cinéma muet ?

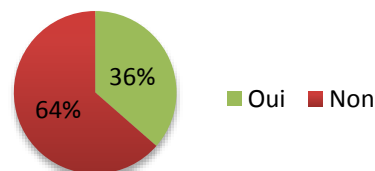


Les questions suivantes s'adressent aux 118 personnes ayant déjà visionné un film muet :

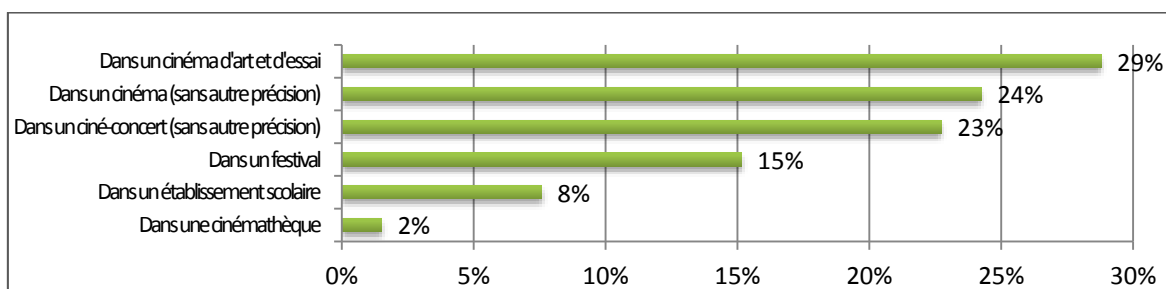
#### b. Regardez-vous des œuvres du cinéma muet à domicile ?



#### c. Regardez-vous des films muets hors domicile ?

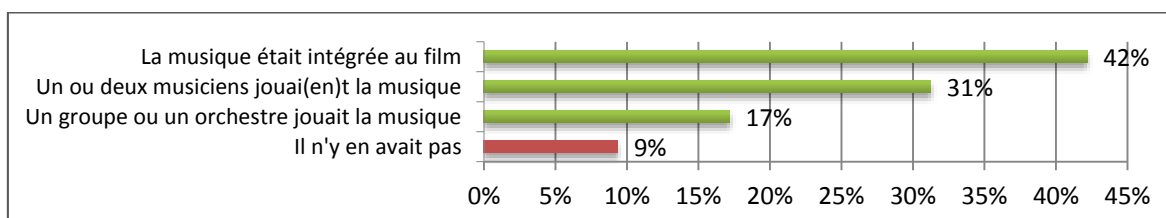


#### d. Dans quelle(s) structure(s) hors-domicile avez-vous visionné des films muets ?\*



\*Les internautes ont signalé que 9% de ces structures d'accueil se situaient à l'étranger

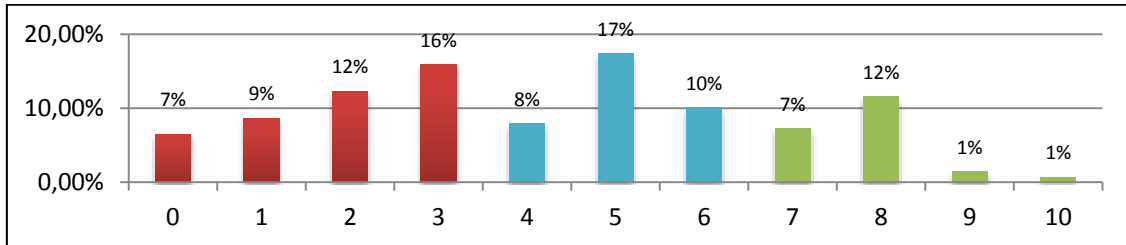
#### e. Y avait-il un accompagnement musical ?



## 8/ LA PERCEPTION DU CINEMA MUET PAR LES INTERNAUTES

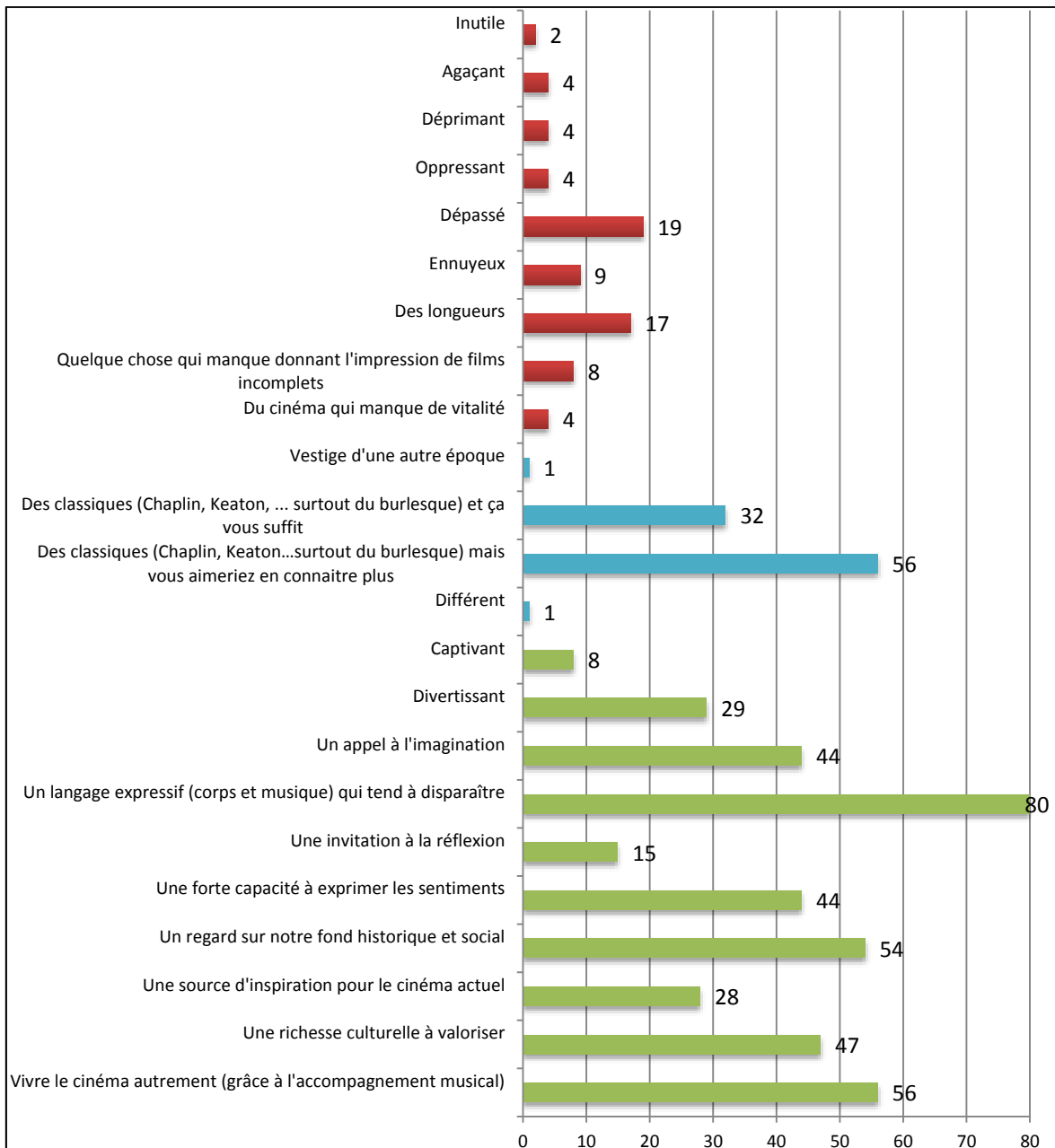
a. Sur une échelle de 0 à 10, comment situez-vous votre intérêt pour le cinéma muet?

\*Question fermée



b. Pour vous le cinéma muet c'est :

\*Question semi-ouverte



### **c. Sauriez-vous dire pourquoi plus précisément ?**

#### **\*Question ouverte**

##### **Avis positifs**

**1/** On fait de bonnes bandes sonores de nos jours, pourquoi s'en priver... **2/** Parce que l'on ne peut pas quitter l'écran du regard de peur de ne plus suivre le film. Comme ils ne parlent pas nous pouvons avoir des versions différentes mais proches du film qui incitent à lancer des débats sur le sujet. **3/** Le cinéma muet fait partie de l'histoire du cinéma. Il s'agit des débuts. Il est important de conserver cette mémoire et de valoriser ces fonds historiques pour permettre aux générations futures de découvrir les évolutions. L'histoire du cinéma comprend énormément d'étapes, dont celle-ci. Il semble peut-être opportun de replacer le cinéma muet dans le contexte "avant / après" en poussant jusqu'aux dernières innovations cinématographiques. **4/** Un rapport à la musique et au cinéma différent de ce qu'on a l'habitude de voir. **5/** Cela change notre manière de voir. Les mimiques sont très intéressantes. Parfois, on peut avoir l'impression que les acteurs "surjouent", mais il ne faut pas oublier que sans la parole, exprimer un sentiment, une idée ou une situation demeure parfois ardue. Autre point, la musique. Elle suit l'histoire, et s'adapte à chaque moment du film. cela me fait penser aux cartoons (Speedy Gonzales, Bip-bip et Coyote), ou la musique fait partie de l'ambiance. Le cinéma muet est un art où la musique s'exprime par et pour le cinéma. **6/** Nous avons l'habitude du son et du parlé, revisiter les œuvres d'autrefois peut donner de l'inspiration. Je trouve ça fascinant qu'on puisse utiliser d'autres artifices, sans la parole, pour transmettre une information. Comme quoi, le cinéma, c'est un tout, aussi bien visuel que sonore ! **7/** A l'époque, il fallait être inventif pour créer les situations, qu'elles soient burlesques ou dramatiques et la plupart des idées sont désormais classiques. Sans Méliès, Keaton, Lloyd ou Chaplin (et tant d'autres), le cinéma ne serait pas ce qu'il est à présent. **8/** C'est un patrimoine à valoriser et à redécouvrir parce qu'il est représentatif d'une époque, d'un esprit, d'une forme d'art (différente du cinéma d'aujourd'hui). C'est une partie de notre culture, c'est l'origine de notre 7<sup>e</sup> art. Il faut le considérer pour comprendre notre cinéma actuelle, il faut l'utiliser comme révélateur de la vie de l'entre-deux-guerres. Il est aussi un outil (beaucoup beaucoup plus qu'aujourd'hui) de propagande. Il transmet des messages (expl : le dictateur) et dénonce des faits sociaux (expl les temps modernes). Ce sont des archives de premières mains inestimables ! **9/** C'est l'origine du cinéma, c'est donc forcément intéressant de découvrir les premiers films, les premières tentatives, les recherches initiales... **10/** Très expressif et très travaillé sur le plan du langage corporel : il faut faire passer différemment ce qu'on ne peut exprimer avec des mots et le langage oral. **11/** Une expressivité et une invention (le slapstick) que l'on retrouve assez peu dans le cinéma "moderne". **12/** Silent cinema is perhaps more powerful than contemporary movies because they make the viewer reflect more. Each viewer takes away something different from what they see; furthermore, the subtle messages in silent cinema makes it imperative for people to build their cultural knowledge so they are able to understand thereby working their critical thinking abilities and ease in drawing links between societal ills and the movie itself.

##### **Avis mitigés, sans avis ou qui demandent à se laisser convaincre**

**1/** Le cinéma muet tient en cette prouesse de faire passer des émotions, des sentiments avec pour seule aide la gestuelle ou la musique. En cela, je le trouve extraordinaire. Cependant j'ai un peu de mal avec cet univers, mais peut-être aussi parce que je le connais mal. La preuve, je ne connais pas les ciné-concerts. Je ne demande

qu'à voir et à changer d'avis sur le sujet. **2/** Sûrement dû à un manque évident de connaissances sur le sujet, ainsi qu'à des a priori: je suis habituée au "cinéma parlant" et je n'ai jamais vraiment eu la chance de voir des films muets (et je n'ai jamais forcé le destin). Le seul film muet que j'ai vu était "The Artist" qui est très récent, je n'ai jamais vu de Charlie Chaplin ni aucun autre classique muet. Je pense que j'ai peur de m'ennuyer. J'aimerais bien essayer d'en regarder un dans le futur avec un proche, mais la plupart de mes amis ne sont pas intéressés par ce genre de films. **3/** C'est vrai que je ne porte pas beaucoup d'intérêt au cinéma muet mais plus par manque d'occasion. Pour moi, ils n'ont pas forcément moins d'intérêt que les films parlants mais comme ils sont plus rares surtout maintenant, je n'en ai pas vu beaucoup. Je ne le considère pas non plus comme un cinéma particulier, différent. **4/** En fait j'ai vu le film avec Jean Dujardin..... **5/** J'aime les belles citations de films (même s'il s'agit à la base de citations de livres). Il serait intéressant de faire la représentation cinématographique d'un livre en cinéma muet - si cela n'existe pas déjà. **6/** Je pense que notre génération est trop éloignée temporellement et culturellement pour avoir un réel intérêt dans le cinéma muet. On a peut-être moins d'imagination qu'autrefois, vu qu'on la fait moins travailler pour compenser le manque de son diégétique. C'est difficile de revenir en arrière une fois qu'on a grandi avec le cinéma parlant. Paradoxalement, je me rappelle être allé voir The Artist au cinéma, et avoir "oublié" le fait qu'il n'y ait pas de son au bout de quelques dizaines de minutes. C'était surtout le format 4:3 qui était quelque peu déstabilisant. **7/** N'en ayant jamais vu je ne me rends pas bien compte de ce que cela représente. **8/** Fait appel à plus de concentration, notamment concernant les détails. **9/** J'ai déjà accompagné des contes à la guitare et autres.

### **Avis négatifs**

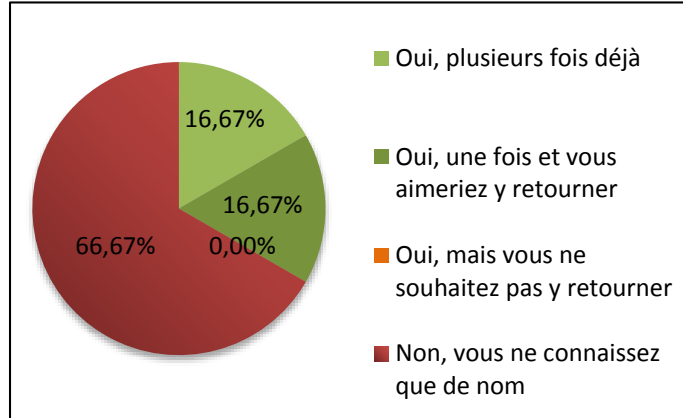
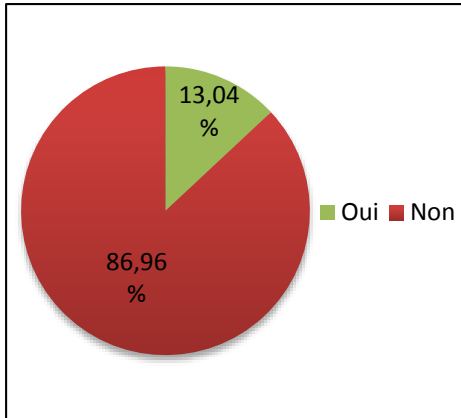
**1/** Pas d'action. **2/** L'absence de dialogue équivaut à une absence de dynamisme pour le film. **3/** J'ai des souvenirs de charlot et c'était très désagréable cette musique de fond sans parole. **4/** Je ne suis pas intéressée par les films muets, je n'ai pas vraiment d'opinion dessus. **5/** Je n'ai reçu aucune sensibilisation à cette forme d'art mais comprends que cela puisse présenter un intérêt. **6/** Le cinéma muet semble un art auquel il manque ce que la technologie d'aujourd'hui fournit : Le son !!! **7/** J'aurai tendance à m'endormir devant un film muet, donc sans dialogue.... **8/** Par habitude ou sûrement par facilité, je trouve plus agréable d'entendre le son associé à l'image. **9/** Je trouve que le cinéma muet appartient à une époque révolue. Même si c'est un type de cinéma très intéressant, je ne suis pas favorable à ce que l'on refasse de nos jours du cinéma muet comme le dernier essai avec Jean Dujardin "The Artist" où tout le monde a crié au génie. **10/** Le cinéma muet est une branche du cinéma que je n'aime pas énormément, je la trouve intéressante parce que je suis vraiment intéressé sur comment faisaient les réalisateurs, sans le son, pour raconter une histoire : émouvoir, faire rire, etc. J'en ai vu peu (une trentaine quand même je pense) et au final il y en a peu qui m'ont plu, même parmi les grands classiques (genre des films de Tati), souvent je trouve qu'il y a des longueurs ou plus exactement il y a une forme narrative à laquelle on n'est plus habituée aujourd'hui. Ceci dit le cinéma muet possède de vrais trésors, il y a des films de Keaton, de Chaplin vraiment bons et qui sont des jolis témoignages sur le monde des années 10 / 20. **11/** Je ne suis pas une fervente cinéphile. Je vais peu au cinéma. Je ne suis pas très attirée par le muet. Je préfère les films parlants. Pour moi, le muet s'adresse plus à des cinéphiles ou des esthètes, ce que je ne suis pas.

## 9/ LES INTERNAUTES CONNAISSENT-ILS LE FESTIVAL D'ANÈRES ?

### a. Connaissez-vous le Festival d'Anères ?

### b. Avez-vous déjà été à ce Festival ?

\*Questions fermées



### c. Si oui, qu'est-ce qui vous a plu ou déplu ? \*Question ouverte

1/ L'ambiance bon enfant est appréciable, la formule, et, la programmation toujours très riche. 2/ J'aime beaucoup ce festival que je fréquente depuis 10 ans, ambiance sympa et villageoise et magnifiques découvertes de films comme "folie de femmes", "le vent" ou des Keaton "les 3 âges"

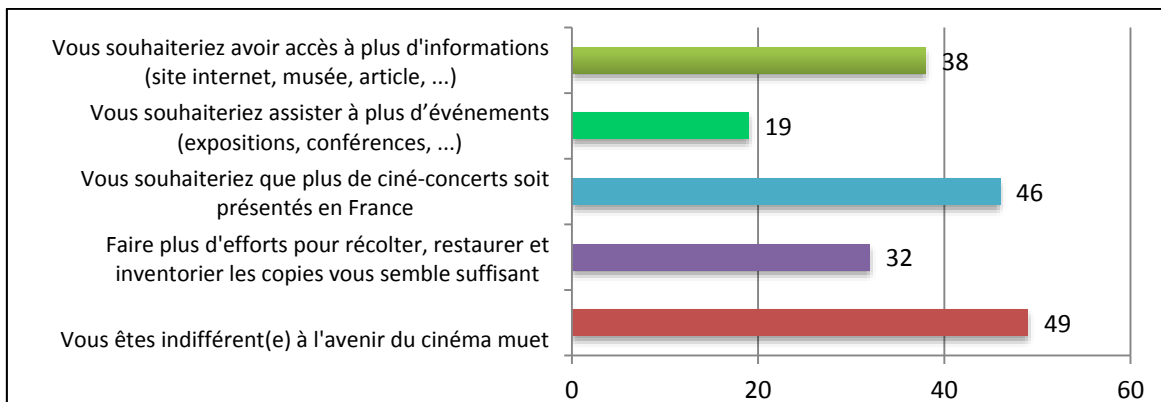
### d. Tout autre commentaire vis-à-vis du festival d'Anères \*Question ouverte

1/ Je ne connais pas (8 réponses) 2/ Bien que Marine nous ait parlé de ce festival lors de notre master 1 en 2012-2013, je ne connais pas du tout ce festival et n'en ai jamais entendu parlé auparavant, ni après. 3/ Si ce festival souhaite se démocratiser et se développer il convient d'engager une campagne publicitaire conséquente. 4/ Bon courage. Je ne connais pas le festival mais c'est sympa de faire bouger les Hautes Pyrénées ! 5/ Communication sur le département insuffisante : peux passer par un partenariat avec les grand complexes ? 6/ Un partenariat avec les cinémas de la région peut être à mettre en avant car ce festival semble avoir peu d'écho pour une partie de la population. La preuve, je suis cinéphile et je ne connais pas ! 7/ Développer des projections "hors les murs" en partenariat avec la cinémathèque de Toulouse de documents audiovisuels traitant de l'histoire de la région Midi-Pyrénées. 8/ Développer des outils pédagogiques pour les plus jeunes, ateliers ludiques... 9/ dommage qu'en habitant le département depuis toujours, on en ait jamais entendu parlé, preuve du manque de démocratisation et de communication 10/ encouragements 11/ Faites venir Olivier Gil pour un concert de 19h00! 12/ Je ne connais ni la ville et de plus je suis loin donc difficile de pouvoir y aller et faire un commentaire. 13/ Je ne connais pas du tout désolé. Mais c'est une bonne initiative! 14/ Quand on tape ciné-concert dans Google, le festival est dans les premières réponses ce qui est vraiment bien ! par contre hors contexte Anères ca ne parle à personne - depuis Paris ... bref il faudrait trouver soit un nom qui soit plus accrocheur ou simplement avoir des aides du département pour que le festival en visibilité 15/ Totalement inconnu sachant que je vis en hautes Pyrénées à présent. 16/ Un festival à Anères? J'habite dans les Hautes-Pyrénées et je n'en ai jamais entendu parler. Peut-être plus de pub

## 10/ LES INTERNAUTES SE SENTENT-ILS CONCERNES PAR LA VALORISATION DU CINEMA MUET ?

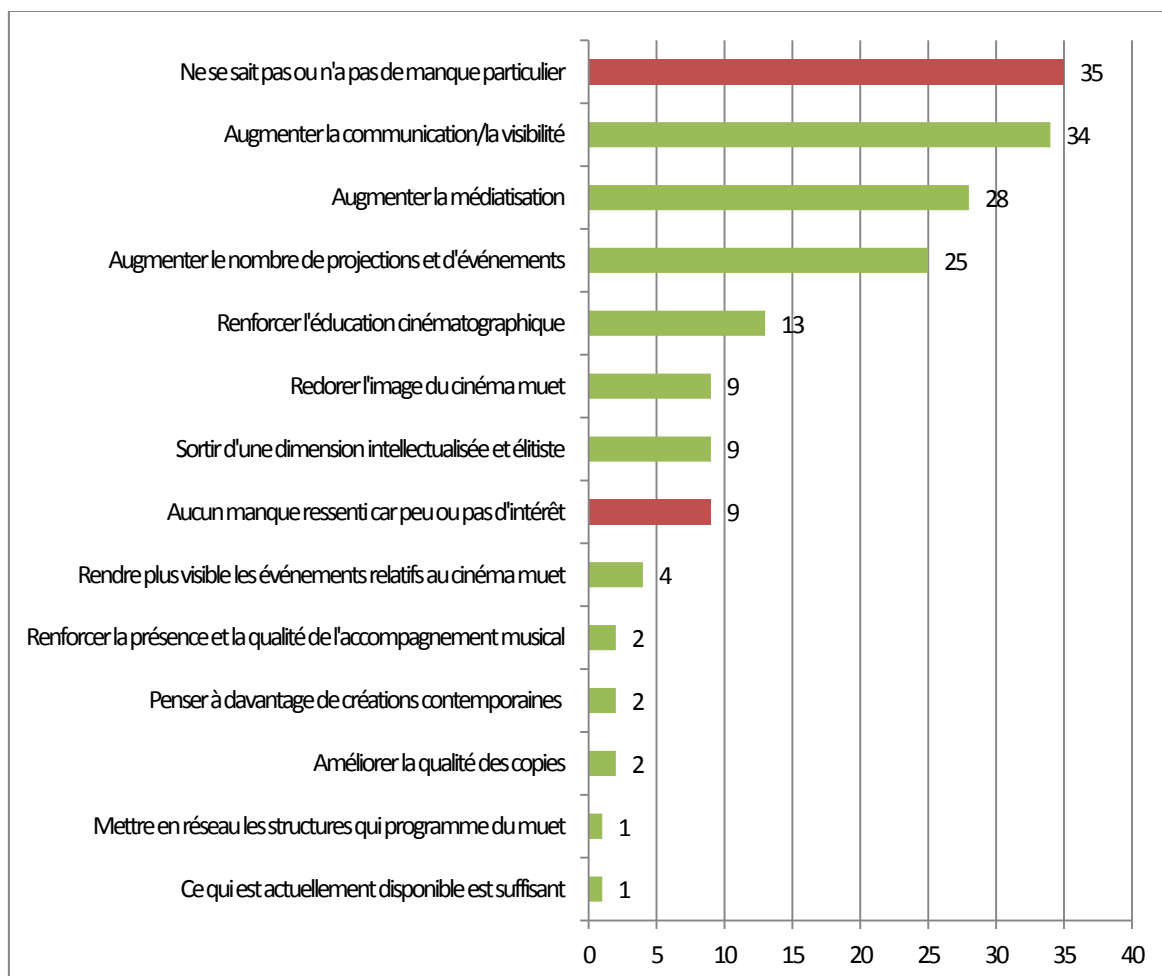
a. En matière de valorisation du cinéma muet vous diriez que :

\*Question fermée



b. Quels manque(s) ressentez-vous par rapport à la valorisation du cinéma muet ?

\*Question ouverte



**c. Qu'est-ce que vous aimeriez vivement voir se mettre en place en France concernant le cinéma muet ? Ou être amélioré ?**

**\*Question ouverte**

Ne se prononce pas	11
Campagne de communication vis-à-vis du cinéma muet et des événements	8
Plus de ciné-concerts, plus de séances et de lieux de projection (dans les cinémas, à la télévision, dans les cinémathèques...)	8
Une politique événementielle dans le primaire, le secondaire, les universités, les mjc et toutes les autres structures périscolaires	6
Aborder les néophytes avec pédagogie afin de leur donner une image plus dynamique du cinéma muet	6
Agir pour une meilleure accessibilité aux informations	5
Plus de séances dans les cinémas grand public et non pas uniquement dans les cinémas d'art et essai.	3
A la télévision, avancer l'heure des diffusions et non pas en troisième partie de soirée	2
Plus de festivals	2
Des ateliers et séances de découvertes	2
Des actions auprès des jeunes	1
S'associer à des orchestres	1
Des concours	1
Une journée ou une semaine du cinéma muet (avec des entrées gratuites ou à tarifs réduits)	1
Lancer un appel aux collectionneurs pour les encourager à identifier leur fonds et faciliter la mise en réseau des fonds amateurs	1
Favoriser la coordination entre les associations, institutions et autres infrastructures	1
Une séance par mois dans les cinémas d'art et d'essai	1
Organiser des séances dans des lieux atypiques (grottes, églises, vestiges, espaces naturelles (exemple: Cirque de Gavarnie),...)	1
Voir des courts-métrages muets en guise de bande-annonce suivis d'une pub pour une manifestation ou l'adresse d'un site concernant le muet. Le tout à la place de la demi-heure de publicités qui est agaçante	1
Plus de productions similaires à <i>The Artist</i>	1
Diffuser des films gratuits ou à prix réduits dans les bibliothèques, les musées, ...	1



**d. Concernant la création d'un nouveau site internet dédié au cinéma muet que souhaiteriez trouver à l'intérieur ?**

**\*Question ouverte**

N'est pas intéressé	11
Sans idée	21
Un inventaire des films (année de production, nationalité, genre, courant artistique, casting, synopsis, place dans l'histoire du cinéma, critiques, contexte historique et social ...)	37
Historique et évolution du cinéma muet	25
Un agenda événementiel (ciné-concerts, conférences, rencontres, festivals,...)	22
Un catalogue de films disponibles gratuitement en streaming (au moins les classiques)	20
Des bandes-annonces ou extraits de films avec accompagnement musical	17
Des biographies d'artistes, de réalisateurs et de musiciens	17
Un catalogue de films disponibles en ligne (sans précision de tarif)	14
Des articles et chroniques de vulgarisation (relation image/son, projection dans les années 20, le contexte social, économique et politique, l'impact dans le cinéma contemporain, etc.)	13
Explications concernant les techniques, le montage, la mise en scène, le matériel,...	8
Des parcours de découverte (par thème, réalisateur, par période, par courant...)	8
Des informations et liens vers les films muets récents	7
Des courts-métrages	4
Informations quant à la disponibilité des copies (nature, lieu, degré d'accessibilité, ...)	4
Lien vers des espaces externes où trouver des ressources complémentaires	4
Une section "le film du mois" présentant des "classiques" à destination des néophytes	4
Une base de données accompagnée d'un moteur de recherches	4
Un forum	4
Actualités	3
Des liens vers des reportages, interviews, ...	3
Des films inédits	2
Une bibliographie sur le cinéma muet et l'accompagnement musical	2
Des arrêts sur image	2
Du contenu dépassant l'exclusivité du Chaplin	2
Des vidéos et podcasts explicatifs (restauration, réalisation d'un film muet, etc.)	2
Un lien vers les films programmés à la télévision	2
Nécessité de le rendre dynamique et de lui donner une identité reconnaissable (créer des personnages animés par exemple, mettre du son)	2
Privilégier les informations et liens des films du domaine public	2
Des anecdotes	1
Des pistes de réflexion	1
Une jauge/note d'accessibilité, car certains difficiles d'accès pour les non-initiés	1
Des documents d'archives (affiches, articles de journaux, partitions, etc.)	1
Une liste des festivals et événements réguliers	1
Une liste des organismes œuvrant à la sauvegarde de ce patrimoine	1
Des explications quant aux métiers et procédés de conservation, de restauration,...	1
Un classement des meilleurs films de l'époque	1
Disponibilités des DVDs (format, collection, compositeur de la bande-son,...)	1
De l'information dynamique, en apprendre un plus sur le sujet en quelques minutes	1
Impacts des films d'hier dans ceux d'aujourd'hui	1
Possibilité d'acheter en ligne son billet pour aller à une projection ou un événement	1
Des jeux (quiz, ...)	1
Bouton de sélection aléatoire (pour découvrir une page au hasard)	1

**ANNEXE V : ORIGINES DES COPIES EMPLOYEES POUR LA PROGRAMMATION  
DE LA GRANDE SALLE ENTRE 2003 ET 2013.**

Origines des copies	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	TOTAL
Lobster Films	13	10	6	7	5	4	13	5	57	4	5	130
Les Grands Films Classiques	1		9	1		1						13
Murnau Stiftung (Allemagne)		1	1	1	1	1	1	1	1	2		11
Cinémathèque de Toulouse	1			1	1	1	1	1	1	2	1	11
Cinémathèque Française	2	2		2				1				10
Carlota Films					2		3	1	2	1		9
Archives française du Film CNC			1						1	3	2	8
Cinémathèque Gaumont	5	3										8
Netherland Filmmuseum (Pays-Bas)		7				1						8
Gaumont Pathé Archives			1	1	1	3		1				7
Photoplay Productions Ltd. (Angleterre)		1						2	1	1	1	6
Arkéion Films			2	1		1						6
MK2				1		1	1			1	2	6
Films Régents								1		4		5
Béatrice Martin Starewitch (Angleterre)	4											4
Filmoteca Española (Espagne)					1	1			1	1		4
Films Sans Frontières	2	1			1							4
ZZ Productions					2	1		1				4
Cineteca di Bologna (Italie)	1		1		1							4
Light Cone	3											3
British film Institute (Angleterre)							1				1	2
Filmoteca de la Generalitat Valenciana (Espagne)			1								1	2
Fondazione Cineteca Italiana (Italie)		2										2
Deutsches Filmuseum (Allemagne)		1										1
Alpha Omega Digital (Allemagne)											1	1
Deutsche Kinemathek (Allemagne)											1	1
Deutsches Filminstitut (Allemagne)											1	1
Danish Film Institute (Danemark)								1				1
Det Danske Filminstitut (Danemark)											1	1
Filmoteca de Catalunya (Espagne)		1										1
Cinémathèque de Bretagne			1									1
Copie ARTE				1								1
Gaumont B.V.I.	1											1
Institut Lumière			1									1
Les Films du jeudi		1										1
Les films du paradoxe						1						1
Gaël Mevel				1								1
Norsk filminstitut (Norvège)									1			1
Cinemateca Portuguesa (Portugal)					1							1
Svenska Filminstitutet (Suède)							1					1
Cinémathèque suisse (Suisse)		1										1
	33	31	24	17	16	16	21	15	65	19	17	286

## ANNEXE VI : LISTE DES MUSICIENS PROGRAMMES ENTRE 1999 ET 2013

**1 musicien (ou ensemble de musiciens) a été inscrit 13 fois au programme.**

Jacques Cambra

**1 musicien (ou ensemble de musiciens) a été inscrit 9 fois au programme.**

Roch Havet

**2 musiciens (ou ensemble de musiciens) a été inscrit 8 fois au programme.**

Mauro Coceano et Aidje Tafial

**1 musicien (ou ensemble de musiciens) ont été inscrits 7 fois au programme.**

Xavier Bornens

**2 musiciens (ou ensemble de musiciens) a été inscrit 6 fois au programme.**

Alexandra Grimal et Jeff Pautrat

**4 musiciens (ou ensemble de musiciens) ont été inscrits 5 fois au programme.**

Jean-François Gouffault, Claire Lavandier, Pierre Le Bourgeois et Jean-François Zygel

**3 musiciens (ou ensemble de musiciens) ont été inscrits 4 fois au programme.**

Cédric Chatelain, Christine Genet et François Puyalto

**13 musiciens (ou ensemble de musiciens) ont été inscrits 3 fois au programme.**

Bertand Belin, Mathieu Calleja, Tarik Chaouach, Thomas Dalle, Isabelle Delapeyronnie, Josepxo Fernández de Ortega, Virgile Goller, Léonard Le Cloarec, Gaël Mevel, Benjamin Moussay, Frédéric Norel , Marc Perrone et Aurélie Pichon

**33 musiciens (ou ensemble de musiciens) ont été inscrits 2 fois au programme.**

Ignacio Alfayé, Sophie Amiard, Daisy Arexis, Kevin Arexis, Wilfrid Arexis, Neil Brand, Lynn Cassiers, Joan-Melchior Claret, Simon Drappier, Jérôme Eskenazi, Guillaume Farley, Jean-Philippe Feiss, Bastien Ferrez, Mauro Gargano, Pat Griffiths, Sylvie Hébrard, Alexis Kowalczewski, Les Electrons Libres, Percy Louis, Stéphane Miñana-Ripoll, Giovanni Mirabassi, Meg Morley, Orkhan Murat, Jean-Sébastien Oudin, Clément Petit, Ignacio Plaza, Olivier Py, Juan Saubidet, Marine Tan-si, Pascal Veyssi, Deborah Walker, Thierry Waziniak et Pascal Zavaro

**148 musiciens (ou ensemble de musiciens) ont été inscrits 1 fois au programme.**

Bertrand Allagnat, Yann Arexis, Viviane Arnoux, Charlotte Auger, Michel Aumont, Aymeric Avice, Pierre Badaroux-Bessalel, Thierry Balasse, Paul-Marie Barbier, Sylvain Bardiau, Bartolomeo Barengi, Alex Beauroy, Karol Beffa, Victor Belin, Béatrice Berne, Pierre Bertrand, Christofer Bjurström, Aymeric Blaireau, Romain Blémond, Pierre

Boesflug, Julien Bonnard, Thibaud Bonté, Booster, Manu Bosser, Baptiste Bouquin, Gaëlle Branthomme, Serge Bromberg, Cyril Brugel, Günter A. Buchwald, Xavier Busatto, Faton Cahen, Jean-Luc Cappozzo, Laurent Carle, Charlotte Castellat, Jean-Christophe Caujolle, Pierre Chaumié, Fanny Cheriaux, Sylvette Claudet, Yann Cléry, Antonio Coppola, Arnaud Crozatier, Arnault Cuisinier, Stéphane Danielidès, Pierre Dayraud, François Debaecker, Agnès Denamur, Marion Dhombres, Florencia Di Concilio, Jacques Didonato, Jean Dieulafait, Raphaël Dumas, Jozef Dumoulin, Guillaume Dutrieux, Paco El Lobo, Jean-Frédéric Erbetta, Martin Etienne, Emek Evci, Mickaël Feral, Survier Flores Lopes, Martin Frink, Julien Gaben, Frédéric Gastard, Philippe Georges, Guillaume Guérin, Jean-Yves Guery, David Giménez, Théo Girard, Elzbieta Gladys, François Guell, Thomas Haening, Serge Haessler, Pierrick Hardy, Laurent Hestin, Sarah Holtrop, Meivelyan Jacquot, Baudime Jam, Juanjo Javierre, Khalid K, Simon Kastelnik, Shankar Kirpalani, Fabien Kisoka, Rafaël Koerner, Viktor Kraus, Florent Lalet, Arnaud Lalue, LE CHŒUR DE L'ARCAL, LE CHŒUR DU THÉÂTRE DE JEU, L'ENSEMBLE COMMEDIA, David Lefebvre, Shan Lefrant, Laurence Lehérissey, Johannes Le Penneec, Alexandre Leitao, Hélène Léonard, Laurent Leroux, Gabriel Levasseur, Francis Lockwood, Jaime López, Julien Loutelier, Matthieu Maestracci, Matthias Mahler, Cédric Marcucci, Christian Mariotto, Nicolas Masson, Florian Maviel, Marie Mazille, Julien Meltzer, Etienne Mézière, François Michaud, Anne Millioud, Florian Moréno, Hortense Moutard, Gilbert Nouno, Christine Ott, Tony Paeleman, Csaba Palotai, Fred Parker, Francesco Pastacaldi, Matteo Pastorino, Vincent Peirani, Lucile Pichereau, David Potaux-Razel, Kova Réa, Mathieu Regnault, Antoine Reininger, István Ribardièrre, Sylvain Rifflet, Urbain Rinaldo, Jean-Yves Rivaud, Christophe Rocher, Christophe Rodomisto, Régis Savigny, Anahit Simonian, Louis Soler, Hiroko Sugiura, Yann Sury, Ianik Tallet, Djamel Taouacht, Scott Taylor, David Thompson, Laurent Valéro, David Venitucci, Nelson Veras, David Villafranca, Mariano Villafranca, Marion Vincent-Royol, Denys Viollet et Zingarone.

**ANNEXE VII : TAUX DE FREQUENTATION DES SEANCES ORGANISEES EN 2013**

Salle Principale			Salle 9,5			Salle super 8			Roupardises	Ateliers jeunes	Concerts		
Heure	Titre	Nbr	Heure	Titre	Nbr	Heure	Titre	Nbr	Nbr	Nbr	Heure	Titre	Nbr
15 Mai													
18.00	Le raid en avion - <i>épisode 1</i>	93											
21.00	Tabou	282											
16 Mai													
12.00	Le raid en avion - <i>épisode 2</i>	67							21				
14.00	La fille de Carthage	321											
17.00	Le Cirque	217									19.00	Face à la mer	???
21.00	Le miracle des Loups	236											
17 Mai													
12.00	Le raid en avion - <i>épisode 3</i>	56							20	25			
14.00	Laurel et Hardy	294											
17.00	Sanz et le secret de son art	124									19.00	David Lafore	147
21.30	La femme du pharaon	353											
18 Mai													
12.00	Le raid en avion - <i>épisode 4</i>	89							22	20			
14.00	L'enfer des pauvres	148	15.00	La route de Mandalay	15	13.30	Charlot machiniste / Lutins	40					
17.00	Les Lois de l'hospitalité	471	17.30	On s'instruit avec Pathé baby	26	18.00	Charlot usurier / Lifted / Alma	51			19.00	Chloé Lacan	330
21.30	Les pages arrachées du livre de Satan	244	21.45	Vive le far-west bang Un quart d'heure à Tabarin	52						21.30	Concert de l'église	145
19 Mai													
12.00	Le raid en avion - <i>épisode 5/6</i>	88							13	15			
14.00	Les nouveaux messieurs	155	15.00	Joseph vendu par ses frères	45	13.30	Charlot aventurier / Jungle jail	88					
17.00	Décadence et grandeur	411	17.30	Séances de films amateurs	26	18.00	Malec champion de golf / Corsé	93					
19.00	Le dénonciateur	371									21.30	Bal de clôture : Le Grand Orchestre du Limonaire	???

## ANNEXE VIII : ENTRETIENS

### **RENCONTRE AVEC FRANÇOISE CAMPISTROUS. LE 26 JUIN 2014 A 16H00.**

*Françoise Campistrous, épouse de Didier Picard, est l'un des fondateurs et responsables de Remue-Méninges.*

#### **Question : Qu'est-ce qui vous a poussé Didier et vous à lancer ce projet ?**

**Françoise** : A la base ce n'est pas un projet du tout. A la base, on a racheté la licence 4. Pour la valider, il fallait la faire fonctionner pendant un mois donc on l'a faite fonctionner dans la salle des fêtes parce qu'on n'avait pas encore de local. Au mois d'août 1997, je crois. A la suite ça a été un peu spécial. Il n'y avait pas grand monde. On ouvrait le midi, le soir... Il n'y avait pas un chat. On a fait deux spectacles au cours du mois qui ont, par contre, bien marché... Et là on s'est rendu compte que c'était sympa de faire ce fonctionnement-là en faisant des spectacles. Dans les mois qui ont suivi, on a créé l'association Remue-Méninges. Ensuite dans la foulée on a racheté la maison d'à côté. Enfin... C'est Didier et deux autres copains, Francisco et Patricio, en SCI, qui ont racheté la maison. Aussi sec on a fait une souscription auprès de tous nos copains, partout dans le monde. On a eu une somme assez importante, puisque, je crois, qu'à l'époque, on avait récolté 35 000 F, qui ont permis de faire les travaux d'eau, d'électricité et d'assainissement pour mettre la maison en état. On a ouvert pour la fête de la musique en 98 et on a fait des spectacles dans l'été. L'un des gars, de la compagnie Marche ou rêve, qui avait participé au spectacle fait dans la salle des fêtes, a dit « Pourquoi vous ne feriez pas un truc tous les 22 ? ». On a démarré, je crois bien, dans l'été même, le 22 août 98. Il me semble que c'est là qu'on a projeté un film muet accompagné en musique. De là est né le festival.

#### **Question : Comment en êtes-vous arrivé à cette démarche d'économie alternative ?**

**Françoise** : On s'est tous connus au Guatemala, Patricio, Francisco et nous. C'est surtout Patricio qui était très branché... il avait même baigné là-dedans à Ris-Orangis (dont il est originaire ainsi que Didier, mais ils ne s'en sont rendu compte qu'au Guatemala), il avait participé à une association qui s'appelle le KS où sont passés plein de groupes maintenant très connus comme Les Nègresses Vertes, la Mano Negra... Et donc c'était un squat dans un ancien bâtiment industriel... Enfin moi je suis moins au courant que Didier. Et donc lui il était très au fait des mouvements alternatifs comme ça. Beaucoup plus que nous. Et voilà c'est né de ça mais on n'avait pas de projet initial, vraiment... ça s'est fait au hasard des rencontres et du fonctionnement quoi. On n'a jamais eu de projet de base. Enfin si quand même un peu. Quand on lit les buts de l'association, il est clair que ça dit qu'on veut créer un lieu de vie associatif et convivial, un lieu de rencontres dans le village mais après le fonctionnement, lui, il s'est fait au jour le jour au hasard des gens qu'on rencontrait et de ce qu'il se passait dans le lieu.

#### **Question : Comment est venue la rencontre avec Ciné-Bastringues ?**

**Françoise** : C'est justement ce 22 août 98 que s'est passé la rencontre avec Jacques Cambra et Sylvain Airault. Ça s'était fait par l'intermédiaire de copains à nous qui habitent Montpellier et qui connaissaient Sylvain. Quand ils ont su qu'on ouvrait un lieu associatif ici, ils nous ont dit « Ah ben, est-ce que ça vous intéresse quelqu'un qui projette du cinéma muet ? ». Ils ont dit à Sylvain « Est-ce que ça t'intéresse de venir dans les Pyrénées projeter du cinéma muet dans un bar associatif ? ». Et Sylvain en a parlé à son pianiste de l'époque qui était Jacques Cambra, et Jacques Cambra a répondu « Ah bien sûr, Anères je connais, je faisais la tournée des peaux de lapins avec mon père quand j'étais jeune. ». Et donc Jacques Cambra connaissait Anères et il a dit « Banco, on y va ! ». C'est comme ça qu'ils ont débarqué ici.

#### **Question : ... et concernant le lancement du festival ?**

**Françoise** : A la sortie de cette soirée d'euphorie, on a dit « Et si on faisait un festival ? ». Comme ça, on a lancé une idée comme une autre. Quelques mois après, Sylvain Airault, qui a de la suite dans les idées et que ça intéressait, est revenu avec un programme déjà tout ficelé et nous a dit « Alors, ce festival on le fait ? ». C'était un projet sur deux jours à l'époque. Du cinéma muet accompagné en direct par Jacques Cambra. La première année, il n'y avait que Jacques Cambra. Et puis il avait deux autres musiciens qui étaient venus et qui avaient fait un semblant de bal qui avait plus ou moins marché parce que... on n'avait pas encore de chapiteau. Enfin, c'était encore tout balbutiant.

**Question : Maintenant que l'on voit le chemin parcouru... que pensez-vous de son évolution ?**

**Françoise :** Ca s'est organisé, étoffé. Tout ça se construit au fur et à mesure. Comme j'ai dit, nous, on n'a pas d'idée préconçue sur la chose. On n'a pas de visée à long terme. On poursuit notre bonhomme de chemin en poursuivant une éthique, j'estime, des valeurs auxquelles on tient, c'est-à-dire d'ouverture, de tolérance... voilà... d'amener la culture un petit peu en milieu rural dans des endroits où il n'y a rien d'autre. On n'a pas d'autre ambition que de faire vivre au jour le jour un lieu alternatif qui est sympa où on s'amuse, on fait bien la fête et où peuvent venir tous les gens qui veulent. On est des gens qui vivent au jour le jour, même pour notre vie personnelle, on n'a pas de projets à long-terme.

**Question : Dans quelles mesures peut-on dire que votre démarche s'est professionnalisée ?**

**Françoise :** Alors là, on peut dire qu'on est des amateurs professionnels ! Notre démarche s'est professionnalisée de fait puisque au fur et à mesure qu'on fait les choses on gagne en expérience. Par contre, les financeurs ce n'est pas notre rayon du tout. On a zéro contact avec la finance parce que c'est Sylvain Airault qui gère tout ça. On n'est absolument pas du tout, du tout, des commerçants, ni des commerciaux, ni des démarcheurs. La professionnalisation dans ce domaine-là, je ne pense pas qu'on soit béton là-dessus. On essaye toujours de faire au mieux de nos compétences... ce qui ne veut pas dire que c'est un boulot de professionnel du tout. Mais bon de fait, au fur et à mesure des années, quand tu te plantes dans un endroit, tu essayes de faire mieux. C'est plutôt tirer profit de l'expérience et c'est l'expérience qui nous fait progresser.

**Question : C'est une association collégiale. J'imagine qu'au début il fallait un peu trouver sa place. Comment s'organise aujourd'hui la structure du groupe ?**

**Françoise :** C'est très aléatoire. C'est très mobile. Il y a des moments, on est nombreux, d'autres moments on est moins mais on peut dire qu'on gagne en nombre. C'est sûr que ça attire plein de gens, chacun apporte son petit plus et sa façon de voir les choses. Ca s'imbrique et ça se complète. Je pense que notre grande force c'est d'arriver à faire coexister des tas de milieux différents, des tas de gens différents de tous âges, de toutes professions et que chacun apporte ses compétences et fait progresser la chose.

**Question : Au niveau des animations, comment gérez-vous la programmation ?**

**Françoise :** Ce n'est pas moi qui la gère. Il y a plutôt un petit comité de programmation. En ce moment, c'est plutôt Perette et Rosa. Mais Rosa déménage vers Marciac donc Perette se retrouve un peu seule. On collabore avec elle. On essaye, dans la programmation, d'être un peu exigeants parce qu'il nous est arrivé de prendre des gens sans trop savoir et sans avoir trop vu en amont. On s'est rendu compte qu'on pouvait faire des « conneries » en programmant des trucs qui ne nous plaisaient pas. En général, on aime bien avoir entendu dire par des gens de confiance ou avoir vu nous même pour avoir une espèce de base qui colle aux critères d'une programmation qui nous correspond et correspond au lieu.

**Question : Quels sont ces critères de programmation ?**

**Françoise :** Il y a des critères éthiques déjà ! C'est-à-dire ... euh... on n'aime pas... c'est un peu difficile à dire ça. Que ce soit en musique, bon il y a des critères sonores. Faut pas mettre des groupes de hard-rock parce qu'après c'est trop fort ça gêne les voisins. On a un peu essayé et on s'est rendu compte que ça... ça... Déjà même en faisant attention ça déborde un peu parce que forcément les spectacles débordent toujours sur des bœufs assez longs la nuit. Après en ce qui concerne le théâtre, là c'est un peu plus aléatoire et ce n'est pas toujours facile d'aller voir la pièce avant. Et puis, il y a des critères de valeurs, car on est des gens qui prêchons plutôt la tolérance et l'ouverture donc on ne va pas programmer des trucs qui ne le sont pas. Maintenant pour donner des critères plus précis c'est un peu difficile. Je n'ai pas d'exemple là mais il est arrivé qu'on projette des choses qui ne nous plaisaient vraiment pas, soit parce que c'était vulgaire soit trop facile et trop bateau. Dans le théâtre c'est un peu difficile car il faudrait voir toutes les pièces en amont. Mais bon, maintenant avec internet, avec Youtube, on arrive quand même à voir des extraits.

**Question : D'où viennent les artistes en général ?**

**Françoise :** Pour l'été, c'est assez local. Enfin disons Midi-Pyrénées ou un peu plus puisque pour les goguettes ce sont des gens de Paris. Mais sinon, c'est plutôt local puisque ce sont des gens qui incluent Anères dans leurs tournées.

**Question : Est-ce à chaque fois au chapeau ?**

**Françoise :** Hors « 22 », c'est au chapeau avec un minimum de 200 euros. Et pour les « 22 », c'est 400 plus le chapeau.

**Question : Au niveau de la recherche d'animation, y a-t-il une méthode ?**

**Françoise :** On n'est pas dans la recherche, on refuse plutôt du monde. Après tant d'années c'est normal, c'est quand même un peu connu donc on est plus sollicités qu'on a de dates, d'autant plus que Remue-Méninges gère les vendredis et que l'on aimerait que d'autres associations gèrent les samedis ; c'est-à-dire que les artistes viennent avec du monde pour assurer l'intendance (cuisine, service, nettoyage et tout). Malheureusement ce n'est pas toujours le cas. Il y a parfois des dates où l'on n'arrive pas à refuser du coup on accepte et on s'y colle, comme ce samedi. Ils vont aider mais voilà... on aimerait bien des fois se mettre les pieds sous la table sans avoir à bouger le petit doigt et c'est rarement le cas.

**Question : J'ai lu que l'association Remue-Méninges était autonome, qu'en est-il ?**

**Françoise :** On a juste une subvention annuelle de la mairie qu'elle donne à toutes les associations du village mais bon qui est assez minime et c'est la seule. On en demande pas du tout d'autre. C'est volontaire. Tout le reste c'est basé sur les adhésions et le fonctionnement au cochon. Et le festival ! Le festival qui est un apport. A part l'année dernière où il y a eu un bug. Sinon toutes les années, malgré tout, on arrive à tirer un bénéfice de la restauration. Il y a eu quelques années, tout au début, où Remue-Méninges faisait un don au festival. Pour le moment, le festival n'en a plus besoin et donc maintenant ce qui est donné au festival c'est le gros cochon qui est à la sortie de la salle des fêtes. Cette somme-là c'est donc la source d'argent que requiert Remue-Méninges pour son fonctionnement.

**Question : Est-ce que la participation des gens permet de trouver un équilibre face aux dépenses ?**

**Françoise :** Et bien, c'est là qu'on est hyper mauvais parce qu'on ne sait pas trop mais heureusement qu'on a Fabienne, notre comptable préférée, qui nous fait des comptes. Normalement ça s'équilibre plus ou moins grâce au festival. Disons que s'il n'y avait que le fonctionnement Remue-Méninges, hors festival, c'est pas sûr qu'on arriverait à s'auto-suffire parce que la participation des gens n'est pas hyper large. On a un ballon d'oxygène grâce à cet argent récupéré au fil des années, avec l'apport régulier du festival, qui nous permet de survivre et qui nous sert à faire tous les travaux et tous les achats. Pour le moment ce n'est pas en péril. On n'est pas béton au niveau des comptes donc oui l'été nous on ne compte pas : on achète, on fait à manger, il rentre de l'argent, on remet dans le pot et tout. Et à la fin de l'année, on fait les comptes. C'est là qu'on se rend compte. Par exemple cette année ça avait été un peu en baisse parce que les « 22 » étaient en baisse, que la fréquentation était en baisse... donc je pense que l'effet de la crise se ressent même chez nous.

**Question : Est-ce que vous diriez qu'il y a une passation de savoir entre les anciens et les nouveaux ?**

**Françoise :** Ah ben oui mais ça ça se fait automatiquement. On n'a quand même chacun des rôles. Chantal, par exemple, je crois qu'elle va quand même continuer de faire ce qui est dans les écrits par contre elle a passé la partie photo à Agnès qui habite juste la maison en-dessous là. Et Patricia aussi est bien impliquée dans ces histoires. Elle prend beaucoup de photos en tout cas. Chacun essaye de faire au mieux. Les courses en général c'est moi qui m'en occupe parce que voilà depuis toujours c'est moi qui fait plus ou moins les courses en particulier pour le festival c'est moi qui gère pratiquement toutes les courses là oui parce que justement c'est un énorme truc. Mais c'est plutôt de la gestion de l'intendance que de l'argent. J'apprends sur le tas et j'ai fini justement hier soir très tard de répertorier à peu près tout ce qui avait été acheté, tout ce qui restait et essayer de voir pour l'année prochaine et tout. Là on peut vraiment dire qu'on prend en expérience parce que je peux dire que je n'ai jamais été formée à faire ça et ce n'est pas simple. Ça fait des années que je le fais mais c'est toujours aussi merdique. Chaque fois je me dis, il faudrait que quelqu'un fasse tout avec moi pour faire les années d'après. Mais seulement il faudrait être avec moi tout le temps parce que moi je fais les choses de façon anarchique alors c'est compliqué. C'est pour ça que cette année j'ai vraiment essayé de tout écrire. Il faudrait que quelqu'un reprenne les choses en main. Il faudrait faire un tableau sur ordinateur mais je ne sais pas faire les tableaux donc je fais à ma sauce. En même temps, il faut que ce soit quelqu'un qui soit très proche, qui soit très disponible. C'est pas simple. Et puis, en plus, c'est très fluctuant parce qu'il y a toujours à peu près la base, les stands. On sait à peu près... et encore selon qui va les tenir et les plats ça ne va pas être la même chose chaque année. On ne sait jamais à l'avance parce qu'on est comme ça tous. Et les gens qui vont se positionner ils vont le faire à la dernière minute. Donc c'est très très compliqué. Voilà, ce quelqu'un n'existe pas encore. Ce quelqu'un il n'est pas apparu.

**Question : Je m'interroge, sur la continuité du festival, s'il n'y avait pas ?**

**Françoise :** Et bien il n'y a pas de festival ! Ça c'est clair et net !



**Question : Et si vous cessiez ? Si vous changiez de projet ?**

**Françoise** : Si nous on déménage, et bien je ne sais pas si ça continue. On est partis une fois pendant longtemps. Pendant deux mois moi et trois mois et demi Didier. Et ça a tourné. C'est sûr que c'était sur des actions euh ... c'était en hiver donc déjà il y a moins de choses. Il y a eu le cochon qui est quand même une grosse activité et qui a très bien eu lieu sans nous. Donc on était très contents. Mais voilà c'était quand même, malgré tout, ponctuel. Nous on aimerait que ça se passe comme ça et puis on aimerait le penser et tout mais bon malheureusement je me rends compte que tellement de fois on nous sollicite et tellement de fois, si on n'est pas là, les choses ne sont pas faites que... ben ça continuerait probablement d'une autre façon, je pense. Nul n'est indispensable.

**Question : Est-ce que dans le groupe vous avez commencé à voir une relève arriver ?**

**Françoise** : Et bien c'est ce qu'on attend depuis des années. Et donc on a des petites relèves. Des embryons de relève à droite et à gauche mais on ne peut pas dire que ce soit une relève euh... Il y a une relève mais il faudrait surtout que ce soit des beaucoup plus jeunes parce que nous on n'est pas jeunes. Mais y'en a ! Regarde déjà Fred \*Fred apparaît à la fenêtre\* il est beaucoup plus jeune que nous donc on peut imaginer ... Mais bon il est dans une situation qui ne permet pas non plus forcément qu'il s'investisse à fond. Sur le noyau dur, comme tu dis, ben on est tous du même âge donc ce serait bien qu'il y ait des plus jeunes qui arrivent. Il y en a quand même. Tu vois Yassine, par contre, c'est quelqu'un de vraiment bien en adéquation avec le lieu. Y'a Tony aussi. Ben là, il n'habite pas à Anères mais il y est très souvent, il est à fond à fond et il est très au fait de beaucoup de choses. On peut beaucoup se reposer sur lui. Voilà, on n'a pas vraiment besoin de programmer les choses, on a besoin que les choses se fassent. Pour réfléchir, se remuer les méninges, il y a plein de monde mais pour faire après c'est là que ça pêche des fois. Penser que tout d'un coup il pleut, il y a du vent qu'il faut aller relever la bâche par exemple ben il faut quelqu'un pour le faire. Plein de petites choses, de petits détails que nous en habitant sur place, déjà, on est plus amènes de faire et que comme on connaît l'histoire depuis le début jusqu'à maintenant ben c'est sûr qu'on est plus au fait de tous ces petits détails. Faudrait qu'il y ait plus de monde dans le village. C'est un tout petit village et donc ce n'est pas évident. Que des gens aient besoin de prendre leur voiture, s'impliquent à la hauteur de ce qu'on fait nous c'est plus difficile. Je le comprends vachement bien parce que j'habiterais ailleurs, je ne sais pas si je me déplacerais pour venir faire ce qu'on fait. C'est normal. Ce qui est dommage vraiment c'est que des jeunes du village ne s'intéressent pas du tout à Remue-Méninges. Certains on ne les connaît même pas puisqu'il y a un lotissement qui s'est créé là-haut et on ne sait même qui y est. Un des rares jeunes vraiment du village, fils d'un agriculteur d'ici, il vient d'être élu au Conseil municipal, c'est lui qui a obtenu le plus de voix mais alors lui, il ne met pas les pieds au Café en dehors du Festival ou de l'apéro... et encore ! La nouvelle génération c'est difficile parce qu'il faut que les jeunes trouvent un boulot pour trouver de quoi y vivre. Donc à part des gens comme Yassine, qui arrive à se faire son trou parce que il fait des petits boulots à droite à gauche et Lionel aussi, qui fait des chantiers ... ben tous les autres... les jeunes qui tournent y'en a pas ou peu. Les jeunes du village, même s'il y en a quelques-uns, on ne les connaît pas et ils ne s'intéressent absolument pas à Remue-Méninges. Des jeunes du village, entre 20 et 35 ans, il n'y en a pas un qui vient au Café. Nos enfants et leurs copains, ils passent puis après ils font leurs études, ils partent, donc bon voilà. C'est pour ça que ce n'est pas une histoire qui va encore durer cinquante ans.

**Question : Et la relève du côté programmation ?**

**Françoise** : Ah ben Sylvain, il est question qu'il délègue un peu comme il a de moins en moins de temps avec sa nouvelle fonction. Cette année, déjà, c'était un peu dur, comme il a de nouvelles responsabilités. Il n'habite plus Paris même mais dans l'Oise, il est donc moins disponible. C'est sûr que tout repose sur lui. Sylvain ne fait pas le festival, il n'y a pas de festival. Il parle beaucoup de déléguer, enfin... on a évoqué le sujet et je crois qu'avec Pauline il y aurait un créneau possible parce qu'elle est elle-même dans le monde du spectacle et ce serait bien qu'elle puisse s'investir davantage mais voilà c'est dans le processus.

**Question : S'il n'y avait pas les revenus du festival d'Anères, cela pénaliserait-il Remue-Méninges ?**

**Françoise** : Ah mais oui sûrement mais bon voilà ça ne nous inquiète pas plus que ça. Je veux dire si Remue-Méninges s'arrête la Terre ne va pas s'arrêter. Ça serait dommage mais on n'est pas des gens inquiets.

**Question : Et l'évolution future vous la percevez donc comment ?**

**Françoise** : Je n'en ai pas la moindre idée. Je vis au jour le jour. Tant que ça marche, ça marche et le jour où ça s'arrêtera ben ça s'arrêtera. On ne fait pas de pronostic. On aimerait beaucoup qu'il y ait des gens qui viennent, qui prennent ça à bras le corps et qui s'investissent comme il faut pour que tout marche. Nous on est des gens très optimistes donc on pense toujours que ça va arriver.

**Question : J'ai entendu parler d'un projet de mise en vente pour un achat collectif, qu'en est-il ?**

**Françoise :** Ca fait des années qu'on en parle. Oui parce que les deux autres personnes, ne sont plus là du tout mais ils ont toujours des parts dans la maison, ce qui n'est pas un problème puisque la maison est mise à disposition gratuitement à l'association... Mais voilà eux ils avaient évoqué le fait de récupérer leurs billes en vendant la maison mais comme personne ne s'y met vraiment comme tout ce qu'on fait ça traîne. On aurait un projet qui serait personne mais personne ne sait vraiment trop comment le mettre en pratique. On voudrait ouvrir la SCI à tout le monde comme on a un fichier de 1700 noms, je crois. En mettant des parts à 22 euros, bien sûr, ça permettrait que ça appartienne à tout le monde et que ça ne soit plus mis en péril par rien du tout. Mais il y a des complications au niveau administratif parce que je crois, par exemple que la convocation à une AG doit être nominative et on ne va pas envoyer 1 700 lettres. Le fait que le mail existe maintenant ça pourrait faciliter les choses. En sachant que ça ne sera pas parce qu'on a plusieurs voix qu'on sera plus puissant que quelqu'un qui n'en a qu'une. Ce sera pareil. Remue-Méninges pourra aussi prendre une part... mais bon c'est en pourparler depuis des années et ça n'avance pas parce que personne ne s'y met. Ça se fera sûrement un jour... on parle longtemps des choses chez nous avant qu'elles se fassent.

**Question : Concernant le festival d'Anères et les scolaires, comment vous organisez-vous ?**

**Françoise :** C'est Chantal qui les contacte. Ça roule maintenant, il y a une routine. C'est elle qui gère ce pôle-là. C'est toutes les écoles du coin. En général Saint-Laurent vient, au moins une classe. Ils viennent à pied c'est très près. La Barthe qui n'a pas pu venir cette année et qui a quand même envoyé leur contribution. Justement aujourd'hui on a reçu un chèque adhésion. Ils ont adhéré cette année alors qu'ils n'ont pas pu venir. J'ai trouvé ça sympa. Sinon oui ce sont des écoles du coin. Et sinon, concernant les ateliers en classe c'est autre chose. L'année dernière, il y a un petit film qui a été tourné en classe par Marion Colson, qui est une ancienne de l'ESAV, qui a tourné plusieurs des courts-métrages qu'on a fait et qui a fait un atelier avec le collège de Saint-Laurent-de-Neste avec un accompagnement musical en classe aussi et qui a été présenté pendant le festival. Marion gère son truc avec le collège. On choisit un intervenant et c'est l'intervenant qui gère. C'est assez libre. Sinon il y a aussi des ateliers à destination des jeunes, finalement il y a aussi des vieux qui s'y sont mis, qui ont eu lieu plusieurs années de suite. Là c'est pareil Sylvain choisi un ou deux intervenants musicaux et c'est eux qui choisissent un film et gèrent l'accompagnement. Ils gèrent en fonction de leur agenda. Ils sont rémunérés par festival d'Anères et ils ont les déplacements de payer. Après je ne sais pas il faudrait demander à Sylvain. Disons que les musiciens, quand ils sont là, ils donnent de leur personne tout le temps parce qu'ils jouent tout le temps. Ils accompagnent ce qu'ils doivent accompagner puis après il y a des bœufs toute la nuit et puis dans la salle jeunes il y a eu des petits spectacles improvisés qu'ils ont accompagnés.

**Question : Comment arrivez-vous à organiser la gestion des espaces du festival face aux limites posées par la vie du village ?**

**Françoise :** On y arrive par force. Après avoir été dans un espace, dans lequel on faisait les jardins gourmands, on a été obligé d'en changer parce que les gens ont loué le terrain. Après il y a eu les pompiers qui ont mis leur espèce d'énorme vessie sur la place donc on a été obligé de bouger encore. Voilà, on s'adapte aux circonstances. On fait comme on peut.

**Question : Des personnes ne faisant pas partie de Remue-Méninges participent-elle à cette gestion ?**

**Françoise :** Oui, c'est le cas cette année. C'est vrai qu'il y a des gens qu'on voit très peu et qui prêtent volontiers. Soit on leur demande soit ils proposent... Ils ouvrent leur porte et laisse quelque chose se faire dans leur cour, c'est arrivé, oui.

**Question : Est-ce que les jeunes partis du village reviennent et s'investissent pour le festival ?**

**Françoise :** Euh... oui. Ben s'il y a les enfants d'Anne-Michel qui sont présents. Moins Aymeric mais surtout Antonin qui s'occupe de la salle jeunes, qui lui a bien repris. Et puis il est musicien aussi, il est trompettiste, il a fait les ateliers. Il y a Damien aussi qui s'occupe de la salle jeunes. Ses parents sont très peu présents sauf sa mère qui participe au courts-métrages. Damien, oui, ça fait plusieurs années qu'il s'investit. Oh il y en a quelques autres des gamins... il y a les petits G[nom], les fils de notre chef de chœur de la chorale, Rémi et Thomas. Thomas il est saxo et Rémi il est pianiste, enfin il fait de tout. Notre chef de cœur elle est organiste-claveciniste et lui il est violon. Ils font tous des percus. Ils sont musiciens de métier et leurs enfants ont donc participé à l'accompagnement de films. Ils ont participé dans le cadre d'ateliers de l'école ou au village. Cette année, il n'y a pas eu d'atelier, malheureusement. Ils ont regretté d'ailleurs parce qu'ils aimaient bien. On espère que ça se refera l'an prochain. Il y a aussi Hugo notre fils. L'an dernier il était là mais malheureusement cette année il a fait un passage éclair. Mais lui quand il est là, c'est une pile électrique. On peut compter sur lui, il est très actif et très responsable. On peut se reposer sur lui pour plein de choses mais cette année il a préféré aller en Guadeloupe.

## RENCONTRE AVEC PIERRE GERWIG. LE 23 JUIN 2014 A 14H00.

*Pierre Gerwig est maire d'Anères depuis 2010.*

### **Question : Comment êtes-vous arrivé au festival ?**

**P. Gerwig :** C'est une rencontre de fait puisque je suis ici de façon permanente depuis 2008. Avant j'y étais épisodiquement puisque je travaillais et que depuis 2009 je suis maire du village. J'ai donc un rapport qui est un rapport personnel au festival et à tout ce qui est périphérique au festival et, en plus, un rapport institutionnel ... puisque en plus d'individu qui peut être concerné je suis aussi en responsabilité essentiellement de la sécurité et du fonctionnement du village au travers toutes manifestations et des biens et des personnes qui y sont effectivement attachés. Donc il y a deux volets, si vous voulez, dans cet intérêt. Il y a l'intérêt personnel, disons sur le plan culturel bien que moi-même je n'ai pas de sensibilité particulière, je l'avoue, vis-à-vis du cinéma muet. Le cinéma n'a jamais été pour moi un centre d'intérêt culturel majeur quel que soit le cinéma. Ça a été, surtout pour moi, quelque chose de distrayant, d'émotionnel mais pas forcément une recherche culturelle. Le cinéma muet encore moins. Et pour parler franchement, je dirais même que gamin, le cinéma muet c'est quelque chose qui me faisait profondément horreur. Depuis j'ai modifié ma façon de penser mais je ne suis pas devenu un adepte. Par contre ce qui m'intéresse là-dedans c'est le phénomène festival qui lui-même, visiblement, intéresse toute une frange de population ; pas forcément par son contenu mais aussi par toute sa périphérie. C'est-à-dire que l'animation qui est créée autour de ce prétexte qu'est le festival et quelque chose qui est relativement intéressant parce qu'il fait venir du monde, il fait rencontrer du monde, il provoque un certain nombre d'animations humaines et musicales autour de ce festival qui, en plus du thème central du cinéma, intéresse de façon importante une certaine population. De par là-même je considère que c'est quelque chose d'extrêmement utile. Moi le festival, je tiens à ce que ça se pérennise, à ce que ça se passe dans les meilleures conditions et à ce que le phénomène festival lui-même ne provoque pas de phénomènes de rejets de la part d'une population locale qui au départ n'était absolument pas prête à ce genre d'opérations... beaucoup plus habituée aux fêtes de village qu'à ce genre d'opérations culturelles.

### **Question : Est-ce que vous avez pu observer des points positifs sur le dynamisme du village ?**

**P. Gerwig :** Le phénomène Remue-Méninges c'est quand même quelque chose qui agit d'une façon relativement voisine de celle du festival pour une raison fort simple c'est que les acteurs de l'un sont aussi en grande majorité les acteurs de l'autre. Et ça procède quand même quelque part du même esprit. Donc là on a deux choses qui sont intimement liées. L'un sans l'autre je vois mal. Je vois surtout mal le festival sans Remue-Méninges. Remue-Méninges sans le festival peut avoir une autonomie à mon sens dans l'autre sens ça me paraît beaucoup plus difficile compte tenu de l'implication des gens là-dedans. Par contre, vis-à-vis de la population locale, Anères sensu stricto, on est toujours à la marge des gens intéressés. C'est-à-dire qu'on est toujours sur une petite frange de population locale qui est intéressée par l'activité du festival, un petit peu plus par les diverses activités de Remue-Méninges. Mais on a quand même l'immersion d'un système dans un monde qui n'est pas forcément au départ le sien. On est là dans un village qui a évolué, certes parce qu'il y a beaucoup de gens qui se sont implantés ici et qui n'étaient pas des ruraux profonds, ou qui s'en étaient extraits une génération avant, ou la génération actuelle, et qui y sont revenus mais dont la forme de pensées n'est pas forcément bien orientée en direction de ce genre de manifestations. Ceci dit on voit des gens évoluer. C'est-à-dire qu'on voit des gens qui étaient à l'origine en situation de rejet et qui sont maintenant en situation de tolérance et des gens qui étaient en situation de tolérance et qui sont actuellement en situation d'intérêt. Il faut donner du temps au temps. Ce ne sont pas des choses qui se font en un jour... d'autant plus qu'on est en milieu rural. Bien évidemment les gens regardent d'abord, ils réfléchissent ensuite... et ensuite ils adhèrent ou ils détestent. Mais on n'a pas actuellement, mis à part deux ou trois individus bien particuliers, de phénomènes de rejet. Ça se passe, il y en a qui s'en foutent, d'autres qui lèvent l'oreille parce que ça les intéresse un peu, d'autres qui viennent parce que, c'est un évènement actuel et que, ma foi, ils aiment bien. Et d'autres qui, enfin, sont des accros. On a de tout. Il faut dire que ... vous prenez quelqu'un dans la rue, qui n'est pas vraiment plongé dans le système, et vous lui demandez ce que c'est que le festival, il va vous dire que c'est quelque chose qui est organisé par Remue-Méninges. Vis-à-vis de ça, ils savent très bien que je m'intéresse à la chose mais je tiens à conserver une certaine distance. Je ne m'impliquerai jamais personnellement là-dedans par contre je donnerai des moyens, je donnerai des facilités. Je m'entends bien avec tout le monde mais je veux maintenir une certaine distance entre le fait municipal et le fait festif. Il faut quand même que chacun garde ces prérogatives et voit de son propre œil les situations qui peuvent se présenter parce qu'il arrive assez souvent que dans ces organisations on me dise « On va faire ça ! » mais oui c'est merveilleux, c'est magnifique mais attendez, vous avez pensé à ceci à cela en matière de sécurité, en matière de risque de dégradation... ? « Ah oui c'est vrai ! ». Si vous voulez quand il y a plusieurs yeux pour voir ce genre de choses c'est quand même, à mon sens, positif. On peut considérer les choses de façon positive sans être personnellement impliqué. On a aussi un autre positionnement. On peut dire non, on peut dire oui. On n'est pas obligé de dire oui et je ne veux pas être obligé de dire oui.

**Question : Il y a une population majoritairement extérieure qui vient au festival, est-ce que vous ressentez des retombées touristiques/économiques sur Anères ou ses environs ?**

**P. Gerwig :** Non ! Elles ne peuvent pas exister pour la bonne raison qu'il n'y a pas d'acteurs économiques au village susceptibles d'en recevoir les bienfaits. Il n'y a pas d'hébergement, anecdotique, il n'y a pas de restauration, ... Il n'y a rien sur le plan touristique dans ce genre de patelin qui puisse subir une retombée. La retombée elle est exclusivement d'animation et de convivialité. En matière économique ? Non, zéro ! Même en élargissant à la commune, je ne pense pas. Ça reste une population qui vient pour le festival et qui vient pour les activités de Remue-Méninges. Ces deux populations s'interpénètrent mais ne se calquent pas. C'est-à-dire que tous les gens impliqués dans Remue-Méninges ou intéressés par Remue-Méninges vous les trouverez au festival, par contre, vous ne trouverez pas tous les gens du festival intéressés par les activités Remue-Méninges. Les activités de Remue-Méninges drainent une population sur un périmètre relativement réduit, je dirais. Disons les trente kilomètres alentours à peu près. Par contre, le festival, lui, il tape beaucoup plus large. Il fait venir des gens qui viennent de relativement loin. Vous avez des gens qui font cent cinquante bornes pour venir au festival. Et ces gens sont relativement fidèles. Il y a une population quand on prend le temps de les regarder, de voir qui est là et qui n'est pas là, parce que bon on finit par connaître, et bien on se rend compte qu'il y a des gens qui sont des fidèles. Il y a des occasionnels, il y a des nouveaux, il y en a qui ne viennent pas et puis qui reviennent. On a donc un mouvement brownien là autour d'entrées et de sorties mais avec une masse relativement importante de gens qui sont, depuis le départ, intéressés par le phénomène du festival. Et, dans ce monde-là, vous avez deux parties : vous avez ceux qui sont vraiment intéressés par le phénomène cinéma muet et qui vont venir suivre la quasi-totalité des projections et puis vous en avez d'autres qui sont intéressés presque exclusivement par la périphérie ; c'est-à-dire la convivialité et la musique qui s'organise autour mais qui ne mettront peut-être jamais un pied pour aller voir un film. A ce titre, ça m'intéresse car ça fait bouger une population qui n'est pas une population de gens obnubilés par un objectif mais qui prennent plaisir à la convivialité et au fait de se retrouver dans ce cadre qui a une valeur humaine.

**Question : Vous arrivez après messieurs Guy Serres et Armand Bazerque, est-ce que vous avez eu des difficultés à prendre cette relève en tant que médiateur entre l'association et les habitants du village ?**

**P. Gerwig :** Non. Je suis arrivé au village j'avais deux ans donc ça fait soixante-six ans que ça dure. Les gens je les connaissais. Et puis, quand je venais en vacances, j'ai appris à connaître les gens de Remue-Méninges. Il y a dans les membres des amis de jeunesse. J'étais quand même immergé dans ce genre de système et comme en plus professionnellement j'étais quelqu'un qui avait beaucoup d'activités de relations humaines... celles-là ou d'autres c'est du pareil au même. Après ça demande une certaine ouverture d'esprit, de la tolérance et de temps en temps de montrer les dents. A mon sens c'est quelque chose qui se fait facilement. Il y a des gens qui auraient peut-être plus de difficultés à vivre cette dualité d'intérêt et qui prendrait parti. Moi par principe je ne prends pas parti et j'essaie de voir autant que possible le bon et le mauvais côté des choses et de mettre une goutte d'huile quand il le faut pour éviter que ça grince.

**Question : Est-ce que vous diriez que cela va vers de la résignation ou de l'acceptation ?**

**P. Gerwig :** De la résignation ? Non. De l'acceptation ? Oui ! Qui se transforme en intérêt ou qui se transforme en un rejet pur et simple chez deux ou trois individus. Il n'y en a pas plus hein. Ils sont en situation de rejet catégorique. C'est mal, ça n'est pas notre truc, ça fait trop de bruit, ça dérange notre existence hebdomadaire mais ils n'en parlent que dans leur cercle à eux ou alors les jours où la marmite bout un peu et soulève le couvercle.

**Question : J'ai cru comprendre que l'essentiel du problème concerne le bruit, qu'en pensez-vous ?**

**P. Gerwig :** Vous avez ici des gens qui sont en situation de refus essentiellement pour la question du bruit. La gêne physique je n'en ai guère entendu parler. Gêne de circulation, des trucs comme ça ... non, là peu ! Le bruit ? Oui ! Néanmoins, l'affaire n'est pas générée par le festival mais davantage par l'activité Remue-Méninges. A certaines périodes, je dirais, que Remue-Méninges s'est trouvé dans des situations de déshérence d'autorité. Les gens qui, même à leur corps défendant se défendent de diriger, je ne vise personne, dirigent quand même. Quand ces gens sont là, quasi miraculeusement, tout se passe bien. Quand ils n'y sont pas, c'est là qu'il y a quelques dérapages et qu'il y a des gens qui tapent sur un djembé jusqu'à huit heures du matin. Et c'est ça qui provoque ce phénomène. Il y a généralement dans l'année deux ou trois pics qui réveillent la colère et l'incompréhension. Quand on a été embêtés deux ou trois fois, on généralise le phénomène. Alors pour ça on a deux intéressés principaux et à côté de ça on a des gens qui subissent ces désagréments mais qui les subissent vraiment mais qui ne disent jamais rien. Les plus proches voisins du Café du village ne disent jamais rien. Il faut aller deux trois maisons plus loin pour trouver ceux qui ne sont pas contents. C'est extrêmement curieux. Et parmi ceux près du Café il n'y en a qu'un qui est membre de Remue-Méninges, les autres n'en font pas partis.

**Question : Est-ce que du côté de Remue-Méninges vous avez pu observer des efforts de conciliation ?**

**P. Gerwig :** Oh oui, ils ont fait des efforts. Ils ont essayé, je pense, vis-à-vis de ces gens réfractaires. Ils sont allés vers eux. Ils se sont fait envoyer dans les cordes. C'était prévisible. Le problème, qui a généré le rejet vis-à-vis du bruit, c'est que ça se termine trop tard ! L'affaire se termine à minuit, on n'entend pas causer. L'affaire se termine à sept heures du matin, ça gueule. Moi, je suis prêt à dire qu'ils ont raison. A sept heures du matin, on a le droit d'avoir la paix la nuit au moins pour dormir. Mais ça ne se produit pas un nombre de fois considérable. C'est surtout des histoires de fin d'été où il y a un certain nombre de personnes, pas à l'état résiduel mais presque, qui font la fête un petit peu trop tard. Il n'y a personne pour leur dire de cesser. Et c'est au moment où on ne s'y attend pas que ça se produit donc difficile à anticiper parce qu'on ne sait pas que ça peut se produire. Les gens sont là, ils sont bien, il fait bon, ils boivent un coup, ils ont le djembé, la guitare à côté et en avant ils continuent sans imaginer que le lendemain ça va se fâcher. Mais bon à mon sens, vis-à-vis du nombre de manifestations organisées et de la masse d'activités qui a lieu pendant l'année, y compris le festival, c'est vraiment marginal. Je pense que dans l'ensemble les gens du village se sont habitués... bon fait pas s'en plaindre. Concernant ce rejet, je dirais que c'est d'autant plus sensible qu'on est un petit nombre. L'individu représente un poids. Dans une ville où il va y avoir quatre mille habitants, l'individu viendrait gueuler à la mairie et on lui répondrait « Oui madame, oui monsieur, au revoir ». Là, quand ils viennent je les connais tous.

**Question : Quelle est l'aide que peut apporter la municipalité dans ce genre de manifestation ?**

**P. Gerwig :** De la logistique. De la logistique et puis bon, je dirais, une certaine bienveillance et une conscience des gens qui organisent ça. On essaye que ça se passe bien et de leur faciliter la vie. Je pense qu'ils en sont conscients. Ils n'ont pas en face d'eux la totalité du conseil municipal car je m'occupe de les mettre dans le bon sens mais ils n'ont pas d'opposant ou de gens qui ... au contraire ils essaient d'avoir une bonne approche. Ensuite du point de vue matériel, il y a la salle des fêtes, le camion quand il y en a besoin, tout ce qui est sécurité... on s'occupe de mettre les pancartes, tout ce qu'il faut pour qu'ils aient la paix. Cette année par exemple, j'ai fait interrompre la circulation dans le village. Pas pour le plaisir d'emmerder les gens qui passent mais parce que je me suis dit que tous les ans il faut qu'ils courent avec des barrières, des machins, des trucs ... Moi, je râle parce que les gens roulent trop vite et qu'on risque d'écraser un gamin et que... bon... on va essayer autre chose. Je me suis débrouillé avec les services départementaux pour qu'on puisse barrer le village. Ne rentraient dans le village que les riverains, les secours ou les gens qui avaient un accès fonctionnel au festival. Et surprise, ça s'est plutôt bien passé. C'est-à-dire que le respect de la barrière (puisque il n'y a pas un gendarme) a été respecté à 90%. Ils en ont été satisfaits et personne du village ne s'est plaint de cette situation, au contraire. Voilà, c'est le genre de choses qui sont faites d'une part pour la tranquillité des gens qui habitent le village mais aussi pour leur faciliter la vie parce qu'ils ne peuvent pas se transformer en gendarmes 24 heures sur 24. Ce n'est pas eux qui allaient interdire le passage dans le village, il fallait bien que ce soit la municipalité. C'est ce genre de choses qui font qu'on arrive à avoir quelque chose qui se déroule dans des conditions à peu près satisfaisantes pour tout le monde.

**Question : Que voyez-vous pour l'avenir ?**

**P. Gerwig :** J'ai un doute. Ce doute, il est lié aux personnes. C'est-à-dire aux gens qui sont les chevilles ouvrières du système. Je ne vois pas de relève. Je vois peut-être mal. Mon doute il est là. Sur le plan fonctionnel, aucun. Sur le plan des hommes, ça c'est une autre aventure. Moi j'ai été habitué professionnellement à ce que les choses durent un temps. Elles s'arrêtent parce qu'elles n'ont plus de raison d'être, parce qu'elles posent problème, parce que la loi s'y oppose ou parce que les gens qui font vivre n'y sont plus. Très souvent, malheureusement, c'est lié à des personnes et à l'entente entre ces personnes et ça à mon avis ça a un temps. Dans le cas présent ce sont les chevilles ouvrières de ces activités, que ce soit Remue-Méninges ou que ce soit le Festival, qui à mon avis sont le sujet de préoccupations. Quand ces gens-là décrochent je ne vois derrière personne qui reprend. Quand on mène des activités de ce genre-là, même si on dit qu'on ne les gère pas, c'est quand même un investissement personnel. On ne le fait pas par intérêt, on ne le fait pas par esprit de gloriole mais on le fait parce que ça plaît, que c'est dans sa culture. Pour trouver un individu qui réponde aux mêmes critères c'est pas en balayant la rue qu'on va les trouver. Quand on est dans un système institutionnel, l'institution se charge de fabriquer ses remplaçants. Bien ou mal, elle y arrive. Y'a pas d'institutions ici, ça repose sur la bonne volonté et l'esprit personnel des gens.

**Question : Le mot de la fin ?**

**P. Gerwig** : Que ça continue ! Moi je dirais qu'on bénéficie d'une situation totalement privilégiée. Tout le monde nous envie ce qui se passe ici. Honnêtement hein ! Moi je n'y suis pour rien mais c'est ce système qui a fait que tout le monde connaît dans le coin... qui a fait s'engueuler les gens, que tout le monde dise « Alors comment ça s'est passé ? » « Ca s'est bien passé » « Ah on a de la chance quand même hein ». Ils envient cette chose-là tout en la craignant un peu... que ça ne leur arrive pas chez eux. Mais ceci dit c'est ça, mon souhait c'est que ça continue dans l'esprit de maintenant même si ça n'est pas parfait. Mais si ça peut continuer comme ça, moi ça me satisfait et je pense que ça satisfait une majorité. Ca cesserait du jour au lendemain, je suis à peu près certain que des gens qui sont actuellement indifférents diraient « Ah mince c'est fini », d'autres pleureraient à chaudes larmes, trois ou quatre applaudiraient. Ca a quand même créé un esprit et la disparition de cet esprit, même auprès de personnes qui sont indifférents à la chose serait mal ressentie.

**RENCONTRE AVEC FANNY BARRIERE ET ELSA BARRIERE. LE 23 JUIN 2014 A 00H10.**

*Elsa et Fanny Barrière sont deux sœurs, de 15 et 18 ans, qui vivent à Cadéac (à trente minutes d'Anères) et qui sont venues pour la première fois à Anères pour l'édition 2014 du festival. Depuis, enthousiastes, elles reviennent avec leurs parents pour les activités de Remue-Méninges, comme ce 22 juin, soirée à laquelle je les ai rencontrées.*

**Question : Comment avez-vous connu le festival ?**

**Fanny** : En fait c'est notre grand-frère de 22 ans qui vient depuis trois ans, à peu près, au festival grâce à l'un de ses meilleurs potes qui est bien ancré dans le festival et du coup ça faisait un moment qu'il nous en parlait. On n'avait pas encore trop eu l'occasion de venir mais cette année on a eu l'occasion de venir. Et du coup, ça nous a beaucoup plu. De suite, on a accroché à ce festival et depuis on est tombé amoureux d'Anères

**Elsa** : Puis on reviendra.

**Fanny** : Oui on reviendra. C'est aussi pour ça qu'on est venu pour le 22. Même ça s'est sympa d'ailleurs.

**Question : Est-ce que vous jouez d'un instrument ?**

**Fanny** : Alors nous deux non. Par contre, Florian lui oui. Il fait du cajón, un peu de batterie. Il est plus percussions. Il faisait des bœufs en soirée. Il s'incrétait dans les bœufs, il prenait son cajón et il jouait. Les années précédentes il ne le faisait pas mais cette année il s'y est mis et il s'est éclaté et nous aussi.

**Question : Où étiez-vous logées pendant le festival ?**

**Fanny** : On dormait en tente. A pied il y en a pour dix minutes à peu près. C'était dans un champ avec des toilettes sèches. On pouvait y planter nos tentes.

**Elsa** : On n'était pas nombreux. Il y avait trois ou quatre tentes dans un pré. Nous on était six ou sept.

**Fanny** : Il devait y avoir trois ou quatre autres personnes. Après on avait beaucoup de potes qui eux venaient mais repartaient chez eux pour dormir. Comme on habite un peu plus loin et qu'on trouve ça beaucoup plus sympa, nous, on a décidé de dormir sur place. C'est beaucoup mieux parce qu'on rentre à l'heure qu'on veut. On n'a pas d'obligation. Et puis, même le matin c'est génial d'aller boire le café avec les autres gens.

**Elsa** : Oh oui, au Café du village.

**Fanny** : On se raconte la soirée de la veille, de se rappeler quelques trucs et tout. Ça, c'est génial.

**Question : Mangiez-vous sur place ? Et le principe du cochon vous en pensez quoi ?**

**Fanny** : Soit on mangeait avec les tickets ce qu'ils offraient au Café soit on mangeait aux petites guérites qu'il y avait là-bas. Quand on avait plus trop de sous, on faisait l'aller-retour à Lannemezan. Le principe des cochons, je trouve ça trop bien. Je n'aime pas faire les choses parce que je suis obligée. J'aime bien les faire parce que ça me fait plaisir. Du coup, on donne parce que ça nous fait plaisir et qu'on trouve normal de donner. Je trouve ça beaucoup mieux comme principe que de se dire qu'on doit donner parce qu'on est obligés de donner alors que là on donne vraiment avec notre cœur.

**Elsa** : Je trouve aussi que c'est une très bonne chose.

**Fanny** : Le cochon c'est bien. Après, je n'ai que 18 ans, mais c'est la première fois que je vois ça.

**Elsa** : Il y a une très bonne confiance.

**Question : Comment cela se passait-il avec les autres festivaliers ?**

**Fanny** : C'est marrant parce qu'on est quand même assez jeunes. Il y avait très peu de jeunes et pourtant on ne voyait pas la différence d'âge. Il y avait des gens qui étaient bien plus âgés mais on n'avait aucun souci pour aller vers eux. Le truc c'est qu'ils sont vachement accueillants et ils donnent envie d'aller les voir en fait. C'est le genre de gens qui ont le sourire.

**Elsa** : Ils n'ont pas le regard hautain.

**Fanny** : Oui, non ils n'ont pas le regard hautain genre « qu'est-ce qu'elles font ces gamines » ou quoi que ce soit. Il n'y a rien de tout ça et du coup ça donne vraiment envie d'aller vers ces gens-là. Et sinon on était avec notre bande de potes. Enfin, à la base c'était la bande de potes de mon grand frère mais maintenant je suis pote avec eux aussi.

**Question : Vous avez rencontré d'autres jeunes ?**

**Elsa** : Oui, oui.

**Fanny** : D'autres jeunes ? Oui, il y en a eu quelques-uns. Forcément quand on voit des jeunes on va aller vers eux. On va parler, échanger quelques trucs et tout. On s'est fait pas mal de connaissance. Surtout que mon frère il était bénévole donc du coup en tant que bénévole aussi ça créé beaucoup plus de liens.

**Question : Est-ce que le fait de voir ça, ça vous donne aussi envie de participer ?**

**Fanny :** Ben alors... moi ça m'a beaucoup donné envie de regarder autour de moi et de les voir faire du bénévolat comme ça. Et bien je me suis dit un truc c'est que l'année prochaine je suis bénévole. Oui, je vais être bénévole parce que ça m'a l'air d'être assez fort. Mon frère il m'a dit quelque chose, il m'a dit « C'est bizarre l'impression que j'ai parce que... » Les bénévoles ne se connaissaient pas du tout, il ne connaissait personne avant d'arriver et il me dit « C'est bizarre mais ce ne sont même plus des connaissances ces personnes-là ce sont devenus des amis ». Pourtant il y a connaissances et amis. Et il disait donc qu'il avait l'impression d'avoir quitté des amis. Je me suis dit que c'était fort quand même parce que ça faisait une semaine qu'il les connaissait. Du coup j'ai envie de le vivre aussi.

**Question : Concernant le cinéma muet, est-ce que vous avez quand même été regarder des films ?**

**Fanny :** Alors... eux oui ! Ils sont beaucoup allés voir de films.

**Elsa :** Moi je suis allée en voir un et demi et plus trois à la salle Super 8, la salle jeune.

**Fanny :** Moi j'ai vu les courts-métrages qui étaient supers d'ailleurs.

**Elsa :** Oh oui !

**Fanny :** Les courts-métrages qu'ils avaient faits. Ils ont du s'éclater. J'ai vu celui de cette année, il était génial. Après, non les autres films, je ne les ai pas trop regardés. Je ne sais pas... il faisait beau, il y avait du soleil donc j'allais dehors me caler dans l'herbe avec mon petit livre, et les gens à côté jouaient de la musique ou faisaient de la slackline. J'étais plus dans ce délire-là. J'aurais pu regarder les films mais m'enfermer ça ne m'intéressait pas tant que ça au final.

**Elsa :** Moi, je ne suis pas trop films muets mais ça se voit que ce sont de très bons films et avec les gens qui jouent derrière ça rend super bien. C'est vraiment super ! Au Super 8, il y a eu un truc avec des charlots, un truc avec des pigeons... enfin il y a eu des petits trucs comme ça. Dans l'autre salle, c'était plus sérieux et plus pour les adultes. Enfin les films étaient trop sérieux pour moi. Après, je vois mon frère et sa copine, ils étaient passionnés par ces films. Après les films sont longs. Ils peuvent durer peut-être deux heures. Il faut s'y accrocher dès le début pour bien apprécier. J'ai commencé par la grande salle puis je suis allée vite fait dans la salle super 8. Là-bas c'est vraiment génial. Il y a des matelas, par terre, installés. Tout le monde se couche et regarde le film. Là-bas c'est plus drôle, enfantin. Après, d'après Florian, pour la grande salle tout dépend, apparemment, des films du soir et des films d'après-midi.

**Fanny :** Oui, il a trouvé que les films d'après-midi étaient beaucoup plus intéressants que les films du soir.

**Elsa :** Enfin pas intéressant mais plus pour les jeunes.

**Fanny :** Euh si plus intéressant... enfin, c'est le mot qu'il m'a sorti. De mon côté, j'avais juste trois quart d'heure d'un film mais en fait ce qui était vachement intéressant c'était la musique parce que les musiciens sont vraiment bons et du coup c'est attractif. Bon après, c'est mon avis personnel mais, je trouvais ça trop monotone car noir et blanc ça n'a jamais été trop trop mon truc mais je trouvais que la musique ça faisait un grand plus. Ça apportait beaucoup.

**Elsa :** Et puis c'était vraiment plein !

**Fanny :** Voilà, il y avait tout ça. Les gens faisaient leur train-train. Il y en avait qui bougeaient à un lac où nous avons aussi été, car ce n'est pas très loin d'ici, à dix minutes. On pouvait s'y baigner. On a eu du beau temps pendant tout le festival. S'il avait plu, ça n'aurait pas été pareil, je pense. Au lieu de se caler dehors, on aurait fait autre chose. Dans ce cas-là, c'est vrai que rester dehors ça ne m'intéresserait pas et je pense que je ferais l'effort d'aller voir des films. Je suis sûre qu'au final ça pourrait m'intéresser si vraiment je m'accroche aux films. Mais là il faisait beau, alors je trouvais dommage de s'enfermer. Au final... ça pourrait peut-être être un plus s'il pleut. \*rires\*

**Question : Et sinon est-ce que quelque chose vous a davantage marqué ? Est-ce que vous pensez à quelque chose qu'il serait bon d'améliorer ?**

**Les deux ensemble :** D'améliorer ? Non.

**Fanny :** Non parce qu'en fait, enfin moi je l'ai vu comme ça, tout se fait un peu à l'improvisation et moi j'adore l'improvisation quand tout se fait au dernier moment. Allez hop on fait ça ! Et c'est ça que j'ai beaucoup aimé en fait. C'est que bon il y a quand même des bases de prévu (les films, les concerts, ...) mais après le reste du temps c'est de l'impro. On se balade dans le village, on voit ce qu'il y a à faire et puis le soir les bœufs... Alors ça s'est super ! Je crois que c'est ce qui m'a le plus marqué. C'est l'un des plus gros trucs.

**Elsa :** Je n'ai trouvé aucun point négatif. Ici, tout le monde a de l'amour a donné. Après les points négatifs il doit y en avoir mais on ne les remarque pas.

**Fanny :** On ne les cherche même pas.

**Elsa :** Puis ici, on est hors du temps ! A Anères c'est ... c'est ...

**Fanny :** C'est une autre planète !

**Elsa :** C'est ça ! Ils faisaient aussi de bons concerts à 19 heures. Ça c'était vraiment pas mal.

**Fanny :** Oui, ce sont des concerts originaux.



**Question : Et le dernier soir, après il y avait le bal ...**

**Fanny :** Y'avait... alors putain celui-là il était... pardon pour le gros mot. Celui-là il était génial. Vraiment le bal de la fin était génial.

**Elsa :** Ah oui !

**Fanny :** Je me suis régalée. Il a pété. Surtout qu'en plus c'était le dernier soir donc tout le monde avait envie de s'éclater pour la dernière soirée, je pense.

**Elsa :** Ca se voyait.

**Fanny :** Tout ce qu'on a vécu pendant les quatre jours et bien on avait envie de tout relâcher et c'était super sympa.

**Elsa :** Il y avait vraiment une très bonne ambiance.

**Question : Vous m'avez dire venir de Cadéac, est-ce qu'il y a beaucoup d'activités culturelles ? C'est à trente minutes d'ici et vous faites quand même l'effort de venir jusqu'ici ?**

**Fanny :** Non. Après, il y a des petits trucs dans les alentours, dans les vallées. Par exemple, dans la vallée d'où l'on vient, il y a beaucoup de fêtes de village. Ce sont les fêtes de villages où il y a beaucoup de jeunes qui viennent pour boire... Ça peut être sympa mais ce n'est plus trop mon délire finalement. Au jour d'aujourd'hui, je ne vois pas d'intérêt à venir pour se bourrer la gueule. C'est bien de boire un ou deux verres, hein, mais Anères c'est complètement différent parce qu'on est coupés du monde et ça ne fait pas fête de village. Ça fait vraiment festival pour passer un bon moment, pour être entre nous. Quand je vois les fêtes de village dans la vallée, juste avec des jeunes, ce n'est pas du tout pareil. Donc oui, même s'il y a une demi-heure de route, on vient ici parce que ce n'est pas du tout pareil. Si on va juste à côté, on sera avec les copains et on va passer un bon moment mais au final ça ne sera pas notre délire à nous.

**Elsa :** Oui, ici on se sent chez nous.

**Fanny :** Ici même si on est à trente minutes, je me sens dans mon élément. C'est mon délire à moi alors qu'à côté de chez moi les jeunes qui... qui ont quinze ans et qui font ... \*rires\*. Enfin voilà. Donc il vaut mieux faire trente minutes de route pour avoir quelque chose de bien au final plutôt que de faire cinq minutes de route et ne pas être satisfaits.

**Question : Vous recommanderiez ?**

**Fanny :** Alors oui et non. J'en parle parce que je suis tellement contente d'avoir vécu ça. Enfin, quand je suis sortie du festival j'ai pris de grosses claques parce qu'on va dire que c'est forts en émotions et que j'avais besoin d'en parler parce que je trouvais ça trop bien et que j'étais une pile électrique « Whaouh c'est trop bien ! C'est trop bien ! ». Mais d'un côté j'évite d'en parler parce que je trouve qu'il faut que ça reste comme ça, que le festival justement ne se transforme pas en fête de village. Du coup, si j'en parle trop autour de moi, il y aurait trop de jeunes qui viendraient et tout. Ça me fait peur qu'il y ait trop de jeunes qui viennent si c'est pour que ça fasse une mauvaise ambiance. Je trouve que les jeunes qui viennent au festival ce sont vraiment les jeunes qui ont cette personnalité là (celle du festival). D'en parler trop ça me fait peur que ça se transforme en fête et ça serait dommage.

**Elsa :** Moi je pense exactement pareil. Je ne voudrais pas qu'il y ait trop de monde. Il ne faudrait pas que ça devienne trop ... avec trop de monde... trop... enfin pas comme ça... enfin je ne sais pas comment dire

**Question :** Que ce soit dénaturé ?

**Les deux ensemble :** Oui voilà, exactement !

**Fanny :** Après je trouve que ça ne dit pas trop. Enfin moi, le peu de monde à qui j'en ai parlé pour leur proposer, pour les motiver... il n'y a pas de mots, faut le vivre. Ceux à qui j'en parle, même s'il n'y en a pas eu beaucoup, ils me regardent mais il n'arrive pas à me croire.

**J'acquiesce.**

\*Eclat de rire général\*

**Fanny :** C'est plutôt du genre « C'est bon on a compris » et moi je suis encore là « Oui ! Mais attends je t'ai pas tout raconté ! Y'avait ça ! Y'avait ça ! C'était trop bien ! » « Oui mais on a compris Fanny ». Ils n'arrivent pas à le ... Oui faut le vivre pour le croire.

**Question : Aller un mot pour la fin ?**

**Elsa :** Je ne pourrais pas trop dire car c'est à la fois inimitable mais c'est ... c'est magique, c'est hors-du-temps, c'est ...

**Nous :** Mais il y a trop de mots, là

\*rire\*

**Elsa :** Je n'arrive pas à résumer.

**Question :** Anères pour toi ça évoque quoi ? Là, comme ça, tout de suite ça...

**Elsa :** ... Le bonheur !

**Fanny :** Pour moi c'est inoubliable et inexplicable

*Jeanne Ducos, 88 ans, domiciliée à Tarbes et Anères, fille et petite-fille d'anérais, ancienne présidente d'honneur de l'association Cinéma Vivant Tarbes (créée en 1977) et du Centre chorégraphique et musical de la NESTE.*

**Question : Comment a été perçue l'implantation de l'association dans le village ?**

**J. Ducos :** Il faut qu'il y est une locomotive d'abord est quelqu'un qui a bien réfléchi à tout ça, qui n'a pas peur des obstacles, qui sait convaincre les autres contre vents et marées. Un jour, quelqu'un a dit, en parlant de Françoise et Didier, « oh eux, ils apparaissent ici comme des extra-terrestres ». Ils en ont choqué quelques-uns bien sûr. A commencer par celui qui visait la licence 4 et qui s'était dit que peut-être il arrangerait cette ruine, où est maintenant le café. Mais, à force de tergiverser... \*rire\* Voilà, d'après ce que je crois savoir de cette déception. Seulement, Françoise et Didier ils ont de l'énergie et quand ils ont décidé de quelque chose aussitôt dit aussitôt fait. Ils ont surtout choqué, je crois, parce que, si je pense au début du café et de l'association, ils ont eu, tout de suite, toute une partie de la population prête à les suivre et à les encourager parmi ces gens qui avaient leurs racines dans Anères (parents, grands-parents et parfois arrière-grands-parents) et qui étaient partis exercer leur profession ailleurs. Ils ont eu, tout de suite, pour eux, pour les aider, pour les soutenir, pour venir au Café... ils ont eu tout de suite ces gens-là. Mais, il y a une dizaine d'années, j'ai entendu quelqu'un qui m'a dit « Moi je suis allé en Algérie, j'ai vu comment les français traitaient les gens du pays. Et bien, Françoise et Didier sont arrivés ici pareil comme les colons en Algérie. ». Je ne peux pas dire s'il y en a eu beaucoup qui l'ont vécu comme ça mais je pense que d'autres ont dû le ressentir parce qu'ils n'ont peut-être pas toujours été suffisamment... hm... Ce n'est pas facile d'arriver dans un village comme ça. Il faut penser qu'il y a des gens qui ont l'épiderme fragile. C'est toujours la vieille histoire de celui qui n'est jamais sorti de son petit coin, qui est bien dans son village et qui considère celui qui vient de l'extérieur comme l'intrus et quelqu'un de dangereux. Voilà. Bon, ils ont tenu bon, ils sont là, ils sont admis. Dieu sait s'il y a eu des problèmes.

**Question : Pourriez-vous me parler des problèmes qu'on put poser les activités de Remue-Méninges au niveau des habitants ?**

**J. Ducos :** Il y a eu beaucoup de problèmes de bruit. C'était un problème récurrent d'ailleurs parce que c'est sûr qu'il y a une période où c'était vraiment trop bruyant parce qu'ils accueillent des orchestres disco. Le disco c'est effrayant. Alors là, petit à petit, les choses se sont calmées. D'après ce que j'ai compris, quand c'est organisé par Françoise et Didier et l'équipe de Remue-Méninges ça va. Ils ont appris à avoir une sonorisation un peu discrète, il y a des heures limites d'utilisation de la sono et puis, les gens se sont habitués aussi peut-être. Dans les villages, dès qu'on bouscule ohlala... on est voué aux gémonies. Ça n'a pas été forcément facile mais ils ont été accueillis tout de suite. Et puis avec l'installation sur la place, l'envahissement de tout le centre du village par le festival... les problèmes de stationnement ce n'est pas rien non plus. Bon, il y a eu des tas de choses parce que quand on donne l'autorisation pour tant de personnes dans un espace qui n'est pas clos, etc. Et puis, les règles d'hygiène quand ils se sont mis à servir des repas... Il y avait des gens qui n'étaient pas contents dans le coin parce que les hôteliers ils perdaient... remarquez les gens qui venaient manger là ce ne sont pas ceux qui auraient été dans tel ou tel restaurant mais ça a fait des histoires. Tout ça, ça s'est calmé, je ne sais pas s'il y a encore des problèmes Bon, ben maintenant ça va, ça fait quinze ans que ça dure. C'est admis. Ça a pris une sorte de rythme de croisière.

Je ne sais pas dans quelle mesure ils s'en sont rendus compte mais... le maire de l'époque a bien compris l'intérêt, pour tout le monde, de l'arrivée de l'association et de toute l'animation qu'ils ont créé. Il faudrait que je ponde un texte dans lequel, justement, j'imaginerai Anères sans Remue-Méninges. Anères qui aurait continué sa petite vie étriquée où rien ne se passait, sauf le 14 juillet et la fête locale, tandis que là il se passe quelque chose tout le temps... et pour beaucoup de gens. On pourrait presque dire que c'est un centre de convivialité, Anères. Imaginons que vous arrivez à un concert à [structure], par exemple, on se place là comme on peut « Ah non non, ça s'est pris » « Non non madame, vous ne pouvez pas vous asseoir ici ». Tandis que au Café du village les gens, au contraire, disent « Oui oui, oui oui » et on se pousse. Ça c'est caractéristique. Aussi, il y a trois ou quatre ans, je passe, là, sur la placette. Devant la salle des fêtes, il y avait trois personnes en train de discuter c'était le président de [structure] et deux autres personnes. Je passe, personne ne m'a dit bonjour. Je fais mon petit tour. Je reviens et m'arrête juste à côté, sur un siège sur la placette. Aussitôt, j'ai eu six personnes qui sont venues me faire la bise. Elle est là la différence avec Remue-Méninges [...]. Moi, quand je vais là-bas, j'ai l'impression que j'arrive dans une famille. Bon ben sinon, il y a un slogan qui dit « Anères, un village pas comme les autres ». C'était il y a cinquante ans. Pourquoi ? Allez savoir. Et puis, en effet, un village pas comme les autres, la preuve il y a Remue-Méninges. Voilà parce que son arrivée ça a enthousiasmé pas mal de gens et ça en a révolté d'autres. Moi, je revois très bien les premières réunions, à la salle du conseil municipal, chez Françoise et Didier dans leur grand jardin ou à la salle des fêtes. Il y avait une grande partie

de la population, surtout des gens originaires d'ici, qui avaient fait des études. Par hasard, l'été dernier, j'ai retrouvé ma carte d'adhérent, j'avais le numéro 2. En réfléchissant, je me suis dit « Cette carte numéro 1 ça ne peut être que madame D[nom], la maman de Perette ». Cette dame, elle était médecin et c'est une fille d'enseignants. C'était des familles modestes. Moi-même, j'étais prof de lettres à Montpellier et puis je suis venu finir à Tarbes parce que je voulais me rapprocher de mes parents qui vieillissaient. Maintenant, je suis la moitié du temps à Tarbes et l'autre moitié à Anères. Enfin, le parcours de gens comme moi n'est pas inintéressant non plus parce que ça vous montre l'évolution de la population du village. Il y a eu jusqu'à 300 habitants ici, quand même. Au début du 20<sup>e</sup> siècle, ils, ma grand-mère et bien d'autres, avaient un petit salaire grâce à une entreprise de bonneterie qui avait des ateliers ici. Il y avait des gens qui tricotaient avec des machines et d'autres qui assemblaient. Il faisait surtout des sous-vêtements. Monsieur Ag[nom], c'était en plein la famille Az[nom] qui avait justement cette entreprise de tricotage qui donnait du travail. Par exemple, la famille Az[nom] avait la maison à l'angle (la maison Elizabeth) où il y avait des ateliers en haut. Ça faisait vivre pas mal de gens dans le village. Parce que sinon les ressources c'était la petite agriculture et le petit élevage, c'est tout. Voilà... D'abord, il y a eu les gens qui, partis ailleurs, exercent la médecine ou l'enseignement, entretenaient quand même les maisons. Par exemple, la belle maison à l'entrée du village, la maison D[nom], a été entretenue, améliorée au fil des années parce que les successeurs revenaient ici et avec l'argent pour apporter des améliorations indispensables et voilà. Il y en a eu d'autres comme ça qui ont été fidèlement entretenues par les descendants qui avaient les moyens financiers de le faire et surtout l'attachement au village.

- Arrivée d'Elizabeth (membre de Remue-Méninges)-

**Question** : Concernant les jeunes du village, est-ce que vous avez pu observer un quelconque intérêt de leurs parts ?

**J. Ducos** : Bonne question, qui vient au Café du village ?

**Elizabeth** : Je n'étais pas au tout début de Remue-Méninges mais, je trouve quand même que tous les enfants des personnes qui s'occupent de Remue-Méninges ont participé. Avec ma fille qui avait trois ans, on venait au tournage du film et tout ça puis on s'est installées ici. Après, de toute façon, ils partent. Ils reviennent, quand même. Mais, ils sont plus actifs au niveau du festival du film que de Remue-Méninges en tant que tel, puisque Remue-Méninges est en semaine. Donc voilà oui, ils reviennent pour le festival plus que pour les 22. Pour le tournage du film, ceux qui sont disponibles, viennent aussi.

**Question** : Et concernant les ateliers de musique ?

**Elizabeth** : Pour le festival ? Oui. Surtout ceux qui prennent des cours dans le coin.

**Question** : Est-ce que vous avez pu observer un impact touristique ?

**Elizabeth** : Les gens du coin, quand il y a le festival, ils viennent au moins un jour. Après, il y a beaucoup de gens qui viennent de partout parce que ce sont les films muets qui les intéressent. Ça permet un certain brassage.

**J. Ducos** : Et, il y a des gens qui viennent depuis quinze ans. On a rencontré une personne, une mère de famille qui, depuis 15 ans, vient de camper chez Perette.

**Question** : Est-ce que vous diriez que les activités de Remue-Méninges et du festival incitent les personnes à revenir à Anères ?

**J. Ducos** : Je ne crois pas. Je crois que les gens qui sont là seraient revenus ici à la retraite. Ils seraient revenus ici de toute façon parce qu'il y a quelque chose dans le village. Voilà ils seraient revenus améliorant les conditions de vie de la maison familiale, agrandissant aux besoins quand ils avaient l'occasion d'acheter un champ. Ça, c'est l'évolution caractéristique des villages qui vivaient d'une petite agriculture et de petits élevages et dans lequel les enfants ont apporté l'air de l'extérieur à tous niveaux, sur le plan culturel, sur le plan pratique et domestique. Mais, des gens qui seraient venus ici parce qu'il y avait les activités de Remue-Méninges, je ne suis pas en mesure de vous répondre positivement. Il y a des gens qui ont regardé prudemment. Je me rappelle le jour où J-L[prénom] est arrivé. Il y avait une assemblée générale. Il a dit quelque chose de très sympathique en parlant de Remue-Méninges et ça s'est terminé par « Je suis content que ça arrive dans mon village ». On s'est dit « ouf si on a le satisfecit de J-L[prénom] on est sauvé ». J-L[prénom], c'est une de ces personnes dont j'évoquais l'existence tout à l'heure, c'est-à-dire de ces gens issus de familles qui ont leurs racines ici, qui sont partis ailleurs exercer leur activité professionnelle puis qui reviennent ici. Ils ne venaient que pour les vacances et ils m'ont dit que finalement ils étaient très heureux de vivre ici. On peut se la poser à leur propos la question. Je ne suis pas sûre que, quand ils ont pris leur retraite, ils avaient l'intention de s'installer à Anères. Et, finalement ils ont décidé de s'y installer définitivement. Peut-être, justement, grâce à l'existence de Remue-Méninges et de toutes les activités que ça a générées, y compris la façon dont ils se sont impliqués dans la vie de Remue-Méninges, autant l'un que l'autre...

**Elisabeth**: Oui et récemment ça attire plutôt des gens qui sont un peu perdus ... enfin perdus... qui commencent à dormir au dortoir et après, ... c'est souvent des gens qui sont à des moments de leur vie un peu blackboulés, qui se posent là un temps et qui, voilà, finalement s'impliquent. Parfois ils louent dans le village ou aux alentours. Il y a eu aussi des gens, des familles qui se sont installées parce qu'elles ont fait construire ou qu'elles ont acheté mais ce ne sont pas forcément des familles qu'on voit à Remue-Méninges. Ce n'est pas la même démarche, les gens du lotissement là-bas, ce sont des gens qui cherchaient un terrain et qui se sont installés là mais ce ne sont pas des gens qui sont venus chercher l'âme du village d'abord pour après dire « Je m'installe là ». Ils sont partis, je pense, sur l'opportunité géographique, financière,... mais pas par rapport au caractère du village.

**J. Ducos** : Le village, justement, est en train de s'étendre dans cette partie, vers le nord-ouest. Ça monte vers l'aérodrome.

*- Départ d'Elisabeth (membre de Remue-Méninges) -*

**Question** : Je m'intéresse à l'évolution future de la structure de l'association, comment vous apparaît-elle ?

**J. Ducos** : Françoise et Didier se sont des locomotives increvables, jusqu'à présent. Je ne sais pas jusqu'à quel point, on peut penser que les autres sont à même de reprendre le flambeau avec autant d'énergie, de compétence, d'invention... Avec Françoise et Didier il n'y a jamais de problèmes, s'il y a un problème ils savent le résoudre aussitôt. J'ai tellement vu de gens qui stoppaient au moindre problème ou qui disaient qu'ils n'avaient pas d'argent pour faire les choses. Mais ce qui est intéressant c'est de faire les choses même si on n'a pas d'argent. Ce sont deux personnalités, il faut bien le dire, assez exceptionnelles quand même, avec leurs qualités et aussi leurs défauts qui sont, je les grossis à peine un peu pour bien faire comprendre, une certaine arrogance vis-à-vis de ceux qui ne sont pas d'accord avec eux. Ce Café du village c'est un peu un mystère, c'est presque un miracle que ça fonctionne comme ça fonctionne. On peut se poser la question de savoir à quoi ça tient. Est-ce que c'est grâce aux locomotives, aux piliers ? Je ne sais pas. La question elle est là « Dans quelles mesures, dans l'état actuel des choses, ça tient grâce à Françoise et Didier ou bien ça tient grâce à beaucoup d'autres ? Dans quelles mesures assument-ils ou sont-ils prêts à assumer les responsabilités que ça représente ». De son côté, Sylvain fait aussi un boulot extraordinaire mais sans Remue-Méninges le festival ne tiendrait pas. Quand il y a le festival ça vient de Paris, Sylvain et tous les musiciens qu'il fait venir mais il y a aussi tout le travail horizontal qui est fait ici par Remue-Méninges.

## RENCONTRE AVEC HUGO PICARD. LE 20 MAI 2013 A 02H30.

*Hugo Picard, 24 ans, fils de Didier Picard et Françoise Campistrous, ancien responsable de la salle Super-8.*

**Question :** Vous faites donc partie de la première génération à avoir pris en charge la salle jeunes ?

**Hugo :** On a commencé la salle jeunes avec un pote. Même plusieurs potes. On était trois ou quatre. On a commencé ensemble en 2004.

**Question :** Est-ce que ceux qui ont commencé la salle jeunes n'étaient que des jeunes du village ?

**Hugo :** Non, non non. Il n'y a que moi qui étais du village. Ah non, il y avait un pote qui habitait dans le village à ce moment-là. Il y avait Aymeric aussi, le grand frère d'Antonin.

**Question :** Est-ce que c'est vous qui avez eu l'idée ou est-ce que c'est venu des parents ?

**Hugo :** Moi, j'avais 14 ans donc... je ne me souviens pas trop. Mais, j'en sais rien, il y avait eu l'idée de faire il me semble un cercle jeune.

**Question :** Est-ce que les autres avaient aussi 14 ans ?

**Hugo :** Il y en a un qui était un peu plus vieux, je pense qu'il devait avoir 16 piges. Aymeric, à ce moment-là, il devait avoir 13 ans. En général, c'est entre 13 et 16 ans.

**Question :** Comment s'est mis en place le principe de la salle par les jeunes pour les jeunes ?

**Hugo :** Ça a toujours été le concept. Moi, je ne connaissais rien du cinéma à ce moment-là et on nous a dit ben voilà il y a possibilité d'avoir des films super 8. Ce sont des films courts et tout. Nous, on s'est dit qu'on allait faire une salle plutôt pour les enfants avec des films ou moins longs qui soient plus accessibles. Puis voilà, c'est parti comme ça.

**Question :** Quand j'ai posé la question à Antonin et Damien pour savoir comment ils avaient appris à manipuler les projecteurs, ils m'ont dit que c'était vous qui leur aviez expliqué. De votre côté, comment aviez-vous appris ?

**Hugo :** Ben, moi un peu étonné, parce qu'en fait nous on a toujours fait ça en se disant que c'était marrant. On s'éclatait. On y aller en apprenant, en faisant nous-mêmes. Sylvain, aussi au début, qui nous a montré comment ça marchait mais après il y a beaucoup de trucs qu'on a découvert sur le moment. Quand, au final, on passe des films, ben il est à l'envers ou d'autres choses comme ça. Et... Au moment où moi j'ai dû... enfin deux choses : moi je savais que je n'allais pas être au festival suivant du coup j'ai commencé à les former pour qu'ils reprennent le truc et puis, en même temps, c'était ça l'idée, c'était qu'on avait fait une salle jeunes et que je commençais à ne plus être tellement jeune... enfin j'avais 20 ans. Voilà, l'idée c'était de garder la salle jeunes faite par les jeunes. Et puis surtout, moi, surtout à ce moment-là, j'avais déjà le recul pour voir tout ce que cela m'avait apporté.

**Question :** Avec Antonin et Damien, on a parlé un peu de l'accompagnement musical, est-ce que vous étiez musiciens et accompagniez des films ?

**Hugo :** Musiciens ? Vite fait. Ça m'arrivait mais rarement. L'idée c'était plutôt des musiciens du festival off qui accompagnaient. Mais, même eux, ils ont pu accompagner des films qu'on avait projetés. On a fait des ateliers réduit avec Christine et Jean-François, des profits de musique, qui sont les parents de Rémi, Yann et Thomas. 2-3 mois avant le festival je filmais les films en Super 8 et je les filais à Jean-François et Christine et avec eux ils préparaient des trucs et les jouer au moment de la projection. C'était des mini ateliers.

**Question :** Concernant la programmation, les garçons ont expliqué comment ils fonctionnaient maintenant mais comment cela fonctionnait-ils pour vous au début ?

**Hugo :** Nous, les 3 ou 4 premières années, on ne fonctionnait qu'au Super 8 avec ce que Sylvain amenait car... moi, j'étais tout jeune et on n'avait pas trop accès à aller faire les puces à Paris pour trouver des films. Donc, Sylvain amenait des cartons et nous on faisait la programmation. Ensuite, au bout de la quatrième année, il me semble, on a commencé... on avait tripé avec un pote à dire, ben ouais, ce serait marrant de mettre, en plus, des films d'animation, de faire les deux bouts de la chaîne. Le tout début des films burlesques et la fin qui sont les films d'animation. Ce n'était pas des films muets mais nous on coupait le son et des gens accompagnaient. J'essayais de choisir des courts-métrages où il n'y avait pas besoin de son ni de carton pour les comprendre. Aujourd'hui, ils font pareil quand ils projettent des films d'animation, ils coupent le son.

**Question :** Est-ce que lorsque vous passiez par Youtube vous envoyiez aussi des e-mails aux auteurs ? Est-ce que vous aviez une bonne réception de la part des auteurs ?

**Hugo :** Oui. Cela dépend des auteurs. En fait, c'était plutôt pour l'exercice. On passait des trucs, on leur envoyait un mail « Est-ce que vous êtes d'accord ? C'est à but non lucratif, etc. ». Quand on avait une réponse, tant mieux, les personnes disaient oui, y'a pas de souci et tout. Et, quand il n'y avait pas de réponse, on passait les films quand même de toute façon.

**Question :** Quelles étaient les principales difficultés au début ?

**Hugo :** Je ne me souviens plus bien mais s'organiser, avoir les trucs... enfin, moi, je sais, que ça m'a énormément apporté. C'est aussi, pour ça, que j'ai voulu le passer à d'autres gens. On apprend beaucoup en planification, à prendre trois mois à l'avance à faire la programmation, à passer les films aux musiciens pour qu'ils répètent. Je crois, qui ne font plus ça, de faire des enregistrements vidéo des films pour que des enfants répètent à l'avance. Maintenant, ils sont plus dans l'improvisation. Mais, nous, on avait bien travaillé sur ça. Enfin voilà, on faisait ça le repérage des films, trouver le dessin, faire le dessin, l'imprimer, monter la salle, faire la communication... tout ça, après, ce sont des choses que, moi, j'ai retrouvé dans le monde professionnel. C'était une façon sympa de le faire. Moi, je le faisais au jour le jour, comme ça, parce qu'on avait déliré sur le moment, que ça nous plaisait de le faire et que surtout ça plaisait aux gens. Au début on a fait ça, on a vu que les gens approchaient. Maintenant on est une petite salle mais moi je me souviens qu'on faisait rentrer 100 à 200 personnes. Nous, on avait une plus grande salle, qui faisait le double de celle-ci facile et c'était blindé à toutes les séances. Il y avait des enfants assis les uns sur les autres. Il y a beaucoup d'adultes aussi parce que c'est marrant comme concept parce que tu vas voir des trucs rapides, t'es allongé, il y a un bon délire, t'es à proximité avec le truc.

**Question :** Est-ce que les nouveaux continuent de vous demander des conseils ?

**Hugo :** Oui, oui. Tout le montage de la salle je les aidais. Mais après, je les engueulais, entre guillemets, mais ils étaient complètement à la bourre. Je leur ai dit qu'il n'y avait pas de souci pour que je les aide mais que je ne voulais pas le faire à leur place. On s'en fout qu'il y ait une salle Super 8 l'important c'est ce que le festival t'apporte, ce qu'on gagne en étant ici. C'est que le jour où ils arrivent à faire le programme à l'avance, l'imprimer, coordonner avec des musiciens pour qu'ils aient les séances prêtes à telle date à telle heure, qu'ils arrivent à résoudre les crises, les machins... c'est ça qui est important ! La salle Super 8 est un prétexte mais ce qui est vraiment important, dans tout le festival, ce ne sont pas les films, ce sont les gens qui se retrouvent à discuter, c'est ce qui est créé, c'est ce que, eux, ils apprennent au Super 8 ... à gérer la pression, à faire un truc un peu propre, une présentation... apprendre à parler en public... des trucs tout cons mais que moi j'ai appris ici. Il y a des millions de choses à améliorer mais que tout le monde améliore à tous les niveaux, même dans la grande salle on améliore chaque année. Moi, je suis rentré dans les écoles de commerce, en racontant ce que je fais ici parce que c'est plus formateur que n'importe quoi. Ce qu'on fait ici, c'est quelque chose qui est impossible à faire n'importe où ailleurs parce que c'est un niveau de planification qui est incroyable avec seulement des bénévoles. Ça, ça arrive très, très, très rarement ! Il y a un noyau dur de bénévoles qui sait ce qu'il faut faire et qui répartie... c'est comme une équipe, il y a des chefs de projets et des chefs de composantes qui ont eux-mêmes des personnes qui coordonnent. C'est juste que les gens qui sont là à l'année, qui sont mes parents, Sylvain, Michelle., Perette,... connaissent ce qu'il faut faire.

**Question :** Concernant le noyau dur, est-ce que vous voyez une génération en-dessous qui tend à prendre le relais ?

**Hugo :** Prendre le relais, je ne sais pas parce que c'est particulier, ça implique de vivre ici. Le fait de s'intéresser au lieu, de comprendre sa philosophie ... de comprendre qu'il faut mettre un peu dans le cochon pour que ça continue. Et c'est ça oui, il y a des gars comme Tony, John, Greg, ... voilà ceux sont des gars qui apportent énormément au café du village. C'est de la responsabilisation, en même temps c'est de l'échange, de la réflexion un peu autour de cette philosophie très atypique. C'est une association qui est jeune, puisque ça ne fait que 16 ans, mais ça avance. Les personnes du début sont en partie là mais ça change. Après, il y a un argument géographique, tu ne peux pas faire vivre la chose si tu n'es pas ici, sur place. Moi, j'y suis ici en vacances. Je passe là de temps en temps et quand je suis ici je passe mon temps au café parce que dès qu'il y a un événement je participe mais sinon il n'y a rien à faire. Il y a des gens qui viennent ici aussi parce que ben voilà ils ont choisi un mode de vie, etc. et que ça leur convient. Du coup, ils restent ici, ils y mettent de l'énergie et c'est comme ça que ça fonctionne. Mais...sinon il n'y a vraiment rien à faire ici... c'est la campagne, c'est un milieu rural. C'est donc normal que les personnes qui fassent vivre le milieu soient des personnes autour.

**Question** : Selon vous qu'est-ce qui est majeur dans la dynamique d'un tel espace ? En quoi cette transmission est-elle importante ?

**Hugo** : C'est ce qui est marrant, c'est de voir les gens qui défilent, des musiciens, des mecs qui reviennent toujours ici parce que ce sont des trucs qui leur plaisent. Et puis, la philosophie du lieu, les gens qu'ils rencontrent, tout ça, les échanges de générations... enfin, la passation de savoir, de la culture et tout ça ne peut pas se faire quand les générations ne se rencontrent pas et, aujourd'hui, c'est vraiment ce qu'il se passe. La génération de mes parents est larguée au niveau informatique et tout ça. Les plus vieux c'est pire. Et même des fois les plus jeunes c'est pareil au niveau des connaissances, au niveau de la culture, au niveau de beaucoup de choses, au niveau géographique. T'as plein de facteurs au niveau professionnel aussi. Et voilà c'est tout con mais ce qu'il se passe ici, c'est que les parents font la fête avec les enfants. Mais voilà, tous les mecs de 15 ans, 16 ans, 18 ans qui prennent soin du Super 8 travaillent avec ceux qui en ont 60. Ça, ça n'arrive pas à d'autres endroits pas avec la même philosophie. Enfin, si ça arrive certainement mais ça arrive peu parce qu'il y a peu d'endroits qui donnent leur place à chacun.

*Damien et Antonin, 15 ans, sont actuellement en charge de la salle Super 8.*

**Question : Est-ce que vous êtes autonomes en ce qui concerne la programmation ?**

**Les deux** : Oui on est autonomes

**Damien** : On peut faire ce qu'on veut. Enfin pas ce qu'on veut mais ce qu'on veut dans la limite du raisonnable.

**Antonin** : On propose et après c'est pas Sylvain, des fois c'est Didier qui vient nous voir notamment pour monter la salle et pour le dessin.

**Damien** : D'ailleurs cette année on pourrait dire merci à Kim et Hugo qui nous ont vachement aidés au niveau des idées et tout. Hugo, il a eu une super idée, le coup de la barre transversale et Kim il nous a aidé à tendre tout.

**Question : Comment choisissez-vous la programmation ?**

**Damien** : Comme on commence à les connaître, du coup, on commence à savoir ce que les gens aiment, ce qu'ils n'aiment pas. A chaque fois on fait une grille avec les films et au marqueur on écrit si les gens aiment ou pas. Après on refait des sélections. Voilà on regarde si les gens rigolent, s'ils partent ou pas pendant la séance...

**Antonin** : Et puis on sait qu'il y a des films qui ne plaisent pas et qui ne nous plaisent pas à nous aussi. Il y en a qui sont ennuyeux.

**Damien** : Qui plaisent aux gens, il y a les Buster Keaton ou les Charlot où là on a des comédies assez comiques.

**Question : Comment faites-vous pour vous procurer les films ?**

**Antonin** : Ben en fait on a des grosses caisses de films Super 8 qui appartiennent à Sylvain qui nous les prête. On en passe des fois.

**Damien** : Ils prennent les films d'ARTE. Je crois que c'est Sylvain qui connaissait un gars ...

**Antonin** : ... Oui on fonctionnait avec ARTE mais c'est pas que ARTE. Enfin voilà on a déjà une sélection.

**Damien** Des fois, on peut repasser des films parce que bon y'en a pas forcément... et ça fait plaisir d'en revoir.

**Question : J'ai vu que vous projetiez aussi des films d'animation en couleur.**

**Antonin** : Les films d'animation ben c'est sur internet. On regarde le créateur ou l'auteur du film et on lui envoie un mail. Et ou il nous l'envoie ou alors juste il nous autorise.

**Damien** : Après, à tous les créateurs qui nous envoient des films ou qui nous autorisent à les diffuser, on leur envoie un t-shirt.

**Antonin** : Ca, c'est que dans les cas où ... enfin c'est pas tout le monde mais ... Y'a un créateur qui nous avait envoyé le film, des images, des fonds d'écran, le thriller et le truc en HD en plus. Il les avait envoyés par colis du Canada. Du coup, on lui avait envoyé un t-shirt.

**Damien** : Des fois on les prend, pas illégalement hein, on les prend sur Youtube mais pas sans demander.

**Antonin** : Sauf qu'ils ne répondent pas des fois. Y'en a un, je lui ai envoyé un mail normal « S'il vous plait, ce film nous a plu. On aimerait avoir votre accord pour le projeter » et il m'a répondu genre les places qu'il y avait de libres dans l'entreprise. Il croyait que je cherchais du boulot dans sa boîte.

**Question : Et pour manipuler les machines, vous vous débrouillez comment ?**

**Les deux** : \*rire\*

**Antonin** : C'est pas au pifomètre mais c'est qu'elle commence à être bien vieille et des fois elle fait des petits trucs euh...

**Damien** : ...Au niveau du rembobinage...

**Antonin** : ... comme couper de la bobine... C'est ça parce qu'il y a eu beaucoup de morts au début ou de blancs et du coup il y a de la marge.

**Damien** : ... et des fois la bobine se coince à l'intérieur de la machine et on est obligés de l'ouvrir et de la faire passer à la main.

**Antonin** : Au début c'est Hugo, Aymeric... qui nous ont montré. Ça fait dix ans donc...mais en général après ça dure un certain temps pour nous parce que voilà après on part sur Toulouse et tout et ça devient plus dure.

**Question : Et parmi les plus jeunes vous en voyez qui semblent intéressés à prendre la relève ?**

**Damien** : On a le temps avant de laisser la relève

**Antonin** : En plus il y en a qui n'ont que treize ans dans l'équipe. Après y'a les tout petits...

**Damien** : ... ils pourraient mais ils gèrent jamais... et puis ils sont petits et...

**Antonin** : sinon on a tous le même âge il y a juste un qui a 13 ans, ça fait longtemps qu'il le fait.

**Damien** : ils aident pour les séances en général, faire entrer des gens, parler au début et présenter ce qu'on va passer.



**Question :** En ce qui concerne l'accompagnement musical, est-ce que c'est vous qui choisissez les musiciens à chaque fois ou est-ce que c'est eux qui vous propose de participer ?

**Antonin :** Normalement on va chercher les musiciens et on cherche plusieurs instruments, des trucs comme ça... alors que cette année on a beaucoup accompagné nous-mêmes avec des potes.

**Damien :** Les gens qui veulent accompagner avec nous viennent. Moi j'ai accompagné un film hier. A la base ce n'était pas prévu donc ça demande d'improviser un peu.

**Antonin :** Oui, c'est de l'impro. Ce sont des films courts

**Damien :** Quand on voit le film on accompagne différemment en fonction de ce qu'on n'en sait à peu près. Des fois on sait si le film va être un peu triste ou rigolo.

**Question :** J'ai remarqué que certaines des animations étaient quand même assez destinées aux adultes.

**Antonin :** Si, si. Tous, tous les films d'animation même qui plaisent aux petits... un adulte devant ne se fait pas chier.

**Damien :** Il y a un message derrière quand même. Les petits ça les amuse parce que c'est souvent comique.

**Antonin :** Il y a de l'action, il y a de l'humour. Des fois la morale est super simple.

**Damien :** On essaye quand même de choisir des films d'animation qui peuvent convenir aux plus jeunes.

**Antonin :** Qu'ils ne soient pas trop violents.

**Damien :** C'est surtout ça qu'on veut parce que des fois il y en a qui sont un peu ...pas violents mais il y a des films qui pourraient choquer les plus jeunes.

**Antonin :** Après, il n'y en a pas qui ont des morales négatives.

**Question :** Des anecdotes ?

**Antonin :** Ah ouais, tu vois qui c'est Jean-François Zygel ? Il travaille à la télé et fait des émissions de musique tard le soir. Il était venu une année au festival et au piano c'était une machine ce mec. Il avait joué au Super 8. Il sortait de la grande salle. Il nous fait « bon les gars, on ne joue pas trop hein ». On dit « ok, ouais on laisse des espaces ». Il a joué tout le long sans s'arrêter...

**Question :** Est-ce que vous avez des difficultés particulières ?

**Damien :** Le son l'an dernier. C'était dur à mettre en place. Du coup, cette année on a fait en acoustique. Bon la salle est plus petite déjà mais l'an dernier on avait galéré. On avait tout déménagé, tout le matos de son qui pesait bien lourd et la Sylvain est venu il nous a dit « non ce n'est pas celui-là de matos qu'il faut prendre, c'est l'autre. Vous vous êtes trompés. »

**Antonin :** Moi, je me souviens surtout, quand on était dans l'autre salle, il y avait des trous au plafond et on mettait des bâches. Ce jour-là, il y avait du vent et il pleuvait du coup toutes les bâches s'envolaient et l'eau est tombée sur les tapis.

*Joseph Lavandier est le responsable de la salle 9,5.*

**Question :** Au niveau de la programmation, est-ce que êtes-vous indépendant de Sylvain ?

**Joseph :** C'est moi qui choisit la programmation, oui. Je suis complètement indépendant de Sylvain.

**Question :** Comment organisez-vous votre programmation ?

**Joseph :** Alors, moi j'ai choisi un type de film rare donc je ne peux pas penser une programmation sans voir ce que j'ai. Je ne peux pas décider de projeter ce film et de le chercher. Je dois faire par rapport à ce que j'ai. Donc je collectionne un petit peu. Enfin, je me procure des bobines et je les regarde. Des fois je tombe sur des trucs trop rouillés ou pas beaux ou trop cassés. Des fois je tombe sur des trucs super et voilà.

**Question :** Vous collectionnez aussi les appareils du coup ?

**Joseph :** Euh ... ben forcément un peu pour passer les bobines. Déjà, ils ne font pas tous exactement la même chose et puis, vu que ça s'use et que c'est du vieux matériel, j'en ai plusieurs.

**Question :** Dans la vie, est-ce que vous avez un rapport avec le cinéma ? Votre métier ?

**Joseph :** Moi je suis ingé-son mais que pour le spectacle vivant et pas du tout au cinéma. Par contre, Julie, avec qui je vis, elle, elle est dans le cinéma de patrimoine. A la fait de tout mais de formation elle est dans le cinéma de patrimoine et, même si elle a bossé sur des tournages, c'est quand même là qu'elle est encore spécialisée. Et sinon moi, ma passion du cinéma muet elle est née ici.

**Question :** Est-ce que vous avez une « technique » pour dénicher les bobines ?

**Joseph :** Je connais quelques collectionneurs, quelques revendeurs et puis sinon... sinon internet c'est pas mal. Après un peu d'échange. Après ça arrive que des gens trouvent des bobines qu'ils ont encore chez eux. Il y a des gens qui viennent. Par exemple, tout à l'heure il y a une dame qui est venue, elle a 150 films chez elle, de son papa qui avait acheté un lot. Elle m'a dit « Si tu as envie... voilà ». Je lui ai réparé son petit projecteur et elle m'a dit « Si un jour tu as envie de programmer mes films... »

**Question :** Concernant les techniques de diffusion, d'entretien comment avez-vous appris tout cela ?

**Joseph :** J'ai appris sur le tas mais déjà je viens du spectacle vivant et il y a des similitudes. Surtout avec les bobines et la pellicule. Et puis, quand on regarde, bon ça l'était plus l'an dernier, même là c'est encore un petit peu théâtralisé dans la façon dont j'ai présenté la salle, une petite présentation. Et en fait sur la projection, j'ai appris au fur et à mesure.

**Question :** J'ai vu, sur vos affiches, que vous aviez écrit que chacun pouvait venir avec ses bobines.

**Joseph :** Oui avec ses bobines amateurs. Vu que je fais une séance amateur, j'avais envie de voir si des gens du village ou d'ailleurs avaient des arrière-grands-parents ou des grands-parents qui avaient eu une caméra et qui auraient fait des films. Finalement j'ai eu une personne et ce n'était pas de l'amateur, c'était un Laurel et Hardy. Comme c'était un peu hors-sujet, je ne l'ai pas passé.

**Question :** Est-ce que le début de votre collection de films est venu de votre arrivée au festival ?

**Joseph :** Moi ça fait cinq ans que je viens au festival. Elle a commencé il y a deux ans quand j'ai décidé de faire la salle 9,5. Ça s'est décidé par un monsieur qui s'appelait Jacques Poitrat qui avait prêté une boîte. Et Dudu aussi, qui tourne la manivelle de l'Orgue de Barbarie. Ils avaient, tous deux, ramené des petites bobines 9,5 et ils avaient dit à Sylvain « On ne sait pas quoi en faire ». D'ailleurs de Jacques Poitrat, il y en a que j'ai projetés ce soir, des amateurs. Il avait aussi deux projecteurs très très abimés qu'il avait amenés ici et mis au grenier. C'est resté longtemps là-bas. Et moi, c'est en retrouvant ça que je me suis dit « bon ben pourquoi pas essayer de projeter ces trucs ». C'est là que j'ai commencé à chercher. Au début, je me suis dit que j'allais trouver des films comme ça mais je me suis aperçu que c'était quand même assez dur à trouver et surtout à trouver en bon état. Sur Ebay on trouve des bobines, voilà. Après, elles valent ce qu'elles valent. Comme tu crois avoir acheté un film et quand fait tu as acheté un truc qui n'est pas complet ou qui est cassé ou finalement qui ne te plaît pas... Il y a un moment où je me suis dit merde, que j'avais été un peu con de parler de cette salle 9,5 parce qu'en fait le 9,5 c'est pas comme le Super 8 où il y en a énormément. Y'a un moment où j'ai un peu flippé. Mais maintenant que j'ai trouvé les réseaux, ça va mieux. Et puis, je ne suis pas programmeur. Programmeur c'est un métier. Donc j'apprends en même temps. J'y bosse énormément. Cette année ça a un peu moins marché que l'an dernier. Je me demande aussi... Est-ce que c'est la programmation ? Est-ce qu'il y a des choses que j'ai mal pensées ? Est-ce que j'avais mieux fait la comm' l'an dernier ?

## ANNEXE IX : ARTICLE. « UN ESTAMINET PLEIN D'IDEES »

### **HAUTES PYRENEES : Le café du village d'Anères**

Dans le village d'Anères, au coeur de la vallée d'Aure, un café atypique, géré par les bénévoles de l'association villageoise Remue-Méninges, anime le petit bourg de 150 habitants.

Dans le café en plein air du village d'Anères, inutile de demander le patron : il n'y en a pas. Rires, verres et embrassades s'y échangent dans la convivialité. Le café associatif, ouvert tous les vendredis et samedi en soirée, est géré par les bénévoles de Remue-Méninges. Cette association collégiale a relevé le défi de maintenir un peu de vie dans le village, et comme son nom l'indique, elle n'est pas à court d'idées.

#### **Un mot d'ordre : l'accès de la culture à tous**

« On tient nos activités culturelles à la gratuité de tous, c'est le point fort de Remue-Méninges. Depuis mai 1999, le 22 de chaque mois, nous organisons un événement festif : spectacle, concert, théâtre, retour aux traditions, marché de nuit... Le choix de la date est un clin d'oeil au célèbre sketch, « Le 22 à Asnières », de Fernand Reynaud. » Exceptionnellement, le mois d'août sera particulièrement festif : le café du village a rendez-vous avec une exposition de peinture et de masques primitifs, un concert de rock, un cirque clownesque, un théâtre de rue...

Le temps fort de la vie du café est le festival de cinéma muet, une création de Remue-Méninges. Il s'est tenu au café d'Anères pour la deuxième année, en juin dernier.

#### **Le charme pittoresque d'un café de village**

C'est Didier Picard, éleveur d'autruches installé dans le village depuis trois ans, qui a eu l'idée de créer un lieu de convivialité pour l'association. « En 1997, la dernière licence IV qui autorise la vente publique d'alcool était sur le point de se perdre. Alors, avec deux amis, nous avons décidé de la réactiver et de racheter cette maison. On a mis le lieu et la licence à la disposition de l'association pour qu'elle y gère ses activités. »

#### **Une souscription auprès des villageois**

L'idée a séduit les villageois, qui se sont lancés dans cette grande aventure culturelle : « Pour aménager la maison, on a fait un appel à souscription auprès des gens du village. Le café a été inauguré le 21 juin 1998. » Le charme pittoresque de ce café en plein air, de pierre et de poutres, tient peut-être à son histoire. Ancienne ferme, puis logement de cordonnier, la belle bâtisse n'avait pas été habitée depuis 40 ans lorsque l'association Remue-Méninges a décidé de la restaurer pour en faire un lieu de culture et de convivialité.

Le bel exemple d'un heureux mélange entre traditionalisme et créativité.

« Un estaminet plein d'idées », *La Dépêche du Midi*, 05 août 2000

## ANNEXE X : ARTICLE. « CINQ JOURS DE BONHEUR POUR LES CINEPHILES »

### **Lancement, dès ce soir, du Ve festival Cinéma muet et piano parlant**

La cinquième édition du festival d'Anères Cinéma muet et piano parlant débute, aujourd'hui, à partir de 19 heures, autour d'une soirée d'ouverture qui se poursuivra, à 21 heures, par une première projection : « L'Inconnu », réalisé par Tod Browning en 1927. La manifestation, qui se déroulera jusqu'au dimanche 8 juin, devrait faire le bonheur des cinéphiles, plus particulièrement les amateurs du muet. Parrainage d'Arte, nombreux bénévoles, programmation quotidienne, accompagnement musical au pied de l'écran, causeries le matin, apéros-concerts tous les jours (entre 19 heures et 20 heures), ce petit festival est une invitation à la curiosité. A la (re)découverte d'un patrimoine cinématographique qui pèse, encore aujourd'hui, près de 45 % de la production mondiale.

Entretien avec Sylvain Airault, organisateur, programmateur, projectionniste, qui fait, chaque année, le voyage Paris-Anères pour coordonner les opérations.

**Une cinquième édition, c'est un anniversaire et une satisfaction ?** Non seulement on a tenu cinq ans mais, en plus, ça évolue, ça grossit chaque année. Pas forcément en taille mais en conditions techniques, en choix de programmation, au niveau des partenaires. S'il y a beaucoup de logos sur le programme, il ne faut pas croire non plus que ce ne sont que des gens qui nous donnent de l'argent. Ce sont des gens qui, d'une manière ou d'une autre, nous apportent leur soutien, leur reconnaissance. C'est déjà beaucoup car ce n'était pas le cas il y a encore deux ou trois ans. Maintenant, le festival est reconnu partout en France et même à l'étranger. Aussi, parce qu'il n'y pas d'autres manifestations qui travaillent dans ce sens-là.

**Le parrainage d'Arte, rendu officiel, est un plus ?** C'est complètement officiel et eux nous donnent, en plus, de l'argent. Surtout, on a le "gros" parrainage avec la venue de Jacques Poitrat qui programme, une fois par mois, le muet sur Arte. Il était déjà présent, l'an dernier, pour présenter quelques films, il sera là sur tout le festival. Il va animer les fameuses causeries de 11 heures. On a décidé - c'est une nouveauté - de faire des débats mais pas à l'issue des séances, pour laisser les esprits décanter durant la nuit. Ça se veut être des discussions assez informelles. Chacun parlera s'il a envie de parler... Poitrat trouvera, chaque jour, une nouvelle idée pour agrémenter ces causeries. Elles commenceront par un billet d'humeur et se termineront par un petit quiz. Histoire de faire gagner au public un DVD muet de la collection « Arte ».

**Chaque année, les festivaliers découvrent des perles du muet. Quels sont les films à ne pas rater cette semaine ?** Tous, je suis assez mal placé pour en parler... J'ai du mal à mettre une séance plus en avant qu'une autre. Disons qu'il y a deux choses: à la fois les têtes d'affiche, les films un peu connus que tout le monde n'a pas vus mais qu'il faut voir - principalement « Jeanne d'Arc » et « Octobre » cette année-, et puis des films plus rares, par exemple, « L'Inconnu », qui est de Tod Browning, absolument fabuleux, que tout le monde n'a sans doute pas vu. Et les Starevitch, des films d'animation avec des marionnettes et des poupées. C'est un univers très particulier qu'on n'a jamais revu depuis. Et, peut-être, la séance finale, dimanche soir, avec la projection du « Bonheur », un film soviétique qui est une comédie très surprenante. Ce qui est assez rare pour l'URSS à cette époque. Avec, aussi, un accompagnement musical composé de huit musiciens. Sur une composition originale de Mauro Coceano, qui était présent lors des éditions précédentes.

**Le programme parlant du muet...** Comme pour les éditions précédentes, les films muets seront, dès ce soir et jusqu'à dimanche 8 juin, projetés à la salle des fêtes d'Anères, transformée pour l'occasion en salle obscure (environ 400 places): grand écran, accompagnement musical en direct et libre participation à l'entrée (ou à la sortie). Le festival d'Anères se fait, en effet, une gageure de ne pas imposer un tarif unique au public, laissant à ce dernier le choix de verser dans le « cochon-tirelire » ce qu'il souhaite.

Ce soir. 19 heures: ouverture du Festival au café associatif du village puis première séance à 21 heures: « L'inconnu » (USA/1927) de Tod Browning, accompagné par « La Baleine Tronique».

Demain. 14 heures: plusieurs court-métrages américains de Buster Keaton et Chaplin: « Malec forgeron » (1922); « It's a gift » (1923); « Be reasonable » (1922); « Charlot musicien » (1916), accompagnés par Bertrand Belin (guitare) et Pierre Le Bourgeois (violoncelle). 17h30: « Sur les rails » de Léonce Perret (France/1912) et « Nanouk l'Esquimau » de Robert Flaherty (Etats-Unis/1922). Piano: Neil Brand. 21 heures: Hommage à la cinémathèque de Bologne présenté par Arte avec une « Etude cinématographique sur une arabesque » de Germaine Dulac (France/1929); « Nana » de Jean Renoir (France/1926). Piano: Jacques Cambra.

Vendredi 6 juin. 14 heures: Courts métrages burlesques américains: « Alice the whaler » (1927); « Une arrivée triomphale » (1924); « Buster et les flics » (1922); « Charlot pompier » (1916). Piano: Jacques Cambra. 17h30: Hommage à Ladislav Starevitch: « La voix du rossignol » (1923); « Le rat des villes et le rat des champs » (1926); « Les grenouilles qui demandent un roi » (1922); « Le lion devenu vieux » (1932). Piano, accordéon: Mauro Coceano. 21h30: « La passion de Jeanne d'Arc » de Carl Theodor Dreyer (France/1928), accompagné par François Puyalto (basse, percus, samples, flûtes) et Nicolas Delbart (son, mix).

Samedi 7 juin. 14 heures: « Les bretelles » de Léonce Perret (France/1913); « El Dorado » de Marcel L'Herbier (France/1918). 17 heures: « Disque 957 » de Germaine Dulac (France/1928); « La femme de nulle part » de Louis Delluc (France/1922). Piano: Giovanni Mirabassi. 21h30: « L'épouvantail » de Buster Keaton (Etats-Unis/1920), accompagné par l'école de musique Piu Mosso (Montpellier); « Octobre » de Sergei Eisenstein (URSS/1928). Accompagnement: Blok.

Dimanche 8 juin. 14 heures: « Les damnés de l'océan » de Josef von Sternberg (Etats-Unis/1928). Piano: Giovanni Mirabassi. 17 heures: « Une arrivée triomphale », accompagnement par la classe de djembé de l'école de musique de St-Laurent-de-Neste. « Les trois âges » de Buster Keaton (Etats-Unis/1923). Piano: Neil Brand. 21h30: « Le bonheur » d'Alexandre Medvekin (URSS/1934). Accompagnement: Mauro Coceano et sa formation. Soirée de clôture avec grand bal (boeuf) sous chapiteau.

**Les apéros-concerts.** Outre la possibilité de se restaurer (des stands toute la journée), les cinéphiles trouveront matière à méditer durant le festival d'Anères. Avec les causeries animées par Jacques Poitrat (tous les jours vers 11 heures) et, le soir vers 19 heures, des apéros-concerts sont au proposés sous chapiteau (comme l'an passé). Demain: le groupe Alias Dupond (Francis Laporte, Renaud Laporte, Nicolas Charmel et David Besson). Vendredi 6 juin: Agnès Bihl (chant), Giovanni Mirabassi (piano). Samedi 7 juin: FreeBidou (Patrick Fournier, Alain Buisson et Stephen Harrison). Dimanche 8 juin: Francesca Solleville (chant) et Nathalie Fortin (piano). Plus d'infos au 05.62.39.79.38.

LA CHRONIQUE  
CINÉMA  
D'ÉMILE  
BRETON



Francine Bojande

## Un village au pied des Pyrénées

**RETOUR SUR LE FESTIVAL D'ANÈRES,**  
(du 20 au 24 mai).

**L**e Festival d'Anères (Hautes-Pyrénées) s'est achevé dimanche. Mimile et les Ramulots, orchestre musette qui veut « *dépoussiérer le répertoire des guinguettes* », a fait danser, sous le chapiteau, les festivaliers, Anéresiens, Toulousains et gens de toutes parts se promettant de se revoir dans un an. Le dimanche 24 mai, soit le jour même où Cannes en smokings et robes de soirée distribuait ses palmes. Anères, vous ne connaissez pas ? Pas étonnant, personne n'en a parlé. 190 habitants au recensement de 2009, une église qui n'est que du XIX<sup>e</sup> siècle, une grand-place, des rues qui conduisent vers les prés ou au bord de la Neste, rivière qui s'apaise après les tumultes des hauts sommets d'où elle dévale, des bois et au sud les montagnes Pyrénées. Les vedettes, au soir de la clôture, ne pouvaient venir saluer un public reconnaissant : Charlie Chaplin, Pola Negri, Marfa Lapkine, Buster Keaton, Ivan Mosjoukine, Charley Bowers, Gustav Fröhlich, morts depuis longtemps. Comme ceux qui les avaient dirigés : Joe May, Jean Epstein, Eisenstein, Boris Barnet, Leo

**Une leçon  
de cinéma,  
du temps où  
on savait  
remplacer  
par mille**

### inventions l'absence de mots.

McCarey, Murnau.

Des films muets, tous, accompagnés par des musiciens du cru ou venus de plus loin. Une leçon de cinéma, du temps où, par

le mouvement des images, leur rythme, on savait remplacer par mille inventions l'absence de mots. Et une fête. On parlait jusque tard dans la nuit au café du village ouvert sept jours sur sept, vingt-quatre heures sur vingt-quatre pendant le festival du jeu appuyé de Mosjoukine et de la sobriété de Buster Keaton, aussi bien que des qualités respectives des vins servis. Ce festival a dix-sept ans. Il est né de l'amour pour ce village de Parisiens de passage et de l'enthousiasme d'autochtones qui se fédérèrent en une association justement nommée Remue-Méninges, qui assure l'intendance. La Cinémathèque de Toulouse, les Jornadas de cine mudo de Uncastillo (Espagne) concourent à sa programmation. Ainsi, en bien des lieux en France, de Gindou à Valence et Lussas, le cinéma est ramené à ce qu'il doit être : l'occasion d'un partage. D'émotions, d'opinions, d'empoignades.

Un peu de lyrisme, ces longues soirées au pied des Pyrénées y invitent : on peut rêver que des gamins du village, voyant un Charlot dans la salle qui leur est aujourd'hui réservée, se diront : « *Pourquoi pas moi ?* » ♦

Post-scriptum : on faisait jadis, au sortir des séances circuler un cochon d'argile pour couvrir les frais. Le cochon est aujourd'hui, progrès oblige, électronique. On le trouve sur le site : <http://www.festival-aneres.fr>

BRETON (Emile), « Un village au pied des Pyrénées », *L'Humanité*, 27 mai 2015.

## ANNEXE XII : ARTICLE. « LA TRADITION DU PELE-PORC AVEC REMUE-MENINGES »

Tuer le cochon à la ferme est, de nos jours, devenu désuet. «Lou moussu», nom que l'on donnait autrefois au cochon dans nos campagnes pyrénéennes, a longtemps eu ses heures de gloire et était respecté, car il permettait aux familles de se nourrir toute l'année. Certes, de nos jours, cela paraît étonnant, mais la vie dans les temps anciens était complètement différente. Tout était comestible dans le cochon, jusqu'au moindre petit os et bout de viande qui agrémentaient la soupe quotidienne de la maisonnée. À Remue-Méninges, on fait chaque année à cette époque le pèle-porc à l'ancienne avec la participation de nombreux bénévoles et de fins connaisseurs locaux et des environs respectueux des traditions locales. Tué le 20 janvier et charcuté le 22 ; il permet de confectionner le boudin noir traditionnel, de nombreuses conserves, pâtés, ventrèche, saucisses et saucissons, mais aussi de préparer, afin de les conserver, jambettes et jambons, ces derniers, cette année, d'un poids respectable de près de 25 kg pour une bête de près de 250 kg. Pas mal pour un cochon «culard», nom donné à une bête possédant un bon arrière-train. La mort du «moussu» est, en soirée, le début de ripailles avec dégustation de boudin et autres mets de circonstance à la salle des fêtes, avec l'accordéoniste basque Jean-Christian Irigoyen qui anima la soirée et fit danser jeunes et moins jeunes. Une façon presque noble de se réjouir en l'honneur du défunt cochon, qui restera un bon souvenir, avec sa présence toute l'année sur les tables de l'association pour les festivités futures.

FOIX (Marc), « La tradition du pèle-porc avec Remue-Méninges », *La Dépêche du Midi*, 29 janvier 2014

## ANNEXE XIII : ARTICLE. « CINEMA MUET ET PIANO PARLANT »

La projection traditionnelle de La Toile filante dans le cadre des 22 à Anères a été remplacée par une projection sur grand écran, sur la place du village. À cet effet, un programme cinématographique autour de Georges Méliès a été organisé par le Festival d'Anères et Remue-Méninges. Ce programme comportera quelques courts-métrages connus et moins connus de l'un des plus grands inventeurs du cinéma, accompagnés au saxophone par Alexandre Grimal. En 1<sup>re</sup> partie, projection d'un court-métrage muet réalisé par Peter Picknell, réalisateur, et 12 enfants du centre CCAS de la colonie de Nestier sur un thème de science-fiction avec toutes les aventures qui en découlent. Ce film de douze minutes a été monté après six jours de tournage avec le réalisateur et cinq jours avec Jean-François Gouffaut, professeur de musique de Saint-Laurent-de-Neste, qui a travaillé à l'accompagnement musical de ce film. En attendant la nuit, un concert avec Alain Sourigues aura lieu à 21 heures, au Café du village, en attendant la projection en plein air, sur la place du village (si le temps le permet) du court-métrage.

FOIX (Marc), « Cinéma muet et piano parlant », *La Dépêche*, 30 juillet 2010

ANNEXE XIV : ARTICLE. « LE COLLEGE BEAULIEU AU FESTIVAL D'ANERES 2013 »



Dans le cadre du parcours culturel mis en place au collège Beaulieu, une action en partenariat avec le film muet à Anères est mise en place cette année pour l'ensemble des élèves du collège.

Cette action fait suite au succès de celle déjà mise en place avec les mêmes partenaires l'an dernier. Lors de l'année scolaire précédente, toutes les classes ont réalisé des films à la manière des frères Lumière. Les élèves ont travaillé avec leurs professeurs et Mme Marion Colson, réalisatrice, initiés à toutes les phases de fabrication d'un film : de l'écriture au tournage en passant par le story-board, le travail de repérage des lieux de tournage. Les films ont été présentés lors du festival du film muet d'Anères. Cette année, le travail se poursuit. M. Robert Poupard, intervenant des archives du cinéma français, a présenté un film muet tunisien des années 20 «Ain-El-Ghesal», mais la bobine finale de ce film s'est perdue. Les élèves vont donc travailler à l'écriture de cette fin puis tourneront le dénouement de cette histoire d'amour, contrarié dans le Maghreb des années «20».

Les niveaux 5e et 3e travailleront à une adaptation contemporaine du scénario. Le résultat de ce projet d'envergure sera projeté en mai lors du Festival du film muet d'Anères. Participent à cette action : la direction régionale des affaires culturelles, la Maison du savoir, le Festival du film muet d'Anères, les archives françaises du cinéma, l'association La Trame.

FOIX (Marc), « Le collège Beaulieu au Festival d'Anères 2013 », *La Dépêche*, 03 décembre 2012.



## ANNEXE XV : ARTICLES. PARTENARIAT AVEC LE CADA



Quelques enfants du centre La Ramondia, centre d'accueil de demandeurs d'asile, ont été initiés à l'accompagnement musical de courts métrages muets. Grâce au partenariat entre le Festival d'Anères et Pyrénées Terre d'accueil. À cette occasion La Ramondia a accueilli le pianiste parisien Roch Havet. Très pédagogiquement, il a appris aux enfants débutants les prémices de la musique. Il leur a fait prendre conscience que la musique donne du sens à l'histoire et que jouer c'est apprendre à écouter l'autre pour réaliser une mélodie cohérente. Au préalable, les enfants ont fabriqué leurs instruments grâce Ania Froot, Roger Krupp<sup>1</sup> et Polo Leroy, 3 musiciens de la région. Ils ont transmis leurs savoir-faire pour réaliser, grâce à du matériel de récupération, différentes cloches, contre- bassines, xylophones et autres... Les enfants ont manifesté un véritable enthousiasme pour à ce projet et les intervenants ont été sincèrement touchés par la rencontre. Pour finir, les enfants rejoindront le Festival d'Anères le jeudi 9 juin, à midi, en guise de conclusion à leur travail.

« Initiation à l'accompagnement musical », *La Dépêche*, 05 juin 2011.

En avant-première du festival Cinéma muet et piano parlant d'Anères, les organisateurs, fidèles à l'esprit de la manifestation, se sont déplacés à la salle des fêtes de La Barthe pour offrir aux pensionnaires du centre d'accueil des demandeurs d'asile de la Ramondia une première projection, « Méliès ». Un geste important à l'adresse de



personnes en état d'isolement qui donne tout son sens au mot fraternité. D'autant que pour cette projection, les enfants du Cada formaient l'orchestre d'accompagnement des films. Ghéna, Mohamed, Daniel, Kwathar, Suzanne, ont bricolé, durant une petite semaine seulement, avec les musiciens Ania Froot, Roger Krupp, Polo Leroy, pour fabriquer les instruments : cloches, contre-bassines, xylophones... pour créer une mélodie cohérente, et avec le pianiste parisien Roch Harvet : la composition musicale d'accompagnement. Ce fut un grand moment de plaisir partagé par de nombreux spectateurs. Le muet et la musique gardent toujours un sens d'universalité unique et de compréhension au-dessus des idiomes. De gourmandises aussi en conclusion pour la dégustation des savoureux gâteaux confectionnés par les pensionnaires du Cada de la Ramondia.

Le même groupe officiera ce jeudi 9 juin, à midi, à Anères, pour le premier programme Méliès de la journée dans le cadre du festival.

DUPONT (Jean-Claude), « Cinéma muet et orchestre parlant », *La Dépêche*, 09 juin 2011.

---

<sup>1</sup> Erreur de l'article : Ania Krupa et Roger Froot.

## ANNEXE XVI : EXTRAIT DU GUIDE PRATIQUE DE LA VALORISATION COMPTABLE DU BENEVOLAT

### I.1. Définitions

Le rapport du Conseil économique et social présenté par Marie-Thérèse Cheroutre définissait en 1993 le bénévole comme celui qui s'engage librement pour mener à bien une action non salariée, non soumise à l'obligation de la loi, en dehors de son temps professionnel et familial. Le bénévolat est ainsi considéré comme un don de temps librement consenti et gratuit. Le « Petit Robert 2009 » lui attribue l'étymologie latine *benevolus* « bienveillant », de *bene* « bien », et *volo* « je veux ».

D'un point de vue comptable, le bénévolat constitue une contribution volontaire en nature qui est, par principe, sans contrepartie.

Le « bénévolat informel » (*aide aux voisins, coup de main...*) est à distinguer du « bénévolat formel » qui s'exerce au sein d'une structure organisée.

À la différence d'un travail salarié, le bénévolat se caractérise par l'absence de tout lien de subordination juridique et de toute rémunération quelle que soit sa forme (espèces, avantages en nature...). Cette distinction avec le statut de salarié permet d'éviter une requalification par les URSSAF ou les services fiscaux, indépendamment du respect des droits reconnus aux salariés. La limite, purement jurisprudentielle, repose sur deux indices :

■ Le bénévole ne perçoit pas de rémunération (*en espèces ou en nature*) mais peut être remboursé des frais induits par son activité (*déplacement, hébergement, achat de matériel...*) ;

■ Le bénévole ne fait pas l'objet d'instructions ou de sanctions ; sa participation à l'action au sein de l'association ne relève que de sa décision : il peut y mettre un terme sans procédure ni dédommagement. Cette liberté ne fait pas obstacle à ce qu'il s'engage librement à respecter les statuts de l'association : il peut signer une charte associative et s'astreindre à observer les règles de sécurité du domaine d'activité, le cas échéant.

**À noter :** des actions de contrôle contre le travail illégal ont parfois mis en évidence le recours à des faux bénévoles dans certains secteurs.

Contrat moral et informel, le bénévolat se distingue également radicalement du « volontariat », contrat écrit faisant l'objet d'une définition légale et réglementaire également distincte du droit du travail, donnant droit à indemnisation et couverture sociale<sup>2</sup>, qui prévoit une durée d'intervention et des conditions de réalisation.

### I.2. Quelques chiffres<sup>3</sup>

Selon l'enquête Vie associative d'octobre 2002 de l'INSEE, exploitée notamment par le travail de synthèse de Vivianne Tchernonog<sup>4</sup>, la France compte plus de 14 millions de bénévoles qui animent 1 100 000 associations. Parmi eux, 4,5 millions de bénévoles réputés « réguliers » consacrent 4 à 5 heures hebdomadaires à leur engagement associatif ; le volume annuel d'heures de bénévolat étant en augmentation régulière (5% par an depuis 1999).

2) Prises en charge par l'État dans certains cas – cf. loi du 10 mars 2010 relative au service civique.

3) Source : Économie et statistiques, n°372, INSEE, Février 2005. Champ : personnes de 15 ans ou plus faisant du bénévolat.

4) Le Paysage associatif français 2007, Mesures et évolutions, Juris Associations Dalloz.

### 3. Pourquoi « valoriser » le bénévolat ?

#### 3.1. « Les bonnes raisons »

La valorisation a pour objet de rendre compte de l'utilité sociale du bénévolat. Or, comme le bénévolat ne génère pas de flux financier, il n'entraîne pas de comptabilisation systématique et il n'apparaît donc pas dans les documents composant les comptes annuels (*bilan, compte de résultat, annexe*).

Il peut en revanche être intéressant, pour l'association, de faire apparaître le bénévolat, en complément des flux financiers, pour donner une image fidèle de l'ensemble des activités développées. Cette recherche de fidélité peut servir aussi bien une finalité de communication externe que répondre à des motivations internes :

- Connaître et rendre compte de l'intégralité des ressources « propres » de l'association, donc de l'auto-financement, qui constitue un élément utile dans les relations avec tous les bailleurs de fonds :
  - collectivités ou institutions, (subventions, conventions, etc.)<sup>13</sup> ;
  - organismes de financements (*demandes de prêts, garanties d'emprunt, etc.*) ;
  - donateurs (*particuliers et/ou entreprises mécènes*) ;
- Faire apparaître aux bailleurs de fonds l'effet de levier de leurs financements du fait des bénévoles, dont la contribution n'apparaît pas dans les documents financiers même s'ils n'ont pas forcément vocation à rester durablement dans la structure ;
- Appréhender les coûts réels d'un projet associatif ;
- Sensibiliser les destinataires de cette information financière (internes et externes) à la fragilité de cette « ressource » bénévole à l'importance de son nécessaire renouvellement ;
- Faciliter une perspective de valorisation des acquis de l'expérience (VAE), surtout pour le bénévole ;
- Mieux gérer la ressource bénévole en sachant la valoriser (*accueil de nouveaux bénévoles, fidélisation, etc.*) ;
- Relativiser les frais de fonctionnement, de gestion administrative ou de collecte de fonds au regard du nombre réel d'intervenants dans l'action et la structure ;
- Permettre une meilleure appréciation, par l'administration fiscale, de la part « prépondérante » d'une activité en cas de création de secteur distinct (*lucratif/non lucratif*) afin de bénéficier de la franchise de 60 000 €<sup>14</sup> ;
- Démontrer le caractère désintéressé de la gestion : si le bénévolat, notamment des dirigeants, est valorisé, cela peut conduire a contrario à en déduire que les dirigeants ne sont pas rémunérés pour la gestion de l'organisme ;
- Constituer un outil de contrôle interne qui constitue un préalable nécessaire au recensement et à l'analyse du bénévolat ;
- Prendre le « risque » de la sous-estimation de cette ressource, notamment pour ne pas être suspecté de gonfler artificiellement les chiffres ;
- Etc.

« **Connaître pour reconnaître** »

13) Cf. circulaire du Premier ministre du 18 janvier 2010 parue au JO du 20 janvier et son annexe « manuel d'utilisation » § 1.2

14) Extrait de l'instruction fiscale du 18-12-2006 publiée au BOI 4 H-5-06, paragraphes n°139, 209 et 210 : « le critère comptable du rapport des recettes lucratives sur l'ensemble des moyens de financement de l'organisme (recettes, subventions, dons, legs, etc.) apparaît comme le plus objectif. Toutefois, ce critère peut, dans certains cas, ne pas être le plus pertinent, en particulier lorsque le mode de fonctionnement des activités non lucratives fait appel de façon significative à des soutiens difficilement évaluable (activité bénévole, dons en nature, ...). Dans ce cas, il convient de privilégier d'autres critères afin d'apprécier le poids réel relatif des activités de l'organisme tels par exemple la part des effectifs ou des moyens qui sont consacrés à l'activité lucrative et à l'activité non lucrative. »

### 3.2. Les réserves ou les limites à la valorisation

La valorisation comptable du bénévolat ne doit pas avoir pour effet, même involontairement, de flatter les documents comptables et financiers d'une association (budget, compte de résultat, demande de subvention, etc.). Elle doit au contraire contribuer à donner une image fidèle<sup>15</sup> de l'action de l'association et donc améliorer la sincérité<sup>16</sup> de ses comptes.

Mais le choix de cette valorisation n'est pas anodin et le Comité de la Charte s'est fait l'écho, dans le cadre de ses réflexions sur le sujet<sup>17</sup>, d'un certain nombre de réserves à l'égard d'une démarche de valorisation : Le bénévolat est un don et par nature la générosité n'a ni prix ni mesure ;

- ▶ La valorisation au coût de remplacement ne permet pas de rendre compte de la contribution apportée à la cohésion de la société ;
- ▶ Les limites de l'activité bénévole sont parfois difficiles à distinguer des tâches réalisées par les salariés ;
- ▶ La valorisation, parce qu'elle induit la mise en place de procédures de mesure et de contrôle, peut entraîner un risque de requalification de l'activité et emporter des conséquences d'assujettissement aux charges sociales, fiscales ou de réévaluation des polices d'assurance.

« Comparaison n'est pas raison »

## 4. Comment le valoriser ?

### 4.1. Rappel de la règle comptable

1. « À défaut de renseignements quantitatifs suffisamment fiables, des informations qualitatives sont apportées, notamment sur les difficultés rencontrées pour évaluer les contributions concernées ».
2. « Dès lors que ces contributions présentent un caractère significatif, elles font l'objet d'une information appropriée dans l'annexe<sup>18</sup> portant sur leur nature et leur importance » ;
3. « Si l'association dispose d'une information quantifiable et valorisable ainsi que de méthodes d'enregistrement fiables, elle peut opter pour leur inscription en comptabilité, c'est-à-dire à la fois :

- ▶ En comptes de classe 8 qui enregistrent :
  - au crédit du compte « 870. Bénévolat », la contribution ;
  - au débit du compte « 864. Personnel bénévole », en contrepartie, l'emploi correspondant.
- ▶ Et au pied du compte de résultat, sous la rubrique « évaluation des contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

**Ce mode d'enregistrement en comptes de « charges » et de « produits » de classe 8 n'a pas d'incidence sur le résultat (excédent/insuffisance ; bénéfice/perte).**

En revanche, il peut avoir un impact sur les ratios qui utilisent ces données financières (taux de couverture des frais de collecte des dons, taux de financements publics, etc.).

#### Exemple pour un taux maximum de financement public fixé à 80 % par une autorité (Etat ou collectivité) :

1. Une association sollicite une subvention au titre d'une action de formation dont le coût financier est de 3 000 €. Le montant maximum de subvention publique est donc de 2 400 € ( $3\,000 \times 80\%$ )

2. Si les activités associatives sont mises en œuvre grâce au bénévolat, la valorisation financière et comptable de ce concours bénévole (au dénominateur du rapport de 80 %) à 600 € (par exemple parce que la prestation d'ingénierie et d'animation pédagogique est offerte), le budget total de l'action est de 3 600 €, et le maximum de subventions publiques financières à 2 880 € ( $3\,600 \times 80\%$ ).

Apparaît à plusieurs reprises dans les textes le qualificatif « significatif ». Cette notion peut être appréciée diversement :

- ▶ D'un point de vue quantitatif : nombre d'heures de bénévolat effectuées dans la structure, part relative du bénévolat dans l'exercice des missions par rapport à celles qui sont assumées par les emplois salariés...
- ▶ Ou sous un angle qualitatif, susceptible d'influencer une décision : par exemple de nombreuses organisations de solidarité soulignent que certains pans de leur activité ne pourraient pas être assurés ou développés sans les bénévoles.

GOIZIN (François), *Bénévolat : Valorisation comptable*, Paris, Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Education populaire et de la Vie associative, 2011.



**ANNEXE XVII : PROGRAMME 2004 DES MANIFESTATIONS DU VILLAGE  
D'ANERES.**

Le 22 à Anères : pèle porc à l'ancienne	<b>Lieu</b> : Café du village et salle des fêtes de la commune <b>Organisation</b> : Association Remue-Méninges
Du 16 au 20 février	Des jeunes de Toulouse et de la région tournent un film muet qui sera présenté au festival d'Anères 2004
22 février : Le 22 à Anères : carnaval salsa	<b>Lieu</b> : Café du village et salle des fêtes de la commune <b>Organisation</b> : Association Remue-Méninges
22 mars : Le 22 à Anères : fête du pain	Le pain sera cuit dans le four à pain <b>Lieu</b> : Café du village <b>Organisation</b> : Association Remue-Méninges Tournage du film muet de présentation des séances du festival d'Anères 2004
11, 12 et 13 avril :	Contes et autres activités <b>Lieu</b> : Café du village <b>Organisation</b> : Association Remue-Méninges
22 avril : Le printemps d'Anères	<b>Lieu</b> : salle des fêtes de la commune (spectateurs), grande place (chapiteau), placette de la salle des fêtes (stands) <b>Organisation</b> : Association festival d'Anère
Du 26 au 30 mai 2004 : Cinquième festival du cinéma muet et du piano parlant	Concert en l'église d'Anères <b>18h</b> : Classe d'éveil musical de l'école de musique de St Laurent de Neste <b>19h</b> : Ensemble vocal de Saint-Laurent de Neste - Répertoire du XVII ème siècle au XX ème avec accompagnement instrumental
21 juin : Concert	<b>Organisation</b> : Comité des fêtes et municipalité <b>Lieu</b> : Salle des fêtes et grand place <b>14h</b> : Concours de pétanque <b>22h</b> : bal disco avec l'orchestre JIMMY MUSIC
17 et 18 juillet : Fête locale	<b>10h30</b> : Messe <b>12h</b> : apéritif offert par Guy SERRES, Jean-Paul PUJAU et France CARLIEZ
Samedi 17 juillet	<b>14h</b> : Sérénade animée par la banda "Les gais lurons"
Dimanche 18 juillet	<b>19h</b> Apéritif offert par le comité des fêtes et animé par "Les gais lurons " <b>20h</b> : Dîner (traiteur : Plein sud de Villeneuve Lécussan) <b>22h</b> : Soirée dansante animée par STAR 31 (Eric Cusson) <b>Organisation</b> : Foyer rural, comité des fêtes
22 juillet : La toile filante	Séance de cinéma en plein air, cinéma nomade et chanson Le fantôme de l'Opéra (1925) de Rupert Julian accompagné par Pierre Le Bourgeois au violoncelle <b>Lieu</b> : Grande place <b>Organisation</b> : Le Parvis, Tarbes
15 août : Vide greniers, brocante	<b>Lieu</b> : Chemin communal N°6 de la Lande <b>Organisation</b> : Comité des fêtes

Vendredi 20 août : Soirée : Spécial Cinéma d'auteur	<b>Lieu</b> : Café du village <b>Organisation</b> : Association Remue-Méninges Des surprises plein les rues qui tourneront autour du cinéma mais pas seulement ...
Samedi 21 août : et à minuit c'est ....le 22. Marchons la nuit avec Ciné guinguette	<b>Lieu</b> : Café du village <b>Organisation</b> : Association Remue-Méninges
Vendredi 27 août : Jazz à tous les étages	<b>Lieu</b> : Café du village <b>Organisation</b> : Association Remue-Méninges
Samedi 28 août : Farav el moutazou. Compositions originales	<b>Lieu</b> : Café du village <b>Organisation</b> : Association Remue-Méninges
Dimanche 29 août : Repas communal avec animation	<b>Lieu</b> : Salle des fêtes <b>Organisation</b> : Commune d'Anères <b>Animation musicale</b> : STAR 31 (Eric Cusson) <b>Traiteur</b> : Mr Tocquart Boudrac
Dernière semaine d'août :	Exposition de photographies <b>Lieu</b> : Salle des fêtes <b>Organisation</b> : Commune d'Anères et comité des fêtes
Vendredi 10 septembre : Soirée irlandaise	Musique, danse et gastronomie, pour changer ! <b>Lieu</b> : Café du village <b>Organisation</b> : Association Remue-Méninges
11 septembre : Tournoi de tarot	<b>Organisation</b> : comité des fêtes
11 septembre : [Del 730] Auteur, compositeur, interprète	<b>Lieu</b> : Café du village <b>Organisation</b> : Association Remue-Méninges
Samedi 18 septembre : Madeleines. Chansons "rauques"	<b>Lieu</b> : Café du village <b>Organisation</b> : Association Remue-Méninges
Mercredi 22 septembre : Théâtre de l'Arval. Cabaret oriental	<b>Lieu</b> : Café du village <b>Organisation</b> : Association Remue-Méninges
Vendredi 1er octobre : En avant première à la salle des fêtes. Le muet du mois d'Arte	<b>Présentation</b> : Jacques Poitrat
Vendredi 22 octobre : La passion du cidre	<b>Lieu</b> : Café du village <b>Organisation</b> : Association Remue-Méninges
Vendredi 5 novembre : En avant première à la salle des fêtes. Le muet du mois de Arte	<b>Présentation</b> : Jacques Poitrat
11 novembre : Cérémonie au monument aux morts	<b>Lieu</b> : Monument aux morts <b>Organisation</b> : Commune d'Anères
Vendredi 3 décembre : En avant première à la salle des fêtes. Le muet du mois de Arte	<b>Présentation</b> : Jacques Poitrat
Décembre : Goûter intergénération avec les résidents des la maison de retraite	Passage du Père-Noël pour les enfants de la commune <b>Organisation</b> : Commune d'Anères

Archives de la page internet de la municipalité d'Anères, [aneres.pagesperso-orange.fr/](http://aneres.pagesperso-orange.fr/)

**ANNEXE XVIII : TEXTE POETIQUE « UN FESTIVAL, A QUOI CA SERT ? »**

Madame Ducos, ancienne enseignante de français sur Tarbes, a écrit de plusieurs textes concernant la vie du village et l'activité de l'association Remue-Méninges.

*UN FESTIVAL, A QUOI CA SERT ?*

*Mais à bien des choses !*

*... et entre autres :*

*à générer des enthousiasmes,*

*à rassembler des énergies,*

*à créer des élans joyeux vers*

*le bénévolat,*

*la créativité,*

*la convivialité*

*à rencontrer des gens nouveaux,*

*à s'ouvrir aux richesses du monde,*

*à permettre aux artistes de s'exprimer,*

*à rapprocher des tous les arts*

*ceux qui croient que « ce n'est pas pour eux » !*

*à réveiller ceux qui dormaient,*

*à guérir ceux qui s'ennuyaient,*

*à passer de bons moments ensemble,*

*pour retrouver dans la gaieté*

*LA JOIE DE VIVRE !*

Jeanne Ducos

## **ANNEXE XIX : EXTRAIT DE L'AUTOBIOGRAPHIE LES MOTS DE JEAN-PAUL SARTRE, 1964**

*Ce passage décrit la relation existant entre le jeune Jean-Paul Sartre, alors âgé de 7 ans (nous sommes en 1912), et le cinéma qui en est encore à ses débuts.*

Ma mère s'enhardit jusqu'à me conduire dans les salles du Boulevard: au Kinérama, aux Folies Dramatiques, au Vaudeville, au Gaumont Palace qu'on nommait alors l'Hippodrome. Je vis Zigomar et Fantômas, Les Exploits de Maciste, Les Mystères de New York: les dorures me gâchaient le plaisir. Le Vaudeville, théâtre désaffecté, ne voulait pas abdiquer son ancienne grandeur: jusqu'à la dernière minute un rideau rouge à glands d'or masquait l'écran; on frappait trois coups pour annoncer le commencement de la représentation, l'orchestre jouait une couverture, le rideau se levait, les lampes s'éteignaient. J'étais agacé par ce cérémonial incongru, par ces pompes poussiéreuses qui n'avaient d'autre résultat que d'éloigner les personnages; au balcon, au poulailler, frappés par le lustre, par les peintures du plafond, nos pères ne pouvaient ni ne voulaient croire que le théâtre leur appartenait: ils y étaient reçus. Moi, je voulais voir le film au plus près. Dans l'inconfort égalitaire des salles de quartier, j'avais appris que ce nouvel art était à moi, comme à tous. Nous étions du même âge mental : j'avais sept ans et je savais lire, il en avait douze et ne savait pas parler. On disait qu'il était à ses débuts, qu'il avait des progrès à faire; je pensais que nous grandirions ensemble. Je n'ai pas oublié notre enfance commune: quand on m'offre un bonbon anglais, quand une femme, près de moi, vernit ses ongles, quand je respire, dans les cabinets d'un hôtel provincial, une certaine odeur de désinfectant, quand, dans un train de nuit, je regarde au plafond la veilleuse violette, je retrouve dans mes yeux, dans mes narines, sur ma langue les lumières et les parfums de ces salles disparues; il y a quatre ans, au large de la grotte de Fingal, par gros temps, j'entendais un piano dans le vent.

Inaccessible au sacré, j'adorais la magie: le cinéma, c'était une apparence suspecte que j'aimais perversement pour ce qui lui manquait encore. Ce ruissellement, c'était tout, ce n'était rien, c'était tout réduit à rien: j'assistais aux délires d'une muraille; on avait débarrassées solides d'une massivité qui m'encomrait jusque dans mon corps et mon jeune idéalisme se réjouissait de cette contraction infinie; plus tard les translations et les rotations des triangles m'ont rappelé le glissement des figures sur l'écran, j'ai aimé le cinéma jusque dans la géométrie plane. Du noir et du blanc, je faisais des couleurs éminentes qui résumaient



en elles toutes les autres et ne les révélèrent qu'à l'initié; je m'enchantais de voir l'invisible. Par-dessus tout, j'aimais l'incurable mutisme de mes héros. Ou plutôt non: ils n'étaient pas muets puisqu'ils savaient se faire comprendre. Nous communiquions par la musique, c'était le bruit de leur vie intérieure. L'innocence persécutée faisait mieux que dire ou montrer sa douleur, elle m'en imprégnait par cette mélodie qui sortait d'elle; je lisais les conversations mais j'entendais l'espoir et l'amertume, je surprénais par l'oreille la douleur fière qui ne se déclare pas. J'étais compromis; ce n'était pas moi, cette jeune veuve qui pleurait sur l'écran et pourtant, nous n'avions, elle et moi, qu'une seule âme: la marche funèbre de Chopin; il n'en fallait pas plus pour que ses pleurs mouillassent mes yeux. Je me sentais prophète sans rien pouvoir prédire: avant même que le traître eût trahi, son forfait entraînait en moi; quand tout semblait tranquille au château, des accords sinistres dénonçaient la présence de l'assassin. Comme ils étaient heureux, ces cow-boys, ces mousquetaires, ces policiers: leur avenir était là, dans cette musique prémonitoire, et gouvernait le présent. Un chant ininterrompu se confondait avec leurs vies, les entraînait vers la victoire ou vers la mort en s'avançant vers sa propre fin. Ils étaient attendus, eux: par la jeune fille en péril, par le général, par le traître embusqué dans la forêt, par le camarade ligoté près d'un tonneau de poudre et qui regardait tristement la flamme courir le long de la mèche. La course de cette flamme, la lutte désespérée de la vierge contre son ravisseur, la galopade du héros dans la steppe, l'entrecroisement de toutes ces images, de toutes ces vitesses et, par en dessous, le mouvement infernal de la « Course à l'Abîme », morceau d'orchestre tiré de la Damnation de Faust et adapté pour le piano, tout cela ne faisait qu'un: c'était la Destinée. Le héros mettait pied à terre, éteignait la mèche, le traître se jetait sur lui, un duel au couteau commençait: mais les hasards de ce duel participaient eux-mêmes à la rigueur du développement musical: c'était de faux hasards qui dissimulaient mal l'ordre universel. Quelle joie, quand le dernier coup de couteau coïncidait avec le dernier accord! J'étais comblé, j'avais trouvé le monde où je voulais vivre, je touchais à l'absolu. Quel malaise, aussi, quand les lampes se rallumaient: je m'étais déchiré d'amour pour ces personnages et ils avaient disparu, remportant leur monde; j'avais senti leur victoire dans mes os, pourtant c'était la leur et non la mienne: dans la rue, je me retrouvais surnuméraire. Je décidai de prendre la parole et de vivre en musique.

**ANNEXE XX : EXTRAIT DE L'EXPOSITION PERMANENTE DU NATIONAL  
MEDIA MUSEUM DE BRADFORD, EN ANGLETERRE (VISITE EN 2014)**

## Moving Pictures

Moving pictures are an illusion. How did they evolve – and how does the illusion work?

Cinema began in the 1890s but people could see moving pictures sixty years before then. They were drawn by artists, the predecessors of today's animators, and were viewed on a range of optical toys.

## Perceiving Movement

Can you always believe what you see? Seeing is a complex process. Your brain interprets the information it receives from your eyes. In the 19th century, scientists began investigating optical illusions to help them understand how we see. This led to the invention of optical toys and the development of cinema.

- 1 1828 Tivoli apparatus**  
These discs have a different drawing on each side. The strings are first twisted, and then stretched apart between two hands. The disc spins and the two drawings appear to become one.
- 2 1831 Poncelet's Wheel**  
Scientists Joseph Poncelet (1801-1883) and Michael Faraday (1791-1867) both noticed that the speed and direction of the spokes of a rotating wheel appear to change when seen through the spokes of another revolving wheel. To study the effect Faraday created a device with two wheels, whose speed he could control individually.
- 3 1832 Phenakistoscope**  
Inspired by Faraday's Wheel, Poncelet invented this optical toy. Drawings showing a cycle of movement are printed around the disc and a slit is cut between each drawing. As you spin the disc you look through the slit at the images reflected in a mirror. The images appear to move.
- 4 1833 Zoetrope**  
This is a variation of the Phenakistoscope that allows several people to see the moving image effect simultaneously. The pictures are arranged around the inside or on the base of a tilted drum. You spin the drum and the slits provide brief glimpses of each picture that your brain interprets as a moving image.
- 5 1877 Praxinoscope**  
Each mirror in the centre of the drum reflects one of the pictures around the edge. As you spin the drum you see pictures reflected in rapid succession. They look brighter because, unlike the Zoetrope and Phenakistoscope, there is no period of black between pictures seen through slits.
- 6 1871 Wheel of Life**  
This complex magic lantern slide consists of a rotating disc with a series of pictures around its edge and a shutter blade that revolves at a high speed, allowing each picture to be projected in rapid sequence on a screen.

## Capturing Movement

Before movement can be reproduced, it has first to be recorded. In the 1870s Eadweard Muybridge (1830-1904), a British photographer working in America, was the first to capture movement in a series of photographs taken in rapid succession. Other pioneers built on his work.

- 1** Muybridge was commissioned by the Californian millionaire Leland Stanford to prove that at one point all four legs of a trotting horse are off the ground simultaneously. Muybridge took this series of photographs using twelve cameras fitted with shutters he invented to 'freeze' the movement.
- 2** During 1878-9 Stanford sponsored Muybridge to photograph horses. Muybridge constructed a track with a shed containing a row of cameras along the side. As horses ran down the track, they broke threads connected to electrical contacts, firing each camera shutter in turn.
- 3** Later, Muybridge used a clockwork mechanism to fire the camera shutters in sequence, enabling him to photograph any moving subject. He went on to take 100,000 photographs of human and animal movement, some shot simultaneously from different angles. Published in 1887, they attracted great interest from physiologists and artists.
- 4** In 1883 the French physiologist Etienne Jules Marey (1830-1904) devised the first of many cameras for recording movement. He called them Chronophotographs. This one took sequences of pictures on a photographic plate. However, the images overlapped making it sometimes difficult to interpret what was recorded.

**5/6** To simplify the images, Marey dressed people in black, with white lines along their limbs that faced the camera. Similar 'markers' are placed on actors' bodies today when their movements are recorded for animation purposes with computerised motion capture techniques.

## the Mechanics of Illusion

The illusion of moving pictures requires precise engineering. The film must stop briefly to record or show each picture, then quickly move on. Pictures must be spaced regularly along the film and stop in exactly the same position several times every second otherwise the illusion appears jerky.

- 1** This sketch by W.K.L. Dickson (1865-1935) shows his clockwork-driven toothed wheel mechanism, which moved notched celluloid filmstrips through a camera in a stop-go motion. Dickson worked with Thomas Edison (1847-1931), the American industrialist, to produce the Kinetograph and Kinetoscope, the first commercially successful film camera and viewer in 1894.
- 2** Dickson's major advance was to perforate film along both edges, like Reynaud's Théâtre Optique, and move it through the Kinetograph camera using an intermittently rotating toothed sprocket wheel (bottom right). The perforations – or sprocket holes – ensured that pictures were spaced equally, enabling films to be shot and viewed with absolute readiness.
- 3** Aiming to improve on Edison's apparatus, the French photographic manufacturers Auguste and Louis Lumière (1842-1914 and 1864-1948) invented a camera that was also the first successful film projector: The Cinématographe, patented in February 1895, was hand-cranked and could be used to film anywhere, unlike Edison's electrically-driven Kinetograph, which required a studio.
- 4** Filming with the Cinématographe, its workings were based on those of the sewing machine. Moving 'claws' push into the perforations, pull the film downwards, and then retract, leaving it stationary for exposure. Then they move up, ready for the next downward stroke. Film cameras have used similar mechanisms ever since.
- 5** The Lumières' first film was shot outside their photographic plate factory in Lyon as their employees left work. It was shown to the Société d'Encouragement à l'Industrie Nationale in Paris on 22 March 1895 – this was probably the first public screening of moving pictures.

# Seeing Moving Pictures



When we watch films at the cinema, the screen is blank for almost half the time. The projector shutter cuts off the light when the film moves between frames. It also briefly interrupts the projected picture to increase the flicker frequency. This makes the picture flicker less – an example of flicker fusion.



1 Edward Muybridge produced Zoetrope and Phenakistoscope versions of his picture sequences. In 1879, he designed the Zoopraxiscope projector to show moving picture sequences in his lectures. It used special picture discs and a shutter disc. They rotated in opposite directions, flashing each picture momentarily onto the screen.



2 A Zoopraxiscope disc – with hand-painted reproductions of Muybridge's photographs. These were elongated to compensate for the distortion caused when they were projected through the counter-rotating shutter. The twelve pictures cover a complete movement cycle so can be repeated seamlessly as many times as required.



3 Edison's Kinetoscope was the first motion picture viewing apparatus. Looking through the eyepiece, the viewer saw about twenty seconds of film. Kinetoscope Parlours, with machines offering a choice of films, opened in New York and London in 1894. Within a year they were defunct, replaced by cinema shows.



4 Inside the Kinetoscope. The film moves continuously, driven by an electric motor. Underneath the picture gate (right) is a light. The rotating picture as it passes. The viewer perceives this rapid sequence of still images as a moving picture.



5 The Lumière Cinématographe – with a magic lantern lamphouse lit by gas or kerosene – was the first film projector. As the projectionist hand-cranked the film through the projector, the shutter rotated, flashing 16 pictures onto the screen every second.

6 The Lumière began Cinématographe shows in Paris on 28 December 1895. The twenty-minute programme included ten films and cost one franc. From these beginnings, a huge and sophisticated entertainment industry has developed that still depends on an illusion produced by seeing a sequence of separate images in rapid succession.

## Thaumatrope

### How to use

Press the button to spin the disc.  
The two drawings appear to become one.



## Phenakistoscope

### How to use

- 1 Turn the handle.
- 2 Look through the slits in the disc at the images reflected in the mirror.



## Praxinoscope

### How to use

Spin the drum and look at the images reflected in the mirrors.







## THE FIRST CAMERA THAT MADE FILM POSSIBLE

Today, moving images are all around us, but 125 years ago they were new, exciting, and recorded on this camera. Louis Le Prince filmed some of the first moving images in Leeds but he disappeared in mysterious circumstances before he could tell the world about his invention.

Louis Augustin Aimé Le Prince worked and lived in Leeds. He invented this camera and recorded two reels of paper film in 1888. One film was called *Roundhay Garden Scene* and the other is *Leeds Bridge*. Both are only 5 seconds long.

This camera is the first ever moving picture camera which enables us to make, record and watch television and films today.



## Faraday's Wheel

### How to use

- 1 Press the button. The front wheel will turn at a constant speed.
- 2 Use the handle to turn the rear wheel. Turn it slowly and then increase your speed.
- 3 Look through the front wheel. As your turning speed changes, see how the pattern of the spokes appears to change, even though there is no change in the direction both wheels are turning.



## Zoetrope

### How to use

- 1 Spin the drum.
- 2 Look through the slits at the images around the side or on the base of the drum.
- 3 Try varying the speed to see how the effect works best.



## Wheel of Life

### How to use

Turn the handle and look through the aperture on the left.





## **GALERIE DE PHOTOS**



<b>Photos 1 : Le village d'Anères, tour d'horizon.....</b>	<b>349</b>
<b>Photos 2 : Les lieux du festival en 1999.....</b>	<b>350</b>
<b>Photos 3 : L'association .....</b>	<b>351</b>
<b>Photos 4 : Le Café du village.....</b>	<b>352</b>
<b>Photos 5 : Derrière le Café du village : le jardin .....</b>	<b>353</b>
<b>Photos 6 : Pas de billetterie mais des cochons.....</b>	<b>354</b>
<b>Photos 7 : La Salle des fêtes devient salle de cinéma.....</b>	<b>355</b>
<b>Photos 8 : La programmation off.....</b>	<b>356</b>
<b>Photos 9 : Tournage de la bande-annonce 2013 .....</b>	<b>358</b>
<b>Photos 10 : Partenariats scolaires.....</b>	<b>360</b>
<b>Photos 11 : Atelier « Accompagner un film muet ».....</b>	<b>361</b>
<b>Photos 12 : Les animations .....</b>	<b>362</b>
<b>Photos 13 : Divertir entre deux séances.....</b>	<b>364</b>
<b>Photo 14 : Le coin restauration .....</b>	<b>364</b>
<b>Photos 15 : Sous le chapiteau .....</b>	<b>365</b>





## Photos 1 : Le village d'Anères, tour d'horizon.



[www.rondedesnestes.fr](http://www.rondedesnestes.fr)

De haut en bas : l'aérodrome, le fronton, le rocher de la vierge, l'église



(FOIX (Marc), *La Dépêche*, 03 avril 2014)

Composition du nouveau conseil municipal d'Anères.

De gauche à droite. En haut: Cyril Grazide, Yves Loubeau, Gérard Bompunt. En bas : Christine Dubois, Véronique Snéla, Leïla Bazerque, Christine Ducasse, Alix Dappe, Françoise Campistrous, Pierre Gerwig (maire), André Falip

**Photos 2 : Les lieux du festival en 1999**



La place du village



La salle des fêtes



Le Café du village avant et après travaux

(Festival d'Anères : présentation de projet 1999, 1998 et archives photos du Café du village)

### Photos 3 : L'association



(M. Jardinier, 24 mars 2013)

Remue-Méninges ce sont de belles rencontres mais c'est aussi une grande famille. Ici, quelques membres réunis pour l'anniversaire de Roger, anglais d'origine, enfant adopté du Café du village.



(M. Jardinier, 1er avril 2013)

Sylvain Airault, organisateur et projectionniste du Festival



« On peut tout faire dans le café mais pas n'importe quoi. »



(Festival d'Anères : bilan 2012 et Blog : Festival 2014)

Les bénévoles mettent leur savoir-faire, leur temps et leur enthousiasme au service de l'association.



Photos 4 : Le Café du village



(M. Jardinier, le 1<sup>er</sup> avril puis du 15 au 20 mai 2013)



**Photos 5 : Derrière le Café du village : le jardin**



(M. Jardinier, le 18 mai 2013)



**Photos 6 : Pas de billetterie mais des cochons**

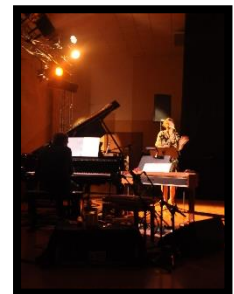


(M. Jardinier, du 15 au 20 mai 2013)



Point de billetterie mais des tirelires en forme de cochons qui attendent la générosité des spectateurs venus se divertir au Café du village. Pendant le temps du festival, les consommations alimentaires se monnayent quant à elles grâce à des tickets colorés préalablement achetés au stand d'accueil.

## Photos 7 : La Salle des fêtes devient salle de cinéma



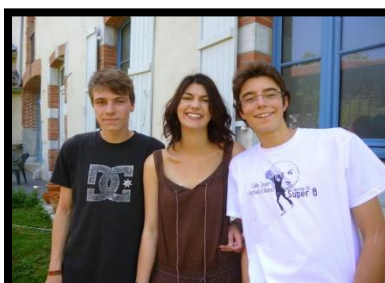
(M. Jardinier, du 15 au 19 mai 2013)

Le temps du festival, la salle des fêtes, mise à disposition par la mairie d'Anères, se transforme en salle de cinéma. A l'occasion de cette 15<sup>ème</sup> édition, les organisateurs rendent hommage à la regrettée Hélène Pinos (membre décédé le 03 octobre 2012), en ressortant les décorations réalisées en 2011 par un atelier arts-plastiques « décoration de salle » qu'elle avait encadré dans le cadre du « Projet Méliès ».



## Photos 8 : La programmation off

\*\*\* La « salle Super 8 », dite la Salle Jeunes \*\*\*



(Festival 2014, festival-aneres.blogspot.fr, le 7 juin 2014)



(M. Jardinier, le 18 mai 2013)



(Festival 2012, festival-aneres.blogspot.fr, le 29 mai 2012)

La salle Super 8 a été créée en 2004. Son organisation est prise en charge par des jeunes d'Anères et des villages environnants.



\*\*\* La « salle 9,5 », dite la « salle Vieux » \*\*\*



(M. Jardinier, le 18 mai 2013)

La salle 9,5 a été créée en 2012. Elle est gérée par Joseph Lavandier qui projette ses trouvailles au format 9,5 mm.



## Photos 9 : Tournage de la bande-annonce 2013



(M. Cousin, les 30 mars et 1<sup>er</sup> avril 2013)

Les habitants, tous âges confondus, s'impliquent chaque année dans le tournage d'un court-métrage dans la tradition du cinéma muet en noir et blanc.



Le tournage de la bande-annonce du Festival se déroule le temps du weekend de Pâques (...peu importe la météo !).

De gauche à droite : Sylvain Airault (responsable de l'association Festival d'Anères), Peter Bicknell (réalisateur), 3 étudiants de l'ESAV de Toulouse (plus un hors-cadre), Didier Picard (responsable de l'association Remue-Méninges).



(M. Jardinier, 01 avril 2013)

Didier Picard et Peter Bicknell dissimulent les anachronismes qui pourraient apparaître entre l'Anères d'aujourd'hui et l'Anères supposé des années 1920.



## Photos 10 : Partenariats scolaires

Depuis le début, le festival propose des séances à destination des enfants et tout particulièrement des scolaires. Ici photo prise d'une séance scolaire à la 11ème édition du festival d'Anères.

(www.festival-aneres.fr, 2009)



Des élèves du collège de Saint-Laurent-de-Neste encadrés par la réalisatrice Marie Colson pour tourner des films « à la façon des frères Lumière ». Ce projet a rassemblé 7 classes soit environ 200 élèves.

(www.cinema-midipyrenees.fr, 2012)



(FOIX (Marc), *La Dépêche*, « Les collégiens ont tourné un film muet », 18 mai 2013)

En 2013, le partenariat avec le collège Beaulieu était renouvelé pour le tournage de courts-métrages autour de l'œuvre tunisienne incomplète *Ain-el-Ghezal* (1923). La 15<sup>ème</sup> édition du festival a été l'occasion pour les élèves de voir leurs réalisations projetées sur grand écran. Celui-ci était accompagné par groupe de musiciens non-professionnels issus d'un atelier d'accompagnement.

De gauche à droite : Marion Colson (réalisatrice), Pascal Touzanne (principal du collège), Robert Poupard (documentaliste aux AFF du CNC), Sylvain Airault (organisateur du Festival d'Anères).

## Photos 11 : Atelier « Accompagner un film muet »



(M. Jardinier, 01 avril 2013)

Répétition de l'atelier (tous âges confondus), dirigé par le trompettiste Xavier Bornens, sur le film allemand *La Femme du pharaon* d'Ernst Lubitsch.



Maillé, « Anères. Le cinéma muet fait tomber les barrières », *La Dépêche*, 17 mai 2010)

Répétition de l'atelier (tous âges confondus) dirigé par le compositeur et pianiste italien Mauro Coceano, avant la projection du film *L'Étroit mousquetaire* de Max Linder (1922) au Centre d'accueil des demandeurs d'asile (CADA) de Lannemezan puis au festival.

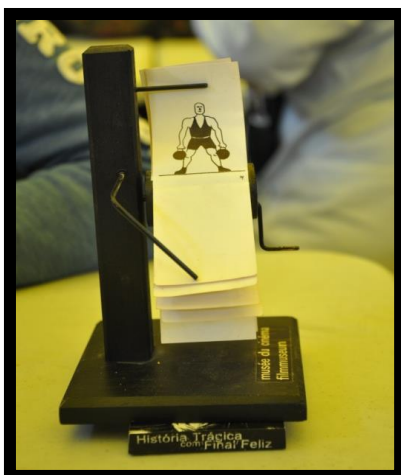


## Photos 12 : Les animations

\*\*\* Découvrir le cinéma avec l'association Braquage\*\*\*



(M. Jardinier, du 18 et 19 mai 2013)



Depuis 2010, Sébastien Ronceray et Adrien Heudier, de l'association Braquage (visant à favoriser le cinéma expérimental), animent des ateliers autour du cinéma des origines, du vendredi (ou samedi) au dimanche, de 11h à 13h, à destination des jeunes et des moins jeunes. Après les ateliers « grattage sur pellicule » et « sténopés », ils ont proposé un atelier « Etranges objets du pré-cinéma » à l'occasion de cette 15<sup>ème</sup> édition du festival d'Anères.

\*\*\* Les Poupardises \*\*\*



(M. Jardinier, le 17 mai 2013)



(Festival d'Anères : bilan 2010)



(www.cnc-aff.fr)

Jacques Poitrat dit Albert de Nonancourt ou encore comme il fut appelé pendant 15 ans « Monsieur Cinéma muet » de la chaîne franco-allemande ARTE était, depuis 2002, un ami fidèle du Festival d'Anères où il animait « les causeries de 11h » depuis 2003, co-organisait les séances mensuelles d'avant-premières d'ARTE depuis 2004 et éditait la revue Cinéanères depuis 2010. Sa disparition en 2012 représente une grande perte pour les acteurs du festival d'Anères, pour le monde du cinéma muet et la valorisation du patrimoine culturel en général.

Depuis 2013, Robert Poupard a pris la relève des « causeries de 11h » rebaptisées « les Poupardises ». Robert Poupard est chargé d'études documentaires aux Archives françaises du film. Il a participé au Projet Lumière, de 1992 à 1996 (collecte, identification et restauration des films). Grâce au dossier de candidature auquel il a participé, les films Lumière sont inscrits, en 2005, au Registre de l'Unesco au titre de la Mémoire du Monde. [www.cnc-aff.fr](http://www.cnc-aff.fr)



## Photos 13 : Divertir entre deux séances

Orgue de  
barbarie avec  
Dudu

(M. Jardinier, le 15  
mai 2013)



Exposition avec Jacques-François Réglat

(Festival d'Anères : bilan 2001)



Vide-grenier (La Dépêche du Midi, le 20 juin 2010)



Le garde  
champêtre  
alias Honoré  
Aleste

(M. Jardinier, le 19  
mai 2013)

## Photo 14 : Le coin restauration



(M. Jardinier, le 18 mai 2013)

## Photos 15 : Sous le chapiteau



(M. Jardinier, le 16 au 19 mai 2013)



Des concerts tous les soirs à 19h et un bal de clôture le dimanche soir. Les artistes présents en 2013 étaient Face à la mer, David Lafore, Chloé Lacan et le Grand orchestre du Limonaire

(Festival d'Anères : bilan 2013,  
le 15 mai 2013)



(M. Jardinier, le 19 mai 2013)

Au rythme de l'orgue de barbarie de Philippe Duval les organisateurs se lancent dans un petit concert en introduction du bal de clôture.



Le public est au rendez-vous... le chapiteau en paraît même trop petit.



## **TABLE DES FIGURES**



<b>Figure 01 : Localisation du village d'Anères en Hautes-Pyrénées .....</b>	<b>40</b>
<b>Figure 02 : Communauté des communes de Saint-Laurent-de-Neste.....</b>	<b>40</b>
<b>Figure 03 : Sentiers de grande randonnée de la chaîne des Pyrénées .....</b>	<b>42</b>
<b>Figure 04 : Parcours de randonnée « La ronde des Nests ».....</b>	<b>43</b>
<b>Figure 05 : Carte du patrimoine jacquaire en France.....</b>	<b>43</b>
<b>Figure 06 : Evolution de la population anéraise entre 1793 et 2010 .....</b>	<b>46</b>
<b>Figure 07 : Répartition par âge de la population .....</b>	<b>46</b>
<b>Figure 08 : Lieu de travail des Anérais actifs de 15 ans ou plus en 2010 .....</b>	<b>47</b>
<b>Figure 09 : Evolution des donations faites entre 1999 et 2013. ....</b>	<b>55</b>
<b>Figure 10 : Evolution des recettes d'entrées aux « gros spectacles ».....</b>	<b>55</b>
<b>Figure 11 : Provenance des recettes entre 1999 et 2013.....</b>	<b>56</b>
<b>Figure 12 : Résultats d'exercice entre 1999 et 2013.....</b>	<b>58</b>
<b>Figure 13 : Evolution des budgets prévus et réalisés entre 1999 et 2013 .....</b>	<b>67</b>
<b>Figure 14 : Origines des longs-métrages diffusés dans la grande salle.....</b>	<b>69</b>
<b>Figure 15 : Origines des courts-métrages diffusés dans la grande salle.....</b>	<b>69</b>
<b>Figure 16 : Origines des copies diffusées dans la grande salle.....</b>	<b>69</b>
<b>Figure 17 : Répartition de la venue des ciné-concertistes.....</b>	<b>74</b>
<b>Figure 18 : Fréquentation estimée par les organisateurs.....</b>	<b>91</b>
<b>Figure 19 : Fréquentation de la grande salle estimée en 2000 .....</b>	<b>92</b>
<b>Figure 20 : Fréquentation de la grande salle calculée en 2013 .....</b>	<b>92</b>
<b>Figure 21 : Evolution de la répartition des séances de la grande salle .....</b>	<b>92</b>
<b>Figure 22 : Fréquentation de la programmation-off calculée en 2013 .....</b>	<b>99</b>



<b>Figure 23 : Fréquentation des concerts en 2013.....</b>	<b>99</b>
<b>Figure 24 : Fréquentation des animations en 2013 .....</b>	<b>99</b>
<b>Figure 25 : Départements ou pays d'origines des spectateurs.....</b>	<b>114</b>
<b>Figure 26 : Mode d'hébergement des festivaliers .....</b>	<b>114</b>
<b>Figure 27 : Raisons de la présence des spectateurs à Anères.....</b>	<b>114</b>
<b>Figure 28 : Relation entre la durée des séjours 2013 et le nombre d'éditions auxquelles les spectateurs ont participé. ....</b>	<b>118</b>
<b>Figure 29 : Médias par lesquels les spectateurs ont connu le festival.....</b>	<b>119</b>
<b>Figure 30 : Rapport entre la durée du séjour et l'éloignement du domicile .....</b>	<b>120</b>
<b>Figure 31 : Mode(s) de restauration choisi(s) par les festivaliers .....</b>	<b>122</b>
<b>Figure 32 : Lieu(x) d'hébergement choisi(s) par les festivaliers.....</b>	<b>122</b>
<b>Figure 33 : Opinions concernant les avantages du Festival d'Anères.....</b>	<b>129</b>
<b>Figure 34 : L'âge des festivaliers .....</b>	<b>132</b>
<b>Figure 35 : Lieu d'habitation des bénévoles sondés .....</b>	<b>136</b>
<b>Figure 36 : Raison de la présence des bénévoles sondés à Anères.....</b>	<b>136</b>
<b>Figure 37 : Les atouts d'Anères selon les bénévoles .....</b>	<b>136</b>
<b>Figure 38 : Les atouts du Café du village selon les bénévoles.....</b>	<b>136</b>
<b>Figure 39 : Moyens ou lieux par lesquels les internautes ont vu un film muet</b>	<b>161</b>
<b>Figure 40 : Les publics de la Cinémathèque et des cinémas d'art et essai .....</b>	<b>162</b>
<b>Figure 41 : Nombre de films muets visionnés par les internautes .....</b>	<b>169</b>
<b>Figure 42 : Degré d'appréciation du cinéma muet par les internautes.....</b>	<b>169</b>
<b>Figure 43 : Opinions des spectateurs vis-à-vis du cinéma muet.....</b>	<b>170</b>

<b>Figure 44 : Motifs pour lesquels 75% des internautes n'ont jamais vu de ciné-concert.....</b>	<b>177</b>
<b>Figure 45 : Les internautes veulent-ils assister à des ciné-concerts ?.....</b>	<b>177</b>
<b>Figure 46 : Motifs de participation des spectateurs au Festival d'Anères.....</b>	<b>179</b>
<b>Figure 47 : Présence de la musique dans projections hors-domicile .....</b>	<b>186</b>
<b>Figure 48 : Evolution des partenariats du Festival d'Anères .....</b>	<b>193</b>
<b>Figure 49 : Pays de production les plus représentés par les ciné-concerts en France .....</b>	<b>197</b>
<b>Figure 50 : Les points du festival à améliorer d'après les festivaliers.....</b>	<b>205</b>
<b>Figure 51 : Les toilettes sèches : quels avantages ? .....</b>	<b>212</b>
<b>Figure 52 : Seuil de rentabilité environnemental par types de gobelets.....</b>	<b>213</b>
<b>Figure 53 : Les internautes connaissent-ils le Festival d'Anères ?.....</b>	<b>217</b>
<b>Figure 54 : Référencement web sur les moteurs de recherche populaires .....</b>	<b>217</b>
<b>Figure 55 : Référencement web sur des moteurs de recherche alternatifs.....</b>	<b>219</b>





## **SOURCES**



## SOURCES ECRITES (par date de rédaction)

- 📖 Association Festival d'Anères, *Statuts de l'association*, 2001
- 📖 Association Remue-Méninges et Ciné-Bastringue, *Présentation de projet*, 1999 et 2000.
- 📖 Association Remue-Méninges et Ciné-Bastringue, *Bilan de projet*, 1999 et 2000.
- 📖 Association Festival d'Anères, *Présentation de projet*, 2001 – 2013.
- 📖 Association Festival d'Anères, *Bilan de projet*, 2001 – 2013.
- 📖 Association Festival d'Anères, *Compte-rendu d'Assemblée Générale*, 2003 – 2013.
- 📖 Association Festival d'Anères, *Bilan comptable*, 2004 – 2012.
- 📖 Association Festival d'Anères, *Support d'interview France Inter*, 2007.
- 📖 Association Festival d'Anères, *Anères : témoignages de quelques habitants*, propos recueillis par Julie Aimée Debes, 2010.
- 📖 Association Festival d'Anères, *La diffusion des Ciné-concerts en France : à partir du site cineconcert.fr* (Rapport), 2012.





## SOURCES ORALES (par date d'entretien, du plus ancien au plus récent)

- 🗣️ LAVANDIER Joseph, responsable de la salle 9,5, entretien le 20 juin 2014 à 01h30, dans la salle 9,5, Fournil du village, Anères, département des Hautes-Pyrénées, France.
- 🗣️ Damien et Antonin (15 ans), actuels responsables de la salle Super 8, entretien le 20 juin 2014 à 02h00, au Café du village, Anères, département des Hautes-Pyrénées, France.
- 🗣️ PICARD Hugo (24 ans), ancien responsable de la salle Super 8, entretien le 20 juin 2014 à 02h30, au Café du village, Anères, département des Hautes-Pyrénées, France.
- 🗣️ DUCOS Jeanne (88 ans), l'une des doyennes du village et ancienne présidente d'honneur de l'association Cinéma Vivant Tarbes, entretien le 22 juin 2014 à 18h00, à son domicile, Anères, département des Hautes-Pyrénées, France.
- 🗣️ BARRIERE Fanny et Elsa (15 et 18 ans), deux nouvelles venues au Festival et au Café du village, entretien le 23 juin 2014 à 00h10, au Café du village, Anères, département des Hautes-Pyrénées, France.
- 🗣️ GERWIG Pierre, actuel maire du village d'Anères depuis 2010, entretien le 23 juin 2014 à 14h00, dans son bureau à la mairie, Anères, département des Hautes-Pyrénées, France.
- 🗣️ CAMPISTROUS Françoise, membre fondateur des associations Remue-Méninges et Festival d'Anères, entretien le 26 juin 2014 à 16h00, à son domicile, Anères, département des Hautes-Pyrénées, France.



# BIBLIOGRAPHIE

## Légende :

-  Livres et rapports
-  Mémoires, thèses et autres écrits universitaires
-  Articles de périodiques en version papier
-  Articles numérisés et sites internet



## OUVRAGES SUR L'HISTOIRE DU CINEMA MUET

📖 ARNOLDY (Édouard), *Pour une histoire culturelle du cinéma*, Liège, Editions du CEFAL, 2004

📖 BRISELANCE (Marie-France) et MORIN (Jean-Claude Morin), *Grammaire du cinéma*, Paris, Nouveau Monde éditions, 2010.

📖 HERBET (Stéphane) et McKERNAN (Herbert) dir., *Who's who of victorian cinema : a worlwide survey*, BFI Publishing, Londres, 1996.

📖 PIERCE (David), *The Survival of American Silent Feature Films: 1912–1929*, Council on library and information resources and the library of Congress, 2013.

📖 ROBINSON (David), *The Chronicle of Cinema 1895-1995*, Londres, British Film Institute, 1994

📖 ROBINSON (David), *World Cinema: A Short History*, Londres, Eyre Methuen, 1973

✍ COLLECTIF : « Dossier : Les 100 ans de Charlot », revue *Positif*, Institut Lumières/Actes Sud, numéro 640, juin 2014, pp. 88-111.

✍ MONTEBELLO (Fabrice), « Des films muets aux films parlants. Naissance de la qualité cinématographique », in revue *Politix*, De Boeck Supérieur, Volume 16, numéro 61, 2003, pp. 51-80.

✍ SCORCESE (Martin), « Lire le langage du cinéma », in revue *Positif*, Institut Lumières/Actes Sud, numéro 636, février 2014, pp. 46-51.

📖 LE SEIGNEUR (Alexandra), article « Pourquoi la France a mieux conservé ses films muets que les Etats-unis », 9 décembre 2013, [www.slate.fr](http://www.slate.fr).

📖 SCORCESE (Martin), « Persistence of vision : reading the language of cinema », National Endowment for the Humanities Jefferson Lecture in the Humanities, 1er avril 2013, [www.neh.gov](http://www.neh.gov).

## OUVRAGES SUR LA RELATION ENTRE LA MUSIQUE ET LE CINEMA

📖 CHION (Michel), *Un art sonore, le cinéma : histoire, esthétique, poétique*, Paris, Cahiers du Cinéma/essais, 2003.

📖 CHION (Michel), *La Musique au cinéma*, Paris, Fayard, collection Les chemins de la musique, 1995.

📖 HILLARD (John Kenneth), *A Brief History of Early Motion Picture Sound Recording and Reproducing Practices*, New-York, Audio Engineering Society Electronic Library, 1984.

📖 LACASSE (Germain), *Le bonimenteur de vues animées : Le cinéma « muet » entre tradition et modernité*, Québec/Paris, Nota Bene/Méridiens Klincksieck, 2005.

📖 Sous la direction de TOULAY (Emanuelle) et BELAYGUE (Christian), *Musique d'écran: L'accompagnement musical du cinéma muet en France, 1918-1995*, « Le temps », Paris, Réunion des Musées Nationaux, 1994.

📖 Z'GRAGGEN (Mathieu), *Le Cinéma muet... et la musique*, rapport de DCP 2 Sono, Paris, EMC Ecole supérieure des métiers de l'image, du son et du multimédia, 2006.

✍ PISANO (Giusy), « De la présence de la musique dans le cinéma dit muet », *1895. Mille huit cent quatre-vingt-quinze*, numéro 38 « Musique ! », 2002.

✍ BARNIER (Martin), « Une histoire technologique : l'exemple du son avant le « parlant » », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 2004/4 n° 51-4, p. 10-20.



## OUVRAGES SUR LA PRISE EN CHARGE ET VALORISATION DES ARCHIVES FILMIQUES

- 📖 BORDE (Raymond), *Les cinémathèques*, Lausanne, L'Age d'Homme, collection Cinéma vivant, 1983.
- 📖 BORDE (Raymond) et BUACHE (Freddy), *La Crise des cinémathèques et du monde*, Lausanne, Editions L'Age d'Homme, collection Cinéma vivant, 1997
- 📖 COLLECTIF, *Les Archives françaises du film du CNC*, Paris, CNC, Direction de la communication, 2008
- 📖 LEROY (Eric), *Cinémathèques et archives du film*, Clamecy, Armand Colin, 2013.
- 📖 MANNONI (Laurent), *Histoire de la Cinémathèque française*, Paris, Gallimard, 2006
- 📖 TOUBIANA (Serge), *Toute la mémoire du monde*, Mission de réflexion sur le patrimoine cinématographique en France, Rapport présenté à Monsieur Jean-Jacques Aillagon, Ministre de la Culture et de la Communication, Paris, 2003.
- ✍ BERTHOME (Jean-Pierre) et NIOGRET (Hubert), « Bologne 2014 : Il cinema ritrovato », revue *Positif*, Institut Lumières/Actes Sud, numéro 644, octobre 2014, p.78-79.
- ✍ BERTHOME (Jean-Pierre), « Pordenone : Le Giornate del cinema muto », revue *Positif*, Institut Lumières/Actes Sud, numéro 646, décembre 2014, pp. 75-76.
- ✍ BOURGET (Jean-Loup), « Exposition : Saint Langlois, comédien et martyr », revue *Positif*, Institut Lumières/Actes Sud, numéro 641-642, juillet-août 2014, pp.148-150.
- ✍ LUTAUD (Léa), « Réinventer le désir d'aller en salle », *Le Figaro*, 19 juin 2014.
- ✍ VERNIER (Jean-Marc), « L'Etat français à la recherche d'une *politique culturelle* du cinéma : de son invention à sa dissolution gestionnaire », *Quaderni*, numéro 54, printemps 2004, pp. 95-108
- 📺 « Première de la version restaurée du film muet « Les Nibelungen » de Fritz Lang », ARTE, édité le 10 décembre 2009, mis-à-jour le 13 avril 2012, consulté le 22 janvier 2013, [www.arte.tv](http://www.arte.tv)

## OUVRAGES SUR LES EQUIPEMENTS CULTURELS ET FESTIVALS EN FRANCE

📖 BENITO (Luc), *Les festivals en France, marchés, enjeux et alchimie*, Paris, L'Harmattan, Collection Gestion de la Culture, 2001.

📖 BESANCON (Julien), *Festival de musique : analyse sociologique de la programmation et l'organisation*, Paris, L'Harmattan, Collection Logiques Sociales, 2000.

📖 Sous la direction de DONNAT (Olivier) et OCTOBRE (Sylvie), *Les publics des équipements culturels : méthodes et résultats d'enquêtes*, Les travaux du DEP, Paris, Ministère de la Culture, 2001.

📖 NEGRIER (Emmanuel) et JOURDA (Marie-Thérèse), *Les nouveaux territoires des festivals*, Paris, France Festival en co-édition avec les éditions Michel de Maule, 2007

📖 TAILLIBERT (Christel), *Tribulations festivières : Les festivals de cinéma et audiovisuel en France*, Paris, Éditions L'Harmattan, collection Logiques sociales, série Etudes culturelles, 2009.

📖 BOUCHARD (Diane), MERCIER (Sophie), *Tourisme culturel et festivals, opportunités et limites d'un tel partenariat*, mémoire de recherche, sous la direction d'Alain Busson, Paris, HEC, 2004.

📖 FLECHET (Anaïs), GORTSCHEL (Pascale), HIHIROGLOU (Patricia), JACOTOT (Sophie), MOINE (Caroline) et VERLAINE (Julie) dir., *Une Histoire des Festivals : XX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2013.

📖 FROMONT (Marie), *L'influence de l'action publique sur l'accès à la culture à travers les festivals*, mémoire de recherche, sous la direction de Julien Weisbein, Toulouse, Institut d'Etudes Politiques de Toulouse, 2008.

📖 POIRRIER (Philippe) dir., « Introduction : les festivals en Europe, XIX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècles, une histoire en construction », in *Festivals et sociétés en Europe XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Bourgogne, Centre Georges Chevrier, collection Territoires contemporains, 2012.

📖 SEGOT (Marion), *Les festivals de Musiques actuelles en Aquitaine*, mémoire de recherche, sous la direction de Renaud Carrier, Pau, Université de Pau et des Pays de l'Adour, 2011.

✍️ ANDREU (Arnaud), « Une nouvelle étape pour le festival Visa pour l'image », *Perpignan magazine*, numéro 62, 2006, p.29.

✍️ BARTHON (Céline), GARAT (Isabelle), GRAVARI-BARBAS (Maria) VESCHAMBRE (Vincent), « L'inscription territoriale et le jeu des acteurs dans les événements culturels et festifs : des villes, des festivals, des pouvoirs », *Géocarrefour* [En ligne], numéro 82/3, 2007, mis en ligne le 01 octobre 2010, consulté le 24 octobre 2012. URL : <http://geocarrefour.revues.org/2155>

✍️ BORDEAUX (Marie-Christine) et PIGNOT (Lisa) dir., « Il n'y a pas de public spécifique », *L'Observatoire*, numéro 32, 2007.

✍️ BRENNETOT (Arnaud), « Des festivals pour animer les territoires », *Annales de géographie*, numéro 635, 2004, p. 29-50.

✍️ DI MEO (Guy), « *Le renouvellement des fêtes et des festivals, ses implications géographiques* », *Annales de géographie*, numéro 643, 2005, p. 227-243.

✍️ GARAT (Isabelle) « La fête et le festival, éléments de promotion des espaces et représentation d'une société idéale », *Annales de géographie*, numéro 643, 2005, p. 265-284.

✍️ HUTHWOHLI (Joël), « Mémoire de festivals » Entretien avec Peter Bu, *Revue de la BNF*, numéro 40, 2012, p. 36-39.

✍️ PRESTON (Chris) et HOYLE (Leonard), « Entertainment and festival event Marketing », in *Event marketing : how to successfully promote event, festivals, conventions, and expositions*, New Jersey, John Wiley & sons, inc., 2012, pp. 137 – 162.

## OUVRAGES SUR LA SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIO-POLITIQUE D'ANERES

✍ FOIX (Marc) «Anères. Réunion-débat du conseil municipal», *La Dépêche*, 18 avril 2014.

✍ Municipalité d'Anères, *Et Arrebourit*, n°37, juillet 2013

📄 LAJARRIGE (Françoise) et MELOUX (Stéphane), *Bilan économique en Midi-Pyrénées*, INSEE, 2013, [www.insee.fr/fr/insee\\_regions/midi-pyrenees/themes/bilaneco/bilan2012/tourisme\\_2012.pdf](http://www.insee.fr/fr/insee_regions/midi-pyrenees/themes/bilaneco/bilan2012/tourisme_2012.pdf)

## OUVRAGES SUR LA VIE ASSOCIATIVE ET LE BENEVOLAT

📖 ENEAU (Jérôme), *La Part de l'autre dans la formation de soi*, Paris, L'Harmattan, 2007.

📖 GOIZIN (François), *Bénévolat : Valorisation comptable*, Paris, Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Education populaire et de la Vie associative, 2011.

📖 SUE (Roger) et PETER (Jean-Michel), *Intérêts d'être bénévole*, rapport de recherche, Paris, Université Paris Descartes, 2012.

📖 TAYLOR (Charles), *Grandeur et misère de la modernité*, Montréal, Editions Fides, 1992.

📄 BAGES (Lisa), Rapport de stage : *Le Café du village d'Anères*, Paris, Université de Paris VIII, 2014

📄 PETER (Jean-Michel) et SUE (Roger), *Rapport recherche, Intérêts d'être bénévole*. Paris, Cerlis Paris Descartes, 2012.






✍ DELILLE (Pascale) du SEL de Clérmont, « Elargir le processus démocratique », *Passerelle Eco*, n°6, 2001.

📄 Dossier de presse : *Le Passeport Bénévole : livret personnel de valorisation de l'expérience bénévole*, Paris, France Bénévolat, 2011, [www.francebenevolat.org](http://www.francebenevolat.org)














# SITOGRAFIE






## SITES DES ASSOCIATIONS REMUE-MENINGES ET FESTIVAL D'ANERES

-  **Site du Festival d'Anères**  
[www.festival-aneres.fr](http://www.festival-aneres.fr)
-  **Blog du Festival d'Anères**  
[festival-aneres.blogspot.fr](http://festival-aneres.blogspot.fr)
-  **Site de l'association Remue-Méninges**  
<http://remue.meninges.free.fr>
-  **Blog de l'association Remue-Méninges**  
[le-blog-remue-meninges.blogspot.fr](http://le-blog-remue-meninges.blogspot.fr)
-  **Agenda des ciné-concerts en France**  
[www.cineconcert.fr](http://www.cineconcert.fr)

## PRINCIPAUX ANCIENS OU ACTUELS PARTENAIRES CULTURELS DU FESTIVAL D'ANERES

-  **Site des Archives Françaises du Film au Bois d'Arcy**  
[www.cnc-aff.fr](http://www.cnc-aff.fr)
-  **Site de la Cinémathèque française à Paris**  
[www.cinematheque.fr](http://www.cinematheque.fr)
-  **Site de la Cinémathèque de Toulouse**  
[www.lacinemathequedetoulouse.com](http://www.lacinemathequedetoulouse.com)
-  **Site de la Cinémathèque Gaumont à Saint Ouen**  
[www.gaumontpathearchives.com](http://www.gaumontpathearchives.com)
-  **Site du festival Les Journées du Cinéma Muet d'Uncastillo, Espagne**  
(en espagnol : *Las Jornadas de Cine Mudo de Uncastillo*)  
[www.cinemudo.org](http://www.cinemudo.org)
-  **Site du festival Les journées du Cinéma muet de Karlsruher, Allemagne**  
(en allemand : *Karlsruher Stummfilmtage*)  
[www.stummfilmfestival-karlsruhe.de](http://www.stummfilmfestival-karlsruhe.de)
-  **Site du cinéma indépendant Le Balzac à Paris**  
[www.cinemabalzac.com](http://www.cinemabalzac.com)
-  **Site du cinéma d'art et d'essai et salle pluridisciplinaire L'Espace 1789 à Saint-Ouen**  
[www.espace-1789.com](http://www.espace-1789.com)
-  **Le Parvis scène Nationale Tarbes Pyrénées à Tarbes**  
[www.parvis.net](http://www.parvis.net)
-  **Site de la compagnie de production Lobster Films**  
[www.lobsterfilms.com](http://www.lobsterfilms.com)
-  **Site de la chaîne de télévision culturelle franco-allemande ARTE**  
[www.arte.tv](http://www.arte.tv)
-  **Site de la Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique**  
[www.sacem.fr](http://www.sacem.fr)
-  **Site de la Société de perception et de distribution des droits des artistes-interprètes**  
[www.spedidam.fr](http://www.spedidam.fr)

## AUTRES ACTEURS DE VALORISATION DES ARCHIVES DU CINEMA MUET EN FRANCE

-  **Site de l'Institut Jean Vigo à Perpignan**  
[www.jeanvigo.com](http://www.jeanvigo.com)
-  **Site de l'Institut Lumière à Lyon**  
[www.institut-lumiere.org](http://www.institut-lumiere.org)
-  **Site de la Fédération Internationale des Archives du Film**  
[www.fiafnet.org](http://www.fiafnet.org)



# TABLE DES MATIERES

<b>Introduction .....</b>	<b>11</b>
---------------------------	-----------

<b>Première partie : L'identité du festival d'Anères : une manifestation originale au cœur du Pays des Nestes .....</b>	<b>35</b>
---	-----------

<b>Chapitre I : Une initiative associative pour vivre la culture en milieu rural.....</b>	<b>39</b>
---	-----------

I. Le festival et son territoire.....	39
A - Données géo-politiques .....	39
B - Paysage économique et social .....	45
II. L'association Festival d'Anères : un exemple d'alternative économique et sociale.....	49
A - Les associations et leurs acteurs .....	49
B - Une initiative reconnue et soutenue.....	54

<b>Chapitre II : Un festival qui veut « grandir » mais ne pas « grossir » .....</b>	<b>65</b>
---	-----------

I. Croissance positive et limites d'extensibilité.....	65
A - De l'amateurisme au professionnalisme pour une offre de qualité .....	65
B - Des limitations inhérentes à l'espace.....	78
II. Mesures de développement pour une fréquentation contrôlée .....	88
A - Renforcer l'offre interne du festival.....	88
B - Pérenniser l'action par des rendez-vous « Hors-Festival » .....	100

<b>Conclusion de la première partie .....</b>	<b>107</b>
---	------------

<b>Deuxième partie : Les enjeux du festival d'Anères : une dynamique sociale et culturelle .....</b>	<b>109</b>
--	------------

<b>Chapitre I : Etude de la fréquentation et de ses impacts dans le canton de Saint-Laurent-de-Neste .....</b>	<b>113</b>
--	------------

I. L'influence du Café du village en matière de développement local.....	113
A - Observations démographiques des publics du festival.....	113
B - Analyse des enjeux économiques et des relations entre les acteurs du territoire .....	121
II. Les impacts socio-culturels de l'action associative.....	125
A - Contribuer à la revitalisation des petites communes françaises .....	125
B - La culture comme ressort d'une éthique solidaire .....	135



<b>Chapitre II : Impacts culturels et pérennité du cinéma muet et de son accompagnement musical.....</b>	<b>149</b>
I.    Quelle est de nos jours la place des archives cinématographiques ?.....	149
A - Analyse de la place aujourd’hui occupée par le cinéma muet en France .....	149
B - Réception de ce patrimoine culturel par les populations .....	168
II.   Le Festival d’Anères et la création d’outils visant à la promotion de cet héritage.....	182
A - Un moteur de renouvellement du genre .....	182
B - Un rouage de diffusion des œuvres .....	192
 <b>Conclusion de la deuxième partie .....</b>	 <b>199</b>
 <b>Troisième partie : L’avenir du festival d’Anères : pistes de développement ....</b>	 <b>201</b>
<b>Chapitre I : Enrichir l’existant.....</b>	<b>205</b>
I.    Les attentes du public.....	205
A - Améliorer les infrastructures .....	206
B - Parer au manque de lisibilité.....	215
II.   Les possibilités de développement de la programmation.....	222
A - Enrichir la programmation off.....	222
B - Les démarches de médiations culturelles et d’expansion.....	227
 <b>Chapitre II : Innover pour la création d’un épicentre lisible par le public et les chercheurs.....</b>	 <b>234</b>
I.    Un projet matériel : la fondation d’un Centre d’Information et de Recherche du Cinéma Muet (Le CIRC Muet) en Pays des Nestes .....	234
A - La recherche d’un lieu adapté.....	234
B - Les axes de développement .....	240
II.   Un projet immatériel : la conception de la Silent Cinema Research and Information Plateform - Today (SCRIP-T) .....	247
A - Positionnement du numérique dans la valorisation du cinéma muet .....	247
B - Conception d’un prototype .....	255
 <b>Conclusion.....</b>	 <b>269</b>
 <b>Annexes.....</b>	 <b>275</b>
 <b>Galerie de photos.....</b>	 <b>345</b>
 <b>Table des figures.....</b>	 <b>A367</b>
 <b>Bibliographie .....</b>	 <b>377</b>
 <b>Sitographie.....</b>	 <b>383</b>

## Formulaire d'engagement anti-plagiat

Le Plagiat consiste à reproduire un texte, une partie d'un texte, toute production littéraire ou graphique ou à paraphraser un texte sans indiquer quel en est l'auteur.

Le plagiat enfreint les règles de la déontologie universitaire et il constitue une fraude dans les travaux donnant lieu à notation. Le plagiat constitue également une atteinte au droit d'auteur et à la propriété intellectuelle, susceptible d'être assimilé à un délit de contrefaçon.

Lorsque l'auteur d'un travail universitaire éprouve le besoin de s'appuyer sur un autre texte, il doit le faire en respectant les règles suivantes :

- lorsqu'un extrait, même court, est cité exactement, il doit être placé entre guillemets (ou en retrait et en caractères légèrement plus petits si le texte fait plus de quelques lignes) et la référence (nom de l'auteur et source) doit être indiquée ; l'extrait cité doit être court ;
- lorsque le texte ou un passage du texte est paraphrasé ou résumé, la référence (nom de l'auteur et source) doit être donnée.

Ces obligations s'appliquent de la même manière en cas de textes originellement publiés sur internet et de traductions (originales ou non) ; elles concernent les illustrations, les tableaux et graphiques.

En cas de plagiat dans un devoir, dossier, mémoire ou thèse, l'étudiant pourra passer devant la section disciplinaire de l'université qui pourra prononcer :

- un avertissement ;
- un blâme ;
- l'exclusion de l'université pour une durée maximum de cinq ans. Cette sanction peut être prononcée avec sursis si l'exclusion n'excède pas deux ans ;
- l'exclusion définitive de l'université ;
- l'exclusion de tout établissement public d'enseignement supérieur.

La procédure disciplinaire ne présage pas d'éventuelles poursuites judiciaires dans le cas où le plagiat est aussi caractérisé comme étant une contrefaçon

Je soussigné(e) **Marine Jardinier**  
étudiant(e) en **Master 1 Valorisation des Patrimoines et Politiques Culturelles Territoriales**  
à **l'Université de Pau et des Pays de l'Adour**

déclare avoir pris connaissance du formulaire d'engagement anti-plagiat et m'engage à indiquer toutes les références des textes sur lesquels je me suis appuyée dans mes devoirs et travaux.

Fait à Pau le

**10 Juin 2015**

Signature







## RÉSUMÉ

Au fur et à mesure des avancées techniques et technologiques, le patrimoine du cinéma muet a progressivement été délaissé par le grand public. Le Festival d'Anères, situé en région Midi-Pyrénées, par son approche originale et populaire tend à briser l'image austère qui est communément véhiculée par cet objet culturel. Dans le cadre de cette recherche nous présenterons les particularismes de cette association collégiale et les actions qu'elle soutient. Parallèlement, ce sera aussi pour nous l'occasion de comprendre son implication dans le développement d'une culture solidaire pour une redynamisation du milieu rural. Réalisé dans le cadre d'un master professionnel, nous compléterons notre analyse par l'exploration de pistes de développement à la fois de l'association elle-même mais aussi de la valorisation du cinéma muet en France.

**Mots-clefs** : Festival, Cinéma muet, Archives, Ciné-concert, Cultures alternatives, Accompagnement musical



## ABSTRACT

With technical and technological progress, the heritage of silent cinema has progressively been neglected by the general audience. The Festival d'Anères, in the Midi-Pyrenees region, in France, has an original and popular approach which tends to do away with the stereotypically austere image that this cultural medium usually conveys. In this essay we will describe the specificities of this collegial organisation and the initiatives it supports. At the same time we will also study its involvement in developing an alternative culture in order to boost local rural communities. Since this research took place within the framework of a Master's degree with vocational aims, we will complete this analysis by suggesting different ways to both develop the Festival d'Anères itself and enhance the representation of silent cinema in France.

**Keywords** : Festival, Silent cinema, Archives, Cine concerts, Alternative cultures, Live music



## RESUMEN

Conforme mejoraban las técnicas y tecnologías, el gran público estuvo abandonando el patrimonio del cine mudo. El Festival de Anères, situado en la región Midi-Pyrénées en Francia, mediante su enfoque original y popular tiende a quebrar la imagen austera que suele transmitir este objeto cultural. En el contexto de esta investigación presentaremos las particularidades de esta asociación colegial y las acciones que apoya. En paralelo, también será la ocasión para nosotros de entender su implicación en el desarrollo de una cultura solidaria que lucha para que el medio rural recobre su dinamismo. Realizado en el contexto de un máster profesional, completaremos nuestro análisis con la exploración de pistas de estudio a la vez de la asociación misma y de la valorización del cine mudo en Francia<sup>1</sup>

**Palabras Claves** : Festival, Cine mudo, Archivos, Cine concierto, Culturas alternativas, Acompañamiento musical



## ZUSAMMENFASSUNG

Mit den Fortschritten der Technik und Technologie wurde das Erbe des Stummfilms von der breiten Öffentlichkeit vernachlässigt. Die Festspiele d'Anères, die in der französischen Region Midi-Pyrenäen stattfinden, streben es an, das strenge Bild zu zerschlagen, das für gewöhnlich durch jenes Kulturobjekt übertragen wird. Im Rahmen dieser Untersuchung präsentieren wir die Besonderheiten dieses kollegialen Verbandes und der Aktionen, die er unterstützt. Gleichzeitig soll dies auch unsere Gelegenheit sein, die Implikationen der Entwicklung einer solidarischen Kultur für eine Neuanpassung ländlicher Gegenden zu erfassen. Im Rahmen einer Masterarbeit vervollständigen wir unsere Analyse durch die Erforschung des Entwicklungsverlaufes sowohl der Festspiele d'Anères selbst, als auch der Aufwertung des Stummfilms in Frankreich.<sup>2</sup>

**Schlagworte** : Stummfilm, Festspiele, Archive, Kino-Konzerten, Alternativ-Kulturen, Live-Musik

---

<sup>1</sup> Traduit par Hélène Cazaux Darquy, enseignante d'espagnol au collège Le Clos St Vincent (Noisy-le-Grand)

<sup>2</sup> Traduit par Jan Hinzmann, étudiant en master management international de l'information - linguistique et communication interculturelle à l'Université de Hildesheim, en Allemagne.



## RIASSUNTO

Man mano che nuove tecniche e tecnologie vengono introdotte, il patrimonio del cinema muto è stato progressivamente abbandonato dal grande pubblico. Il Festival d'Anères, situato nella regione Midi-Pyrénées, con il suo approccio originale e popolare tende ad infrangere un'immagine austera che è comunemente veicolata da questo evento culturale. Nell'ambito di questa ricerca, presenteremo i particolarismi dell'associazione collegiale e le iniziative da essa sostenute. Inoltre, avremo l'occasione di capire meglio il suo impegno nello sviluppo di una cultura più stabile per una nuova dinamica del mondo rurale. Effettuata nell'ambito di un Corso Magistrale di specializzazione, completeremo la nostra analisi nell'esplorare le fasi di sviluppo dell'associazione stessa, ma anche della valorizzazione del cinema muto in Francia.<sup>1</sup>

**Parole chiave** : Festival, Cinema Muto, Archivio, Cine-concerto, Diverse Culture, Accompagnamento musicale

Citer ce document : JARDINIER (Marine), « *Le Festival d'Anères : Culture à rebours pour un développement éthique en milieu rural et la valorisation des archives du cinéma muet* », Mémoire de Master Culture, Art et Société (spécialité Valorisation des Patrimoines et Politiques Culturelles Territoriales), sous la direction de Victor Pereira, Université de Pau et des Pays de l'Adour, 2015.

---

<sup>1</sup> Traduit par Aurélio Toti, étudiant en Master 1 Affaires et Négociations Internationales à Lille III.